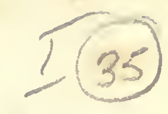

3 1761 03620 9690

309



GRAMMAIRE FRANÇAISE

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Ce

RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, 3.

GRAMMAIRE
FRANÇAISE

ENSEIGNÉE

PAR L'HISTOIRE DE FRANCE

DE 420 A 1859

MÉTHODE ENTIÈREMENT NOUVELLE

PAR

C.-C. JOUBERT ET Ph. GUÉRIN



PARIS

DEZOBRY, E. MAGDELEINE ET Ce, ÉDITEURS

78, RUE DES ÉCOLES, 78

ET CHEZ LES AUTEURS, BOULEVARD DES ITALIENS, 4

1860



AVERTISSEMENT

La méthode nouvelle que nous publions a pour objet de rendre l'étude de notre langue moins pénible et plus profitable. Il est hors de doute que la grammaire, enseignée comme on le fait dans nos écoles, rebute souvent l'élève, le décourage, et que c'est presque toujours avec une vive satisfaction qu'il passe à des études qui lui offrent plus d'attrait. Quel est celui de nous qui, dans ses classes, n'a pas éprouvé quelque répugnance, lorsqu'il s'est agi de graver dans sa mémoire des principes exposés avec une aridité désespérante? Bien peu ont eu assez de bonne volonté et d'énergie pour fournir avec succès une carrière hérissée de tant d'épines. Aussi, qu'en résulte-t-il? C'est qu'on sort souvent des colléges, ignorant les principes de sa langue, étude cependant qu'il eût fallu bien faire. Il était donc essentiel, selon nous, de chercher les moyens d'éviter un tel résultat.

A cet effet, nous nous sommes proposé le double objet d'enseigner la grammaire et en même temps la chronologie de l'histoire de France... Notre ambition avait d'abord été plus grande encore, plus hardie, peut-être : nous voulions faire marcher de front la grammaire et l'étude élémentaire de toutes les sciences en général; mais bientôt nous avons renoncé à ce projet trop vaste et qui présentait dans son exécution des difficultés presque insurmontables. En effet, les sciences progressent, pour ainsi dire, chaque jour... Leurs lois qui, en ce moment, font autorité, peuvent être modifiées plus tard, tandis que celles de la langue sont fixées, sans doute à jamais, par nos grands écrivains, en sorte qu'il eût fallu faire à chaque découverte réalisée un ouvrage nouveau. Nous avons donc abandonné cette première idée en nous rejetant sur l'histoire. Mais là se présentait un autre obstacle : fallait-il embrasser l'étude de l'histoire universelle ou nous renfermer dans un cercle plus étroit? Les principes de la grammaire ne sont pas tellement nombreux qu'ils puissent répondre à tous

les événements importants accomplis pendant une longue suite de siècles; nous eussions été forcés alors de ne donner que les plus connus, étude incomplète que nous n'avons pas voulu tenter.

Il n'en est point de même à l'égard de notre propre histoire, où les faits se déroulent dans de certaines limites, ce qui nous a permis de les déduire les uns des autres, presque sans solution de continuité: de telle manière que l'élève, tout en étudiant les règles grammaticales, acquerra des connaissances qui lui serviront comme autant de jalons, lorsqu'il abordera par la suite une étude sérieuse et approfondie de l'histoire de France.

I. — IDÉE DE LA MÉTHODE NOUVELLE.

Après avoir donné, dans une courte introduction, une idée générale des lettres, des syllabes et des mots, nous avons divisé notre Grammaire en deux parties. La première contient deux livres.

Le premier livre, intitulé ORTHOGRAPHE DE PRINCIPES, apprend à connaître la différence qui existe entre *le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction* et *l'interjection*, et les règles qui font varier le substantif *en nombre*, l'article, l'adjectif, le pronom et le participe *en genre et en nombre*, le verbe *en mode, en temps et en personne;* quant à *l'adverbe*, à *la préposition*, à *la conjonction* et à *l'interjection*, ces mots étant invariables de leur nature, nous avons dû nous borner, dans cette première partie, à n'en donner que la nomenclature. Le livre deuxième, intitulé ORTHOGRAPHE D'USAGE, contient des règles d'une facile application pour écrire correctement tous les mots de la langue, sans acception de genre, de nombre, de mode, de temps et de personne, c'est-à-dire tels qu'on les trouve dans les dictionnaires ordinaires. Toutes les connaissances contenues dans ces deux livres auraient perdu de leur clarté si on les eût enseignées au moyen de l'histoire, attendu qu'elles veulent être groupées, afin de se graver plus avant dans la mémoire de l'élève.

Dans les troisième, quatrième, cinquième et sixième livres, qui composent la seconde partie, où il est question de *la syntaxe*, des *tropes*, de *la construction* et de *la ponctuation*, il en est tout autre-

ment; ici chaque principe exige un raisonnement appuyé sur des exemples tous empruntés à la chronologie de l'histoire de France, depuis 420 jusqu'en 1859, et répondant à une règle qui est ensuite développée et étudiée avec le plus grand soin. L'intérêt que présente un événement, attachant presque toujours, charme l'élève, mieux disposé à vérifier pourquoi les mots en *italiques* de l'exemple ont été écrits de telle ou telle manière. Élucidons la marche de cette seconde partie par plusieurs citations :

DU GENRE DANS LES SUBSTANTIFS.

Quelques substantifs sont masculins ou féminins, employés dans un sens ou dans l'autre; soit AIGLE

420. — PHARAMOND, fils de Marcomir, sort des forêts de la Franconie, et, tel qu'*un aigle*, il se précipite sur la rive gauche du Rhin pour y jeter les fondements de l'empire des Francs. Il fut l'un des prédécesseurs de Clovis, de *cet aigle* de la première race qui, le premier, vit fuir devant ses drapeaux *les aigles romaines*, victorieuses dans la Gaule pendant plusieurs siècles. On dit que Pharamond est l'auteur de la loi salique, qui exclut les femmes de la couronne, et que Clovis fit rédiger.

AIGLE est masculin lorsqu'on parle de l'oiseau qui porte ce nom : *Pharamond, tel qu'un aigle;* ou quand il est pris au figuré pour signifier la puissance du génie : *Clovis, cet aigle,* etc.; il est féminin lorsqu'on le prend pour enseigne, drapeau : *Les aigles romaines, l'aigle impériale,* etc.; et en parlant de la femelle de l'aigle, d'un poisson qui porte ce nom, de la constellation de l'hémisphère boréal qu'on appelle *l'Aigle,* et enfin en termes de blason.

DU NOMBRE DANS LES SUBSTANTIFS.

575. — Sigebert, roi d'Austrasie, est assassiné par les ordres de Frédégonde, femme de son frère Chilpéric; son fils, Childebert, qu'il avait eu de Brunehaut, lui succède. — Telle fut l'origine de *ces haines de femme* qui animèrent si longtemps Brunehaut et Frédégonde l'une contre l'autre, époque sanglante de nos annales, où l'on vit tomber *tant de têtes d'hommes généreux* sous le fer des meurtriers. — Ce fut ce même Sigebert qui créa la dignité de maire du palais, qu'il confia à Rogon; dignité circonscrite d'abord dans l'enceinte du palais des rois, et qui, plus tard, devait absorber la monarchie des Mérovingiens.

Le SUBSTANTIF se met au singulier ou au pluriel après la préposition DE. On fait usage du singulier lorsque le second substantif modifie celui qui précède et qu'on veut exprimer une idée générale, sans pluralité dans l'idée, comme dans : *Telle fut l'origine de ces haines de femme,* pour de ces haines féminines; et du pluriel, lorsqu'on fait abstraction de la classe en ne considérant que les individus. Ex.: *Époque sanglante de nos annales, où l'on vit tomber* tant de têtes d'hommes généreux.

DES FONCTIONS DU SUBSTANTIF.

714. — Sous le règne de Dagobert III, *Pepin d'Héristel meurt,* après avoir gouverné la France pendant vingt-huit ans. De son vivant, *il avait* fait nommer son petit-fils Théobald, encore enfant, maire du palais, ne se réservant que le titre de duc d'Austrasie et prince des Français, que, depuis, *ses successeurs portèrent.* Bientôt, Théobald est renversé, et, en 716, Rainfroi est mis à sa place. Dagobert, dix-huitième roi des Francs, meurt et laisse un fils nommé Thierri, encore au berceau.

Le SUBSTANTIF SUJET régit le verbe et détermine à quel nombre et à quelle personne doit être celui-ci. Ex.: *Pepin d'Héristel meurt;* MEURT est à la troisième personne du singulier, parce que Pepin, dont on parle, est à la troisième personne du même nombre; AVAIT est pareillement à la troisième personne du singulier, à cause de *il;* tandis que *portèrent* est à la troisième personne du pluriel, à cause de *successeurs.*

DE L'ARTICLE.

768. — Pepin meurt; *le* grand et *le* sujet, *le* fort et *le* faible, tous, enfin, obéissent à l'autorité de cet homme illustre, et bien loin de contester à ses fils leur droit d'hérédité, Charles, qui fut appelé CHARLEMAGNE, *et Carloman*, son frère, lui succédèrent sans exciter le moindre trouble.

L'ARTICLE se répète devant chaque adjectif lorsque ceux-ci expriment des qualités opposées, comme : *Le grand et le sujet, le fort et le faible*, pour : L'homme grand et l'homme sujet, l'homme fort et l'homme faible.

DE L'ADJECTIF.

879. — LOUIS et CARLOMAN, fils de Louis le Bègue, succèdent à celui-ci. Au premier échut la Neustrie, au second l'Aquitaine. Ces deux princes firent *juste* le contraire de ce qui avait eu lieu sous les successeurs de Clovis, de Clotaire et de Dagobert, ils vécurent en bonne intelligence et marchèrent *droit* dans la voie de la plus stricte équité; c'est ce que les historiens ont rendu *clair* par tous les moyens *possible*. — Louis étant mort en 882, Carloman règne seul.

L'ADJECTIF, pris adverbialement, est invariable lorsqu'il qualifie le verbe; dans ce cas, il peut être remplacé par un adverbe ou par une locution adverbiale. Ainsi : *Ces deux princes firent* juste *le contraire,* etc., pour : Ces deux princes firent *justement* le contraire; *ils marchèrent* droit *dans la voie de la plus stricte équité,* pour : Ils marchèrent *droitement ; c'est ce que les historiens ont rendu* clair, pour : Ont rendu *clairement,* ou mieux, *avec clarté ;* dans : *Par tous les moyens* possible, *possible* modifie le pronom IL, sous-entendu; c'est comme s'il y avait : Par tous les moyens qu'*il* soit possible.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

1461. — Charles VII meurt; son fils LOUIS XI lui succède. C'est à ce prince qu'on doit l'abolition de la pragmatique-sanction. Politique profond, roi jaloux de son pouvoir, éclairé par les révoltes des grands sous le règne de son père, il entreprit le premier cette lutte qui finit par affranchir la couronne des grands feudataires. *L'énergie ou la ruse fut employée* par lui tour à tour pour arriver au but qu'il se proposait, et le succès couronna ses constants efforts. Ce qui prouve que, *quels que soient les moyens ou la puissance qu'on ait* à sa disposition, il faut encore avoir la fermeté et l'énergie, sans lesquelles on ne réussit jamais.

Le VERBE se met au singulier lorsque les sujets sont unis par la conjonction OU. Dans ce cas, il s'accorde avec le dernier énoncé comme celui sur lequel on veut appeler l'attention. En effet, la ruse était un des moyens le plus employés par Louis XI pour arriver à ses fins.

Lorsque le verbe précède les sujets unis par la conjonction OU, il s'accorde avec le premier comme frappant d'abord l'esprit. Ex.: *quels que soient les moyens* ou *la puissance.* Il en est de même

quand les sujets sont synonymes, comme dans : *Quelle que soit votre instruction* et *vos connaissances étendues.*

Comme on le voit par les six exemples précédents, pris au hasard, nous donnons d'abord un texte historique renfermant des mots en *italique* sur lesquels se porte l'attention et qui doivent servir à établir les règles exposées dans le texte grammatical qui vient à la suite, de telle sorte que la pratique précède toujours la théorie.

Il est incontestable que le fait historique rapporté à sa date intéresse d'abord l'élève tout en l'avertissant sur quelle partie des mots son attention est appelée, parce qu'ils sont imprimés en caractères différents. A moins de le supposer insouciant à toute étude, il est certain qu'il lira les explications et les développements qui suivent, afin de s'assurer si l'exemple est d'accord avec les principes. Ce double exercice deviendra pour lui une source de réflexions, et le maître lui-même y trouvera une occasion facile de s'assurer si l'élève a étudié avec fruit sa leçon, puisqu'il lui suffira de demander la raison des mots en *italiques* insérés dans l'exemple, pourquoi on écrit *aigles romaines,* pour quel motif un substantif se met au singulier ou au pluriel après la préposition DE ; par quelle règle le substantif sujet régit le verbe et détermine à quel nombre et à quelle personne doit être ce dernier ; ou bien pourquoi le verbe se rapporte-t-il toujours à son sujet, etc., etc. La réponse le convaincra bientôt si l'élève, préoccupé des événements historiques seuls, a négligé les principes grammaticaux, ou s'il les a mal compris... Dans ce cas, il les lui expliquera de vive voix, en exigeant une seconde lecture plus sérieuse et plus attentive... Il pourra arriver que l'élève se rappellera la règle, mais ne se souviendra plus à quel exemple il se rapporte ; comme il est important, dans notre méthode, qu'il étudie aussi bien l'histoire que la grammaire, nous proposerons un moyen mnémonique d'une application facile, qui le conduira sans beaucoup d'efforts à répondre à toutes les questions.

Il est certain que la première partie, et surtout le livre qui a pour objet l'orthographe de principes, lui a appris à distinguer un substantif d'un adjectif, celui-ci d'un participe ; qu'il sait ce qu'est un verbe, un article, un pronom ; qu'il ne peut plus confondre un

adverbe avec une préposition, une conjonction, etc., etc. Eh bien ! à l'aide du tableau suivant, il pourra sans peine remonter aux dates principales, et, celles-ci une fois trouvées, déterminer presque à coup sûr à quel fait se rattache la règle sur laquelle on l'interroge.

DATES SE RAPPORTANT AUX DIX PARTIES DU DISCOURS.

1° SUBSTANTIF, de	420 à 757	
— Genre, de.		420 à 511
— Nombre, de.		511 à 668
— Fonctions, de.		668 à 757
2° ARTICLE, de	757 à 841	
3° ADJECTIF, de.	841 à 1225	
— Qualificatif, de		841 à 987
— Possessif, de		987 à 1091
— Numéral, de		1091 à 1150
— Démonstratif, de		1150 à 1154
— Indéfini, de.		1154 à 1225
4° PRONOM, de.	1225 à 1440	
— Personnel, de.		1258 à 1328
— Relatif, de		1328 à 1378
— Possessif, de		1378 à 1380
— Démonstratif, de		1380 à 1410
— Indéfini, de.		1410 à 1440
5° VERBE, de	1440 à 1716	
— Accord avec son sujet, de . . .		1340 à 1500
— Régime et complément, de . . .		1500 à 1531
— Emploi des auxiliaires *avoir* et *être*, de.		1531 à 1612
— Emploi de l'infinitif, de.		1612 à 1663
— Emploi de l'indicatif, de		1663 à 1676
— Emploi de l'impératif, de. . . .		1676 à 1677
— Emploi du conditionnel, de. . .		1677 à 1680
— Emploi du subjonctif, de		1680 à 1716
6° PARTICIPE, de	1716 à 1774	
— Présent, de.		1716 à 1726
— Passé, de		1726 à 1774
7° ADVERBE, de.	1774 à 1792	
8° PRÉPOSITION, de	1792 à 1814	
9° CONJONCTION, de.	1814 à 1824	
10° INTERJECTION, de.	1824 à 1830	
TROPES, de	1830 à 1845	
CONSTRUCTION, de.	1845 à 1852	
PONCTUATION, de	1852 à 1859	

II. — OBJECTIONS.

Ire OBJECTION. — Une objection qu'on ne manquera pas de nous faire est celle-ci, entre autres : Les exemples donnés dans le texte historique ne sont pas empruntés aux auteurs classiques; il en est autrement dans toutes les grammaires ordinaires. Quelle confiance, dira-t-on, voulez-vous qu'on accorde à des exemples forgés à plaisir? Eh bien! cette objection, spécieuse en apparence, va s'évanouir par notre réponse... Il n'est pas un seul exemple inséré dans notre texte qui n'ait son écho dans les grands écrivains des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècle, c'est ce qu'il est facile de vérifier par une lecture attentive de l'ouvrage. Il est vrai que là était la difficulté, et nous croyons avoir été assez heureux pour la résoudre. Que résulte-t-il, alors, de nos exemples comparés avec ceux qui sont relatés dans les autres grammaires? C'est que les nôtres ont une signification bien autrement importante, ils font partie d'un fait, d'un événement historique qu'il faudra tôt ou tard connaître, tandis qu'une phrase citée d'un auteur, quel qu'il soit, fût-ce même quelques beaux vers de nos poètes les plus célèbres, n'offrent qu'un bien faible attrait, privés du passage auquel ils appartiennent, sans lien avec ce qui précède et ce qui suit; tandis que les nôtres font partie d'un tout complet, d'une chronologie qui embrasse plus de quatorze siècles. Ouvre-t-on une grammaire par plaisir? Qui répondra affirmativement? Mais à tout moment, celui même qui a fini ses études, a besoin de vérifier une date, un fait historique, les mots en caractères *italiques* frapperont ses yeux, et qui sait s'il ne s'y arrêtera pas un moment pour étudier à nouveau, et presque à son insu, une règle grammaticale effacée de son souvenir et qu'il sera bien aise de se rappeler.

IIe OBJECTION. — N'est-il pas à craindre, dira-t-on peut-être, que l'élève ne néglige les principes grammaticaux pour des faits historiques qui l'intéresseront beaucoup plus que des règles sèches pour lesquelles il ne se sent aucun entraînement, de manière qu'il apprendra l'histoire, il est vrai, mais au préjudice de sa grammaire... Cette objection, si c'en est une, a peu de valeur. De deux choses

l'une : ou l'élève étudiera seul, et alors il sera mu par le désir de connaître sa langue, et le texte historique ne sera pour lui qu'un délassement, mieux encore, un plaisir. Est-il, au contraire, sous la direction d'un maître ; quelle série d'études n'est-il pas appelé à parcourir, en nous rappelant cet axiome d'un ancien philosophe, renouvelé par l'illustre Jacotot, *tout est dans tout*, d'où l'enseignement universel.

IIIe OBJECTION. — On trouvera, sans doute, les exemples un peu longs, surtout lorsqu'on se rapproche des temps modernes, où quelquefois ils tiennent une page entière. Voyons si cette troisième objection tiendra devant les explications que nous allons donner. D'abord, répétons ici que nous nous sommes proposé un double objet : d'enseigner la chronologie de l'histoire de France en même temps que la grammaire. D'ailleurs, nos exemples n'acquièrent une certaine étendue qu'à partir de 1789, lorsque les grandes difficultés grammaticales ont été résolues à l'égard du substantif, de l'article, de l'adjectif, du pronom, du verbe et du participe ; restent donc les adverbes, les prépositions, les conjonctions, les interjections, les tropes, la construction et la ponctuation, qui ne perdront rien à être étudiés dans de longs exemples, puisque ceux-ci en feront mieux comprendre l'esprit et l'emploi.

Une méthode nouvelle trouve assez souvent des improbateurs ; la routine est si commode, puisqu'elle exclut tout examen, tout jugement ; mais il est des hommes sérieux qui réfléchissent avant que de se prononcer, et c'est à ceux-là que nous nous adressons. Qu'on nous pardonne d'avoir essayé de réfuter les premiers, ayant la conviction que le public, en définitive, donne raison à qui de droit.

III. — EXÉCUTION.

La première Grammaire française a été publiée en 1530, et, chose remarquable, c'est un Anglais qui en fut l'auteur. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, plus de cinq cents ouvrages ont paru sur la même matière ; mais nous dirons avec Virgile, dans le premier livre de *l'Énéide* :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

En effet, peu ont surnagé de ce grand nombre de grammairiens, et nous avouons, en toute humilité, que nous sommes bien loin de les avoir tous lus. Mais c'est avec fruit que nous avons étudié la Grammaire française de Port-Royal, les Dumarsais, les Condillac, les Beauzée, les d'Olivet, les Girard, les Boinvilliers, les Estérac, les Demandre, les Lévizac, les Domergue, les Wailly, les Boniface, les Bescherelle, les Chapsal et les Lemare; ce dernier surtout, bien qu'un peu systématique, nous a été d'un utile secours, et c'est véritablement à ce célèbre grammairien que nous avons emprunté le plus d'exemples et bien des fois les raisonnements.

Quant à la partie historique, non-seulement nous avons mis à profit tous les écrivains recommandables, mais nous nous sommes attachés principalement à prendre pour guide l'excellente Chronologie de l'Histoire de France du président Hainault, qui nous a servi à partir de la troisième race jusqu'à la mort de Louis XIV.

Aucune théorie nouvelle n'a été émise par nous dans cette Grammaire; nous nous sommes renfermés dans les données, les règles et les principes professés par les meilleurs grammairiens, et à part quelques appréciations qui nous ont paru plus logiques, nous n'avons rien innové, ne voulant pas être accusés de témérité. Notre but principal, nous le répétons encore ici, a été, en enseignant la grammaire et l'histoire de France simultanément, d'être utiles, en nous appliquant surtout à rendre les principes plus clairs, plus tangibles à l'esprit de l'élève. En effet, les règles grammaticales étant coupées par un texte historique, il nous a été facile de revenir sans cesse sur leurs développements sans crainte d'être prolixes. Point de doute qu'il aurait été à désirer que le texte historique fût rédigé dans un meilleur style; mais qu'on songe aux difficultés à vaincre pour y faire entrer des exemples calqués sur ceux des écrivains qui font autorité; qu'on se rende bien compte des obstacles qu'il nous a fallu surmonter, et l'on deviendra plus indulgent; d'autant plus que ce n'est point une œuvre littéraire que nous avons eu en vue, mais une Grammaire destinée à la jeunesse.

Il ne nous reste plus, ici, qu'à adresser des remerciements aux personnes qui nous ont prêté leur concours dans la correction des

épreuves, et en particulier à M. Éloi, professeur distingué et répétiteur du *lycée Bonaparte*, dont les conseils éclairés nous ont été toujours profitables.

Malgré nos soins, il s'est glissé dans le cours de l'impression de cet ouvrage des erreurs que nous avons relevées à l'*errata* qui suit... Mais toutes y sont-elles indiquées, au point de vue du texte, des mots, et enfin de la ponctuation? Nous sommes bien loin de l'affirmer. Aussi, prions-nous nos lecteurs de se rappeler que la perfection en toute chose est le résultat du temps et de critiques judicieuses.

Juillet 1860.

ERRATA

Cinq finales................. *page*	11	*lig.* 14	*lisez*	huit finales.
Qu'elle se passe au moment. etc..	23	30		soit qu'elle se passe, etc.
Parfaitement....................	23	34		parfaitement passée.
Embrassure......................	47	18		embrasure.
Zodiaque........................	51	26		rose.
Accomplir	52	19		accroupir.
Qu'est-ce qui...................	62	6		qui est-ce qui.
d'un courage et	100	36		d'un courage.
Proposition	106	26		préposition.
Gégoire	129	6		Grégoire.
Sous-entendu....................	129	36		sous-entendus.
Édouard II......................	133	4		Édouard III.
Brasseur de bière	133	31		brasseur.
Dont le roi	137	34		dont le monarque français.
Qui aurait dû éviter	142	29		qui aurait dû le plus éviter.
Le même navire	160	19		le même navire, se révolte.
Et qui	177	25		ils.
Paris.................	177	26		qui.
Leque...................... ...	212	10		lequel.
Qui est-ci qui?.................	239	9		qui est-ce qui?
Qui avait été...................	255	11		après avoir été.
Combien en	261	26		combien.
Autant en	261	26		autant.
Par une loi expresse	276	31		par une expresse loi.
Son neveu.......................	277	5		. Son neveu.
A dix-neuf millions.............	283	32		à quatorze cents millions,
Mantoue capitule................	293	13		Mantoue est assiégée.
Arme	315	4		avec.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

INTRODUCTION

Une phrase se compose de mots; ceux-ci de syllabes, formant autant de sons distincts, et ces dernières de lettres, qui se divisent en *voyelles* et en *consonnes*. Ainsi, en renversant l'énoncé précédent : avec les lettres on forme des syllabes, avec les syllabes des mots, qui sont les signes de nos idées, comme la phrase tout entière est le tableau de nos pensées.

Commençons par l'élément primitif, c'est-à-dire par les lettres.

I. — DES LETTRES.

Les lettres sont au nombre de vingt-quatre : dont cinq voyelles et dix-neuf consonnes.

1° Les voyelles sont : *a, e, i* (*y*), *o, u;*
2° Les consonnes sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x* et *z*, qui se prononcent *be, ce, de, fe, gue, he* (1), *je, ke, le, me, ne pe, qûe* (*k*), *re, se, te, ve, kce, ze.*

VOYELLES. — Les voyelles sont ainsi nommées parce qu'elles forment un son unique, et qu'il suffit d'une seule émission de voix pour le produire en le prolongeant aussi longtemps que le permet la force des poumons. En effet, lorsqu'on prononce *a, e, i, o, u,* on n'entend qu'un seul son, *aaa..., eee..., iii..., ooo..., uuu...*

(1) Bien qu'on soit dans l'habitude de prononcer *ache*, nous faisons *h* (*he*) du masculin, comme les autres lettres de l'alphabet.

Les voyelles sont longues ou brèves, ainsi :

A est long dans *pâte* et bref dans *patte*.
E est long dans *pêche* et bref dans *dette*.
I est long dans *épître* et bref dans *petite*.
O est long dans *côte* et bref dans *cotte*.
U est long dans *flûte* et bref dans *cellule*.
Il y a trois sortes d'*e :*
L'*e muet*, qui se fait entendre à peine. Ex.: Armé*e*, victoir*e*.
L'*é fermé*, qui se prononce la bouche presque fermée. Ex.: Am*é*nit*é*.
L'*è ouvert*, qui se prononce la bouche ouverte. Ex.: Fid*è*le, exc*è*s.
L'*y* tient la place de deux *i :* dans le corps d'un mot et après une voyelle, Ex.: Pa*y*s, mo*y*en ; et d'un *i* après une consonne ou au commencement et à la fin d'un mot, Ex.: St*y*le, *y*eux, de*y*.

Toutes ces voyelles se combinent entre elles de manière à former des *voyelles composées*, qui ne font entendre, comme les voyelles simples, qu'une seule émission de voix. Elles sont au nombre de sept, savoir :

1° *ae*, *ea*, se prononcent *a*. Ex.: C*ae*n, il song*ea ;*
2° *ai*, *aie*, *eai*, *ée*, *ei*, *ey*, se prononcent *è*, *é*. Ex.: M*ai*son, h*aie*, démang*eai*son, aim*ée*, s*ei*gneur, d*ey ;*
3° *eu*, *eû*, *œ*, *œu*, se prononcent *eu*. Ex.: F*eu*, j*eû*ne (abstinence), *œ*il, *œu*vre ; *eu* a le son de l'*u* dans j'*eus*, nous *eûmes*, *gageure ;*
4° *ie* se prononce *i*. Ex : Il pr*ie ;*
5° *ao*, *au*, *eau*, *eo*, se prononcent *o*. Ex.: T*ao*n, *au*baine, B*eau*vais, g*eô*lier ;
6° *ou*, *où*, *oue*, se prononcent *ou*. Ex.: M*ou*, *où*, b*oue ;*
7° *ue*, *uë*, se prononcent *u*. Ex.: M*ue*, ambig*uë*.

Quelques autres voyelles se combinent entre elles et font entendre deux sons voyelles dans une seule syllabe. On les appelle pour cette raison *diphthongues*.

1° *ia* est diphthongue dans d-*ia*-ble et non dans am-*i*-*a*-ble ;
2° *ié* est diphthongue dans amit-*ié* et non dans ini-t-*i*-*é ;*
3° *ien* est diphthongue dans entret-*ien* et non dans Domi-t*i*-*en ;*
4° *ions* est diphthongue dans nous pa-ss*ions* et non dans les pa-ss*i*-*ons*.

Les cinq voyelles simples, combinées avec les consonnes *m* et *n*, forment des sons nasals. Ces sons s'appellent communément *voyelles nasales*. Ils sont au nombre de quatre, savoir :

1° *an*, *am*, *ean*, *en*, *em*. Ex.: *An*cien, *am*bition, mang*ean*t, *en*cens, etc. ;

2° *in, im, ain, ein*. Ex.: *In*tensité, *im*posant, proch*ain*, fr*ein*;
3° *on, om*. Ex.: *On*de, *om*bre;
4° *un, um*. Ex.: *Un*, h*um*ble.

Comme leurs simples, elles ne font entendre qu'une seule émission de voix : *an,an,an*....., *in,in,in*....., *on,on,on*....., *un,un,un*.....

CONSONNES. — Les consonnes ne peuvent former un son qu'avec le secours des voyelles; ainsi, *ba, be, bi, bo, bu, ban, ben, bin, bon, bun*, etc., font entendre le son qui leur est propre. Car si l'on voulait prolonger ce son, comme nous l'avons fait en parlant des voyelles, l'oreille ne percevrait bientôt plus que le son voyelle : *ba...aaa, bon...on...on...on...*

L'H est *muet* ou *aspiré*.

Il est muet quand il ne se prononce pas. Ex.: *L'histoire, l'homme*, pour *l'istoire, l'omme.*

Il est aspiré quand il se prononce et qu'il empêche toute liaison. Ex.: *Le hameau, le Havre.*

PRONONCIATION DES LETTRES. — Les voyelles simples, composées, diphthongues, nasales et les consonnes, affectent souvent une prononciation différente de celle qui leur est propre, ou même ne se prononcent point dans plusieurs cas. Comme il faudrait entrer ici dans des explications qui appartiennent à la manière d'écrire les syllabes et les mots, nous renvoyons aux règles de l'orthographe d'usage, où nous étudierons cette partie si essentielle de la grammaire.

II. — DES SYLLABES.

Toute voyelle ou tout son se compose essentiellement de deux éléments : le premier, *consonne*; le deuxième, *voyelle*. Ainsi, les voyelles qui forment une syllabe sont précédées de l'*héva*, ou *h* muet. Ex.: *A-mi* pour *ha-mi*. Comme les consonnes ne peuvent produire un son que lorsqu'elles sont suivies du *schéva* ou *e* muet. Ex.: *B* pour *be*, il s'ensuit que chaque syllabe fait entendre une seule émission de voix.

Toute syllabe est longue ou brève; il en est qui sont douteuses, c'est-à-dire qui ne sont ni longues, ni brèves, et qui deviennent l'un ou l'autre, selon la place qu'elles occupent.

*

III. — DES MOTS.

C'est à l'aide des syllabes, et des sons qu'elles produisent, que les mots se forment, en sorte qu'un mot est composé d'un ou plusieurs sons réunis, ne formant qu'un tout propre à faire naître une idée.

Lorsque le mot n'a qu'une syllabe, il est dit *monosyllabique*, comme *Dieu, ciel,* etc.; lorsqu'il en a plusieurs, il est dit *polysyllabique,* comme *Adam, Ève, créateur,* etc. De manière qu'un mot a autant de syllabes qu'il fait entendre d'émissions de voix.

Puisque les mots servent à faire naître une idée, ils sont donc la représentation des idées; ils leur donnent un corps, soit aux yeux par l'écriture, soit à l'oreille par la parole.

Les mots se divisent en dix classes.

Ire CLASSE. — Un mot qui représente un être ou un objet qui tombe sous nos sens, comme *soldat,* est SUBSTANTIF.

IIe CLASSE. — Le substantif exprimé seul représente un être ou un objet d'une manière générale et indéterminée, comme *soldat;* mais si l'on voulait déterminer celui-ci, il faudrait le faire précéder de *le* et dire *le soldat,* ce mot *lé* est ARTICLE.

IIIe CLASSE. — Il est des mots qui ne sont rien par eux-mêmes et qui n'ont de valeur qu'autant qu'ils sont joints immédiatement ou médiatement au substantif pour le modifier, en lui attribuant telle ou telle qualité, comme *bon.* EX.: *Le bon soldat,* ce mot *bon* est ADJECTIF.

IVe CLASSE. — D'autres mots étaient nécessaires pour éviter quelquefois la répétition du substantif, comme *qui,* dans *le bon soldat qui,* ce dernier est PRONOM.

Ve CLASSE. — Le substantif, déterminé par l'article, modifié par l'adjectif, rappelé par le pronom, doit remplir une fonction, car on n'a rien exprimé encore dans *le bon soldat qui.* Mais si nous disons : *Le bon soldat qui combat;* ce mot *combat* donne déjà un sens à peu près complet; il est VERBE.

VIe CLASSE. — Il est des mots qui tiennent de la nature de l'adjectif et du verbe, et qui se rapportent au substantif; ainsi, lorsque

nous disons : *Le bon soldat qui combat est estimé; estimé* vient d'*estimer* et se rapporte au substantif, ce mot *estimé* est PARTICIPE.

VII[e] CLASSE. — Des mots sont destinés à modifier le verbe, comme par exemple *vaillamment*. Ainsi, dans *le bon soldat qui combat vaillamment*, ce mot *vaillamment*, qui modifie *combat*, est ADVERBE.

VIII[e] CLASSE. — D'autres mots sont indispensables pour établir des rapports que le verbe ne peut indiquer seul. Ex.: *Le bon soldat qui combat vaillamment est estimé de ses chefs ;* le mot *de*, qui établit un rapport entre *est estimé* et *ses chefs* est PRÉPOSITION.

IX[e] CLASSE. — On rencontre des mots qui lient entre elles les parties d'une phrase, comme *et* dans *le bon soldat qui combat vaillamment est estimé de ses chefs* et *de ses concitoyens; et*, est CONJONCTION.

X[e] CLASSE. — Cette dernière classe renferme des mots qui, à eux seuls, sont une phrase tout entière et qui n'ont point de place fixe, tel qu'*hélas !* ils indiquent un mouvement particulier de l'âme. Ce mot est INTERJECTION.

Parmi les mots de ces dix classes, dites aussi Parties *du discours*, il en est qui sont variables, tels que : *Soldat*, *le*, *bon*, *qui*, *combat*, *est*, *estimé*, qui font au pluriel : *Soldats, les, bons, qui* (1), *combattent*, *sont*, *estimés*, et d'autres, comme *vaillamment, de, et*, *hélas* qui ne varient jamais. D'où il résulte que les mots variables sont : *le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe* et *le participe*, et les mots invariables : *l'adverbe, la préposition, la conjonction* et *l'interjection.*

Mais qui tracera la marche à suivre pour faire varier les terminaisons des mots variables ? Qui enseignera les règles dont on doit faire usage pour que les mots se coordonnent entre eux, en les écrivant conformément à l'usage ? C'est la GRAMMAIRE, que nous diviserons en six livres.

I[er] LIVRE. — *Orthographe de principes*, ou règles qui enseignent les lois que subissent les finales des mots, lorsqu'ils sont *substantifs*, *articles, adjectifs, pronoms, verbes* et *participes.*

---

(1) *Qui*, pronom relatif, est des deux genres et des deux nombres, il est pour *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.*

IIe LIVRE. — *Orthographe d'usage*, ou règles qui enseignent comment les mots s'écrivent, indépendamment des idées de genre, de nombre, de temps, de modes et de personnes.

IIIe LIVRE. — *Syntaxe*, ou règles qui établissent les rapports que les mots doivent avoir entre eux pour bien écrire et parler sa langue.

IVe LIVRE. — *Tropes*, lorsque les mots passent du sens propre au sens figuré. comme cent *voiles* pour cent vaisseaux.

Ve LIVRE. — *Construction*, ou règles qui font connaître la place que les mots doivent occuper dans le discours pour rendre la pensée avec élégance, clarté et harmonie.

VIe LIVRE. — *Ponctuation*, ou règles qui enseignent à séparer, au moyen de signes convenus, les divers membres de phrases, pour que le sens de celles-ci soit clair et facile à interpréter.

L'ensemble des connaissances contenues dans ces six livres constitue L'ART DE PARLER ET D'ÉCRIRE CORRECTEMENT.

Mais ce n'est pas tout encore ; il faut que la pensée, l'imagination, le bon goût, soient comme les points de départ du grand art d'écrire. Sans ces trois conditions, on ne saurait arriver avec succès au but qu'on se propose. C'est donc à les acquérir qu'on doit s'appliquer, et la lecture attentive des bons auteurs peut seule y conduire, même pour le sens exact des mots dont il faut bien se pénétrer, puisqu'ils sont, comme il a été dit précédemment, la représentation des idées. Il est essentiel aussi de consulter souvent les dictionnaires ; ceux-ci, bien qu'ils ne soient qu'une nomenclature froide et décolorée des mots de la langue, sont indispensables, attendu qu'ils donnent assez fidèlement les divers sens des termes dont on fait usage, en indiquant l'emploi qu'on peut en faire dans le discours.

Passons à l'étude de chacun des six livres dont nous venons de donner les titres. Toutefois, comme notre Grammaire a pour objet l'étude des principes élémentaires proprement dits et celle de toutes les difficultés de la langue, nous partagerons les six livres en deux parties; la première, toute didactique, renfermera les Ier et IIe livres; la deuxième, enseignée au moyen de l'histoire de France, contiendra les livres IIIe, IVe, Ve et VIe.

PREMIÈRE PARTIE

Afin de rendre cette partie plus facile à saisir dans son ensemble, nous allons, au moyen d'un exemple unique emprunté à Boileau, étudier les dix parties du discours, tant au point de vue de leur signification idéologique que de l'orthographe de principes.

Pour que l'exemple choisi commence par un nom propre et renferme une interjection, nous nous sommes permis d'ajouter quelques vers aux vers si beaux et si didactiques de Boileau. Nous espérons qu'on nous pardonnera cette hardiesse en faveur de l'intention.

Boileau trace en beaux vers, dans son Art poétique,
Les lois de bien écrire; et d'un style énergique
Dit à ceux qui voudraient à cet art s'exercer :
Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit ou moins nette ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément.
Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée,
En vain, vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre et le tour vicieux :
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
O vous qui dédaignez ces avis salutaires,
Redoutez du public les jugements sévères.

(Boileau, *Art poétique*, chant Ier.)

LIVRE PREMIER.

ORTHOGRAPHE DE PRINCIPES.

L'orthographe de principes a pour but de déterminer, au moyen de quelques changements qu'on fait subir aux finales des mots : *le nombre* dans les substantifs, *le genre* et *le nombre* dans les adjectifs, l'article et les pronoms ; *la personne, le nombre, le temps* et *le mode* dans les verbes ; *le genre* et *le nombre* dans les participes. Quant aux adverbes, aux prépositions, aux conjonctions et aux interjections, nous savons que ces mots sont invariables de leur nature.

Nous allons étudier les dix parties du discours au double point de vue de l'orthographe de principes et de leur signification idéologique.

CHAPITRE PREMIER. — DU SUBSTANTIF.

Les vers de l'exemple précité renferment vingt-six substantifs, savoir : *Boileau, vers, art, loi, style, idée, expression, mot, écrit, langue, excès, son, terme, tour, esprit, barbarisme, solécisme, auteur, écrivain, avis, public* et *jugement. Vers, art, mot* et *langue* sont employés deux fois.

Mais tous ces mots ne sont pas substantifs au même titre. Les uns tombent sous nos sens extérieurs, comme : *Boileau, vers, mot, écrit, son, auteur* et *écrivain ;* les autres sous notre sens intérieur, tels que : *art, loi, style, idée, expression, langue, excès, terme, tour, esprit, barbarisme, solécisme, avis, public* et *jugement.*

Boileau est un nom d'homme ; *vers,* un assemblage de mots mesurés et cadencés selon certaines règles qui tombent sous le sens de la vue; il en est de même d'un *écrit* et d'un *mot* qui sont une réunion de lettres ; *son* est un bruit qui frappe l'organe de l'ouïe ; *auteur* et *écrivain,* sont des êtres qu'on voit, qu'on peut toucher.

Un seul est *propre* et ne convient qu'à Boileau, l'auteur de l'*Art*

poétique; les autres sont *communs*, c'est à-dire qu'ils s'appliquent à toutes sortes de vers, d'écrits, de mots, de sons, d'auteurs et d'écrivains. Tous ces substantifs sont dits *matériels* ou *physiques.*

Art est la méthode qu'on emploie pour faire un ouvrage quel qu'en soit l'objet; *loi* est la règle qui ordonne ou défend certaines choses; *style* est employé pour la manière plus ou moins élégante dont nous revêtons nos pensées; *idée* est une image des sensations perçues par l'esprit; *expression*, les termes et les tours dont on se sert pour rendre ce qu'on veut dire; *langue*, ne signifie point ici cette partie de la bouche des animaux, mais l'idiome et les façons de parler dont se sert une nation; *excès*, ce qui excède les bornes de la raison; *terme*, diction, expression; *tour*, non point ici la machine à tourner, ou l'édifice qui porte ce nom, mais bien la manière dont on exprime ses pensées; *barbarisme*, faute de diction, faute de langue; *solécisme*, faute contre la syntaxe; *esprit*, facilité de conception, vivacité de l'imagination; *avis*, et *jugements*, opinion, sentiment; *public*, le peuple en général.

Tous ces substantifs n'ont d'autre existence que dans notre esprit et n'affectent point nos sens physiques, en sorte qu'ils sont dits à juste titre, substantifs *immatériels* ou *métaphysiques.* Ils sont tous substantifs communs.

Ainsi, d'après ce qui précède, nous concluerons que le substantif, soit physique, soit métaphysique, est un mot qui désigne un être ou un objet qui existe dans la nature ou dans notre esprit, et ne représente qu'un seul et même être, qu'une seule et même chose.

Cependant, il est parmi les substantifs communs des mots qui révèlent à l'esprit une idée de pluralité, d'une collection de plusieurs personnes ou de plusieurs choses. Exemples :

La multitude des hommes qui environnent les princes *est* cause.
La foule des humains *est vouée* au malheur.
Ce reste de fuyards *sera* fait prisonnier.

> *La plupart* emportés d'une fougue insensée
> Toujours loin du droit sens *vont* chercher leur pensée.

Une troupe de nymphes *étaient assises* auprès d'elle.

La multitude, la foule, ce reste, la plupart, une troupe, sont des *substantifs collectifs*

On voit par ces exemples que le substantif collectif veut que les mots qui le suivent soient quelquefois au *singulier*, quelquefois au *pluriel*. Dans le premier cas, il est dit *général*, dans le second, *partitif*.

Le collectif général représente une collection entière, comme *la multitude des hommes*, pour la généralité des hommes ; *la foule des humains*, pour la généralité des humains ; *ce reste de fuyards*, pour tout ce qui reste de fuyards.

Le collectif partitif représente une collection partielle ; comme *la plupart emportés* pour une partie des hommes ; *une troupe de nymphes*, c'est-à-dire une partie des nymphes.

En général, un collectif est dit partitif, lorsqu'il est précédé de *un, une*.

Les substantifs varient en *genre* et en *nombre* : d'où les deux numéros suivants :

N° Ier. Du Genre. — Les substantifs sont masculins ou féminins, selon qu'ils représentent des êtres mâles ou femelles : comme *Boileau*, *Marie*, *lion*, *lionne*. Sont encore masculins ou féminins, les objets que l'usage a fait de l'un ou l'autre genre, tels que *vers*, *art*, *style*, *mot*, *écrit*, etc., qui sont masculins, et *loi*, *idée*, *expression*, *langue*, etc., qui sont féminins. Bien qu'on puisse déterminer le genre des substantifs à l'aide de règles, comme elles sont très-nombreuses et soumises à beaucoup d'exceptions, et que, d'ailleurs, les Français éprouvent peu de difficultés à cet égard, c'est aux dictionnaires et à l'usage que nous renverrons l'élève pour la connaissance du genre des substantifs.

Il est quelques substantifs qui sont masculins ou féminins, selon qu'on les emploie dans un sens ou dans l'autre ; mais comme cette exception est plutôt du ressort de la syntaxe que de l'orthographe de principes, c'est au IIIe livre qu'il en sera question.

N° IIe. Du Nombre. — L'idée d'unité et de pluralité se révèle dans les substantifs par une forme particulière qui affecte leurs terminaisons. Ainsi *vers*, *art*, *loi*, *style*, *idée*, *expression*, *mot*, *écrit*, *langue*, *excès*, *son*, *terme*, *tour*, *esprit*, *barbarisme*, *solécisme*, *auteur*, *écrivain*, *avis*, *public* et *jugement*, au singulier, font au pluriel *vers*, *arts*, *lois*, *styles*, *idées*, *expressions*, *mots*, *écrits*, *langues*, *excès*, *sons*,

termes, tours, esprits, barbarismes, solécismes, auteurs, écrivains, avis et *jugements ; public* n'a point de pluriel. En sorte qu'on peut dire que le pluriel des substantifs se forme en ajoutant un *s* au singulier, à moins que celui-ci ne soit lui-même terminé par un *s*, comme *vers, excès, avis.* Cependant, comme il y a quelques substantifs qui suivent une autre loi, nous allons donner les règles qui servent à former le pluriel, le singulier étant connu.

Tout substantif terminé au singulier par

1° s, x ou z, s'écrit de même au pluriel . . Ex.: *Excès, noix, nez*, pluriel, *excès, noix, nez.*

2° AU, EU, au pluriel prend. . . . x. . . . Ex.: *Étau, feu*, plur., *étaux, feux.*

3° OU, au pluriel prend. . . . . . s. . . . . Ex.: *Cou*, pluriel, *cous.*

4° AL, au pluriel change *al* en. . . AUX. . . Ex.: *Cheval*, plur., *chevaux.*

5° AIL, au pluriel prend. . . . . . s. . . . . Ex.: *Éventail*, plur., *éventails.*

6° Tout substantif non terminé au singulier par une des cinq finales précédentes, au pluriel prend s. Ex : *Art, style*, etc., pluriel, *arts, styles.*

EXCEPTIONS AUX SIX NUMÉROS PRÉCÉDENTS.

1°, 2° Point d'exception.

3° *Bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, font au pluriel *bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, joujoux* et *poux.*

4° *Aval* (endossement d'un billet), *bal, cal* (durillon), *cantal* (fromage), *carnaval, chacal* (et autres noms d'animaux à l'exception de *cheval*), *nopal* (plante), *pal* et *régal*, font au pluriel *avals, bals, cals, cantals, carnavals, chacals, nopals, pals* et *régals.*

5° *Ail, bail, corail, émail, plumail, soupirail, travail* et *ventail*, font au pluriel *aulx, baux, coraux, émaux, plumaux, soupiraux, travaux* (1) et *ventaux.* — *Bétail* et *bercail* n'ont point de pluriel. *Accordailles, broussailles, entrailles, fiançailles, funérailles,* n'ont point de singulier.

6° *Aïeul, ciel, œil*, font au pluriel *ayeux* (2), *cieux* (3), *yeux* (4). —

(1) *Travail*, machine à ferrer les chevaux vicieux, fait au pluriel *travails.*

(2) *Aïeul* fait au pluriel *aïeuls* quand il désigne le grand-père paternel ou le grand-père maternel.

(3) *Ciel* fait au pluriel *ciels*, dans ciels de tableaux, de lit, de carrière, et dans le sens de température, de climat. Ex.: L'Italie est sous l'un des plus beaux *ciels* de l'Europe.

(4) *Œil* fait au pluriel *œils* pour désigner une petite lucarne de forme elliptique. Ex.: Des *œils* de bœuf.

Ancêtres, *annales*, *armoiries*, *arrivages*, *bestiaux*, *doléances*, *frais* (dépenses, avances), *instances*, *matériaux*, *mânes*, *mœurs*, *obsèques*, *pleurs* (1), *prémices*, *proches* (parents), *ténèbres*, *vitraux*, *vivres*, *vêpres*, etc., etc., n'ont point de singulier.

L'usage permet de supprimer le *t* avant l'*s* dans les substantifs terminés en *ant* et *ent*. Ex.: *Un diamant*, *des diamans*, *un enfant*, *des enfans*, *un présent*, *des présens*, excepté lorsque le substantif n'a qu'une syllabe. Dans tous les cas, il est mieux de se conformer à la règle.

Quelques substantifs forment leur pluriel d'après d'autres lois; mais comme la raison sur laquelle on s'appuie appartient à la syntaxe, nous renvoyons encore tout ce que nous avons à dire sur ce sujet au IIIe livre.

CHAPITRE II. — DE L'ARTICLE.

Le, *la*, *l'*, *les*, *du*, *au*; dans *le* tour, *le* terme, *la* langue, *l'*auteur, *l'*orgueilleux solécisme, *l'*expression, *les* lois, *les* mots, *les* jugements, *du* public, *au* public, sont des articles, les uns simples, tels que *le*, *la*, *l'*, *les*; les autres composés, comme *du* pour *de le*, au singulier, au pluriel *des* pour *de les*, et *au* pour *à le* au singulier, *aux* pour *à les* au pluriel.

L'article indique que le substantif est pris dans un sens déterminé. En effet, dans *le* terme, *le* tour, *la* langue, *l'*auteur, *l'*orgueilleux solécisme, *l'*expression, *les* lois, *les* mots, *les* jugements et *du* public, les substantifs par le fait seul de l'article cessent d'être envisagés d'une manière vague ou trop générale.

Le substantif déterminé par l'article peut, à l'aide des mots qu le suivent, désigner un genre, une espèce, ou bien un seul individu.

Ainsi, dans *l'homme est mortel*, l'homme désigne tous les hommes, la totalité du genre homme; dans *l'homme à grandes passions est rarement heureux;* ici, l'homme signifie une espèce d'homme, c'est-à-dire tous les hommes à grandes passions; enfin, dans *l'homme que j'ai vu ce matin*, l'homme désigne un seul individu.

Le s'emploie devant les substantifs au masculin singulier com-

(1) Bossuet a dit *pleur* éternel.

mençant par une consonne ou un *h* aspiré. Ex.: *le* terme, *le* tour, *le* hameau.

La s'emploie devant les substantifs au féminin singulier commençant par une consonne ou un *h* aspiré. Ex.: *la* langue, *la* hache.

L' s'emploie devant les substantifs masculins et féminins au singulier commençant par une voyelle ou un *h* muet. Ex.: *l'*expression, *l'*auteur, *l'*homme.

Les s'emploie devant les substantifs masculins et féminins au pluriel commençant par une consonne ou une voyelle. Ex.: *les* mots, *les* lois, *les* expressions, *les* hommes.

Du, *au* s'emploient devant les substantifs au masculin singulier commençant par une consonne ou un *h* aspiré. Ex.: *du* public, *au* public; *du* hameau, *au* hameau.

Des, *aux* s'emploient devant les substantifs masculins et féminins au pluriel commençant par une consonne ou une voyelle. Ex.: *des* mots, *aux* mots; *des* lois, *aux* lois; *des* idées, *aux* idées.

Ce n'est pas seulement devant les substantifs qu'on emploie l'article, mais encore devant les adjectifs, les infinitifs et les mots invariables pris substantivement, c'est-à-dire à la manière des substantifs. Ex.: *Le* beau, *le* vrai; *le* déjeuner, *le* dîner; *les* car, *les* si, *les* comment, etc.

CHAPITRE III. — DES ADJECTIFS.

Les mots *beaux*, *poétique*, *énergique*, *obscure*, *nette*, *pure*, *grands*, *sacrée*, *mélodieux*, *impropre*, *vicieux*, *pompeux*, *ampoulé*, *orgueilleux*, *divin*, *méchant*, *salutaires* et *sévères*, que nous trouvons dans l'exemple (page 7), se rapportent aux substantifs : *Vers*, *art*, *style*, *idée*, *expression*, *langue*, *son*, *terme*, *tour*, *barbarisme*, *solécisme*, *auteur*, *écrivain*, *avis* et *jugements*, ils modifient ceux-ci, tout en s'accordant en genre et en nombre avec eux. On les appelle *adjectifs qualificatifs*.

Si l'on disait seulement *Boileau trace en vers*, le substantif *vers* ne serait pas qualifié comme quand on dit : *Boileau trace en* beaux *vers*. L'adjectif *poétique* qualifie *l'art* dont il s'agit, ainsi qu'*énergique* qualifie *style*. *Obscure* exprime la manière d'être de *l'idée*,

comme *nette* et *pure* celle d'*expression. Excès* est qualifié par *grands; son* par *mélodieux; tour* l'est par *vicieux,* comme *terme* par *impropre; barbarisme* et *solécisme* le sont par *pompeux* et *orgueilleux; divin,* qualifie *auteur; méchant,* qualifie *écrivain; salutaires* et *sévères,* qualifient *avis* et *jugements; sacrée* exprime la manière d'être de la *langue.*

Ainsi, d'après ce qui précède, on voit que l'adjectif se rapporte toujours à un substantif exprimé dans la phrase.

Quelquefois l'adjectif remplit les fonctions d'un substantif, et alors il est précédé de *l'article.*

Mais ici, comme dans :

> *Le vrai* peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
> Il faut préférer *l'utile à l'agréable.*

Le vrai, l'utile, l'agréable sont pour *l'objet* vrai, *l'objet* utile, *l'objet* agréable. Donc, dans ce cas, l'adjectif se rapporte à un substantif sous-entendu.

Les substantifs deviennent de véritables adjectifs, lorsqu'ils servent à qualifier les substantifs. Ex.: *Cet homme est un César, un Démosthène. Il était roi, il devint berger. César, Démosthène, roi* et *berger* sont employés ici à la manière des adjectifs.

On trouve souvent deux adjectifs de suite sans substantif exprimé, comme *une fausse dévote.* Dans ce cas, le premier qualifie le second : *Une femme dévote faussement.*

Lorsque l'adjectif est uni par un trait d'union à un autre adjectif, il est dit composé. Ex.: *Ivre-mort.*

Il y a des adjectifs qui dérivent des verbes, ainsi que nous le verrons au *participe,* tels que : *frappant, révérée,* etc., qui viennent de *frapper, révérer,* etc.

L'adjectif a trois degrés : le *positif,* le *comparatif* et le *superlatif.*

1° Le positif exprime la qualité pure et simple; c'est l'adjectif tel qu'il se trouve dans le dictionnaire. Ex.: *Beau.*

2° Le comparatif exprime la qualité avec comparaison; c'est l'adjectif précédé de *plus, moins, aussi, autant,* suivi de *que.* Ex.: *Plus beau que, moins beau que, aussi beau que, autant estimé que. Meilleur, moindre* et *pire* sont les seuls comparatifs d'un seul mot; leur positif est *bon, petit, mauvais.*

3° Le superlatif exprime la qualité portée au plus haut degré; c'est l'adjectif précédé de *le plus, la plus, les plus, le moins, la moins, les moins,* etc., et suivi de *de.* Ex.: *Le plus beau de, la plus belle de, le moins beau de, la moins belle de. Amplissime* et quelques mots en *issime* sont les seuls superlatifs d'un seul mot.

Beaux, mélodieux, vicieux, pompeux, orgueilleux, divin, méchant, poétique, énergique, ampoulé, impropre, salutaires et *sévères,* s'accordent, comme nous l'avons vu, avec *vers, son, tour, barbarisme, solécisme, auteur, écrivain, art, style, vers, terme, avis* et *jugements,* tous substantifs masculins; les uns au singulier, tels que : *son, tour, barbarisme, solécisme, auteur, écrivain, art, style, vers, terme,* et les autres au pluriel, comme *vers, avis* et *jugements.*

Obscure, nette, pure et *sacrée* s'accordent avec les substantifs féminins *idée, expression* et *langue.* Ces derniers adjectifs s'écriraient obscur, net, pur et sacré, si les substantifs auxquels ils se rapportent étaient masculins. *Beaux, salutaires* et *sévères* s'écriraient *beau, salutaire* et *sévère,* si leurs substantifs étaient au singulier.

Beau, mélodieux, vicieux, pompeux, orgueilleux, divin, méchant, ampoulé, s'écriraient : *belle, mélodieuse, pompeuse, orgueilleuse, divine, méchante, ampoulée,* si les substantifs auxquels ils se rapportent étaient au féminin.

Poétique, énergique, impropre, salutaire et *sévère* ne changent point leur finale, quel que soit le genre du substantif.

Il suit de là que la terminaison de l'adjectif varie quant au genre, et de plus quant au nombre de son substantif. Nous allons, dans les deux numéros suivants, donner les règles pour déterminer le *genre* et le *nombre* dans les adjectifs.

N° I[er]. Du Genre. — Le masculin étant donné, on forme le féminin de la manière suivante :

Si l'adjectif est terminé par

1° e muet, le féminin est semblable. . Ex.: *Salutaire,* féminin, *salutaire.*
2° f, *f* se change en . . . ve . . . . . Ex.: *Bref,* féminin, *brève.*
3° s, *s* se change en . . . se ou sse (1) E.: *Gris*, *gros*, féminin, *grise*, *grosse.*

(1) On met *sse* lorsque le féminin n'a pas le son du *z.*

Si l'adjectif est terminé par

4° X, *x* se change en . . SE. . . . . Ex.: *Mélodieux*, féminin, *mélodieuse*.

5° EL ou EIL, *el* et *eil* se changent en. . . ELLE ou EILLE. . Ex.: *Tel*, *pareil*, féminin, *telle*, *pareille*.

6° EN, *en* se change en ENNE . . . . . . Ex.: *Chrétien*, féminin, *chrétienne*.

7° ET, *et* se change en ETTE . . . . . . Ex.: *Net*, féminin, *nette*.

8° ON, *on* se change en ONNE . . . . . . Ex.: *Bon*, féminin, *bonne*.

9° EUR (1), le féminin est semblable. . . . Ex.: *Auteur*, féminin, *auteur*.

10° EUR (2), *eur* se change en . . . . EUSE . . . . Ex.: *Boudeur*, féminin, *boudeuse*.

11° TEUR (3), *teur* se change en . . . . . . TRICE. . . . . . Ex.: *Admirateur*, féminin, *admiratrice*.

12° ÉRIEUR, *érieur* se change en . . . . . . ÉRIEURE . . . . Ex.: *Extérieur*, féminin, *extérieure*.

13° Si l'adjectif est terminé par une finale autre que les précédentes, on ajoute un E muet au féminin. Ex.: *Sacré*, *grand*, etc., féminin, *sacrée*, *grande*, etc.

EXCEPTIONS AUX TREIZE NUMÉROS PRÉCÉDENTS.

1° *Diable, ivrogne, maître, mulâtre, pauvre, Suisse, traître;* féminin : *Diablesse, ivrognesse, maîtresse, mulâtresse, pauvresse, Suissesse, traîtresse.*

2° Point d'exception.

3° *Absous, dispos, dissous, frais, résous* (brouillard résous en pluie), *tiers;* féminin : *Absoute, dissoute, fraîche, tierce; dispos* et *résous* n'ont point de féminin.

4° *Doux, faux, préfix, roux, vieux;* féminin : *Douce, fausse, préfixe, rousse, vieille.*

5° et 6° Point d'exception.

7° *Complet, discret, inquiet, replet, secret;* féminin : *Complète, discrète, inquiète, replète, secrète.*

8° Point d'exception.

---

(1) Exprimant des professions exercées par des hommes.
(2) Lorsque *eur* est convertible d'*eur* en *ant*. Ex.: *Boudeur, boudant*.
(3) Lorsque *teur* n'est point convertible en *tant*, on ne peut pas dire *admiratant*.

9° *Ambassadeur, empereur, majeur, meilleur, mineur ;* féminin : *Ambassadrice, impératrice, majeure, meilleure, mineure.*

10° *Bailleur, chasseur, défendeur, demandeur, devin, gouverneur, pécheur, vengeur ;* féminin : *Bailleresse, chasseresse* (1), *défenderesse, demanderesse, devineresse, gouvernante, pécheresse* (2), *vengeresse.*

11° *Débiteur, enchanteur, exécuteur, inspecteur, inventeur, persécuteur, serviteur ;* féminin : *Débitrice, enchanteresse, exécutrice, inspectrice, inventrice, persécutrice, servante.*

12° Point d'exception.

13° *Ammoniac, blanc, caduc, franc, grec, public, sec, turc;* féminin : *Ammoniaque, blanche, caduque, franche, grecque, publique, sèche, turque. — Gentil, nul;* féminin : *Gentille, nulle. — Bénin, malin;* féminin : *Bénigne, maligne. — Bellot, sot, vieillot;* féminin : *Bellotte, sotte, vieillotte. — Beau, jumeau, nouveau;* féminin : *Belle, jumelle, nouvelle. — Coi* (tranquille), *favori, long, oblong, fou* (3), *mou, paysan;* féminin : *Coite, favorite, longue, oblongue, folle, molle, paysanne. — Fat* n'a point de féminin.

N° 2. Du Nombre. — Le pluriel, dans les adjectifs, se forme d'après les règles suivantes :

Tout adjectif terminé au singulier par

1° al, fait au pluriel.	aux . . .	Ex.: *Égal*, pluriel, *égaux.*
2° au, eu, fait au pluriel	aux, eux.	Ex.: *Beau*, *Hébreu*, pluriel, *beaux*, *Hébreux.*
3° s ou x, fait au pluriel.	s ou x. .	Ex.: *Gris*, *mélodieux*, pluriel, *gris*, *mélodieux.*
4° Tout adjectif terminé au singulier par une finale autre que les précédentes, au pluriel prend	s.	Ex.: *Bon*, pluriel, *bons.*

EXCEPTIONS AUX QUATRE NUMÉROS PRÉCÉDENTS.

1° *Amical, austral, colossal, fatal, filial, final, frugal, glacial, idéal, initial, jovial, lingual, labial, médial, nasal, naval, pascal, théâtral,* prennent au pluriel un *s*. Cependant on dit les *os nasaux.*

Bénéficial, boréal, canonial, diagonal, diamétral, expérimental, instru-

(1) Style poétique.
(2) Sujette au péché.
(3) On écrit *bel, fol, mol, nouvel* devant un substantif masculin commençant par une voyelle ou un *h* muet, *un bel, un fol, un mol, un nouvel enfant; un bel, un fol, un mol, un nouvel homme.*

2*

mental, lustral, médicinal, mental, natal, oral, paroissial, pastoral, patronal, sentimental, virginal, vocal, n'ont point de pluriel au masculin.

2° *Bleu,* pluriel *bleus.*

3° Les adjectifs en *ant* et en *ent* suppriment le *t* avant l'addition de l'*s*, à moins qu'ils ne soient que d'une syllabe. Toutefois, comme nous l'avons dit au nombre des substantifs, il est mieux de ne supprimer le *t* dans aucun cas.

Dans les vers de Boileau, que nous avons cités, on remarque des mots tels que *son, un, cet, notre, vos, mon, ces,* qui sont pareillement unis aux substantifs *art, style, idée, écrits, excès, son, esprit, barbarisme, vers, mot, écrivain* et *avis.* Ils sont aussi adjectifs, mais à des titres différents que les *adjectifs qualificatifs.* Les uns indiquent que le substantif est possédé. Ex.: *Son art, notre idée, vos écrits, vos excès, mon esprit.* Les autres, qu'il est nombré. Ex,: *Un style, un son, un barbarisme, un vers, un mot, un écrivain;* ou démontré. Ex.: *Cet art, ces avis;* ou même pris dans un sens indéfini.

De là nous conclurons qu'indépendamment des adjectifs qualificatifs, il y a quatre sortes d'adjectifs, dits : *possessifs, numératifs, démonstratifs* et *indéfinis.*

Examinons chacun de ces adjectifs en particulier.

1° Adjectifs possessifs. — L'adjectif possessif, comme son nom l'indique, marque la possession. On se sert de *mon, ton, son,* pour le masculin singulier, de *ma, ta, sa,* pour le féminin singulier; de *notre, votre, leur,* pour le singulier des deux genres, et de *mes, tes, ses, nos, vos, leurs,* pour le pluriel.

Mon, ton, son, bien que déterminant le substantif masculin, se placent devant le substantif féminin, au lieu de *ma, ta, sa,* lorsque ce dernier commence par une voyelle ou un *h* muet. Ex.: *Mon absence, son habileté.*

2° Adjectifs numératifs. — Les adjectifs numératifs sont appelés *cardinaux* et *ordinaux.* Cardinaux, lorsqu'ils expriment le nombre, la quantité, tels que : *Un, deux, trois,* etc.; ordinaux, lorsqu'ils marquent l'ordre, le rang, comme *le premier, le second, le troisième,* etc.

3° Adjectifs démonstratifs. — L'adjectif démonstratif ajoute au substantif une idée d'indication. On se sert de *ce, cet,* devant le

masculin singulier; de *cette*, devant le féminin singulier; et de *ces*, devant les substantifs pluriels des deux genres.

Ce s'emploie devant un substantif commençant par une consonne ou un *h* aspiré, *cet* devant un substantif commençant par une voyelle ou un *h* muet. Ex.: *Ce soldat, ce hameau; cet enfant, cet homme.*

4° Adjectifs indéfinis. — L'adjectif indéfini indique que le substantif est pris dans un sens général : *aucun, chaque, même, nul, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout,* sont des adjectifs indéfinis. Ex. : *aucun homme, chaque homme, le même homme, plusieurs hommes, quel homme, un homme quelconque, quelque homme, tel homme, tout homme.*

CHAPITRE IV. — DES PRONOMS.

On trouve dans les mêmes vers de Boileau des mots tels que : *ceux, qui, s', la, ce, que, on, le* et *vous,* comme dans : dit à *ceux qui* voudraient *s'*exercer; l'expression *la* suit; *ce que* l'*on* conçoit bien; et les mots pour *le* dire; que la langue *vous* soit toujours sacrée; en vain *vous me* frappez d'un son mélodieux; ô *vous qui* dédaignez ces avis: ces mots remplacent les noms, en remplissent les fonctions, et, par cette raison, s'appellent *pronoms.* On les emploie dans le discours, afin d'éviter la répétition trop fréquente du substantif. Ils servent à distinguer la personne qui parle, celle à laquelle on parle, et celle dont on parle; d'où la première, la seconde et la troisième personne. Il y a cinq sortes de pronoms : *personnels, relatifs, possessifs, démonstratifs* et *indéfinis.*

1° Pronoms personnels. — *Je, me, moi,* pluriel *nous,* s'emploie pour la première personne; *tu, te, toi,* pluriel *vous,* pour la deuxième; *il, elle,* pluriel *ils, elles; le, la,* pluriel *les* (1); *se, soi, lui, en, y,* pluriel *se, eux, leur, en, y,* pour la troisième.

Les pronoms personnels se rapportent aux personnes et aux choses; ainsi dans ces vers :

(1) *Le, la, les,* pronoms, accompagnent le verbe; *le, la, les,* articles, le substantif.

Dit à ceux qui voudraient à cet art *s*'exercer.

S' pour *se* (1), pluriel *eux*. Dit à ceux qui voudraient exercer *eux*.

L'expression *la* suit ou moins nette ou plus pure.

La pour l'*idée*. L'expression suit l'*idée* ou moins nette ou plus pure.

Ce que l'on conçoit bien *s*'énonce clairement

S' pour *se, soi*. Ce que l'on conçoit bien énonce *soi* clairement.

Et les mots pour *le* dire arrivent aisément.

Le pour l'*objet*. Et les mots pour dire l'*objet* arrivent aisément.

En vain *vous me* frappez d'un son mélodieux.

Vous pour *poëtes*, *me* pour *Boileau*. En vain *poëtes*, frappez *Boileau* d'un son mélodieux.

Est toujours, quoi qu'*il* fasse, un méchant écrivain.

Il pour *auteur*. Est toujours, quoi que l'*auteur* fasse, un méchant écrivain.

O *vous* qui dédaignez ces avis salutaires.

Vous pour *écrivains*. O *écrivains* qui dédaignez ces avis salutaires.

Dans vos plus grands excès *vous* soit toujours sacrée.

Vous pour *à vous, poëtes*. Dans vos plus grands excès soit toujours sacrée *à vous*, *poëtes*.

2° Pronoms relatifs. — *Qui, que, quoi, dont, lequel, laquelle, lesquelles,* sont des pronoms relatifs; ils ont une relation intime avec le substantif et en rappellent l'idée. C'est pour cette raison qu'ils ne peuvent se rapporter qu'à un substantif précédemment exprimé ou sous-entendu. Ainsi dans ces vers :

Dit à ceux *qui* voudraient à cet art s'exercer.

Qui pour *poëtes*, lesquels *poëtes*. Dit à ceux (poëtes) lesquels *poëtes* voudraient, etc.

Ce *que* l'on conçoit bien s'énonce clairement.

Que pour *laquelle chose*. Ce (la chose), *laquelle* on conçoit bien s'énonce clairement.

O vous *qui* dédaignez ces avis salutaires.

Qui pour *lesquels*. O poëtes *lesquels* dédaignez ces avis salutaires.

---

(1) *J', t', m', l', s'*, devant une voyelle.

Comme on le voit, *qui*, *que*, peuvent toujours se traduire par *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*. Lorsque *qui*, *que*, *quoi*, *lequel*, sont au commencement d'une phrase, ils n'ont point de rapport à un nom qui précède, comme dans : *Qui vient? Que voulez-vous? Quoi, vous êtes dévot et vous vous emportez, lequel des deux?*

3° Pronoms possessifs. — *Le mien*, *le nôtre*; féminin *la mienne*, *la nôtre*; pluriel *les miens*, *les nôtres*, *les miennes*, *les nôtres* pour la première personne. *Le tien*, *le vôtre*; féminin *la tienne*, *la vôtre*; pluriel *les tiens*, *les vôtres*, *les tiennes*, *les vôtres* pour la deuxième. *Le sien*, *le leur*; féminin *la sienne*, *la leur*; pluriel *les siens*, *les leurs*, *les siennes*, *les leurs* pour la troisième, sont des pronoms possessifs.

4° Pronoms démonstratifs. — *Ce*, *celui*, *ceux*; *celle*, *celles*; *celui-ci*, *ceux-ci*; *celle-ci*, *celles-ci*; *celui-là*, *ceux-là*; *celle-là*, *celles-là*; *ceci*, *cela*, sont des pronoms démonstratifs. Ils rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée d'indication, de démonstration.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

Ce pour *cette chose*. *Cette chose*, laquelle on conçoit bien s'énonce clairement.

Oui, *c*'est (1) Agamemnon, *c*'est ton roi qui t'éveille.

Ce pour *cet homme*. Oui, *cet homme* est Agamemnon, *cet homme* est ton roi, lequel, etc.

5° Pronoms indéfinis. — *Autrui*, *chacun*, *l'un* et *l'autre*, *l'un l'autre*, *on*, *personne* sont des pronoms indéfinis. Ils rappellent l'idée du substantif d'une manière vague comme dans :

Ce que l'*on* conçoit bien s'énonce clairement.

On pour *un homme*, *un auteur*, *un écrivain*, *un poëte*. Cette chose, laquelle *un homme* conçoit bien s'énonce clairement.

CHAPITRE V. — DU VERBE.

Nous voyons dans l'exemple, page 7, des mots tels que : *trace*, *écrire*, *dit*, *voudraient*, *exercer*, *apprenez*, *penser*, *est*, *suit*, *conçoit*,

---

(1) *C'*, devant une voyelle.

énonce, dire, arrivent, soit, frappez, admet, faire, dédaignez et *redoutez* qui expriment les uns l'affirmation, comme *est, soit,* et tous les autres l'action. Tous ces mots sont des *verbes.*

Le verbe, dit Levisac, est le lien de nos pensées; il a seul la propriété, non-seulement de manifester la manière et la forme de celles-ci, mais de marquer le rapport qu'elles ont au passé, au présent et au futur. Sa fonction est d'exprimer des actions, des passions et des sensations. Mot unique par l'étendue de ses propriétés, il est l'âme de nos discours, et ce n'est que par son moyen que nous pouvons faire connaître le degré de convenance et de disconvenance que nous découvrons entre les objets que nous comparons.

Bien que le verbe, en général, marque l'action, il est incontestable qu'il est affirmatif; car dans tout verbe apparaît constamment le verbe *Être,* le seul qui soit réellement affirmatif et, partant, il est le seul, l'unique verbe, puisque tous les autres le renferment en eux.

Ainsi, quand on dit : *Boileau trace en beaux vers les lois de bien écrire; dit à ceux qui voudraient à cet art s'exercer;* c'est comme s'il y avait : *Boileau est traçant en beaux vers, les lois d'être écrivant bien; est disant à ceux qui seraient voulant être exerçant eux à cet art.* Dans toutes ces phrases on voit apparaître le verbe *être* ou l'un de ses temps suivi d'un adjectif en *ant.*

On distingue dans tout verbe le mot primordial, comme *tracer, écrire, dire, vouloir, apprendre, penser, exercer, être, suivre, énoncer, concevoir, arriver, révérer, être, frapper, admettre, faire, dédaigner* et *redouter.* Ce mot primordial s'appelle l'infinitif : chacun de ces infinitifs subit des changements dans la forme au point de vue : 1° *du mode ;* 2° *du temps ;* 3° *de la personne,* et 4° *du nombre.* Examinons chacun de ces quatre cas.

Ier Du mode. — Le mode est la manière, la forme que prend le verbe pour exprimer l'affirmation. Le mode est impersonnel, comme l'*infinitif,* ou personnel, comme l'*indicatif,* l'*impératif,* le *conditionnel* et le *subjonctif.* Donc, tout verbe a cinq modes.

1° *L'infinitif* exprime l'action d'une manière vague sans aucun rapport de temps, ni de personne, ni de nombre; ainsi : *tracer,*

écrire, dire, etc., signifient *être traçant, être disant, être écrivant*, et n'indiquent point si c'est moi ou un autre, un seul ou plusieurs qui font l'action, comme aussi si cette action est au passé, au présent ou au futur.

2° *L'indicatif* présente l'affirmation d'une manière définitive et absolue : *Boileau trace en beaux vers ;* il *dit à ceux qui voudraient*, etc. Ici, comme dans les modes suivants, le verbe n'exprime plus l'action d'une manière vague ; car c'est Boileau qui trace, c'est Boileau qui dit.

3° *L'impératif* est le mode du commandement, de la volonté ou du désir exprimés par un tiers. Dans ces vers : *Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. Apprenez* est voulu par Boileau, qui commande d'apprendre à penser à ceux qui voudraient s'exercer à l'art d'écrire.

4° *Le conditionnel* n'est plus une affirmation voulue, positive, indépendante, mais subordonnée, dépendante d'une supposition, enfin conditionnelle. Dans ce vers : *Dit à ceux qui voudraient à cet art s'exercer ; voudraient* donne pour sous-entente ; s'ils désiraient acquérir de la gloire.

5° *Le subjonctif* présuppose toujours un verbe antérieurement exprimé ou sous-entendu dans la phrase. Ce premier verbe doit exprimer le *désir*, la *crainte*, le *doute* ou quelque affection de l'âme. Quand on dit : Sans la langue, je ne crois pas que l'auteur le plus divin fasse un bon écrivain ; *fasse* est un subjonctif, parce qu'il est sous la dépendance de *je ne crois pas*, qui exprime le doute.

IIe DU TEMPS. — Ainsi que nous venons de le voir, le mode exprime la manière d'être de l'action dans le verbe.

Les quatre derniers modes sont soumis à la loi du temps, c'est-à-dire à l'époque où se passe l'action ; soit que celle-ci ait eu déjà lieu, qu'elle se passe au moment de la parole, ou qu'elle s'accomplisse plus tard ; d'où le *passé*, le *présent* et le *futur*.

PASSÉ. — Une action passée peut être considérée à divers points de vue de sa durée ;

1° Parfaitement à l'égard d'une autre action également passée, comme quand on dit : *J'avais écrit lorsque vous vîntes.* La première action est plus parfaitement passée que la deuxième . . . . . 1. PLUS-QUE-PARFAIT.

2° Antérieurement à une autre action passée, comme *J'eus écrit avant qu'il commençât.* La première est antérieure à la deuxième. . . . . 2. PASSÉ-ANTÉRIEUR.

3° Définitivement, comme *J'écrivis cette lettre l'an passé.* L'époque est entièrement écoulée, finie. 3. PASSÉ-DÉFINI.

4° Indéfiniment, comme *J'ai écrit cette lettre ce matin.* La journée n'est pas écoulée, donc le temps n'est pas défini . . . . 4. PASSÉ-INDÉFINI.

5° Simultanément à une action passée, comme : *J'écrivais lorsqu'il arriva* . . . . 5. IMPARFAIT.

PRÉSENT. — Une action faite au moment de la parole est au présent, comme *J'écris* . . . . 6. PRÉSENT.

FUTUR. — Une action qui doit avoir lieu à une époque où l'on n'est point encore, est au futur, comme lorsqu'on dit : *J'écrirai ma lettre* . . . . . 7. FUTUR.

Si le futur exprime une action antérieure à une action à venir, comme *J'aurai écrit lorsque vous viendrez.* La première action est future, mais antérieure à la deuxième. . . . . 8. FUTUR ANTÉRIEUR.

Ainsi, nous avons huit temps pour exprimer la même action mais ayant lieu à des époques différentes.

Quatre modes s'expriment à l'aide de ces huit temps :

1° L'Indicatif les emploie tous.

2° L'Impératif n'emploie que le *Présent.*

2° Le Conditionnel n'emploie que le *Présent* ou le *Passé.*

4° Le Subjonctif n'emploie que l'*Imparfait*, le *Présent*, le *Plus-que-parfait* et le *Passé.*

L'infinitif ne fait usage d'aucun de ces huit temps.

Les temps sont simples ou composés.

Les temps simples sont : le *Présent indicatif*, l'*Imperatif*, le *Passé défini*, l'*Imparfait indicatif*, l'*Imparfait* et le *Présent* du Subjonctif, le *Futur* et le *Conditionnel*, comme *j'ai*, *je suis*, *j'aime*, etc.

Les temps composés, sont : le *Passé indéfini*, le *Passé antérieur*, le *Plus-que-parfait indicatif*, le *Plus-que-parfait* et le *Passé* du subjonctif, le *Futur antérieur* et le *Conditionnel passé*, comme *j'ai aimé*, etc.

L'ordre dans lequel nous donnons ces temps est conforme à celui que nous avons adopté dans notre système conjugatif.

IIIe DE LA PERSONNE. — Il y a trois personnes : la première, qui parle, *j'écris;* la seconde, à qui l'on parle, *tu écris*, et la troisième, dont on parle, *il* ou *elle écrit.*

IVe DU NOMBRE. — Tout temps d'un verbe a deux nombres : le singulier et le pluriel, qui se rapportent aux trois personnes précédentes. Ainsi, pour le singulier on a : *J'écris, tu écris, il écrit* ou *elle écrit,* et pour le pluriel : *nous écrivons, vous écrivez, ils* ou *elles écrivent.*

On voit que la personne comme le nombre exige un changement dans la forme de la terminaison des temps d'un verbe, et, puisque chaque temps a trois formes pour le singulier et trois pour le pluriel, moins l'impératif qui n'en a qu'une pour le singulier et deux pour le pluriel, il en résulte que les huit temps donnent ensemble quarante-cinq finales distinctes.

La langue française compte quatre mille neuf cent seize verbes, tant *actifs* que *passifs, neutres, pronominaux* et *unipersonnels.* Définissons chacune de ces espèces de verbes :

1° LE VERBE ACTIF indique une action faite par le sujet, comme *je frappe ; je,* sujet, fait l'action. On reconnaît qu'un verbe est actif lorsque l'usage permet de mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose.* Ainsi *tracer, écrire, dire, exercer, vouloir, apprendre, penser, suivre, concevoir, énoncer, frapper, admettre, faire, dédaigner* et *redouter* sont des verbes actifs, attendu qu'on peut dire : tracer quelque chose, dire, apprendre, penser, concevoir, faire quelque chose ; exercer, frapper, admettre, suivre, dédaigner, redouter quelqu'un ou quelque chose. — Le verbe actif forme ses temps composés avec *avoir* : Ex. : *J'ai frappé.*

2° LE VERBE PASSIF indique une action soufferte par le sujet, comme *je suis frappé; je,* reçoit l'action; c'est le contraire du verbe actif. Il est formé du participe d'un verbe actif avec un temps du verbe *être.* Tout verbe actif peut devenir passif.

3° LE VERBE NEUTRE indique, comme le verbe actif, une action faite par le sujet. Ex. : *J'arrive ;* mais avec cette différence que l'usage ne permet pas de mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose.* On ne dit pas *arriver quelqu'un, marcher, mourir, quelqu'un* ou *quelque*

chose. Le verbe neutre forme ses temps composés avec *avoir* ou *être.* Ex.: *Je suis arrivé, j'ai dormi.*

4° LE VERBE PRONOMINAL est celui qui s'exprime avec deux pronoms à la même personne, comme *je m'abstiens, je me frappe.* — Il y a deux sortes de verbes pronominaux : 1° *Les verbes essentiellement pronominaux,* c'est-à-dire qui ne peuvent s'exprimer qu'avec deux pronoms, tel que *je m'abstiens;* on ne pourrait pas dire *j'abstiens;* et 2° *les verbes accidentellement pronominaux* qui peuvent s'exprimer avec un seul pronom. Ex.: *Je me frappe;* on peut dire *je frappe.*

5° LE VERBE UNIPERSONNEL est celui qui n'a que la troisième personne, précédée du pronom vague *il,* comme dans *il pleut.*

Les quatre mille neuf cent seize verbes de la langue française se divisent en quatre classes, savoir : en ER, en IR, en RE et en IRE, comme AIMER, FINIR, ROMPRE et SÉDUIRE (1).

Faire passer un verbe par toutes les formes qu'il affecte dans ses modes, ses temps, ses personnes et ses nombres, c'est ce qu'on appelle *conjuguer,* et comme nous avons quatre classes de verbes, il existe nécessairement quatre conjugaisons.

Pour conjuguer un verbe, il faut d'abord connaître ses racines; celles-ci étant trouvées, il ne reste plus qu'à les faire suivre des terminaisons indiquées au tableau pages 30 et 31, en plaçant devant ces racines les pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils.*

L'infinitif étant donné, on en déduit le participe présent, le participe passé et les quatre racines des temps simples.

Le participe présent s'obtient, si le verbe est en
ER, en changeant *er* en *ant.* Ex.: Aimer, aim*ant.*
IR, en changeant *r* en *ssant.* Ex.: Finir, fini*ssant.*
RE, en changeant *re* en *ant.* Ex.: Rompre, romp*ant.*
IRE, en changeant *re* en *sant.* Ex.: Séduire, sédui*sant.*

Le participe passé s'obtient, si le verbe est en
ER, en changeant *er* en *é.* Ex.: Aimer, aim*é.*
IR, en retranchant *r.* Ex.: Finir, fini.
RE, en changeant *re* en *u.* Ex.: Rompre, romp*u.*
IRE, en changeant *re* en *t.* Ex.: Séduire, sédui*t.*

---

(1) Nous avons compris les verbes en *oir* dans la classe des verbes en *ir.* Tous sont irréguliers.

Les quatre racines d'un verbe s'obtiennent :

Dans les verbes en ER, comme AIMER.	en retranchant	*er*	pour la	1re racine,	AIM.
		er		2e	AIM.
		er		3e	AIM.
	en prenant l'infinitif			4e	AIMER.
Dans les verbes en IR, comme FINIR.	en retranchant	*r*	pour la	1re racine,	FINI.
	en changeant	*r* en *ss*		2e	FINISS.
	en retranchant	*r*		3e	FINI.
	en prenant l'infinitif			4e	FINIR.
Dans les verbes en RE, comme ROMPRE.	en retranchant	*re*	pour la	1re racine,	ROMP.
		re		2e	ROMP.
	en changeant	*re* en *i*		3e	ROMPI.
	en retranchant	*e*		4e	ROMPR.
Dans les verbes en IRE, comme SÉDUIRE.	en retranchant	*re*	pour la	1re racine,	SÉDUI.
	en changeant	*re* en *s*		2e	SÉDUIS.
		re en *si*		3e	SÉDUISI.
	en retranchant	*e*		4e	SÉDUIR.

La 1re racine est pour le *présent indicatif* et l'*impératif* au singulier.

La 2e racine est pour le *présent indicatif* et l'*impératif* au pluriel, l'*imparfait indicatif* et le *présent du subjonctif.*

La 3e racine est pour le *passé défini* et l'*imparfait du subjonctif.*

La 4e racine est pour le *futur* et le *conditionnel.*

Quatre-vingt-trois verbes, non compris leurs composés et leurs dérivés, ne forment pas leurs racines d'après les principes que nous venons d'établir ; nous les appelons *irréguliers.* Nous donnons plus loin leurs racines, pages 34 et suivantes. Quoi qu'il en soit, à part quelques exceptions, leurs finales sont semblables à celles des verbes réguliers.

Au nombre des verbes irréguliers sont AVOIR et ÊTRE, dont nous allons donner d'abord la conjugaison, attendu qu'ils servent à former les temps composés de tous les autres verbes.

Avec le premier, le *passé indéfini*, le *passé antérieur,* le *plus-que-parfait indicatif*, le *plus-que-parfait* et le *passé du subjonctif*, le *futur antérieur* et le *conditionnel passé.*

Avec le second, les temps d'un verbe conjugué passivement.

AVOIR.

PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ
ayant.	**eu.**

PRÉSENT INDICATIF.

j'ai.	n. avons.
tu as.	v. avez.
il a.	ils ont.

IMPÉRATIF.

»	ayons.
aie.	ayez.

PASSÉ DÉFINI.	IMPARF. INDICATIF.
j'eus.	j'avais.
tu eus.	tu avais.
il eut.	il avait.
n. eûmes.	n. avions.
v. eûtes.	v. aviez.
ils eurent.	ils avaient.

IMPARF. DU SUBJ.	PRÉSENT DU SUBJ.
j'eusse (1).	j'aie (1).
tu eusses.	tu aies.
il eût.	il ait.
n. eussions.	n. ayons.
v. eussiez.	v. ayez.
ils eussent.	ils aient.

FUTUR PRÉSENT.	CONDITIONN. PR.
j'aurai.	j'aurais.
tu auras.	tu aurais.
il aura.	il aurait.
n. aurons.	n. aurions.
v. aurez.	v. auriez.
ils auront.	ils auraient.

AVOIR

CONJUGUÉ AVEC LE PARTICIPE D'UN VERBE

PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ
ayant aimé.	**avoir aimé.**

PASSÉ INDÉFINI.

j'ai	aimé.	n. avons	aimé.
tu as		v. avez	
il a		ils ont	

IMPÉRATIF.

manque.	manque.

PASSÉ ANTÉRIEUR.		PLUS-QUE-PARF. INDIC.	
j'eus	aimé.	j'avais	aimé.
tu eus		tu avais	
il eut		il avait	
n. eûmes		n. avions	
v. eûtes		v. aviez	
ils eurent		ils avaient	

PLUS-QUE-PARF. SUBJ.		PASSÉ DU SUBJONCTIF.	
j'eusse (1)	aimé.	j'aie (1)	aimé.
tu eusses		tu aies	
il eût		il ait	
n. eussions		n. ayons	
v. eussiez		v. ayez	
ils eussent		ils aient	

FUTUR ANTÉRIEUR.		CONDITIONNEL PASSÉ.	
j'aurai	aimé.	j'aurais	aimé.
tu auras		tu aurais	
il aura		il aurait	
n. aurons		n. aurions	
v. aurez		v. auriez	
ils auront		ils auraient	

Avoir, se conjugue aussi avec le participe du verbe *être;* Ex : *J'ai été, j'eus été, j'avais été, que j'eusse été, que j'aie été, j'aurai été, j'aurais été,* et avec le participe passé *aimé, j'ai été aimé,* etc.

Être, conjugué avec le participe d'un verbe actif, rend toujours celui-ci passif. Ex. : *Je suis aimé ; sois aimé, je fus aimé, j'étais aimé, que je fusse aimé,* etc. A moins que le pronom personnel fasse l'action, comme en parlant de guerriers : *Ils se sont combattus.*

Remarque. — Au présent indicatif, les trois personnes du singulier sont

(1) L'imparfait et le présent du subjonctif sont toujours précédés de *que*. Ex.: *Que j'eusse, que j'aie ; que je fusse, que je sois.*

ÊTRE.

PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ
étant.	été.

PRÉSENT INDICATIF.

je suis.	n. sommes.
tu es.	v. êtes.
il est.	ils sont.

IMPÉRATIF.

»	soyons.
sois.	soyez.

PASSÉ DÉFINI.	IMPARF. INDICATIF
je fus.	j'étais.
tu fus.	tu étais.
il fut.	il était.
n. fûmes.	n. étions.
v. fûtes.	v. étiez.
ils furent.	ils étaient.

IMPARF. DU SUBJ.	PRÉSENT DU SUBJ.
je fusse (1).	je sois (1).
tu fusses.	tu sois.
il fût.	il soit.
n. fussions.	n. soyons.
v. fussiez.	v. soyez.
ils fussent.	ils soient.

FUTUR PRÉSENT.	CONDITIONN. PR.
je serai.	je serais.
tu seras.	tu serais.
il sera.	il serait.
n. serons.	n. serions.
v. serez.	v. seriez.
ils seront.	ils seraient.

ÊTRE
CONJUGUÉ AVEC LE PARTICIPE D'UN VERBE

PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ
étant aimé.	**être aimé.**

PRÉSENT INDICATIF.

je suis tu es il est	aimé.	n. sommes v. êtes ils sont	aimés.

IMPÉRATIF.

» sois	aimé.	soyons soyez	aimés

PASSÉ DÉFINI.		IMPARFAIT INDICATIF	
je fus tu fus il fut	aimé.	j'étais tu étais il était	aimé.
n. fûmes v. fûtes ils furent	aimés.	n. étions v. étiez ils étaient	aimés.

IMPARF. DU SUBJONC.		PRÉSENT DU SUBJONC.	
je fusse (1) tu fusses il fût	aimé.	je sois (1) tu sois il soit	aimé.
n. fussions v. fussiez ils fussent	aimés.	n. soyons v. soyez ils soient	aimés.

FUTUR PRÉSENT.		CONDITIONNEL PRÉS.	
je serai tu seras il sera	aimé.	je serais tu serais il serait	aimé.
n. serons v. serez ils seront	aimés.	n. serions v. seriez ils seraient	aimés.

dans la première colonne, et les trois du pluriel, dans la deuxième, en sorte qu'on doit lire : *J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont; je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont.* — Il en est de même à *l'impératif*; le singulier est dans la première colonne, le pluriel, dans la deuxième. Ex. : *Aie, ayons, ayez; sois, soyons, soyez.*

Quant aux autres temps, conjuguez-les de la manière suivante : *j'eus, je fus*, etc.; *j'avais, j'étais*, etc.; *que j'eusse, que je fusse*, etc.; *que j'aie, que je sois*, etc.; *j'aurai, je serai*, etc.; *j'aurais, je serais*, etc. — Cette remarque s'applique à tous les verbes.

Passons à la conjugaison des verbes en ER, IR, RE et IRE, dont nous ne donnons que les temps simples, attendu que nous savons maintenant conjuguer le participe d'un verbe avec *avoir* et *être*.

TABLEAU DES QUATRE

1re CONJUGAISON EN ER.

AIMER.

Racines :

1re AIM, 2e AIM, 3e AIM, 4e AIMER.

PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ
aimant.	**aimé.**

PRÉSENT INDICATIF.

j'AIM	e	n. AIM	ons
tu	es	v.	ez
il	e	ils	ent

IMPÉRATIF.

»		*aim*	ons
aim	e		ez

PASSÉ DÉFINI.		IMPARFAIT INDICATIF.	
j'AIM	ai	j'*aim*	ais
tu	as	tu	ais
il	a	il	ait
n.	âmes	n.	ions
v.	âtes	v.	iez
ils	èrent	ils	aient

IMPARF. DU SUBJ. (1).		PRÉS. DU SUBJ. (1).	
j'*aim*	asse	j'*aim*	e
tu	asses	tu	es
il	ât	il	e
n.	assions	n.	ions
v.	assiez	v.	iez
ils	assent	ils	ent

FUTUR PRÉSENT.		CONDITIONNEL.	
j'AIMER	ai	j'*aimer*	ais
tu	as	tu	ais
il	a	il	ait
n.	ons	n.	ions
v.	ez	v.	iez
ils	ont	ils	aient

2e CONJUGAISON EN IR.

FINIR.

Racines :

1re FINI, 2e FINISS, 3e FINI, 4e FINIR.

PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ
finissant.	**fini.**

PRÉSENT INDICATIF.

je FINI	s	n. FINISS	ons
tu	s	v.	ez
il	t	ils	ent

IMPÉRATIF.

»		*finiss*	ons
fini	s		ez

PASSÉ DÉFINI.		IMPARFAIT INDICATIF.	
je FINI	s	je *finiss*	ais
tu	s	tu	ais
il	t	il	ait
n.	mes *	n.	ions
v.	tes *	v.	iez
ils	rent	ils	aient

IMPARF. DU SUBJ. (1).		PRÉS. DU SUBJ. (1).	
je *fini*	sse	je *finiss*	e
tu	sses	tu	es
il	t *	il	e
n.	ssions	n.	ions
v.	ssiez	v.	iez
ils	ssent	ils	ent

FUTUR PRÉSENT.		CONDITIONNEL.	
je FINIR	ai	je *finir*	ais
tu	as	tu	ais
il	a	il	ait
n.	ons	n.	ions
v.	ez	v.	iez
ils	ont	ils	aient

On voit, d'après ce tableau, qu'il n'y a que deux modèles de terminaisons. L'un pour les verbes en *er*, l'autre pour les verbes en *ir*, *re* et *ire*.

Ainsi, les racines étant données, rien n'est plus facile que de conjuguer un verbe, soient PENSER, APPLAUDIR, RENDRE et PRODUIRE.

Leurs racines, d'après la page 27, sont : *pens*, *pens*, *pens*, *penser; ap-*

(1) L'imparfait et le présent du subjonctif sont toujours précédés de *que*. Ex. : *Que j'aimasse, que j'aime ; que je finisse ; que je rompisse, que je rompe ; que je séduisisse, que je séduise.*

CONJUGAISONS.

3e CONJUGAISON EN RE.

ROMPRE.

—

Racines :

1re **ROMP**, 2e **ROMP**, 3e **ROMPI**, 4e **ROMPR**.

—

PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ
rompant.	**rompu.**

—

PRÉSENT INDICATIF.

je ROMP	s	n. ROMP	ons
tu	s	v.	ez
il	t	ils	ent

IMPÉRATIF.

»		*romp*	ons
romp	s		ez

PASSÉ DÉFINI.		IMPARFAIT INDICATIF.	
je ROMPI	s	je *romp*	ais
tu	s	tu	ais
il	t	il	ait
n.	mes *	n.	ions
v.	tes *	v.	iez
ils	rent	ils	aient

IMPARF. DU SUBJ. (1).		PRÉS. DU SUBJ. (1).	
je *rompi*	sse	je *romp*	e
tu	sses	tu	es
il	t *	il	e
n.	ssions	n.	ions
v.	ssiez	v.	iez
ils	ssent	ils	ent

FUTUR PRÉSENT.		CONDITIONNEL.	
je ROMPR	ai	je *rompr*	ais
tu	as	tu	ais
il	a	il	ait
n.	ons	n.	ions
v.	ez	v.	iez
ils	ont	ils	aient

4e CONJUGAISON EN IRE.

SÉDUIRE.

—

Racines :

1re **SÉDUI**, 2e **SÉDUI**, 3e **SÉDUISI**, 4e **SÉDUIR**.

—

PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ
séduisant.	**séduit.**

—

PRÉSENT INDICATIF.

je SÉDUI	s	n. SÉDUIS	ons
tu	s	v.	ez
il	t	ils	ent

IMPÉRATIF.

»		*séduis*	ons
sédui	s		ez

PASSÉ DÉFINI.		IMPARFAIT INDICATIF.	
je SÉDUISI	s	je *séduis*	ais
tu	s	tu	ais
il	t	il	ait
n.	mes *	n.	ions
v	tes *	v.	iez
ils	rent	ils	aient

IMPARF. DU SUBJ. (1).		PRÉS. DU SUBJ. (1).	
je *séduisi*	sse	je *séduis*	e
tu	sses	tu	es
il	t *	il	e
n.	ssions	n.	ions
v.	ssiez	v.	iez
ils	ssent	ils	ent

FUTUR PRÉSENT.		CONDITIONNEL.	
je SÉDUIR	ai	je *séduir*	ais
tu	as	tu	ais
il	a	il	ait
n.	ons	n.	ions
v.	ez	v.	iez
ils	ont	ils	aient

plaudi, applaudiss, applaudi, applaudir; rend, rend, rendi, rendr, produi, produis, produisi, produir.

PRÉS. INDIC. *Je pense, tu penses, il pense, nous pensons*, etc.; *j'applaudis, tu applaudis, il applaudit, nous applaudissons*, etc.; *je rends, tu rends, il rend* (1), *nous rendons*, etc.; *je produis, tu produis, il produit, nous produisons.*

---

* La voyelle (*i* ou *u*) de la racine qui précède *mes, tes* du passé défini et *t* de l'imparfait du subjonctif prend l'accent circonflexe.

(1) Les verbes qui ont un *d*, un *c* ou un *t* à la première racine ne prennent point de terminaison à la troisième personne du singulier du présent indicatif.

Impératif. *Pense, pensons, pensez; applaudis, applaudissons, applaudissez; rends, rendons, rendez; produis, produisons, produisez.*

Passé défini. *Je pensai*, etc.; *j'applaudis*, etc.; *je rendis*, etc.; *je produisis*, etc.

Imparfait indicatif. *Je pensais*, etc.; *j'applaudissais*, etc.; *je rendais*, etc.; *je produisais*, etc.

Imparfait du subjonctif. *Que je pensasse*, etc.; *que j'applaudisse*, etc.; *que je rendisse*, etc.; *que je produisisse*, etc.

Présent du subjonctif. *Que je pense*, etc.; *que j'applaudisse*, etc.; *que je rende*, etc.; *que je produise*, etc.

Futur. *Je penserai*, etc.; *j'applaudirai*, etc.; *je rendrai*, etc.; *je produirai*, etc.

Conditionnel. *Je penserais*, etc.; *j'applaudirais*, etc.; *je rendrais*, etc.; *je produirais*, etc.

Tous les verbes *actifs, neutres, pronominaux* et *unipersonnels* suivent les mêmes lois. Cependant il est utile de répéter ici :

Que les verbes pronominaux se conjuguent avec deux pronoms personnels à la même personne : *Je me, tu te, il se, nous nous, vous vous, ils se.*

Que les verbes unipersonnels ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier de tous les temps; l'impératif n'a pas de troisième personne.

Que les verbes neutres forment leurs temps composés, en conjuguant leur participe passé tantôt avec *être*, tantôt avec *avoir.* Avec *être,* le participe indique l'*état,* la manière d'être; avec *avoir,* il représente l'*action.* Ex.: *Un spectre lui est apparu,* idée de l'état. *Le spectre lui a apparu,* idée de l'action. (Acad.)

Quelques participes des verbes neutres ne se conjuguent qu'avec *être,* comme *allé, arrivé, décédé, mort, né,* et d'autres avec *avoir,* tels que *dormi, marché,* etc.

On conjugue un verbe interrogativement, en faisant suivre la personne du verbe de ses pronoms personnels, précédés d'un trait d'union (-) (1), comme : *Aimé-je? Aimes-tu? Aime-t-il?* etc. *Aimai-je? Aimas-tu? Aima-t-il?* etc. *Aimais-je? Aimais-tu? Aimait-il?* etc. *Aimerai-je? Aimeras-tu? Aimera-t-il?* etc. *Aimerais-je? Aimerais-tu? Aimerait-il?* etc. — Plusieurs remarques sont à faire au sujet du verbe interrogatif.

(1) Voir les signes orthographiques au livre deuxième.

1° Il n'a ni l'*impératif*, ni l'*imparfait*, ni le *présent* du *subjonctif*.

2° Si la première personne du singulier du présent n'a qu'une syllabe, comme : *Je prends*, *je mens*, etc.; on ne dit pas : *Prends-je? mens-je?* Dans ce cas, on emploie une autre tournure, comme : *Est-ce que je prends? Est-ce que je mens?*

3° L'*e* muet de la première personne du singulier du présent se change en *é* fermé, en cette sorte *aimé-je* ?

4° A la troisième personne du singulier, lorsque le verbe est terminé par une voyelle, on intercalle un *t* entre le verbe et les pronoms *il*, *elle* et *on*. Ex.: Aime-*t-elle*? Aime-*t-il*? Aime-*t-on*? Aima-*t-il*? Aima-*t-elle*? Aima-*t-on*? A-*t-on* aimé ? etc.

Plusieurs verbes en *er* et en *ir* subissent quelques exceptions dans leur conjugaison.

Les verbes en ER qui sont terminés en :

cer, comme *menacer*, prennent un cédille devant *a* et *o*. Ex.: *Je menaçais*, *nous menaçons*.

ger, comme *changer*, exigent qu'on fasse suivre le *g* d'un *e* muet devant *a* et *o*. Ex.: *Je changeais*, *nous changeons*.

eler, comme *appeler*, doublent *l* devant une voyelle muette. Ex.: *Il appelle*, *ils appellent*.

érer, comme *tempérer*, veulent que l'*é* fermé se change en *è* ouvert devant une voyelle muette. Ex.: *Il tempère*.

eter, comme *jeter*, doublent le *t* devant une voyelle muette. Ex.: *Il jette*, *ils jettent*.

yer, comme *payer*, *envoyer*, changent *y* en *i* devant une voyelle muette. Ex,: *Je paie*, *j'envoie*; excepté *grasseyer*, on dit *je grasseye*.

Les verbes qui ont une syllabe muette à l'infinitif, comme *lever*, changent l'*e* muet en *è* ouvert devant une voyelle muette. Ex.: *Il lève*, *ils lèvent;* excepté les verbes en *eler* et *eter*.

Les verbes en IR, *bénir* et *haïr*, subissent les exceptions suivantes :

Bénir a deux participes passés, *béni*, qui est régulier, et *bénit*, qui signifie consacré par une cérémonie religieuse. Ex.: *Pain bénit*, *eau bénite*.

Haïr perd les deux points sur l'*ï* aux trois personnes du singulier du présent indicatif, *je hais*, *tu hais*, *il hait*, et à la seconde de l'impératif, *hais*.

DES VERBES IRRÉGULIERS.

Nous avons dit qu'il y a quatre-vingt-un verbes, et leurs composés et dérivés, non compris *avoir* et *être*, qui ne forment pas leurs racines d'après les règles page 27. De plus, quelques-uns

même n'ont pas toutes leurs racines, et beaucoup varient quant à leurs terminaisons, c'est-à-dire que celles-ci ne sont pas toujours conformes au tableau. Il est donc important que nous donnions les racines de ces verbes, ainsi que les terminaisons exceptées.

Observation importante. — Les racines d'un verbe irrégulier étant connues, il n'y a plus, pour conjuguer celui-ci, qu'à les substituer à celles des verbes réguliers, en se servant des mêmes terminaisons, à moins d'exceptions. Tout verbe qui manque d'une ou de plusieurs racines, manque de tous les temps qui y correspondent.

On remarquera dans la table suivante que les racines des verbes qu'elle renferme ne sont pas toutes formées irrégulièrement. Celles qui sont conformes à l'analogie sont en caractères romains, les autres en italiques.

INFINITIF.	1re RACINE.	2e RACINE.	3e RACINE.	4e RACINE.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
			1re classe. — Verbes en ER.			
aller[1]	*va*	all	all	*ir*	allant	allé
envoyer[2]	*envoi*	envoy	envoy	*enverr*	envoyant	envoyé
			2e classe. — Verbes en IR.			
acquérir[3]	*acquier*	*acquér*	*acqui*	*acquerr*	*acquérant*	*acquis*
bouillir	*bou*	*bouill*	bouilli	bouillir	*bouillant*	bouilli
courir	*cour*	*cour*	*couru*	*courr*	*courant*	*couru*
cueillir[4]	*cueill*	*cueill*	cueilli	*cueiller*	*cueillant*	cueilli
dormir	*dor*	*dorm*	dormi	dormir	*dormant*	dormi
faillir[5]	»	*faill*	failli	faillir	*faillant*	failli
férir	»	»	»	»	»	*féru*
florir[6]	»	floriss	»	»	florissant	»
fuir[7]	fui	*fuy*	fui	fuir	*fuyant*	fui
gésir[8]	*gi*	*gis*	»	»	*gisant*	»
mentir	*men*	*ment*	menti	mentir	*mentant*	menti
mourir[9]	*meur*	*mour*	*mouru*	*mourr*	*mourant*	*mort*
offrir[10]	*offr*	*offr*	offri	offrir	*offrant*	*offert*
ouïr[11]	»	»	ouï	»	»	ouï
ouvrir[12]	*ouvr*	*ouvr*	ouvri	ouvrir	*ouvrant*	*ouvert*
partir	*par*	*part*	parti	partir	*partant*	parti
repentir (se	*repen*	*repent*	repenti	repentir	*repentant*	repenti
saillir[13] (1)	*saill*	*saill*	sailli	saillir	*saillant*	sailli (2)
sentir	*sen*	*sent*	senti	sentir	*sentant*	senti

(1) Terme d'architecture (déborder). — (2) Invariable.

INFINITIF.	1re RACINE.	2e RACINE.	3e RACINE.	4e RACINE.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
servir	ser	serv	servi	servir	servant	servi
sortir [14]	sor	sort	sorti	sortir	sortant	sorti
souffrir [15]	souffr	souffr	souffri	souffrir	souffrant	souffert
tenir [16]	tien	ten	tin	tiendr	tenant	tenu
venir [17]	vien	ven	vin	viendr	venant	venu
vêtir [18] [19]	vét	vét	vêti	vêtir	vétant	vêtu
apercevoir	aperçoi	apercev	aperçu	apercevr	apercevant	aperçu
asseoir [20]	assied	assey	assi	assiér	asseyant	assis
choir	»	»	»	»	»	»
déchoir [21]	déchoi	déchoy	déchu	décherr	déchoyant	déchu
devoir [22]	doi	dev	du	devr	devant	dû
échoir [23]	échoi	éché	échu	écherr	échéant	échu
falloir [24]	fau	fall	fallu	faudr	»	fallu
mouvoir [25]	meu	mouv	mu	mouvr	mouvant	mû
pleuvoir [24]	pleu	pleuv	plu	pleuvr	pleuvant	plu
prévoir [26]	prévoi	prévoy	prévi	prévoir	prévoyant	prévu
pourvoir [26]	pourvoi	pourvoy	pourvu	pourvoir	pourvoyant	pourvu
pouvoir [27]	peu	pouv	pu	pourr	pouvant	pu
savoir [28]	sai	sav	su	saur	sachant	su
surseoir [29]	sursoi	sursoy	sursi	surseoir	sursoyant	sursis
valoir [30]	vau	val	valu	vaudr	valant	valu
voir [26]	voi	voy	vi	verr	voyant	vu
vouloir [31]	veu	voul	voulu	voudr	voulant	voulu

3e CLASSE. — VERBES EN RE.

absoudre [32]	absou	absolv	»	absoudr	absolvant	absous
battre [18]	bat	batt	batti	battr	battant	battu
clore [33]	clo	clos	»	clor	closant	clos
conclure [34]	conclu	conclu	conclu	conclur	concluant	conclu
connaître [33]	connai	connaiss	connu	connaîtr	connaissant	connu
coudre [18]	coud	cous	cousi	coudr	cousant	cousu
craindre [34]	crain	craign	craigni	craindr	craignant	craint
croître	croî	croiss	crû	croîtr	croissant	crû
mettre [18]	met	mett	mi	mettr	mettant	mis
moudre [18]	moud	moul	moulu	moudr	moulant	moulu
naître [33]	nai	naiss	naqui	naîtr	naissant	né
paître [33]	pai	paiss	»	paîtr	paissant	pû
paraître [33]	parai	paraiss	paru	paraîtr	paraissant	paru
prendre [18-35]	prend	pren	pri	prendr	prenant	pris
résoudre	résou	résolv	résolu	résoudr	résolvant	résolu
suivre	sui	suiv	suivi	suivr	suivant	suivi
vaincre [18]	vainc	vainqu	vainqui	vaincr	vainquant	vaincu
vivre	vi	viv	vécu	vivr	vivant	vécu

4e CLASSE. — VERBES EN IRE.

boire [36]	boi	buv	bu	boir	buvant	bu
braire [37]	brai	brai	»	brair	brayant	»
bruire [37]	»	bruy	»	»	bruyant	»
circoncire	circonci	circoncis	circonci	circoncir	circoncisant	circoncis
croire [38]	croi	croy	cru	croir	croyant	cru

INFINITIF.	1re RACINE.	2e RACINE.	3e RACINE.	4e RACINE.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.
dire [39]	di	*dis*	*di*	dir	disant	dit
écrire [40]	écri	*écriv*	*écrivi*	écrir	*écrivant*	écrit
faire [41]	fai	*fais*	*fi*	*fer*	faisant	fait
frire	fri	»	»	frir	»	frit
lire	li	lis	*lu*	lir	lisant	*lu*
luire [42]	lui	luis	»	luir	luisant	*lui*
maudire	maudi	*maudiss*	*maudi*	maudir	*maudissant*	maudit
nuire	nui	nuis	nuisi	nuir	nuisant	*nui*
plaire	plai	plais	*plu*	plair	plaisant	*plu*
rire	ri	*ri*	*ri*	rir	*riant*	*ri*
suffire	suffi	suffis	*suffi*	suffir	suffisant	*suffi*
taire	tai	tais	*tu*	tair	taisant	*tu*
traire [43]	trai	*tray*	»	trair	*trayant*	trait

Les verbes précédents varient dans quelques-unes de leurs racines et de leurs terminaisons.

[1] ***Je vas*** ou ***je vais***, ***tu vas***, ***il va***, ***ils vont*** au présent indicatif; ***va***, à la deuxième personne du singulier de l'impératif, et *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille*, *qu'ils aillent*, au présent du subjonctif.

[2] Au présent indicatif, *ils envoient*, et *que j'envoie*, *que tu envoies*, *qu'il envoie*, *qu'ils envoient*, au présent du subjonctif.

[3] Au présent indicatif, *ils acquièrent*, et *que j'acquière*, *que tu acquières*, *qu'il acquière*, *qu'ils acquièrent* au prés. du subj. *Quérir* n'a que l'infinitif.

[4] ***Je cueille***, ***tu cueilles***, ***il cueille*** au présent indicatif, et *cueille* à la deuxième personne du singulier de l'impératif.

[5] On dit rarement au présent, *je faux*, *tu faux*, *il faut*, et *faille* à l'impératif. *Défaillir* et *refaillir* font, au présent indicatif, *je défaillis*, *tu défaillis*, *il défaillit*; *je refaillis*, *tu refaillis*, *il refaillit*.

[6] Ne s'emploie qu'à la troisième personne de l'imparfait indicatif, *il florissait*, *ils florissaient*. *L'empire florissait*, les *empires florissaient*. Pour les autres temps on se sert du verbe *fleurir*, qui est régulier.

[7] Au présent indicatif, *ils fuient*, et au présent du subjonctif, *que je fuie*, *que tu fuies*, *qu'il fuie*, *qu'ils fuient*.

[8] Ce verbe n'est plus en usage que dans *il gît*, *ils gisent*, au présent indicatif; *il gîtait*, *ils gisaient*, à l'imparfait indicatif.

[9] Au présent indicatif, *ils meurent*, et *que je meure*, *que tu meures*, *qu'il meure*, *qu'ils meurent* au présent du subjonctif.

[10] *J'offre*, *tu offres*, *il offre* au présent indicatif, et *offre* à la deuxième personne du singulier de l'impératif.

[11] Ce verbe a vieilli. On dit au passé défini, *j'ouïs*, *tu ouïs*, etc, et *ouï* au participe passé : J'ai *ouï* dire.

[12] *J'ouvre*, *tu ouvres*, *il ouvre* au présent indicatif, et *ouvre* à la deuxième personne singulier de l'impératif.

[13] Dans le sens de déborder ; n'a que les troisièmes personnes.

[14] *Sortir* (produire), terme de jurisprudence, est régulier.

[15] *Je souffre, tu souffres, il souffre* au présent indicatif, et *souffre* à la deuxième personne du singulier de l'impératif.

[16] A la troisième personne du pluriel du présent indicatif, *ils tiennent*; et *que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, qu'ils tiennent*, au prés. du subj.

[17] A la troisième personne du pluriel du présent indicatif, *ils viennent*; et *que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, qu'ils viennent*, au présent du subjonctif.

[18] Ne prend point la terminaison *t* à la troisième personne du singulier du présent indicatif et fait *il vêt*. Tous les verbes qui ont un *t*, un *c* ou un *d* à la première racine suivent la même loi.

[19] Au présent indicatif, *ils aperçoivent*, et *que j'aperçoive, que tu aperçoives, qu'ils aperçoivent*, au présent du subjonctif. Il en est ainsi de tous les verbes en *evoir*.

[20] *Asseoir* est un verbe pronominal, on dit *s'asseoir*. Il ne prend point *t* à la troisième personne du singulier du présent indicatif. Au présent du subjonctif on écrit : *Que je m'asseie, que tu t'asseies, qu'il s'asseie*. Le simple, *seoir*, n'a que l'infinitif.

[21] A la troisième personne du pluriel du présent indicatif, *ils déchoient; que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie* et *qu'ils déchoient*, au présent du subjonctif.

[22] A la troisième personne du pluriel du présent indicatif, *ils doivent*, et *que je doive, que tu doives, qu'il doive, qu'ils doivent* au présent du subj.

[23] Au présent indicatif, *il échoit* ou *il échet, ils échéent* ou *ils échoient; échois* seul à l'impératif, et *que j'échoie, que tu échoies, qu'il échoie, qu'ils échoient*, au présent du subjonctif.

[24] N'a que les troisièmes personnes du singulier. Au présent du subjonctif, *qu'il faille*.

[25] A la troisième personne du pluriel du présent indicatif, *ils meuvent*, et *que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, qu'ils meuvent* au présent du subjonctif.

[26] Les verbes *prévoir, pourvoir* et *voir*, font *ils prévoient, ils pourvoient, ils voient*, au présent indicatif, et *que je prévoie, que tu prévoies, qu'il prévoie, qu'ils prévoient ; que je pourvoie, que tu pourvoies, qu'il pourvoie, qu'ils pourvoient; que je voie, que tu voies, qu'il voie, qu'ils voient* au présent du subjonctif.

[27] A la première et à la deuxième personne du singulier du présent indicatif, *je puis* ou *je peux, tu peux*, et à la troisième personne du pluriel du même temps, *ils peuvent*, et *que je puisse*, etc., au présent du subjonctif. Ce verbe n'a point d'impératif.

[28] *Sache, sachons, sachez* à l'impératif, et *que je sache, que tu saches, qu'il sache, que nous sachions, que vous sachiez, qu'ils sachent* au présent du subjonctif.

[29] A la troisième personne du pluriel du présent indicatif, *ils surseoient; que je surseoie, que tu surseoies, qu'il surseoie* et *qu'ils surseoient*, au présent du subjonctif.

30 A la première et à la deuxième personne du singulier, et à la troisième personne du pluriel du présent indicatif, *je vaux, tu vaux, ils valent*, et *que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, qu'ils vaillent* au présent du subjonctif.

31 Au présent indicatif, *je veux, tu veux, ils veulent*; à l'impératif, *veuille, veuillons, veuillez*, et *que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, qu'ils veuillent* au présent du subjonctif.

32 Participe passé féminin, *absoute. Dissoudre*, qui forme ses racines comme *absoudre*, fait au participe passé féminin, *dissoute.*

33 Au présent indicatif, *il clôt, il connaît, il naît, il paît, il paraît.*

34 Les verbes en *clure* et en *indre* forment leurs racines de la même manière.

18 et 35 Au présent indicatif, *ils prennent*, et *que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, qu'ils prennent*, au présent du subjonctif.

36 *Ils boivent* à la troisième personne du pluriel du présent indicatif, et *que je boive, que tu boives*, etc., au présent du subjonctif.

37 Ce verbe ne s'emploie guère qu'aux trois personnes du singulier et du pluriel du présent indicatif, du futur et du conditionnel, *il brait, ils braient; il braira, ils brairont; il brairait, ils brairaient.* — *Bruire* n'a que *il bruyait* et *bruyant*,

38 Au présent indicatif, *ils croient*, et *que je croie, que tu croies, qu'il croie, qu'ils croient*, au présent du subjonctif. *Accroire* n'a que l'infinitif.

39 A la deuxième personne du pluriel du présent indicatif *vous dites*, et à l'impératif *dites;* son composé, *redire*, suit la même loi. Les autres composés sont conformes, quant à leurs racines, à celles du verbe *dire.*

40 Les verbes en *crire* forment leurs racines de la même manière.

41 A la deuxième et à la troisième personne du pluriel du présent indicatif, *vous faites, ils font;* à la deuxième personne du pluriel de l'impératif *faites*, et *que je fasse*, etc., au présent du subjonctif.

42 Point d'impératif, ni passé défini, ni imparfait du subjonctif.

43 Au présent indicatif, *ils traient*, et *que je traie, que tu traies, qu'il traie, qu'ils traient*, au présent du subjonctif.

On sait qu'un grand nombre de verbes dont nous venons de donner les racines et les exceptions, ont des composés et des dérivés, les voici rangés par ordre de classe. Les verbes simples sont en italiques, les composés et dérivés en romains (1).

1re CLASSE.	2e CLASSE.			
		Enquérir.	*Bouillir.*	Rebouillir.
		Quérir.	Débouillir.	*Courir.*
Envoyer.	*Acquérir.*	Reconquérir.	Ebouillir.	Accourir.
Renvoyer.	Conquérir.	Requérir.	Parbouillir.	Concourir.

(1) Nous avons omis quelques verbes qui sont très-rarement employés.

Discourir.
Encourir.
Parcourir.
Recourir.
Secourir.
Cueillir.
Accueillir.
Recueillir.
Dormir.
Désendormir.
Endormir.
Rendormir.
Faillir.
Défaillir.
Refaillir.
Fuir.
Enfuir (s').
Refuir.
Mentir.
Démentir.
Offrir.
Mésoffrir.
Ouvrir.
Couvrir.
Découvrir.
Recouvrir.
Partir.
Départir.
Repartir.
Saillir (1).
Assaillir.
Tressaillir.
Sentir.
Consentir.
Pressentir.
Ressentir.
Servir.
Desservir.
Sortir (2).
Re-sortir (3).
Tenir.
Abstenir.
Appartenir.
Contenir.
Détenir.
Entretenir.
Maintenir.
Obtenir.
Retenir.
Soutenir.
Venir.
Avenir.
Circonvenir.
Convenir.
Déprévenir.
Devenir.
Disconvenir.
Intervenir.
Mésavenir.
Parvenir.
Prévenir.
Provenir.
Reconvenir.
Redevenir.
Ressouvenir.
Revenir.
Souvenir.
Subvenir.
Survenir.
Vêtir.
Dévêtir.
Revêtir.
Apercevoir.
Concevoir.
Décevoir.
Percevoir.
Recevoir.
Asseoir.
Rasseoir.
Surseoir.
Devoir.
Redevoir.
Mouvoir.
Emouvoir.
Promouvoir.
Remouvoir.
Valoir.
Equivaloir.
Prévaloir.
Revaloir.
Voir.
Entrevoir.
Revoir.

3e CLASSE.

Battre.
Abattre.
Combattre.
Débattre.
Ebattre.
Rabattre.
Rebattre.
Clore.
Déclore.
Eclore.
Enclore.
Reclore.
Renclore.
Conclure, et verbes en *clure*.
Exclure.
Inclure.
Reclure.
Connaître.
Méconnaître.
Reconnaître.
Coudre.
Découdre.
Recoudre.
Craindre, et verbes en *indre*.
Atteindre.
Ceindre.
Chanfreindre.
Complaindre.
Dépeindre.
Déteindre.
Enceindre.
Eteindre.
Joindre.
Peindre.
Plaindre.
Restreindre.
Teindre.
Croître, et verbes en *croître*.
Accroître (4).
Décroître, etc.
Mettre.
Admettre.
Commettre.
Compromettre
Démettre.
Dépromettre.
Emettre.
Entremettre.
Omettre.
Permettre.
Promettre.
Remettre.
Soumettre.
Transmettre.
Moudre.
Emoudre.
Remoudre.
Naître.
Renaître.
Paître.
Repaître.
Paraître.
Apparaître.
Comparaître.
Disparaître.
Reparaître.
Prendre.
Apprendre.
Comprendre.
Dépendre.
Désapprendre
Entreprendre.
Eprendre (s').
Méprendre.
Rapprendre.
Reprendre.
Suspendre.
Suivre.
Ensuivre (s').
Poursuivre.
Vaincre.
Convaincre.
Vivre.
Revivre.
Survivre.

4e CLASSE.

Boire.
Déboire.
Emboire.
Croire.
Accroire.
Décroire.
Dire.
Contredire.
Dédire.
Entredire.
Interdire.
Maudire.
Médire.
Prédire.
Redire.
Ecrire.
Circonscrire.
Décrire.
Inscrire.
Prescrire.
Proscrire.
Récrire.
Souscrire.
Transcrire.
Faire.
Contrefaire.
Défaire.
Forfaire.
Méfaire.
Parfaire.
Refaire.
Satisfaire.
Surfaire.
Frire.
Refrire.
Lire.
Elire.
Réélire.
Relire.
Luire.
Reluire.
Plaire.
Complaire.
Déplaire.
Rire.
Sourire.
Traire.
Abstraire.
Distraire.
Extraire.
Rentraire.
Retraire.
Soustraire.

---

(1) Pour déborder.
(2) Aller dehors.
(3) Sortir de nouveau ou avoir du relief.
(4) A la troisième racine d'*accroître* et de *décroître*, l'*u* ne prend point l'accent circonflexe.

CHAPITRE VI. — DU PARTICIPE.

Nous avons vu que tout verbe a deux participes qui tiennent de sa nature et qui en dérivent. L'un, le *participe présent*, comme *traçant, écrivant, disant, voulant, s'exerçant, apprenant, parlant, suivant, énonçant, arrivant, étant, frappant, admettant, faisant, dédaignant* et *redoutant*, et l'autre, le participe passé, comme *tracé, écrit, dit, voulu, exercé, appris, parlé, suivi, énoncé, arrivé, été, frappé, admis, fait, dédaigné* et *redouté.*

Le participe présent est quelquefois adjectif, alors le féminin prend un *e*, et au pluriel un *s*, après la finale *ant* ou *ante*, selon que le participe a rapport à un substantif masculin ou féminin, singulier ou pluriel. Ex.: *Un homme obligeant, une femme obligeante*; *des hommes obligeants, des femmes obligeantes;* dans ce cas on l'appelle adjectif verbal. Mais lorsqu'il est exclusivement participe présent, c'est-à-dire lorsqu'il tient exclusivement de la nature du verbe et qu'il en remplit les fonctions, il est invariable. Ex. : *C'est un homme aimant la vertu, c'est une femme aimant la vertu; ce sont des hommes aimant la vertu, ce sont des femmes aimant la vertu;* c'est-à-dire qui aime ou qui aiment la vertu. Quand le participe présent est précédé de *en* exprimé ou sous entendu, il est pareillement invariable. Ex.:

L'autre esquive le coup, et l'assiette *volant*,
S'en va frapper le mur, et revient *en roulant*.

(Boileau, satire III.)

Le *participe passé* remplit toujours le rôle d'adjectif et en subit toutes les lois, il s'accorde en genre et en nombre avec son substantif. Ex. : *Un homme aimé, une femme aimée*; *des hommes aimés, des femmes aimées.* Il sert à former avec le verbe *avoir* ou *être* tous les temps composés.

Le participe présent prend aussi le nom de participe actif, attendu qu'il peint l'activité ou la simultanéité dans celui qui fait l'action, et le participe passé celui de participe passif parce qu'il exprime une action reçue ou soufferte.

CHAPITRE VII. — DE L'ADVERBE.

L'adverbe est un mot invariable qui modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe, et sert à rendre avec plus de précision l'action, l'état exprimé par le verbe ou l'adjectif. Sans l'adverbe, la pensée de Boileau serait incomplète, dans ces vers :

Ce que l'on conçoit *bien* s'énonce *clairement*
Et les mots pour le dire arrivent *aisément.*

Clairement, aisément et *bien,* supprimés, il n'y a plus de sens complet, et l'idée exprimée par les verbe *s'énoncer, arriver* et *concevoir,* est vague. — Dans :

Selon que notre idée est *plus* ou *moins* obscure.

C'est comme s'il y avait : Selon que notre idée est obscure plus ou moins. *Plus* et *moins* modifient l'adjectif *obscure*, de la même manière que *bien, clairement, aisément,* modifient *conçoit, énonce* et *arrivent.* Si l'on disait : *Et les mots pour le dire arrivent bien aisément. Bien* modifierait *aisément.* Ainsi, comme on le voit d'après les exemples précédents, l'adverbe modifie le verbe, l'adjectif et l'adverbe.

Clairement, aisément sont pour *avec clarté, avec aisance.* Il en est ainsi de tous les adverbes en *ment* qui peuvent se traduire par une préposition et un substantif; dans ce cas, l'adverbe n'a pas de complément, c'est-à-dire un mot nécessaire pour compléter sa signification, comme : *Et les mots pour le dire arrivent aisément.* Excepté quelques adverbes, tels que : *antérieurement, convenablement, conformément, préférablement, privativement, relativement, dépendamment, différemment, indépendamment,* qui sont toujours suivis d'un complément, les six premiers avec la préposition *à*, les trois derniers avec la préposition *de.* Ex.: *Antérieurement à cette époque, conformément à l'usage,* etc.; *nous agirons indépendamment de vous.*

Quelques adjectifs remplissent les fonctions d'adverbes; c'est lorsqu'ils modifient un verbe. Ex.: Il parle *haut,* il chante *juste,* il frappe *fort,* etc.

Il est quelques adverbes qui remplissent les fonctions de substantifs; ce sont : *devant, derrière, dessus, dessous, dehors,* puisqu'on peut dire *le devant, le derrière, le dessus, le dessous, le dehors.*

Il est des assemblages de mots qui forment une locution adverbiale, tels que : *A jamais, à la fin,* etc.

Les adverbes terminés en *ment* dérivent tous d'adjectifs. Ex.: *Beau, bellement; poétique, poétiquement; énergique, énergiquement; obscur, obscurément; net, nettement; pur, purement; mélodieux, mélodieusement; impropre, improprement; vicieux, vicieusement; pompeux, pompeusement; orgueilleux, orgueilleusement; divin, divinement; méchant, méchamment; sévère, sévèrement.* Voici comment ils se forment :

1° Lorsque l'adjectif se termine au masculin par une voyelle, on ajoute la finale *ment.* Ex.: *Poétique, poétiquement; énergique, énergiquement; impropre, improprement; sévère, sévèrement.* L'*e* muet qui termine les adjectifs se change en *é* fermé dans *aveuglément, commodément, conformément, énormément,* d'*aveugle,* de *commode,* de *conforme* et d'*énorme.*

2° Lorsque l'adjectif se termine au masculin par une consonne, on prend le féminin, auquel on ajoute *ment.* Ex.: *Beau, belle,* bell*ement; obscur, obscure,* obscuré*ment; net, nette,* nett*ement; pur, pure,* pur*ement; mélodieux, mélodieuse,* mélodieus*ement; vicieux, vicieuse,* vicieus*ement; pompeux, pompeuse,* pompeus*ement; orgueilleux, orgueilleuse,* orgueilleus*ement; divin, divine,* divin*ement;* excepté *gentil* qui fait *gentiment.* L'*e* muet qui termine les adjectifs au féminin se change en *é* fermé dans *communément confusément, expressément, importunément, obscurément, précisément, profondément,* de *commune,* de *confuse,* d'*expresse,* d'*importune,* d'*obscure,* de *précise* et de *profonde.*

3° Les adjectifs terminés en *ant* et *ent* forment leur adverbe en changeant *ant* en *amment* et *ent* en *emment.* Ex.: *Méchant, méchamment; éloquent, éloquemment;* excepté *lent* et *présent* qui font *lentement* et *présentement,* d'après le n° 2.

Indépendamment des adverbes adjectifs, ou formés d'adjectifs, il est d'autres mots qui modifient le verbe et l'adjectif. Voici les plus usités :

Ailleurs.	Çà.	Encore.	Mieux.	Proche.
Ainsi.	Céans.	Enfin.	Moins.	Quelquefois.
Alentour.	Cependant.	Ensemble.	Naguère.	Sitôt.
Alors.	Certes.	Ensuite.	Ne.	Soudain.
Assez.	Combien.	Environ.	Où.	Souvent.
Aujourd'hui.	Comment.	Guère.	Oui.	Surtout.
Auparavant.	Davantage.	Hier.	Partant.	Tant.
Auprès.	Dedans.	Ici.	Partout.	Tantôt.
Aussi.	Dehors.	Jadis.	Pas.	Tard.
Autant.	Déjà.	Jamais.	Peu.	Toujours.
Autrefois.	Demain.	Là.	Pis.	Trop.
Avant.	Désormais.	Loin.	Plus.	Volontiers.
Beaucoup.	Dessous.	Maintenant.	Plutôt.	Y.
Bien.	Dessus.	Mal.	Point.	Etc., etc.
Bientôt.	Devant.	Même.	Presque.	

Il ne faut pas confondre *y* adverbe avec *y* pronom personnel : *à lui, à elle, à cela.*

Les adverbes, particulièrement ceux terminés en *ment* et formés d'adjectifs, prennent, comme les adjectifs, le signe du comparatif et du superlatif. Ex.: Il parle *clairement, plus clairement, très clairement* ou *le plus clairement*, etc. Il faut excepter les adverbes dont nous venons de donner la liste, moins *bien* et *mal,* qui font *mieux* et *pis* pour le comparatif, *le mieux* et *le plus mal* pour le superlatif.

CHAPITRE VIII. — DES PRÉPOSITIONS.

La préposition est un mot invariable qui sert à exprimer ou à désigner les différents rapports que les mots ont entre eux. Ainsi dans *trace* en *beaux vers,* — dans *son Art poétique,* — *les lois* de *bien écrire,* — d'*un style énergique,* — *dit* à *ceux qui voudraient,* — à *cet art s'exercer,* — avant *donc que* d'*écrire apprenez* à *penser,* etc., *en, dans, de, avant, à,* sont des prépositions qui sont suivies de mots appelés complément de la préposition. — Ce complément est exprimé ou sous-entendu. Ainsi, la préposition diffère de l'adverbe en ce que celui-ci n'a jamais de complément, tandis que la préposition en exige toujours un. Ex.: N'allez pas plus *avant,* il est arrivé *avant* les autres. *Avant,* dans le premier cas, est adverbe, dans le deuxième, préposition. Voici les prépositions les plus usitées :

A.	Contre.	Envers.	Outre.	Suivant.
Après.	Dans.	Entre.	Par.	Selon.
Attenant.	De.	Excepté.	Parmi.	Sous.
Attendu.	Depuis.	Hormis.	Pendant.	Sur.
Auprès.	Derrière.	Hors.	Pour	Touchant.
Autour.	Dès.	Joignant.	Près.	Vers.
Avant.	Devant.	Malgré.	Proche.	Voici.
Avec.	Durant.	Moyennant.	Sans.	Voilà.
Chez.	En.	Nonobstant.	Sauf.	Vu.

Il ne faut pas confondre *en* préposition avec *en* pronom. *En* préposition a toujours un complément. Ex.: *En* Europe, *en* Afrique. *En* pronom, signifie *de lui, d'elle, de cela.* Ex.: Parlez-vous de Paul? J'*en* parle; c'est-à-dire, je parle de lui.

Il y a des assemblages de mots qui forment une locution prépositive, tels que : *A l'égard de*, *en faveur de*, *vis-à-vis de*, etc.

CHAPITRE IX. — DES CONJONCTIONS.

La conjonction est un mot invariable qui sert à lier un membre de phrase, ou de partie de phrase, à une autre phrase. Ex.: Et *d'un style énergique,* — *avant* donc que *d'écrire,* — *l'expression la suit* ou *moins nette* ou *plus pure,* — et *les mots pour le dire,* — si *le terme est impropre* ou *le tour vicieux,* — ni *d'un vers ampoulé,* — *et, donc, que, si, ou, ni,* sont des conjonctions. En effet, *et* relie le membre de phrase à laquelle il appartient à la phrase précédente; *donc* et *que* relient de même *avant d'écrire* à ce qui précède; *ou* remplit la même fonction à l'égard de *plus* et *moins; et* dans *et les mots pour le dire,* relie ce membre de phrase à ce que l'on conçoit bien; si *le terme est impropre* et *le tour vicieux,* pour *en cas que le terme soit impropre,* etc.; *ni,* conjonction négative pour *et ne* (*neque* des Latins) : *Et non l'orgueilleux solécisme d'un vers ampoulé.* Voici les conjonctions les plus usitées :

Ainsi.	Donc.	Néanmoins.	Puisque.	Sinon.
Aussi.	Enfin.	Ni.	Quand.	Soit.
Car.	Et.	Or.	Que.	Etc.
Cependant.	Lorsque.	Ou.	Quoique.	
Comme.	Mais.	Pourquoi.	Si.	

Il y a des assemblages de mots qui forment une locution conjonctive, tels que : *Au reste*, *au surplus*, etc.

CHAPITRE X. — DES INTERJECTIONS.

L'interjection est un mot invariable qui sert à exprimer les affections vives et subites de l'âme. A lui seul il est une phrase entière qu'on peut différemment interpréter, puisque la même interjection peut rendre tel ou tel sentiment en rapport avec la pensée qu'on veut exprimer.

Dans l'exemple que nous avons choisi, et qui sert comme de pivot à tout ce livre, nous n'avons qu'une seule interjection, qui est *ô*, dans : *O vous qui dédaignez ces avis salutaires!* Les interjections sont en nombre très-limité et se réduisent à peu près à celles-ci :

Ah! aie! hélas! pour marquer la douleur; *ha!* pour marquer la surprise; *oh! oh!* pour marquer l'admiration; *fi!* l'aversion; *paix! chut!* le silence; *holà!* pour appeler, et *hé bien?* pour interroger.

LIVRE DEUXIÈME.

ORTHOGRAPHE D'USAGE.

L'orthographe d'usage a pour but de représenter, à l'aide des lettres de l'alphabet, les sons qui entrent dans la composition d'un mot.

Mais celui qui veut savoir comment s'écrit un mot est censé ne connaître que le son qui frappe son oreille. Donc, c'est de ce son seul, abstraction faite des lettres qui le peignent aux yeux, qu'il faut qu'il parte, en remontant au singulier pour les substantifs, au singulier masculin pour les adjectifs, et à l'infinitif pour les verbes.

Chaque son, quelle que soit sa nature, est *initial*, *médial* ou *final*; c'est-à-dire qu'il affecte le commencement, le milieu ou la fin d'un mot. Ainsi :

1° Le son A est initial dans *a*mi, médial dans m*a*chine, et final dans falbal*a*.

2° Le son AN est initial dans *an*goisse, médial dans m*an*darin, et final dans forb*an*.

3° Le son F (*fe*) est initial dans *F*rance, médial dans mé*f*iance, et final dans fie*f*.

Mais le son *a* s'écrit aussi par *ha* au commencement des mots. Ex.: *Ha*bit; par *e* au milieu, Ex.: Ard*e*mment; par *as*, *at*, *ac*, *ach* à la fin, Ex.: frac*as*, avoc*at*, tab*ac*, alman*ach*, etc.

Le son *an* s'écrit aussi par *en*, *han* ou *hen* au commencement des mots, Ex.: *En*tonner, *han*ter, *Hen*ri; par *en* au milieu, Ex.: Prud*en*ce; par *ant*, *ent*, *and* à la fin, Ex.: Fond*ant*, fréqu*ent*, frl*and*.

Le son *f* (*fe*) s'écrit aussi par *ph* au commencement des mots, Ex.: *Ph*are; par *ff* et *ph* au milieu, Ex.: Be*ff*roi, É*ph*èse; et par *fe*, *phe* à la fin, Ex.: Agra*fe*, monogra*phe*.

On voit, par ce qui précède, que les lettres ne conservent pas toujours le son qui leur est propre, comme *e* dans ard*e*mment, *en* dans *en*tonner, *ph* dans É*ph*èse, qui sont pour *a*, *an* et *f*; que deux sons n'en forment quelquefois qu'un seul, comme *f* dans be*ff*roi, etc. — D'où la difficulté de bien orthographier les mots.

Toutefois, nous allons donner des règles simples et d'une facile application pour arriver à écrire tous les mots de la langue française au point de vue de l'usage, en renvoyant au Dictionnaire des exceptions, qui se trouve à la fin du volume, tous ceux qui s'en écartent.

Nous diviserons ce livre en deux sections : la première aura pour objet l'orthographe des sons voyelles, et la deuxième celle des sons consonnes.

PREMIÈRE SECTION. — SONS VOYELLES.

Les sons voyelles sont A, É, È, I, O, U, AN, EU, IN, OI, ON, OU et UN.

1° SONS VOYELLES INITIALS.

Le son A s'écrit par *a*. Ex.: *A*mi; excepté *h*abile, *h*abit, etc., *h*ennir (prononcez *ha-nir*). (Voir le DICTIONNAIRE, n° 1.)

Le son É s'écrit par *é*. Ex.: *É*clat; excepté *hé*berger, *hé*las, *hé*résie, *hé*ritier, *Œ*dipe, etc. (DICT., n° 2.)

Le son È s'écrit par *e* lorsqu'il est suivi de deux consonnes ou de *x*. Ex.: *Esp*érer, *ex*poser; excepté *he*rbe, *He*lvétie, etc. (DICT., n° 3.), et *ai*gle, *ai*gre, *ai*greur, *ai*grette et *ai*sselle.

Il s'écrit par *ai* après une seule consonne. Ex.: *Ai*der; excepté *hai*ne, *he*m! *he*p! *hè*re (pauvre).

Le son I s'écrit par *i*. Ex.: *I*mage; excepté *hi*bou, *hi*stoire, *hy*mne, *y*acht, etc. (DICT., n° 4.)

Il s'écrit par *hy* dans les mots en *hyper*, *hydro*, *hypo*. Ex.: *Hyper*bole, *hydro*gène, *hypo*crite; excepté *hippo*drome, etc. (DICT., n° 5.)

Le son O s'écrit par *o*. Ex.: *O*deur; excepté *ho*rizon, *ho*mme, *au*berge, *ao*riste (prononcez *oriste*), *hau*teur, *heau*me, etc. (DICT., n° 6.)

Le son U s'écrit par *u*. Ex.: *U*sage; excepté *hu*che, *hu*ile, *hu*ître, *hu*main, etc. (DICT., n° 7.)

Le son AN s'écrit par *an* ou *am* après *b* et *p*. Ex.: *An*goisse, *am*bition, *am*poule; excepté *han*che, *Ham*bourg, *en*cens, *Hen*ri, *em*brassure, etc. (DICT., n° 8.)

Il s'écrit par *en* ou *em* après *b* et *p* dans les composés de *en* et de *entre*. Ex.: *En*tonner (de tonne), *em*barquer (de barque), *em*pâter (de pâte), *entre*prendre (de prendre), sans exception.

Le son EU s'écrit par *eu*. Ex.: *Eu*charistie; excepté *heu*re, *heu*reux, *heu*rter, œil, etc. (DICT., n° 9.)

Le son IN s'écrit par *in* ou *im* après *b* et *p*. Ex.: *In*dien, *im*biber, *im*porter. *Ain*si est seul excepté.

Le son OI s'écrit par *oi*. Ex.: *Oi*seau; excepté *hoi*r, *hoi*rie, *hoy*au.

Le son ON s'écrit par *on* ou *om* après *b* et *p*. Ex.: *On*cle, *om*brage, *Om*phale; excepté *Hon*grois, *hon*te, *hon*teuse, *un*ciforme, *un*guis, *un*gulé.

Le son OU s'écrit par *ou*. Ex.: *Ou*vrage; excepté *hou*blon, *hou*ille, *wiski* (prononcez *ouiski*), etc. (DICT., n° 10.)

Le son UN s'écrit par *un*. Ex.: *Un*; excepté *hum*ble.

2° SONS VOYELLES MÉDIALS.

Le son A s'écrit par *a*. Ex. : M*a*chine ; excepté C*ae*nnais (prononcez *Ca-nais*), La*o*nnais (prononcez *La-nais*), bap*t*ême, femme, ré*ha*biliter, etc. (DICT. n° 11.)

Le son É s'écrit par *é*. Ex.: M*é*ditation, excepté ad*hé*rer, assa-fœtida, etc. (DICT., n° 12.)

Le son È s'écrit par *è*. Ex.: Mad*è*re; excepté enf*e*r, brévi*ai*re, br*ai*re, etc. (DICT., n° 13.).

Il s'écrit par *e* dans les mots terminés en *ienne*, en *esse*, en *ette*, en *el* au masculin, et en *elle* au féminin. Ex.: Méri-

dienne, messe, muette, éternel, éternelle, sans exception.

Il s'écrit par *ai*, 1° dans les mots terminés en *aine* venant d'un mot en *ain* ou ind quant un nombre collectif. Ex.: Mexic*aine* (de Mexicain), neuv*aine*; excepté pl*eine* (de plein), ser*eine* (de serein); 2° dans les mots en *aire* formés d'un mot plus court ou n'ayant qu'une forme pour les deux genres. Ex.: Mandat*aire* (de mandat), solit*aire*; excepté acidifère (d'acide) et autres mots en *fère*, et genouillère, grenouillère, houillère, bien qu'ils viennent de genou, de grenouille et de houille; 3° dans les mots en *aison* (*èzon*). Ex.: M*ai*son, sans exception.

Il s'écrit par *ay* dans les verbes en *ayer* (*a-i-è*). Ex.: Bal*ay*er; excepté grass*ey*er, langu*ey*er, planch*ey*er.

Le son I s'écrit par *i*. Ex.: M*i*nute; excepté ca*h*ier, anal*y*se, etc. (DICT., n° 14.)

Il s'écrit par *y* dans les mots où ce son est double (on ne parle point ici de la forme relative des verbes). Ex.: Mo*y*en; excepté aïeul et ses composés, baïonnette, faïencier et glaïeul.

Le son O s'écrit par *o*. Ex.: Momie; excepté aréon*au*te, S*aô*ne (prononcez *Sône*), b*eau*coup, m*on*sieur, te De*um*, etc. (DICT., n° 15.)

Il s'écrit par *au* dans les mots en *auté* (*ôté*). Ex.: Pap*au*té; excepté b*eau*té, nouv*eau*té, prév*ô*té.

Le son U s'écrit par *u*. Ex.: M*u*seau; excepté gag*eu*re, a*h*urir, ca*h*utte, ex*h*umer, in*h*umer, marr*h*ube.

Le son AN s'écrit par *an* ou *am* devant *b* et *p*. Ex.: M*an*darin, c*am*brer, c*am*per; excepté s*ang*sue, am*en*de, av*en*ture. (DICT., n° 16.)

Il s'écrit par *en* dans les mots en *endre*, excepté ép*an*dre et rép*an*dre; et dans ceux en *ent* venant d'un mot en *ent* (voir la règle du son final *an*), sans exception.

Le son EU s'écrit par *eu*. Ex.: M*eu*te; excepté c*œu*r, bon*heu*r, org*ue*il et quelques autres. (DICT., n° 17.)

Le son IN s'écrit par *in* ou *im* devant *b* et *p*. Ex.: Mén*in*ge, b*im*belotier; excepté cr*ain*te, ag*en*da, c*ym*bale (DICT., n° 18.)

Il s'écrit par *ein* dans les mots terminés en *eindre*. Ex.: P*ein*dre; excepté cr*ain*dre, contr*ain*dre et pl*ain*dre.

Le son OI s'écrit par *oi*. Ex.: M*oi*neau, sans exception.

Il s'écrit par *oy* dans les mots où l'on entend le son triple (*o-a-i*). Ex.: M*oy*en, point d'exception.

Le son ON s'écrit par *on* ou *om* devant *b* et *p*. Ex.: M*on*de, col*om*be, c*om*père; excepté c*om*te, b*on*bon, emb*on*point, *compte*, d*om*pter (prononcez *donter*), j*un*te, p*un*ch et r*um*b (prononcez *jonte*, *ponche*, *rombe*).

Le son OU s'écrit par *ou*. Ex.: M*ou*choir; excepté a*qua*tile (prononcez *akouatile*).

Le son UN s'écrit par *un*. Ex.: Déf*un*te.

3° SONS VOYELLES FINALS.

Le son A s'écrit par *a*. Ex.: Falbal*a*; excepté estom*ac*, tab*ac*, alman*ach*, *ah!* dr*ap*, coutel*as*, etc. (DICT., n° 19.)

Il s'écrit par *as* et par *at* dans les mots qui ont un *s* ou un *t* dans les dérivés : frac*as* (fracasser), pl*at* (plate); excepté avo*cat* et apost*at*, bien qu'on dise *avocasser* et *apostasier*.

Il s'écrit par *at* dans les mots de profession et de dignité, ou qui accusent la manière d'être d'une chose. Ex.: Consul*at*, orge*at* (d'orge).

Le son É s'écrit par *é* dans les substantifs et adjectifs masculins, et dans les substantifs féminins en *té*. Ex.: Foss*é*, fédér*é*, fidéli*té*; excepté apog*ée*, Améd*ée*, cloch*er*, Ang*ers*, gu*et*, ass*ez*, etc. (DICT., n° 20.)

Il s'écrit par *ée* dans les substantifs féminins, 1° originairement adjectifs; 2° marquant plénitude et une substance réelle. Ex.: Fricass*ée* (de l'adjectif *fricassé*), journ*ée* (plein un jour).

Il s'écrit par *er* dans les mots qui ont un *r* dans les dérivés et dans les infinitifs. Ex.: Frang*er* (frangère), forg*er*, point d'exception.

Il s'écrit par *ier* (*ié*) dans les noms de profession et de dignité, d'arbres, dans les substantifs et les infinitifs. Ex.: Ferm*ier*, marguill*ier*, figu*ier*, fortif*ier*; excepté all*ié* (un), init*ié* (un), b*iez*, p*ied* et ses composés.

Le son È s'écrit par *et*. Ex.: Fil*et*; excepté bal*ai*, ess*ai*, l*aid*, m*ais*, etc. (DICT., n° 21.)

Il s'écrit par *aie* dans les substantifs indiquant un lieu planté d'arbres, et dans les mots féminins. Ex.: Fren*aie* (lieu planté de frênes), une pl*aie*, point d'exception.

Il s'écrit par *ais* dans les noms de peuples et qui ont un *s* dans les dérivés. Ex.: Franç*ais* (Française), ni*ais* (niaise); excepté dél*ai*, vr*ai*, acc*ès*, exc*ès*, expr*ès*, proc*ès*, progr*ès*, succ*ès* et intér*êt*, bien que ces mots aient un *s* dans leurs dérivés.

Le son I s'écrit par *i*. Ex.: Favor*i*; excepté cr*ic*, n*id*, gén*ie*, fus*il*, depu*is*, Jésus-Chr*ist*, dél*it*, crucif*ix*, jur*y*, r*iz*, Lib*ye*, etc. (DICT., n° 22.)

Il s'écrit par *ie* dans les mots féminins. Ex.: Fol*ie*; excepté fourm*i*, à la merc*i*, breb*is*, sour*is* et nu*it*.

Il s'écrit par *is* dans les mots qui ont un *s* dans les dérivés ou qui viennent d'un verbe en *iser* ou *isser* par retranchement de la finale. Ex.: Vern*is* (vernisser), et dans les substantifs formés d'un verbe par changement du son *i* en *ir*, *er* ou *re*. Ex.: Vern*is* (vernir), color*is* (colorer), abatt*is* (abattre), sans exception.

Il s'écrit par *it* dans les mots qui ont un *t* dans les dérivés. Ex.: Pet*it* (petite); excepté abr*i*, favor*i*, bien qu'on dise *abriter*, *favorite*.

Le son o s'écrit par *eau*. Ex.: Fard*eau*; excepté artich*aut*, aloy*au*, f*aux*, cis*eaux*, écho. (Dict., n° 23.)

Il s'écrit par *aud* dans les mots qui ont un *d* dans les dérivés. Ex.: Fin*aud* (finaude); excepté boy*au*, bien qu'on dise *boyauderie*.

Le son *o* s'écrit aussi par *os* et *ot* dans les mots qui ont un *s* ou un *t* dans les dérivés. Ex.: Propo*s* (proposer), fag*ot* (fagoter); excepté dép*ôt*, entrep*ôt*, imp*ôt*, h*aut*, s*aut*, ergo, numéro, sir*op* et Go*th*, bien qu'on dise *déposer*, *entreposer*, *imposer*, *hauteur*, *sauter*, *ergoter*, *numéroter*, *siroter* et *gothique*.

Le son u s'écrit par *u*. Ex.: Fêt*u*; excepté co*hue*, copa*hu*, ba*hut*, dess*us*, Jés*us*, j*us*, p*us*, surpl*us*, tal*us*, verj*us*, f*ût*, précip*ut*, fl*ux* et refl*ux*; et par *ue* dans les mots féminins. Ex.: Bév*ue*; excepté br*u*, gl*u* et vert*u*.

Il s'écrit par *ut* dans les mots qui ont un *t* dans les dérivés. Ex.: B*ut* (buter); excepté gl*u*, bien qu'on dise *glutineux*.

Le son an s'écrit par *an*. Ex.: Forb*an*; excepté b*anc*, bl*anc*, fl*anc*, fr*anc*, qu*and*, har*eng*, Ad*am*, f*aon* (prononcez *fan*), ch*amp*, cé*ans*, aut*ant*, enc*ens*, g*ent*, etc. (Dict., n° 24.)

Il s'écrit par *and* dans les mots qui ont un *d* dans les dérivés. Ex.: Fri*and* (friande); excepté brel*an*, fais*an*, révér*end* (digne d'être révéré).

Il s'écrit par *ant* dans les mots formés d'un verbe par changement de la finale *ant* ou *issant* en *er*, *ir* ou *re*. Ex.: Fond*ant* (fonder, fondre), finiss*ant* (finir); excepté adhér*ent*, différ*ent*, refen*d*, etc. (Dict., n° 25.)

Il s'écrit par *ent* dans les substantifs et les adverbes en *ment*. Ex.: Firmam*ent*, fatalem*ent*; excepté mam*an*, rom*an*, aim*ant*, am*ant*, diam*ant*; et dans les mots formés d'un verbe par retranchement de *er*. Ex.: Fréqu*ent* (de fréquenter.)

Le son eu s'écrit par *eu*. Ex.: F*eu*; excepté banli*eue*, li*eue*, qu*eue*, monsi*eur* et messi*eurs*, p*eut*-être, n*œud*, b*œuf* gras, des *œufs*, v*œux*; et par *eux* dans les adjectifs de cette terminaison. Ex.: Fougu*eux*; excepté bl*eu*, Hébr*eu*.

Le son in s'écrit par *in*. Ex.: F*in*; excepté parp*aing*, p*oing*, s*eing*, cuv*ain*, ess*aim*, s*aint*, fr*ein*, s*ein*, c*eint*, exam*en*, c*inq* (suivi comme dans *cinq* hommes), inst*inct*, m*oins*. (Dict., n° 26.)

Il s'écrit par *ain* dans les mots qui ont le féminin en *aine*. Ex.: Purit*ain* (puritaine); excepté pl*ein*, ser*ein*, Vendé*en*; et par *en* dans les mots terminés en *ien*. Ex.: Fabrici*en*, sans exception.

Le son OI s'écrit par *oi* dans les mots masculins de cette terminaison. Ex.: R*oi*; excepté fr*oid*, f*oie* (le), ab*ois*, etc. (DICT., n° 27.)

Il s'écrit par *oie* dans les mots féminins de cette terminaison. Ex.: J*oie*; excepté f*oi* (la), f*ois* (une), l*oi*, ch*oix*, cr*oix*, n*oix*, p*oix* et v*oix*.

Il s'écrit par *ois* dans les mots qui ont un *s* dans les dérivés. Ex.: Mat*ois* (mat*oise*).

Le son ON s'écrit par *on*. Ex.: Flac*on*; excepté apl*omb*, pl*omb*, j*onc*, tr*onc*, b*ond*, plaf*ond*, n*om* et ses composés; par *ond* et *ont* dans les mots qui ont un *d* ou un *t* dans leurs dérivés. Ex.: F*ond* (fondation), fr*ont* (frontal), sans exception.

Le son OU s'écrit par *ou* dans les substantifs masculins. Ex.: F*ou*; excepté beauc*oup*, dess*ous*, a*oût*, courr*oux*, etc. (DICT., n° 28.); et par *oue* dans les substantifs féminins. Ex.; B*oue*, sans exception.

Il s'écrit par *out* dans les mots qui ont un *t* dans les dérivés, b*out* (bouture); excepté abs*ous*, dess*ous*, bij*ou*, caill*ou*, cl*ou* et fil*ou*, bien qu'on dise *absoute*, *dissoute*, etc.

Le son UN s'écrit par *un*. Ex.; Br*un*; excepté déf*unt* et empr*unt*.

DEUXIÈME SECTION. — SONS CONSONNES.

Les sons consonnes sont B, C dur, D, F, G dur, J, L, L mouillé (1), M, N, P, R, S, T, V, Z et les sons doubles CH, GN et X (*cs*, *qz*).

1° SONS CONSONNES INITIALS.

Les sons B, D, L, M, N, P, R, CH, GN, X, s'écrivent comme les lettres précédentes l'indiquent. Ex.: *B*ond, *d*ragon, *l*angue, *m*aréchal, *n*ature, *p*ain, *z*odiaque, *ch*andelle, *gn*ome (le *gn* initial n'est jamais mouillé, prononcez *g-n*) et *X*avier (prononcez *csavier* ou *gzavier*), point d'exception.

Le son C dur s'écrit 1° par *c* devant les voyelles *a*, *o*, *u*. Ex.: *C*afé, *c*olosse, *c*ube; excepté *ch*aos, *ch*oléra (DICT., n° 29); 2° par *qu* devant les voyelles *é*, *i* et dans les mots commençant par *quadr*. Ex.: *Qu*ête, *qu*ine, *qu*adrige, point d'exception.

Le son F s'écrit par *f*. Ex.: *F*rance; excepté *ph*alange, *ph*énix, *ph*thisie, etc. (DICT., n° 30.)

Le son G dur s'écrit par *g* devant *a*, *o*, *u*. Ex.: *G*alerie, *g*osier, *g*ustation, point d'exception; et par *gu* devant *é*, *i*. Ex.: *Gu*êpe, *gu*itare, point d'exception.

---

(1) *L* mouillé n'est jamais initial.

Le son J s'écrit par *j* devant *a*, *o*, *u* et dans les composés où le *j* est initial, comme dans *con-jurer*. Ex.: *J*aloux, *j*oli, *j*ujube; excepté *ge*ai, *ge*ôlier, *J*ean; et par *g* devant *e*, *i*. Ex.: *G*énie, *g*ivre: excepté Jehovah, Jésus, etc. (DICT., n° 31.)

Le son S s'écrit par *s* et *sc* lorsqu'on entend le son *sque* au commencement des mots. Ex.: *S*abre, *sc*alpel; excepté *ç*a, *c*e, *c*eci, *c*iel, *sc*élérat, *sq*uelette, etc. (DICT., n° 32.)

Le son T s'écrit par *t*. Ex.: *T*ableau; excepté *th*éâtre, *th*ème, *th*èse, etc. (DICT., n° 33.)

Le son V s'écrit par *v*. Ex.: *V*agabond; excepté *W*allon, *w*arrant et quelques mots étrangers.

2° SONS CONSONNES MÉDIALS.

Le son B s'écrit par *b*. Ex.: Mori*b*ond; excepté a*bb*atial, a*bb*é, a*bb*aye, ra*bb*in, sa*bb*at.

Le son C dur s'écrit par *c* devant *a*, *o*, *u*. Ex.: Ma*c*aron, ma*c*uler; excepté bu*cc*ale, sa*cc*ager, é*ch*o, mo*k*a, atta*qu*able, etc. (DICT., n° 34.); et dans les mots commençant par *acr*. Ex.: Acrobate; excepté a*cc*réditer, a*cc*roc, a*cc*rocher, a*cc*roire, a*cc*roître et a*cc*omplir; et dans ceux où il est suivi du son *s* dans les terminaisons en *ction* (*csion*). Ex.: Malédiction; excepté anne*x*ion, conne*x*ion, comple*x*ion, fle*x*ion, flu*x*ion, réfle*x*ion.

Il s'écrit par *qu* devant *e*, *i*. Ex.: Mo*qu*ette, mar*qu*isat; excepté or*ch*estre, or*ch*is, etc. (DICT., n° 35.)

Il s'écrit par *x* dans les mots où le son *c* dur est suivi du son *s* (*cs*). (Voir la règle du son *x* médial.) Ex.: Me*x*icain; excepté si*cc*ité, va*cc*ine, to*c*sin, e*xc*ès. (DICT., n° 36.)

Le son D s'écrit par *d*. Ex.: Man*d*arin; excepté a*dd*ition, a*dd*ucteur, re*dd*ition. Ici les deux *d* se font entendre.

Le son F s'écrit par *f*. Ex.: Mé*f*iance; excepté be*ff*roi, bou*ff*i, al*ph*abet. (DICT., n° 37.)

Il s'écrit avec *ff* dans les mots commençant pas *af*, *ef*, *of*, *souf*, *suf* et *dif*. Ex.: A*ff*ection, e*ff*roi, o*ff*rir, sou*ff*rir, su*ff*rage, di*ff*icile; excepté a*f*in, é*f*aufiler, a*ph*orisme, sou*f*re, di*ph*thongue, etc. (DICT., n° 38.)

Il s'écrit par *ph* dans les mots commençant par *amph*. Ex.: Am*ph*ithéâtre; excepté en*f*iler.

Le son G dur s'écrit par *g* devant *a*, *o*, *u*, excepté dans les formes relatives des verbes, comme *divulguons*. Ex.: Ma*g*asin, fa*g*oter, exi*g*u; et par *gu* devant *e* et *i*. Mar*gu*erite, mar*gu*illier. On écrit a*gg*lomérer, a*gg*lutiner, a*gg*raver et su*gg*érer, en prononçant les deux *g*.

Le son J s'écrit *g* devant *e* et *i*, et par *ge* devant *a*, *o*, *u*. Ex.: Mé*g*ère,

mégissier, or*g*eat, bour*g*eois, ga*g*eure; excepté dé*j*ection, dé*j*euner, ma*j*esté, ma*j*eur, aca*j*ou, ad*j*udant, etc. (Dict., n° 39.)

Le son l s'écrit par *l*. Ex. Ma*l*ice; excepté a*ll*aiter, a*ll*iage, etc. (Dict., n° 40.); et par *ll* dans les mots commençant par *il* (les deux *l* se font entendre). Ex.: I*ll*égitime; excepté i*l*, î*l*e, I*l*ion, î*l*ot, i*l*ote.

Le son l mouillé s'écrit par *ll* dans les mots où ce son est précédé d'un *i* qui n'appartient point à *l* mouillé. Ex. Bri*ll*ant (prononcez *bri-llant*), point d'exception; et par *ill* dans tous les autres mots. Ex.: Brou*ill*on (prononcez *brou-illon*), point d'exception.

Le son m s'écrit par *m*. Ex.: Ma*m*an; excepté a*mm*oniac, asso*mm*er, conso*mm*ateur, do*mm*age.

Il s'écrit par *mm* dans les mots commençant par *com* et *im* suivis d'une voyelle, et *en* ou *em* (en) initial et composés. Ex.: Co*mm*ère (de mère), i*mm*ortel (de mortel) (1), e*mm*ener (de mener); excepté co*m*édie, co*m*estible, co*m*ète, co*m*ité, i*m*age, i*m*iter; et dans les adverbes dérivés des adjectifs en *ant* et *ent*. (Voyez le son final *an*.) Ex.: Mécha*mm*ent, prude*mm*ent, point d'exception.

Le son n s'écrit par *n*. Ex.: Mé*n*age; excepté abo*nn*er, a*nn*eau, a*n*-*n*ée, etc. (Dict., n° 41.)

Il s'écrit par *nn* dans les mots qui viennent de ceux en *on*. Ex.: Melo*nn*ière (de melon), bo*nn*e (de bon); excepté bo*n*ifier, ca*n*oniser, do*n*ation, natio*n*al, patro*n*age, so*n*ate, so*n*ore, bien qu'ils viennent de *bon*, de *canon*, etc.

Le son p s'écrit par *p* dans les mots commençant par *apl*, *apo* et *super*. Ex.: A*p*lanir, a*p*ologie, su*p*erbe; excepté a*pp*laudir, a*pp*ointer. etc. (Dict., n° 42.)

Il s'écrit par *pp* dans les mots commençant par *appa* (apa), *appe* (ape), *appr* (apr), *suppl* (supl) et *suppo* (supo). Ex.: A*pp*arition, a*pp*el, a*pp*rêt, su*pp*léant, su*pp*ort; excepté a*p*anage, a*p*éritif, a*p*rès, etc. (Dict., n° 43.)

Le son r s'écrit par *r*. Ex : Me*r*credi; excepté ama*rr*er, a*rr*acher, etc. (Dict., n° 44.)

Il s'écrit par *rr* dans les mots commençant par *ir*. Ex.: I*rr*égulier, les deux *r* se font entendre; excepté i*r*is, i*r*isé, i*r*onie.

Le son s dur s'écrit par *s* entre une voyelle et une consonne ou deux consonnes, et par *ss* entre deux voyelles. Ex.: Ma*s*culin, mal*s*ain, moi*ss*on; excepté ar*ç*on, étan*ç*on, gar*ç*on, abcès,

(1) Les deux *mm* se font entendre dans les mots commençant par *im*. Ex.: I*mm*ortel (*im-mortel*).

ancien, obs*c*ène, cap*ti*eux, diploma*ti*e, a*c*ide, para*s*ol, cale*ç*on, le*ç*on, ma*ç*on, Au*x*erre, Bru*x*elles (prononcez *Aucère*, *Brucèle*), soi*x*ante, etc. (Dict., n° 45.)

Il s'écrit par *c* dans les mots terminés en *cité*, en *cien* et dans les verbes en *cir*. Ex.: Modi*c*ité, magi*c*ien, far*c*ir; excepté adver*s*ité, den*s*ité, diver*s*ité, immen*s*ité, néces*s*ité, perver*s*ité, univer*s*ité, conne*x*ité, perple*x*ité, proli*x*ité, béo*t*ien, épais*s*ir, gros*s*ir, rous*s*ir et tran*s*ir.

Il s'écrit par *ç* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, lorsque c'est un signe de dérivation, ainsi que dans les verbes en *cer* et en *cevoir*. Ex.: Fa*ç*on (face), nous mena*ç*ons, nous aper*ç*ûmes, sans exception.

Le son *s* s'écrit par *t* dans les mots en *tion* (sion) et en *tieux* (sieu) qui en dérivent. Ex.: Muni*t*ion, ambi*t*ion, ambi*t*ieux, ambi*t*ieuse; excepté su*cc*ion, suspi*c*ion, discu*ss*ion, ascen*s*ion, version, etc. (Dict., n° 46.)

Le son t s'écrit par *t*. Ex.: Médi*t*ation; excepté ana*th*ème, apa*th*ie, ca*th*olique, assuje*tt*ir, etc. (Dict., n° 47.)

Il s'écrit par *tt* dans les mots commençant par *at*. Ex.: A*tt*itude, excepté a*th*lète, a*t*elier, a*t*ôme, a*t*roce, etc. (Dict., n° 48.)

Le son v s'écrit par *v*. Ex.: Mou*v*oir, sans exception.

Le son z s'écrit par *s* lorsque ce son est entre deux voyelles. Ex.: Mai*s*on; excepté deu*x*ième, di*x*ième, si*x*ain, si*x*ième, la*zz*i, ama*z*one, etc. (Dict., n° 49.) Il s'écrit encore par *s* dans Al*s*ace, tran*s*action, tran*s*iger, tran*s*it, tran*s*ition et tran*s*itoire.

Le son ch s'écrit par *ch*. Ex.: Mâ*ch*er, sans exception.

Le son gn mouillé s'écrit *gn*. Ex.: Ma*gn*ifique; excepté dia*gn*ostique, i*gn*é, inexpu*gn*able, sta*gn*ation; où le *gn* n'est point mouillé, on prononce *diag-nostique*, etc.

Le son x, consonne double (*cs* et *gz*), s'écrit par *x* et se prononce, *cs*. Ex.: Me*x*icain, et dans les mots commençant par *ex* (*gz*), suivi d'une voyelle ou d'un *h*. Ex.: E*x*ercice, e*x*haler.

Il s'écrit par *cc* dans les mots commençant par *ac*, *oc*, *suc* suivis de *e* ou *i*. Ex.: A*cc*essible, O*cc*ident, su*cc*éder, sans exception.

Il s'écrit enfin par *ct* dans les mots en *ction* (*csion*) et se prononce *cs*. Ex.: Malédi*ct*ion, sans exception.

3° sons consonnes finals.

Le son b s'écrit par *be*. Ex.: Flam*be*; excepté a*b*-irato, a*b* ovo, clu*b*, Jaco*b* et quelques noms étrangers.

Le son c dur s'écrit par *que*. Ex : Fabri*que*; excepté alambi*c*, aquédu*c*, ar*c*, ave*c*, Ro*ch* (saint), so*cque*, Ja*cques*, distin*ct*, co*q*, pâ*ques* (des chrétiens), etc. (Dict., n° 50.)

Le son D s'écrit par *de*. Ex.: Flui*de;* excepté su*d*, Davi*d* et quelques noms étrangers.

Le son F s'écrit par *f*. Ex.: Fie*f;* excepté bri*fe* (gros morceau de pain).

Le son G dur s'écrit par *gue*. Ex.: Fi*gue;* excepté jou*g* et quelques noms étrangers.

Le son J s'écrit par *ge*. Ex.: Fébrifu*ge*, sans exception.

Le son L s'écrit par *l* dans les mots masculins terminés en *al* et en *el*. Ex.: Fata*l*, forme*l;* excepté acépha*le*, canniba*le*, interva*lle*, pâ*le*, scanda*le*, etc. (Dict., n° 51.)

Il s'écrit par *lle* dans les mots féminins terminés en *elle*. Ex.: Fic*elle;* excepté ai*le*, clientè*le*, grê*le*.

Enfin Il s'écrit par *le* dans les mots qui ne sont pas jugés par les deux règles précédentes. Ex.: Ferti*le;* excepté aïeu*l*, alcoo*l*, bémo*l*, civi*l*, co*l*, fi*l*, co*lle*, da*lle*, fo*lle*, ha*lle*, mi*lle*, mo*lle*, pupi*lle*, vi*lle*, etc. (Dict., n° 52.)

Le son L mouillé s'écrit par *l* dans les mots masculins terminés en *il*, *ail*, *euil*, *ouil* et *eil*. Ex.: Péri*l*, ai*l*, orguei*l*, fenoui*l*, solei*l;* excepté Cornei*lle*, dri*lle*, Gribouil*le*, quadri*lle*.

Il s'écrit par *lle* dans les mots féminins terminés en *ille*, *aille*, *euille*, *ouille* et *eille*. Ex.: Fami*lle*, futai*lle*, feui*lle*, foui*lle*, trei*lle;* excepté a*ïe* (cri de douleur) et quelques noms de pays.

Le son M s'écrit par *me*. Ex.: Fleg*me;* excepté albu*m*, cœcu*m*, decoru*m*, he*m!* mediu*m*, te Deu*m*, co*mme*, fla*mme*, fe*mme*, ho*mme*, po*mme*, etc. (Dict., n° 53.)

Il s'écrit par *mme* dans les mots en *gramme*, sans exception. Ex.: Décigra*mme*.

Le son N s'écrit par *ne*. Ex.: Frangipa*ne;* excepté abdome*n*, ame*n*, hyme*n*, ca*nne*, gare*nne*, paysa*nne*, etc. (Dict., n° 54.)

Il s'écrit par *nne* dans les mots terminés en *onne* et *ienne*. Ex.: Fripo*nne*, Parisie*nne;* excepté amazo*ne*, arè*ne*, hygiè*ne*, etc. (Dict., n° 55.)

Le son P s'écrit par *pe*. Ex.: Varlo*pe;* excepté ca*p* et ce*p*.

Le son R s'écrit par *r*, 1° dans les verbes en *er*, en *ir* et en *oir*. Ex.: Frappe*r*, puni*r*, pouvoi*r;* excepté circonci*re*, circonscri*re*, confi*re*, di*re*, écri*re*, fri*re*, inscri*re*, li*re*, occi*re*, prescri*re*, proscri*re*, ri*re*, souscri*re*, suffi*re*, transcri*re*, boi*re* et croi*re*, qui ont le son en *ir* et en *oir;* 2° dans les mots terminés en *eur* et en *our*. Ex.: Fondeu*r*, fou*r;* excepté demeu*re*, heu*re*, majeu*re*, beu*rre*, leu*rre*, ailleu*rs*, mœu*rs*, pleu*rs*, plusieu*rs*, bravou*re*, balou*rd*, lou*rd*, sou*rd*, concou*rs*, cou*rs*, discou*rs*, rebou*rs*, recou*rs*, secou*rs*, toujou*rs*, velou*rs* et cou*rt*, et 3° dans les substantifs en *oir* lorsque le son *oir* est convertible d'*oir* en *ant*. Ex.: Fermoi*r* (fermant); excepté attrapoi*re*, avaloi*re*, baignoi*re*, etc., bien qu'on dise *attrapant*, *avalant*, *baignant*. (Dict., n° 56.)

Il s'écrit par *rd* ou *rt* dans les mots en *ard* ou *art* (*ar*), en *ord* ou *ort* (*or*) qui ont un *d* ou un *t* dans les dérivés. Ex.: Far*d* (farder), ar*t* (artiste), bor*d* (border), transpor*t* (transporter); excepté Escob*ar*, bien qu'on dise *escobarderie*.

Il s'écrit enfin par *re* dans les verbes en *uire*. Ex.: Brui*re*, excepté fui*r*; et dans les mots non jugés par les règles précédentes. Ex.: Fanfa*re;* excepté por*c* (prononcez *por* devant une consonne et *porque* devant une voyelle), bouleva*rd* ou bouleva*rt*, brouilla*rd*, ca*r*, ba*rre*, éque*rre*, gue*rre*, cer*f*, ner*f*, alo*rs*, co*rps*, dive*rs*, conce*rt*, éclai*r*, etc. (Dict., n° 57.)

Le son s s'écrit par *s* dans les mots masculins en *us* où l'*s* est sonore. Ex.: Plutu*s;* excepté capu*ce*, prépu*ce*.

Il s'écrit par *ce* dans les mots terminés en *ance*, *ence*, *ice*, *ince* et *once*. Ex.: Fran*ce*, Floren*ce*, facti*ce*, provin*ce*, raipon*ce* (plante); excepté an*se*, dan*se*, dépen*se*, cui*sse*, fil*s*, li*s*, si*x*, répon*se*, etc. (Dict., n° 58.)

Il s'écrit enfin par *se*, ou *sse* entre deux voyelles, et dans les mots non jugés précédemment. Ex.: Cour*se*, forteres*se;* excepté Alsa*ce*, atro*ce*, héla*s!* etc. (Dict., n° 59.)

Le son t s'écrit par *te*. Ex.: Fas*te;* excepté absin*the*, bo*tte*, bu*tte*, cer*tes*, etc. (Dict., n° 60.)

Il s'écrit par *tte* dans les mots terminés en *ette*. Ex.: Fourch*ette*; excepté comè*te*, diè*te* (privation), épithè*te*, fê*te*, planè*te* et tê*te*.

Le son v s'écrit par *ve*. Ex.: Fleu*ve*, sans exception.

Le son z s'écrit par *se* dans les mots où ce son est précédé d'une voyelle. Ex.: Frileu*se*; excepté bou*ze* ou bou*se* (de vache), dou*ze*, ga*ze* (étoffe), sei*ze*, topa*ze*, trapè*ze*, trei*ze*. On écrit aussi bron*ze*, on*ze*, quator*ze*, quin*ze* et *gaz*.

Le son ch s'écrit par *che*. Ex.: Fanferlu*che*; excepté pun*ch*.

Le son gn mouillé s'écrit par *gne*. Ex.: Vergo*gne*, sans exception.

Le son x s'écrit par *xe* et se prononce *cs*. Ex.: Parado*xe*; excepté bora*x*, inde*x*, laryn*x*, lyn*x*, phéni*x*, préfi*x*, sile*x*, sphin*x*, Sty*x*, syrin*x*, thora*x* et quelques noms.

Toutes les règles précédentes servent à orthographier plus de trente-six mille mots sur les quarante mille que contient le *Dictionnaire de l'Académie française ;* nous ne parlons pas ici des composés et des dérivés, reste donc environ quatre mille mots qui leur font exception.

Le Dictionnaire des mots exceptés, que nous avons placé à la fin de cette Grammaire, doit être consulté avec soin dès qu'une règle a été bien comprise.

Ainsi, s'agit-il du son voyelle *a* initial représenté par *ami,* mé-

dial par *machine,* et final par *fracas,* au Dictionnaire on verra qu'*ami* a pour exception *ha*bit, *ha*bile, *hen*nir, etc.; *machine* a pour exception Ca*e*nnais, La*o*nnais, b*ap*tême, f*em*me, etc., et *fracas* a pour exception avoc*at*, apost*at*. Il en est ainsi de tous les sons, soit voyelles, soit consonnes initiales, médiales ou finales.

Sous les mots types qui servent d'exemples, on trouvera au Dictionnaire tous ceux qui leur font exception et qu'on a groupés d'après leur orthographe analogique; en sorte que l'élève pourra saisir d'un seul coup d'œil l'ensemble des mots exceptés dont les sons se peignent par les mêmes lettres.

Soït qu'un mot se juge par l'une des règles ou qu'il se trouve dans le Dictionnaire des mots exceptés, une fois le simple connu, il est facile d'orthographier le composé et le surcomposé. Dans *offrir,* par exemple, le son *o* initial s'écrit par *o* et le son *f* par *ff,* on aura donc *désoffrir, mésoffrir. Honneur,* qui fait exception à la règle du son *o* initial et à la règle du son *n* médial, donne *déshonneur.* Ainsi, lorsqu'une lettre est dans le simple, elle est aussi dans le composé, et réciproquement, à moins d'exceptions.

Pareillement, les dérivés d'un mot et ses analogues suivent la même orthographe : d'*habiter* on a *habitation, habitable, habitant;* de *hareng*: *harengère, harengerie,* et ainsi des autres mots.

Il nous eût été facile d'établir une règle générale de dérivation, comme plusieurs grammairiens l'ont fait; mais nous avons préféré la scinder et en créer une pour chaque son, toutes les fois, du moins, qu'un assez grand nombre de mots jugés par elle l'ont rendue nécessaire.

Toutes les règles données plus haut, ainsi que le Dictionnaire des mots exceptés, forment un véritable *traité de prononciation.* En effet, la règle qui a pour type *ardemment,* enseigne que *e* se prononce *a* dans les adverbes dérivés des adjectifs en *ent.* Les règles indiquées par *fracas, plat,* etc., enseignent que *s* et *t* ne se font point entendre dans ces mots et dans ceux qu'ils servent à juger. Il en est ainsi des autres sons voyelles.

A l'égard des sons consonnes, point de difficultés, car ils correspondent tous à l'appellation des lettres *b, c, d,* etc. Lorsque l'un de ces sons s'écrit par deux lettres semblables, les règles indiquent quand elles doivent se faire entendre.

Le Dictionnaire, de même que les règles, détermine la manière dont tous les sons doivent se prononcer ; car, quelle que soit l'orthographe d'un son, sa prononciation est conforme à celui dont il dépend. Pour le démontrer, prenons, par exemple, quelques mots qui font exception à la règle du son *a*. Nous voyons, 1° que ceux qui s'écrivent par *ha, he,* comme *ha*bit, *he*nnir, se prononcent *a ;* 2° que ceux qui se peignent par *ae, ao, ap, ha, e* et *i,* comme C*ae*nnais, L*ao*nnais, b*ap*tême, brou*ha*ha, f*e*mme, fo*i*sonner, ont le même son ; 3° enfin, que lorsque le son final *a* est représenté par *ac, ach, as, at, ha,* comme dans estom*ac*, alman*ach,* app*as*, ach*at*, brouha*ha,* c'est toujours le son *a* qui se fait entendre. De telle sorte que le Dictionnaire des mots exceptés, tout aussi bien que les règles, ne laissent aucune incertitude sur la manière dont il faut prononcer tous les mots de la langue française.

Nous n'avons compris dans le Dictionnaire ni les noms propres, ni les noms mythologiques et historiques, ni ceux des sciences et d'un usage peu fréquent, afin de le réduire autant qu'il nous a été possible ; nous en avons pareillement élagué les dérivés et les composés, par la raison que l'orthographe de ceux-ci suit celle du simple.

Une remarque à faire ici, relativement à la règle à suivre pour l'emploi des majuscules, dites *capitales,* est celle-ci : tous noms d'hommes, de lieux, de peuples, de sectes, de rivières, de fleuves, de montagnes, de vents, exigent une majuscule. Ex. : *Boileau, Paris,* les *Français,* les *Chrétiens* (1), la *Seine,* les *Alpes,* le vent du *Sud.*

Il en est ainsi à l'égard 1° des noms de sciences, d'arts, de métiers, pris dans un sens individuel, afin de distinguer ceux-ci entre eux. Ex. : La *G*rammaire est l'art de parler et d'écrire correctement ; la *G*éométrie est la science qui a pour objet la mesure de l'étendue, etc., et 2° des êtres moraux personnifiés. Ex. :

> Là gît la sombre *E*nvie, à l'œil timide et louche.
>
> (VOLTAIRE, *Henriade.*)

On écrit aussi par une majuscule la première lettre du mot qui commence une phrase ou un vers.

(1) Si le nom n'embrasse pas la totalité du peuple ou de la secte, on écrit *un français, un chrétien.*

DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

Pour compléter tout ce que nous avons à dire sur l'orthographe l'usage, il ne nous reste plus qu'à parler des signes orthographi[q]ues et de leur emploi, tels que les *accents*, l'*apostrophe*, la *cédille*, [l]e *tréma* et le *trait-d'union*.

1° Des Accents. — Il a trois accents : l'*accent aigu* (´), l'*accent* [g]*rave* (\`) et l'*accent circonflexe* (^).

L'*accent aigu* se place sur l'*é* fermé (1), 1° lorsqu'il est au commence[m]ent ou à la fin des mots. Ex.: *Épouse*, *bonté*, *été*; 2° quand il est suivi [d]'un *s* final. Ex.: *Prés*, *bontés*; 3° ou de deux consonnes différentes, dont [la] seconde est *r* ou *l*. Ex.: *Décret*, *déclin*; 4° ou d'une voyelle. Ex.: *Éole*, *éologie*; et 5° enfin lorsqu'il est suivi d'une consonne accompagnée d'une [v]oyelle. Ex.: *Dénégation*.

L'*accent grave* se place sur l'*è* grave, 1° dans les mots où l'*è* est suivi [d']une consonne et d'un *e*. Ex.: *Espèce*, excepté les substantifs en *ége*. Ex.: [C]*ollége*, etc.; 2° dans ceux où l'*è* est suivi d'un *s* final. Ex.: *Après*, excepté [c]*es*, *des*, *les*, *mes*, *ses*, *tes*; 3° dans les mots où l'*è* est suivi de deux con[so]nnes, dont la seconde est *r* ou *l*. Ex.: *Mètre*, *nèfle*; 4° enfin, sur *à*, pré[po]sitition, sur l'*a* dans *çà*, *deçà*, *déjà*, *delà*, *là*, *voilà*, et sur l'*u* de l'ad[ve]rbe *où*.

L'*accent circonflexe* se place sur *a*, *e*, *i*, *o*, *u* lorsque ces voyelles se [pr]ononcent longues, 1° après *t* final. Ex.: *Appât*, *arrêt*, *aussitôt*, *affût*, et [l]a troisième personne du singulier du présent indicatif des verbes en [aî]*tre*. Ex.: *Il paraît*; 2° quand elles sont suivies d'une consonne et d'un *e*. [Ex].: *Pâte*, *fête*, *île*, *pôle*, *flûte*; 3° dans les mots où l'*a* et l'*i* sont suivis [d']un *t* qui se fait sentir après ces voyelles. Ex.: *Mâture*, *gîte*, etc.; 4° sur l'*â*, et l'*û*, à la première et à la deuxième personne du pluriel du passé défini. [Ex].: *Nous aimâmes*, *vous aimâtes*, *nous finîmes*, *vous finîtes*, *nous reçû*[me]*s*, *vous reçûtes*, et à la troisième personne du singulier de l'imparfait [du] subjonctif, *qu'il aimât*, *qu'il finît*, *qu'il reçût*. L'*u* prend aussi l'ac[cen]t circonflexe aux participes masculins singuliers des verbes *croître*, [d]*evoir*, *mouvoir*, *redevoir*. Ex.: *Crû*, *dû*, *mû* et *redû*, et des adjectifs *mûr* [et] *sûr*.

[L]es consonnes doubles *gn* et *ch* n'empêchent pas l'accentuation. Ex.: [P]*êche*, *régner*.

[L]'*x* équivaut à deux lettres et ne souffre jamais l'accent sur la voyelle [qui] le précède. Ex.: L*e*xigraphie.

---

(1) Il ne s'agit plus ici du son, mais de la lettre : nous savons maintenant com[me]nt s'orthographient les mots.

2° **De l'Apostrophe.** — L'apostrophe (') est un signe qui indique la suppression des voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. Ex.: *L'ami, l'épouse, l'homme, l'image, l'usage*, pour *le* ami, *la* épouse, *le* homme, *la* image, *le* usage. Cela a lieu, comme on voit, devant un voyelle ou une *h* muet. L'*e* se supprime, 1° dans *je, me, te, se, de, que, ce, ne*. Ex.: J'*aime*, *tu* m'*aimes*, *il* t'*aime*, *il* s'*aime*, *il est plein* d'*espoir*, qu'*il aime*, c'*est lui*, *il* n'*aime pas*; 2° dans *lorsque, puisque, quoique* devant *il, elle, on, un, une*, Ex.: Lorsqu'*il aime*, lorsqu'*elle aime*, puisqu'*il aime*, quoiqu'*il aime*, etc.; 3° dans *quelque* devant *un* et *autre*. Ex.: Quelqu'*un*, quelqu'*autre*; 4° dans *entre* et *presque* lorsqu'ils entrent dans la composition d'un mot. Ex.: Entr'*acte*, entr'*aider*, presqu'*île*; 5° dans grand'*mère*, etc.

3° **De la Cédille.** — La cédille est un petit ɔ retourné qu'on place sous le *c*, suivi de *a*, *o*, *u*, pour lui donner la prononciation de l'*s*. Ex.: *Façade limaçon, reçu.*

4° **Du Tréma.** — Le tréma consiste dans un double point (¨) qu'on met sur les voyelles *e*, *i*, *u*. Il avertit qu'il faut détacher ces voyelles de la précédente. Ex.: *Israël Moïse Ésaü.*

Le tréma ne saurait remplacer l'*y*. On écrit *moyen* et non *moïen*. On n'emploie pas le tréma lorsqu'on peut le remplacer par un accent; écrivez donc *poésie*, *poème*, *poète*, *Chloé*, et non *poësie*, *poëte*, *poëme*, *Chloë*, etc.

5° **Du Trait d'union.** — Le trait d'union (-) sert à marquer la liaison qui existe entre deux ou plusieurs mots. Ex.: *Chef-lieu, aimé-je?*

On emploie le trait d'union, 1° entre le verbe et les pronoms, sujets ou régimes, qui le suivent. Ex.: *Aimé-je? donne-le-moi, faites-le lire*. On écrit aussi *faites le lire* sans trait d'union si *le* est régime de *lire*. Ex.: *Faites lire cette chose*; 2° avant et après la lettre euphonique *t*. Ex.: *Aime-t-il?* On écrit *va-t'en* et non *va-t-en*, parce que le *t* est ici pronom. *S* est aussi euphonique à la deuxième personne du singulier de l'impératif, devant *y* et *en*. Ex.: *Va-s-y, va-s-en chercher*; 3° avant ou après *ci* et *là* accompagnant un substantif, un pronom, une préposition ou un adverbe unis d'une manière inséparable. Ex.: *ces gens-ci, ces gens-là, celui-ci, celui-là, ci-contre, là-haut*; 4° entre *très* et le mot qui suit. Ex.: *Très-bon* et *même*, précédé d'un pronom. Ex.: *Lui-même*; 5° entre les nombres, *dix-sept, dix-huit, dix-neuf*, etc., *vingt-deux*, etc., *trente-deux*, etc., *quatre-vingts*; 6° pour lier deux ou plusieurs mots qui, par le sens, n'en font qu'un seul. Ex.: *Chef-lieu, arc-en-ciel*, etc.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE

LIVRE TROISIÈME

SYNTAXE

INTRODUCTION

Dans la première partie, les mots ont été étudiés au point de ıe de l'orthographe de principes et de l'orthographe d'usage; ıns la seconde, nous allons exposer les lois selon lesquelles ils ıllient entre eux et se coordonnent pour former des *phrases* traıisant toutes nos idées comme toutes nos sensations.

Une phrase est simple ou composée. Elle est simple, comme *eu est juste,* elle est composée, comme *la Chronologie et la Géoaphie sont indispensables pour bien étudier l'histoire.*

Toute phrase, indépendamment d'un VERBE à un temps personl, renferme un SUJET auquel tout se rapporte, c'est le mot priırdial; puis un ATTRIBUT, et enfin, grammaticalement parlant, RÉGIME, ou *complément.* Examinons séparément chacune de ces ıominations.

. SUJET. — Il ne peut exister dans une phrase un mot primorl ou sujet sans verbe exprimé ou sous-entendu, comme dans phrase il ne peut y avoir de verbe sans sujet exprimé ou sousendu.

.e sujet répond toujours à la question, *qui est-ce qui,* faite sur verbe à un temps personnel. Ex.: *Dieu est juste.* Qui est-ce qui

est juste? DIEU. *Homme sensé, vis selon ta nature;* qui est-ce qui vit? TOI; *toi* est donc sous-entendu; c'est comme s'il y avait : Toi, homme sensé, vis selon ta nature. Homme sensé est employé par apposition avec *toi*, c'est-à-dire posé auprès.

Le sujet exprimé ou sous-entendu peut être un substantif, un pronom ou un infinitif. Ex.: *Dieu est juste;* qu'est-ce qui est juste? DIEU, substantif. *Il est estimé de son maître;* qui est-ce qui est estimé? IL, pronom personnel; *il*, pour l'élève. *Désobéir est mal*; qu'est-ce qui est mal? DÉSOBÉIR, infinitif.

Rappelons-nous ici que le verbe est toujours de la même personne et du même nombre que le sujet auquel il se rapporte. Ex. *J'aime, tu aimes, il aime, nous aimons, vous aimez, ils aiment.*

Le sujet peut être sous-entendu, comme dans *plût à Dieu que l'homme se conduisît toujours bien!* qui est-ce qui plaît à Dieu? CELA, et, comme nous le verrons plus tard, *plût* pour *je voudrais qu'il plût à Dieu*, etc.

Le verbe peut être sous-entendu, comme dans *nul savoir sans étude*, pour nul savoir ne *s'acquiert* sans étude; *la Chronologie et la Géographie sont indispensables pour bien étudier l'histoire*, pour la chronologie *est* indispensable, etc., la géographie *est* indispensable, etc. Dans l'exemple cité, le verbe *être* est à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, attendu qu'on sous-entend *ces sciences.* Ces sciences sont indispensables pour bien étudier l'histoire.

Le sujet est simple ou composé, incomplexe ou complexe.

Il est *simple*, comme dans *Dieu est juste; il est estimé de son maître; désobéir est mal.* Dans ces exemples, le sujet est représenté par un seul mot, *Dieu, il, désobéir.* Le sujet est pareillement simple dans *l'étude de l'histoire de France est indispensable à tout Français*, attendu que *de l'histoire de France* ne forme avec *étude* qu'une seule et même idée, et ne se rapporte qu'à ce dernier mot.

Il est *composé* dans *la Chronologie et la Géographie sont indispensables pour bien étudier l'histoire*, puisque chaque sujet a son verbe qui lui est propre : la chronologie est indispensable, la géographie est indispensable.

Il est *incomplexe*, comme dans *Dieu est juste; — il est estimé d*

son maître; — *désobéir est mal*, puisque le sujet n'est exprimé que par un seul substantif, un seul pronom, un seul infinitif.

Il est *complexe* dans *l'étude de l'histoire de France est indispensable à tout Français*, attendu que le substantif *étude* est accompagné de quelques mots additionnels, comme *de l'histoire de France.*

II. Attribut. — L'attribut est énoncé par un adjectif, un participe, un substantif ou un pronom. Ex.: *La Chronologie est utile;* — *elle est étudiée avec fruit;* — *elle est un guide sûr pour coordonner les faits dans sa mémoire;* — *telle est celle-ci. Utile, étudiée, guide, telle*, sont les attributs de *chronologie*, d'*elle* et de *celle-ci*. Ainsi, comme on le voit, l'attribut exprime les différentes manières d'être du sujet.

Tout verbe autre que le verbe être renferme l'attribut du sujet. Ainsi, *j'aime, tu aimes, il aime* peuvent se traduire par *je suis aimant, tu es aimant, il est aimant*, etc.

L'attribut peut être apposé. Ex.: *Henri II fut roi comme Catherine de Médicis fut reine. Roi* et *reine* sont des attributs et apposés à Henri II et à Catherine.

L'attribut est simple, composé, incomplexe ou complexe.

Il est *simple* dans *la Chronologie est utile.* Ici, l'attribut *utile* est simple, il est exprimé par un seul mot. Il est encore simple dans *combien d'élèves sont victimes des mauvaises méthodes.* Bien que l'attribut soit composé de plusieurs mots, savoir : *victimes des mauvaises méthodes*, ce dernier membre de phrase n'exprime qu'une eule manière d'être du sujet.

Il est *composé* dans *la Chronologie est utile et indispensable*, attendu qu'on attribue deux manières d'être au sujet, savoir : *utile* t *indispensable.*

Il est *incomplexe* dans *Dieu est juste*; — *il est estimé*; — *Henri II ut roi*, parce qu'il n'est exprimé que par un seul adjectif ou un eul substantif.

Il est *complexe* dans *il est estimé de son maître*; *Henri II fut roi e France*, attendu que les attributs *estimé* et *roi* sont accompagnés 'autres mots, comme *de son maître* et *de France*, qui en modient et en déterminent la signification.

III. Régime ou Complément. — Le régime n'est qu'un complément nécessaire; il est *direct* ou *indirect.*

Il est *direct*, lorsqu'il est le complément d'un verbe actif ou d'un participe présent après lequel on peut mettre qui ou quoi, comme *j'aime Dieu,* j'aime *qui? Dieu*; *j'étudie la chronologie,* j'étudie *quoi?* la *chronologie*; *ayant étudié la Chronologie avec soin, on lit l'histoire avec fruit,* ayant étudié *quoi?* la *chronologie.* — *Dieu,* la *chronologie*, sont les compléments directs de *j'aime, j'étudie, ayant étudié.*

L'infinitif, précédé de la préposition a ou de et d'un verbe actif, est régime direct de ce verbe, puisqu'il répond toujours à la question *qui* ou *quoi* : *j'aime à étudier,* j'aime *quoi?* à étudier; *il finit d'étudier,* il finit *quoi?* d'étudier.

Il est *indirect,* lorsqu'il est le complément des invariables, dits *prépositions.* Il répond à la question *à qui, à quoi; de qui, de quoi*; *dans qui, dans quoi*; *par qui, par quoi*; *d'où, où,* faite sur le verbe, comme dans :

Il donne son temps à l'étude; il donne son temps *à quoi?* à l'étude;

Il s'occupe d'étude; il s'occupe *de quoi?* d'étude ;

Il met son bonheur dans l'étude; il met son bonheur *dans quoi?* dans l'étude ;

On ne s'instruit que par l'étude; on ne s'instruit que *par quoi?* que par l'étude ;

Il vient de Rome; il vient *d'où?* de Rome;

Il va à Rome; il va *où?* à Rome, etc.

Le régime direct ou indirect peut être sous-entendu.

> Le seul pouvoir qui crée a le droit de détruire.
> (Renouard, *Les Templiers.*)

Le seul pouvoir qui crée *quoi? quelque chose*; a le droit de détruire *quoi? quelque chose.*

> La torture interroge et la douleur répond.
> (*Idem.*)

La torture interroge *qui?* l'accusé; la douleur répond *à qui?* au juge.

Le régime et le verbe sont quelquefois sous-entendus, comme dans cette phrase de Jean-Jacques Rousseau : *César envoya-t-il un cartel à Caton, ou Pompée à César pour tant d'affronts réciproques?* c'est-à-dire Pompée *envoya-t-il un cartel* à César, etc.

Le régime est incomplexe ou complexe.

Il est *incomplexe* quand il est exprimé par un seul mot. Ex.: *J'étudie l'histoire.*

Il est *complexe* lorsqu'il est exprimé par plusieurs mots. Ex.: *J'étudie l'histoire de France.*

Au moyen de ces trois éléments, le sujet, l'attribut et le régime, y compris le verbe à un temps personnel qui accuse toujours l'existence du sujet, on forme une proposition.

DE LA PROPOSITION.

Une proposition, comme nous l'avons déjà dit, est l'expression totale d'un jugement. Ex.: *Dieu est juste; désobéir est mal; la Chronologie et la Géographie sont les deux yeux de l'histoire.*

Une proposition est simple ou composée.

Elle est *simple*, si elle renferme un jugement dont on ne puisse retrancher un seul mot sans nuire à l'expression de ce jugement. Ex.: *Dieu est juste; désobéir est mal; l'étude de l'histoire de France est indispensable à tout Français.*

Elle est *composée* si elle renferme :

1° Des sujets différents et le même attribut;

2° Le même sujet et des attributs différents;

3° Des sujets et des attributs différents, c'est-à-dire des jugements qui donnent lieu à autant de propositions simples. — Les trois exemples suivants correspondent aux trois numéros ci-dessus.

1er EXEMPLE. —*La Chronologie et la Géographie sont indispensables pour bien étudier l'histoire.*

Cette proposition est composée de plusieurs propositions simples, puisque l'on peut dire : *La Chronologie est indispensable pour bien étudier l'histoire*, et *la Géographie est indispensable pour bien étudier l'histoire.*

2e EXEMPLE. — *L'étude de l'histoire de France est non-seulement utile, mais encore indispensable à tout Français;* c'est-à-dire : *L'étude de l'histoire de France est non-seulement utile à tout Français, mais l'étude de l'histoire de France est encore indispensable à tout Français.*

3e EXEMPLE. — *La Chronologie et la Géographie sont non-seulement utiles, mais encore indispensables pour bien étudier l'histoire.*

Dans cette dernière proposition, outre les deux propositions principales, la première : *La Chronologie et la Géographie sont utiles pour bien étudier l'histoire;* la seconde : *La Chronologie et la Géographie sont indispensables pour bien étudier l'histoire,* il y a quatre propositions simples, savoir :

1° La chronologie est utile pour bien étudier l'histoire;

2° La géographie est utile pour bien étudier l'histoire:

3° La chronologie est indispensable pour bien étudier l'histoire;

4° La géographie est indispensable pour bien étudier l'histoire.

Les grammairiens donnent des noms différents aux propositions qui entrent dans une phrase. Ils appellent les unes *principales* et les autres *incidentes.* Ainsi, dans cet exemple : *La Chronologie de l'histoire de France, qui va faire l'objet de nos études, est indispensable à tout Français.*

La Chronologie de l'histoire de France est indispensable à tout Français, est une proposition principale; *qui va faire l'objet de nos études*, est une proposition incidente.

Une proposition incidente est *explicative* ou *déterminative.*

Elle est *explicative*, lorsqu'on peut la retrancher de la proposition principale sans nuire à la clarté de celle-ci; car on peut dire : *La Chronologie de l'histoire de France est indispensable à tout Français.*

On reconnaît qu'elle est encore *explicative* lorsqu'on peut substituer au pronom relatif le sujet de la proposition principale en lui conservant son vrai sens; ainsi : *La Chronologie de l'histoire de France va faire l'objet de nos études, elle est indispensable,* etc., au lieu de : *Qui va faire l'objet de nos études.*

Elle est *déterminative*, lorsqu'on ne peut la retrancher de la proposition principale sans en dénaturer le sens. Ex.: *L'étude qui a pour objet la Chronologie de l'histoire de France, est indispensable à tout Français. — Qui a pour objet la chronologie de l'histoire de France* ne peut être retranché, car on ne saurait plus de quelle étude il est question, celle-ci ne serait plus déterminée.

Toute proposition est dite *pleine*, *elliptique* ou *implicite.*

Elle est *pleine*, lorsque tous les termes qui la constituent sont exprimés. Ex.: *Dieu est juste; désobéir est mal,* etc.

Elle est *elliptique*, lorsqu'un ou plusieurs mots sont sous-enten-

dus. Ex.: *César envoya-t-il un cartel à Caton, et Pompée à César?...* Il y a ellipse de *envoya-t-il un cartel* dans le second membre de la phrase.

Elle est *implicite*, lorsqu'un seul mot renferme le sujet, le verbe et l'attribut, comme les interjections et les adverbes *oui* et *non*. Ex.: *Ah! je comprends toute l'importance d'étudier l'histoire. Ah!* est pour *je suis convaincu; je comprends toute l'importance*, etc. — *Étudierez-vous la grammaire enseignée par l'histoire?... Oui.* — *Oui* est pour *je l'étudierai.*

Dans les chapitres suivants, nous allons voir comment les mots se coordonnent entre eux, puisque l'étude de la syntaxe, comme l'a dit l'abbé Favre dans sa *Grammaire simplifiée*, a pour objet la structure de la phrase et qu'elle fixe les inflexions sous lesquelles les mots doivent y paraître et la place qu'ils doivent y occuper.

CHAPITRE PREMIER.

SYNTAXE DU SUBSTANTIF.

N° 1. — DU GENRE DANS LES SUBSTANTIFS.

Nous avons dit, livre Ier, page 10, que les substantifs sont masculins ou féminins et que nous laissions à l'usage et aux dictionnaires le soin de faire connaître leur genre. Il en est cependant qui, bien que s'écrivant de la même manière, sont féminins dans un cas et masculins dans l'autre; ainsi, parmi ces derniers, *aide*, lorsqu'il signifie une personne qui aide, est masculin s'il s'agit d'un homme et féminin s'il s'agit d'une femme; il est féminin encore quand il est pris pour secours, assistance; *crêpe*, étoffe légère, est masculin, et féminin lorsqu'on veut désigner une sorte de pâtisserie légère; *mémoire*, faculté de se souvenir, est féminin, et masculin s'il s'agit d'un écrit, etc. Mais il en est quelques autres qui présentent plus de difficultés dans leur emploi et que nous allons étudier, tels sont: *aigle*, *amour*, *automne*, *couple*, *délice*, *enfant*, *exemple*, *foudre*, *gens*, *hymne*, *œuvre*, *période*, *personne*, *quelque chose* et *autre chose*.

420. — Pharamond, fils de Marcomir, sort des forêts de la Franconie, et, tel qu'*un aigle*, il se précipite sur la rive gauche du Rhin pour y jeter les fondements de l'Empire des Francs. Il fut l'un des prédécesseurs de Clovis, de *cet aigle* de la première race qui, le premier, vit fuir devant ses drapeaux les *aigles romaines*, victorieuses dans la Gaule pendant plusieurs siècles. On dit que Pharamond est l'auteur de la loi salique qui exclut les femmes de la couronne, et que Clovis fit rédiger.

Aigle est masculin lorsqu'on parle de l'oiseau qui porte ce nom : *Pharamond, tel qu'un aigle;* ou quand il est pris au figuré pour signifier la puissance du génie, *Clovis, cet aigle,* etc. Il est féminin lorsqu'on le prend pour enseigne, drapeau : *Les aigles romaines, l'aigle impériale,* etc.; et en parlant de la femelle de l'aigle, d'un poisson qui porte ce nom, de la constellation de l'hémisphère boréal qu'on appelle l'*aigle*, et enfin en terme de blason.

428. — Clodion, fils de Pharamond, succède à son père. Vaincu en Artois par Aëtius, général des Romains, Clodion resta cependant maître du pays; secondé par *l'amour* tout *dévoué* que ses soldats avaient pour lui, il s'empare de Cambrai, de Tournai et puis d'Amiens, qu'il choisit pour sa résidence. Les Francs et leur chef étaient encore païens, ils adoraient les dieux du Capitole : Jupiter tonnant, Vénus, *les petits Amours*, ses fils, impuissantes divinités qui allaient bientôt faire place à la religion du Christ, *éternelles amours* de la charité.

Amour est masculin au singulier : *Clodion, secondé par l'amour tout dévoué de ses soldats;* et au pluriel, en parlant des enfants de Vénus : *Les petits Amours, ses fils.* Il est féminin au pluriel pour signifier ce qu'on aime avec ardeur, soit qu'il s'agisse d'un sentiment spirituel : *Éternelles amours de la charité;* soit d'une passion sensuelle, de l'affection d'un sexe pour l'autre, ou bien lorsqu'on dit : *Il n'y a point d'éternelles amours.* Cependant Fénelon a dit : *Les amours d'Astarbé n'étaient* ignorés *que de Pygmalion.*

440. — Sous le règne de Clodion naquit sainte Geneviève. Grégoire de Tours dit que dans *l'automne rigoureux* de cette année, saint Germain d'Auxerre, en revenant de la Grande-Bretagne, où il était allé prêcher la foi, et surtout combattre les erreurs de Pélage, s'arrêta à Nanterre, village situé près le mont Valérien, et que là il donna la bénédiction des vierges à cette jeune fille qui, depuis, fut la patronne de Paris.

AUTOMNE est masculin, ainsi que toutes les saisons de l'année. On dit : *Un hiver rigoureux, un beau printemps, un bel été.* C'est à tort qu'on le fait quelquefois féminin.

448. — MÉROVÉE s'empare du trône à la mort de son frère Clodion, qui, cependant, avait laissé *une couple* d'enfants mâles, dont l'un était Clodebaud. Ayant fait alliance avec Théodoric, roi des Wisigoths, et Aëtius, *glorieux couple de héros*, Mérovée défit, en 451, le terrible Attila, roi des Huns, près de Châlon, en Champagne. Théodoric fut tué dans cette sanglante bataille. Ce fut Mérovée qui donna son nom à la première race, dite MÉROVINGIENNE.

COUPLE est féminin lorsqu'il exprime le nombre deux : *une couple d'enfants;* il est masculin quand il signifie deux êtres unis par similitude, par un sentiment quelconque : *Couple glorieux de héros;* ou l'union de deux êtres différents unis par mariage : *Voilà un beau couple.*

450. — L'architecture des Grecs, dont les Romains avaient fait leurs plus *chères délices* et qu'ils introduisirent dans le midi de la Gaule, fait place à l'architecture gothique, importée par les barbares du Nord; elle fait aujourd'hui le *délice* le plus *cher* des archéologues.

DÉLICE est féminin au pluriel; toutefois, il serait mieux de le faire toujours du masculin, comme au singulier.

458. — CHILDÉRIC Ier, fils de Mérovée, chassé de ses États pour sa conduite déréglée, est contraint de se réfugier chez Bazin, roi de Thuringe, dont il épousa la femme, quelques historiens disent même du vivant de son mari. En son absence, la nation élit pour chef Siagrius, qui avait succédé à son père, Égidius, commandant dans les Gaules au nom des Romains. Mais bientôt les Francs, fatigués de ce pouvoir étranger, rappellent Childéric de l'exil. Celui-ci bat Siagrius et les Saxons; il s'empare de Soissons, de Paris et d'Angers. Ce roi mourut en 481, laissant *un enfant* mâle, nommé *Clovis*, et *un autre enfant* du sexe féminin *nommé* Audefelde, qui épousa Théodoric, roi des Ostrogoths, et deux filles, Abofelde et Nantilde. Ces deux *derniers enfants* prirent le voile plus tard. Childéric Ier fut enterré à Tournai, où l'on découvrit son tombeau en 1650.

ENFANT, en général, est masculin en parlant des enfants de l'un et l'autre sexe : Ce roi mourut en laissant *un enfant mâle* et *un autre enfant* du sexe féminin, nommé *Audefelde.* Il est masculin au pluriel : *Et deux filles, Abofelde et Nantilde. Ces deux derniers enfants prirent*

le voile plus tard. Il est féminin lorsqu'il se dit d'une jeune fille : *Voilà une belle enfant,* et d'une femme : *C'est une bonne enfant.*

476 (1). — Augustule est détrôné par Odoacre, qui se fit roi d'Italie. Ainsi finit l'Empire romain, que César-Auguste avait fondé et que Constantin affaiblit en en transportant le siége de Rome à Byzance, et dont Théodose le Grand consomma la ruine en le partageant entre ses deux fils. Honorius eut l'Occident et Arcadius l'Orient. *Exemple aussi grand qu'instructif,* qui prouve que tout s'enchaîne et que l'homme ne doit qu'à lui seul sa destinée heureuse ou malheureuse.

Exemple est masculin dans toutes les acceptions, c'est donc une faute de dire : *Une belle exemple d'écriture.*

481. — Clovis, fils de Childéric et de Bazine, fut *un foudre de* guerre; politique habile, d'un caractère énergique, tel qu'il eût pu défier *la foudre* elle-même, il monte sur le trône à l'âge de quinze ans et malgré la gloire que ses prédécesseurs s'étaient acquise, tous les historiens le regardent à juste titre comme le véritable fondateur de la monarchie des Francs.

Foudre est masculin employé au figuré : *Clovis fut un foudre de guerre;* il est encore masculin dans le style élevé, ou quand l'âme est fortement ébranlée. Ex.: *Expirer sous les foudres vengeurs.* Cependant Voltaire, dans *la Henriade,* a dit :

La foudre est dans ses yeux, la mort est dans ses mains,

et il a eu raison.

Il est féminin dans le sens propre : *Il eût défié la foudre elle-même.*

484. — Clovis, à peine âgé de vingt ans, bat, dans les plaines de Soissons, Siagrius, ce Romain qui avait exercé l'autorité royale pendant l'exil de Childéric. Il entre dans Soissons, dont il fait sa capitale. Après la bataille, on partagea le butin pris sur l'ennemi ; tous les soldats, *gens ardents à la rapine,* mais *tous gens aussi très-décidés* à maintenir leurs droits, s'assemblèrent. Un vase sacré, faisant partie des objets enlevés, fut réclamé par l'archevêque de Reims. Le roi obtint de ses principaux officiers, *vrais gens de cœur, tous dignes gens,* ayant souci d'être agréable à leur prince, qu'il lui serait remis; mais *toutes les méchantes gens* que comptait l'armée ne furent pas de cet avis, et un soldat, entre autres, s'écria, en frappant le vase de sa francisque, qu'il fallait que le sort en décidât. Clovis, sans paraître offensé

(1) Nous donnerons dans notre chronologie tous les grands événements qui se sont passés dans le monde depuis 420 jusqu'à nos jours.

de cet outrage, rendit, comme il en avait l'intention, le vase aux envoyés de l'archevêque. Mais l'année suivante, à la revue du Champ-de-Mars, il fendit d'un coup de hache la tête de ce soldat, sous prétexte que son armure n'était pas en bon état, en lui disant : « Souviens-toi du vase de Soissons. »

GENS est masculin, 1° pour tous les adjectifs qui le suivent : *Gens ardents à la rapine;* 2° lorsqu'il est précédé immédiatement de TOUS : *Tous gens aussi très-décidés à maintenir leurs droits;* 3° quand l'adjectif le précède et qu'il est suivi de la préposition DE : *Vrais gens de cœur;* et 4° enfin, lorsqu'il est précédé de TOUS et d'un ADJECTIF qui n'a qu'une forme pour les deux genres : *Tous dignes gens.* Il est féminin pour tous les autres adjectifs qui le précèdent : *Toutes les méchantes gens.*

493. — Clovis épouse Clotilde, nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons. Elle était chrétienne et nourrie de la lecture des Évangiles, *œuvre divine* où elle puisa cette charité qui fut pour elle la source de tant *de bonnes œuvres*, et tandis que Clovis entonnait *l'hymne guerrier* des combats, Clotilde célébrait les louanges du Seigneur par *les plus belles hymnes* qu'on connût de son temps.

ŒUVRE est féminin lorsqu'il signifie ouvrage, action : *Œuvre divine, bonnes œuvres;* il est encore féminin quand il désigne un banc placé en face de la chaire et qu'on appelle *banc-d'œuvre.* Ex.: *L'œuvre de cette paroisse est fort belle.* Il est masculin lorsqu'on parle d'un recueil d'estampes ou de musique. Ex.: *Le premier œuvre de Callot, de Mozart,* ou qu'il exprime, en alchimie, la science de faire de l'or. Ex.: *Il cherche le grand œuvre.*

HYMNE est masculin en parlant d'un chant guerrier chez les payens ; hors de là il est féminin.

496. — Clovis marche contre les Allemands, qui voulaient étendre leur possession au delà du Rhin ; il les atteint dans les plaines de Tolbiac, près de Cologne. Dans cette bataille, Clovis, un moment incertain de la victoire, promet d'embrasser le culte de Clotilde s'il est vainqueur. Il triomphe et abjure le paganisme entre les mains de saint Remi, archevêque de Rheims. Ainsi, dans cette *courte période*, de 486 à 496, la gloire de ce prince arrive à son plus *haut période*, gloire qu'il sut conserver *jusqu'au dernier période* de sa vie.

PÉRIODE est féminin quand il exprime un espace de temps fixe et déterminé : Dans *cette courte période de 486 à 496.* Il est masculin pris au figuré pour dire le plus haut point où une chose est arri-

vée : *La gloire de ce prince arrive à son plus haut période;* ou lorsqu'il s'agit d'un espace de temps indéterminé : *Jusqu'au dernier période de sa vie.*

507. — Clovis remporte la bataille de Vouillé, près Poitiers, sur Alaric, roi des Wisigoths, qu'il tue de sa propre main. *Personne n'est plus assez puissant* pour lui résister; il étend ses conquêtes jusqu'aux pieds des Pyrénées.—En 510, Anastase Ier, empereur d'Orient, voulant honorer l'empire *dans la personne de Clovis,* lui envoie les diplômes et les insignes de patrice et de consul, et lui défère le titre d'*Auguste,* hommage que le roi franc accepta avec joie, attendu que le peuple avait conservé un grand respect pour les dignités romaines, et parceque cette élévation semblait l'associer à l'empire.

PERSONNE est masculin signifiant aucune personne : *Personne n'est plus assez puissant pour lui résister.* Il est féminin en parlant d'un individu, homme ou femme.

510. — Clovis ternit l'éclat de ses victoires par ses cruautés *Quelque chose qui doit être blâmé,* ce fut la mort de Sigebert, roi de Cologne, et de ses fils, et *quelque chose qu'il ait faite* de glorieu dans le cours de son règne, rien ne peut racheter les meurtres de Regnacaire, roi de Cambrai, et de Riguier, frère de ce malheureu prince. *Autre chose est grand* chez un roi que la vengeance, et quan on veut mériter les applaudissements de la postérité, *il est une autr chose* à faire que de commettre des crimes que la politique même l plus rigoureuse ne saurait excuser.

QUELQUE CHOSE est masculin quand il signifie *une certaine chose* *Quelque chose qui doit être blâmé,* pour une *certaine chose qui doi être blâmé.* Il est féminin lorsqu'il est pour *quelle que soit la chose quelle que fût la chose. — Quelque chose qu'il ait faite,* pour *quel que soit la chose qu'il ait faite. Quelque chose,* dans ce cas, est toujours suivi d'un verbe au subjonctif.

AUTRE CHOSE est masculin quand il est pris dans un sens indéterminé : *Autre chose est grand chez un roi.* Il est féminin lorsqu'il est précédé d'un adjectif déterminatif (1) : *Il est une autre chose faire,* etc.

(1) Les adjectifs *possessifs, numéraux, démonstratifs* et *indéfinis* sont des adjectifs déterminatifs.

N° 2. — DU NOMBRE DANS LES SUBSTANTIFS.

Le substantif se met au singulier ou au pluriel selon l'idée du nombre qui se révèle à l'esprit.

Les mots empruntés aux langues anciennes et aux langues étrangères ne prennent point la marque du pluriel lorsqu'ils sont liés par un trait d'union. On dit donc *des auto-da-fe, des ecce-homo, des fac-simile, des in-folio, des in-octavo, des in-quarto, des post-scriptum, des vade-mecum, des te-Deum, des forte-piano, des mezzo-termine*, etc., excepté *senatus-consulte,* qui prend la marque du pluriel, *des senatus-consultes.*

On écrit pareillement *des aleluia, des amen, des ave, des benedicite, des confiteor, des credo,* etc., bien que l'usage permette de dire : *des accessits, des bravos, des débets, des duos, des examens, des factotums, des factums, des folios, des impromptus, des numéros, des opéras, des pensums, des placets, des récépissés, des reliquats, des spécimens, des zéros,* etc., *des ladys, des lazzis, des macaronis, des tilburys, des trios,* etc.

Les noms de métaux ne prennent pas non plus la marque du pluriel; cependant, ne pourrait-on pas dire avec Lemare : Voilà de *l'or*, voilà des *ors* à différents titres; voilà *du cuivre* bien étamé, voilà *des cuivres* de différentes grandeurs, de différentes qualités?

Passons aux substantifs dont le pluriel se forme d'après les lois que la logique approuve.

511. — Clovis meurt à Paris la même année que sainte Geneviève. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul qu'il avait fait bâtir et qui prit le nom de la sainte inhumée dans le même temple. — Paris, que ce prince avait choisi pour sa résidence, devint la capitale de l'empire, et par la suite l'égal d'Athènes et de Rome pour les grands hommes qui l'honorèrent : *les Molière, les Boileau, les Voltaire, les Regnard, les Déshoulières, les Sédaine, les Marivaux, les Beaumarchais, les Rollin, les Sylvestre de Sacy, les Danville, les d'Alembert, les Bougainville, les Bailly, les Lavoisier, les Jean Goujon, les Lesueur, les Charles Lebrun, les Perrault, les Mansard, les Grand-Condé, les Catinat* (1), *les Richelieu* (2), *les Turgot*, etc., y

(1) Catinat, né à Saint-Gratien, près Paris. — (2) Le cardinal de Richelieu.

naquirent; *les Lafontaine, les deux Corneille, les deux Racine* (1), *les J.-J. Rousseau, les Montesquieu, les Bossuet, les Fénelon, les Pascal, les Turenne*, etc., y vécurent. Ainsi, on peut dire que cette ville célèbre a eu *ses Sophocles, ses Euripides, ses Plautes, ses Térences, ses Virgiles, ses Cicérons*, comme *ses Scipions* et *ses Césars*.

Les NOMS PROPRES ne prennent point la marque du pluriel, même lorsqu'il y a plusieurs personnes du même nom, tels que les *deux Corneille*, les *deux Racine;* à moins qu'ils ne soient employés à la manière des *noms communs*, comme *les Térences, les Sophocles, les Cicérons, les Césars*, etc., c'est-à-dire des poëtes comiques comme Térence, des orateurs tels que Cicéron, des guerriers semblables à César. On dit de même et pour la même raison : *Les Corneilles* et *les Racines* sont rares, pour des poëtes comme Corneille et Racine. Cependant on dit *les Condés, les Guises, les Stuarts, les douze Césars*, parce qu'alors ces noms sont employés comme des titres, des surnoms. On dit aussi *des Virgiles, des Corneilles, des Racines*, pour les œuvres de Virgile, de Corneille et de Racine.

— Clovis laissa quatre fils, qui se partagèrent l'empire après la mort de leur père, le premier, né d'une concubine, et les trois autres de Clotilde. Thierri, le premier, fut roi d'Austrasie, dont Metz était *le chef-lieu;* à Clotaire échut le royaume de Soissons, à Clodomir celui d'Orléans, et celui de Paris à Childebert, qui, pour cette raison, est regardé par les historiens comme le sixième roi des Francs. Ainsi, les villes de Metz, de Soissons, d'Orléans et de Paris donnèrent leurs noms à des royaumes, bien qu'elles n'en fussent réellement que *les chefs-lieux*, les capitales.

DEUX SUBSTANTIFS unis par un tiret prennent tous deux la marque du pluriel. Ex.: *Un chef-lieu, des chefs-lieux;* excepté *appui-main, bec-figues, brèche-dents, bain-Marie, chèvre-feuille, Colin-Maillard, fête-Dieu, hôtel-Dieu*, qui, au pluriel, font *appuis-main, bec-figues, brèche-dents, bains-Marie, chèvre-feuilles, Colin-Maillard, fêtes-Dieu* et *hôtels-Dieu*, attendu qu'ils signifient des *appuis* pour la main, des oiseaux dont le *bec* pique les figues, des individus qui ont une *brèche* aux dents, des *bains* de la prophétesse Marie, des arbrisseaux dont les feuilles grimpent comme la *chèvre*,

(1) Louis Racine, le fils, naquit à Paris.

des jeux où *Colin* cherche à attraper *Maillard*, des *fêtes* de Dieu, des *hôtels* de Dieu.

529 (1). — Justinien, empereur d'Orient, publie le Code qui porte son nom. Ce *chef-d'œuvre* de la jurisprudence romaine eut pour principal auteur Tribonien, qui concourut pareillement à la rédaction d'autres *chefs-d'œuvre* dont la science du droit s'enrichit plus tard.

Deux substantifs unis par une *préposition* suivent cette règle : le premier seul prend la marque du pluriel. Il faut en excepter *coq-à-l'âne*, *pied-à-terre*, *tête-à-tête*, qui s'écrivent de la même manière au pluriel, attendu que le premier signifie des discours où l'on passe du *coq à l'âne*, le deuxième, des logements où l'on a un *pied à terre*, et le troisième, des conversations qui se font *tête à tête*.

533. — Childebert Ier, Clotaire et Thierri, qui s'étaient partagé le royaume d'Orléans après la mort de Clodomir, leur frère, tué en combattant contre les Bourguignons, en 526, assassinèrent ses fils, dont l'un, Clodoalde, échappé comme par miracle, prit l'habit religieux et fut plus tard invoqué sous le nom de *saint Cloud*. — C'est à cette époque, ou à peu près, que l'alleu fut institué. On désignait ainsi un immeuble patrimonial, propriété héréditaire, et comme celle-ci était affranchie de tous droits, on l'appela *franc-alleu*, en sorte que pour signifier des terres affranchies on dit *des francs-alleux*.

Un substantif uni par un tiret à un *adjectif* prend, ainsi que ce dernier, la marque du pluriel, excepté *blanc-seing*, *chevau-léger*, *grand'mère*, *grand'messe* (et analogues), *terre-plein*, qui font au pluriel *blanc-seings*, *chevau-légers*, *grand'mères*, *grand'messes*, *terre-pleins*, pour des *seings* en blanc, des lieux *pleins* de terre. Dans *grand'mères*, *grand'messes* et analogues, l'adjectif est invariable par loi d'euphonie ; quant à *chevau-léger*, toute logique se refuse à justifier cette orthographe bizarre, à moins de dire *un chevaux-légers*, *des chevaux-légers*, c'est-à-dire un cavalier appartenant au régiment *des chevaux-légers*, *des cavaliers*, etc.

— Le *Digeste* est publié par l'ordre de ce même Justinien, auquel on doit le Code ; on lui donne aussi le nom de *Pandectes*. Cette com-

---

(1) Le Code de Justinien, le *Digeste* ou *Pandectes*, et les *Institutes*, étant enseignés dans nos écoles de droit, nous nous sommes fait un devoir de donner ici la date de leur publication.

pilation des décisions des anciens jurisconsultes romains fut faite par Tribonien et plusieurs savants du même ordre. Dès lors il devint bien difficile de faire *un passe-droit* en matière de jurisprudence; tous les citoyens purent enfin espérer plus de science et plus d'équité de la part de ceux qui étaient appelés à leur faire rendre justice, et ils ne virent plus autant de ces *passe-droit* dont avant ils avaient à se plaindre si légitimement.

Un substantif uni à un *verbe* ne prend point la marque du pluriel, à moins que la pluralité ne soit dans l'idée, comme dans *un* ou *des cure-dents, un* ou *des essuie-mains, un* ou *des porte-mouchettes*, c'est-à-dire, un instrument qui *cure* les dents, un linge qui *essuie* les mains, un plateau qui *porte* des mouchettes. Dans *garde-chasse, garde-côtes*, etc., *garde* est pour *gardien;* on dit donc *des gardes-chasse, des gardes-côtes*, c'est-à-dire des gardiens qui veillent sur la *chasse*, sur les *côtes.*

535. — Justinien, après avoir publié son Code, *cet avant-coureur* de la science du droit, et les *Pandectes*, confie au même Tribonien, ainsi qu'à Théophile et à Dorothée, le soin d'ordonner les *Institutes*, qui ne contiennent que les éléments du droit. Ces trois ouvrages importants, le *Code*, les *Pandectes* et les *Institutes*, ont été *les avant-coureurs* d'une législation plus régulière et dont les Français, surtout, ont donné le modèle dans le Code civil, qui est aujourd'hui un des plus beaux titres de gloire de Napoléon Ier.

Un substantif uni par un tiret à un *invariable* prend la marque du pluriel si, toutefois, il y a pluralité dans l'idée, car on dit : *Des contre-poison, des entre-sol, des avant-goût*, attendu que le premier est pour des remèdes *contre* le poison, le deuxième, pour des logements *entre* le sol, et le troisième, pour un goût qu'on a *avant* ou par avance. Cependant quelques grammairiens n'excluent pas ces derniers de la loi générale; ils disent *des contre-poisons*, etc.

537. — Au *ouï-dire* des historiens, la monnaie des rois francs commence à avoir cours en Europe, ce qui prouve que leur puissance présentait déjà à cette époque toutes les garanties d'ordre et de bonne foi si nécessaires dans les transactions sociales et sans lesquelles, quels que soient *les ouï-dire* des utopistes, il n'y a rien de solide et de durable.

Un substantif composé, formé de *mots invariables* de leur nature ne prend pas la marque du pluriel, comme dans : *Un ouï-dire, des ouï-dire, un bien-être, des bien-être.*

550. — Le latin cesse d'être la langue parlée en France, la langue franque le remplace et donne naissance à cette langue française qui, barbare à son origine, atteint sous la plume des grands écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle ce haut degré de perfection où elle est parvenue. Harmonieuse dans Racine et dans Fénelon, puissante et sublime dans Bossuet et dans Corneille, elle se prête à tous les tons et à tous les genres, même à ces heureux proverbes qui traduisent si bien l'esprit des peuples, tel que celui-ci :

Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que *deux tu l'auras.*

(Lafontaine.)

Les mots pris matériellement, comme *un tiens* (*tiens,* deuxième personne du singulier de l'impératif), *deux tu l'auras,* ne prennent point la marque du pluriel. On dira pour la même raison : Il y a plusieurs *monsieur* et plusieurs *madame* dans votre lettre qu'il faut retrancher; ne tenez aucun compte *des on-dit, des qu'en dira-t-on,* etc., etc.

555. — Clotaire, roi de Soissons, occupe l'Austrasie après la mort de Théodebalde, fils de Théodebert et petit-fils de Thierri, et qui n'avait point laissé d'enfants. Dire *les pourquoi, les comment* Childebert permit à son frère de s'emparer seul d'une si belle partie de l'héritage de Clovis sans en revendiquer sa part, c'est ce dont les historiens ne parlent pas.

Les mots invariables, bien qu'employés à la manière des substantifs, ne prennent point la marque du pluriel, comme dans : *Les pourquoi, les comment, les car, les si,* etc.

558. — Clotaire Ier réunit sous son pouvoir tout l'héritage de Clovis, après la mort de Childebert, et devint par là le septième roi des Francs. *La sévérité* cruelle qu'il exerça envers son fils, Chrame, qu'il fit périr misérablement, en 561, pour avoir voulu se soustraire *aux sévérités* paternelles, reçoit son châtiment l'année suivante; dévoré de remords, il meurt en laissant quatre fils qui se partagèrent ses vastes États. Il fut enterré à Saint-Médard de Soissons.

Les substantifs abstraits, tels que *sévérité, éternité, conduite, volonté,* etc., ne prennent la marque du pluriel que lorsqu'il y a pluralité dans l'idée, comme dans : *Pour avoir voulu se soustraire aux sévérités paternelles.*

562. — Deuxième partage de la monarchie. Gontran eut les royaumes d'Orléans et de Bourgogne; Sigebert, l'Austrasie; Chilpéric, le royaume de Soissons, et Charibert celui de Paris ; à ce titre, ce

dernier est regardé comme le huitième roi de la première race. — Charibert, *à imagination* vive et plus encore *à goûts* dépravés, épousa successivement six femmes, appartenant presque toutes à la dernière classe du peuple, et dont il n'eut que des filles. A sa mort, arrivée en 566, ses frères se partagèrent ses États, en stipulant qu'aucun d'eux n'entrerait dans Paris sans le consentement des autres. — Les historiens disent que ce roi était doué d'excellentes qualites et très-lettré pour son temps.

Le substantif se met au singulier ou au pluriel après la préposition a, selon que l'idée de l'un ou l'autre nombre se présente à l'esprit, comme dans : *Charibert, homme à imagination vive,* c'est-à-dire, ayant l'imagination vive; *et à goûts dépravés,* pour ayant des goûts dépravés.

575. — Sigebert, roi d'Austrasie, est assassiné par les ordres de Frédégonde, femme de son frère Chilpéric ; son fils, Childebert, qu'il avait eu de Brunehaut, lui succéda. — Telle fut l'origine de *ces haines de femme* qui animèrent si longtemps Brunehaut et Frédégonde l'une contre l'autre, époque sanglante de nos annales, où l'on vit tomber *tant de têtes d'hommes généreux* sous le fer des meurtriers. — Ce fut ce même Sigebert qui créa la dignité de maire du Palais, qu'il confia à Rogon; dignité circonscrite d'abord dans l'enceinte du palais des rois, et qui plus tard devait absorber la monarchie des Mérovingiens.

Le substantif se met au singulier ou au pluriel après la préposition de. On fait usage du singulier lorsque le second substantif modifie celui qui précède et qu'on veut exprimer une idée générale, sans pluralité dans l'idée, comme dans : *Telle fut l'origine de ces haines de femme,* pour de ces haines féminines; et du pluriel, lorsqu'on fait abstraction de la classe en ne considérant que les individus. Ex.: *Époque sanglante, où l'on vit tomber tant de têtes d'hommes généreux.*

584. — Chilpéric Ier est le neuvième roi des Francs, attendu qu'après la mort de Charibert il avait eu en partage cette partie de la Neustrie dont Paris dépendait. Il est assassiné par les ordres de Frédégonde, sa femme, en revenant de Chelles, *abbaye d'hommes,* où furent enfermés tant de princes de race royale. Son fils Clotaire lui succéda.

Le substantif se met au singulier ou au pluriel après la préposition de, lorsqu'il exprime de quoi celui qui le précède est composé. — On emploie le singulier quand l'objet qu'il désigne a perdu

sa première forme, comme dans : *Une marmelade de pomme, du sirop de groseille,* parce qu'en effet, ici, les pommes et les groseilles ne peuvent plus se distinguer; mais on emploie le pluriel quand, au contraire, on peut compter les individus. Ex.: *Une compote de pommes, des confitures de groseilles de Bar.* Il en est de même dans *une abbaye d'hommes.*

613. — CLOTAIRE II, fils de Chilpéric et de Frédégonde, devient le seul souverain de toute la France et son dixième roi après la mort de Thierri, petit-fils de Sigebert et fils de Childebert, qui avait hérité des États de Gontran. — Clotaire, le cœur rempli *de haine* contre Brunehaut, l'ennemie de sa mère, la fait mettre à mort; après l'avoir attachée à un cheval indompté, on la traîna *de rocher en rocher* à travers les ronces, supplice non moins cruel que celui que les Carthaginois infligèrent à Régulus en l'enfermant dans un tonneau garni *de clous* à l'intérieur. Son corps, en *lambeaux*, fut ensuite brûlé et l'on déposa ses cendres dans l'église d'Autun, qu'elle avait fait bâtir.

LE SUBSTANTIF se met au singulier ou au pluriel après la préposition DE lorsque celui qui le précède indique une idée de contenance ou de collection. On fait usage du singulier quand l'objet indiqué ne peut se compter, comme : Le cœur *rempli de haine, un bouquet de giroflée, un sac de blé, un panier de raisin;* on ne dit pas *un cœur rempli des haines, un bouquet composé avec des giroflées, un sac plein des blés, un panier rempli des raisins,* mais bien *un cœur rempli de la haine, un bouquet fait avec de la giroflée, un sac plein de blé, un panier rempli avec du raisin.* On fait usage du pluriel quand on peut compter le contenu. Ex.: *Un tonneau de clous, un bouquet de roses,* attendu qu'on dit, un tonneau rempli de *clous,* un bouquet fait avec des *roses* et non de la *rose.*

Le même exemple indique qu'il faut écrire *de rocher en rocher* et non *de rochers en rochers*, c'est-à-dire que Brunehaut fut traînée d'un rocher à l'autre. Par la même raison, on ne dira pas *courir de provinces en provinces,* ni avec Racine:

> Tandis que des soldats, de *moments en moments,*
> Vont arracher pour lui des applaudissements.
>
> (*Britannicus*, a. IV, sc. IV.)

Nous avons aussi écrit *lambeaux* et non *lambeau,* attendu que le corps de Brunehaut ne fut pas mis en un seul lambeau mais en plusieurs lambeaux.

622. — Mahomet, né à la Mecque, en 570, est tout-puissant; fonde l'hégire, ère des Mahométans. L'Arabie, qui, jusque-là, avait été presque ignorée, sort tout à coup de son obscurité et s'élève, sous les califes, successeurs du Prophète, au plus haut période de gloire. — Cette époque, *pleine de grandeur* et *de faits mémorables*, fut témoin de *tant d'énergie* et *de tant de découvertes importantes*, qu'elle nous *remplit d'admiration.*

Le substantif se met au singulier ou au pluriel après la préposition de précédé d'un adjectif, d'un verbe, d'un participe ou d'un adverbe, selon que l'idée du singulier ou du pluriel se présente à l'esprit. Ainsi dans : *Cette époque, pleine de grandeur, fut témoin de tant d'énergie, qu'elle nous remplit d'admiration*, le singulier domine ; il n'en est point de même dans : *Cette époque, pleine de faits mémorables, fut témoin de tant de découvertes importantes*, etc., où, au contraire, c'est l'idée du pluriel qui se révèle.

628. — Clotaire II meurt ; il est inhumé dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. Prince *habile en politique*, *fertile en expédients*, bien qu'il ne fût pas *sans passion*, on ne le vit jamais *sans entrailles* pour ses peuples qui, à l'envi, lui décernèrent le titre de *grand.* — Ses deux fils, Charibert et Dagobert, lui succédèrent. Le premier eut une partie de l'Aquitaine, et le second, le reste de la France.

Le substantif se met au singulier ou au pluriel après les prépositions en, par, pour, sans et sur, selon que l'idée du singulier ou du pluriel est dans l'esprit.

Dans : *Prince habile en politique*, point de difficulté pour l'emploi du singulier ; il en est de même dans : *Bien qu'il ne fût pas sans passion*. Mais comme on n'est point fertile en un seul expédient, force est d'employer le pluriel et de dire : *Fertile en expédients.* — *Entrailles* n'a point de singulier.

630. — Dagobert Ier, après la mort de Charibert, devint maître de toute la monarchie. Ainsi, sous *le premier et le second successeur* de Clotaire II, on ne voit point de ces guerres qui avaient désolé la France, comme au temps des fils de Clovis et de Clotaire Ier, et *l'un et l'autre roi* vécurent en paix, grâce, sans doute, au peu de durée du règne de Charibert. — C'est à cette époque que vécut saint Éloi, trésorier de Dagobert.

Le Substantif ne prend pas la marque du pluriel après *le premier et le second, l'un et l'autre ;* les phrases de l'exemple sont pour : *Le premier roi et le second roi, l'un roi et l'autre roi.*

638. — Après un règne de vingt ans, Dagobert, onzième roi de France, est inhumé dans l'église de Saint-Denis, qu'il avait fait bâtir en 634; depuis, cette basilique servit de sépulture à nos rois et à leurs familles. — *Quelques guerriers illustres* ont mérité aussi cet honneur, entre autres Duguesclin et Turenne. — Hélas! *quelque effort* que fassent les hommes, leur néant paraît partout, a dit Bossuet, et, en 1793, la tempête révolutionnaire fit disparaître jusqu'au dernier cercueil que renfermait la royale basilique. — Clovis et Sigebert, que Dagobert avait eus de la reine Nantilde, lui succédèrent; Sigebert eut l'Austrasie, Clovis la Bourgogne, la Neustrie et le reste de la France, dont il fut le douzième roi.

Le substantif après *quelque* prend la marque du pluriel, si l'i-d e de pluralité est dans l'esprit. Ex.: *Quelques guerriers illustres* o *mérité cet honneur, entre autres Duguesclin et Turenne*, pour p *sieurs guerriers*, etc. — *Hélas! quelque effort que fassent les* h *nmes, leur néant paraît partout,* ici l'on conçoit l'emploi du sin-g ier, car il suffit d'un seul effort pour que notre néant apparaisse d is tout ce que nous faisons ou nous entreprenons.

646. — Grimoald, maire du Palais de Sigebert, succède à Pepin, son père, qui avait exercé cette autorité pendant le règne de Dagobert Ier. Sous lui, le pouvoir royal commence à s'affaiblir. — *En toute chose* il faut considérer la fin; les rois, en laissant à ces grands officiers de la couronne la conduite des affaires politiques, préparaient à leurs successeurs *toutes sortes de maux.*

i l'on considère les choses distribuées une à une, c'est le singu-lie qu'il faut employer; si, au contraire, on veut embrasser leur gé éralité, c'est le pluriel. Ex.: *En toute chose il faut considérer la fin* c'est-à-dire, *en chaque chose.* — *Les rois, en laissant à ces gra ids officiers de la couronne la conduite des affaires politiques, pr araient à leurs successeurs toutes sortes de maux,* c'est-à-dire, *to es les sortes de maux.*

654. — Sigebert, roi d'Austrasie, meurt; Dagobert, son fils, est déposé par Grimoald, qui s'empare du pouvoir; mais bientôt il fut obligé de reconnaître pour roi Childebert, l'un des fils de Clovis II. Ainsi l'on voit déjà les maires du Palais ne plus dissimuler *leur dessein* de s'emparer du trône. Plus tard, nous verrons que *leurs efforts* furent couronnés de succès. Quoi qu'il en soit, en 656, Grimoald paya de sa tête sa coupable tentative.

 ı voit, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il ne s'agit que

de bien comprendre ce qu'on veut exprimer pour faire un judicieux emploi du singulier et du pluriel. En effet, la phrase de l'exemple ne laisse plus de doute dans l'esprit en la mettant sous cette forme : *On voit les maires du Palais ne plus dissimuler le dessein de s'emparer du trône, et nous verrons les efforts qu'ils firent couronnés de succès.* Dans le premier cas, ils n'ont qu'*un dessein*, de s'emparer du trône; dans le second, ce sont *des efforts* successifs qu'ils seront obligés de faire pour arriver à leur but.

660. — Clovis II, meurt en laissant deux fils, qu'il avait eus de la reine Bathilde; l'aîné lui succéda sous le nom de Clotaire III. — A partir de ce prince commence la série des rois fainéants. *Considération, dignités*, tout devint la proie des maires du Palais. *Peuple, soldats, grands, roi* même, leur obéissent; eux qui dans l'origine remplissaient des fonctions si modestes, règnent maintenant sous le non de leur prince, il est vrai, mais avant un siècle ils oseront s'asseoi sur le trône.

C'est comme s'il y avait : *La considération, les dignités, tout devient la proie des maires du Palais; le peuple, les soldats, les grands, le roi lui-même, leur obéissent.*

On voit encore, d'après ce qui précède, qu'il faut bien comprendre ce qu'on veut dire pour faire un emploi judicieux de l'un ou l'autre nombre, et nous dirons avec Lemare : « Si vous éprouvez des difficultés sur le choix du nombre, interrogez-vous vous-mêmes et sachez ce que vous voulez dire. Au besoin, donnez à votre phrase une forme où le nombre se marque par des signes certains; car les signes, nous ne pouvons assez le répéter, sont non-seulement des moyens pour nous faire entendre, mais, ce qui est bien plus important, pour nous entendre nous-mêmes et pour penser. »

La question du nombre dans les substantifs sera de nouveau étudiée aux chapitres suivants, dans lesquels nous traiterons de l'article, des adjectifs, des pronoms, etc.

N° 3. — DES FONCTIONS DU SUBSTANTIF.

Le substantif remplit trois fonctions : la première comme *sujet*, la deuxième comme *apposé*, et la troisième comme *régime*.

668. — CLOTAIRE III, treizième roi de France, fils de Clovis II et de Bathilde, qui régna pendant la minorité de ce prince conjointement avec Ébroïn, qu'elle avait nommé maire du Palais, *meurt* à l'âge de dix-huit ans; son frère lui succède sous le nom de Childéric II, au préjudice de son fils Thierri, qui fut enfermé dans l'abbaye de Saint-Denis et dont il ne sortit qu'à la mort de Childéric II.

LE SUBSTANTIF, en composition, ne doit jamais être construit l'une manière équivoque. Ainsi, malgré la longueur de la phrase ncidente, *fils de Clovis II et de Bathilde qui régna*, etc., MEURT, troi-ième personne du singulier du verbe *mourir*, se rapporte à Clo-aire III.

673. — CHILDÉRIC II, quatorzième roi de la race des Mérovingiens, ayant fait mettre ignominieusement à mort un seigneur puissant, nommé *Bodillon*, est assassiné dans la forêt de Bondy, avec sa femme, la reine Belihilde, et avec son fils Dagobert; son autre fils, Daniel, ne fut roi qu'en 716; Thierri, tiré de l'abbaye de Saint-Denis, lui succède sous le nom de Thierri III.

LE SUBSTANTIF étant le seul mot qui régit tous les autres, il ne aurait exister un second sujet dans la même phrase. Ainsi, on ne ourrait pas dire : *Childéric II, quatorzième roi de la race des Mé-ovingiens*, IL *est assassiné dans la forêt de Bondy.*

679. — *Dagobert*, *fils* de Sigebert, *roi* d'Austrasie, que Grimoald avait dépossédé, tonsuré et envoyé en Ecosse, remonte sur le trône de son père, en 674, et gouverne *ses peuples* avec justice; *il* meurt cette année sans laisser d'enfants mâles. *Thierri*, *fils* de Clovis II, réunit sous sa puissance toute *la monarchie* des Francs.

LE SUBSTANTIF est SUJET lorsque c'est à lui que tout se rapporte ans le discours; il répond à la question : *Qui est-ce qui*, pour les ersonnes, et *qu'est-ce qui*, pour les choses. — *Qui est-ce qui remonte r le trône?* DAGOBERT; *qui est-ce qui avait été dépossédé?* DAGO-ERT; *qui est-ce qui gouverne?* DAGOBERT; *qui est-ce qui meurt?* AGOBERT, représenté par IL, pronom personnel; *qui est-ce qui unit sous sa puissance toute la monarchie des Francs?* THIERRI.

LE SUBSTANTIF est APPOSÉ lorsqu'il est joint et qu'il se rapporte à substantif sujet, comme dans : *Dagobert, fils de Sigebert*, FILS t apposé à Dagobert; dans *Sigebert, roi d'Austrasie*, ROI est ap-sé à Sigebert; ainsi que dans *Thierri, fils de Clovis*, FILS est ap-sé à Thierri.

LE SUBSTANTIF est RÉGIME lorsqu'il dépend d'un autre mot et qu'il répond à la question *qui* ou *quoi*. Ex.: Dagobert gouverne *qui?* ses peuples; PEUPLES est régime; — Thierri réunit sous sa puissance *quoi?* toute la monarchie; MONARCHIE *est régime*. Le régime répond encore à la question *comment*, *où, en quoi, à quoi*. (Voir la date 741.)

Examinons les substantifs sous ces trois états.

688. — THIERRI III (1), quinzième roi des Francs, fait assassiner Ébroïn. — *Pepin d'Héristel*, qui s'était emparé de l'Austrasie, qu'il administrait sous l'autorité apparente du roi, devint maire du Palais, et en cette qualité gouverna l'empire. Thierri meurt; ses fils Clovis et Childebert lui succèdent l'un après l'autre.

LE SUBSTANTIF SUJET est toujours exprimé, comme *Thierri, Pepin d'Héristel, Clovis* et *Childebert*. Il peut être sous-entendu lorsqu'il a été précédemment exprimé, comme dans : Et *en cette qualité gouverna l'empire*, où Pepin d'Héristel est sous-entendu devant *gouverna*.

692. — CLOVIS III ne fut roi que de nom; Pepin d'Héristel était de fait souverain. Dès lors plus de partage de la monarchie au profit des enfants du prince mort. — *Plût à Dieu* qu'il en eût été ainsi à l'époque de Clovis Ier, une semblable mesure eût évité bien des maux à la France. — Clovis, le seizième roi de la première race, meurt, en 695, sans laisser d'enfants; Childebert, son frère, lui succède.

LE SUBSTANTIF est quelquefois tout à fait sous-entendu, comme dans *Plût à Dieu!* pour : Il aurait été à désirer que CELA plût à Dieu!

711. — CHILDEBERT III, comme son frère, n'exerça pas le pouvoir royal, car Pepin commandait seul. Après un règne de seize ans, il meurt; son fils, Dagobert, lui succède.

LE SUBSTANTIF SUJET doit toujours être accompagné du verbe qu'il régit. Ex.: *Childebert n'exerça pas le pouvoir; Pepin commandait seul; il* (Childebert) *meurt; Dagobert lui succède.*

714. — Sous le règne de DAGOBERT III, *Pepin d'Héristel meurt*,

---

(1) *Thierri Ier*, fils de Clovis Ier, fut roi d'Austrasie. — *Thierri II*, roi de Bourgogne, succéda à Gontran, fils de Clotaire Ier. — Quelques auteurs écrivent *Thiéri*.

après avoir gouverné la France pendant vingt-huit ans. De son vivant, *il avait* fait nommer son petit-fils, Théobald, encore enfant, maire du Palais, ne se réservant que le titre de duc d'Austrasie et prince des Français que, depuis, *ses successeurs portèrent.* Bientôt, Théobald est renversé et, en 716, Rainfroi est mis à sa place. Dagobert, dix-huitième roi des Francs, meurt et laisse un fils, nommé Thierri, encore au berceau.

LE SUBSTANTIF SUJET régit le verbe et détermine à quel nombre ᴇt à quelle personne doit être celui-ci. Ex. : *Pepin d'Héristel meurt;* ᴍEURT est à la troisième personne du singulier, parce que Pepin, ᴅont on parle, est à la troisième personne du même nombre; AVAIT ᴇst pareillement à la troisième personne du singulier, à cause de *il;* ᴛandis que PORTÈRENT est à la troisième personne du pluriel, à ᴄause de *successeurs.*

716. — Daniel, fils de Childéric II, monte sur le trône et prend le nom de CHILPÉRIC II. Charles-Martel, fils naturel de Pepin d'Héristel, qui s'était échappé de la ville de Cologne, où il avait été enfermé après la mort de Dagobert III, succède à son père comme duc d'Austrasie. Il marche contre Chilpéric et Rainfroi, qu'il vainquit dans une bataille en 719. *Humilié* de tomber sous la tutelle de Charles, Chilpéric, dont le courage et les grandes qualités méritaient un meilleur sort, meurt à Noyon l'année suivante. Bien qu'il eut laissé un fils du nom de Childéric, Thierri, fils de Childebert III et âgé de sept ans, lui succède.

LE SUBSTANTIF SUJET existe quelquefois sans verbe exprimé; mais, ᴀlors, celui-ci est sous-entendu, comme dans : *Humilié de tomber* ᴇ*us la tutelle de Charles, Chilpéric.....* pour *Chilpéric est humilié* ᴅ*e tomber sous la tutelle de Charles.*

732. — Sous le règne de THIERRI IV, véritable fantôme de roi, Charles-Martel bat les Sarrasins et leur chef Abdérame, dans les *plaines* de Poitiers, *lieu* témoin d'un des plus beaux faits d'armes dont nos annales fassent mention. — Après avoir soumis les Saxons, les Bavarois, les Thuringiens et toutes les provinces de la France germanique, il convoque une assemblée générale de la nation, afin que tous les princes, ducs, comtes, etc., aient à lui rendre hommage ainsi qu'à ses enfants, sans faire mention du roi Thierri ; *politique habile*, qui préparait l'élévation future de sa famille; bien que Charles n'osât pas encore se déclarer roi, cependant il eût pu justement s'écrier :

Trône, à t'abandonner je ne puis consentir.
(CORNEILLE, *Rodogune.*)

Thierri IV, le vingtième roi des Francs, meurt sans laisser d'enfants, en 736.

Le substantif apposé peut être à un genre et à un nombre différents que le substantif sujet. Ex.: *Il bat les Sarrasins dans les plaines de Poitiers*, lieu *témoin... Lieu*, bien que du singulier et du masculin, se rapporte à *plaines*, qui est du féminin et au pluriel. Le substantif apposé peut même se rapporter à tout une phrase, comme *politique habile qui préparait*, etc.; ou bien être mis en apostrophe, lorsqu'il exprime la personne ou la chose à laquelle on s'adresse, en faisant sous-entendre *tu, toi* ou *vous*, comme dans: *Trône, à t'abandonner*, etc., pour *toi, trône, à t'abandonner*, etc.

736. — Charles-Martel partage *l'empire* entre ses trois fils : à Carloman, il donne *l'Austrasie;* à Pepin, *la Neustrie* et *la Bourgogne;* à Griffon, *quelques provinces* enclavées dans les États de ses frères; et afin de façonner *les peuples* à l'usurpation future qu'il méditait, il laisse *le dernier rejeton* de la race mérovingienne dans l'obscurité d'un cloître, sous le titre de prince des Français, et gouverne seul *la monarchie* tout entière jusqu'à sa mort, arrivée en 741.

Le substantif régime est direct lorsqu'il est le complément d'un verbe ou d'un participe exprimé ou sous-entendu; il répond, comme nous l'avons dit, à la question *qui* pour les personnes, et *quoi* pour les choses. Ex.: *Charles-Martel partage* quoi? *l'empire: — il donne à Carloman,* quoi? *l'Austrasie; — à Pépin,* quoi? *la Neustrie et la Bourgogne; — à Griffon,* quoi? *quelques provinces;* dans ces deux derniers exemples, le verbe *donne* est sous-entendu. *— Et afin de façonner* qui? *les peuples; — il laisse* qui? *le dernier rejeton; — et gouverne* quoi? *la monarchie.*

741. — Pepin, dit *le Bref*, succède *à son père* comme duc des Français, tandis que Carloman règne *en souverain sur l'Austrasie*, sous le titre de duc. Mais bientôt Pepin, afin de mieux cacher ses projets, fait couronner roi le fils de Chilpéric II, sous le nom de Childéric III. — Griffon, frère consanguin de Pepin et de Carloman, est dépouillé *de ses États*, et en 746, Carloman résigne l'Austrasie à Pepin et se retire *à Rome*, où il embrasse la vie religieuse.

Le substantif régime est indirect lorsqu'il est le complément d'une préposition exprimée ou sous-entendue, il répond à la question *à qui*, etc., pour les personnes; *à quoi, en quoi, sur quoi, de quoi, comment, où*, etc., pour les choses. Ex.: *Pepin succède* a qui?

à son père; Carloman règne, COMMENT? *en souverain;* SUR QUOI? *sur l'Austrasie; Griffon est dépouillé,* DE QUOI? *de ses États; Carloman résigne l'Austrasie,* A QUI? *à Pepin; il se retire,* OÙ? *à Rome.*

752. — CHILDÉRIC III, vingt et unième roi de France (1), est déposé, rasé et enfermé dans un monastère, connu depuis sous le nom de *Saint-Bertin,* où il mourut en 754. — Pepin est élu *roi,* et afin de rendre son autorité plus légitime, il se fit sacrer, ainsi que sa femme, Berthe, par saint Boniface, archevêque de Mayence. — Ainsi finit la race des Mérovingiens.

LE SUBSTANTIF remplit quelquefois les fonctions d'un adjectif, comme dans : *Pepin est élu roi,* où *roi* est employé à la manière d'un adjectif. Il en est de même dans ces deux vers de Beaumarchais :

Par le sort de la naissance
L'un est *roi*, l'autre *berger.*

où pareillement les substantifs *roi* et *berger* jouent le rôle de véritables adjectifs.

CHAPITRE II.

SYNTAXE DE L'ARTICLE.

L'ARTICLE s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il détermine et qu'il précède toujours; en sorte qu'il n'est en réalité qu'un adjectif déterminatif, indiquant que le substantif est pris dans un sens général et non point circonscrit, comme avec les autres adjectifs déterminatifs (*possessifs, numéraux, démonstratifs* et *indéfinis*).

757. — *Le* mois de mars était, sous *la* première race, *l'*époque à laquelle se tenaient *les* assemblées générales de *la* nation; sous Pepin elles commencèrent à avoir lieu au mois de mai.

A *l'*époque dont nous parlons, *le premier orgue* qui ait paru en France fut envoyé à Pepin par Constantin Copronyme : il servit de modèle à *toutes ces belles orgues* qui décorent nos églises.

LE est au masculin et au singulier à cause de *mois;* LA est au fé-

(1) La chronologie des rois de la deuxième et de la troisième race étant facile, nous ne donnerons plus le numéro d'ordre de ces derniers.

minin singulier à cause de *race;* LES est au pluriel à cause d'*assemblées; les* sert pareillement pour le pluriel masculin. Ex.: *Les hommes.* Enfin L' se place devant le singulier masculin ou féminin des mots commençant par une *voyelle* ou un *h* muet, comme dans: *L'époque, l'homme.*

ORGUE, qui aurait dû se trouver au genre, dans les substantifs, est ici à sa place, chronologiquement parlant, puisque ce ne fut qu'en 757 qu'on l'introduisit en France. Il est masculin au singulier et féminin au pluriel.

767. — PEPIN défait Waifre, duc d'Aquitaine; *le* Quercy, *le* Périgord, *la* Gascogne, *l'*Agénois, se rendent l'année suivante à Pepin. Il soumet *le* Toulousain, *le* Gévaudan, *le* Rouergue et *l'*Albigeois. — *Le* brave, *l'*impétueux Waifre est poursuivi. — *Le* pour et *le* contre est pareillement soutenu par *les* historiens; *les* uns disent qu'il fut assassiné par *l'*ordre de Pepin; *les* autres, qu'il fut victime d'une trahison fomentée par *les* siens mêmes. Quoi qu'il en soit, *le* fils de Charles-Martel profita seul de cette victoire, qui lui permit d'étendre ses États des bords de *la* Loire et du Rhin jusqu'aux Pyrénées.

L'ARTICLE se répète devant tous les substantifs, sujets ou régimes, ainsi que devant les adjecjifs et les mots invariables pris substantivement, attendu qu'il sert à déterminer leur signification. On doit lire avec soin l'exemple précédent.

768. — Pepin meurt; *le* grand et *le* sujet, *le* fort et *le* faible, tous, enfin, obéissent à l'autorité de cet homme illustre, et bien loin de contester à ses fils leur droit d'hérédité, Charles, qui fut appelé CHARLEMAGNE, et CARLOMAN, son frère, lui succédèient sans exciter le moindre trouble dans l'État.

L'ARTICLE se répète devant chaque adjectif lorsque ceux-ci expriment des qualités opposées, comme: *Le grand et le sujet, le fort et le faible*, pour l'homme grand et l'homme sujet, l'homme fort et l'homme faible.

771. — La mort de Carloman arrête la guerre qui allait éclater entre *le* premier et *le* second fils de Pepin, au sujet du partage de l'empire; guerre qui n'eût pas été moins funeste qu'au temps des successeurs de Clovis Ier, de Clotaire Ier et de Dagobert Ier, et dans laquelle eussent nécessairement pris parti *les* anciens et *les* nouveaux amis des deux princes.

L'ARTICLE se répète devant deux adjectifs unis par la conjonction

et, s'il y a ellipse du substantif et si les adjectifs ne peuvent se rapporter au même substantif. En effet, dans *le premier et le second fils*, il y a ellipse de *fils* après *le premier*, car le premier et le second ne se rapportent pas au même fils. Semblable raisonnement pour : *Les anciens et les nouveaux amis.*

772. — *Le* grand et redoutable Charlemagne commence contre les Saxons une guerre qui dura trente-trois ans ; en 772, il les défait près de Paderborn et pille leur temple où était adorée l'idole Irmensul.

L'ARTICLE ne se répète pas devant les adjectifs lorsque ceux-ci, unis par *et* modifient un seul et même substantif, comme *grand* et *redoutable*, qui, l'un et l'autre, se rapportent à Charlemagne.

774. — Fin du royaume des Lombards dans la personne de Didier. Ce prince, que *la* bonne ou plutôt *la* mauvaise fortune avait poussé à donner sa fille, Ermengarde, pour épouse au monarque français, puisqu'elle fut bientôt répudiée et remplacée par Hildegarde, fille d'un prince allemand de la nation des Suèves, est vaincu, puis détrôné par Charlemagne, qui se fait couronner roi d'Italie par Adrien Ier.

L'ARTICLE se répète devant chaque adjectif lorsqu'ils sont unis par la conjonction *ou*, comme dans : *La bonne ou plutôt la mauvaise fortune*, attendu que *ou* annonce des qualités différentes. On ne pourrait pas dire : *La* bonne ou plutôt mauvaise fortune.

783. — De tous les chefs saxons qui s'attaquèrent à Charles, *le plus* habile fut Witikind ; comme aussi, de toutes les nations qu'il eut à combattre, *la plus* opiniâtre fut celle que ce guerrier illustre commandait. En sorte que de toutes les guerres qu'il eut à soutenir pendant son long règne, *les plus* sanglantes furent celles qu'il fit à cette nation héroïque. Toutefois, le courage et la bonne fortune de Charlemagne ne se démentirent pas : il sut triompher de tant de difficultés, que Witikind, vaincu, embrassa, en 786, le christianisme, contre lequel il avait si longtemps combattu.

L'ARTICLE s'accorde en genre et en nombre devant PLUS, MOINS et MIEUX lorsqu'il y a comparaison. EX. : *Le plus habile fut Witikind ; de toutes les nations qu'il eut à combattre, la plus opiniâtre fut celle*, etc. ; *de toutes les guerres qu'il eut à soutenir, les plus sanglantes furent celles*, etc. Il est évident que dans tous ces exemples il y a comparaison, c'est comme s'il y avait : *Witikind, le plus ha-*

bile de tous les chefs saxons; de toutes les nations, la plus opiniâtre; de toutes les guerres, les plus sanglantes.

789. — Charlemagne introduit en France le chant grégorien. Il fonde dans son palais une école qui lui valut, de la part des historiens, le glorieux titre de restaurateur des lettres; les Alcuin, les Adelard, les Pierre de Pise, en furent les plus illustres membres, et les talents de ces hommes furent *le plus* propres à développer l'esprit de la nation. Cette école fut comme l'aurore de cette célèbre Université de Paris, fondée au douzième siècle, et dont l'autorité fut *le plus* respectée jus qu'à ces derniers temps.

Le s'emploie pour les deux genres et les deux nombres, au lieu de *la* et *les*, devant *plus*, *moins* ou *mieux*, lorsqu'il n'y a pas de comparaison. Dans ce cas, il exprime une qualité portée au plus haut degré. Ainsi, dans : *Et les talents de ces hommes furent* le *plus propres à développer l'esprit*, c'est-à-dire, *propres à développer l'esprit au plus haut degré;* et dans : *Dont l'autorité fut* le *plus respectée*, pour *dont l'autorité fut respectée au plus haut degré.*

800. — Charlemagne est couronné empereur par le pape Léon III. Rien n'existait plus *de l'*Empire romain, qui avait succombé sous les efforts *des* Hérules, *des* Ostrogoths et *des* Lombards. Charlemagne le reconstitua, pour ainsi dire, sous le nom d'Empire d'occident.

L'article qui suit de s'exprime quand le substantif est déterminé, comme dans : *Rien n'existait plus de l'Empire romain, qui avait succombé sous les efforts des Hérules; qui avait succombé* détermine *l'Empire romain.* Mais il ne s'exprime pas lorsque le substantif est indéterminé, tel que dans : *Sous le nom d'Empire d'occident.*

813. — Frappé *de l'*idée de sa fin prochaine et voulant éviter *de* fâcheuses rivalités entre ses fils, Charlemagne associe Louis à l'empire. Ce fut en présence *des* grands et *des* beaux-esprits de l'école qu'il avait fondée, tous remplis *d'*excellentes intentions pour le jeune prince, heureux lui-même *des* nombreuses preuves d'amitié dont il était l'objet, qu'eut lieu cette imposante cérémonie du couronnement qui se termina par le cri mille fois répété : *Vive le nouvel empereur!*

L'article qui suit de s'exprime devant un substantif qui n'est point précédé d'un adjectif. Ex.: *Frappé de l'idée de sa fin prochaine;* mais on l'omet quand l'adjectif précède le substantif,

comme dans : *Tous remplis d'excellentes qualités;* et dans, *voulant éviter de fâcheuses rivalités entre ses fils;* à moins, toutefois, que l'adjectif soit uni au substantif d'une manière inséparable. Ex.: *Ce fut en présence des grands et* des *beaux-esprits;* on sait que DES est pour DE LES.

L'article qui suit DE s'exprime, bien que l'adjectif précède le substantif, si celui-ci est déterminé. Ex.: *Heureux lui-même* des *nombreuses preuves d'amitié dont il était l'objet;* dont il était l'objet, détermine *des nombreuses preuves d'amitié.*

814. — Charlemagne, qui donna son nom à la seconde race, dite CARLOVINGIENNE, meurt dans la soixante-douzième année de son âge et la quarante-septième de son règne. Grand roi, habile politique, sage législateur, il honora le trône et rendit glorieux le nom français. Il fut inhumé dans l'église d'Aix-la-Chapelle, assis sur un siége *d'*or, *de l'*or le plus pur, tenant un sceptre à la main et la couronne *en* tête. Son fils, Louis le Débonnaire, lui succède.

L'ARTICLE qui suit DE s'omet lorsque le substantif commun est indéterminé, c'est-à-dire qu'il ne désigne ni un genre, ni une espèce, ni un individu particuliers, comme dans : *Assis sur un siége d'or; or* n'exprime ni genre, ni espèce, il est pris dans un sens tout à fait vague. Il n'en est point ainsi dans : *De* l'*or le plus pur; or* est ici déterminé, aussi est-il précédé de l'article.

L'article s'omet quand le substantif est sous le régime de la préposition EN. Ex.: *Et la couronne en tête.*

817. — LOUIS LE DÉBONNAIRE associe son fils Lothaire à l'empire; il donne l'Aquitaine à Pepin, son second fils, et la Bavière à Louis, le plus jeune de ses enfants; partage qui lui devint fatal : d'abord en poussant son neveu, Bernard, roi d'Italie, à s'armer contre lui, puis en suscitant, par cette politique imprudente, des troubles qui désolèrent son règne et dont il fut plus tard victime. — A ce sujet, les historiens ne lui ont pas fait *des* reproches frivoles, bien qu'il eût suivi en cela la conduite de son père; mais Charlemagne, en agissant de même, ne mérita point *de* reproches, attendu que sous un si grand prince, les rois qu'il faisait n'étaient en réalité que ses premiers lieutenants, tandis que le contraire devait arriver sous un monarque aussi faible que Louis le Débonnaire.

L'ARTICLE qui suit DE s'exprime devant un substantif, régime direct d'un verbe actif accompagné d'une négation, avec PAS ou POINT, et déterminé par un adjectif, comme dans : *Les historiens*

NE *lui ont* pas *fait* DES *reproches frivoles;* ou lorsque sous la forme négative on veut exprimer un sens affirmatif. Ex.: *Nous n'avons pas des amis pour les tromper.* Mais si le substantif n'est point déterminé, on omet l'article. Ex.: *Charlemagne, en agissant ainsi, ne mérita pas de reproches.*

818. — Bernard, abandonné des siens, se rend à son oncle qui lui fait crever les yeux; il meurt trois jours après, dans d'affreux tourments. *Bien des* historiens ont vanté l'humanité de Louis le Débonnaire; une conduite aussi barbare en est-elle la preuve? — Après la mort, de Bernard l'Italie fut réunie à la monarchie française.

L'ARTICLE qui suit DE s'exprime lorsqu'il est précédé de BIEN employé pour *beaucoup,* comme: *Bien des historiens,* pour *beaucoup d'historiens.*

827. — Fin de l'heptarchie en Angleterre, ou des sept royaumes. Egbert, roi de Wessex, les réunit et devient roi de la Grande-Bretagne. — Ce *nombre d'*Etats, cette *multitude de* peuples obéissant à des souverains différents, provoquaient la plupart *du* temps des conflits fâcheux; *trop de* rivalités en étaient nécessairement la cause. Par le fait de cette réunion, les guerres intestines cessèrent tout à coup et le grand *nombre des* princes qui avaient régné dans cette contrée devinrent tous sujets d'Egbert. Dès lors l'Angleterre put prendre rang parmi les grands États.

L'ARTICLE qui suit DE ne s'exprime pas après un *collectif partitif* ou un *adverbe de quantité.* Ex.: *Ce nombre d'États, cette multitude de peuples, trop de rivalités;* cependant on dit, *la plupart du temps,* pour *la plupart de le temps;* DU étant pour DE LE.

On emploie l'article lorsque le collectif partitif, ou l'adverbe, est suivi d'un substantif déterminé, comme dans: *Le grand nombre des princes qui avaient régné dans cette contrée.*

830. — Pepin, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire, craignant un nouveau partage de l'empire, que son père voulait faire afin de constituer un État à Charles, qu'il avait eu de Judith, sa seconde femme, l'attaqua près de Verberie et le força à se retirer, ainsi que l'impératrice, dans un couvent. *Rois,* apprenez par cet exemple à ne jamais substituer la tendresse paternelle à la bonne politique.

L'ARTICLE ne s'exprime pas devant un substantif employé en apostrophe, comme dans: *Rois, apprenez par cet exemple,* etc., pour, *vous, rois.*

831. — La jalousie et les hauteurs de Lothaire ne tardèrent pas à diviser les trois frères. Louis le Débonnaire, qui avait pris *patience* sans perdre *courage*, est rétabli dans sa puissance par la paix de Nimègue.

L'ARTICLE s'omet quelquefois pour donner plus de rapidité au style. — *Patience* et *courage*, dans l'exemple précédent, sont pour, *la patience, le courage.*

833. — Les trois fils de Louis conspirent de nouveau contre leur père; ils le font prisonnier entre Bâle et Strasbourg, dans une plaine appelée depuis *Champ-de-mensonge*, et ils le reléguèrent dans le couvent de Saint-Médard, à Soissons. Ne doit-on pas s'étonner que des fils si coupables aient continué d'être *rois;* eux qui, en se laissant entraîner à toutes *sortes d'*excès, enseignaient aux grands, par leur conduite criminelle, à imiter leur exemple.

L'ARTICLE ne s'exprime pas devant un substantif qui passe de sa valeur primitive à celle de qualification, comme dans : *Aient continué d'être rois;* ou bien lorsque le substantif est sous le régime des mots, *sorte, espèce* et semblables. Ex.: *En se laissant entraîner à toutes sortes d'excès.*

834. — Le même motif qui avait divisé les trois frères sert l'empereur, et Louis est rétabli encore une fois dans toute sa puissance. *Preuve* évidente que ce prince inspirait toujours ce respect que les grands avaient témoigné à son illustre père.

L'ARTICLE ne s'exprime pas devant un substantif lorsque celui-ci exprime une réflexion unie par ellipse à une phrase précédente, comme dans : *Preuve évidente*, etc.

836. — Louis le Débonnaire fait un nouveau partage entre ses fils. Il donne à Lothaire, l'Italie ; à Louis, la Germanie; à Pépin, l'Aquitaine, et à Charles, la France et la Bourgogne. Ainsi, à cette époque, comme plus tard même, *grands, sujets, peuples, soldats, prêtres* et *magistrats* n'avaient point, à la rigueur, de patrie ou plutôt de chefs réels, puisque la guerre, la politique, un caprice, un intérêt quelconque les faisaient passer, sans qu'ils y fussent consentants, sous d'autres lois et d'autres souverains. — Ce fut sous ce prince, disent les historiens, qu'eut lieu la première invasion des Normands.

L'ARTICLE s'omet souvent devant les substantifs afin de donner plus de rapidité au discours. C'est le goût, alors, qui en décide. Ex.: *Grands, sujets, peuples, soldats*, etc., pour, *les grands, les sujets, les peuples, les soldats*, etc.

840. — Louis le Débonnaire meurt. CHARLES, dit *le Chauve*, qu'il avait eu de Judith, lui succède.

L'ARTICLE ne se met pas devant les noms propres, ni devant les noms de divinités, d'hommes, de villes et de lieux particuliers; ainsi on ne dit pas : *Le Louis, le Charles, la Judith;* l'urbanité française ne permet plus même de dire, en parlant d'une cantatrice ou artiste célèbre : *La Malibran, la Pasta, la Grisi*, etc. Cependant on ne doit point regarder comme une exception l'usage de faire précéder de l'article les noms de poètes italiens, comme : *Le Dante, le Tasse, l'Arioste*, car c'est comme si l'on disait : *Le poète Dante, le poète Tasse, le poète Arioste.* Dans ce cas il y a ellipse.

CHAPITRE III.

SYNTAXE DE L'ADJECTIF.

L'adjectif, quel qu'il soit, s'accorde toujours en genre et en nombre avec un substantif exprimé ou sous-entendu dans la phrase.

Nous avons vu, dans le livre Ier, qu'il y a cinq sortes d'adjectifs : 1° *l'adjectif qualificatif;* 2° *l'adjectif possessif;* 3° *l'adjectif numéral;* 4° *l'adjectif démonstratif,* et 5° *l'adjectif indéfini.* Ces quatre derniers reçoivent aussi le nom d'ADJECTIFS DÉTERMINATIFS. Étudions la syntaxe de chacun de ces adjectifs en particulier.

N° 1. — ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

841. — Lothaire et son neveu, Pepin II, roi d'Aquitaine, qui voulaient un nouveau partage de l'empire, s'arment et marchent contre Charles le Chauve et son frère Louis, dit *le Germanique;* ils sont défaits à la *fameuse* bataille de Fontenai, en Champagne; la plus *meurtrière* qui eut lieu entre Français, puisque, selon les historiens, la presque totalité de la *vieille* noblesse y périt et qu'elle coûta la vie à plus de cent mille hommes. Charles et Louis ne surent point profiter de cette victoire, qui n'eut d'autres résultats que d'affaiblir la nation et de rendre par là plus faciles les invasions des Normands.

L'ADJECTIF doit toujours se rapporter à un substantif exprimé. Ainsi, *fameuse* et *meurtrière*, se rapportent à bataille; *vieille,* à no-

blesse, et *faciles*, à invasions. — Il suit de là qu'on ne dira pas avec Voltaire, en parlant de Henri III :

> *Endormi* sur le trône au sein de la mollesse,
> Le poids de sa couronne accablait sa faiblesse.

Endormi ne se rapporte ici à aucun substantif exprimé.

843. — Charles le Chauve, Louis et Lothaire font la paix et procèdent à un *nouveau* partage au préjudice de Pepin. Charles eut toute la France *occidentale*, ainsi que les provinces *fécondes* de l'Aquitaine et de la Neustrie. Par là, *le plus bel* apanage, *la plus belle* partie, enfin *les plus riches* domaines de l'empire de Charlemagne lui échurent. Louis eut la Bavière, et Lothaire l'Italie avec la Provence, la Franche-Comté, le Lyonnais et le pays qui se trouve enclavé entre le Rhin, le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut.

L'ADJECTIF, *positif*, *comparatif* ou *superlatif*, s'accorde en genre et en nombre avec un seul substantif.

Les adjectifs positifs, tels que *nouveau*, *occidentale* et *fécondes*, suivent la loi des substantifs *partage*, *France* et *provinces*, comme les adjectifs comparatifs, *le plus bel*, *la plus belle*, *les plus riches*, celle de *apanage*, *partie* et *domaines*. Il en serait de même des adjectifs superlatifs *très-bel*, *très-belle* et *très-riches*.

845. — Régnier, duc et chef des Normands, ravage toutes les côtes de l'Europe, depuis la Galice jusqu'à l'embouchure de l'Elbe; il remonte le cours de la Seine, pille Paris et impose un tribut de sept mille livres à Charles le Chauve, qui s'était enfermé dans l'abbaye de Saint-Denis. Les historiens *anciens* et les *modernes* s'accordent à dire que cette lâche faiblesse fut la cause principale des ravages que ces peuples du Nord exercèrent plus tard.

L'ADJECTIF ne fait jamais la loi au substantif, ainsi plusieurs adjectifs ne sauraient forcer le substantif à prendre la marque du pluriel. On ne dira point : *Les historiens anciens et modernes*, mais on écrira comme dans l'exemple : *Les historiens anciens et les modernes*, où il y a ellipse d'*historiens*, car cette phrase est pour : *Les historiens anciens et les historiens modernes.* Une autre raison pour laquelle on ne dit pas : *Les historiens anciens et modernes*, c'est que les historiens ne peuvent être anciens et modernes en même temps.

863. — Charles le Chauve donne à Robert le Fort, bisaïeul de Hugues Capet, le gouvernement du duché de France, formé de tout le

pays compris entre la Loire et la Seine, afin de pouvoir repousser, au moyen de ce chef habile, *le grand nombre* de Normands que lui avait *attiré* sa faiblesse et dont les rapines portaient la désolation dans *la plupart* des villes *soumises* à sa puissance.

L'ADJECTIF s'accorde avec le substantif collectif, lorsque ce dernier domine dans l'esprit. Ex.: *Le grand nombre de Normands que lui avait attiré sa faiblesse;* ici c'est le grand nombre qui est attiré; tandis que l'adjectif s'accorde avec le substantif qui suit le collectif s'il s'y rapporte, tel que dans : *Dont les rapines portaient la désolation dans la plupart des villes soumises à sa puissance.* Cet accord se fait même quand il y a ellipse du substantif. Ex.:

La plupart emportés d'une fougue insensée,
(BOILEAU.)

pour, *la plupart des hommes emportés.*

875. — Charles le Chauve est *couronné* empereur, après la mort de Louis le Germanique, au préjudice de Carloman, fils de ce dernier. Il meurt en 877, *empoisonné* par le juif Sédécias, son médecin. Après la mort de ce prince, presque aussi faible que son père, la dynastie des Carlovingiens, déjà *chancelante*, s'achemine rapidement, sous ses successeurs, vers sa ruine complète.

L'ADJECTIF qui vient d'un verbe, comme *couronné*, de couronner, *empoisonné*, d'empoisonner, *chancelante*, de chanceler, suit la loi des autres adjectifs.

877. — LOUIS II, dit *le Bègue,* succède à Charles le Chauve, son père; il est sacré, à Troyes, par le pape Jean VIII. Afin de satisfaire *les mécontents* qui n'avaient point eu part à ses largesses, lors de son couronnement, il se voit forcé de démembrer une partie de son domaine. De là tant de seigneuries, de duchés, de comtés qui furent possédés par des particuliers.

L'ADJECTIF pris substantivement se comporte comme un substantif s'il est précédé de l'article. Dans ce cas, il y a réellement ellipse du substantif. Ainsi, *les mécontents*, pour *les hommes mécontents.*

879. — LOUIS et CARLOMAN, fils de Louis le Bègue, succèdent à celui-ci. Au premier échut la Neustrie, au second l'Aquitaine. Ces deux princes firent *juste* le contraire de ce qui avait eu lieu sous les successeurs de Clovis, de Clotaire et de Dagobert, ils vécurent en bonne intelligence et marchèrent *droit* dans la voie de la plus stricte

équité; c'est ce que les historiens ont rendu *clair* par tous les moyens *possible.* — Louis étant mort en 882, Carloman règne seul.

L'ADJECTIF pris adverbialement est invariable lorsqu'il qualifie le verbe; dans ce cas, il peut être remplacé par un adverbe ou par une locution adverbiale. Ainsi, *ces deux princes firent juste le contraire,* etc., pour, ces deux princes firent *justement* le contraire. *Ils marchèrent droit dans la voie de la plus stricte équité,* pour, ils marchèrent *droitement; c'est ce que les historiens ont rendu clair,* pour, ont rendu *clairement,* ou mieux, *avec clarté.* — Dans, *par tous les moyens possible, possible* modifie le pronom IL sous-entendu; c'est comme s'il y avait: Par tous les moyens qu'*il* soit possible.

884. — Carloman étant mort sans laisser d'enfants, son oncle, l'empereur CHARLES, dit *le Gros*, fils de Louis le Germanique, monte sur le trône de France au préjudice de Charles le Simple, fils posthume de Louis le Bègue. En 887, Charles le Gros conclut une paix honteuse avec les Normands qui, depuis treize mois, assiégeaient cependant en vain Paris. Aussi ces peuples du Nord, aux cheveux *châtain-clair*, ou plutôt blonds, aux yeux *bleu-foncé*, d'autres disent *bleu-pâle*, mais à l'âme énergique, en voyant la faiblesse du monarque français, malgré l'échec qu'ils avaient subi devant Paris, n'en poursuivirent pas moins quelque temps après le cours de leurs ravages.

DEUX ADJECTIFS, dont le second qualifie le premier, sont tous deux invariables et se réunissent par un tiret. Aux cheveux *châtain-clair,* aux yeux *bleu-foncé* ou *bleu-pâle*, sont des phrases elliptiques; c'est comme s'il y avait: Aux cheveux d'un *châtain-clair,* aux yeux d'un *bleu-foncé,* d'un *bleu-pâle.* En sorte que le premier n'est qu'un véritable substantif modifié par l'adjectif qui le suit. Mais si tous deux qualifient le même substantif, comme lorsqu'on veut exprimer que les cheveux sont à la fois châtains et clairs, il faut écrire *châtains clairs,* sans tiret. C'est ainsi qu'on dit: Des étoffes *bleu-clair* et des étoffes *bleues claires*, pour, des étoffes d'un *bleu clair,* et des étoffes couleur bleue et d'un tissu clair.

888. — Charles le Gros meurt sans laisser de postérité mâle. EUDES, fils de Robert le Fort, qui avait si vaillamment combattu en défendant Paris, dont il était comte, est proclamé roi dans l'assemblée de Compiègne, au préjudice de Charles le Simple, encore trop jeune pour régner. — A cette époque, le costume des princes fran-

çais n'était pas ce qu'il fut plus tard; les longues *robes ponceau*, les *manteaux pourpre* et amples ne se portaient point encore; bien au contraire, leurs vêtements étaient courts; ils se composaient d'une tunique qui descendait à peine aux genoux, et d'un manteau de peu de longueur et qu'on agrafait sur l'épaule gauche.

Certains substantifs, tels que *ponceau, pourpre, aurore, carmin, jonquille, marron, orange*, etc., qui servent à qualifier les substantifs qui les précèdent, ne varient point. Ils sont employés comme des substantifs singuliers; c'est comme si l'on disait: *Les longues robes couleur de ponceau, les manteaux couleur de pourpre.* Cependant on écrit *des rubans roses, de la soie cramoisie, des souliers mordorés,* attendu que l'usage a fait passer ces substantifs à l'état d'adjectifs.

892. — Eudes bat les Normands et cependant il leur accorde des conditions avantageuses, en sorte qu'on peut dire que tout concourait pour favoriser ces peuples, *destructeurs-nés* de la dynastie des Carlovingiens.

DEUX ADJECTIFS réunis par un tiret sont dits *composés*, tels que : *Destructeur-né, aveugle-né, mort-ivre, mort-né, ivre-mort, premier-né, sourd-muet;* ils prennent l'accord s'ils modifient tous deux le même substantif, comme dans : *Ces peuples, destructeurs-nés.*

898. — Eudes meurt sans enfants et recommande à son frère Robert de reconnaître pour roi CHARLES LE SIMPLE; en effet, celui-ci lui succède. — Charles conclut, en 912, avec Rollon, chef des Normands, le fameux traité de Saint-Clair-sur-Epte, par lequel il lui accorde, avec le titre de duc, toute cette partie de la Neustrie qui fut appelée depuis *Normandie,* ainsi que la main de sa fille Gisèle. — Lorsque ce duché fut réuni à la couronne, en 1203, on vit souvent les *nouveau-nés* des rois prendre le titre honorifique de duc de Normandie.

DEUX ADJECTIFS unis par un tiret, dont le premier est pris adverbialement, comme dans : *On vit souvent les nouveau-nés des rois,* pour *nouvellement nés,* le second seul prend l'accord. Il en est ainsi de : *aigre-doux, clair-semé, court-vêtu, court-jointé, long-pointé,* pour, *aigrement doux, clairement semé, courtement vêtu, courtement jointé, longuement pointé,* excepté *frais-cueilli* et *tout-puissant,* qui s'accordent tous deux, bien que *frais* soit pour *frai-*

chement, et *tout* pour *entièrement.* — On dit au féminin : *Des roses fraîches cueillies, une reine toute-puissante.*

Si le second adjectif est pris substantivement, le premier alors est adjectif, comme dans : *Des nouveaux-débarqués, des nouveaux-mariés, des nouveaux-venus,* où tous deux prennent la marque du pluriel.

912. — L'empire germanique sort de la maison de France et devient électif dans la personne de Conrad Ier, duc de Franconie. Les *avant-derniers* événements, les derniers et ceux qui suivirent, joints à la faiblesse de Charles le Simple, furent les causes qui amenèrent le démembrement du grand empire de Charlemagne. Désormais, les princes français ne sont plus que rois de France.

Un adjectif uni à un mot invariable, *adverbe* ou *préposition,* s'accorde, comme dans : *Les avant-derniers événements.*

922. — Charles le Simple bat et tue Robert, frère du roi Eudes, qui s'était révolté contre lui. Malgré cette victoire, la peur le prend et il se sauve en Allemagne. Bientôt il revient en France, attiré par Herbert, comte de Vermandois, qui n'employa pas de *demi-mesures* pour arriver à ses fins. Bien que *nu-tête* et avec les marques du plus grand respect, dès que Charles fut entré dans son château de Péronne, il le fit prisonnier. — Raoul, beau-frère de Hugues le Grand, est élu roi pendant la captivité du monarque. C'est à son règne qu'on peut rapporter l'établissement des fiefs par les concessions de plusieurs domaines que Raoul fit aux grands dont il voulait se concilier la faveur.

L'adjectif *demi,* placé devant un substantif, ne s'accorde pas, ainsi que *mi* et *semi,* comme dans *demi-mesures, une étoffe mi-partie blanche et noire, des appartements semi-doubles.* Dans ce cas, *demi, mi* et *semi* sont joints au substantif par un tiret. *Demi,* employé substantivement, s'accorde. Ex. : *Une demie, deux demies.*

L'adjectif *nu,* placé devant un substantif, ne s'accorde pas. Ainsi on écrit *nu-tête, nu-jambes, nu-pieds,* etc., avec un tiret ; mais l'accord a lieu dans : *Toute nue, la vérité risque de déplaire; la tête nue, les pieds nus, les jambes nues.*

Concluons donc de ce qui précède que *demi, mi, semi* et *nu* forment des locutions adverbiales lorsqu'ils sont placés devant un substantif auquel on les joint par un tiret.

929. — Charles le Simple meurt à l'âge de cinquante ans. Il avait

épousé trois femmes : de la première, dont on ignore le nom, il eut Gisèle, mariée à Rollon ; de Frédérune, il n'eut que des filles ; à la *feue reine* succéda Ogive, fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre ; après la mort de Charles, elle se retira auprès de son frère, Athelstan, avec son fils Louis, qui plus tard fut appelé *d'Outremer*.

L'ADJECTIF *feu* s'accorde avec son substantif lorsqu'il le précède immédiatement, comme la *feue reine*, mais il ne s'accorde pas s'il est séparé du substantif par l'article ou l'adjectif possessif *votre*. Ex.: *Feu la reine, feu votre reine.*

936. — Raoul meurt sans enfants, LOUIS D'OUTREMER lui succède; il est couronné roi par l'archevêque de Reims. — Guillaume, duc de Normandie et fils de Rollon, ayant été assassiné, Louis s'empare seul de ses États, bien qu'il eût promis de les partager avec Hugues le Grand, comte de Paris. Hugues et Louis, *impatients* d'en venir aux mains, s'arment pour soutenir leur prétention et leur ambition *mutuelles*; une ardeur et un zèle *excessifs* les animent l'un contre l'autre. Louis est vaincu, et la Normandie est restituée à Richard, fils de Guillaume.

L'ADJECTIF qui se rapporte à plusieurs substantifs du même genre se met au pluriel et s'accorde en genre, comme *Hugues et Louis impatients, leur prétention et leur ambition mutuelles.*

L'adjectif se met au pluriel masculin, lorsqu'il se rapporte à des substantifs de différents genres. Ex.: *Une ardeur et un zèle excessifs.*

De l'exemple qui précède on peut encore conclure que lorsque deux substantifs de différents genres sont modifiés par un même adjectif, l'oreille exige que l'on énonce le substantif masculin le dernier ; ainsi on ne dira pas : *Un zèle et une ardeur excessifs.*

954. — Louis d'Outremer meurt d'une chute de cheval; il laisse deux fils, LOTHAIRE et Charles, duc de Lorraine; le premier lui succède. Ce prince, d'un courage, d'une valeur *étonnante*, ne peut cependant arrêter la ruine définitive des Carlovingiens ; l'époque, le jour, l'heure *fatale* s'approchait qui devait anéantir cette dynastie dont l'abaissement *ou* la chute était *prévue* depuis longtemps.

L'ADJECTIF qui se rapporte à des substantifs à peu près synonymes s'accorde avec le dernier. Ex.: *Ce prince, d'un courage et d'une valeur étonnante ;* dans ce cas, on ne doit pas unir ces deux substantifs synonymes par la conjonction *et;* ainsi on ne dira pas : *Un courage et une valeur étonnante.*

Si ces substantifs marquent gradation, l'adjectif s'accorde avec le dernier, comme exprimant plus de force : *L'époque, le jour, l'heure fatale approchait.*

L'adjectif s'accorde avec le dernier substantif si celui-ci est uni au précédent par la conjonction OU. Ex.: *Cette dynastie, dont l'abaissement* ou *la chute était prévue depuis longtemps.*

Afin d'éviter une équivoque, l'adjectif s'accorde avec un pluriel masculin sous-entendu, comme dans : *On demande un homme et une femme* AGÉS. On ne pourrait pas écrire *âgé,* car ce n'est pas seulement *un homme âgé* qu'on demande, mais encore UNE *femme;* pour la même raison, on n'écrirait pas *âgée*, puisqu'il s'agit de deux personnes âgées, l'homme et la femme. Il faut donc orthographier l'adjectif comme nous l'avons fait, et dire : *On demande un homme et une femme âgés ;* c'est-à-dire, un homme et une femme, l'un et l'autre âgés.

956. — Hugues le Grand, *aussi bien que* les princes de sa famille, eût été *prêt* à s'emparer du trône s'il l'avait voulu ; mais il aima mieux, dans sa sage prévision, préparer, par des luttes continuelles et victorieuses contre la royauté, les peuples à reconnaître une puissance qui était déjà de fait de son côté. Il meurt cette année et laisse ce soin à Hugues Capet, son fils, qui fut roi plus tard.

L'ADJECTIF placé après deux substantifs unis par *aussi bien que, ainsi que, comme, de même que,* et quelques autres locutions conjonctives, s'accorde avec le premier, le second étant modifié par un adjectif sous-entendu. Ex.: *Hugues le Grand eût été* PRÊT, *aussi bien que les princes de sa famille eussent été* PRÊTS.

957. — Lothaire est presque réduit à la ville de Laon. L'imprudente libéralité des rois, ses prédécesseurs, les usurpations des grands, ne permirent pas à ce prince, malgré ses rares qualités, de triompher de tant d'obstacles. Ces possesseurs *de* fiefs *redoutables,* souverains *de* villes *puissantes* et *nombreuses,* se seraient déclarés contre lui et l'eussent écrasé, s'il eût osé seulement les menacer.

L'ADJECTIF s'accorde avec le premier ou le second substantif quand ils sont unis par la préposition DE, selon le sens qu'on veut exprimer. Ainsi dans : *Ces possesseurs de fiefs redoutables, redoutables* se rapporte à possesseurs et le modifie; tandis que dans : *Souverains de villes puissantes et nombreuses, puissantes* et *nombreu-*

ses qualifient villes. C'est pour la même raison qu'on écrit : *Des rubans de gaze roulés, des rubans de gaze brochée.* Dans le premier cas, *roulés* se rapporte à rubans; dans le deuxième, *brochée* se rapporte à gaze, c'est la gaze qui est brochée.

986. — Lothaire meurt à l'âge de quarante-cinq ans. Bien que quelques historiens aient dit qu'il fut empoisonné par Emma, sa femme, celle-ci fut si *inconsolable* de la mort du roi, qu'il n'est pas permis de supposer ce crime; d'ailleurs, ses lettres à l'impératrice Adélaïde, sa mère, sont une preuve *incontestable* de son innocence.

Il est des adjectifs qui ne se disent que des personnes, et d'autres que des choses. Les premiers viennent d'un verbe actif, ayant pour régime direct un substantif de personnes, comme *inconsolable,* formé de *consoler ;* on dit *consoler quelqu'un* et non *consoler quelque chose.* Les seconds viennent pareillement d'un verbe actif, ayant pour régime direct un substantif de choses, tel que *incontestable,* formé de *contester ;* on dit *contester quelque chose* et non *contester quelqu'un.* Il est donc important de ne point appliquer aux personnes des adjectifs qui ne conviennent qu'aux choses.

Convenu et *désespéré,* bien que n'ayant point pour régime direct un substantif de choses, se disent cependant de choses. Ex. : *Un arrangement convenu, une affaire désespérée.*

On ne dit pas *déplorer* quelqu'un. Quoi qu'il en soit, l'adjectif *déplorable*, selon l'Académie, peut, en poésie et dans le style soutenu, se dire des personnes.

Vous voyez devant vous un prince *déplorable.*
(Racine, *Phèdre.*)

986. — Louis, dit *le Fainéant,* seul fils que Lothaire eût eu d'Emma, succède à son père à l'âge de vingt ans ; deux ans après il meurt empoisonné, dit-on, par la reine Blanche. Il est un fait *certain*, c'est que la reine avait donné à plusieurs reprises des preuves évidentes de son antipathie pour son mari, et qu'on rapporte d'elle un *certain* fait qui viendrait à l'appui de cette présomption : c'est celui de sa fuite lorsqu'elle accompagna le roi dans le Limousin. — Ce prince, *faible d'esprit* et *de corps*, n'aurait jamais été, s'il eût vécu plus longtemps, un roi *remarquable*, ni utile et cher à la France. Bien qu'il ne laissât pas d'enfants, son oncle Charles, duc de Lorraine, aurait dû lui succéder; mais les grands proclamèrent d'une voix unanime Hugues Capet pour leur chef.

L'ADJECTIF se place avant ou après le substantif, mais dans ce cas le substantif peut être différemment modifié. Ex.: Dans un fait *certain, certain* qualifie le substantif *fait*, comme vrai, assuré; tandis que dans *un certain fait, fait* est présenté d'une manière vague. Il en est ainsi dans *un homme grand,* pour un homme de haute taille, et *un grand homme,* pour un homme de génie.

Il est des adjectifs qui ne veulent pas de complément ou régime, et d'autres qui en exigent un. Les adjectifs qui ont une signification incomplète, qui n'offrent un sens clair à l'esprit qu'à l'aide de certains mots, veulent ce régime. Ex.: *Ce prince, faible d'esprit et de corps,* où *faible* ne suffit pas seul pour faire comprendre la nature de la faiblesse de Louis V. Ce régime peut être une préposition, comme DE, A, etc., suivi d'un substantif, d'un pronom ou d'un infinitif. Ex.: *Faible* D'*esprit, utile et cher* A *la France; digne* DE *vous, enclin* A *monter.* — Les adjectifs qui ne veulent point de régime sont, au contraire, ceux qui présentent à l'esprit un sens complet, comme *remarquable.* Ex.: *Ce prince n'aurait jamais été un roi remarquable.*

Plusieurs adjectifs peuvent avoir un seul et même régime, à la condition qu'ils régissent la même préposition, comme, *utile* et *cher à la France;* mais on ne dirait pas, *utile et chéri de la France,* attendu que l'adjectif *utile* exige A, et *chéri* DE; il faudrait écrire alors, *ni utile à la France, pas plus qu'il n'*EN *eût été chéri;* EN étant employé pour *de la France.*

Une remarque importante à faire ici, et qui complète tout ce qui a été dit précédemment sur l'adjectif qualificatif, c'est que l'adjectif ne doit jamais être construit d'une manière équivoque. Ainsi, dans cette phrase : *Riche et puissant, vous m'avez toujours été fidèle;* on ne sait si c'est à *vous* ou à *me* que se rapportent les adjectifs *riche* et *puissant.* Il faut nécessairement dire : *Vous m'avez toujours été fidèle, quand vous étiez riche et puissant,* ou *vous m'avez été toujours fidèle, quand j'étais riche et puissant.*

N° II. — ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Les adjectifs déterminatifs subissent, comme les adjectifs qualificatifs, la loi du substantif. Nous savons qu'ils sont au nombre de

quatre : *adjectifs possessifs, adjectifs numéraux, adjectifs démonstratifs* et *adjectifs indéfinis.*

1° ADJECTIFS POSSESSIFS.

987. — HUGUES CAPET fait couronner à Orléans *son* fils Robert, qu'il avait eu d'Adélaïde. *sa* femme ; *ses* autres enfants furent Adélaïde et Gisèle. — Si Charles, oncle du dernier roi, eût dit à Hugues : *Ton* usurpation est un crime, *ta* trahison envers *tes* rois infâme. Celui-ci eût pu lui répondre à juste titre : *Mon* usurpation était légitime, car *ma* puissance était plus grande que la tienne et *mes* droits à l'estime des Français imposaient à *notre* maison, à *nos* efforts, l'obligation de sauver la France, que *votre* faiblesse avait compromise ; *vos* nombreux ennemis, *leur* mépris pour la race carlovingienne, *leurs* révoltes incessantes, tout nous faisait un devoir d'agir comme nous l'avons fait.

L'ADJECTIF POSSESSIF doit toujours se rapporter à un substantif exprimé et le précéder, en s'accordant avec lui en genre et en nombre, comme dans *son fils, sa femme, ses enfants; ton usurpation, ta trahison, tes rois; mon usurpation, ma puissance, mes droits; notre maison, nos efforts, nos ennemis; leur mépris, leurs révoltes.*

Rappelons ici que lorsque le substantif féminin commence par une voyelle ou un *h* muet, on se sert de *mon, ton, son,* au lieu de *ma, ta, sa.* Ex. : *Mon épouse, ton épouse, son épouse.*

988. — Charles de Lorraine voulant reconquérir *son* trône et *sa* puissance, s'arme contre Hugues Capet ; mais malgré *ses* courageux efforts et *ses* hardis desseins, il est vaincu et fait prisonnier avec sa femme ; il mourut en 992, en laissant des fils qui n'eurent pas de postérité.

L'ADJECTIF POSSESSIF se répète devant chaque substantif, comme dans *son trône, sa puissance,* et devant chaque adjectif qui exprime des rapports différents. Ex. : *Ses courageux efforts et ses hardis desseins.*

989. — Gerbert, évêque de Laon, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, introduisit en France, à ce qu'on croit, les chiffres arabes ou indiens Il entreprit aussi la première horloge dont le mouvement était réglé par un balancier, et dont on s'est servi jusqu'en 1650, époque à laquelle Huygens y substitua le pendule. Ainsi, ce pape dota la France, par *ses* savants et intelligents efforts, de deux grandes découvertes.

L'ADJECTIF POSSESSIF ne se répète pas quand les adjectifs sont à peu près synonymes, comme dans : *Ses savants et intelligents efforts; je lui ai montré mes plus beaux et plus magnifiques habits; savants* et *intelligents, beaux* et *magnifiques* sont à peu près synonymes. On ne dirait pas : *Ses savants et grands efforts, ses plus beaux et plus riches habits,* attendu que *savants* et *grands, beaux* et *riches* ne sont pas synonymes.

996. — Hugues Capet meurt, son fils ROBERT lui succède. — Bientôt celui-ci est excommunié par le pape Grégoire V, pour avoir épousé Berthe, sa parente. Robert résista longtemps, mais en vain, et bien qu'il eût *le* cœur navré de se séparer de sa femme, il dut obéir et la répudier. — Quatre ans après, il se marie à Constance, fille de Guillaume, comte de Provence et d'Arles.

L'ADJECTIF POSSESSIF doit être remplacé par l'article quand le sens indique clairement l'objet possesseur, comme dans : *Bien qu'il eût* le *cœur navré de se séparer de sa femme,* au lieu de : *Bien qu'il eût* son *cœur navré...* On comprend après cela la différence qui existe entre : *Pierre se fait la barbe* et *Pierre fait sa barbe.* Dans le premier cas, le rapport de possession entre *Pierre* et *barbe* est facile à comprendre, il s'agit ici de la barbe de Pierre; et dans le deuxième, on doit se servir de l'adjectif possessif, car on ne saurait sans cela de quelle barbe il s'agirait.

L'adjectif possessif se joint à un substantif lorsqu'on parle d'un mal habituel, bien que l'emploi de l'article empêche toute équivoque. Ex.: *Ma migraine me tourmente, j'ai mal à mon bras, ma tête me fait souffrir.* Si l'on disait : *La migraine me tourmente, j'ai mal au bras, la tête me fait souffrir,* l'emploi de l'article annoncerait un mal accidentel.

1001. — Henri, duc de Bourgogne, frère de Hugues Capet, meurt sans laisser d'enfants légitimes et donne, par testament, son duché à Robert, son neveu. Depuis, cette belle province eut, presque sans interruption, *ses* souverains particuliers jusqu'à la mort de Charles le Téméraire, et ce fut *sa* destinée, pendant le cours de plusieurs règnes, d'être donnée en toute propriété aux princes du sang royal de France.

L'ADJECTIF POSSESSIF, *son, sa, ses, leur* et *leurs,* ne peut être employé lorsqu'il s'agit de choses qu'autant que le mot possesseur, substantif ou pronom, est exprimé dans la même proposition comme

sujet. Ex.: *Cette belle province eut* ses *souverains particuliers,* et *ce fut* sa *destinée pendant le cours de plusieurs règnes,* pour, cela *fut sa destinée.*

1031. — Robert meurt et laisse la couronne à Henri Ier, qu'il avait eu de Constance et qu'il avait fait couronner roi en 1017. Il donne la Bourgogne à son jeune frère Robert, qui fut la souche de la première maison de Bourgogne. Philippe de Rouvre *en* fut le dernier duc.

L'adjectif possessif, *son, sa, ses, leur* et *leurs,* se remplace par en lorsque le substantif auquel il se rapporte n'est pas le sujet de la proposition et qu'il s'agit de choses inanimées. Ex.: *Philippe de Rouvre* en *fut le dernier duc,* pour *fut le dernier duc de la première maison de Bourgogne,* attendu que le substantif *Bourgogne* n'est pas dans la proposition. On dira, par la même raison : *Paris est beau, j'*en *admire la splendeur;* la splendeur de *quoi? de Paris;* ou bien : *J'aime cette maison, la situation m'*en *plaît;* la situation *de quoi? de cette maison;* et non pas *Paris est beau, j'admire sa splendeur; j'aime cette maison, sa situation me plaît;* mais on dira : *Quand le chat est en colère, on voit* sa *queue dans une vive agitation,* attendu que *chat* est un être animé.

1041. — La trève du Seigneur est établie. Elle avait pour but de défendre tout combat particulier, depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin. Institution indispensable à cette époque barbare, afin d'enchaîner la fureur des grands, guerroyant sans cesse entre eux au préjudice des peuples. L'humanité dut bénir une telle loi et les faibles approuver l'utilité *de ses* effets.

L'adjectif possessif, *son, sa, ses, leur* et *leurs,* s'emploie, bien que le mot possesseur ne soit pas le sujet de la proposition, lorsque le substantif qui précède est le complément d'une proposition. Ex.: *Et les faibles approuver l'utilité* de ses *effets. Paris est une ville remarquable, les étrangers admirent la beauté* de ses *monuments.* Approuver *quoi?* l'utilité; admirer *quoi?* la beauté.

1060. — Henri Ier meurt à Vitry, près Paris; son fils, Philippe Ier, qu'il avait eu d'Anne, sa seconde femme et qu'il avait fait couronner de son vivant à Reims, en 1059, lui succède. Le jeune roi eut pour tuteur Beaudoin, comte de Flandres. Il défit les Gascons, qui s'étaient révoltés afin de reconquérir *leur* nationalité et affranchir *leur* pays d'un joug qu'ils détestaient.

Les adjectifs possessifs, *notre, votre* et *leur,* se mettent au sin-

gulier lorsque l'idée du singulier domine dans l'esprit, ou devant des substantifs qui n'ont pas de pluriel, comme dans : *Afin de reconquérir* leur *nationalité et affranchir* leur *pays.* Il en est de même dans : *Mesdames, on connaît* votre *humanité; humanité* ne s'emploie qu'au singulier.

Le singulier s'emploie encore dans quelques circonstances. Ainsi, l'on dira : Les nègres ont *leur tête ronde, leur nez plat;* les négresses portent des madras sur *leur tête.*

L'adjectif possessif reste au singulier si l'on peut y substituer *le, la.* Ex. : *La forme de* leur *crâne annonce des hommes dépourvus d'intelligence;* on peut dire : *La forme* du *crâne de ces peuples annonce des hommes,* etc.

1066. — Révolution en Angleterre après la mort de saint Edouard qui, de son vivant, avait appelé à lui succéder Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. Harold, qui s'était emparé du trône, est vaincu et tué à la bataille d'Hastings. Cette victoire fut décisive, et les Saxons, écrasés, perdent *leurs biens, leurs libertés, leurs droits,* et ils purent déplorer, avec *leurs femmes* et *leurs enfants,* les caprices cruels de la fortune. Guillaume, dit *le Conquérant,* meurt en 1087; son fils, Guillaume le Roux, lui succède.

Les ADJECTIFS POSSESSIFS, *notre, votre* et *leur, leurs,* se mettent au pluriel lorsqu'ils se rapportent à plusieurs unités prises collectivement et présentant alors une idée de pluralité, comme *leurs biens, leurs libertés, leurs droits, leurs femmes, leurs enfants,* attendu que les Saxons ayant chacun *son bien, sa liberté, son droit, sa femme,* etc., il en résulte qu'il y a plusieurs biens, plusieurs libertés, plusieurs droits, plusieurs femmes.

L'adjectif possessif se met au pluriel si l'on peut le remplacer par *les.* Ex. : *C'était honorer la mémoire des druides que de conserver* leurs *crânes;* attendu qu'on peut dire : Conserver *les* crânes des druides.

2° ADJECTIFS NUMÉRAUX.

1091. — Philippe Ier, qui avait répudié Berthe, sa femme, dont il avait eu *quatre* enfants, épouse Bertrade de Montfort, qu'il avait enlevée à Foulques Réchin, comte d'Anjou, son mari. *Une* fois, *deux* fois, *trois* fois il lui fut intimé l'ordre de se séparer d'elle; enfin, sur son refus formel, il est excommunié par le pape Urbain II. *Cent,* nous

dirons *mille* exemples semblables se sont produits dans l'histoire, et toujours l'Eglise et la voix des peuples ont condamné de telles alliances, réprouvées par la morale publique.

Un, féminin *une*, *deux, trois, quatre..., cent..., mille,* sont des nombres cardinaux. Ils expriment la quantité, comme dans, *quatre* enfants, *une* fois, *deux* fois, *trois* fois; *cent*, *mille* exemples semblables.

1095. — La *première* croisade, prêchée par Pierre l'Ermite, est résolue au concile de Clermont. Godefroy de Bouillon en fut le chef. Nous verrons plus tard que la *seconde* eut lieu en 1147, la *troisième* en 1189, la *quatrième* en 1207, la *cinquième* en 1226, la *sixième* en 1248, et enfin la *septième* et dernière en 1270. — Ce fut vers cette époque que les Français adoptèrent l'usage des noms propres; les familles nobles prirent les leurs, au moins pour le plus grand nombre, des terres qu'elles possédaient; les familles plébéiennes empruntèrent les leurs des professions qu'elles exerçaient, ou bien encore de leur caractère ou de la conformité de leur corps. — Ce fut au concile de Clermont que le nom de *pape*, que prenaient indistinctement les évêques, fut définitivement attribué au chef de l'Eglise.

Le premier, le second, le troisième..., le centième..., le millième, sont des nombres ordinaux; ils représentent l'ordre, le rang, comme dans : La *première* croisade, la *seconde,* la *troisième* croisade.

Les adjectifs cardinaux et ordinaux ne prennent point la marque du pluriel. *Cent,* employé pour centaine, *million, milliard, billion, trillon,* etc., étant des substantifs communs, prennent la marque du pluriel. Ex.: Trois *cents* d'œufs (ACAD.); il y en avait plusieurs *cents;* on compte en France trente-six *millions* d'habitants.

1100. — Henri Ier, roi d'Angleterre, succède à son frère, Guillaume le Roux, et réunit, en 1106, la Normandie à la Grande-Bretagne, environ quatre-*vingts ans* après que Tancrède, à la tête de quarante chevaliers normands, se fut emparé de la Sicile. La Normandie, ainsi que nous l'avons vu, avait été concédée par Charles le Simple à Rollon, son premier duc, cent *quatre-vingt-quatorze* ans avant l'époque qui nous occupe, elle fit retour à la couronne de France sous Philippe-Auguste.

Vingt prend la marque du pluriel lorsqu'il est multiplié par un autre nombre et qu'il est suivi immédiatement d'un substantif, comme dans : Quatre-*vingts ans* après que Tancrède, etc. Il en est

de même dans *quatre-vingts hommes, quatre-vingts chevaux, quatre-vingts maisons.*

Mais lorsque *vingt* est suivi immédiatement d'un autre nombre, comme dans, *cent quatre-vingt-quatorze ans*, il rentre dans la loi des adjectifs numéraux qui ne prennent point la marque du pluriel.

Il en serait de même si *vingt* était employé pour un nombre ordinal. Ex.: *Page quatre-vingt; l'an mil sept cent quatre-vingt;* dans ce cas, *vingt* est pour *vingtième*, c'est comme s'il y avait : Page quatre-*vingtième;* l'an mil sept cent quatre-*vingtième.*

On peut remarquer que entre *quatre* et *vingt* l'usage exige qu'on place un tiret, ainsi que dans tous les nombres composés de deux mots; ce tiret, ou trait d'union, remplace la conjonction *et*, excepté dans *vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un, soixante et un*, et *soixante et onze*, dans lesquels cette conjonction est employée, bien qu'on écrive aussi *vingt-un, trente-un*, etc.

1108. — Philippe I[er] meurt, laissant la couronne à son fils Louis VI, dit *le Gros*, qu'il avait associé à l'empire cinq ans avant sa mort. — La puissance des rois de France était alors très-limitée, puisque le domaine royal ne se composait plus que des villes de Paris, d'Orléans, d'Etampes, de Compiègne, de Melun, de Bourges et d'une trentaine de seigneuries. Les autres villes étaient possédées par des seigneurs à titre de vasselage, ils traitaient d'égal à égal avec leur suzerain, au point qu'on vit un seigneur de Montlhéri résister au roi, ayant tout au plus trois *cents* hommes d'armes. Trois *cent* cinquante-sept ans plus tard. Louis XI et le comte de Charolais, depuis Charles le Téméraire, se livrèrent bataille sous les murs de cette petite ville.

Cent, comme *vingt*, prend la marque du pluriel lorsqu'il est multiplié par un autre nombre et qu'il est suivi d'un substantif, comme dans : Ayant tout au plus *trois cents hommes d'armes.*

Cent, bien que multiplié, mais suivi d'un autre nombre, ne varie pas. Ex.: Louis XI et le comte de Charolais se livrèrent bataille, sous les murs de cette petite ville, *trois cent cinquante-sept* ans plus tard.

Dans l'an mil huit *cent*, page deux *cent*, *cent* reste invariable, attendu qu'il remplit ici le rôle d'un nombre ordinal, c'est comme s'il y avait, *l'an mil huit centième, page deux centième.*

1113. — Cette année fut témoin du commencement des guerres

entre la France et l'Angleterre. Si Philippe Ier eût été *un* habile politique, il se fût bien gardé de laisser Henri Ier s'emparer de la Normandie et de la réunir à la Grande-Bretagne. *Une* faute semblable devait amener tôt ou tard de sérieuses et longues rivalités entre les souverains des deux États. En effet, ces guerres durèrent presque sans interruption jusqu'au règne de Charles VII, dit *le Victorieux*.

Un, féminin *une*, signifiant *un seul, une seule*, ne peut être confondu avec *un* numéral. Ainsi, dans *un* habile politique, *une* faute semblable, *un* et *une* expriment l'espèce plutôt que le nombre. Il en est de même dans cette phrase : *Qui se promène dans ce jardin?* un *homme*.

1137. — Deux ans après la mort de Henri Ier, roi d'Angleterre, qui eut pour successeur Étienne, comte de Boulogne, son neveu, Louis VI, dit *le Gros*, meurt. Il fut le premier roi de France qui ait fait prendre l'oriflamme à Saint-Denis. On doit à ce prince, ou plutôt à son ministre Suger, l'établissement des communes, qui, tout en affranchissant les serfs, diminuèrent l'autorité des justices seigneuriales. Son fils, Louis VII, dit *le Jeune*, lui succède. Ce fut sous le règne de celui-ci que le Code de l'empereur Justinien, qui avait été publié en 529, est apporté en France. Ce Code, *un des* ouvrages de ce prince législateur, devint dès lors notre droit écrit.

Un de, une de, un des, une des, expriment l'espèce. Ex.: *Un des ouvrages de ce prince législateur;* c'est-à-dire : Parmi tous les ouvrages de ce prince législateur, celui-ci fut *un* de ceux-là.

1147. — Deuxième croisade, prêchée par saint Bernard. Louis VII prend la croix et part avec Eléonore, sa femme, qui lui avait apporté en apanage toute la Guyenne. L'abbé Suger, *l'un des* plus grands hommes que la France ait possédés, et qui s'était opposé à cette entreprise, est nommé régent du royaume.

L'un de, l'un des, l'une de, l'une des, expriment le nombre, comme dans : *L'un des plus grands hommes*, etc., c'est-à-dire : Parmi un grand nombre d'hommes illustres que posséda la France, ce fut *l'un des* plus grands. — L'article ajoute à *un* et *une* une idée d'individualité.

1148. — En l'an *mil* cent quarante-huit, Louis VII est défait par les Sarrasins, ainsi que l'empereur Conrad III l'avait été précédemment par la trahison des Grecs. On fut obligé de lever le siége de Damas, situé à quatre-vingt-dix *milles* de Jérusalem.

Mille, dans la supputation des années depuis l'ère chrétienne,

s'écrit par *mil*, et par *mille* lorsqu'il s'agit d'une année antérieure à cette époque. Ainsi l'on dira : L'an trois *mille* deux *cents* ans du monde, avant Jésus-Christ, et l'an *mil* cent quarante-huit à partir de l'ère chrétienne.

Mille, indiquant l'espace entre deux distances, est substantif et prend la marque du pluriel : *Damas, situé à quatre-vingt-dix milles de Jérusalem.*

1149. — La précédente croisade, qui avait eu lieu sous Philippe *premier* et sous le pape Urbain *second*, ne fut pas sans gloire, tandis que la suivante, qui eut pour chef Louis *sept*, fut malheureuse. Le roi rentra en France avec les débris de son armée. On rapporte à cette époque l'usage des armoiries ; elles avaient pour but de faire reconnaître les chefs qui, tout couverts d'armures, eussent été méconnaissables sans cette marque extérieure.

Les nombres cardinaux s'emploient, au lieu des nombres ordinaux, en parlant des souverains, des princes. Ex. : *Louis trois, Louis quatre, Louis cinq, Louis sept*, etc. ; excepté pour les deux premiers de la série, on dit : *Philippe premier, Philippe second ;* cependant on écrit aussi *Philippe deux.* — *Second* éveille une idée d'ordre, et *deuxième* une idée de série. Ainsi l'on dira : Le *second* tome d'un ouvrage qui n'a que deux tomes, et le *deuxième tome* d'un ouvrage qui aurait plus de deux tomes.

3° ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

1150. — Louis VII répudie Éléonore, soupçonnée d'infidélité ; il lui rend la Guyenne et le Poitou. Suger, *ce* ministre illustre, *cet* abbé digne des hautes fonctions auxquelles l'avaient appelé deux rois, *cet* habile politique s'était opposé de son vivant à *cette* faute si grande, à *cette* action si funeste et qui devait avoir de si tristes résultats pour la France ; mais après sa mort elle fut consommée, et *ces* désordres qu'il avait prévus, *ces* conséquences malheureuses qu'il avait prédites, ne tardèrent pas à se réaliser.

Ce se met devant un substantif masculin commençant par une onsonne ; *cet*, devant un substantif masculin commençant par une oyelle ou un *h* muet ; *cette* se met devant un substantif féminin, t *ces* devant un substantif masculin ou féminin au pluriel.

Il ne faut pas confondre l'adjectif démonstratif CE avec le pro-

nom démonstratif CE. Le premier précède toujours le substantif, le deuxième est suivi du pronom relatif ou du verbe *être*.

4° ADJECTIFS INDÉFINIS.

1154. — Louis VII épouse Constance, fille d'Alphonse, roi de Castille. *Aucun* roi de France ne commit une plus grande faute en répudiant Eléonore; car *aucune* mesure ne fut plus funeste à la monarchie. Éléonore, qui s'était remariée, après la mort de Suger, à Henri, comte d'Anjou, apporte la Guyenne à son nouvel époux. Celui-ci ayant succédé à Étienne, roi d'Angleterre, réunit, sans *aucuns* frais, à la Grande-Bretagne, la Normandie, l'Aquitaine, ainsi que les comtés d'Anjou, de Touraine et du Maine.

Aucun, féminin *aucune*, ne prend point la marque du pluriel. Il signifie *pas un*, et précède toujours le substantif. *Aucun* prend la marque du pluriel devant un substantif qui n'a point de singulier, comme *frais*.

1156. — Louis VII fait lever le siége de Toulouse à Henri II, qui lui avait déclaré la guerre. Et, bien qu'une trève de deux ans fût signée entre les deux rois, l'on pouvait déjà prévoir que *nul* repos, que *nulle* paix durable ne subsisterait de longtemps entre la France et l'Angleterre, où *nulles* mœurs politiques n'existaient encore.

Nul, féminin *nulle*, ne prend point la marque du pluriel. Il signifie *pas un*, et précède toujours le substantif. *Nul* prend la marque du pluriel devant un substantif qui n'a point de singulier, comme *mœurs*.

1167. — Henri II, roi d'Angleterre, s'empare de toute la Bretagne au nom de son fils Geoffroi, époux de la fille de Conan, qui lui avait apporté cette province en dot. Tout *autre* prince que Louis VII n'eût point ainsi préparé l'abaissement de la France et la prospérité de l'Angleterre, s'il eût suivi une toute *autre* politique; la répudiation d'Éléonore et son inertie en présence de la Bretagne envahie en sont la preuve.

Autre est des deux genres. Il précède le substantif, comme dans *tout autre prince; — s'il eût suivi une toute autre politique;* ou bien il est précédé du pronom *en*, comme dans *le temple de Salomon étant détruit Cyrus ordonna qu'on* en *rebatît un autre.* Il ne faut pas confondre *autre,* adjectif, avec le pronom indéfini *autre.*

1169. — Paix conclue à Montmirail, entre Louis VII et Henri II; ils se donnèrent un gage de mutuel attachement en contractant entre

eux une alliance : Marguerite, fille de Louis, épouse Henri, fils du roi d'Angleterre; mais la bonne intelligence ne dura point longtemps entre *l'un et l'autre* roi, entre *l'une et l'autre* nation.

L'un et l'autre, féminin *l'une et l'autre,* précède un substantif exprimé. Il ne faut pas confondre l'adjectif indéfini *l'un et l'autre* avec *l'un et l'autre* pronom indéfini.

1171. — Henri II fait la conquête de l'Irlande. — La guerre avec la France, qui avait éclaté précédemment, se termine, en 1174, par le mariage d'Alix, seconde fille de Louis, avec Richard, autre fils de Henri II. Ainsi, *chaque* année, *chaque* jour vit grandir la puissance du prince anglais.

Chaque est des deux genres et n'a que le singulier. Il signifie *une personne, une chose* prise séparément; il précède toujours le substantif. Il ne faut pas le confondre avec *chacun,* pronom indéfini.

1179. — Louis VII fait sacrer et couronner son fils Philippe, à Reims, et attribue à ce *même* siége, à cette *même* église, l'une des plus anciennes de France, à ces *mêmes* archevêques, successeurs de saint Remi, la prérogative de sacrer les rois. — Les pairs prennent place à cette cérémonie. Henri, roi d'Angleterre, duc de Normandie, et Philippe, comte de Flandres, y assistent *eux-mêmes* comme grands vassaux de la couronne.

Même est des deux genres, comme dans *même siége, même église.* Il prend un *s* lorsqu'il précède un substantif pluriel auquel il se rapporte. Ex.: Ces *mêmes archevêques.* Il prend aussi un *s* lorsqu'il suit un pronom ou un seul substantif au pluriel. Ex.: *Henri et Philippe assistaient eux-mêmes.*

Ces murs *mêmes*, seigneur, peuvent avoir des yeux.
(Racine, *Britannicus.*)

1180. — Louis VII meurt, son fils lui succède sous le nom de Philippe-Auguste. Celui-ci épouse Isabelle, fille de Baudouin, comte de Flandres. Tout favorise le nouveau roi. — Henri II et le comte de Champagne veulent s'opposer à ce mariage, ils prennent *même* les armes ; mais ils sont contraints de demander la paix après que le comte de Sancerre, l'un des chefs de la révolte, eut été fait prisonnier ; grands, princes, rois *même*, reconnaissent la puissance de Philippe.

Même est invariable lorsqu'il qualifie un verbe, alors il signifie

aussi, de plus. Ex.: *Henri II et le comte de Champagne prennent aussi les armes, prennent de plus les armes.*

Même esti nvariable après deux ou plusieurs substantifs et signifie *mêmement, aussi, sans excepter,* comme : *Grands, princes, rois, même,* pour *grands, princes, rois,* aussi, sans excepter, *reconnaissent la puissance de Philippe.*

1182. — Notre-Dame de Paris, commencée par Maurice de Sully, est achevée cette année. *Quel* art a présidé à la création de tels monuments! *Quelle* science a enseigné aux hommes les lois de leur ordonnance! *Quels* architectes les ont construits? C'est ce que l'histoire ne dit pas toujours.

Quel, féminin *quelle,* s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte. Il désigne d'une manière confuse les qualités, il marque le doute, l'incertitude, l'interrogation, l'admiration. *Quel art! Quelle science!* etc.

1186. — Philippe II, dit *Auguste,* fait la guerre à Henri II pour reprendre le Vexin, qui avait été donné à sa sœur Marguerite, morte *quelque* temps après sans laisser d'enfants. *Quelques* années plus tard, nous le verrons s'emparer de tout ce qui avait été détaché de la monarchie française sous Charles le Simple et ses successeurs.

Quelque est pour les deux genres; il s'accorde en nombre avec le substantif qui le suit et qu'il détermine. Il signifie *un* ou *plusieurs. Un temps après, plusieurs années plus tard.*

1187. — Saladin reprend Jérusalem *quelque* quatre-vingt-neuf ans après qu'elle avait été conquise par les Français. — Lusignan est défait à la journée de Tibériade. *Quelque* puissants que furent les Français, *quelque* charmés qu'ils aient été d'établir leur domination dans cette partie de l'Asie, *quelque* bien intentionnés qu'ils furent même, ils ne purent jamais jeter les fondements durables de leur empire dans ces contrées lointaines.

Quelque est invariable quand il a le sens d'*environ : quelque quatre-vingt-neuf ans après,* c'est-à-dire, *environ quatre-vingt-neuf ans après.*

Quelque est encore invariable suivi d'un adjectif, participe ou adverbe : *Quelque puissants que furent le sFrançais; quelque charmés qu'ils aient été; quelque bien intentionnés,* etc.

1189. — Henri II, roi d'Angleterre, meurt; son fils Richard, dit *Cœur de Lion,* lui succède. — Outre le royaume d'Angleterre, qu'il

reçut d'Étienne, il réunit sous sa puissance l'Irlande, la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Limousin, le Périgord, l'Anjou, le Maine, la Touraine, la Normandie et enfin la Bretagne. Mais *quelques* grands domaines que les rois anglais aient possédés en France, ce fut par droit d'héritage et d'alliance plutôt que par droit de conquête.

Quelque s'accorde en nombre lorsqu'il y a un substantif placé après l'adjectif, attendu que dans ce cas c'est le substantif qui fait la loi, et *quelque* devient adjectif. Quand le substantif et l'adjectif sont employés adjectivement, comme dans cette phrase : *Ils sont bons traducteurs ;* si, alors, ils sont précédés de *quelque,* celui-ci devient adverbe et reste invariable : *Quelque bons traducteurs qu'ils soient, ils ne comprennent point ce passage.* Dans ce cas, on peut remplacer *quelque* par *tout : Tout bons traducteurs qu'ils sont,* etc. (BONIFACE.)

1190. — Troisième croisade, dont Philippe, Richard et l'empereur Frédéric II, furent les chefs. Mais *quels que* furent leurs efforts, *quelle qu'*ait été la valeur des armées qu'ils commandaient, cette croisade ne fut pas moins désastreuse que les précédentes. Frédéric périt en passant le Cydnus. C'est sous cet empereur que les Germains prirent le nom d'*Allemands.*

Quelque, suivi d'un verbe, s'écrit en deux mots : *quel que.* Alors *quel* s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il détermine. Ex. : *Quels que* furent leurs efforts ; *quelle qu'*ait été la valeur des armées.

1191. — La ville d'Acre, ou autrement Ptolémaïs, est prise par les Français. — C'est dans cette croisade qu'on commence à parler de la dignité de maréchal de France ; mais celui qui en était revêtu, *quels que* fussent son mérite *et* son courage, *quelles qu'*aient été sa position *et* sa considération auprès du prince, *quels que* fussent son rang *et* sa naissance, ne commandait pas encore les armées. Ce droit appartenait au connétable, qui, dans l'origine, chef des écuries du roi, parvint bientôt à la première dignité de l'État dans la personne de Mathieu II, duc de Montmorency. *Quel que* fût, par la suite, le motif *ou* la raison politique qui fit supprimer cet important office ; *quelle que* fût la conséquence *ou* le résultat de cette mesure, il n'en est pas moins vrai qu'elle finit en 1627, et que le duc de Lesdiguières fut le dernier connétable de France.

Quelque, suivi d'un verbe et de plusieurs substantifs unis par *et,*

s'écrit en deux mots : *quel que.* Alors *quel* s'accorde en genre et en nombre avec les deux substantifs, suivant la règle de l'accord de l'adjectif. Ex.: *Quels que fussent son mérite* et *son courage; quelles qu'aient été sa position* et *sa considération ; quels que fussent son rang* et *sa naissance.*

Quelque s'écrit pareillement en deux mots, *quel que,* suivi d'un verbe et de plusieurs substantifs unis par *ou.* Alors *quel* s'accorde en genre et en nombre avec le premier substantif énoncé. Ex.: *Quel que fût le motif* ou *la raison politique; quelle que fût la conséquence* ou *le résultat.*

1192. — Philippe-Auguste, de retour d'Italie, s'empare d'une partie de la Normandie en l'absence de Richard, qui était resté en Palestine. L'Artois, que Philippe avait eu de son mariage avec Isabelle, est réuni à la couronne. Ingerberge, fille de Valdemir et sœur de Canut, roi de Danemarck, que Philippe avait épousée après la mort d'Isabelle, arrivée en 1190, est répudiée. *Tel* fut le sort de cette princesse, fille, sœur et femme de rois, mais *telle* fut aussi la puissance d'Innocent III, puisqu'elle contraignit Philippe à la reprendre et à renvoyer Agnès de Méranie, dont il avait fait sa troisième épouse. *Tels* sont les grands, *telles* sont leurs passions, rien ne leur coûte pour les satisfaire.

Tel, féminin *telle,* s'accorde en nombre, il exprime la comparaison, soit d'une personne soit d'une chose, mais sans exprimer à qui cette personne ou cette chose est comparée.

Tel ne s'emploie pas pour *quel* ou *quelque;* on ne dira donc pas *quels sont les grands, quelles sont leurs passions, rien ne leur coûte,* etc., ni *tel qu'il soit, tel riche qu'il soit,* pour *quel qu'il soit, quelque riche qu'il soit.* On ne fait point usage de *quel* pour *quelque;* ainsi, au lieu de dire *quel talent qu'il* ait, il faut écrire *quelque* talent qu'il ait.

1202. — Philippe fait citer devant la cour des pairs Jean sans Terre, successeur et frère de Richard Cœur de Lion, pour y être jugé au sujet du meurtre d'Arthur, son neveu, commis dans le ressort du royaume de France. *Tous* les commandements, *toutes* les sommations qui furent faites à Jean restèrent sans effet ; il ne comparut point. En conséquence, il est condammé à mort, ses terres sont confisquées et Philippe s'empare de la Normandie, moins le Château Gaillard, qu'il ne prit qu'en 1204 et qu'il réunit à la couronne de France, ainsi que la Touraine, l'Anjou et le Maine, de telle sorte qu'il ne restait

plus au prince anglais que la Guyenne; *tous* ses sujets furent déliés du serment de fidélité envers lui.

Tout s'accorde en genre et en nombre, et signifie la généralité et l'entière étendue d'une chose; dans ce cas il exige l'article avant le substantif, qu'il détermine, et se répète devant chaque substantif. Ex.: *Tous les commandements, toutes les sommations.*

Il peut pareillement accompagner tous les pronoms possessifs. Ex.: *Tous ses sujets,* etc.

1204. — Quatrième croisade, commandée par Baudouin, comte de Flandres; elle fut prêchée par Foulque, de Neuilly, après la mort de Saladin. Les Français, ainsi que les Vénitiens, appelés par Alexis Comnène pour renverser Alexis, son oncle, qui avait usurpé l'empire et fait crever les yeux à Isaac l'Ange, son père, s'emparent de Constantinople. Mais Alexis Comnène ayant manqué aux promesses qu'il avait faites aux Français, Constantinople est prise de nouveau par ceux-ci et Baudouin est proclamé empereur; *tout ce* qu'il y avait de puissants dans l'empire, *tous ceux* qui avaient rempli les premières dignités subissent la loi des vainqueurs.

Tout, signifiant la généralité et l'étendue d'une chose, précède es pronoms démonstratifs *ce, celui, ceci, cela, ceux,* etc., comme *out ce qu'il y avait d'hommes puissants, tous ceux qui avaient rempli es premières dignités.*

1206. — Massacre des Albigeois. Simon de Montfort fut le chef de cette guerre, Innocent III l'âme, saint Dominique l'apôtre, et le comte de Toulouse la victime. Cette guerre, *tout* infâme et cependant *toute* religieuse, coûta la vie à plus de trente mille habitants.

Tout s'accorde en genre et en nombre placé devant un adjectif ommençant par une consonne. Ex.: *Toute religieuse;* mais *tout* ne arie pas devant un adjectif féminin commençant par une voyelle u un *h* muet. Ex.: *Tout infâme.*

1210. — Les livres de physique et de métaphysique d'Aristote, apportés de Constantinople et traduits en latin, sont condamnés et brûlés à Paris par un concile, qui en défendit la lecture sous peine d'excommunication. A *toute autre* époque, une semblable action eût été absurde, mais dans ce temps d'ignorance c'était une *tout autre* chose.

Tout, suivi de *autre* et d'un substantif, s'accorde s'il signifie *en-*

tièrement et quand *autre* peut se construire après le substantif. Ex.: *A toute autre époque;* on peut dire : *A toute époque autre.*

Tout, suivi de *autre* et d'un substantif, ne varie pas quand il modifie *autre* et que le sens ne permet pas de placer celui-ci après le substantif. Ex.: *C'était une tout autre chose;* on ne peut pas dire : *C'était une toute chose autre.*

1212. — Victoire mémorable remportée sur les Maures par Alphonse IX, roi de Castille, Pierre d'Aragon et Sanche, roi de Navarre. On dit que deux cent mille infidèles restèrent sur le champ de bataille. *Tout* historien peut se tromper, mais il est certain que le résultat de cette victoire fut immense et qu'en *toute* chose il faut considérer la fin. On ne peut nier que dès cette époque il fut facile de prévoir que, dans un temps plus ou moins éloigné, les Mahométans seraient chassés de la Péninsule. Depuis ce grand succès, les rois de Castille et d'Aragon ne manquèrent pas, en *toutes* circonstances, de battre leurs ennemis jusqu'à ce qu'Isabelle et Ferdinand le Catholique les chassèrent pour toujours de l'Espagne.

Tout, signifiant *chaque,* se met au singulier et le substantif qui le suit ne prend point l'article. Ex.: *Tout historien; en toute chose il faut considérer la fin.*

Quand *tout* présente l'idée de plusieurs choses distinctes, l'idée d'universalité collective, le pluriel est préférable. Ex.: *En toutes circonstances.*

1213. — Innocent III, pour punir Jean sans Terre, qui avait confisqué les biens de l'Église, l'excommunie et donne la couronne d'Angleterre à Philippe; ses sujets sont déliés du serment de fidélité. *Tout* Londres se soulève contre Jean; alors il se soumet et rend son royaume feudataire du saint-siége. La flotte que Philippe avait armée pour s'emparer de ses nouveaux États est détruite par les flottes combinées d'Angleterre et du comte de Flandres. Philippe s'empare de la Flandre.

Tout se met au singulier masculin bien que placé devant un nom de ville au féminin, parce qu'alors on le fait rapporter au mot *peuple*, qui est sous-entendu. Ex.: *Tout Rome le sait; tout Londres se soulève,* pour *tout le peuple de Rome le sait; tout* le peuple de Londres se soulève.

1214. — Philippe-Auguste remporte la célèbre bataille de Bouvines, où, avec cinquante mille hommes, il défait l'armée de l'empereur Othon et de ses alliés, forte de cent cinquante mille. Les ennemis de

Philippe, *tout* stupéfaits, sont mis en fuite, et les comtes de Flandres et de Boulogne, *tout* braves qu'ils étaient, y furent tués. Ainsi cette coalition, *tout* ardente qu'elle fût d'abord, s'évanouit comme ces brouillards que dispersent les premiers rayons du soleil.

Tout, signifiant *tout à fait, entièrement, quelque,* ne varie pas placé devant un adjectif masculin. Ex.: *Tout stupéfaits*, c'est-à-dire *tout à fait, entièrement* stupéfaits; *tout braves qu'ils étaient,* pour *quelque braves* qu'ils étaient.

Tout ne varie pas non plus devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet. Ex.: *Tout ardente* qu'elle fût. (Voir 1206.)

1215. — Premiers statuts de l'Université. Cette école célèbre, dont Charlemagne avait, pour ainsi dire, posé les fondements, devint naturellement, par la force des choses et par les hommes illustres auxquels elle donna naissance, une des plus belles institutions de la monarchie. *Tout* zèle, *tout* ardeur pour le bien général, on la vit *tout* à ses devoirs et provoquer l'admiration de l'Europe, qui fut pour elle *tout* yeux et *tout* oreilles.

Tout ne varie pas quand il est suivi immédiatement d'un substantif employé sans déterminatif et quand le sens est à peu près celui d'un adjectif, comme *tout zèle, tout ardeur, tout yeux, tout oreilles.*

1216. — Le roi Jean viole la grande charte qu'il avait accordée à ses sujets; il est détrôné, et Louis, fils de Philippe, est couronné roi à Londres. Jean sans Terre meurt; sa mort éteint le ressentiment des Anglais, qui se déclarent contre Louis pour Henri III, fils de Jean. Ils s'arment *tous les deux*, et bientôt Louis est contraint de sortir de l'Angleterre.

Tous les deux signifie *l'un et l'autre*, comme dans : Ils s'arment *tous les deux,* pour, ils s'arment *l'un et l'autre.*

1223. — Philippe-Auguste meurt; son fils, Louis VIII, dit *Cœur de Lion,* lui succède; il est le premier roi de la troisième race qui ne fut pas couronné du vivant de son père. Henri III, au lieu d'assister au sacre du monarque français comme vassal, lui revendique la Normandie, ainsi que les fiefs mouvants de la couronne, que Philippe avait confisqués. Ainsi, bien loin de vivre *tous deux* en bonne intelligence, ils s'irritent, au contraire, l'un contre l'autre, et Louis, pour en finir, se résout à chasser les Anglais tout à fait de la France. Il s'empare de Niort, de Saint-Jean-d'Angely et de tout ce qui était situé

au delà de la Garonne, ainsi que du Limousin, du Périgord, du pays d'Aunis et de La Rochelle.

Tous deux signifie *l'un avec l'autre,* comme dans : Bien loin de vivre *tous deux* en bonne intelligence, c'est-à-dire *l'un avec l'autre.*

CHAPITRE IV.

SYNTAXE DU PRONOM.

DES PRONOMS EN GÉNÉRAL.

Au livre Ier (page 19), nous avons vu qu'il y a cinq sortes de pronoms, savoir : les *pronoms personnels,* les *pronoms relatifs,* les *pronoms possessifs,* les *pronoms démonstratifs* et les *pronoms indéfinis.* Le pronom, quel qu'il soit, se rapporte toujours à un substantif précédemment exprimé dans la phrase, il en tient lieu et il est du même genre et du même nombre que le substantif qu'il remplace.

1225. — Louis VIII recommence la guerre contre les Albigeois et meurt l'année suivante pendant qu'il faisait le siége d'Avignon. *Il* laisse la couronne à son fils, Louis IX, encore enfant, *qui* eut pendant sa minorité sa mère, Blanche de Castille, pour régente. *On* peut dire que nulle princesse ne fut plus digne d'un tel fils ; *elle* sut gouverner le royaume avec sagesse et justice jusqu'en **1235**, époque *où* Louis fut déclaré majeur.

Il se rapporte à Louis VIII, comme dans : *Il laisse la couronne à son fils;* qui se rapporte à Louis IX. On, pronom, se rapporte au lecteur, à l'homme en général, il est toujours du singulier. Elle, dans : *Elle sut gouverner le royaume,* se rapporte à Blanche de Castille. Où, adverbe, s'emploie comme pronom relatif et signifie *auquel, à laquelle*, etc. Ainsi, elle *sut gouverner le royaume avec sagesse et justice jusqu'en* 1235, *époque* où *Louis fut déclaré majeur,* c'est-à-dire *à laquelle* époque. Ainsi, d'après ce qui précède, on voit que le pronom se rapporte à un seul et même objet, à une seule et même chose.

1226. — Thibault, comte de Champagne; Pierre de Dreux, dit *Mauclair,* comte de Bretagne; Philippe, comte de Boulogne, oncle du

roi ; Hugues de Lusignan, comte de la Marche ; Jeanne, comtesse de Flandres; Enguerrand de Coucy; les comtes de Ponthieu, de Châtillon, etc., *qui* s'étaient ligués contre la régente, se soulèvent. —Louis, en 1234, épouse Marguerite, fille aînée de Raymond II, comte de Provence.

Cet exemple confirme ce qui a été dit à l'article 1225. Le pronom *qui* se rapporte toujours à un substantif précédemment exprimé. Ici, ce pronom se rapporte à Thibault, à Pierre de Dreux, etc., donc *qui* révèle ici l'idée du pluriel.

1235. — *Le* pape Honoré III, qui avait déposé l'empereur Frédéric, donne l'empire à Robert, comte d'Artois et frère du roi. En cette circonstance, Louis agit avec *une* sagesse *qui* fut sa règle de conduite en tout temps; il rejette cette offre en disant qu'il suffisait à Robert d'être frère du roi de France.

Le PRONOM se rapportant à un substantif, celui-ci doit être déterminé. Ainsi, dans : LE *pape Honoré III*, QUI *avait déposé l'empereur Frédéric*, *qui* se rapporte à pape, déterminé par l'article *le*. Dans *il agit avec* UNE *sagesse* QUI, *qui* se rapporte à sagesse déterminée par *une*. Donc on ne dirait pas : *Il agit avec sagesse qui*, attendu que sagesse n'est point précédé d'un déterminatif.

1242. — Bataille de Taillebourg, près Saintes, où Louis défait le comte de la Marche et Henri III, roi d'Angleterre, auquel il accorde une trêve de cinq ans, religieusement observée par Henri, qui ne cessa d'avoir pour Louis IX une déférence et une admiration sincères. Tant il est vrai que lorsqu'on est digne d'*attachement* on devient sensible *à celui* des autres. Louis tombe dangereusement malade, il fait vœu d'aller à la Terre-Sainte.

Bien que le substantif *attachement* ne soit pas déterminé, il est [r]eprésenté par le pronom *à celui*, attendu qu'il ne forme pas une [m]ême idée avec les mots dont il est le complément, comme *agir* [av]*ec sagesse*, etc.

1248. — Cinquième croisade, prêchée par le cardinal Eudes de Châteauroux. Louis IX prend la croix et part avec ses trois frères pour la Terre-Sainte, le vendredi 12 juin. En l'absence du roi, la régence fut confiée à la reine Blanche. Elle gouverna avec tant d'intelligence et de justice, que le peuple, *qui* aimait cette princesse à tant de titres, ne souffrit pas de cette absence, prolongée jusqu'en 1254.

Le PRONOM ne doit pas se répéter avec des rapports différents,

c'est-à-dire qu'il ne doit pas se rapporter tantôt à un objet, tantôt à un autre. Ainsi, on ne dirait pas : *En l'absence du roi, la régence fut confiée à la reine Blanche,* QUI *gouverna l'État avec tant d'intelligence et de justice, que le peuple,* QUI *aimait cette princesse à tant de titres, ne souffrit pas de cette absence,* QUI *se prolongea jusqu'en* 1254. Le premier *qui* se rapporte à Blanche, le deuxième à peuple et le troisième à absence ; ce *qui* est contraire non-seulement aux lois de la grammaire, mais encore à celle de l'harmonie, attendu ces *qui* en cascade, *qui...qui...qui...*

1249. — Prise de Damiette, en Égypte, par saint Louis. Le comte d'Artois, frère du roi, est tué à la bataille de Massoure, où Louis fit des prodiges de valeur, et dans laquelle il imita son père dans tout ce que *celui-ci* eut d'audace et de bravoure. L'année suivante il est fait prisonnier avec ses deux autres frères, Alphonse et Charles. — Louis se racheta en rendant Damiette et en payant 450,000 livres. Il passa en Palestine, où il resta jusqu'en 1254.

Le PRONOM ne doit jamais se construire d'une manière équivoque. On ne dirait pas : *Où Louis imita son père dans tout ce qu'*IL *avait d'audace et de bravoure,* attendu que *il* peut se rapporter aussi bien à Louis IX qu'à Louis VIII *Cœur de Lion.*

N° 1. — PRONOMS PERSONNELS.

1258. — Saint Louis fait un traité avec Henri III. *Il lui* rend la partie de la Guyenne au delà de la Garonne, ainsi que le Limousin, le Périgord, le Quercy et l'Agénois, à la charge d'en rendre hommage-lige aux rois de France. — Saint Louis est pris pour arbitre, en 1260 entre le roi d'Angleterre et ses barons, qui s'étaient révoltés contre lui.

Le PRONOM PERSONNEL est sujet ou régime. Il est sujet lorsqu'il fait l'action, comme *il* dans : *Il lui rend la partie de la Guyenne,* etc. Il est régime lorsqu'il la reçoit. Ex. : Tel est *lui* pour *à lui* dans *il lui rend,* etc., pour *il rend à lui Henri III.*

Le pronom personnel est aussi apposé dans ce vers :

Moi, je voulais partir aux dépens de ses jours.

(RACINE, *Iphigénie.*)

1261. — Michel Paléologue, prince grec, après avoir détrôné Lascaris, qui régnait à Nicée, marche contre Baudouin II, qui avait suc-

cédé à son frère, Robert de Courtenai, et le force à abandonner Constantinople. *Il* renverse pour toujours l'empire des Latins, fondé par l'usurpation cinquante-sept ans auparavant... Se fût-*il* imaginé que cent quatre-vingt-onze ans plus tard, la puissance des Grecs disparaîtrait sous les efforts des Mahométans?

Le PRONOM PERSONNEL sujet se place devant le verbe, il indique quelle personne fait l'action, comme dans : *Il renverse pour toujours l'empire des Latins...* Le pronom personnel se place après le verbe lorsqu'on interroge. Ex.: *Se fût-il imaginé?* etc.

1269. — Sixième croisade, entreprise par saint Louis. Ce roi aurait pu dire à ceux qui le blâmaient d'entreprendre une guerre qui n'était déjà plus de son siècle : *Je* défends et *je* défendrai toujours le saint nom du Christ, même au péril de ma vie et de mon royaume. *Il* bénit et bénira jusqu'à la fin des mondes ceux qui combattent pour sa gloire. Ainsi, malgré les observations qui lui furent faites, *il* part et laisse la régence du royaume à Mathieu, abbé de Saint-Denis, et à Simon de Clermont, de Nesle. Il assiége Tunis; mais la peste s'étant déclarée dans son camp, il meurt. Son fils, PHILIPPE III, lui succède.

Le PRONOM PERSONNEL se répète si le verbe n'est pas au même temps. Ex.: JE *défends et* JE *défendrai toujours...*, à moins que le pronom soit de la troisième personne, comme : *Il bénit et bénira*, etc. Toutefois, on aurait pu dire : *Il bénit, il bénira jusqu'à la fin des mondes.* Dans ce cas, la répétition du pronom donne plus d'énergie au discours, mais en ne le répétant pas on rend la phrase plus rapide. Il en est de même dans : *Il part et laisse la régence du royaume.* Cependant, on rendrait le style plus énergique en disant : *Il part, il laisse la régence du royaume.*

1270. — Philippe III, dit *le Hardi*, qui était resté en Afrique, est secouru par son oncle Charles, roi de Sicile. *Il* fait une trève de dix ans avec les infidèles, *bien qu'il* ait triomphé d'eux, et revient en France avec Thibault, comte de Champagne, roi de Navarre, et Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse. — C'est dans cette année que la première lettre d'anoblissement fut donnée à Raoul, l'orfèvre.

Les PRONOMS PERSONNELS sujets se répètent dans les propositions unies par toute autre conjonction que *et*, *ou*, *ni* et *moins.* Ex.: Il *fait une trève avec les infidèles*, bien qu'il *ait triomphé d'eux.*

1271. — Le comté de Toulouse et la plus grande partie du Languedoc sont réunis à la couronne, après la mort d'Alphonse, frère de

saint Louis, qui avait épousé Jeanne, héritière de Raymond VII, dernier comte de Toulouse. Ainsi, Dieu protégea toujours la France. Sous le fils de Philippe, *elle* ne s'affaiblit point, comme nous le verrons plus tard, au contraire, *elle* grandit encore.

Les PRONOMS PERSONNELS sujets se répètent lorsqu'on passe d'une proposition négative à une proposition affirmative, comme dans, ELLE *ne s'affaiblit point, au contraire,* ELLE *grandit encore.* Il en est de même dans, *je ne plie pas et je romps.* Cependant on peut dire: *Je plie et ne romps pas,* aussi bien que *je plie et je ne romps pas,* attendu que la première proposition est affirmative. Dans ce cas, c'est le goût, l'oreille et surtout le besoin d'être clair qu'il faut consulter.

1273. — Rodolphe de Hapsbourg est élu empereur d'Allemagne; il est la tige de la maison d'Autriche qui s'est maintenue jusqu'à Charles VI, en 1740, pour faire place à la maison de Lorraine, ainsi que nous *le* verrons en temps et lieu, dans la personne de François Ier, auquel succédèrent Marie-Thérèse, Joseph II et François II, qui fut le dernier empereur d'Allemagne. — En 1807, les princes de cette maison prirent le titre d'empereur d'Autriche, comme nous pourrons *le* voir lorsque nous arriverons à cette époque si grande de nos annales.

Le PRONOM PERSONNEL régime se place devant le verbe. Ex.: *Ainsi que nous* le *verrons.* Il se place aussi devant l'infinitif lorsque celui-ci est sous la dépendance du verbe. Ex.: *Comme nous pourrons* le *voir.*

1274. — Philippe cède le comtat Venaissin aux papes, qui en ont joui jusque vers la fin du dix-huitième siècle, époque à laquelle nos rois *le* revendiquèrent et *le* réunirent de nouveau à la couronne.

Le PRONOM PERSONNEL régime se répète toujours devant chaque verbe à un temps simple. Ex.: *Époque à laquelle nos rois* le *revendiquèrent et* le *réunirent de nouveau à la couronne.* Il s'omet à volonté devant un verbe à un temps composé. On dit également bien *Il* m'*a estimé et* m'*a aimé,* ou *il* m'*a estimé et aimé.*

1282. — Vêpres siciliennes. — Indignés contre Charles d'Anjou, frère de saint Louis, qui avait conquis la Sicile sur la maison impériale de Souabe et fait périr sur l'échafaud le jeune Conradin, héritier légitime de ce royaume; de plus, outragés par les vexations que leur faisait subir ce prince, les Siciliens s'arment d'un commun accord et,

sous la conduite de Jean de Procida, massacrent huit mille Français le jour de Pâques et pendant les vêpres, aux cris de : Vengeance! et en disant à ceux qui se refusaient de leur livrer les victimes : Livrez-*les nous* ou vous périrez vous-mêmes.

De deux PRONOMS PERSONNELS, dont l'un est régime direct et l'autre régime indirect d'un impératif, celui qui est direct s'énonce le premier. Ex.: *Livrez-*LES NOUS. On ne dirait pas : *Livrez-nous les.*

1285. — Philippe III meurt à Perpignan en revenant d'une expédition en Aragon ; il laisse trois enfants mâles. Son fils aîné, PHILIPPE IV, dit *le Bel*, lui succède à l'âge de dix-sept ans. Il n'aurait jamais pu *se* persuader ni prévoir que ses trois fils, qui lui promettaient une nombreuse postérité, disparaîtraient en moins de quatorze ans et que la couronne passerait à son neveu.

Le PRONOM PERSONNEL ne se met jamais devant un verbe suivi de deux infinitifs joints par la conjonction *et, ni, ou;* dans ce cas, on le place devant le premier infinitif, comme dans, *il n'aurait jamais pu* se *persuader ni prévoir*, ou dans, *il ne peut* se *consoler ni recevoir aucun avis,* et non, *il ne* se *peut consoler ni recevoir aucun avis.*

1292. — La guerre éclate entre la France et l'Angleterre au sujet de quelques vaisseaux normands insultés par les Anglais. Philippe s'irrite et dit : *Je* veux que mes sujets soient respectés ; *nous* voulons qu'on ne viole pas impunément le droit des gens. Je *m*'indignerais s'il en était autrement. Qu'Édouard *me* fasse donc justice. *Moi*, Philippe, telle est ma volonté, car c'est *moi* qui suis son seigneur. Que me font *à moi* ses excuses, s'il *nous* insulte et *nous* porte préjudice. Édouard I[er] est cité devant la cour des pairs de France ; celui-ci refuse de s'y présenter, alors son duché de Guyenne est confisqué.

Je, pluriel *nous,* est toujours sujet et des deux genres ; une femme pourrait dire aussi bien que Philippe : *Je veux que mes sujets soient respectés ; nous voulons qu'on ne viole pas impunément le droit des gens.*

Me, pluriel *nous,* est toujours régime et des deux genres ; *me* se traduit par *moi* quand il est régime direct, et par *à moi, à nous,* quand il est régime indirect. *Je* m'*indignerais,* c'est-à-dire, j'indignerais *moi*. *Qu'Édouard* me *donne satisfaction,* pour qu'Édouard donne satisfaction *à moi.*

Moi, pluriel *nous; moi* est sujet dans *c'est* moi *qui suis son seigneur*; de plus, *moi* est apposé dans *moi, Philippe*. Il est régime direct ou régime indirect lorsqu'il est précédé d'une préposition exprimée ou sous-entendue. Ex.: *S'il* nous *insulte et* nous *porte préjudice*; le premier *nous* est régime direct, il est pour *il insulte nous;* le deuxième, *nous* est régime indirect, il est pour *s'il porte préjudice à nous*. Dans *que me font* à moi *ses excuses*, la préposition est exprimée, de plus, *à moi* est apposé à *me*.

1296. — Une trève de deux ans est conclue entre la France et l'Angleterre. Marguerite, sœur du monarque français, épouse Édouard Ier, et Isabelle, sa fille, le fils de ce prince. — Philippe dit à Isabelle: ***Tu*** sais, ma fille, si je *t*'aime, et, pour ***te*** le prouver, je ***te*** donne en dot la Guyenne, sous la réserve, cependant, que les rois de la Grande-Bretagne ne la posséderont qu'à titre de vassaux de la couronne... Marguerite, ***vous*** n'ignorez pas combien je ***vous*** aime aussi; je suis persuadé que le sacrifice que je ***te*** fais, ma fille, que je ***vous*** fais, ma sœur, ne tournera pas contre la France... ***Toi***, Isabelle, et ***vous***, Marguerite, vous me serez fidèles. ***A toi***, ma fille, je confie des intérêts sacrés; ***à vous***, ma sœur, je laisse à vos soins de maintenir la bonne intelligence entre votre mari et moi.

Tu, pluriel *vous*, est sujet et des deux genres, comme dans : *Tu sais, ma fille ; vous n'ignorez pas, Marguerite.*

Te, t', devant une voyelle, pluriel *vous*, est régime direct ou indirect; il est régime direct dans : *Combien je* t'*aime, combien je* vous *aime*, pour *combien j'aime toi, combien j'aime vous;* il est régime indirect dans : *Le sacrifice que je* te *fais, ma fille, que je* vous *fais, ma sœur*, pour *le sacrifice que je fais à toi, que je fais à vous.*

Toi, pluriel *vous*, est des deux genres; il est sujet, et toujours apposé, comme dans : *Toi, Isabelle, vous, Marguerite;* il est régime direct ou indirect, régime direct dans *souviens-toi, souvenez-vous;* et régime indirect dans *à toi, ma fille; à vous, ma sœur.*

1298. — C'est à cette époque que commence l'empire des Turcs, dans la personne d'Ottoman. *Il* donne son nom à cette nation nouvelle qui, sous les successeurs de ce prince, devint si puissante, qu'*elle* fit un moment trembler l'Europe.

Il, pluriel *ils*, pour le masculin, *elle*, pluriel *elles*, pour le féminin, sont toujours sujets. — *Il*, dans les verbes unipersonnels, est absolu et ne se rapporte à aucun nom.

1302. — Bataille de Courtrai, où les Français sont défaits et Robert d'Artois tué. Jeanne, seule héritière du royaume de Navarre, et qui *s*'était mariée à Philippe, en 1284, fonde à Paris le collége de Navarre, en l'honneur de cette province réunie depuis peu à la France, et par là elle s'acquiert des droits à la reconnaissance de la nation. Ce fut en cette année 1302 que le tiers-État, autrement dit la bourgeoisie, *se* vit admise aux États de France. Car, avant cette époque, les prélats et les barons *s*'étaient arrogé seuls le droit d'en faire partie. Ces assemblées prirent dès lors le nom d'*États généraux*.

Se est des deux genres et des deux nombres, il est régime direct lorsqu'il se traduit par *soi*. Ex.: *Jeanne, qui* s'*était mariée à Philippe; ce fut à cette époque que la bourgeoisie* se *vit admise aux États de France;* pour *Jeanne qui avait marié soi;* la bourgeoisie vit *soi* admise. Il est régime indirect quand il se traduit par *à soi*. Ex.: *Et par là elle* s'*acquiert des droits à la reconnaissance de la nation; les prélats et les barons* s'*étaient arrogés seuls...*, pour, elle acquiert *à soi;* les prélats et les barons s'étaient arrogé *à soi*.

1303. — Édouard II, roi d'Angleterre, gendre de Philippe, et qui avait succédé à son père Édouard Ier, abandonne les Flamands. N'aimant que *soi* et rapportant tout *à soi*, il traite avec Philippe, qui lui rend la Guyenne, que ce dernier avait confisquée. — L'Église, voulant attirer tout *à soi*, élève de nouvelles prétentions au sujet des deniers du clergé de France, que le pape désirait partager avec le roi; des démêlés graves éclatent entre Philippe et Boniface VIII, à la suite desquels celui-ci met tout le royaume en interdit. Nogaret est envoyé en ambassade à Rome, appuyé de Sciarra-Calonne. Sciarra donne un soufflet au pape, qui meurt peu de temps après.

Soi est toujours du singulier et des deux genres; il est régime direct, comme dans : *Édouard II n'aimant que soi.* Il est régime indirect lorsqu'il est précédé d'une préposition. Ex.: *Et rapportant tout à soi.* Il est relatif aux personnes et même aux choses, comme : *L'Église voulant rapporter tout à soi.*

Le pronom *soi*, relatif aux personnes, s'emploie lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque. Ex.: *En remplissant les volontés d'un père, le jeune homme travaille pour soi;* pour *lui* ferait équivoque, on ne saurait si c'est du jeune homme ou du père que l'on parle. *Quiconque ne pense qu'à* soi *est indigne de vivre;* on ne dirait pas : *Qui pense à lui.*

1304. — Les Flamands déclarent la guerre à Philippe; *lui*, sans se

déconcerter, marche *contre eux* et les atteint près de Mons-en-Puelle (1), où il les bat complétement. En mémoire de cette victoire, on *lui* élève une statue équestre dans l'église de Notre-Dame de Paris.

Lui, elle, au singulier, *eux, elles,* au pluriel, s'emploient comme sujets ou régimes indirects. — *Lui* est sujet dans : *Lui, sans se déconcerter*; on dirait au féminin, *elle, sans se déconcerter*, et au pluriel. *eux, sans se déconcerter, elles, sans se déconcerter.* — *Lui* est régime indirect et se traduit par *à lui, à elle.* Ex. : *On lui élève une statue,* pour *on élève une statue à lui,* et en parlant d'une femme, *on élève une statue à elle.* — *Eux* est pareillement régime indirect dans *Philippe marche contre eux.*

Lui, eux, elle, elles, précédés de la préposition A ou DE, se disent des personnes et des choses personnifiées ; ainsi, en parlant d'un homme, on dira : *Je réponds de lui*, et d'une femme, *je réponds d'elle,* ou bien dans cette phrase de Lafontaine : *On ne saurait dire si Esculape eut sujet de remercier la nature ou de se plaindre d'elle;* ici nature est personnifiée. Ce serait donc une faute que de dire : *Est-ce votre livre? c'est lui;* il faut nécessairement répondre *ce l'est;* livre, dans cette proposition, n'est point personnifié.

1305. — Défense, pour toujours, des duels en matière criminelle ; on *leur* substitue la preuve par témoins. Progrès immense dans nos lois, puisqu'on *leur* laissa une action là où elles se taisaient devant la brutalité.

Leur est des deux genres et des deux nombres, il est toujours régime indirect et se traduit par *à lui, à elle, à eux, à elles.* Ex. : *On leur substitue la preuve par témoins,* pour, on substitue *à eux* (aux duels), etc. ; *progrès immense dans nos lois, puisqu'on leur laissa une action là,* etc., pour, *puisqu'on laissa à elles une action.*

1307. — Commencement de la république helvétique. Trois cantons, Uri, Unterwald et Schwitz se révoltent ; Arnold de Melchthal, Walther Furst et Werner Slauffacher font le serment d'affranchir leur pays du joug de la maison d'Autriche. De tous les côtés de la Suisse on s'arme, et au cri d'indépendance poussé par les trois héros : Voulez-vous vaincre ou mourir? on répond : Tout un peuple *vous le jure.*

---

(1) Village de France à seize kilomètres de Lille, département du Nord.

Me, te, se, nous, vous, il, ils, se placent avant le pronom qui accompagne le même verbe. *Tout un peuple vous* le *jure.*

1308. — La ville de Rome cesse d'être la résidence des papes. Clément V s'*en* éloigne et transporte le saint-siége à Avignon. Sept pontifes, savoir : Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Gégoire XI, tous Français, *y* résidèrent jusqu'en 1376.

Lui, eux, elle, elles, leur, quand ils se rapportent à des choses nanimées, sont remplacés par *en* et *y,* à moins qu'on ne puisse aire usage de ceux-ci. Ex.: au lieu de dire, *Clément V s'éloigne l'elle* (Rome), il faut employer *en* comme dans l'exemple, *Clément V s'*en *éloigne.* Il en est de même dans : *Cette maison menace ruine, n'*en *approchez pas,* au lieu de *n'approchez pas d'elle.* le cheval est méchant, n'*y* touchez pas, au lieu de, ne *lui* touchez as.

1310. — Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, sous la conduite de leur grand-maître, Foulques de Villaret, voulant s'établir dans un lieu sûr pour protéger la chrétienté contre les infidèles, jettent les yeux sur l'île de Rhodes; le gouverneur est surpris, ils *le* battent; la ville se défend, ils *la* soumettent ; en vain les habitants font-ils des prodiges de valeur, ils *les* chassent de cette île dont ils firent le siége de leur ordre.

Le, la, les sont régimes directs, ils se traduisent par *lui, elle, eux, 'les* et sont toujours joints à des verbes ; ils se rapportent aux personnes et aux choses. Ex.: *Le gouverneur est surpris, ils* le *battent,* our *ils battent lui; la ville se défend, ils* la *soumettent,* pour *ils soumettent elle; en vain les habitants font-ils des prodiges de valeur, ils* s *chassent de cette île,* pour *ils chassent eux.*

— Abolition de l'ordre des Templiers. Le grand-maître, Jacques de Molay, et le frère du dauphin de Vienne sont brûlés à Paris, le 18 mars 1314, par l'ordre de Philippe le Bel, aux instigations de Clément V. Ces deux derniers suivent de près leurs victimes au tombeau, et l'on rapporte qu'au moment de monter sur le bûcher, Molay, prévoyant leur fin prochaine, eut le courage de *la leur* prédire.

Le, la, les, employés comme régime direct, ne doivent pas être ous-entendu devant *lui* et *leur;* ils se placent, au contraire, devant ces deux derniers mots lorsqu'il y a plusieurs pronoms qui accompagnent le verbe.

1310. — Le fils aîné de Philippe, *imitant son père, au moins par le courage*, fait la conquête du comté de Lyon sur Pierre de Savoie, archevêque et souverain de cette province. Ce comté est réuni à la couronne.

On ne dirait pas : Le fils de Philippe *l'*imitant au moins par le courage, attendu que *le, la, les* ne se rapportent jamais au sujet ni au complément de la proposition où figurent ces pronoms. Ce rapport rendrait le sens louche et équivoque, il faut chercher une autre tournure de phrase et dire : *Le fils aîné de Philippe, imitant son père, au moins par le courage.*

1313. — Marguerite de Bourgogne, femme de Louis le Hutin, fils aîné de Philippe, est convaincue d'adultère. Surprise en flagrant délit, on lui demande si elle est bien *la femme* du fils du roi ; elle répond sans hésiter : Oui, je *la* suis. Ses amants, interrogés s'ils étaient bien *les coupables*, furent contraints de répondre : Nous *les* sommes. La première fut étranglée dans sa prison, les seconds furent enfermés dans des sacs et jetés à la Seine.

Le s'accorde en genre et en nombre avec un substantif ou un adjectif pris substantivement et suffisamment déterminé auquel il se rapporte. *Je* la *suis, la* se rapporte à *femme,* déterminée par *la*. *Nous* les *sommes, les* se rapporte à l'adjectif *coupables,* déterminé par *les.* Il en serait de même dans ces phrases : *Êtes-vous madame Marguerite? je* la *suis; êtes-vous la coupable? je* la *suis ; êtes-vous les complices de Marguerite? nous* les *sommes.*

1314. — Philippe le Bel meurt ; il laisse trois fils, comme nous l'avons vu, savoir : Louis X, dit *le Hutin*, qui lui succède, Philippe V, dit *le Long*, et Charles IV, dit *le Bel.* Ont-ils été rois tous les trois ? Ils *le* furent en effet tour à tour. Ont-ils été illustres? Ils ne *le* furent pas.

Le est invariable lorsqu'il se rapporte à un adjectif ou à un substantif pris adjectivement. *Ont-ils été illustres? ils ne* LE *furent pas, le* se rapporte à l'adjectif *illustres ; ont-ils été rois? ils* LE *furent tour à tour, le* se rapporte à *rois,* substantif pris adjectivement. Il en serait de même dans ces phrases : *Marguerite, êtes-vous coupable ?* je *le* suis; *êtes-vous ministres ?* nous *le* sommes.

1315. — Enguerrand de Marigny, ministre du feu roi, est injustement accusé de concussions par ses ennemis ; il est pendu à Montfau-

con. Après une telle condamnation, il eût pu dire avec raison : Je déteste les grands et je *le* dis sans hésiter.

Le est invariable lorsqu'il se rapporte à un membre de phrase, omme : *Je déteste les grands et je* le *dis sans hésiter,* où *le* est pour e *dis sans hésiter cette chose ; je déteste les grands.* Dans : *On doit 'accommoder à l'humeur des autres, autant qu'on* le *peut, le* est pour n *doit autant qu'on peut s'accommoder,* etc.

1316. — Louis X meurt, laissant Clémence de Hongrie grosse d'un prince qui fut nommé *Jean* et qui mourut trois jours après sa naissance. Sa mort fût-elle naturelle ou bien provoquée par ses oncles? L'histoire n'*en* dit rien. Philippe lui succède au préjudice de Jeanne, fille de Louis, en vertu de la loi salique. Ce fût la première fois qu'on *en* fit mention dans nos annales et qu'on l'appliqua.

En est toujours régime indirect, il se rapporte aux personnes et ux choses, et se traduit par *de lui, d'elle, d'eux, d'elles.* Ex.: *L'histoire n'*en *dit rien,* pour, *l'histoire ne dit rien d'elle* (de cette mort). *e fut la première fois qu'on* en *fit mention,* pour, *ce fut la première is qu'on fit mention d'elle* (de cette loi). *En* rappelle quelquefois ne phrase tout entière. Ex.: *Les grands hommes ne s'abusent point ır leur supériorité; ils la voient, la sentent, et n'*en *sont pas moins odestes.*

1322. — Philippe V, dit *le Long*, meurt sans laisser d'enfants mâles, Charles IV, dit *le Bel*, son frère, lui succède. Ce dernier fils de Philippe le Hardi, comme ses deux aînés, fit peu et pour ses peuples et pour sa gloire. D'ailleurs, dans un règne d'une si courte durée, il n'eut pas le temps d'*y* songer.

Y signifie *à cette chose, à ces choses;* il est régime indirect et ne rapporte qu'à des choses. *Il n'eut pas le temps d'*y *songer*, pour, *n'eut pas le temps de songer à cette chose* ou *à ces choses.* Donc, en rlant d'un livre, il faut dire : *J'*y *ajouterai un chapitre,* et non *lui ajouterai un chapitre;* en parlant d'une objection : *J'*y *reviens,* non *je reviens à elle,* etc. Cependant les pronoms *en* et *y* se disent ıelquefois des personnes, mais les désignent plus vaguement que s autres pronoms personnels. Ex.: *Ce vieillard mérite qu'on* en , pour, *qu'on rie de lui; quoique je parle beaucoup de vous, ma le, j'*y *songe encore davantage jour et nuit* pour, *je songe à vous.*

N° 2. — PRONOMS RELATIFS.

1328. — Charles IV meurt sans laisser de postérité ; en lui finit la première branche des Capets, *qui* avait commencé en 987 et *que* nous venons d'étudier. Philippe, son cousin germain, lui succède : celui-ci était petit-fils de Philippe le Hardi et fils de Charles de Valois ; il fut chef de la branche royale de Valois, *laquelle* eut sept rois. — Édouard III, roi d'Angleterre, prétendait à la couronne de France par sa mère Isabelle, fille de Philippe le Bel, *dont* il était petit-fils, tandis que Philippe n'était que son neveu. Mais ce *à quoi* il ne pensait pas, c'était qu'aux termes de la loi salique, *où* se trouve l'exclusion de la descendance des femmes, Philippe devait lui être préféré. De là les désastres qui accablèrent la France pendant toute la durée de cette seconde branche.

Les PRONOMS RELATIFS sont, comme nous avons vu, ceux qui révèlent l'idée du substantif auquel ils se rapportent. Ainsi, *qui*, dans l'exemple précédent, se rapporte à branche ; *que*, de même ; *laquelle*, à branche dite *royale* de Valois ; *dont*, à Philippe le Bel ; *à quoi*, se traduit *à quelle chose*, et *où*, par *dans laquelle*.

Le pronom relatif ne peut se répéter, lorsque le substantif ne reçoit qu'une seule et même acception. Ainsi on ne dira pas : *La pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer* qui *ait été adoptée par des hommes de sens;* il faut s'exprimer ainsi : *La pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par des hommes de sens; qui* est remplacé par *avoir.*

— Philippe VI attaque les Flamands, *qui* s'étaient révoltés contre Louis, leur souverain ; il les défait à la bataille de Cassel, *qui* fut livrée la veille de la Saint-Barthélemy, et les contraint à reconnaître de nouveau Louis pour leur comte.

Qui, sujet, est des deux genres et des deux nombres, il se rapporte toujours à un substantif déterminé et précédemment exprimé. Le premier *qui,* dans l'exemple, est du pluriel masculin et se rapporte à *Flamands*, déterminé par *les;* le deuxième *qui* est du singulier féminin et se rapporte à *bataille,* déterminé par *la.* Toutefois, bien que la détermination soit réelle, dans beaucoup de phrases elle n'est point exprimée. Ex.: *Il n'y a homme* QUI *sache,* pour, *il n'y a pas un homme* QUI *sache.*

Une remarque importante à faire est celle-ci : le pronom relatif doit être placé près du substantif auquel il se rapporte, ou du moins, dans le cas contraire, il ne doit pas faire équivoque.

1329. — Édouard II se refusait toujours à rendre hommage au roi pour la Guyenne. Après bien des difficultés, on *le* voit enfin ***qui*** cède à la nécessité. Ce fut dans la cathédrale d'Amiens qu'il accomplit, comme pair de France, duc d'Aquitaine, comte de Ponthieu et de Montreuil, cet acte de vasselage.

Le pronom relatif *qui* peut être séparé du substantif auquel il se rapporte, si ce substantif est représenté par un pronom personnel en régime direct. Ex.: *On* le *voit, enfin*, qui, pour, *on voit enfin le* lui) *qui.*

1330. — Commencement des différends sur la distinction des deux puissances et sur la juridiction ecclésiastique. Le pape, ***à qui*** Philippe se plaint, ne veut rien entendre. Le roi s'emporte. France, dit-il, ***à qui*** je m'adresse, soutiens-moi dans cette lutte. Pierre de Cugnières, son avocat, est chargé de défendre la justice séculière ***pour laquelle*** nos rois n'ont cessé en tous temps de combattre.

Qui, régime, ne se rapporte qu'aux personnes et aux choses personnifiées. Dans ce cas, il est précédé de la préposition. Ex.: *Le pape*, à qui *Philippe se plaint; France, dit-il,* à qui *je m'adresse; France* est ici personnifiée. Lorsque le pronom *qui*, régime, ne se rapporte pas aux personnes et aux choses personnifiées, il faut le remplacer par *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.* Ex.: *Pierre de Cugnières est chargé du soin de la défense de la justice séculière, pour laquelle*, etc. De même, au lieu de : *L'étude,* à qui *je consacre mes loisirs,* il faut dire : *L'étude à laquelle je consacre mes loisirs.*

1336. — C'est à cette époque que commence avec l'Angleterre cette guerre *qui*, à diverses reprises, dura plus de cent ans. Édouard fait une alliance avec les Flamands, ***qui*** s'étaient de nouveau révoltés contre leur souverain, sous la conduite du brasseur de bière Jacques d'Arthweld et avec l'empereur Louis de Bavière. Philippe ravage la Flandre, mais il perd sur mer la bataille de l'Écluse, où sa flotte est battue par les Anglais. — On croit que c'est dans cette année que les armes à feu furent introduites en France.

Le pronom *qui* ne souffre point une préposition avec son complément entre lui et le substantif auquel il se rapporte. Ainsi, on ne dirait pas : *C'est à cette époque que commence avec l'Angleterre*

cette guerre, à diverses reprises, qui; il faut dire, comme dans l'exemple : Cette guerre *qui*, à diverses reprises, etc. Boileau a donc fait une faute dans ce vers du *Lutrin :*

> La déesse, en entrant, *qui* voit la table mise;

Il fallait dire : La déesse *qui*, en entrant, etc.

1341. — Après une trève d'un an, la guerre recommence. Trois ans après, c'est-à-dire en cette année 1341, elle éclate de nouveau. — L'origine de la gabelle est rapportée à cette époque, *qui* date dans l'histoire de l'impôt.

Le pronom *qui* ne saurait se rapporter à un substantif suivi de la phrase qu'il régit. Ainsi, on ne dirait pas : *A cette époque est rapporté l'origine de la gabelle, qui date dans l'histoire de l'impôt; qui*, se rapportant à époque, fait ici un non-sens. Il faut s'exprimer comme nous l'avons fait dans l'exemple cité. D'après cela, on ne dirait pas non plus : *La cinquième époque est celle de la fondation du temple de Jérusalem, qui ne finit qu'à*, etc., mais bien, *la fondation du temple de Jérusalem forme la cinquième époque,* QUI *finit à*, etc.

1346. — Bataille de Crécy. Philippe ayant attaqué imprudemment Édouard III, est défait. L'armée française est mise en pleine déroute. Se sauvait *qui* pouvait. Le prince de Galles, fils du roi d'Angleterre dit *le Prince noir*, eut grande part à cette victoire.

Qui est employé quelquefois comme relatif des antécédents sous-entendus *ce, celui, celle, ceux* et *celles.* Ex.: *Se sauvait* qui *pouvait*, pour *se sauvait celui qui pouvait.* — Qui *travaille prie*, pour, *celui qui travaille prie.*

1347. — Siége de Calais par Édouard III. La ville se rend après onze mois et quelques jours d'une défense désespérée. Eustache de Saint-Pierre et cinq autres bourgeois se dévouèrent pour apaiser la colère du vainqueur; ils se présentèrent à lui la corde au cou. Le prince anglais, irrité contre eux, leur dit : *Vous* êtes ici plusieurs *qui* vous souvenez du succès de nos armes, et vous avez osé me résister! Sans la reine Éléonore, sa femme, qui obtint leur pardon, ils marchaient à la mort. La ville de Calais resta au pouvoir des Anglais jusqu'en 1558.

Le pronom *qui* ne peut avoir pour cause un adjectif, il faut qu'il se rapporte au sujet du verbe précédemment exprimé et que le verbe qui suit prenne la personne du verbe précédent, comme dans : Vous *êtes ici plusieurs* qui vous *souvenez du succès de nos*

armes. Qui relatif se rapporte au premier *vous,* le second *vous* est le sujet du verbe qui le suit, donc la phrase est correcte. Il n'en serait pas ainsi si l'on disait : *Vous êtes ici plusieurs* qui *se souviennent du succès de nos armes. Qui* se rapporterait, dans ce cas, à *plusieurs,* et ce dernier mot est un adjectif, ce serait pécher contre les lois de la grammaire.

1349. — Humbert II fait cession à Philippe VI de tout le Dauphiné et du comté Viennois, à la condition que le titre de dauphin serait désormais donné aux fils aîné des rois de France. Ce fut Charles, petit-fils de Philippe, qui porta le premier ce titre. Philippe réunit aussi à la couronne les comtés de Roussillon et de Cerdagne, dans les Pyrénées, ainsi que la baronie de Montpellier. En sorte que si la France éprouvait des revers au nord elle s'agrandissait au midi. *Qui* aurait pu douter, après cela, que tôt ou tard elle ne reprît sa revanche.

Qui, absolu, peut se tourner par *quelle personne,* ou *quel est celui qui ;* il n'a pas d'antécédent exprimé et n'offre à l'esprit qu'une idée vague et indéterminée. Ex.: *Qui* aurait pu douter, pour, *quelle personne* ou *quel est celui qui* aurait pu douter.

1350. — Philippe VI meurt, son fils Jean lui succède. Ce prince, aussi brave que plein d'honneur, fut encore plus malheureux que son père, pendant les huit ans qu'il régna sur la France. *Tel* aurait dû mériter les faveurs de la fortune *qui* ne recueillit du sort que les plus amères déceptions.

Le pronom relatif *qui,* ayant pour antécédent le pronom indéfini *tel,* doit être séparé de cet antécédent et placé au commencement de la seconde proposition, comme dans : *Tel aurait dû mériter les faveurs de la fortune,* QUI *ne recueillit du sort que les plus amères déceptions.* Racine n'est donc pas à imiter dans ce vers :

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

Il fallait dire : *Tel* rit vendredi qui dimanche pleurera.

1356. — La guerre avec l'Angleterre recommence avec plus d'énergie *que* jamais. Édouard III donne le commandement de ses armées au prince de Galles, *que* sa bonne fortune lui avait donné pour fils. Ce prince ravage l'Auvergne, le Limousin et le Poitou. Jean marche contre lui. Vaincu à la fameuse bataille de Poitiers, *qu*'il livre le 17 septembre, il est fait prisonnier et conduit en Angleterre. Son fils Charles est nommé régent du royaume pendant la captivité *que* subit son père.

Que est des deux genres et des deux nombres, il se rapporte aux personnes et aux choses précédemment exprimées. Il peut se tourner par *lequel*, *laquelle*, ou *quelque chose*; la conjonction *que* ne le peut jamais. De plus, il est toujours régime direct. Ainsi, dans : *Édouard III donne le commandement de ses armées au prince de Galles*, que *sa bonne fortune*, etc. *Que* peut se tourner par *lequel : Lequel sa bonne fortune lui avait donné pour fils.* Pareil raisonnement pour, *vaincu à la fameuse bataille de Poitiers*, qu'*il livra*, *laquelle* il livra. Dans : *Pendant la captivité* que *subit son père*... *que* est régime direct et peut se tourner par *laquelle.*

Nous avons dit que le *que* conjonction ne saurait subir cette transformation. En effet, dans *la guerre avec l'Angleterre recommence avec plus d'énergie* que *jamais;* ce *que* ne peut se tourner par *lequel* ou *laquelle.*

1358. — Les paysans se soulèvent contre la noblesse; cette faction fut appelée *la jacquerie.* Marcel, prévôt des marchands, se met à la tête des Parisiens révoltés; mais *que* sert le courage contre le devoir! il est tué par Jean Maillard. L'ordre renaît et le dauphin fait son entrée dans Paris.

Que s'emploie pour *à quoi*, comme : *Mais* que *sert le courage*, pour : *Mais à quoi sert le courage;* et pour *de quoi* dans : *Qu'ai-je à me plaindre*, pour, *de quoi ai-je à me plaindre?*

1360. Traité de Brétigny, près Chartres, conclu le 8 mai, entre le régent et les députés d'Édouard, *lequel* stipulait que Jean renoncerait à toute souveraineté sur la Guyenne, comme le roi d'Angleterre à ses prétentions sur la couronne de France et sur la Normandie, *lesquelles* avaient divisé si longtemps les deux princes. En conséquence, Jean fut mis en liberté après quatre ans de prison. — Édouard III interdit l'usage de la langue française dans tous les actes publics en Angleterre, où l'on s'en était servi jusqu'alors.

Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles ne s'emploient que pour éviter une équivoque. Dans le cas contraire, il faut préférer *qui, que* et *dont;* ils se disent des personnes et des choses, et supposent un substantif précédemment exprimé, dont ils prennent le genre et le nombre. Si l'on disait : *Traité de Brétigny, conclu entre le régent et les députés d'Édouard, qui stipulait;* le *qui* ferait équivoque, car il semblerait se rapporter à Édouard ou à ses députés, tandis qu'il

est relatif à traité ; dans : *Comme le roi d'Angleterre renoncerait à toutes ses prétentions sur la couronne de France et sur la Normandie qui,* etc., le *qui* ferait pareillement équivoque, on ne saurait si c'est à la Normandie ou à prétentions qu'il se rapporte, tandis que *lesquelles* ôte toute ambiguïté.

Auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles, duquel, par lequel, etc., remplacent *qui* précédé d'une préposition; c'est à l'oreille à en décider. On dit également bien : *La personne à qui* ou *à laquelle j'ai écrit.* — *Duquel* suit le substantif, dont il est le complément, lorsque ce substantif est précédé d'une préposition. Ex.: *L'homme à la probité* duquel *je me fie; dont* serait une faute. Toutefois, on peut dire, au choix : *L'homme à la probité duquel* ou *de qui je me fie.*

1361. — Philippe de Rouvre, dernier duc de Bourgogne, meurt à l'âge de quarante-six ans, *ce qui* mit fin à la première maison royale de Bourgogne. Jean réunit ce duché à la couronne comme son plus proche parent. Il le donna, à titre d'apanage, à son quatrième fils, Philippe le Hardi. Celui-ci fut le chef de la deuxième maison royale de cette province et premier pair de France.

Qui, que, lequel ne peuvent se rapporter qu'à un substantif et jamais à un verbe ou à un membre de phrase. On ne dirait donc pas : *Philippe de Rouvre, dernier duc de Bourgogne, meurt à l'âge de quarante-six ans, qui mit fin,* etc. Il faut s'exprimer comme nous l'avons fait dans l'exemple ci-dessus.

1364. — Jean, ne voulant pas accepter le traité de Brétigny ni l'exécuter dans toute sa teneur, retourne en Angleterre où il meurt la même année. Son fils, le dauphin, lui succède sous le nom de Charles V. — *Qui* fut plus digne que le roi Jean ? *Que* dit-il en se reconstituant prisonnier ? « Si la bonne foi était chassée de la terre, on devrait la retrouver dans le cœur des rois. »

Qui interrogatif et *que* interrogatif peuvent se tourner : le premier par *qui est-ce qui* et le deuxième par *qu'est-ce que. Qui est-ce qui fut plus digne que le roi Jean? Qu'est-ce que dit le roi?*

— Charles le Mauvais, roi de Navarre, *dont* le roi eut tant à se plaindre par la suite, renouvelle ses prétentions sur le duché de Bourgogne, auquel il croyait avoir droit à la mort de Philippe de Rouvre; il réclame pareillement la Champagne et la Brie, *dont* il se prétendait

aussi souverain. Il s'arme, mais il est vaincu par Duguesclin à la bataille de Cocherel, entre Évreux et Vernon. — La guerre continue en Bretagne. Duguesclin est fait prisonnier à la bataille d'Aurai, par Jean Chandos, le plus fameux capitaine de l'Angleterre.

Voir, pour l'emploi de *dont*, l'exemple suivant.

1369. — Édouard III, roi d'Angleterre, *dont* nous avons déjà parlé, n'ayant pas comparu comme vassal de la couronne au sujet de la Guyenne révoltée contre lui, parce que son fils, le prince de Galles, en tirait des impôts accablants, Charles V, *de qui* toute justice ressortait, confisque tout ce qu'Édouard avait en France.

Dont est des deux genres et des deux nombres, il peut se tourner par *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles,* et se rapporte aux personnes et aux choses. *Charles le Mauvais, roi de Navarre,* dont *le roi eut tant à se plaindre.* — *Édouard III, roi d'Angleterre,* dont *nous avons déjà parlé.* — *Il* (Charles *le Mauvais*) *réclame pareillement la Champagne et la Brie,* dont *il se prétendait aussi souverain.* On voit que dans toutes ces phrases le pronom relatif *dont* suit toujours le substantif auquel il se rapporte. — Si un pronom est sujet du verbe qui suit, il doit être préféré à *de qui,* comme dans : *Édouard III, dont* nous *avons déjà parlé.*

1370. — Duguesclin, qui, au dire de quelques chronologistes, avait pour ancêtre ***Aquin***, roi maure, *dont* il était issu, reprend, dans le cours de la guerre qui s'était élevée entre Charles V et Édouard III, toute la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord, une partie du Limousin, etc., et il est fait connétable de France. — Aubriot, prévôt de Paris, pose les fondements de la Bastille, *dont* nous verrons la prise et la démolition en 1789 et d'*où* s'élancera la liberté, si longtemps captive. — Dans cette année 1370, la couronne d'Écosse passe dans la maison des Stuarts, après la mort de David d'Écosse.

On emploie *dont* pour d'*où* après les verbes qui expriment l'idée d'*être issu,* d'*être né*, comme dans : *Duguesclin,* qui, au dire de quelques chronologistes, avait pour ancêtre *Aquin,* roi maure, *dont* il était issu... — *Dont* marque aussi la relation, comme dans : Les fondements de la Bastille, *dont* nous verrons la prise et la destruction en 1789; *dont* ne peut se confondre avec d'*où,* celui-ci exprime une idée d'extraction, de sortie. Ex.: *De la Bastille,* d'où *s'élancera plus tard la liberté si longtemps captive.*

1372. — Charles V accorde la noblesse à tous les bourgeois de Paris. Cet honneur, après *quoi* ils soupiraient, leur fut confirmé par Charles VI, Louis XI, François Ier et Henri II. Mais ce *à quoi* ils ne s'attendaient pas, c'est qu'Henri III restreindrait ce privilége aux seuls prévôts et échevins.

Quoi est des deux genres et des deux nombres, il est pour *lequel, laquelle,* etc. *Cet honneur, après* lequel *ils soupiraient.* — *C'est une raison pour* quoi *je veux élever Émile à la campagne.* (J.-J. ROUSSEAU.) — C'est une raison pour *laquelle,* etc. — Précédé d'une préposition, *quoi* est toujours régime indirect et ne se dit que des choses. Selon Marmontel, on doit, surtout en prose, préférer *lequel* à *quoi.*

On emploie quelquefois *que* pour *à quoi* ou *de quoi :*

Du zèle de ma loi *que* sert de vous parer.
(RACINE, *Athalie.*)

pour, *à quoi sert de vous parer;* — *qu'avez-vous à vous plaindre?* pour, *de quoi* avez-vous à vous plaindre?

1376. — Le prince de Galles meurt à l'âge de quarante-six ans, à Canterbury, *où* il fut enterré dans la cathédrale. Cette perte, d'*où* sortirent plus tard tous les maux qu'enfantèrent les guerres d'York et de Lancastre, dut inspirer les soucis les plus graves à Édouard III, son père, qui avait mis toutes ses espérances dans un tel successeur.

Où est des deux genres et des deux nombres; il ne se dit que des choses. Ex. *Le prince de Galles meurt à Canterbury,* où *il fut enterré. La maison* où *je demeure.* — *Où* se joint à *de* et *par.* Ex.: *Cette perte,* d'où *sortirent plus tard tous les maux qu'enfantèrent les guerres d'York et de Lancastre; les lieux* par où *il a passé sont trés-intéressants.*

N° 3. — PRONOMS POSSESSIFS.

1378. — Édouard III meurt, son fils Richard II lui succède. Charles V, aurait pu dire avec raison à ce roi : Ton dieu, c'est l'intérêt; *le mien,* c'est l'équité. Quand *le tien* seul te guidait, j'ai toujours répondu, à chacun *le sien. Le nôtre* est de reprendre ce que tu nous as ravi. *Le vôtre,* peuple, si les Anglais cherchent *le leur,* est de vous ranger sous la bannière des lis. Aussi Charles V. agit-il comme il en

avait la conscience, et acheva-t-il la conquête de la Guyenne tout entière, à l'exception de la ville de Bordeaux.

Le mien, la mienne, les miens, les miennes, le nôtre, la nôtre, les nôtres, sont pour la première personne; *le tien, la tienne, les tiens, les tiennes, le vôtre, la vôtre, les vôtres,* pour la deuxième, et *le sien, la sienne, les siens, les siennes, le leur, la leur, les leurs,* pour la troisième.

Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à un substantif déterminé et exprimé précédemment. Ex.:

Ton dieu c'est l'intérêt, *le mien* c'est l'équité.
(Voltaire, *Mahomet.*)

1380. — Duguesclin meurt de maladie, à l'âge de soixante-six ans, devant le château de Randan, en Auvergne, qu'il assiégeait. Il fut enterré à Saint-Denis. Il n'y eut pas de longtemps en France de meilleure épée que *lui.*

Le *pronom possessif* se remplace par le *pronom personnel* quand les noms de choses sont employés pour les noms de personnes, comme en parlant de Duguesclin : *Il n'y eut pas une meilleure épée que lui;* si l'on disait : Il n'y eut pas une meilleure épée que *la sienne,* on ferait entendre qu'il s'agit de l'épée et non de l'homme illustre qui s'en est servi.

N° 4. — PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

— Charles V meurt. *Ce* fut ce prince qui rendit une ordonnance par laquelle les rois seraient majeurs à l'âge de quatorze ans. Son fils Charles VI, qui n'en avait que douze, lui succède. *Celui* dont la sagesse avait tant contribué à relever les affaires du royaume trouva des opposants à sa volonté. Les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon se disputèrent la régence ; *celui-ci* la voulait, *celui-là* prétendait l'imposer. Enfin, la régence et la présidence du conseil sont déférées au duc d'Anjou, et les ducs de Bourgogne et de Bourbon eurent l'éducation du jeune prince et la surintendance de sa maison. On dit que c'est à cette époque que les armoiries royales furent réduites à trois fleurs de lis.

Les pronoms démonstratifs sont : *ce, celui, celle, ceux, celles ; celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci; celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là; ci, là,* et *ceci* et *cela.*

1382. — Bataille de Rosebecq, remportée sur les Flamands par les Français, ayant pour chef le duc de Bourgogne. *Ce qui* fut remarquable dans cette journée, *c'*est que quarante mille Flamands y furent défaits et leur capitaine, Arthweld, tué.

Ce est toujours joint à un verbe (*être* est le plus souvent employé), ou il est suivi des pronoms relatifs *qui*, *que*, *quoi*, *dont*. Il se dit des personnes et des choses. Il s'écrit par *c'* devant un verbe commençant par une voyelle. Ex.: *C'est que quarante mille Flamands y furent défaits.*

1383. — Charles VI rentre dans Paris, qui s'était révolté pendant son absence. *Ce ne fut* pas les habitants qu'on punit, mais *ce furent* les Maillotins, qui formaient, sous ce nom, un parti dans l'État. — Trève de deux années entre la France et l'Angleterre.

Ce est suivi d'un verbe, tantôt au singulier, tantôt au pluriel; bien que l'usage le plus fréquent soit de mettre celui-ci au pluriel, cependant le singulier est plus dans l'analogie puisque *ce* est réellement pris substantivement. Ex.: *Ce ne fut pas*, pour *cette chose ne fut pas;* savoir : *Les habitants qu'on punit.*

Ce, dans *ce furent les Maillotins*, est considéré tel qu'un substantif collectif, dans ce cas il y a une syllepse, comme dans :

La plupart emportés d'une fougue insensée.

1384. — Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, succède à Louis, comte de Flandres, d'Artois et de Réthel, comme son gendre par Marguerite, fille unique de Philippe, qu'il avait épousée; *ce* qu'il désirait le plus, *c'*était de s'agrandir : cette succession mit le comble à ses vœux.

Ce, au commencement d'une phrase, se répète dans le second membre de la phrase commençant par un temps du verbe *être. Ce qu'il désirait le plus* c'*était...*

1386. — Bataille de Sampach, où Léopold II, duc d'Autriche, est défait et tué par les Suisses, qu'il voulait faire rentrer sous la domination de sa maison. Arnold de Winkelred, voyant un moment les Suisses plier, rassemble les lances autrichiennes entre ses mains et ouvre par là les rangs ennemis. Il meurt, mais il sauve son pays. *Ce qui* mérite le plus l'admiration des hommes *est* le courage.

Ce, au commencement d'une phrase, s'omet dans le second membre de cette phrase si le verbe *être* est suivi d'un substantif au

singulier, comme dans ce *qui mérite le plus l'admiration des hommes* est *le courage.* — *Ce*, joint à un pronom relatif, est toujours du singulier masculin et ne se dit que des choses. Ex.: *Ce qui mérite*, c'est-à-dire la chose qui mérite *le plus l'admiration, est le courage.* On dirait également bien, *c'est le courage.*

1389. — Charles VI épouse Isabeau de Bavière. Des fêtes ont lieu, à cet effet, dans Paris, où elle fit une entrée magnifique. Louis, duc d'Orléans, frère du roi, épouse Valentine de Milan. Bien étudier l'histoire de ces deux princesses, *c'est* étudier les pôles extrêmes de l'épouse : l'une fut un modèle de fidélité, l'autre de débauche.

Ce doit précéder le verbe *être,* bien qu'il ne se trouve pas au commencement de la phrase, si ce qui précède ce verbe a une certaine étendue et peut se construire après lui. Ainsi, on peut dire : *C'est étudier les pôles extrêmes de l'épouse que de bien étudier l'histoire de ces deux princesses. Ce* doit précéder pareillement le verbe *être* lorsque ce dernier est suivi d'un infinitif. Ex.: *Bien étudier l'histoire de ces deux princesses,* c'*est étudier les pôles extrêmes de l'épouse.*

1399. — Révolution en Angleterre. Richard II est déposé; le duc de Lancastre, son cousin germain, est proclamé roi sous le nom de Henri IV, et le fait mourir. *Sont-ce* les Anglais, en général, qui s'armèrent contre Richard? Non ; une partie seule conspira contre lui.

Dans les phrases interrogatives où le verbe *être,* accompagné de *ce,* choquerait l'oreille, comme dans *furent-ce les Anglais qui se soulevèrent contre Richard?* on doit dire : *Sont-ce les Anglais,* etc.

1404. — Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, meurt à Hall, dans le Brabant ; son fils, Jean sans Peur, lui succède et se rend maître de la régence du royaume, à l'instigation d'Isabeau et avec le concours du duc d'Orleans. Ainsi, *celui* des princes français qui aurait dû éviter de former une alliance avec une telle femme, ne craignit pas même de se joindre à *celle* dont on stigmatisait partout les intrigues coupables.

Celui, celle, ceux et *celles* se rapportent toujours à un substantif pris dans un sens déterminé, attendu que, dans ce cas, l'idée a besoin d'être restreinte par la préposition DE suivie de son complément, comme, *celui* des *princes français* qui *aurait dû éviter une telle alliance*, etc., ou par un pronom relatif, tels que *qui, que,*

dont. Ex.: *Il ne craignit pas de se joindre à celle* dont *on stigmatisait partout les intrigues coupables.* — Les pronoms *celui*, *celle*, etc., ne peuvent être modifiés par un adjectif ni un participe. Ainsi on ne dirait pas : *Celle aimable, celui estimé*, mais bien *celle qui est aimable, celui qui est estimé.*

1407. — Le duc d'Orléans est assassiné à Paris, rue Barbette, par l'ordre du duc de Bourgogne. *Celui-ci* avait mis tout en œuvre pour se défaire de son ennemi; *celui-là*, trop confiant dans les promesses trompeuses de Jean sans Peur, ne sut rien prévoir. Il fut enterré à Saint-Denis, et sur sa tombe on écrivit : *ci*-gît Louis d'Orléans... Ce prince laissa trois fils légitimes : Charles d'Orléans, père de Louis XII; Philippe, comte de Valois, et Jean, comte d'Angoulême, aïeul de François Ier; de plus, un fils bâtard, le comte de Dunois, chef de la maison de Longueville. Ce prince-*ci* fut un des plus braves guerriers de son temps.

Celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci, désignent des objets proches. *Celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là,* désignent des objets éloignés. Ainsi, *celui-ci avait mis tout en œuvre pour se défaire de son ennemi*; *celui-là, trop confiant dans les promesses trompeuses de Jean*, etc. *Celui-ci* se rapporte au duc de Bourgogne, *celui-là* se rapporte au duc d'Orléans, dont il est question auparavant.

Ci, *là*, signifient *dans ce lieu-ci, dans ce lieu-là... Ci*, désigne les objets proches, *là*, ceux qui sont éloignés. *Ci-gît* Louis d'Orléans, pour, dans *ce lieu-ci, gît*, etc. Cet homme-*ci*, cet homme-*là*.

Ceci, cela, sont formés de *ce* et *ci*, de *ce* et *là*. Le premier désigne les objets proches, le second les objets éloignés. Ils ne se disent que des choses. Ex.: Ceci *n'est que risible, mais* cela *est atroce.*

N° 5. — PRONOMS INDÉFINIS.

1410. — Le duc de Bourgogne, assassin du duc d'Orléans, devint le chef du gouvernement. Nous verrons plus tard qu'on aurait pu lui appliquer cette belle sentence : « Ne fais pas à *autrui* ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. » *Chacun* est responsable devant Dieu de ses actions. Jean sans Peur et Louis se détestaient *l'un l'autre*, bien que tous deux fussent *l'un et l'autre* parents. — C'est à cette époque que commence la faction des Bourguignons et des Orléans, dits *Armagnacs*. Les partisans de ces deux maisons s'attaquèrent avec acharnement *les uns les autres*, au point qu'*on* vit les plus grands crimes se

commettre en leur nom. *Personne* ne fut exempt de leur haine; *quelques-uns* se portèrent aux plus coupables excès, car *quiconque* n'était point de leur parti encourait toutes sortes de persécutions. Toutefois, fatigués et voulant mettre fin à tant de calamités, une paix fut signée entre ces deux partis au château de Bicêtre, près Paris.

Les pronoms indéfinis désignent d'une manière vague et indéterminée les personnes et les choses auxquelles ils se rapportent. L'exemple précédent contient ceux que nous allons examiner dans les numéros suivants.

1413. — Henri IV, roi d'Angleterre, meurt, son fils lui succède sous le nom de Henri V. N'enviez pas le bien d'*autrui*, dit une sage maxime : cependant c'est ce que ne fit pas Henri V, qui ne cessa, pendant le cours de son règne, de profiter des troubles de la France pour agrandir sa puissance. Bientôt nous verrons des princes du sang royal et des seigneurs français ne point rougir de se lier avec l'étranger, afin d'étendre leurs domaines. Le roi d'Angleterre devait-il favoriser leurs prétentions? Mais en épousant les intérêts d'*autrui* nous ne devons point *en* épouser les passions. Pourquoi Henri n'eût-il pas pitié d'un monarque malheureux? Avait-il oublié que la cause des rois est solidaire, et que si Richard II fut victime des siens révoltés contre lui, même infortune pouvait tôt ou tard frapper sa famille.

Autrui ne se dit que des personnes et signifie *les autres.* Il n'a ni genre ni nombre et ne se joint jamais à un adjectif; il est toujours précédé d'une préposition. *N'enviez point le bien* d'*autrui*, c'est-à-dire, n'enviez point le bien des *autres.* Il ne doit pas être employé avec les adjectifs *son, sa, ses, leur* et *leurs.* Ainsi on ne doit pas dire : *En épousant les intérêts d'autrui on ne doit pas épouser* ses *passions,* il faut écrire : *En épousant les intérêts d'autrui nous ne devons pas* en *épouser les passions.* Cependant, il est des cas où le pronom *en* ne saurait entrer dans la phrase ni être mis en rapport avec *autre;* alors on fait usage de *son, sa, ses.* Ex.: *Nous reprenons souvent les défauts* d'autrui *sans faire attention à* ses bonnes qualités.

1414. — Bataille d'Azincourt, remportée par Henri V sur les Français. Cette journée, l'une des plus funestes à la monarchie, où Charles d'Orléans fut fait prisonnier, vit périr toute la vieille noblesse, déjà largement décimée dans les champs de Fontenai, de Crécy et de Poitiers. Nous souffrons plus du malheur *des autres* quand ce malheur est notre ouvrage. Charles VI en fut la preuve; en voyant tant

de maux accabler à la fois la patrie, sa raison l'abandonna, et cette nouvelle infortune livra la France à des factions qui faillirent la perdre pour toujours.

Autrui ayant un sens trop vague, on le remplace quelquefois par *utre.* Ainsi, il est mieux de dire : *Nous souffrons plus du malheur les autres,* que, *nous souffrons du malheur d'autrui.*

1418. — Jean sans Peur et la reine Isabeau de Bavière se liguent avec Henri V. La France est inondée d'ennemis. Le prince anglais s'empare de la Normandie ; Tours et Paris lui sont livrés par la reine, qui force le dauphin son fils à se retirer à Poitiers, où il transfère le parlement ; il prend la qualité et le titre de régent. *Chacun* tremble pour soi ; les provinces sont épouvantées ; *chacune* craint pour sa liberté. Les désordres les plus graves se produisent dans tous les rangs de la société. La France est aux abois.

Chacun, féminin *chacune,* se dit des personnes et des choses. Il t toujours du singulier. *Chacun tremble pour soi,* c'est-à-dire, *aque homme, tout homme, tremble pour soi... Les provinces sont ouvantées, chacune craint pour sa liberté,* c'est-à-dire *chaque prove.*

1419. — Jean sans Peur, duc de Bourgogne, est assassiné sur le pont de Montereau par Tanneguy-Duchâtel, en présence du dauphin. Ce fut dans une conférence entre celui-ci et Jean que cet événement eut lieu, bien que *chacun* des princes eût pris *ses* précautions pour éviter toute surprise.

Chacun prend *son, sa, ses,* lorsqu'il est l'objet possesseur, comme is : *Bien que chacun des princes eût pris ses précautions,* et qu'il sujet d'un verbe exprimé ou sous-entendu.

1420. — Traité de Troyes, par lequel il fut convenu que Catherine de France, fille de Charles VI et d'Isabeau, épouserait Henri V, et qu'après la mort du roi, la couronne de France passerait à ce prince. Ces deux époux consentirent-ils cet hymen, guidés *chacun* par *ses* affections ? On a lieu d'en douter ; car la fille de Charles VI pouvait-elle aimer sérieusement l'oppresseur de son pays ? Henri V et Isabeau, en négociant ce mariage, agirent *chacun* selon *sa* politique. Aussi, après cet acte accompli, tous les deux se renfermèrent *chacun* dans *sa* personnalité.

hacun prend *son, sa, ses* quand il est après le complément di-.. Ex. : *Ces deux époux consentirent-ils cet hymen, guidés chacun*

10

par ses affections, où le complément direct, *ces deux époux consentirent-ils cet hymen,* est placé avant *chacun* par *ses* affections; ou bien quand le verbe n'a pas de complément direct, comme dans : *Henri V et Isabeau, en négociant ce mariage, agirent* chacun *selon* sa *politique;* et dans : *Tous les deux se renfermèrent* chacun *dans* sa *personnalité.*

1421. — Bataille de Beaugé, gagnée par le maréchal de Lafayette sur le duc de Clarence, gouverneur de la Normandie, en l'absence de son frère, Henri V. A la suite de cette bataille, ces deux chefs se retirèrent *chacun* dans *leur* camp après avoir fait connaître *chacun leur* opinion à leurs princes respectifs pour savoir ce qu'ils avaient à exécuter. La fortune déjà semble vouloir changer les destinées de la France et de l'Angleterre.

Chacun prend *leur* et *leurs,* au lieu de *son, sa, ses,* lorsque le verbe est neutre et qu'il ne forme pas un sens complet indépendant de ce qui suit, comme dans : *Ces deux chefs se retirèrent* chacun *dans* leur *camp.* Retranchez *chacun* et ce qui suit ce pronom, alors le sens est incomplet et le verbe *se retirer* n'a plus pour ainsi dire, de signification.

Chacun prend encore *leur* et *leurs* lorsqu'il précède le complément direct, comme dans : *Après avoir fait connaître* chacun leur *opinion. Leur opinion* est le complément direct de *connaître.*

1422. — Henri V meurt à Vincennes, le 31 août, et laisse la régence à son second frère, le duc de Bedfort, attendu que *l'un et l'autre* s'étaient toujours parfaitement compris pour opprimer la France d'un commun accord. D'ailleurs, ils s'estimaient assez *l'un l'autre* pour avoir une confiance réciproque dans leurs actions. — Charles VI meurt. Henri VI, fils de Henri V, est proclamé, à l'âge de neuf mois, à Londres et à Paris, roi d'Angleterre et de France.

L'un et l'autre, l'une et l'autre, les uns et les autres, les unes et les autres, éveillent l'idée de pluralité sans réciprocité, comme dans : *Attendu que l'un et l'autre* (Henri V et Clarence) *s'étaient toujours parfaitement compris.* Tandis que *l'un l'autre, l'une l'autre* éveillent l'idée de réciprocité. Ex.: *Ils s'estimaient assez l'un l'autre.*

1423. — Le dauphin, après la mort de son père, prend le nom de

Charles VII. Le duc de Bedfort et le duc de Bourgogne, Jean le Bon, fils de Jean sans Peur, lui font la guerre. Le duc de Bretagne se joint aux ennemis de la France. Charles VII est accablé de tous côtés. Les partis courent aux armes avec plus d'ardeur que jamais; leurs intérêts, leur politique les poussent *les uns les autres* à la guerre. Charles VII et Bedfort se joignent. *L'un* se défend, ayant pour lui son bon droit; *l'autre* attaque le roi de France au mépris du droit des gens et des nations. Le premier est sur le point de succomber, le second remporte la bataille de Crévant.

Les uns les autres, féminin *les unes les autres*, se disent de plus e deux personnes ou de deux choses, et éveille l'idée de réciprocité, comme dans : *Les partis* (sans dire combien ils sont) *courent ıx armes avec plus d'ardeur que jamais; leurs intérêts, leur politiıe les poussent les uns les autres à la guerre.*

L'un et *l'autre* sont employés en opposition ; l'*un* se rapporte au ·emier substantif énoncé, et l'*autre* au second, comme dans : *harles VII et Bedfort sont en présence; l'un* (Charles VII) *se dénd, ayant pour lui son bon droit; l'autre* (Bedfort) *attaque le roi de rance*, etc.

Il ne faut pas employer, lorsqu'il y a opposition, *l'un* avec *le send*, ni *l'autre* avec *le premier*. Donc il ne faut pas dire : *L'un est r le point de succomber, le second remporte la bataille de Crévant; le premier est sur le point de succomber, l'autre remporte la ba-lle de Crévant;* on doit s'exprimer ainsi que nous l'avons fait et ·e : *Le premier est sur le point de succomber, le second remporte bataille de Crévant.*

1424. — Bataille de Verneuil, où le parti de Charles VII est encore battu par le duc de Bedfort. *On* souffre en lisant nos annales de cette époque; mais, quoi qu'il arrive, quoi qu'*on* fasse, *on* ne peut jamais désespérer d'un pays tel que la France. D'ailleurs, d'une petite cause sortent souvent de grands effets. Philippe le Bon et le duc de Gloucester se divisent au sujet de Jacqueline de Hanovre, comtesse de Brabant et de Hollande. Sans doute, *on* est heureux d'inspirer un grand amour ; mais lorsque cet amour fait, de plus, le destin des États, *on* doit être plus fière encore... *On* s'était cru *amis* et l'*on* se trouve rivaux.

On est masculin ou féminin, selon qu'il se rapporte à un homme à une femme, comme dans : *On souffre en lisant nos annales de te époque*, où *on* signifie tout aussi bien un Français, une Fran-

çaise. Il en est de même dans : *Quoi qu'*ON *fasse, on ne peut jamais désespérer d'un pays tel que la France;* dans : *On est heureuse, on doit être plus fière encore;* il est évident que *on* se rapporte ici à une femme, à Jacqueline de Hanovre.

Quelquefois le pronom indéfini *on* est pluriel, c'est quand il désigne plusieurs personnes, alors le qualificatif qui se rapporte à *on* prend la marque du pluriel, comme dans : *On s'était cru amis, et l'on se trouve rivaux;* c'est comme s'il y avait : *On* (Philippe et Gloucester) *s'était cru* (des hommes) *amis, et l'on* s'est *trouvé* (des hommes) *rivaux,* ou simplement, *on s'était cru* (des) *amis et l'on se trouve* (des) *rivaux.*

On se répète avant les verbes auxquels il se rapporte, comme : Quoi qu'*on* fasse, *on* ne peut, etc.

On s'écrit *l'on* après *et, si, ou,* afin d'éviter une consonnance désagréable. Ex. : On *s'était cru amis, et l'*on *se trouve rivaux;* à moins qu'il se trouve placé devant *le, la, les.* Ex. : *Si* on *la voit,* et non pas *si* l'on *la voit.*

Enfin *on* ne doit se rapporter qu'à un seul et même sujet. Ainsi on ne dira pas : *On croit être aimé, et* l'on *ne vous aime pas;* il faut dire : *On croit être aimé et on ne l'est pas.*

1428. — Orléans est assiégé par les Anglais; ce siége dure sept mois. La division arrivée entre Philippe le Bon et les généraux de Henri VI diffère la reddition de la place. Le 8 mars 1429, Jeanne d'Arc fait lever le siége de la ville. — Le duc de Richemont défait les Anglais à la bataille de Patay, où le fameux Talbot, toujours vainqueur jusqu'alors, est fait prisonnier. Événement qui confirme cet axiome : Qu'à la guerre, *personne* n'est exempt des caprices de la fortune.

Personne, pronom indéfini, ne se dit que des personnes. Il a un sens vague et s'emploie sans l'article ni aucun adjectif déterminatif, tandis que *personne,* substantif, est toujours déterminé. Il signifie *nul, aucune personne, qui que ce soit,* il est masculin. Ainsi : *Personne n'est exempt des caprices de la fortune,* est pour *nul, qui que ce soit* n'est exempt des caprices de la fortune.

1430. — Jeanne d'Arc, poursuivie par les Anglais, se jette dans Compiegne; mais, ayant voulu faire une sortie, elle est faite prisonnière. Conduite à Rouen, l'année suivante, elle est traduite devant un

tribuna composé de ses ennemis. Condamnée à mort comme sorcière, elle fut brûlée le 16 juin sur la place du Vieux-Marché de cette ville. *Quiconque* connaît les hommes, ne doit pas s'étonner de tant d'atrocité. Et *quiconque* de vous, ô femmes! qui jalousera les hommes, est sûre de ne trouver nulle pitié. La même année 1431 vit le sacre de Henri VI, dans l'Église de Notre-Dame de Paris comme roi de France.

Quiconque est masculin ou féminin selon qu il se rapporte à un homme ou à une femme, il est du singulier. Ainsi dans : *Quiconque connaît les hommes,* est pour : Un *homme qui connaît les hommes ;* et dans : *Quiconque de vous, ô femmes!* pour, *une femme de vous, ô femmes!*

1435. — Traité d'Arras, entre Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et Charles VII. Celui-ci se rend maître de Paris en 1436, et, par la prise de cette ville, devient véritablement roi de France. *Quelques-unes* des villes du royaume résistaient encore; mais, comme nous le verrons plus tard, elles ne tardèrent pas à se soumettre.

Quelqu'un, féminin *quelqu'une,* pluriel *quelques-uns, quelques-unes,* se dit des personnes et des choses; il prend la marque du genre et du nombre, et est ordinairement suivi de *de.* Cependant on dit : *Nous attendons des messieurs, il en viendra bien quelqu'un; plusieurs dames m'ont promis de venir, il en viendra bien quelqu'une.*

Quelquefois *quelqu'un* signifie *une personne;* alors il ne prend la marque du féminin et du pluriel que lorsqu'il est sujet. Ex.: *Quelqu'une de vous, Mesdames, a-t-elle entendu cela? — Quelques-uns assurent.*

CHAPITRE V.

SYNTAXE DU VERBE.

Le verbe, que les anciens ont appelé *verbum,* qui signifie la *parole,* est le mot le plus important du langage, car sans lui il serait impossible d'exprimer une pensée ; il donne à toutes les autres parties du discours l'âme et la vie. Aussi est-il bien essentiel d'étudier sa syntaxe avec le plus grand soin, et c'est ce que nous allons faire dans les cinq numéros suivants, qui ont pour objet 1° *l'accord*

du verbe avec son sujet; 2° du verbe dans ses rapports avec son régime ou complément; 3° de l'emploi des auxiliaires AVOIR *et* ÊTRE; *4° de l'emploi de l'infinitif*, et 5° enfin *de l'emploi du verbe à tous ses modes et à tous ses temps.*

N° 1. — ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

1440. — Gutenberg *découvre* l'imprimerie; Faust et Pierre Scheffer *furent* ses illustres collaborateurs. — Le dauphin, depuis Louis XI, se *révolte* contre son père avec les ducs d'Alençon et de Bourbon; tous trois *forment* un parti sous le nom de *Praguerie.* Charles VII le *prévient*, le *désarme* et lui *pardonne.*

Le verbe se rapporte toujours à un sujet. Ce sujet répond à la question *qui est-ce qui*, pour les personnes, et *qu'est-ce qui*, pour les choses, faite sur le verbe. Ainsi : *Qui est-ce qui* découvre l'imprimerie? *Gutenberg. Qui est-ce qui* furent ses illustres collaborateurs? *Faust* et *Pierre Scheffer. Qui est-ce qui* se révolte? *le dauphin. Qui est-ce qui* prévient, désarme et pardonne? *Charles VII.*

Tout verbe à un mode personnel, et nous savons qu'on entend par mode personnel le verbe devant lequel on peut mettre *je, tu il, nous, vous, ils*, ce qui ne peut avoir lieu devant l'infinitif qui est à un mode impersonnel, s'accorde avec son sujet, en nombre et en personne; comme *découvre*, qui a pour sujet Gutenberg, *furent*, Faust et Pierre Scheffer, *se révolte*, le Dauphin, et *prévient*, *désarme* et *pardonne*, Charles VII. Il suit de là que tout sujet doit avoir un verbe.

Un sujet ne peut être exprimé deux fois. Donc, il y a une faute dans ces vers :

> *Louis*, en ce moment, prenant son diadème,
> Sur le front du vainqueur *il* le *posa* lui-même.
>
> (VOLTAIRE, *Henriade.*)

Où *posa* a pour sujet *Louis* et *il;* il fallait : Sur le front du vainqueur le *posa* lui-même.

Enfin, tout verbe est toujours précédé de son sujet, substantif ou pronom, exprimé ou sous-entendu.

1446. — Ce fut cette année qu'on institua, *disent les historiens*, les

compagnies d'ordonnance, qui remplacèrent ces compagnies franches si funestes aux habitants des campagnes. ***Puissent les peuples*** être toujours gouvernés avec intelligence, ***dût la puissance*** des grands s'en accroître encore. Aussi, cette institution, ***que créa Charles VII***, eut pour la France les plus heureuses conséquences. ***Ainsi finirent ces vieilles bandes;*** et de cette mesure ***il résulta un grand bien***, puisque ***telle était la férocité des chefs*** qui les commandaient, que partout où elles passaient, le pillage et les vexations suivaient leurs pas.

Le verbe est suivi de son sujet 1° quand on rapporte les paroles e quelqu'un, comme *disent les historiens;* 2° lorsqu'on exprime n souhait : *Puissent les peuples être toujours gouvernés*, etc.; *dût ι puissance des grands s'en accroître encore;* 3° quand le verbe a our régime un pronom qui le précède. Ex.: *Ainsi cette institution* ue *créa Charles VII; que,* pour *laquelle institution;* 4° dans les hrases qui commencent par un temps d'un verbe conjugué uniper- ɔnnellement, comme dans : *De cette mesure, il résulta un grand ien;* ou par les mots *ainsi, tel* : *Ainsi finirent ces vieilles ban- es*, etc.; *telle était la férocité des chefs,* etc.

1448. — Charles VII reprend toutes les places de la Normandie. Les comtes de Dunois, de Penthièvre et de Foix chassent les Anglais de la Guyenne. Charles triomphe de tous ses ennemis; et il eût pu justement s'écrier : ***Dussé-je*** succomber dans cette lutte, je jure de combattre jusqu'à ma dernière heure! Je ne poserai les armes que lorsque j'aurai affranchi mon pays du joug des Anglais! Aussi qu'***arriva-t-il?*** c'est qu'il fut, à la fin, vainqueur et qu'il mérita le surnom de ***victorieux***, que lui donnèrent ses contemporains.

Le verbe est suivi du pronom 1° dans les phrases interrogatives. x.:

Ah! *fallait-il* en croire une amante insensée ...

(Racine, *Andromaque.*)

' Quand on rapporte les paroles de quelqu'un. Ex.: *Dit-il.*

A la première personne, on change l'*e* muet en *é* fermé devant : pronom : *dussé-je*, pour *que je dusse.*

A la deuxième personne du singulier de l'impératif, le verbe rend un *s* devant l'adverbe *y* pour éviter l'hiatus : *Vas-y.*

A la troisième personne du singulier, le verbe prend un *t* devant : pronom lorsqu'il est terminé par une voyelle. Ex.: Qu'*arriva-t-il?*

1453. — Prise de Constantinople par Mahomet II. Ainsi finit l'Em-

pire d'Orient, après onze cent vingt-trois ans de durée. *Sa ruine, sa chute*, fit un moment trembler l'Europe. — Cette même année, Jacques Cœur, argentier du roi, est condamné. Triste exemple du caprice des rois et de la fragilité des choses humaines ! Dans son exil, *la misère, le mépris, l'ingratitude* le *suit*. — La France signe son premier traité avec les Suisses.

Le verbe se met au singulier après plusieurs sujets qui marquent la gradation, comme dans : *Sa ruine, sa chute fit un moment trembler l'Europe*, et, bien qu'il n'y ait point de gradation dans les sujets, si c'est sur le dernier qu'on veut appeler plus particulièrement l'attention. Ex. : *La misère, le mépris, l'ingratitude le suit*. En effet, l'ingratitude est ce qui dut affecter plus sensiblement Jacques Cœur. Il en est de même dans

Le Pérou, le Potose, Alzire *est* sa conquête.
(VOLTAIRE, *Alzire*.)

1456. — Guerre civile en Angleterre entre les maisons d'York et de Lancastre, sous le nom de la *rose blanche* et de la *rose rouge*. Henri VI, de la maison de Lancastre, est détrôné par Richard, descendu d'une héritière de Clarence ; il est enfermé dans la Tour de Londres où il est mis à mort. Ainsi, *fortune, dignités, puissance, tout disparut* en un moment, et ce roi, qui avait réuni sur sa tête les couronnes de France et d'Angleterre, n'eut pas même un ami pour lui fermer les yeux.

Le verbe se met au singulier après plusieurs sujets, substantifs ou infinitifs, dont le dernier sert à récapituler tous les autres, comme *tout, ce, rien, chacun*. Ex. : *Fortune, dignités, puissance*, tout *disparut ; fortune, dignités, puissance*, rien *ne nous affranchit de la mort ; voisins, amis, parents*, chacun *préfère son intérêt à celui de tout autre*. Comme on le voit ici, ce n'est point avec les substantifs qui précèdent le verbe que se fait l'accord, mais bien avec *tout, rien, chacun*. C'est encore pour la même raison qu'on doit dire : *Non-seulement toutes ses richesses et tous ses honneurs, mais encore toute sa vertu* s'est *évanouie*.

1461. — Charles VII meurt ; son fils LOUIS XI lui succède. C'est à ce prince qu'on doit l'abolition de la pragmatique sanction (1). Poli-

---

(1) *Pragmatique sanction*, règlement en matière ecclésiastique, d'abord insti-

tique profond, roi jaloux de son pouvoir, éclairé par les révoltes des grands sous le règne de son père, il entreprit le premier cette lutte qui finit par affranchir la couronne des grands feudataires. *L'énergie ou la ruse fut employée* par lui tour à tour pour arriver au but qu'il se proposait, et le succès couronna ses constants efforts. Ce qui prouve que, quels que *soient les moyens ou la puissance* qu'on ait à sa disposition, il faut encore avoir la fermeté et l'énergie, sans lesquelles on ne réussit jamais.

Le verbe se met au singulier lorsque les sujets sont unis par la conjonction OU; dans ce cas il s'accorde avec le dernier énoncé comme celui sur lequel on veut appeler l'attention. En effet, la ruse était un des moyens le plus employés par Louis XI pour arriver à ses fins.

Lorsque le verbe précède les sujets unis par la conjonction OU, il s'accorde avec le premier comme frappant d'abord l'esprit. Ex.: *Quels que soient les moyens* ou *la puissance.* Il en est de même quand les sujets sont synonymes, comme dans : *Quelle que soit votre instruction* ou *vos connaissances étendues.*

1462. — Ligue entre Charles, duc de Berri, frère unique du roi, le comte de Charolais, depuis Charles le Téméraire, le duc de Bretagne, le duc de Bourbon, le comte de Dunois, et plusieurs seigneurs mécontents de ce que Louis XI les avait dépouillés de leurs charges au commencement de son règne. Cette ligue, dite du *bien public*, eut pour prétexte le soulagement du peuple, *mais ni l'habitant des campagnes, ni le bourgeois des villes n'en recueillit* quelque adoucissement à ses misères. — Louis XI institue les postes.

Le verbe se met au singulier lorsque les sujets sont unis par la onjonction NI, et que l'un des sujets peut souffrir ou faire l'action xprimée par le verbe, comme dans : *Ni l'habitant des campagnes,* i *le bourgeois des villes n'en recueillit*, etc.; cet emploi du verbe s'exlique par la syllepse; dans : *Ni* l'habitant des campagnes *ni* le boureois des villes, l'esprit voit le mot *personne.* De plus, on peut

---

ée par saint Louis en 1269, puis confirmée par Charles VII en 1438. Cet acte, ui enlevait aux papes le droit d'élection aux bénéfices de France, fut révoqué r Louis XI, avec cette clause, que le pontife ne nommerait que des Français x dignités ecclésiastiques; rétablie par Louis XII, la pragmatique sanction fut mplacée. en 1517, par le concordat de François Ier.

dire : *Ni l'habitant des campagnes ne* recueillit, ni *le bourgeois des villes n'en* recueillit, etc. Il en est de même dans : *Ni l'un ni l'autre n'est mon père,* pour aucun n'est mon père; et dans : *Ni M. le duc, ni M. le cardinal ne sera nommé ambassadeur,* pour, aucun ne sera nommé ambassadeur. Hors de là, les sujets unis par *ni* exigent que le verbe soit au pluriel.

1465. — Bataille de Montlhéri, livrée le 16 juillet, entre Louis XI et la ligue. Bien que la perte fut égale de part et d'autre, le champ de bataille resta aux Bourguignons. Comme *Louis, aussi bien que la ligue, était las* de cet état de choses, le traité de Conflans et de Saint-Maur mit fin à la guerre du bien public.

Le verbe se met au singulier lorsque deux sujets sont unis par les conjonctions *aussi bien que, ainsi que, comme, de même que,* etc., mais, dans ce cas, l'accord se fait avec le premier, le second étant le sujet d'un verbe sous-entendu ; c'est comme s'il y avait : *Louis était las,* aussi bien que *la ligue était lasse, de cet état de choses.* Il en est de même dans les exemples suivants : *L'or,* autant que *les honneurs, le séduira; la vertu,* plutôt que *le savoir, élève l'homme.*

1468. — Conférence de Péronne, pour prévenir la guerre qui allait éclater au sujet de l'inexécution du traité de Conflans. — Louis XI, qui entretenait des intelligences avec les Liégeois révoltés, a l'imprudence de se rendre à Péronne auprès de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne ; celui-ci le retint prisonnier jusqu'à ce que le roi eût conclu avec lui un traité avantageux. *Ce fut cette imprudence et cette confiance en lui-même* qui faillirent lui faire jouer un rôle semblable à celui de Charles le Simple.

Le verbe *être,* accompagné de *ce,* se met au singulier lorsque les substantifs ou pronoms qui le suivent sont une troisième personne du singulier. Ainsi, dans : *Ce fut cette imprudence et cette confiance en lui-même ; imprudence* et *confiance* sont deux troisièmes personnes du singulier. Il en serait de même dans : *C'est nous qui... c'est vous qui,* parce qu'ici *nous* et *vous* révèlent une personne du singulier.

Dans les phrases interrogatives où le verbe *être,* accompagné de *ce,* choquerait l'oreille, comme dans : *Furent-ce les Romains?* on doit dire : *Fût-ce les Romains?* ou prendre un autre tour qui satisfasse et l'oreille et la grammaire.

Avec l'expression restreinte signifiant *sinon, excepté*, on dira: *Que devons-nous chérir, si ce n'est nos parents*, pour *sinon nos parents.*

1469. — Louis XI fait enfermer, dans une cage de fer, le cardinal de La Balue, accusé d'avoir entretenu le duc de Berri dans sa révolte et d'avoir eu des intelligences avec le duc de Bourgogne. Ce n'est pas moi qui *me laisserai* aller à une faiblesse coupable, pouvait dire Louis XI à La Balue; tu m'as trahi et je t'en punis sévèrement. A ceux qui sont contre moi, les plus durs châtiments; à ceux qui me serviront, des honneurs. Il institua l'ordre de Saint-Michel pour récompenser ces derniers.

Le pronom relatif prenant le genre, le nombre et la personne de son antécédent, il en résulte, dit CHAPSAL, que tout verbe qui a pour sujet le pronom relatif *qui*, s'accorde avec ce pronom en nombre et en personne. Dans : *Ce n'est pas moi* qui *me* laisserai *aller à une faiblesse coupable, qui* a pour antécédent *moi;* il est le sujet du verbe *laisserai* et, comme on voit, à la première personne. Donc ce serait une faute grave que de dire : *Ce n'est pas moi qui se* laisserait *aller*, etc. On dira pareillement : *Vous parlez comme un homme* qui entend *la raillerie*, et non qui *entendez. Qui* étant le sujet du verbe *entendre* et ayant pour antécédent le mot *homme* à la troisième personne, veut le verbe lui-même à cette personne.

1471. — Dernière révolution en Angleterre, qui fait triompher la rose blanche et qui remet Édouard IV, fils de Henri VI sur le trône. Celui-ci eût pu dire : Je suis Édouard qui *ai fait* revivre le droit de mes pères.

Le pronom relatif *qui*, ayant pour antécédent un nom propre employé comme attribut, celui-ci s'identifie avec le sujet du verbe dont il prend la personne et qu'il communique au pronom *qui*, en sorte que, dans ce cas, le verbe s'accorde avec son sujet *qui*, comme il s'accorderait avec le sujet du verbe précédent. Ex.: *Je suis Édouard*, qui ai *fait*, etc.

1472. — Le duc de Berri, frère de Louis XI, meurt empoisonné. Charles le Téméraire ravage la Picardie; mais il est obligé de lever le siége de Beauvais, vaillamment défendu par des femmes ayant à leur tête Jeanne Hachette, qui s'écrie en marchant avec la garnison : « Je suis *cette Jeanne qui*, semblable à cette autre Jeanne, d'illustre mé-

moire, *doit* aussi sauver mon pays ! » — Philippe de Commines, fatigué des imprudences de Charles le Téméraire, son maître, et prévoyant que Louis XI triompherait tôt ou tard de son fougueux adversaire, passe au service de ce dernier. « Êtes-vous bien Philippe de Commines, lui dit le roi, *qui a* combattu si longtemps contre moi ? Soyez le bienvenu. Je ne ressemble point à Charles, *qui expose* ainsi ses meilleurs amis. Nous nous entendrons parfaitement ensemble. Vous êtes ici plusieurs qui comprenez avec intelligence ma politique. »

Le pronom relatif *qui*, quand il a pour antécédent un nom propre précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, exige que le verbe soit à la troisième personne, comme dans : *Je suis* cette *Jeanne* qui, *semblable à cette autre Jeanne, d'illustre mémoire,* doit *aussi sauver son pays.* Ici il n'y a point identité entre l'attribut et le sujet du verbe, et le nom propre n'est plus, ainsi que tous les substantifs, qu'à la troisième personne.

Il en est de même lorsque la phrase est interrogative ou négative. Ex. : *Êtes-vous bien Philippe de Commines,* qui a *combattu si longtemps contre moi? — Je ne ressemble point à Charles,* qui expose *ainsi ses meilleurs amis.*

Nous avons vu, pages 94 et suivantes, que l'adjectif n'ayant par lui-même ni genre, ni nombre, ni personne, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif. Le pronom *qui* et le verbe dont il est le sujet prennent la personne du sujet du verbe précédent, lequel sujet devient l'antécédent de *qui,* comme dans : *Vous êtes ici plusieurs* qui comprenez *avec intelligence ma politique.* On ne dirait pas *qui comprennent.*

1474. — Édouard IV, roi d'Angleterre, Charles le Téméraire et le duc de Bretagne *forment* une ligue offensive et défensive contre Louis XI. — L'année suivante, les Suisses *contractent* avec ce dernier le traité de Picquigny, auquel *accèdent* Édouard et le duc de Bretagne. Charles le Téméraire se voyant abandonné, conclut avec le roi de France une trêve à Vervins, puis il marche sur Nancy, dont il s'empare.

Le verbe se met au pluriel lorsqu'il s'accorde avec un substantif pluriel, comme : *Les Suisses* contractent *avec ce dernier le traité de Picquigny;* ou avec plusieurs sujets exprimés ou sous-entendus dans une phrase. Ex. : *Édouard IV, Charles le Téméraire et le duc de Bretagne* forment *une ligue offensive et défensive... Le traité de Picquigny, auquel* accèdent *Édouard et le duc de Bretagne.*

1476. — Charles le Téméraire s'empare de la ville de Granson sur les Suisses. Ceux-ci s'écrièrent : « Vous, Bourguignons, et *nous*, valeureux enfants de l'Helvétie, *nous verrons* bientôt qui triomphera. » Cela dit, *ils attaquent* le duc de Bourgogne et *mettent* son armée en déroute. Charles met ensuite le siége devant Morat, où il est encore battu par les Suisses, ayant à leur tête le duc de Lorraine, qui, la même année, reprend Nancy. Ainsi, l'amour de l'indépendance et l'énergie de ces montagnards *vainquirent* celui auquel rien encore n'avait pu résister.

Le verbe se met pareillement au pluriel lorsque le sujet est un pronom au pluriel. Ex.: *Cela dit*, ils attaquent *le duc de Bourgogne.* — Ce sujet peut être sous-entendu, comme dans : Et mettent *son armée en déroute ;* ici le sujet sous-entendu est *ils* (les Suisses).

Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, la première a la priorité sur la deuxième et celle-ci sur la troisième. *Vous, Bourguignons, et nous, valeureux enfants de l'Helvétie,* nous verrons; *nous,* première personne plurielle, a la priorité sur *vous,* deuxième personne du pluriel. Ainsi on ne dira pas : *Vous, Bourguignons, et nous, valeureux enfants de l'Helvétie,* vous verrez, etc. On écrira de même : *Toi et lui* vous êtes *heureux; Narbal et moi* nous admirions *la bonté des dieux*, et non, *toi et lui* étaient *heureux; Narbal et moi* admiraient *la bonté des dieux.*

L'action ou l'état exprimé par le verbe étant attribué à chacun des mots qui composent le sujet, il est évident que le verbe doit être mis au pluriel. Ainsi, il faut dire : *L'amour de l'indépendance et l'énergie de ces montagnards* vainquirent *celui auquel rien encore n'avait pu résister.*

1477. — Louis XI fait trancher, aux Halles, la tête à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours et comte de La Marche, convaincu du crime de lèse-majesté. — Les grands, *qui avaient* osé résister à Louis XI, *tremblent* et se *soumettent*. Ainsi, l'énergie et l'audace, *qui auraient* perdu sans retour un roi sous les successeurs de Clovis et de Charlemagne, sauvèrent la monarchie et la mirent hors de pair avec toutes celles de l'Europe.

Le verbe se met au pluriel après *qui* se rapportant à un substantif pluriel, comme dans : *Les grands,* qui avaient *osé résister à Louis XI;* ou bien encore se rapportant à plusieurs substantifs. Ex.: *Mais l'énergie et l'audace,* qui auraient *perdu sans retour un roi*, etc.

— Charles le Téméraire est tué devant Nancy, dont il avait entrepris le siége. En lui finit la seconde maison royale de Bourgogne, qui avait duré près de cent vingt ans. *Lui ou moi nous triompherons*, avait dit Louis XI. La témérité du duc de Bourgogne donna raison au roi de France. Charles ne laissa pour héritier qu'une fille, nommée Marie, qui épousa Maximilien d'Autriche, fils de Ferdinand III. Louis XI reprend plusieurs villes de la Picardie, de l'Artois et de la Bourgogne.

Le verbe se met au pluriel après des sujets de différentes personnes unis par la conjonction *ou*. Dans ce cas il s'accorde avec la personne qui a la priorité. Ex.: *Lui* ou *moi nous triompherons*.

1480. — Louis XI prend des Suisses à sa solde, à la place des francs-archers établis par Charles VII. Il y joint aussi dix mille hommes d'infanterie, non plus payés par les bourgs et les villages, mais par lui. On peut considérer Charles VII et Louis XI comme les créateurs des armées permanentes. *L'un et l'autre avaient* compris toute l'importance d'une semblable mesure. — Louis pardonne aussi au cardinal de La Balue, qui sort de prison. *L'un et l'autre* se *réconcilièrent*. — Charles d'Anjou laisse, par testament, la Provence à Louis XI, ainsi que ses droits sur Naples et la Sicile.

Le verbe se met au pluriel après *l'un et l'autre* exprimant la pluralité, comme dans: *L'un et l'autre avaient compris toute l'importance d'une pareille mesure. L'un et l'autre se réconcilièrent.* Cependant on rencontre dans les auteurs le singulier après *l'un et l'autre.* Boileau a dit :

> Étudiez la cour et connaissez la ville :
> L'une et l'autre *est* toujours en modèles fertile.

1483. — Louis XI meurt ; son fils Charles VIII lui succède sous la régence de sa sœur, Anne de France. Quelques mois auparavant, Édouard IV, roi d'Angleterre, était mort empoisonné par son frère, qui s'empara du trône sous le nom de Richard III, après avoir fait périr ses deux neveux ; *ni l'un ni l'autre*, malgré leur jeune âge, ne *purent* échapper à la férocité de leur oncle. *Ni* la puissance, *ni* la fortune ne nous affranchissent de la haine légitime des hommes, et Richard, ainsi que nous le verrons plus tard, ne jouit pas longtemps de son crime ; et bien qu'il pût s'écrier : Le ciel *ni* l'enfer *n'ont* rien qui m'épouvante, on l'entendit dire à la bataille de Bosworth, en 1485, où il fut vaincu et tué par le duc de Richemond, qui lui succéda sous le nom de Henri VII : « Mon royaume pour un cheval ! »

Le verbe se met au pluriel après *ni l'un ni l'autre* et tout sujet

formé de deux ou plusieurs substantifs ou pronoms précédés de *ni*. Ex.: *Ni l'un ni l'autre, malgré leur jeune âge, ne* purent *échapper à la férocité de leur oncle. Ni la puissance,* ni *la fortune ne nous* affranchissent *de la haine légitime des hommes.*

Ni marque l'addition comme *et*, mais *ni* l'exprime négativement, tandis que *et* l'exprime affirmativement. Dès qu'il y a addition, dit Chapsal, il y a pluralité, conséquemment plusieurs sujets, et il est évident que le verbe dont l'action ou l'état est attribué à ces sujets, doit être mis au pluriel. Bien que la conjonction *ni* soit sous-entendue avant le premier mot composant le sujet, le verbe se met encore au pluriel. Ainsi : *Le ciel* ni *l'enfer* n'ont *rien qui m'épouvante*, est pour *ni* le ciel *ni* l'enfer, etc.

1486. — Les Portugais doublent le cap de Bonne-Espérance. Onze ans après, Vasco de Gama le double pareillement et ouvre par là une nouvelle route aux Indes-Orientales. *Bien voir* et *bien juger sont* le partage du génie.

Le verbe se met au pluriel après plusieurs infinitifs pris substantivement, comme dans : *Bien* voir *et bien* juger sont *le partage du génie.* Quelquefois ces infinitifs sont précédés de l'article. Ex.: *Le* boire *et le* manger sont des nécessités humaines.

1488. — Bataille de Saint-Aubin, où le duc d'Orléans, depuis Louis XII, est fait prisonnier. Ce prince qui, plus tard, aurait pu justement s'écrier :

> L'honneur parle, il suffit, *ce sont là nos oracles.*
>
> (Racine, *Iphigénie.*)

s'était ligué avec le duc de Bretagne contre son roi; il est rendu à la liberté, en 1490, par Charles VIII. On doit l'avouer ici, à toute époque de la monarchie, *ce sont les princes français* qui ont donné l'exemple de la révolte. *Sont-ce* là des exemples à imiter ?

Le verbe *être* se met au pluriel lorsqu'il est accompagné de *ce* et qu'il est suivi d'une troisième personne du pluriel, comme dans : *Ce sont là nos oracles; ce sont les princes français; sont-ce là des exemples à imiter?*

1491. — Charles VIII épouse Anne, héritière du duché de Bretagne. Les Français approuvèrent tous ce mariage; mais parmi les Bretons, *la foule* des mécontents *était* grande, attendu qu'une telle union menaçait leur pays dans son indépendance.

Le verbe se met au singulier après un collectif, comme dans : *La foule des mécontents* était *grande.* D'où il résulte que le verbe précédé d'un collectif qui a pour complément la proposition DE et un substantif, s'accorde avec celui de ces deux mots, collectif ou substantif, qui frappe le plus l'attention. Dans le cas précédent, il est évident que ce n'est pas au substantif *mécontents* que l'on attribue l'état exprimé par le verbe, mais bien au collectif la *foule.*

1492. — Christophe Colomb tente de nouveau la découverte de l'Amérique. Après une navigation longue et périlleuse, *la moitié* de ses compagnons, qui *montaient* le même navire, frémissant des dangers auxquels ils se sont exposés, *se révolte.* Mais bientôt la terre apparaît à leurs yeux et le Nouveau-Monde est découvert. — Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, prend Grenade et chasse pour toujours les Maures de l'Espagne. *Une foule* de mahométans embrasse le christianisme.

Le verbe se met au singulier après un collectif, bien qu'il y ait deux verbes dans la phrase ; mais l'un s'accorde avec le substantif complément du collectif, comme : *La moitié de ses compagnons,* qui montaient *le même navire ;* ici, *montaient* a pour sujet *compagnons* et son relatif *qui,* tandis que l'autre, *se révolte,* a pour sujet le collectif *la moitié.*

Le verbe se met pareillement au singulier dans : *Une foule de mahométans* embrasse *le christianisme,* attendu que l'action d'embrasser est plus en rapport avec *foule* qu'avec mahométans. Ce ne sont point tous les mahométans qui embrassent le christianisme, mais seulement *une foule* qui embrasse le christianisme.

1494. — Charles VIII fait la conquête de l'Italie; il entre dans Florence le 17 septembre et dans Rome le 31 décembre. *La totalité* des Italiens *tremble* pour sa liberté; mais aussi, la *multiplicité* des chefs *fut* la cause de toutes leurs défaites.

Le verbe se met au singulier après un collectif général, attendu que celui-ci accusant un nombre total, un nombre déterminé qui fixe principalement l'attention, est l'idée dominante, comme dans : *La totalité des Italiens* tremble, *la multiplicité des chefs* fut *la cause de toutes leurs défaites.*

1495. — Charles VIII poursuit ses conquêtes en Italie. Il fait des

actes de souveraineté dans Rome. Le pape Alexandre VI lui livre Zizime, frère de Bajazet... Charles fait, le 6 février, son entrée triomphante à Naples, revêtu des ornements impériaux. *Un grand nombre* de Napolitains *frémissent* d'indignation. Le pape, l'empereur Maximilien, l'archiduc Philippe, dit *le Beau,* Ferdinand d'Aragon, Ludovic Sforce et les Vénitiens, concluent une ligue et chassent Charles VIII de l'Italie.

Le verbe se met au pluriel après un collectif partitif; dans ce cas, l s'accorde avec le substantif qui suit celui-ci, attendu que le collectif partitif ne marque qu'une partie, qu'un nombre indéterminé, t n'est pour ainsi dire qu'accessoire, c'est alors sur le substantif ui le suit que s'arrête l'attention. Ainsi, dans : *Un grand nombre e Napolitains frémissent,* c'est plutôt sur les Napolitains que s'arrête attention que sur un plus ou moins grand nombre d'entre eux.

1497. — Améric Vespuce, Florentin, aborde le continent du Nouveau-Monde et lui donne son nom. Cette riche contrée est envahie par l'Espagne. *Une nuée de barbares désolent* et *massacrent* ses habitants. *Une foule d'aventuriers vinrent* s'y établir et l'*exploitèrent* à merci, ainsi que l'*ont* raconté bon *nombre d'historiens.*

Le verbe se met au pluriel après le collectif partitif, comme ous l'avons dit précédemment, dans : *Une nuée de barbares* dé-lent *et* massacrent *ses habitants,* attendu que l'action exprimée ır les verbes *désoler* et *massacrer* est plus en rapport avec le bstantif *barbares* qu'avec le collectif *nuée.* Il en est de même ins : *Une foule d'aventuriers* vinrent *s'y établir et* l'exploitèrent.

On sous-entend quelquefois *un* devant le collectif, ce qui n'em-èche nullement l'accord, comme dans : *Bon nombre d'historiens* nt *ainsi raconté,* pour *un bon nombre d'historiens l'ont,* etc.

1498. — Charles VIII meurt au château d'Amboise, à l'âge de vingt-sept ans. Comme il ne laissait pas de postérité, la couronne passe au duc d'Orléans, qui lui succède sous le nom de Louis XII. *Beaucoup de rois ont* gouverné la France avec plus de gloire, *peu de princes ont* mieux pratiqué la justice.

Le verbe se met au pluriel après les adverbes de quantité, comme *ucoup, peu, assez, infiniment, tant,* etc, Dans ce cas, le verbe ccorde avec le substantif qui suit. Ex.: *Beaucoup de rois* ont *uverné la France avec plus de gloire, peu de princes* ont *mieux atiqué la justice.*

1499. — Louis XII répudie Jeanne, fille de Louis XI, et épouse Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. Cette union était commandée par la politique, car il fallait en finir avec la Bretagne et l'annexer pour jamais à la France. Parmi les Bretons, *beaucoup blâmèrent* Anne, *peu* la *louèrent;* mais parmi ces hommes prévoyant l'avenir, *la plûpart applaudirent.* — Louis XII fait la conquête du Milanais.

Le verbe se met au pluriel après les adverbes de quantité, comme : *Beaucoup, peu, assez, tant, infiniment, la plupart*, etc., non suivis d'un substantif. Dans ce cas, l'accord se fait avec un substantif pluriel sous-entendu. Ainsi dans : *Beaucoup* blâmèrent *Anne, peu la* louèrent, *la plupart* applaudirent, c'est comme s'il y avait : *Beaucoup de Bretons blâmèrent Anne, peu de Bretons la louèrent, la plupart des hommes prévoyant l'avenir applaudirent.*

N° 2. — RÉGIME ET COMPLÉMENT DU VERBE.

1500. — Naissance de Charles-Quint, fils de l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. Ainsi, la première année du seizième siècle *donna le jour à l'homme* illustre qui si longtemps *combattit contre François Ier* avec des succès divers. Cette année *vit* encore *la découverte* du Brésil par les Portugais.

Le verbe a un régime ou complément direct ou indirect. Le régime direct répond à la question *qui* ou *quoi* et complète la signification du verbe sans le secours d'un autre mot. Ce régime peut être un substantif, un pronom ou un infinitif. Ex.: *La première année du seizième siècle donna* QUOI? *le jour;* cette année vit QUOI? *la découverte du Brésil.* — Le régime indirect répond à la question *à qui, de qui, à quoi, de quoi,* etc.; il complète la signification du verbe à l'aide d'une préposition. Ex.: *La première année du seizième siècle donna le jour* A QUI? *à l'homme illustre; je me plains* DE QUI? *de vous; je succombe* A QUOI? *à la douleur; je me repens* DE QUOI? *de ma faute.*

1501. — Louis XII et Ferdinand d'Aragon font la conquête de Naples en moins de quatre mois. Louis d'Armagnac, duc de Nemours, et Stuart d'Aubigny commandent l'armée française, Gonzalve de Cordoue celle des Espagnols. *Mais comme Louis et Ferdinand, dominés par une politique ambitieuse, voulaient partager le royaume de Naples selon leurs intérêts plus ou moins bien entendus*, ils ne tardèrent

pas à se brouiller. D'Aubigny est battu par Gonzalve, le 21 avril 1503, à la bataille de Séminare, et le duc de Nemours le 28 du même mois à la bataille de Cerignole, où il fut tué au commencement de l'action (1).

Les régimes ne doivent pas être placés d'une manière équivoque. Ainsi on ne dirait pas : *Mais comme Louis et Ferdinand voulaient partager le royaume de Naples selon leurs intérêts plus ou moins bien entendus, dominés par une politique ambitieuse,* attendu qu'on ne saurait pas si *dominés par une politique ambitieuse* se rapporte aux deux rois ou à leurs intérêts plus ou moins bien entendus.

1507. — Louis XII marche contre les Gênois révoltés. Ceux-ci opposent *une résistance opiniâtre aux efforts de l'armée française, commandée par le roi en personne;* mais ils sont défaits et Louis XII entre en vainqueur dans leur ville.

De deux régimes, l'un direct, l'autre indirect, le plus court doit se placer le premier. Ainsi, il ne serait pas bien de dire : *Ceux-ci opposaient aux efforts de l'armée française, commandée par le roi en personne, une résistance opiniâtre.*

De deux régimes, l'un direct et l'autre indirect, et d'égale longueur, le régime direct se place le premier. Ex.: *Il faut dire la vérité aux hommes.*

1508. — Ligue de Cambrai contre les Vénitiens, entre le pape Jules II, l'empereur Maximilien, le roi de France et Ferdinand d'Espagne. Cette ligue est fomentée par le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. La politique qui *les liait les uns aux autres* permit à Louis XII de gagner, l'année suivante, la bataille d'Aignadel sur les Vénitiens. Jules II, craignant la prépondérance de la France, fait alliance avec Henri VII et se range du côté des Vénitiens. Ainsi, tous ces princes, qui auraient dû donner l'exemple de la concorde, *se nuisaient les uns aux autres.*

Un verbe ne peut avoir un autre régime que celui qu'il exige, et on ne doit pas donner un régime direct à un verbe qui demande un régime indirect. Ce serait donc une faute de dire : *La politique qui les liait les uns les autres,* il faut de toute nécessité s'ex-

(1) En lui finit la branche d'Armagnac, descendant de Caribert, fils de Clotaire II.

primer ainsi : *La politique qui les liait les uns aux autres.* Cette phrase est elliptique et renferme deux propositions qui sont : *La politique qui les liait, la politique liait les uns aux autres.* Il en est de même dans : *Tous ces princes se nuisaient les uns aux autres.*

De plus, un verbe neutre ne peut avoir qu'un régime indirect. Ex.: *Tous ces princes se nuisaient les uns aux autres.* On ne dit pas nuire *quelqu'un,* mais *à quelqu'un.* C'est comme s'il y avait *les uns nuisaient aux autres.*

1511. — Journée de la Bastide, où Bayard défait les troupes des confédérés. Le maréchal de Trivulce s'empare de Bologne, et met en pleine déroute l'armée du pape et des Vénitiens. — Les Portugais, qui ne *s'*informaient pas *de ce* que devenait l'Italie ravagée par la guerre, découvrent les îles Moluques.

Un verbe ne peut avoir deux régimes directs, il faut nécessairement qu'il y en ait un qui soit précédé de la préposition A ou DE. On ne dirait pas : *Les Portugais, qui ne s'informaient pas* ce *que devenait l'Italie ravagée par la guerre,* etc., où *se* et *ce* sont compléments directs du verbe *informer.* C'est donc justement qu'on a blâmé ce vers de Racine :

Ne *vous* informez pas *ce* que je deviendrai.

Il fallait *de ce* que je deviendrai.

1512. — Bataille de Ravennes, remportée le jour de Pâques par Gaston de Foix, duc de Nemours (1), sur l'armée des confédérés. Ce prince, secondé par le chevalier Bayard, y fut tué. *C'est à cette mort qu'il* faut imputer la perte du Milanais, malgré les efforts de Chabannes de la Palisse, qui avait pris le commandement de l'armée.

Un verbe ne peut avoir deux régimes indirects pour exprimer un même rapport; dans ce cas on lie la seconde proposition par la conjonction *que.* Ainsi ce serait une faute de dire : *C'est à cette mort à laquelle il faut imputer,* etc.; au lieu d'exprimer un rapport inutile, comme *à laquelle,* on emploie *que* devant *il,* comme dans *c'est à cette mort qu'il faut,* etc. Par la même raison, on ne dira

(1) Gaston de Foix, neveu de Louis XII, dont le comté de Nemours fut érigé en duché-pairie en 1507.

pas : *C'est à vous à qui je parle; c'est de vous dont il s'agit; c'est à la ville où je vais;* mais bien : *C'est à vous que je parle; c'est de vous qu'il s'agit; c'est à la ville que je vais.* — Boileau a donc fait une faute dans ce vers :

C'est *à vous*, mon esprit, *à qui* je veux parler.

Il fallait : C'est à vous, mon esprit, *que* je veux parler.

1513. — Anne de Bretagne meurt ; elle *aimait et respectait son mari;* mais, très-pieuse, elle le blâmait de combattre contre le chef suprême de l'Église. — Jules II meurt la même année, Jean de Médicis lui succède sous le nom de Léon X. — Les Français *sont chassés* et *se retirent du Milanais* après la bataille de Novare, remportée par les Suisses contre la Trémouille.

Deux verbes peuvent régir un seul substantif, pourvu qu'ils n'exigent pas un régime différent. *Aimer* et *respecter* exigent un régime direct : *Aimer son mari, respecter son mari; être chassé, se retirer,* veulent un régime indirect marqué par la même préposition. Les Français *sont chassés du Milanais;* ils se *retirent du Milanais.*

1515. — Louis XII meurt. Il avait épousé, l'année précédente, Marie, sœur de Henri VIII ; il ne laissa que des filles : Renée, mariée au duc de Ferrare, et Claude, au comte d'Angoulême et duc de Valois, qui lui succéda sous le nom de François Ier. Celui-ci, après avoir fait un traité d'alliance avec le roi d'Angleterre et Charles, depuis Charles-Quint empereur, entre en Italie, où il n'avait d'alliés que les Vénitiens; il *attaque le Milanais et s'en empare* à la suite de la bataille de Marignan, qu'il remporte, les 13 et 14 septembre, sur les Suisses. En sorte qu'on peut dire que les Français, depuis longtemps, *entraient dans le Milanais et en sortaient* tour à tour. Dans son entrevue avec le pape, François Ier jette les fondements du concordat qui fut consacré l'année suivante au concile de Latran.

Deux verbes, dont l'un exige un régime direct et l'autre un régime indirect, sont suivis chacun du régime qui leur convient, comme dans : *Attaque le Milanais et s'en empare.* Ce serait une faute grave de dire : *Attaque et s'empare du Milanais,* attendu que *du Milanais,* régime indirect de *s'empare,* ne peut convenir à *attaque;* ce dernier verbe a pour régime direct *le Milanais,* et le premier pour régime indirect *en* pour *de lui.*

Lorsque deux verbes exigent des régimes indirects précédés de prépositions différentes, il faut donner à chacun la préposition qui

lui convient. On ne dirait donc pas : *Les Français, depuis longtemps, entraient et sortaient du Milanais,* attendu qu'on dit *entrer dans* et *sortir de.* Donc, il faut s'exprimer comme nous l'avons fait et dire : *Entraient dans le Milanais et en sortaient.*

1516. — Traité de Noyon, entre Charles-Quint, qui venait de succéder à Ferdinand le Catholique, et François Ier, par lequel la paix fut renouvelée. *Tous deux furent sensibles aux preuves d'amitié qu'ils venaient de se donner, et tous deux en furent satisfaits* pour le moment, car, plus tard, nous verrons qu'ils furent loin d'être toujours d'accord. La même année 1516, eut lieu pareillement le traité de Fribourg, conclu avec les Suisses et auquel on donna justement le nom de *paix perpétuelle,* parce que, à partir de cette époque, ils sont demeurés fidèles à l'alliance de la France, tout en restant neutres comme nation, c'est-à-dire que la Suisse n'a jamais *combattu contre la France ni en sa faveur.*

Deux verbes, comme deux adjectifs, qui demandent des prépositions différentes, sont suivis du régime qui leur est propre. Ainsi, *on est sensible* à, *on est satisfait* de *telle ou telle chose;* donc il faut dire : *Tous deux furent sensibles aux* preuves d'amitié qu'ils venaient de se donner, et tous deux *en* furent *satisfaits, en* pour *de cela;* et non pas : Tous deux furent *sensibles et satisfaits des* preuves d'amitié qu'ils venaient de se donner. De même : *On combat contre quelqu'un, on combat en faveur de quelqu'un.* Ainsi, on dit bien : *La Suisse n'a jamais combattu contre* la France ni *en* sa faveur; et non pas : *La Suisse n'a jamais combattu contre ni en faveur de la France.*

1519. — Charles-Quint est élu empereur après la mort de Maximilien. Ce grand homme aurait pu dire : L'époque est arrivée où je vais *me* montrer à l'Europe digne du rang que ma naissance *m*'a réservé. France, tu *te* flatterais en vain de soumettre l'Italie. Je saurai bien *t*'imposer plus de modération. Que tous mes ennemis *se* liguent contre moi, ils *se* prépareront des défaites méritées. Déjà vous *nous* menacez, mais qu'on *nous* donne le temps et je *vous* vaincrai, je *vous* le jure. — Magellan fait le premier voyage autour du monde.

Les pronoms personnels *me, te, se, nous* et *vous* sont, tantôt régimes directs, tantôt régimes indirects... *Me, te, se, nous* et *vous* sont régimes directs dans : *Je vais* me *montrer à l'Europe; tu* te *flatterais en vain; que tous mes ennemis* se *liguent contre moi; déjà*

vous nous *menacez, mais je* vous *vaincrai;* en effet, ils se traduisent par : Je vais montrer *moi;* tu flatterais *toi* en vain; que tous mes ennemis liguent *eux;* déjà vous menacez *nous,* mais je vaincrai *vous.*

Me, te, se, nous et *vous* sont régimes indirects dans : *Digne du rang que ma naissance* m'*a réservé; je saurai bien* t'*imposer plus de modération; mes ennemis* se *prépareront des défaites méritées; qu'on* nous *donne le temps, et je* vous *le jure;* qui se traduisent par : Digne du rang que ma naissance a réservé *à moi;* je saurai bien imposer *à toi* plus de modération; mes ennemis prépareront *à eux* des défaites; qu'on donne le temps *à nous,* et je le jure *à vous.*

1520. — Entrevue de François Ier et de Henri VIII, entre Ardres et Guines, appelée *camp du drap d'or*, où ces deux princes conclurent entre eux une alliance offensive et défensive; mais ce serment, ils *le* violèrent bientôt; cette convention, ils *la* dédaignèrent, et toutes les belles promesses qu'ils se firent, ils ne *les* tinrent pas.

Les pronoms personnels *le, la, les* sont toujours régimes directs, comme dans : *Ce serment, ils* le *violèrent; cette convention, ils* la *dédaignèrent; toutes les belles promesses qu'ils se firent, ils ne* les *tinrent pas;* qui se traduisent par : Ce serment, ils violèrent *lui;* cette convention, ils dédaignèrent *elle;* toutes les belles promesses qu'ils se firent, ils ne tinrent pas *elles.*

1521. — La guerre éclate enfin entre François Ier et Charles-Quint. Le premier envoie des troupes nouvelles en Italie. Il *lui* tardait de se mesurer avec son rival; mais les Français sont encore chassés du Milanais. A la suite du combat de la Bicoque, il ne *leur* reste plus que le château de Milan, Novare et Pizzighitone. — On dit que le pape Léon X mourut du plaisir que lui causèrent nos désastres.

Les pronoms *lui* et *leur* sont toujours régimes indirects. *Il* lui *tardait de se mesurer avec son rival,* se traduit par : Il tardait *à lui* de se mesurer, etc. *Il ne* leur *reste plus que le château de Milan*, etc., pour : Il ne reste plus *à eux* que le château de Milan, etc. Il en est de même du pronom relatif *dont*, et des pronoms personnels *en* et *y.*

1524. — Bayard est tué à la bataille de Rebec; l'amiral Bonnivet commandait l'armée française, et le connétable de Bourbon, qui s'était révolté contre François Ier, celle de Charles-Quint. Le connétable, en apprenant la blessure mortelle de Bayard, se rendit auprès du preux

chevalier expirant pour lui offrir ses consolations; mais ce fut celui-ci qui le plaignit de sa trahison envers son roi et sa patrie... Ainsi l'honnête homme est estimé *de* tout le monde et respecté *de* ses ennemis.

La préposition DE, régime d'un verbe passif, ne s'emploie que lorsque celui-ci exprime un sentiment, une passion, un mouvement quelconque de l'âme, comme dans : *Est estimé* de *tout le monde; et respecté* de *ses ennemis.*

1525. — Bataille de Pavie, où François Ier fut blessé et fait prisonnier. Il est conduit en Espagne. Presque toute l'Italie est conquise *par* Charles-Quint. — Guidé *par* l'amour de l'or, Pizarre entre dans le Pérou.

La préposition PAR, régime d'un verbe passif, ne s'emploie que lorsque celui-ci signifie une action à laquelle le corps ou l'esprit a seul part, comme dans : *Presque toute l'Italie est conquise* par *Charles-Quint; guidé* par *l'amour de l'or, Pizarre entre dans le Pérou.* — Racine a donc fait une faute dans ce vers :

Et *d'un* sceptre de fer veut être gouverné.

Il fallait : Et *par* un sceptre de fer veut être gouverné.

1527. — Le connétable de Bourbon est tué, à l'âge de trente-huit ans, au siége de Rome. Cette ville est prise et saccagée par les armées impériales. Ce prince aimait la guerre *et* l'étude, il se livrait avec une égale ardeur aux plus hautes spéculations de l'esprit, *ou* à des plaisirs futiles qui sont ordinairement le partage des esprits inoccupés. Exalté en tout, on ne le voyait jamais *ni* disposé à prendre un parti sérieux, *ni* à s'appliquer à faire ce qu'il y avait d'utile, de nécessaire dans sa position; et à toutes les raisons par lesquelles il cherchait à justifier sa conduite, on aurait pu répondre : Je ne crois pas que vos raisons soient excellentes ni que vous nous convainquiez.

Les conjonctions *et, ni, ou,* qui lient ensemble les diverses parties d'un régime, ne doivent unir qu'un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, une proposition à une proposition. Ainsi, on ne dirait pas : *Ce prince aimait la guerre* et *à étudier; il se livrait avec une égale ardeur aux plus hautes spéculations de l'esprit* ou *à rechercher ces plaisirs futiles,* etc. *Je ne crois pas vos raisons excellentes* ni *que vous nous convainquiez.* Il faut de toute nécessité s'exprimer comme nous l'avons fait dans l'exemple.

N° 3. — EMPLOI DES AUXILIAIRES AVOIR ET ÊTRE.

1531. — François Ier fonde le Collége de France, où toutes les connaissances humaines *ont trouvé* pour interprètes les hommes les plus illustres.

Tous les temps composés des verbes actifs se conjuguent avec AVOIR, comme, *ont trouvé. J'ai trouvé, j'eus trouvé, j'avais trouvé, que j'eusse trouvé, que j'aie trouvé, j'aurai trouvé, j'aurais trouvé.*

1530. — Le duché de Bretagne est réuni à la France. Cette province, l'un des plus beaux fleurons de la couronne, compléta à l'ouest l'unité de la nation française. Les Bretons éprouvèrent une grande répugnance en voyant absorber leur nationalité ; s'ils eussent compris de suite leurs véritables intérêts et la nécessité, ils *eussent entré* volontairement dans la sphère de cette activité nouvelle.

AVOIR s'emploie au lieu d'ÊTRE, avec le participe d'un verbe neutre, lorsqu'on veut exprimer une action faite par le sujet ; dans : *Les Bretons* eussent entré *volontairement dans la sphère de cette activité nouvelle...* ce sont les Bretons qui eussent fait l'action d'entrer, et c'est par cette raison qu'on ne dirait pas *fussent entrés.*

1534. — Ignace de Loyola fonde l'institution de la Société de Jésus, qui *a contrevenu* si souvent aux saintes lois de notre religion et cependant *a régné* et règne encore en souveraine dans quelques esprits... Mais tandis que l'Église de Rome pensait agrandir sa puissance en s'associant à cet ordre militant, elle perd un empire. En Angleterre, sous Henri VIII, le protestantisme anglican *a succédé* au catholicisme.

AVOIR se conjugue avec le participe des verbes *contrevenir, régner, succéder,* comme dans l'exemple ci-dessus, et avec ceux des verbes *apparaître, comparaître, disparaître, paraître, échouer, convenir, courir* et *subvenir.*

1539. — Charles-Quint obtient de François Ier de passer par la France pour aller châtier les Gantois qui *s'étaient soulevés.* — La même année, la belle ordonnance de Villers-Coterets *fut rendue :* elle

avait pour objet, d'une part, la réformation des peines et la défense aux tribunaux ecclésiastiques de rien entreprendre sur les justices ordinaires, et de l'autre, la rédaction en français des actes publics qui, jusque-là, *étaient rédigés* en latin.

ÊTRE, conjugué avec le participe d'un verbe actif, constitue un verbe passif, comme *s'étaient soulevés, fut rendue, étaient rédigées.*

1544. — Bataille de Cérisolles, remportée par le comte d'Enghien. La conquête du Montferrat suivit cette victoire, qui, cependant, n'eut pas de si grands résultats qu'on aurait pu l'espérer, attendu que Charles-Quint et Henri VIII *étaient entrés* en France; le premier, par la Champagne, le second, en Picardie, et qu'il fallut retirer des troupes de l'armée d'Italie. La paix *est convenue* et *signée* à Crespy avec l'empereur. — Henri VIII prend Boulogne.

ÊTRE s'emploie au lieu d'AVOIR, avec le participe d'un verbe neutre, lorsqu'on veut exprimer l'état, la situation du sujet. Dans: *Henri VIII et Charles-Quint* étaient entrés *en France*, on veut exprimer non l'action, mais la situation des sujets. Il en est de même dans : *La paix est convenue et signée*, c'est la paix qui est convenue, qui est signée, elle subit l'action.

1545. — Cabrière et Mérindol (1), villes qui avaient embrassé la religion réformée et qui, cependant, *s'étaient abstenues* de toute démonstration hostile, furent livrées au pillage et au massacre par les troupes du roi. — Henri VIII meurt le 29 janvier de l'année 1547.

Tous les temps composés des verbe pronominaux se conjuguent avec ÊTRE, comme dans : *Ces villes s'étaient abstenues.*

1547. — François Ier suit au tombeau Henri VIII, *qui*, comme nous l'avons vu, *s'était fait* le chef de l'Église anglicane. HENRI II, son fils, lui succède. Ce règne commence par un combat singulier entre Jarnac et le favori du roi, La Châtaigneraie, qui succomba dans ce duel.

ÊTRE s'emploie au lieu d'AVOIR lorsque le sujet et le régime du verbe sont à la même personne. *Qui*, sujet, est à la troisième personne du singulier, ainsi que *se*, régime. *Qui s'était* fait le chef, est

---

(1) Cabrière, bourg du comtat Venaissin, département de Vaucluse; Mérindol, village en Dauphiné, même département.

pour *qui* avait fait *soi* le chef, etc. Donc, ce serait une faute de dire : *Qui s'avait* fait le chef de l'Église anglicane.

1548. — On rapporte à cette année l'importation des orangers de la Chine en Portugal, d'où ils nous *sont venus*. Ils se répandirent ensuite dans toutes les parties de l'Europe méridionale.

Être se conjugue avec le participe du verbe *venir*, comme dans, *les orangers sont venus.*

Nous allons examiner, dans les exemples suivants, les participes de verbes conjugués tantôt avec être, tantôt avec avoir.

1552. — Prise de Metz, Toul et Verdun par Henri II, qui *était accouru* pour se joindre aux princes d'Allemagne de la ligue protestante, dont l'armée *avait accouru* pour défendre ses croyances religieuses.

Accourir, conjugué avec le verbe *être*, exprime l'état, la manière d'être du sujet, comme dans : *Henri II était accouru.* Conjugué avec le verbe *avoir*, il exprime une action faite par le sujet. Ex.: *L'armée avait accouru* pour défendre ses croyances religieuses.

1553. — Marie, fille de Catherine d'Aragon et d'Henri VIII, monte sur le trône après la mort d'Édouard son frère. Elle rétablit la religion catholique en Angleterre, bien que la nouvelle Église se fût *accrue* en nombre et eût *accru* sa puissance.

Accroitre conjugué avec *être*, exprime la situation, la manière d'être du sujet : *L'Église anglicane s'était accrue en nombre;* conjugué avec *avoir*, il exprime l'idée de l'action faite par le sujet, comme dans : *L'Église anglicane avait accru sa puissance.*

1556. — Charles-Quint, dans une assemblée convoquée à Bruxelles, se démet de l'empire en faveur de Ferdinand, son frère, déjà roi des Romains. L'année précédente, il *était allé* à Madrid pour y faire reconnaître son fils Philippe II roi d'Espagne et des Indes, ainsi que des Pays-Bas. Il se retire dans le couvent de Saint-Just, en Estramadure, où il *avait été* quelque temps auparavant visiter la situation.

Aller, conjugué avec *être*, exprime l'idée de la situation présente et ne suppose pas le retour; *avoir été* suppose le retour, comme dans : Où il *avait été* auparavant. C'est par cette raison qu'on

ne dirait pas : Je *suis allé* à Versailles, si l'on en est revenu, mais bien, *j'ai été* à Versailles.

1557. — Siége de Saint-Quentin, par Philibert-Emmanuel, duc de Savoie. L'amiral de Coligny défend vaillamment la ville, il est secouru par le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André et le comte d'Enghien, frère du prince de Condé; les deux premiers sont faits prisonniers et le dernier tué. La prise de cette place par l'ennemi remplit la France de terreur. C'est ce même Coligny dont on a dit que l'ombre *était apparue* à Charles IX après le massacre de la Saint-Barthélemi. Il n'est pas étonnant que dans l'esprit timoré de ce prince le spectre de la victime lui *ait apparu*.

APPARAITRE, conjugué avec *être*, exprime l'état, comme dans : *L'ombre était apparue ;* tandis qu'avec *avoir* il exprime l'action faite par le sujet, *le spectre lui ait apparu.*

1558. — Le duc de Guise est fait lieutenant-général du royaume et prend Calais. Les Anglais sont entièrement chassés de la France. Leurs vaisseaux *sont abordés* et pris en partie dans le port. Le duc s'empare ensuite de Guines et de Thionville. — Marie Stuart quitte l'Écosse pour venir épouser le dauphin, fils de Henri II; le vaisseau qui la portait *avait abordé* le sol français sous les plus heureux auspices; nous verrons plus tard quelle fut la destinée de cette princesse. — Enfin, la même année, 1558, vit Élisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, succéder à Marie Tudor.

ABORDER, conjugué avec *être*, exprime la manière d'être du vaisseau, l'état. Ex.: *Leurs vaisseaux sont abordés.* Avec *avoir*, il exprime l'action faite par le sujet, comme dans : *Le vaisseau qui la portait avait abordé* le sol français.

1559. — Henri II est tué dans un tournoi par le comte de Montgomery; il laisse quatre fils, dont Catherine de Médicis *était accouchée*, savoir : FRANÇOIS II, qui lui succède, Charles IX, Henri III et le duc d'Alençon, et une fille, nommée Marguerite, mariée depuis à Henri de Béarn. — François, duc de Guise, et le cardinal de Lorraine, oncle du roi par sa femme, gouvernent la France.

ACCOUCHER, conjugué avec *être*, exprime l'état, la manière d'être du sujet et signifie *enfanter*. Ex.: *Elle était accouchée.* Avec *avoir*, il exprime l'action, comme dans : *Elle a accouché.* (ACADÉMIE.)

1560. — La conspiration contre les Guises éclate au mois de mars; la religion en était le prétexte, mais au fond elle avait pour but de renverser leur autorité; ceux-ci en sont avertis. Le prince de Condé,

qui passait pour en être le chef, se justifie; mais La Renaudie, qui la dirigeait, et un grand nombre de conspirateurs, sont arrêtés et exécutés. Les craintes *étaient cessées* à cet égard, mais l'avenir était gros d'orage. — Michel de l'Hôpital est nommé chancelier. François II meurt à Orléans, le 5 décembre, dans sa dix-huitième année. A peine le roi *eut cessé* d'exister, que Jean Nicot introduit en France un plan de tabac qu'il y naturalise.

CESSER, conjugué avec *être*, exprime la manière d'être, l'état du sujet : *Les craintes étaient cessées.* Avec *avoir*, il indique que le sujet fait l'action : *Le roi eut cessé d'exister.*

1560. — CHARLES IX, frère de François II et deuxième fils de Henri II, monte sur le trône à l'âge de dix ans. Catherine de Médicis gouverne l'État pendant la minorité du jeune roi avec le roi de Navarre. Ainsi, rien n'*était changé* quant au fond, car la France était toujours en proie aux partis; elle n'*avait changé* que de maître. L'année suivante, Marie Stuart, veuve de François II, retourne en Écosse.

CHANGER, conjugué avec *être*, exprime l'état, comme dans : *Rien n'était changé;* tandis qu'avec *avoir* il exprime l'action faite par le sujet, c'est la France qui *n'avait changé* que de maître.

1562. — Massacre de Vassy, où le duc de Guise fut blessé. La guerre civile éclate à ce sujet. Il *est convenu* entre les protestants qu'on choisirait le prince de Condé pour chef. Il *aurait convenu* mieux, cependant, que les partis se ralliassent dans l'intérêt de la France; mais il n'en fut pas ainsi. Condé surprend Orléans, qui devient le boulevard des huguenots. Ces derniers perdent la bataille de Dreux, où le maréchal de Saint-André est tué, le prince de Condé et le connétable de Montmorency sont faits prisonniers, le premier par l'armée catholique, le second par l'armée protestante.

CONVENIR, conjugué avec *être*, signifiant être d'accord, exprime la manière d'être : *Il est convenu entre les protestants*, etc. Avec *avoir*, il indique l'action et le sens d'être convenable, comme dans : *Il aurait convenu*, pour *il eût été convenable.*

1563. — François, duc de Guise, est assassiné par Poltrot de Méré, qui, *s'étant* tenu *couché* tout le jour, ne sortit de chez lui que vers le soir pour commettre son crime. Ce fut pendant le siége d'Orléans et lorsque le prince lorrain se rendait des avant-postes au château de Cornei, où il logeait, que Poltrot, après l'*avoir couché* en joue, lui tira un coup de pistolet. — Charles IX est déclaré majeur à l'âge de treize ans.

Coucher, conjugué avec *être*, exprime, comme dans les autres verbes précédemment étudiés, l'état du sujet. Avec *avoir* il exprime l'action. Ainsi, tout verbe actif qui peut devenir neutre se conjugue avec le verbe *être*, quand on veut peindre l'état, la manière d'être du sujet, à la condition qu'il ne soit pas suivi d'un infinitif.

1564. — Ordonnance de Roussillon, en Dauphiné, qui porte que l'année commencera désormais au 1er janvier au lieu du samedi-saint après vêpres. — Cette année, la Seine *était* tellement *débordée*, qu'une partie de la ville fut couverte d'eau, moins cependant qu'en 1195, où elle *avait débordé* plus encore, au point que Philippe-Auguste abandonna son palais de la Cité et se réfugia à l'abbaye Sainte-Geneviève avec ses fils.

Déborder, conjugué avec *être*, accuse la manière d'être du sujet, avec *avoir*, l'action passée.

Il en est de même de *croître* et de *décroître*. On dit : La rivière *est crûe* de deux pieds; idée de l'état présent. Elle *a crû* de deux pieds; idée de l'action passée.

1567. — Bataille de Saint-Denis, livrée le 10 novembre, entre les catholiques et les huguenots. Le connétable de Montmorency y fut tué. Quoi qu'il en soit, l'armée des protestants, dès le lendemain, *était décampée* de bonne heure, avant même que l'armée du roi *eût décampé* elle-même et fût rentrée dans Paris.

Décamper, conjugué avec le verbe *être*, exprime l'idée de l'état dans lequel se trouve le sujet. Ex. : *L'armée des protestants, dès le lendemain, était décampée de bonne heure.* Avec *avoir*, *décamper* exprime l'action même du sujet : *Avant même que l'armée du roi eût décampé.*

1569. — Bataille de Jarnac, remportée le 13 mars par le duc d'Anjou, depuis Henri III, sur Louis, prince de Condé, qui y perdit la vie. Le 3 novembre, c'est-à-dire huit mois après, les huguenots furent pareillement battus à Montcontour par ce même prince. Cependant, bien que ce parti *fût* un peu *déchu* de ses prétentions par la perte de ces deux batailles, nous le verrons se relever plus tard, en sorte qu'il pouvait se dire avec assurance : Je n'*ai* point *déchu*.

Déchoir, conjugué avec *être*, exprime l'état, et avec *avoir*, l'idée rétrospective. En effet, après les batailles de Jarnac et de Montcontour, le parti des huguenots n'*était pas déchu* dans l'esprit de ceux qui faisaient des vœux pour lui ; mais pour ceux qui appréciaient mieux les faits, il *avait* bien déchu depuis quelques années.

1570. — Charles IX épouse Élisabeth d'Autriche. *Était-il dégénéré* de son antique race, ce prince envers lequel l'histoire a été si sévère? ou bien faut-il accuser les Guises et sa mère des crimes commis en son nom? C'est ce que la lecture attentive de nos annales fera voir. Au surplus, un sage eût pu dire à cette époque, en voyant les grands du royaume s'acharner ainsi les uns contre les autres pour des motifs que Dieu condamne : Ils *ont* bien *dégénéré* de leurs illustres ancêtres.

Dégénérer, conjugué avec *être,* exprime l'idée de l'état actuel; avec *avoir,* l'idée d'antériorité.

1572. — Massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août. L'amiral de Coligny est assassiné. Henri, roi de Navarre, dont la mère, Jeanne d'Albret, venait de mourir, et qui avait épousé Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, ainsi que le prince de Condé, sont obligés d'abjurer leur religion pour éviter la mort qui les menaçait. Le secret de cet affreux complot *est demeuré* longtemps inconnu, puisque peu auparavant le parti catholique et le parti protestant avaient conclu entre eux un traité de paix à Saint-Germain, ville où les rois de la deuxième branche des Valois *ont demeuré* longtemps.

Demeurer, conjugué avec *être,* s'emploie pour indiquer que le ujet ne change pas d'état. Quand on veut exprimer l'idée de l'acion qui n'a plus lieu et que le sujet passe d'un état à un autre, on e sert d'*avoir,* comme dans : *Cette ville, où les rois de la deuxième ranche des Valois ont demeuré longtemps;* ou même dans : *Il a deneuré dix ans en province.*

1573. — La guerre continue entre le parti catholique et e parti protestant. Celui-ci ne veut pas rendre les places qui sont en son pouvoir, bien que la plupart des chefs *soient descendus* au tombeau mais il lui restait Henri IV. — Au siége de La Rochelle, qui se termina au gré des deux partis, les envoyés de Pologne viennent offrir la couronne des Jagellons au duc d'Anjou. Ce prince, qui se montra si peu digne du rang où le sort l'avait placé, lorsqu'il succéda à son frère, était admiré de toute l'Europe après les batailles de Jarnac et de Montcontour. Ce qui prouve qu'au moment où l'étoile des Valois allait s'éclipser, un rayon de leur gloire, après *avoir descendu* sur le front du dernier de leurs héritiers, s'apprêtait à disparaître pour toujours.

Descendre, conjugué avec *être,* exprime la manière d'être du suet à l'état présent, comme dans : *Bien que la plupart des chefs oient descendus au tombeau;* conjugué avec *avoir,* il exprime l'ac-

tion avec l'idée de retour, comme dans : *Le baromètre a descendu de quatre degrés, mais il remonte.*

1574. — Charles IX est attaqué d'une fièvre violente qui le consume. Ambroise Paré, son médecin, le soigne pendant cette cruelle maladie. La fièvre *est*-elle *diminuée* aujourd'hui, demain elle reprend avec plus d'énergie. Un moment l'espoir renaît, on s'imagine que le mal *a diminué* et qu'il va enfin disparaître, il n'en est rien, et Charles IX expire après avoir déclaré sa mère, Catherine de Médicis, régente du royaume jusqu'au retour de son frère en France. — Henri s'échappe furtivement de Pologne et monte sur le trône sous le nom de Henri III.

Diminuer, conjugué avec *être*, exprime l'état, la manière d'être du sujet. *Qui est-ce qui est diminué? la fièvre...* Conjugué avec *avoir*, il exprime l'action, *c'est le mal qui a diminué.*

1579. — Henri III institue l'ordre du Saint-Esprit, en mémoire, dit-on, de son élévation au trône de Pologne, de cette Pologne qui le regrettait tant et dont il *était disparu*, comme nous l'avons vu, et de son avénement à la couronne de France le jour de la Pentecôte ; mais bien plutôt pour rallier à lui par le serment tous les grands seigneurs du parti protestant, dont la plupart *avaient disparu* de la cour pour se réunir au roi de Navarre.

Disparaitre, conjugué avec *être*, exprime l'état : c'est Henri III qui *était disparu;* avec *avoir*, il exprime l'idée de l'action passée, comme dans : *Tous les grands seigneurs du parti protestant, dont la plupart avaient disparu de la cour.*

1582. — Le Parlement rend un édit pour la réformation du calendrier grégorien ; on retranche en France dix jours, du 5 au 15 octobre (1), attendu que la durée de l'année, fixée par Jules-César à trois cent soixante-cinq jours un quart, était trop ongue de onze minutes neuf secondes. Cette erreur, qui *était échappée* à l'astronome Sosigènes, presque imperceptible pendant un court intervalle de temps, produisait environ un jour en cent trente-trois ans, en sorte qu'en 1582, les équinoxes se rencontraient le 11 mars au lieu de se trouver au 21 du même mois, où le concile de Nicée l'avait fixé en 325. — Le quatrième fils de Henri II, le duc d'Alençon, qui

---

(1) On convint que le lendemain du 4 octobre serait le 15.

était devenu duc d'Anjou depuis la mort de Charles IX, meurt en 1583. Par ce décès, le roi de Navarre, qui *avait échappé* à la mort, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, se trouve être le plus proche héritier du trône.

ÉCHAPPER, conjugué avec *être*, signifie qu'on n'a pas succombé, comme quand on dit, en parlant d'un danger : *Il en est échappé;* ou bien qu'on a commis une faute ou une erreur. Ex.: *Cette erreur, qui était échappée.* Conjugué avec *avoir*, ce verbe signifie dans l'exemple, qu'on a *évité;* il veut dire aussi qu'on n'a pas remarqué ou qu'on n'a pas été exposé : Ex.: *Ce mot, que vous venez de dire, m'a échappé; il avait échappé à la mort.*

1584. — La ligue, organisée en 1576, par les catholiques contre les protestants, et que par cette raison on appelait la *sainte ligue*, éclate. Le duc de Guise le Balafré, fils de François de Guise, en est le chef. Le vieux cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, est déclaré premier prince du sang, à l'exclusion de son neveu. Ainsi, dans de telles circonstances, le mal, loin de s'amoindrir sous Henri III, s'*était* encore *empiré* comme tout *avait empiré* sous le règne précédent.

EMPIRER, conjugué avec *être*, exprime l'état, la manière d'être du ujet : *Le mal s'était encore empiré.* Avec *avoir*, il exprime l'action aite par le sujet, comme : *Tout avait empiré sous le règne précédent.*

1585. — Les ligueurs s'emparent de Toul et de Verdun. — A Paris, il se forme une ligue particulière commandée par plusieurs hommes vendus au duc de Guise, et qui s'étaient établis dans les seize quartiers de la ville. Paris, depuis Henri II surtout, s'*était embellie* par un grand nombre de constructions nouvelles; à partir de cette époque elle *a embelli* au point de devenir la capitale de l'Europe.

EMBELLIR, conjugué avec *être*, exprime l'état : *La ville s'est em-ellie, depuis Henri II surtout;* conjugué avec *avoir*, ce verbe ex-ime l'action : *La ville a embelli depuis, au point de devenir la apitale de l'Europe;* c'est, en effet, l'idée de l'action qui prédomine i.

1587. — Henri, roi de Navarre, *étant entré* en Guyenne, y défait, à la bataille de Courtrai, le duc de Joyeuse, qui fut tué dans l'action. — Le 18 février de cette année, Marie Stuart est décapitée par l'ordre d'Élisabeth, à Fotheringay, où elle était prisonnière. La postérité a été indulgente pour cette princesse, plutôt faible que coupable; il

12

semble même que les poètes *aient entré* dans ce sentiment plus que les historiens, car aucun d'eux n'a laissé tomber de sa plume un vers qui ne fût un regret pour ses royales infortunes.

ENTRER, conjugué avec *être*, exprime l'état, la manière d'être du sujet : *C'est Henri de Navarre qui est entré dans la Guyenne.* Conjugué avec *avoir*, ce verbe exprime l'action faite par le sujet. L'usage exclut le verbe *avoir* aux temps composés; cependant on ne pourrait blâmer l'emploi que nous en avons fait, et ce qui le légitime, c'est la Labruyère, qui dit : *Il semble que Cicéron ait entré lui-même dans ce sentiment;* et Fléchier : *Luther eût entré dans ce sentiment s'il l'eût pu.*

1588. — 12 mai, journée des Barricades, où les troupes du roi furent repoussées. Henri III sort de Paris et Henri de Guise en devient le maître; il prend l'Arsenal et la Bastille. — Les États s'assemblent à Blois. Tout délai de vengeance *est expiré* dans l'esprit du roi ; il faut à tout prix qu'il se défasse de Guise. Celui-ci est assassiné à Blois le 23 décembre, et son frère, le cardinal de Lorraine, le lendemain. Ainsi, ces deux chefs de la révolte *n'ont* point *expiré* en vainqueurs, mais bien sous les coups de lâches meurtriers.

EXPIRER, conjugué avec *être*, exprime l'idée de l'état et ne se dit que des choses : Le délai *est expiré.* Conjugué avec *avoir*, il exprime l'acte et ne se dit que des personnes. Noël et Chapsal disent dans leur Grammaire que les temps du verbe *avoir* ne sauraient être sous-entendus, d'où il suit qu'il n'est pas permis de dire : *Un homme expiré, un héros expiré, un père expiré,* pour *un homme ayant expiré,* etc. Toutefois, Voltaire ne regarde pas ces licences comme une faute. Il en est de même du verbe *paraître.* On ne dit pas : *Un ouvrage paru dernièrement,* mais *qui a paru.*

1589. — Henri III se réconcilie avec Henri de Navarre : ils marchent sur Paris, où commandait le duc de Mayenne, devenu chef de la ligue après la mort de son frère le duc de Guise. — Henri III est assassiné à Saint-Cloud, le 1er du mois d'août, par Jacques Clément. Henri de Navarre lui succède sous le nom de HENRI IV. Il est reconnu roi par le plus grand nombre des seigneurs catholiques et protestants. Mayenne, qui s'était fait déclarer lieutenant-général du royaume, après avoir fait proclamer roi, dans Paris, le vieux cardinal de Bourbon prisonnier, marche sur Dieppe; il est vaincu au combat d'Arques par Henri IV, dont le parti *était* bien *grandi* dans l'esprit même de ceux qui lui étaient le plus contraire. Aussi, l'époque ap-

prochait où la France entière allait le reconnaître pour son roi, en attendant que l'histoire l'*ait grandi* encore, en le plaçant au rang des meilleurs princes et des rois les plus illustres.

Grandir, conjugué avec *être*, exprime l'idée de l'état actuel, comme dans : *Il est vaincu par Henri IV, dont le parti était bien grandi dans l'esprit*, etc. Conjugué avec *avoir*, ce verbe exprime l'action : *En attendant que l'histoire l'ait grandi encore.*

1590. — Le 14 mars, bataille d'Ivry, où Henri IV fut vainqueur une seconde fois du duc de Mayenne. — Le cardinal de Bourbon meurt; bien que ce prince ne *fût* pas *monté* sur le trône et que Mayenne régnât réellement à sa place, les seigneurs le considéraient comme leur véritable roi : l'esprit de révolte leur *avait monté* la tête. — Henri prend Corbeil, Melun et Lagny, et vient faire le siége de Paris, qu'il lève bientôt pour marcher contre le duc de Parme.

Monter, conjugué avec *être*, exprime l'état du sujet et quelque-ois l'idée d'un temps présent, comme : *Les rentes sont montées ; l est monté dans sa chambre, allez vite lui parler.* Conjugué avec *woir*, il exprime l'action faite par le sujet. Ex. : *L'esprit de révolte eur avait monté la tête.*

1594. — Henri IV entre le 22 mars dans Paris, qui lui avait ouvert ses portes, après qu'il eut fait abjuration de la religion réformée, le 25 juillet de l'année précédente, dans l'église de Saint-Denis. Il commande, il *est obéi;* toutes les villes du royaume s'empressent de faire leur soumission, puisqu'il *a obéi* à l'Église. — Jean Châtel attente aux jours du roi. Un arrêt du parlement bannit les jésuites de France.

Obéir, conjugué avec *être*, exprime que le sujet subit l'action, ndis que conjugué avec *avoir*, il signifie que c'est lui qui la fait. n effet, c'est Henri IV qui *est obéi* dans le premier cas, et c'est lui ui *obéit* dans le second.

1595. — Guerre de la France avec l'Espagne. Henri IV soumet les villes du royaume qui ne reconnaissaient point encore son autorité. Il voit fuir devant lui, au combat de Fontaine-Française, dix-huit mille hommes commandés par Velasco et le duc de Mayenne. L'année suivante, Mayenne, qui *était parti* de Châlons-sur-Saône, où Henri lui avait permis de se retirer, vint à Monceaux où il fit sa paix avec le roi. Cette clémence de Henri, tel qu'un trait qui *a parti* en temps utile pour frapper le but désiré, amène la soumission des ducs de Nemours, de Joyeuse et d'Épernon.

Partir, conjugué avec *être*, exprime la manière d'être du sujet à l'état présent : *L'année suivante, Mayenne, qui était parti;* conjugué avec *avoir*, il exprime l'action et un temps passé.

1597. — Amiens est pris par les Espagnols à l'aide d'un stratagème. Mais les revers de la France *étaient passés.* Henri IV fait le siége de cette ville et la reprend, malgré les efforts de l'archiduc Albert, en sorte qu'il eût pu dire à ses ennemis : Vous *avez* tous *passé* comme un songe.

Passer, conjugué avec *être*, exprime la manière d'être, l'état du sujet : *Mais les revers de la France étaient passés.* Conjugué avec *avoir*, il exprime l'action. Ex.: *Vous avez tous passé comme un songe.*

1598. — La Bretagne, qui résistait encore, fait sa soumission, à la suite de laquelle on rendit l'édit de Nantes en faveur des protestants. — Dans toutes ces guerres de religion, que sont devenus tant de malheureux qui combattaient contre leurs frères?... Ils *sont péris;* ils *auraient péri* plus noblement en défendant la patrie contre ses ennemis.

Périr, conjugué avec *être*, exprime l'état, la manière d'être du sujet; avec *avoir*, l'esprit se reporte à l'action qui a eu lieu, car *avoir* ne signifie jamais *être.*

1599. — Marguerite de Valois, femme de Henri IV et qui ne lui avait point donné d'enfants, *était* pour ainsi dire *rajeunie* quant à l'esprit. En effet, elle semblait *avoir rajeuni* au milieu des savants dont elle s'entourait; voulant jouir de toute son indépendance, elle demande au pape la dissolution de son mariage, ce qui lui fut accordé. L'année suivante, Henri IV épouse Marie de Médicis.

Rajeunir, conjugué avec *être*, exprime l'état présent du sujet tandis que conjugué avec *avoir*, ce verbe présente à l'esprit l'idée d'un acte passé.

1602. — Conspiration du maréchal de Biron. Par arrêt du Parlement, il eut la tête tranchée à la Bastille le 31 juillet. Son heure *était sonnée.* Sa jalousie contre le connétable et contre tous ceux qui avaient obtenu les faveurs du maître, ses emportements à ce sujet furent la cause de sa perte. Ainsi ses fautes, ou plutôt ses trahisons *avaient sonné* l'heure de sa mort.

Sonner, conjugué avec *être*, exprime la manière d'être du sujet.

tandis qu'avec *avoir,* il exprime l'action faite par *ses fautes,* ou plutôt *ses trahisons.*

1603. — Élisabeth, reine d'Angleterre, meurt à l'âge de soixante-neuf ans. Elle *était sortie* de la vie telle qu'elle y était entrée, le cœur froid et impitoyable. Jacques VI, roi d'Écosse et fils de Marie Stuart, lui succède sous le nom de Jacques I[er]. Par ce fait, l'Écosse est réunie à l'Angleterre. Ce fut ce prince qui prit le premier le titre de roi de la Grande-Bretagne. Grand nombre d'Écossais *ont,* à sa suite, *sorti* de leur pays ; mais bientôt, fatigués des mœurs anglaises, ils y sont rentrés.

Sortir, conjugué avec le verbe *être,* exprime la manière d'être du sujet, comme dans : *Elle était sortie de la vie;* ici, *sortir* a le sens figuré. Conjugué avec *avoir*, ce verbe exprime l'action.

1607. — Henri IV réunit la Navarre à la France. Depuis que les princes de Navarre occupaient le trône de Clovis, ce petit État *était tombé* au rang d'une simple province, comme tant d'autres *ont tombé* successivement au même rang pour venir s'absorber dans la grande unité française.

Tomber, conjugué avec *être,* exprime l'état, la manière d'être du sujet ; conjugué avec *avoir*, ce verbe exprime l'action,

Tomber par terre veut dire tomber de son haut ; *tomber à terre* ignifie tomber d'un endroit élevé.

1610. — Le 14 mai, Henri IV est assassiné par Ravaillac. Bien qu'il eût soixante ans à cette époque, il avait encore toute l'ardeur de la jeunesse ; il n'*était* point *vieilli* quant à l'énergie et à l'intelligence. En effet, lorsqu'il mourut, il était sur le point d'accomplir son grand projet sur l'Allemagne. C'était, au dire de quelques écrivains, de fonder une république chrétienne composée de quinze États. Idée immense, qui *a vieilli*, il est vrai, au point de vue de beaucoup d'esprits, mais qui est rajeunie par la génération nouvelle. — Par arrêt du Parlement, Marie de Médicis est déclarée régente du royaume pendant la minorité de son fils, qui monte sur le trône sous le nom de Louis XIII.

Vieillir, conjugué avec *être,* exprime l'idée de la manière d'être résentement ; conjugué avec *avoir*, ce verbe exprime l'action et idée des actes antérieurs.

Les verbes *rancir*, *rester, résulter, retourner, verser, vibrer,* conjugués avec *être,* expriment l'état, la manière d'être du sujet ; conjugués avec *avoir*, ils expriment l'action faite par le sujet.

N° 4. — EMPLOI DE L'INFINITIF.

1612. — Michel Romanow est élu grand-duc de Russie. Ainsi commence cette maison qui règne encore sur ce vaste empire. Nous promettons de *donner* dans la suite de cette chronologie, les points principaux de son histoire qui se rattachent à celle de la France.

L'INFINITIF doit toujours se rapporter à un substantif exprimé ou sous-entendu qui lui soit identique. Ainsi dans : *Nous promettons de* donner *dans la suite de cette chronologie, nous* est le sujet de promettons; il y a un second *nous* sous-entendu qui est sujet aussi de *donner,* en sorte que la phrase citée est pour celle-ci : *Nous* promettons que *nous* donnerons. Donc l'infinitif est relatif à une première, deuxième, troisième personne du singulier ou du pluriel, et il se résout par un mode personnel, indicatif, conditionnel ou subjonctif.

Le substantif, qui fait l'action exprimée par l'infinitif, est presque toujours sous-entendu. Cependant, il ne l'est pas dans cette phrase : *On* nous *verra* donner *dans la suite de cette chronologie,* qui est pour, on verra nous *donner,* etc.

L'*infinitif* est un mode essentiellement complémentaire, et quelle que soit la phrase où il se trouve, il suppose toujours comme antécédent un mode personnel exprimé ou sous-entendu. Ainsi, dans toute phrase, dit Lemare, où il y a un infinitif, il y a deux actions ou deux verbes, dont l'un est principal et l'autre nécessairement complémentaire.

A vrai dire, à vous le trancher net, pour ainsi dire, pour couper court, pour terminer, sans mentir, sans vous compter, pour en finir, sont des tournures consacrées, mais contraires à la règle, car l'infinitif, dans ces locutions, ne se rapporte point au sujet du verbe.

1614. — Louis XIII est déclaré majeur dans un lit de justice tenu le 2 octobre. Ce prince, fils et père de grands rois, n'était pas digne du haut rang qu'il occupait; bien que courageux personnellement, il manquait de cette véritable énergie qui seule accuse les caractères fortement trempés. Cependant, il cachait toutes ses faiblesses sous l'apparence de la gravité; mais la gravité, comme le dit si bien Larochefoucault, est un mystère du corps inventé pour *cacher* les défauts de l'esprit. Ce fut dans cette même année 1614 que les États géné-

raux se rassemblèrent pour la dernière fois avant 1789. -- Érection de la statue de Henri IV.

L'INFINITIF doit être identique avec le sujet du verbe, si, dans un nême sujet, deux actions sont compatibles. *Cacher* est identique ıvec *mystère,* opposition de gravité.

Dans *nous promettons de donner,* etc., les deux actions sont comıatibles dans un même sujet, car *promettons* et *donnerons* sont eux actions faites par nous.

Le sujet est quelquefois sous-entendu, comme dans :

> *Battre* un homme à jeu sûr n'est point d'une belle âme.
> (MOLIÈRE, *Amphitryon.*)

our : Voulez-vous *battre* un homme à jeu sûr, cela n'est pas d'une elle âme ;

> N'*avoir* pas seulement le temps d'être malade !
> (MOLIÈRE, *l'Étourdi.*)

ɔur : Que je ne puisse pas seulement *avoir* le temps d'être made !

> *Manger* l'herbe d'autrui, quel crime abominable ?
> (LAFONTAINE.)

ıur : Quoi ! vous osez *manger* l'herbe d'autrui, etc.

Au surplus, comme dit fort bien Chapsal, cet emploi de l'infiif avec un mot sous-entendu, quoique autorisé par l'usage, est, ;oureusement parlant, contraire aux principes de la grammaire, i veulent, pour la clarté du style, qu'un mot ne puisse être en ɔport qu'avec un mot énoncé précédemment ; on doit, pour cette son, être extrêmement circonspect dans l'usage qu'on fait de ıfinitif ainsi employé ; c'est pourquoi Lemare et quelques autres ımmairiens ont blâmé les phrases suivantes :

« Toutes les conventions se passaient avec solennité pour les *ıdre* plus inviolables. » (J.-J. ROUSSEAU.)

> . . . . Pour mieux *cacher* ton jeu,
> N'est-il pas à propos que je te rosse un peu.
> (ANDRIEUX.)

La grammaire exige, dans le premier exemple : *Pour qu'on* les dît *plus inviolables ;* et dans le second : *Pour* que tu caches *ux ton jeu.*

Il en est de même dans les vers suivants, où l'infinitif est employé vicieusement :

> Que l'on cherche partout mes tablettes perdues ;
> Et que sans *les ouvrir* elles me soient rendues.
> (MOLIÈRE.)

Il fallait : *Sans* qu'on les ouvre.

1615. — Louis XIII épouse l'infante d'Espagne, Anne d'Autriche, fille de Philippe III et d'Élisabeth, sœur du roi de France. — La même année, Marie de Médicis ordonne à Desbrosses, architecte, *de bâtir* le palais du Luxembourg.

L'INFINITIF doit être identique avec un substantif, régime d'une préposition exprimée ou sous-entendue, lorsque les deux actions sont incompatibles. *Marie de Médicis ordonne à l'architecte Desbrosses de* bâtir *le Luxembourg,* c'est-à-dire ordonne à l'architecte Desbrosses *qu'il bâtisse* le Luxembourg. C'est Marie qui ordonne et c'est Desbrosses *qui bâtit ;* c'est donc au régime Desbrosses que *bâtir* est applicable.

Quand Madame de Sévigné dit à M. de Grignan : *Mais pensez-vous donc que je vous l'aie donnée* (sa fille) *pour la* tuer, elle parle incorrectement, dit Lemare, car il n'y a pas d'incompatibilité que celui qui donne sa fille la donne pour la rendre heureuse ou pour la perdre. Ainsi, quoique Madame de Sévigné ait voulu dire : *Pensez-vous que je vous ai donné ma fille pour que vous la tuiez,* et que même on soit presque invinciblement porté à l'entendre ainsi, la phrase n'est point à imiter.

Dans l'exemple suivant : *Il a fallu du temps pour épurer la langue, pour la rendre toujours naturelle et noble, pour l'élever au-dessus de la langue du peuple ;* il faut sous-entendre, après *il a fallu,* ces mots, *aux écrivains :* c'est comme s'il y avait : *Il a fallu* (aux écrivains) *du temps pour épurer la langue.*

On ne doit pas dire : *Les dieux vous ont envoyés pour nous sauver,* car il n'y a pas d'incompatibilité que les dieux aient envoyé Mentor et Télémaque, et qu'ils aient eu, en les envoyant, le dessein de sauver les sujets du roi Aceste. La phrase signifierait : *Les dieux vous ont envoyés pour qu'ils nous sauvent,* et cependant Fenélon a eu une autre pensée, car il ajoute, toujours en parlant à Mentor et à Télémaque : *Hâtez-vous de nous secourir.*

1616. — Richelieu, évêque de Luçon, est créé secrétaire d'État par

la protection du maréchal d'Ancre, qui s'était emparé de l'esprit de Marie de Médicis, ainsi que sa femme, Éléonore Galigaï. *Gouverner* avec énergie et *combattre* même quand il le fallait, furent les deux grandes qualités de cet illustre ministre. Bientôt, par son génie, on le vit *régner* sur la France.

L'INFINITIF est sujet ou régime. Il est sujet dans : *Gouverner avec énergie et combattre même quand il le fallait*, où *gouverner* et *combattre* sont pris substantivement. Il est régime dans : *Bientôt on le vit* régner *sur la France*, où l'infinitif est placé après un verbe à un mode personnel qui le régit.

1617. — Le maréchal d'Ancre, dont l'arrogance prétendait *commander* aux grands de la cour, et qu'il inquiétait par les persécutions qu'il exerçait contre eux, est assassiné à leur instigation par Vitry, capitaine des gardes du roi ; sa femme, sur laquelle on voulait *exercer* plus de rigueur encore, est traduite devant le Parlement, qui s'empresse *de la condamner* à mort ; elle eut la tête tranchée. La mort du maréchal et d'Éléonore mirent fin à la guerre civile. Marie de Médicis est reléguée à Blois, où on lui intime l'ordre de *rester* prisonnière. — Le duc de Luynes devient tout-puissant.

L'INFINITIF, employé comme régime, doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. En effet, dans : *Le maréchal d'Ancre, dont l'arrogance prétendait commander ; sur laquelle on voulait exercer*, etc. ; *commander* et *exercer* ont pour sujet, le premier, *arrogance*, et le deuxième, *on*. Dans : *Le Parlement, qui s'empressa de la condamner, condamner* se rapporte à *la*, régime direct. Dans : *Où on lui intima l'ordre de rester prisonnière, rester* se rapporte à *lui* (à elle), régime indirect.

D'où il résulte qu'on ne pourrait pas dire sans équivoque : *Je t'instruis pour rendre service à tes parents ;* car *rendre* peut se rapporter également à *je* aussi bien qu'à *te*, et cette phrase se traduit aussi bien par : *Je t'instruis pour que je rende service à tes parents*, ou, *je t'instruis pour que tu rendes service à tes parents.*

Il en est de même dans : *Dieu nous donne des richesses pour faire des heureux ;* car on peut encore traduire cette phrase par : *Dieu nous donne des richesses pour qu'il fasse des heureux*, et par : *Dieu nous donne des richesses pour que nous fassions des heureux*, seule manière de s'exprimer selon l'idée qu'on a dans l'esprit.

1619. — Marie de Médicis se sauve de Blois et se rend à Angou-

lème, où Richelieu était allé lui *faire savoir* que le roi consentait à s'entendre avec elle. Après une entrevue avec son fils, en Touraine, elle se retire à Angers. Le duc de Luynes ne voulant pas plus longtemps *s'entendre dire* qu'il abusait de sa puissance, fait sortir de prison le prince de Condé, qui devint un des plus fidèles sujets du roi. — L'année précédente, un incendie avait dévoré le palais où siégeait le Parlement et qui avait été la première résidence de nos rois.

L'INFINITIF qui suit un autre infinitif est régime du premier s'il n'y en a que deux dans la phrase.

Il faut éviter l'emploi de plus de deux infinitifs. Ainsi, ce serait une faute de dire : *Je crois pouvoir aller voir vos parents;* dans ce cas on en diminue le nombre en se servant d'un autre mode. Ex.: *Je crois que je pourrai aller voir vos parents.*

1620. — Louis XIII *voulait* depuis longtemps *réunir* le Béarn à la couronne; par un édit royal il met ce projet à exécution.

L'INFINITIF, après un temps personnel, peut s'employer sans préposition, comme dans : *Louis XIII voulait depuis longtemps réunir le Béarn à la couronne.*

Quelques verbes régissent sans prépositions l'infinitif qui les suit; tels sont : *Aller, aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, en tendre, envoyer, faire, falloir, s'imaginer, laisser, penser, pouvoir, prétendre, savoir, sembler, sentir, valoir, venir, vouloir,* etc. Ex.:

Je ne condamne plus un courroux légitime,
Et l'on vous *va*, seigneur, livrer votre victime.

(RACINE, *Andromaque.*)

Quoiqu'à peine à mes maux je puisse résister,
J'*aime mieux* les souffrir que de les mériter.

(CORNEILLE.)

Je comptais partir *demain.* (ACAD.) *Il a cru* bien faire, etc.

1621. — Les huguenots, ayant pour chefs Rohan et Soubise, s'arment et commencent une guerre qui ne finit qu'en 1629. Ce parti, qui se *préparait à faire* de la France une république, fut définitivement vaincu, comme nous le verrons plus tard, à la prise de la Rochelle. — Luynes est créé connétable. Louis XIII, victorieux partout, échoue cependant devant Montauban, dont il fut contraint de lever le siège. — Montpellier tombe au pouvoir des huguenots. — Cette même année vit mourir Luynes et Philippe III d'Espagne. Le fils de celui-ci lui succède sous le nom de Philippe IV.

L'INFINITIF, placé après un temps personnel, peut être précédé de la préposition A, comme dans : *Ce parti, qui se préparait* à faire *de la France une république* (1).

1624. — La confirmation de l'édit de Nantes met fin à la guerre entre le roi et les protestants. Les deux partis *jurent de maintenir* la paix; mais nous verrons bientôt qu'ils se trompaient l'un et l'autre. — Lesdiguières est fait connétable, et l'évêché de Paris, jusque-là suffragant de Sens, est érigé en archevêché le 20 octobre. — Richelieu, nommé cardinal, entre dans le conseil par la protection de la reine.

L'INFINITIF, placé après un temps personnel, peut être précédé de la préposition DE, comme dans : *Les deux partis jurent* de maintenir *la paix* (1).

Donnons ici un assez grand nombre de verbes qui prennent la préposition A ou DE devant l'infinitif, selon le sens et l'acception qu'ils ont.

1625. — Henriette, fille de Henri IV et sœur de Louis XIII, épouse Charles Ier, qui *commence de* régner sur l'Angleterre cette année même, après la mort de Jacques Ier, son père. Dès ce moment, ce prince *commence à* se laisser dominer par Buckingham. Ainsi, à cette époque, trois jeunes rois sont gouvernés par des favoris : Louis XIII, par Richelieu ; Philippe IV, par Olivarès; Charles Ier, par Buckingham.

COMMENCER A indique une action qui doit avoir du progrès. En effet, dans : *Ce prince* commença à *se laisser dominer par Buckingham*, cela veut dire que Charles n'en resta pas là et qu'il continua à se laisser circonvenir par son favori. Il y a idée de progrès dans ce vers de Boileau :

Le sommeil sur ses yeux *commence à* s'épancher,

où il y aura accroissement dans le sommeil.

Dans ces vers de Racine, on sent mieux encore le progrès, l'accroissement vers un but :

---

(1) Voir à la fin de la *Grammaire* la liste des verbes qui veulent la préposition A ou DE avant l'infinitif qui suit.

J'adore le Seigneur, on m'explique sa loi ;
Dans son livre divin on m'apprend à la lire,
Et déjà de ma main je *commence à* l'écrire.
(*Athalie.*)

Commencer de indique une action qui aura de la suite, mais non tendant à un but. Ex.: *Charles Ier* commence de *régner sur l'Angleterre.*

Albe, où j'ai *commencé de* respirer le jour.
(Corneille, *Horace.*)

1626. — Les divisions qu'on sème entre Louis XIII et son frère Gaston provoquent des factions qui *continuent à* porter le trouble dans le royaume, agité depuis longtemps par la guerre civile. On *continue de* conspirer contre Richelieu, alors tout-puissant. La conspiration est découverte et les ennemis du ministre sont punis. — L'année suivante, après la mort de Lesdiguières, la dignité de connétable est supprimée, ainsi que celle d'amiral.

Continuer a indique une action qu'on fait sans interruption, comme dans : *Les factions qui* continuent à *porter le trouble dans le royaume.* Ainsi, lorsque Racine fait dire à Ulysse :

Pensez-vous que Chalcas *continue à* se taire?

cela signifie : Pensez-vous que Chalcas *continue à* se taire sans interruption.

Continuer de indique une action qu'on fait avec interruption, en la reprenant de temps en temps. Ex.: *On* continue de *conspirer contre Richelieu,* c'est-à-dire que les conspirations contre Richelieu étaient interrompues de temps en temps. Il en est de même dans : *Continuez de vous former le style,* attendu que le travail pour se former le style est interrompu et repris.

1628. — La Rochelle, ce dernier boulevard des calvinistes, est assiégée par Louis XIII en personne, assisté de Richelieu. Cette ville, si longtemps rebelle, fut enfin *contrainte de* se rendre, et le roi la *contraignit à* subir sa volonté toute-puissante.

Contraindre a indique la supériorité réelle du sujet. En effet, dans : *Et le roi la* contraignit à *subir sa volonté toute-puissante,* c'est le roi qui agit, qui commande, qui domine.

Contraindre de indique, au contraire, l'infériorité du sujet, comme dans : *Cette ville fut enfin* contrainte de *se rendre.*

Cependant, si on en excepte ce dernier exemple, le verbe *contraindre* prend *à* et *de* d'après l'oreille et le goût. Ex.: *Il a fallu une loi pour* contraindre *l'avocat* à *être grave et plus respecté.* (LA-BRUYÈRE.) — *Deux horribles naufrages* contraignirent *les Romains* d'*abandonner l'empire de la mer aux Carthaginois.* (BOSSUET.)

1629. — Louis XIII vole au secours du nouveau duc de Mantoue. — La reine est déclarée régente. — Les trois barricades du Pas-de-Suse sont emportées par le roi; cette ville, qui *coûta* beaucoup d'efforts *à* soumettre, lui est enfin remise aux termes d'un traité conclu avec le duc de Savoie, auquel il en *coûta de* donner son consentement.

COUTER A indique le terme, le dernier effort, comme dans : *Cette ville, qui* coûta *beaucoup de temps* à *soumettre.*

Coûter de n'indique point la tendance, le terme, comme *coûter à,* mais bien une idée de répugnance ou de difficulté morale. Ex.: *Avec le duc de Savoie, auquel il en* coûta de *donner son consentement.*

1630. — Le duc de Savoie semble *défier* Louis XIII *de* l'attaquer en n'exécutant pas le traité de Suse. Alors le roi s'empare de ses États. — Traité de Ratisbonne, entre Louis XIII et l'empereur, par lequel on maintient le duc de Mantoue dans son duché. Les ennemis de Richelieu se liguent de nouveau contre lui. On eût dit qu'ils se *défiaient* mutuellement *à* s'armer pour le combattre. Ils conspirent, et le maréchal de Marillac, leur chef, est exécuté l'année suivante.

DÉFIER A indique la provocation mutuelle, comme dans : *On eût dit qu'ils se* défiaient *mutuellement* à *s'armer pour les combattre.*

Défier de indique que ce n'est point la crainte qui fait agir. Ex.: *Le duc de Savoie semble* défier *Louis XIII* de *l'attaquer.*

Ainsi, dans : Je vous *défie de* boire cette liqueur, on veut dire : Je ne crains pas que vous la buviez. Et dans : Je vous *défie à* boire, on exprime une provocation.

Au surplus, l'Académie tolère les deux prépositions, bien que, dans les exemples précédents, on s'aperçoive aisément qu'il y a une différence marquée dans le sens.

1631. — Gaston, frère de Louis XIII, et la reine-mère, mécontents du cardinal, quittent la cour. L'un se retire en Lorraine, où il *demande à* entrer dans la famille du duc en épousant la princesse Marguerite sa sœur. L'autre se réfugie à Bruxelles, d'où elle *demande* en vain au roi *de* rentrer en France, faveur qu'elle n'obtint pas. Plus

tard, elle se rend à Cologne, où elle meurt à l'âge de soixante-huit ans, dans la plus profonde misère.

Demander a indique le but où l'on tend, sans éveiller aucune idée d'infériorité, comme dans : *Il* demande à *entrer dans la famille du duc.*

Demander de indique une idée de prière, de permission sollicitée par un inférieur auprès d'un supérieur. Ex.: *Elle* demande *en vain au roi* de *rentrer en France.*

1632. — Gaston poursuit sa révolte; il ne *diffère* plus *à* partir pour le Languedoc, où il se rend. Le duc de Montmorency, qui l'avait suivi, est fait prisonnier à la rencontre de Castelnaudary par le maréchal de Schomberg ; il est jugé par une commission, puis exécuté à Toulouse. En lui finit la famille des barons et ducs de Montmorency, illustre depuis plus de sept siècles. — Gustave-Adolphe, roi de Suède, sur le refus du duc de Bavière qui avait *différé* jusque-là *de* se joindre à lui, attaque et bat les Danois et les impériaux à la bataille de Lutzen, où il est tué. Sa fille Christine lui succède.

Différer a indique une idée de tendance au but, comme dans : *Gaston ne* diffère *plus* à *partir pour le Languedoc.*

Différer de indique une idée de délai. Ex.: *Sur le refus du duc de Bavière, qui avait* différé de *se joindre à lui.*

1633. — Galilée, qui soutenait le système de Copernic, et auquel il était *échappé de* dire que c'est la terre qui tourne autour du soleil et non celui-ci autour de la terre, est condamné à Rome par l'inquisition. C'était vraiment, de la part de celle-ci, *s'échapper* jusqu'*à* injurier Dieu.

Échapper a indique l'action de faire quelque chose contre la raison, comme dans : *C'était, de la part de l'inquisition,* s'échapper *jusqu'*à *injurier Dieu.*

Échapper de indique l'action de s'oublier, de ne pas s'apercevoir. En effet, dans : *Auquel il était* échappé de *dire.* Si Galilée se fût tenu sur la réserve, dans ce siècle encore peu avancé, il n'eût point été condamné.

1634. — Urbain Grandier, qui s'était vainement *efforcé*, dans sa défense, *à* se justifier du crime de sorcellerie dont on l'accusait, est condamné et brûlé vif. — Les Suédois, vaincus à la bataille de Nortlingue, sont forcés d'abandonner en Alsace, plusieurs places qui reçoivent garnison française. Les Français *s'efforcent de* gagner les

bonnes grâces des habitants, et deviennent maîtres de Philisbourg et de Spire. — Le premier méridien est fixé à l'île de Fer.

S'EFFORCER A indique qu'on fait des efforts pour atteindre à un but difficile, comme dans : *Urbain Grandier, qui s'était vainement* efforcé *dans sa défense* à *se justifier du crime de sorcellerie.* — Il indique aussi des efforts physiques. Ex.: Ne vous *efforcez* point *à* parler, *à* courir.

S'efforcer de indique qu'on fait des efforts intellectuels, idée l'habileté, d'industrie. Ex.: *Les Français* s'efforcent de *gagner les* bonnes grâces des habitants.

Ah! l'on *s'efforce* en vain *de* me fermer la bouche.
(RACINE.)

1635. — Fondation de l'Académie française, par lettres-patentes du mois de janvier. Tous ceux qui *s'empressèrent à* faire partie de cette illustre corporation ne *s'empressèrent* pas toujours *de* mériter cette grande faveur. Toutefois, cette institution fut une de celles qui honorèrent le plus le règne de Louis XIII et le cardinal de Richelieu.

S'EMPRESSER A indique une idée d'agitation pour atteindre à un ut, comme dans : *Tous ceux qui* s'empressèrent à *faire partie de* tte *illustre corporation.*

S'empresser de indique une idée de point de départ. Ex.: *Tous* s'empressèrent *pas* de *mériter cette faveur.*

1636. — La guerre continue avec des succès divers en Allemagne, en Italie et en France. Le prince de Condé est obligé de lever le siége de Dôle, attendu qu'une partie de son armée vole au secours de la Picardie. La ville de Corbie tombe au pouvoir des Espagnols. Richelieu, un moment épouvanté, veut quitter le ministère; mais le père Joseph, son conseil, *l'engage à* reprendre courage, et le roi lui-même *l'engage de* prendre patience.—L'année suivante fut plus favorable aux armes de Louis XIII. Le duc de Longueville s'empare du château de Saint-Amour et de Lons-le-Saulnier en Franche-Comté. Le cardinal de la Vallette s'empare de Landrecies, et le maréchal de Châtillon d'Yvoi et de Damvilliers dans le Luxembourg. En Italie, le maréchal de Créqui taille en pièces l'armée espagnole du duc de Modène.

ENGAGER A indique l'idée d'un intérêt bienveillant, comme : *Le* re *Joseph, son conseil,* l'engage à *reprendre courage.*

Engager de, expression populaire, indique une idée où le nseil est donné sans affection, tel que : *Le roi lui-même* l'engage

de *prendre patience.* Ici Louis XIII devait parler ainsi avec un ministre qu'il redoutait plus qu'il ne l'aimait.

1638. — Louis XIII, toujours en guerre avec l'empire, met son royaume sous la protection de la Vierge. — Naissance de Louis XIV, le 5 septembre. Si *c'est* au prince *à* commander et au sujet *d'*obéir, jamais roi n'atteignit ce double but mieux que ce fils de Louis XIII.

ÊTRE A indique une idée de supériorité, de privilége, comme dans : *Si c'*est au *prince à commander;* ou une idée de tour, comme : C'est à *vous* à *parler*, c'est à *vous à jouer.*

Être de indique une idée d'infériorité, de devoir. Ex.: *Si* c'est au *sujet d'obéir.* — Ainsi Racine s'exprime parfaitement bien en faisant dire à Clytemnestre, parlant à sa fille,

Ma fille, *c'est* à nous *de* montrer qui nous sommes.

Toutefois, plusieurs grammairiens sont d'avis que ce verbe joint à *ce* régit *à* ou *de* devant un infinitif, mais que l'oreille et le goût doivent être consultés pour le choix de l'une ou de l'autre de ces deux prépositions. Ainsi, ils veulent que l'on préfère *de* quand le verbe à l'infinitif commence par une voyelle. C'*est* à vous *d'*obéir, et non c'*est* à vous *à* obéir, ou bien encore, pour éviter la rencontre de plusieurs *à*, c'*est* à lui *de* se conformer à la volonté des magistrats, et non pas, c'*est à* lui *à* se conformer à la volonté des magistrats. Nous pensons qu'il vaut mieux se conformer à la règle posée plus haut.

1639. — Louis XIII a six armées sur pied : celle des Pays-Bas est commandée par la Meilleraie, celle de Luxembourg par Feuquières; le maréchal de Luxembourg commande en Champagne; M. le prince en Languedoc, et le duc de Longueville a sous ses ordres l'armée d'Italie; enfin le cardinal de la Valette commande en Piémont. On n'en *finirait* point *à* énumérer, dans une chronologie telle que celle-ci, les divers combats que ces armées eurent à soutenir; et sous cette date, nous avons *fini de* dire ce qu'il y a d'important à retenir.

Ne point FINIR A indique une idée de tendance, de continuation, comme dans : *On n'en* finirait *point* à *énumérer*, etc.

Finir de indique la cessation d'une action. Ex.: *Nous avons* fini de *dire;* j'ai *fini d'*écrire ; on ne *finirait* pas *de* se plaindre.

1640. — Le comte d'Harcourt, après un siége de deux mois, *force*

Turin *à* se rendre. Turenne, dans cette circonstance, se couvre de gloire. Les maréchaux de Châtillon, de Chalais et de la Meilleraie s'emparent d'Arras, qui est *forcé de* recevoir les Français dans ses murs.

Forcer a indique une idée de contrainte, d'un but difficile à atteindre, comme dans : *Le comte d'Harcourt* force *Turin* à *se rendre; forcer* la nature *à* se taire ; je me *force à* lire.

Forcer de indique une idée de soumission. Ex.: *Arras est* forcé de *recevoir les Français dans ses murs;* ces motifs le *forçaient d'*accepter le pouvoir.

1641. — Traité par lequel Charles IV, duc de Lorraine, rétabli dans ses États, fait hommage à Louis XIII de son duché de Bar. Bientôt il se révolte et se *hasarde à* résister. Vaincu, il est obligé d'abandonner au roi Bar-le-Duc, Épinal et plusieurs autres villes de Lorraine. Ainsi, comme dit un proverbe, on *se hasarde de* tout perdre en cherchant à trop gagner. — Cette année, qui avait été témoin de la perte de la bataille de la Marfée, gagnée par le comte de Soissons, le 6 juillet, sur le maréchal de Châtillon, vit aussi la prise d'Aire en Artois, le 27 juillet. D'un autre côté, les villes de Lens, de la Bassée et de Bapaume se rendent aux maréchaux de Brézé et de la Meilleraie.

Hasarder a indique qu'on s'expose à un péril, comme dans : *Il se révolte et se* hasarde à *résister.*

Hasarder de indique qu'on s'expose à courir un hasard. Ex.: *On se* hasarde de *tout perdre en voulant trop gagner.* (Lafontaine.)

1642. — Conquête du Roussillon. — Sedan est réuni à la France. La découverte du traité de Madrid, qui avait pour but de perdre le cardinal, livre à celui-ci Cinq-Mars et de Thou, qui sont exécutés à Lyon le 22 septembre. — Mort de Richelieu, à l'âge de cinquante-huit ans. Ce grand homme *laissa* le royaume *à* diriger au cardinal de Mazarin ; celui-ci, moins absolu, moins violent que son prédécesseur, ne *laissait* pas *de* se faire craindre même lorsqu'il semblait céder.

Laisser a indique une idée de transmission, comme dans : *Ce grand homme* laissa *le royaume* à *diriger au cardinal de Mazarin;* dans :

Va, ne me *laisse* point un héros *à* venger.
(Voltaire.)

Ne pas laisser de signifie *ne pas cesser de, ne pas s'abstenir de, ne*

pas discontinuer de. Ex.: *Celui-ci, moins absolu, moins violent que son prédécesseur,* ne laissa *pas* de *se faire craindre, même lorsqu'il semblait céder.*

1643. — Louis XIII, par une délibération du 19 avril, confirme la régence à Anne d'Autriche, au préjudice de Gaston, qui avait tant de fois *manqué à* remplir ses devoirs de sujet fidèle. Le roi meurt le 4 mai; son fils Louis XIV lui succède à l'âge de cinq ans. — Louis XIII, aussi brave que son père, ne *manquait* jamais *de* se précipiter au milieu des dangers toutes les fois que les circonstances l'exigeaient; mais sa vaillance n'avait point cet éclat qui séduit et entraîne.

Manquer a indique qu'on ne fait pas ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose, comme dans : *Gaston, qui avait tant de fois* manqué à *remplir ses devoirs de sujet fidèle.*

Manquer de indique l'action d'omettre, d'oublier. Ex.: *Louis XIII ne* manquait *jamais* de *se précipiter au milieu des dangers toutes les fois que les circonstances l'exigeaient.*

Dans le sens de *faillir, être sur le point de*, on se sert aussi de la préposition de. Ex.: *Il* manque de *tomber.*

— Le 19 mai, le duc d'Enghien, depuis le Grand Condé, remporte la bataille de Rocroi, où l'infanterie espagnole fut détruite. Cette victoire l'*oblige à* poursuivre le cours de ses succès. Le 10 août, Thionville est assiégé, et ses habitants sont *obligés de* se rendre et de recevoir une garnison française dans leurs murs. — Turenne est nommé maréchal de France.

Obliger a indique l'action de contraindre à, d'imposer l'obligation de dire ou de faire quelque chose, comme dans : *Cette victoire l'*oblige à *poursuivre le cours de ses succès;* et dans : *La religion* m'oblige à *pardonner; ses exhortations m'ont* obligé à *le faire.* (Académie.)

Obligé de s'emploie lorsqu'il est conjugué passivement. Ex.: *Thionville est assiégé, ses habitants sont* obligés de *se rendre.*

Il faut remarquer que lorsqu'*obliger* indique un devoir moral, il ne se dit que des personnes et non des choses. Ainsi, on ne dirait pas : *Thionville* est obligé de *se rendre.* On ne peut pas dire, par la même raison : *La critique est* obligée d'*être sévère; la jeunesse est* obligée d'*avoir du respect pour les personnes âgées;* mais bien : La critique doit être sévère; la jeunesse doit avoir du respect, etc.

Obliger de s'emploie aussi dans le sens de rendre service. Ex.: *Vous* m'obligerez *beaucoup* de *me recommander à mes juges.*

1644. — Bataille de Fribourg, remportée par le duc d'Enghien et Turenne contre le général de Merci. A la suite de cette victoire, sans *s'occuper à* reprendre cette ville, d'Enghien s'empare de Philisbourg, de Mayence, de Worms et d'Oppenheim ; Turenne, de Benghen, de Creutznach et de Landau. En *s'occupant* ainsi l'un et l'autre *d*'affaiblir les ressources de l'ennemi, ils atteignirent bien mieux le but qu'ils se proposaient.

S'OCCUPER A signifie donner tout son temps à..., comme dans : *A la suite de cette victoire, sans* s'occuper à *reprendre Fribourg,* c'est à-dire : *Sans donner tout leur temps à reprendre Fribourg.*

S'occuper de signifie ne pas négliger de... Ex.: *En* s'occupant *ainsi l'un et l'autre* d'*affaiblir l'ennemi,* pour : *En ne négligeant pas l'un et l'autre d'affaiblir l'ennemi.*

1645. — Turenne ayant pris inopportunément ses quartiers d'hiver, est attaqué et battu par Merci à la bataille de Mariendal, non qu'il eût *oublié de* profiter des avantages dont il savait si bien user. Cependant on peut dire, et il l'avoue lui-même, qu'un moment on eût pu croire qu'il avait *oublié à* vaincre. Condé, en apprenant cette nouvelle, quitte l'armée de Champagne, vole à son secours, et Merci est défait et tué à Nortlingue. Bientôt après, Turenne s'empare de Trèves, où il rétablit l'électeur.

OUBLIER A signifie *perdre l'usage,* l'habitude de ce qu'on fait ordinairement, comme dans : *On eût pu croire un moment que Turenne avait* oublié à *vaincre.*

Oublier de, c'est omettre quelque chose par insouciance ou négligence. Ex.: *Non que Turenne eût* oublié de *profiter des avantages dont il savait si bien user.*

1646. — Les troupes de Louis XIV ayant subi en Italie un échec devant Orbitello, bien loin de *passer* leur temps *à* continuer le siége de cette ville, s'emparent, sous les ordres des maréchaux de la Meilleraie et du Plessis, de Piombino et de Porto Longone. — Le prince de Condé prend Dunkerque sur les Espagnols, qui furent contraints de se *passer d*'y commander jusqu'en 1652.

PASSER A signifie *employer à,* comme dans : *Bien loin de* passer *leur temps* à *continuer le siége de cette ville,* pour : *Bien loin d'employer leur temps à continuer,* etc.

Se passer de signifie se *priver, s'abstenir.* Ex.: *Les Espagnols furent contraints de se* passer de *commander dans Dunkerque jusqu'en* 1652.

1648. — Traités de Munster et d'Osnabruck, le premier avec les catholiques, le deuxième avec les protestants, connus aussi sous le seul nom de traité de Westphalie, entre la France, l'Allemagne et la Suède. Par ce traité, l'Alsace et les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun sont concédés à la France. Ainsi nos destinées se *plaisaient* encore, malgré les guerres civiles, *à* nous rendre chaque jour plus puissants. — On crée un huitième électorat dans le Palatinat en faveur du fils aîné de Frédéric V, Charles de Lorraine, auquel il *plaisait d'*être aussi prince souverain. La Suède acquiert toute la Poméranie citérieure, l'île de Rugen, Stettin, etc. — La république des Suisses est reconnue par l'Autriche, et celle de Hollande et des Provinces-Unies par l'Espagne.

Se plaire a signifie *prendre plaisir à quelque chose, à faire quelque chose, y trouver du contentement, y mettre sa satisfaction,* comme dans : *Ainsi, nos destinées* se plaisaient *encore, malgré les guerres civiles,* à *nous rendre chaque jour plus puissants.*

Plaire de s'emploie avec le pronom *il* unipersonnel. Ex.: *Auquel il* plaisait d'*être aussi prince souverain.*

— Bataille de Lens, remportée le 20 août par le prince de Condé sur les Espagnols, que commandait l'archiduc Léopold. — La guerre civile éclate entre les ennemis du cardinal, qu'on appelait *Frondeurs*, et les partisans du ministre et de la cour, qu'on désignait sous le nom de *Mazarins*. Bien que ceux-ci *prissent garde à* ne pas trop irriter le peuple, l'arrestation inconsidérée de deux membres du Parlement de Paris l'exaspère, et, le 26 août, a lieu la journée dite *des Barricades... Prendre garde de* s'engager imprudemment dans des voies arbitraires devrait être le but que se propose toute bonne politique; aussi le roi fut-il obligé d'abandonner sa capitale et de se retirer à Saint-Germain.

Prendre garde a signifie *veiller à,* comme dans : *Bien que ceux-ci* prissent *garde* à *ne pas trop irriter le peuple,* pour : *Bien que ceux-ci veillassent à ne pas trop irriter le peuple.*

Prendre garde de signifie *éviter.* Ex.: Prendre garde de *s'engager imprudemment dans des voies arbitraires,* etc., pour : *Éviter* de s'engager imprudemment dans des voies arbitraires, etc.

1649. — Blocus de Paris par le prince de Condé et le duc d'Or-

léans. Ils prennent Charenton. Les troubles s'apaisent, et les deux partis, qui *refusaient de* céder honteusement, s'entendent et signent un accommodement le 11 mars : ils prouvent par là qu'ils ne se *refusaient* pas *à* faire la paix. — La même année, 1649, Charles I[er], roi d'Angleterre, a la tête tranchée à Withe-Hall.

SE REFUSER A signifie, avec la négation, *être disposé à,* comme dans : *Les deux partis prouvent par là qu'ils ne se* refusaient *pas* à *faire la paix. Refuser à* veut dire aussi *ne pas vouloir.* Ex.: *Refuser à boire, à manger, à sortir,* c'est ne pas vouloir continuer.

Refuser de signifie *ne pas consentir à,* ou *rejeter une offre, une demande.* Ex.: *Et les deux partis, qui* refusaient de *céder. Refuser de boire, de manger, de sortir,* c'est ne pas vouloir commencer *de boire, de manger, de sortir.*

Dans ce vers de Boileau :

Et Pégase pour moi *refuse de* voler,

Refuser de est pour : Ne pas vouloir commencer *de voler.*

1650. — La guerre civile continue. Bien que la cour eût dû *répugner à* violer la liberté des princes, Condé, Conti et le duc de Longueville sont arrêtés et emprisonnés. — Mort de Descartes, le 11 février, à Stockholm. Il *répugnait* à ce grand philosophe *de* marcher; comme on l'avait fait jusqu'alors, dans les voies battues de la routine, aussi agrandit-il par ses efforts le domaine de la science.

RÉPUGNER s'emploie toujours avec la préposition A, comme dans : *La cour eût dû* répugner à *violer la liberté des princes.*

Répugner de ne s'emploie qu'à l'unipersonnel. Ex.: *Il* répugnait *à ce grand philosophe* de *marcher,* etc.

1651. — Les princes de Condé, de Conti, le duc de Longueville et tous ceux qui suivaient leur parti, sont mis en liberté et rentrent dans Paris, le 11 février. Mazarin, bien *résolu* qu'il était *de* ne point abandonner le pouvoir qu'il exerçait en France, *se résout* cependant *à* quitter le royaume et se retire à Liége. — Le 7 septembre, Louis XIV est déclaré majeur dans un lit de justice.

SE RÉSOUDRE A indique l'idée d'une chose à faire à regret, comme dans : *Mazarin se* résout *cependant* à *quitter le royaume ;* ou dans : *Je* me résous à *plaider ; il ne saurait* se résoudre à *signer son nom.* (ACADÉMIE.)

Résoudre de indique l'idée de la *ferme volonté de.* Ex.: *Mazarin, bien* résolu *qu'il était* de *ne point abandonner le pouvoir qu'il exer-*

çait en France. — Cependant, *résoudre*, conjugué passivement, prend *à* ou *de*, comme dans ces vers de Corneille :

> Après tant de malheurs, le ciel enfin propice
> Est *résolu*, ma fille, *à* nous rendre justice.

1652. — Mazarin rentre en faveur. Condé se *risque* de nouveau *à* faire la guerre; il se met à la tête des rebelles. — Turenne commande l'armée royale; il est battu au combat du faubourg Saint-Antoine. Mazarin, qui ne voulait pas *risquer de* tout perdre en tenant tête à ses ennemis, consent à se retirer à Bouillon. Les troubles s'apaisent, et le roi, après une amnistie générale qui s'appliquait à tout ce qui s'était passé depuis 1648, rentre dans Paris le 21 octobre.

Se risquer a signifie *courir des risques*, comme dans : *Condé* se risque *de nouveau* à *faire la guerre;* ou dans : *Vous* risquez *tout* à *prendre ce parti.*

Risquer de signifie *hasarder, mettre en danger.* Ex.: *Mazarin, qui ne voulait pas* risquer de *tout perdre en tenant tête à ses ennemis*, etc., pour : *Qui ne voulait pas se hasarder de tout perdre. — Vous risquez de tout perdre.* (Académie.)

1653. — Mazarin revient à Paris le 3 février. Il y reçoit les hommages de tous les partis qui admiraient en lui sa haute fortune. Ainsi toutes les traverses qu'il avait éprouvées dans son ministère ne devaient *servir* qu'*à* mettre en relief toute son habileté. Par ses soins, les provinces qui résistaient encore rentrent dans le devoir; car à quoi leur eût *servi de* continuer une lutte désormais impossible.

Servir a signifie *être utile à, propre à*, comme dans : *Ainsi toutes les traverses qu'il avait éprouvées sous son ministère ne devaient* servir *qu'*à *mettre en relief sa rare habileté*, pour : *Ne devaient être utiles*, etc.

Servir de signifie *tenir lieu de.* Ex.: *Car à quoi leur eût* servi de *continuer une lutte désormais impossible.*

Ne servir de rien, c'est *être tout à fait inutile; ne servir à rien,* c'est n'être que momentanément inutile. Ex.: *Si votre cheval ne vous* sert à rien, *prêtez-le moi; s'il ne vous* sert de rien, *il faut le vendre.*

1654. — Louis XIV est sacré à Reims le 7 juin. Il fait sa première campagne au siége de Stenay, que Turenne fit lever le 25 avril, après

avoir fait pareillement lever celui d'Arras, attaqué par le prince de Condé. Qu'on *souffre de* voir toujours à la tête d'un parti un tel homme, bien que son cœur de Français eût dû réellement *souffrir à* voir la patrie ainsi déchirée par sa coupable résistance. — Cette année 1654 fut témoin de l'abdication de Christine de Suède en faveur de Charles-Gustave.

Souffrir a signifie *qu'on ressent une douleur soit physique, soit morale,* comme : *Bien que son cœur de Français eût dû réellement* souffrir à *voir la patrie ainsi déchirée,* etc.

Souffrir de signifie qu'*on est peiné de.* Ex.: *Qu'on* souffre de *voir toujours un tel homme à la tête d'un parti,* etc. — *Je* souffre de *vous voir malade.*

1655. — Turenne s'empare de Landrecies le 14 juillet, de la ville de Condé le 18 août, et de Saint-Guillain le 25. Le roi assista au siége de cette dernière place. Il *suffisait* déjà à l'armée *de* voir son prince au milieu d'elle pour lui inspirer cet amour de la gloire qui porta si haut le nom de Louis XIV. — En 1656, Turenne assiége inutilement Valenciennes, défendu par le prince de Condé et don Juan d'Autriche. L'année suivante, c'est-à-dire en 1657, Cambrai, attaqué par le maréchal de Turenne, est délivré par Condé. La raison ne *suffit* pas toujours *à* nous conduire, puisque ce dernier, doué cependant de tant de qualités, persistait à combattre contre son roi en haine du cardinal.

Suffire a signifie *être capable de,* comme dans : *La raison ne* suffit *pas toujours* à *nous conduire;* et dans : *Ce valet* suffit à *nous servir.* (Académie.)

Suffire de signifie *être assez;* il s'emploie toujours unipersonnellement. Ex.: *Il* suffisait *déjà à l'armée* de *voir son prince au milieu d'elle pour,* etc. — *Il* suffit de *le dire.* — *Suffire* est aussi suivi de la préposition *pour* devant un infinitif. Ex.: *L'espérance* suffit pour *rendre heureux.*

1658. — Le maréchal de Turenne, qui *tâchait* toujours *de* s'emparer de Dunkerque, y parvint après avoir défait, à la bataille des Dunes, le prince de Condé et don Juan d'Autriche, qui *tâchèrent,* par mille moyens, *à* le faire échouer dans son entreprise. Louis XIV fait son entrée dans cette ville, le 26 juin, et la rend aux Anglais, conformément au traité passé avec Olivier Cromwell, qui mourut le 13 septembre de la même année, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Tacher a signifie *viser à,* comme dans : *Qui* tâchèrent *par mille*

moyens à *le faire échouer dans son entreprise*, pour : *Qui* visèrent *par mille moyens*, etc. ; et dans ce vers de Corneille :

Tâche à t'en revêtir, non à m'en dépouiller.

Tâcher de signifie faire des efforts pour venir à bout de quelque chose, mais sans trop de difficulté dans l'effort. Ex. : *Le maréchal de Turenne qui, toujours,* tâchait de *s'emparer,* etc. — *Je* tâcherai de *vous satisfaire.* (Académie.)

1659. — Le traité des Pyrénées, entre la France et l'Espagne, qui avait tant *tardé à* se conclure au gré du cardinal, est signé le 7 novembre par les deux plénipotentiaires, Mazarin et Louis de Haro. Aux termes de ce traité, dont une des principales conditions était le mariage de Louis XIV avec l'Infante, la ville d'Avesnes, l'Artois, une partie de la Flandre, du Hainaut, du Luxembourg, Perpignan et le Roussillon sont acquis à la France. — Le prince de Condé, auquel il *tardait de* rentrer en grâce, est admis à faire sa soumission.

Tarder a indique l'idée d'un but lent et difficile à atteindre, comme dans : *Qui avait tant* tardé à *se conclure ;* il signifie aussi différer à faire quelque chose. Ex. : *Qu'elle* tarde à *venir !* Il en est de même dans ces vers de Boileau :

Si le sens de vos vers *tarde à* se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre.

Tarder de s'emploie unipersonnellement et exprime un vif désir ou l'impatience. Ex. : *Le prince de Condé, auquel il* tardait de *rentrer en grâce.* — *Il me* tarde d'*achever mon ouvrage.*

1660. — Gaston, frère de Louis XIII, ce prince si justement *taxé de* pusillanimité dans le cours de ses longues intrigues, meurt à Blois le 2 février. — Turenne est fait maréchal-général le 6 avril, en récompense de ses services éminents. — Charles II remonte sur le trône d'Angleterre, et Louis XIV épouse le 9 juin, à Saint-Jean-de-Luz, l'infante Marie-Thérèse.

Taxer a c'est imposer une taxe.

Taxer de signifie *accuser de.* Ex. : *Ce prince, si justement* taxé de *pusillanimité,* etc. — *Il est* taxé de *mentir.*

1661. — Mazarin meurt à Vincennes, le 9 mars, à l'âge de cinquante-neuf ans. On *tremblait de* résister aux ordres du cardinal de Richelieu, parce qu'on le redoutait. Mazarin, non moins habile mi-

nistre, parvint à gouverner glorieusement l'État, non par la violence, mais par l'adresse et la douceur. — Le duc d'Orléans, frère du roi, épouse Henriette d'Angleterre, fille de Charles Ier. — Fouquet, surintendant des finances, est arrêté, puis enfermé dans la citadelle de Pignerol, où il mourut en 1680. Pélisson seul, après sa disgrâce, ne *trembla* jamais *à* le nommer son ami. Noble exemple, bien rarement imité. — Colbert succède à Fouquet. — Naissance du dauphin, qui eut pour gouverneur Montlausier et pour précepteur Bossuet.

TREMBLER A signifie *hésiter à*, comme dans : *Pélisson seul, après sa disgrâce, ne* trembla *jamais* à *le nommer son ami ;* et dans ce vers de Racine :

Je *tremble à* vous nommer l'ennemi qui m'opprime.

Cependant, quelques grammairiens sont d'avis qu'il faut préférer DE.

Trembler de signifie *craindre, appréhender*. Ex. : *On* tremblait de *résister aux ordres du cardinal de Richelieu parce qu'on le redoutait. — Je* tremble de *le voir ; je* tremble d'*obéir à vos ordres.*

1662. — Dunkerque est réuni à la France, moyennant une somme de cinq millions payés à l'Angleterre. Clarendon, ministre de Charles II, fut accusé par le Parlement anglais, au sujet du honteux marché qu'il *venait de* conclure; on en *vint* même jusqu'*à* le menacer ; craignant pour sa vie, il se sauva.

VENIR A indique une tendance vers un but, comme dans : *On en* vint *même jusqu'*à *le menacer ;* et dans : *Nous en* vînmes *enfin* à *discuter la grande question*. Dans ce cas, il est précédé de *en*.

Venir de indique une action récemment accomplie. Ex. : *Clarendon fut accusé dans le Parlement au sujet du honteux marché qu'il* venait *de conclure.*

Il *vient*, en m'embrassant, *de* m'accepter pour gendre.
(RACINE, *Iphigénie*.)

Venir régit l'infinitif sans préposition quand cet infinitif exprime l'intention dans laquelle on est venu.

Oui, je *viens* dans son temple *adorer* l'éternel.
(RACINE, *Athalie*.)

Pour compléter cette liste des verbes qui veulent A OU DE

devant l'infinitif, nous ajouterons les suivants empruntés à Darbois (1).

ARRIVER A, idée du but difficile. Ex.: *S'il* arrive à *le faire.* — *Arriver de,* idée d'un moyen facile. Ex.: *S'il lui* arrive de *le faire.*

CONSENTIR A, c'est tendre au but. Ex.: *S'il* consent à *vivre.* — *Consentir de,* idée d'indifférence. Ex.: *César* consent de *vous entendre.*

DÉTERMINER A, c'est donner une impulsion à. Ex.: *Qu'est-ce qui* détermine *ce corps* à *se mouvoir?* (ACADÉMIE.) — *Déterminer de,* c'est former la résolution de. Ex.: *Il a* déterminé de *rebâtir sa maison.* (ACADÉMIE.)

FAILLIR A, *faillir de,* expriment une action qui a été sur le point d'arriver. Ex.: *J'ai* failli à *le nommer, il a* failli de *tomber.* On dit aussi : *J'ai failli le nommer, j'ai failli tomber.* Toutes ces phrases sont du style familier. (ACADÉMIE.)

Lavaux dit : On met *à* lorsque l'action se passe hors du sujet, *il a* failli à *me tuer;* et sans préposition lorsqu'il ne s'agit que du sujet.

Voici la définition de Darbois, elle nous paraît plus judicieuse : *J'ai failli me tuer* (idée du danger imprévu) ; *j'ai failli de me tuer* (danger évité) ; *j'ai failli à me tuer* (tendance sans résultat).

NE FAIRE QUE DE : *Ils ne font que d'entrer à table.* (ACADÉMIE.) *Il ne fait que de sortir,* ou *que de partir* (idée du peu de temps, parce que *de* y marque le premier point de départ; mais *ne faire qu'entrer, que sortir,* ce n'est faire autre chose que..., c'est indiquer que l'action est presque continuelle); *il ne fait que parler.* (LES GRAMMAIRIENS.)

OFFRIR A, idée d'empressement. Ex.: *Il s'est* offert *de lui-même* à *me servir.* — *Offrir de,* se dit en parlant de ce qu'on propose de faire ou de donner. Ex.: *Il m'a* offert de *vendre sa maison; il* offre de *la prendre à telle et telle condition; il s'est* offert de *bonne grâce d'y aller.* (ACADÉMIE.)

PENSER A, c'est réfléchir à. *Il* pense à *faire fortune. Penser,* signi-

---

(1) Auteur du *Dictionnaire des Dictionnaires.*

fiant croire ou présumer, exclut la préposition *à*. Ex.: *Il* pense *faire fortune ; j'ai* pensé *mourir.* (ACADÉMIE.)

PRÉTENDRE A, c'est aspirer à.

> Non, Cassandre... jamais ne *prétendez à* l'être.
> (VOLTAIRE.)

Prétendre, signifiant croire ou soutenir, ne veut aucune préposition. Ex.: *Que* prétend-*il faire? — Il* prétend *rester. — Je* prétends *qu'il sorte.*

PRIER A signifie inviter, convier à. Ex.: *On l'a* prié à *dîner*, à *déjeuner,* à *souper,* sont les seuls cas où l'on se sert de la préposition *à*, hors de là on emploie *prier de,* qui a le même sens.

> Je le *prie* en mourant *d'*épargner mes douleurs.
> (RACINE.)

Je vous prie de *dîner avec nous ; je vous* prie de *rester ; je vous* prie d'*accepter, sans façon.*

SE RAPPELER exclut *de;* ainsi, on ne dit pas : *Je me* rappellerai *de la leçon* ou *de cela,* mais bien : *Je me* rappellerai *la leçon* ou *cela. — Je me le* rappelle, et non *je m'en* rappelle. Ainsi, on ne doit pas dire : *Je me* rappellerai *de vous*, mais *je me* souviendrai *de vous,* parce qu'on dit bien : Se souvenir de quelqu'un ou de quelque chose, et se rappeler quelqu'un ou quelque chose.

SOLLICITER, exprimant l'idée d'impulsion, prend toujours la préposition A. Ex.: Solliciter *quelqu'un* à *faire quelque chose;* solliciter *quelqu'un* à *rendre service.*

Solliciter de a vieilli. Ex.: Solliciter quelqu'un de son déshonneur, pour : Lui proposer, exiger de lui quelque chose de déshonorant. (ACADÉMIE.)

SE SOUSTRAIRE A, c'est éviter. Se soustraire à *sa peine*, à *la tyrannie. — Se soustraire de,* c'est se tirer de dessous : *Plus d'un esprit léger* se soustrait de *la puissance paternelle.* (ACADÉMIE.)

SE TUER A OU DE ; c'est l'euphonie, dit-on, qui en décide ; mais Darbois a raison d'avancer que lorsqu'on dit : *Me* tuerai-*je* à *continuer, il* se tue à *rimer*, on met *à* parce qu'on envisage le but et qu'on exprime une tendance, tandis que dans : *Je me suis* tué de *le répéter,* on emploie *de* parce qu'on exprime une idée rétrospective ou rétrograde.

N° 5. — DES MODES ET DES TEMPS.

EMPLOI DE L'INDICATIF.

Nous avons vu (page 23) que *l'indicatif* présente l'affirmation d'une manière définitive et absolue, comme dans : *Boileau trace en beaux vers*, etc. Quelquefois ce mode se substitue au subjonctif ; nous verrons plus loin dans quelle circonstance.

DES TEMPS DE L'INDICATIF.

1663. — Louis XIV eût pu dire à Colbert : Tout ce que vous faites ne m'étonne pas ; car je savais que vous vous *occupez* à rendre mon règne glorieux. En effet, ce fut cette année que Colbert, qui sentait que la véritable grandeur d'un État *consiste* principalement dans la protection qu'on accorde aux lettres, aux arts et à l'industrie, fonde l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et l'Académie de peinture et de sculpture. En 1664, il ordonna à Riquet de construire le canal du Languedoc, ayant pour objet la jonction de l'Océan à la Méditerranée.

Le PRÉSENT DE L'INDICATIF s'emploie pour exprimer un état ou une action qui a lieu au moment de la parole, comme dans : *Je savais que vous* vous occupez *à rendre mon règne glorieux*, on ne dirait pas : *Je savais que* vous vous occupiez *à rendre mon règne glorieux*, attendu que l'action exprimée par le verbe *occuper* a lieu au moment où le roi parle. Par la même raison, on dira : *J'ai appris que* vous êtes *à Paris*, si la personne y est encore, et non, *j'ai appris que* vous étiez *à Paris*.

Le *présent de l'indicatif* s'emploie encore lorsqu'on considère l'action comme essentielle ou habituelle ; dans ce cas, il sert à exprimer une maxime ou une vérité générale. Ex. : *Colbert, qui sentait que la véritable grandeur d'un État* consiste, etc. — *Platon croyait qu'il y* a *un Dieu*. Ce serait une faute de dire : *Colbert, qui sentait que la véritable grandeur d'un État consistait*, ou *Platon croyait qu'il y avait un Dieu*, attendu qu'on exprime ici des vérités qui existent dans tous les temps.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de peindre une particularité au lieu

l'une maxime ou d'une vérité constante, on se sert de *l'imparfait* *ndicatif*, comme dans cette phrase de Voltaire : *Il fallait un corps l'Hercule pour vivre ici, et j'ai trouvé que la liberté* valait mieux *que a santé*. Dans ce cas, le sens permet d'employer un adverbe ou ıne locution adverbiale annonçant un rapport de temps passé avec e verbe qui précède. Ex.: *J'ai trouvé que la liberté* valait *encore nieux que la santé*.

1665. — Denis de Solo, conseiller au Parlement, *fonde* le *Journal des Savants*. — Louis XIV fait construire l'Observatoire de Paris sur les dessins de Perrault. — On *commence* à élever la façade du Louvre. — Le 20 janvier 1666, Anne d'Autriche *meurt*. La même année *donne* naissance à l'Académie des sciences et *voit* l'embrasement de la ville de Londres.

Le PRÉSENT DE L'INDICATIF s'emploie pour le passé lorsqu'on se ransporte en idée à l'époque où se peint l'action, et afin de donner lus de mouvement et plus de rapidité au style, comme dans : *De-is de Solo* fonde *le Journal des Savants; Louis XIV* fait *construire 'Observatoire; on* commence *à élever la façade du Louvre; le 0 janvier* 1666, *Anne d'Autriche* meurt ; *la même année* donne *nais-ınce à l'Académie des sciences et* voit *l'embrasement de la ville de ondres.*

Il en est de même dans cette belle phrase de Fléchier : *Turenne* ıeurt, *tout se* confond, *la fortune* chancelle, *la victoire* se lasse ; au eu de : *Turenne* mourut, *tout se* confondit, *la fortune* chancela, *la ictoire* se lassa.

Mais dans ce cas, il faut que tous les verbes du même développe-ıent soient au présent, car il ne serait pas correct de dire : *Turenne* ıeurt, *tout se* confondit, *la fortune* chancelle, *la victoire* se lassa, ou ien : *Denis de Solo* fonde *le Journal des Savants; Louis XIV* fit *nstruire l'Observatoire*, etc.

Le *présent de l'indicatif* s'emploie aussi pour exprimer un futur rochain. Ex.: *Je reviens dans l'instant, tu arrives ce soir, il repart emain;* pour : *Je reviendrai, tu arriveras, il repartira;* à moins que action ne doive arriver qu'à une époque plus éloignée ; dans ce ıs, il faudrait employer le *futur*. Ex.: *Je* quitterai *la France dans uelques années*, et non : *Je* quitte *la France dans quelques années*.

On se sert encore du présent de l'indicatif à la place du futur simple ou du futur passé, lorsqu'on l'emploie avec la conjonction SI. Ex.: *Je vous récompenserai* si *vous* finissez *bientôt*, pour : *Je vous récompenserai* si *vous* finirez *bientôt*, si *vous* aurez *fini dans un mois.*

1667. — Campagne de Flandre, à laquelle Louis XIV assiste en personne, ayant sous lui Turenne. La reine, qui *désirait* être témoin de la victoire du roi, le suivit avec toute la cour. Le maréchal d'Aumont et Créqui *commandaient* deux autres corps : Charleroi, Armentières, Saint-Venan, Furnes, Ath, Tournai, Douai, le fort de l'Escarpe, Courtrai, Oudenarde, tombèrent au pouvoir de Louis XIV. Lille lui est remise le 27 août, après neuf jours de combat.

L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF s'emploie pour exprimer un temps passé simultané avec un temps également passé, comme dans : *La reine, qui* désirait *être témoin de la victoire du roi, le* suivit *avec toute la cour.*

L'imparfait de l'indicatif s'emploie de même pour exprimer un passé accompli dans la période où l'on est encore. Ex.: J'étais *ici avant qu'il arrivât;* ou pour peindre une action comme présente relativement à un temps passé. Ex.: *Je* lisais *quand vous êtes entré.*

1668. — Conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, ayant sous lui le prince de Condé, qui prend Besançon le 7 février : et, tandis que Salins se rend au maréchal de Luxembourg, Dôle et Gray tombent au pouvoir du roi. — Tant de succès provoquent contre Louis XIV une alliance entre l'Angleterre, la Suède et la Hollande. — Pendant ce temps, un traité est signé entre la France et l'Espagne, par lequel celle-ci abandonne à la première la plus grande partie des places conquises l'année précédente dans les Pays-Bas. — La duchesse d'Orléans meurt, Bossuet assiste à ses derniers moments, et, bien qu'un tel événement dût l'émouvoir, cependant, n'ignorant pas le penchant que Louis XIV avait conçu pour sa belle-sœur, il dut se dire, en contemplant cette mort : *J'ai senti combien Dieu* était *juste.*

L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF s'emploie lorsqu'on veut exprimer plutôt un sentiment qu'une maxime, un fait particulier qu'une vérité générale. Ainsi, lorsque nous faisons dire à Bossuet : *J'ai senti combien Dieu* était *juste*, c'est que l'illustre prélat, pressentant l'amour de Louis XIV pour sa belle-sœur et en redoutant les suites, dut voir dans cette mort une prévision de Dieu, qui, bien qu'il manifeste sa sagesse dans tous les temps, l'avait particulièrement manifestée en cette occasion.

L'imparfait de l'indicatif s'emploie après la conjonction SI lorsqu'on veut exprimer un conditionnel. Ex.: *Je serais heureux* si *je vous* voyais, c'est-à-dire, *si* je vous *verrais.*

1672. — Louis XIV, conjointement avec l'Angleterre, entreprend la guerre contre la Hollande. Après avoir nommé la reine régente, il prend le commandement du premier corps de l'armée, ayant le maréchal de Turenne sous ses ordres; le deuxième corps est confié au prince de Condé, et le troisième au comte de Chamilly. — Passage du Rhin, le 12 juin. Plus de quarante places tombent au pouvoir du roi, et les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel se soumettent; en sorte qu'en moins de trois mois, Louis XIV *fit* la conquête d'une partie de la Hollande. — L'année précédente, l'Hôtel des Invalides, ce refuge des débris glorieux de nos armées, *fut* commencé.

Le PASSÉ DÉFINI s'emploie pour exprimer un passé accompli dans une période où l'on n'est plus, comme dans : *En sorte qu'en moins de trois mois, Louis XIV* fit *la conquête d'une partie de la Hollande.* Ici, c'est l'auteur qui parle, il ne fait que relater une action passée antérieurement et dans une période tout à fait écoulée. Il en est de même dans cette phrase : *L'année précédente, l'Hôtel des Invalides* fut *commencé,* attendu que l'on n'est plus dans la période. C'est par la même raison qu'on ne dirait pas : *Je* reçus *une lettre cette année, cette semaine, aujourd'hui,* mais bien : J'ai reçu *une lettre l'année passée, la semaine dernière*, etc. Les grammairiens ont donc blâmé justement ces vers de Racine :

La terre s'en émeut, l'air en est infecté,
Le flot qui *l'apporta* recule épouvanté.

(*Phèdre.*)

Parce qu'il n'y a qu'un moment que l'événement a eu lieu, et que ce n'est ni l'an passé, ni même hier, que le flot a apporté le monstre. Il fallait dire *l'a apporté.*

L'ACADÉMIE blâme aussi le flot *qui l'apporta*, parce que, dit-elle, il ne s'était *pas passé une nuit entre les deux événements*, c'est-à-dire, comme ajoute Lemare, que pour qu'il soit possible d'employer le passé défini, il faut au moins qu'il y ait eu une nuit depuis l'événement, la moindre de toutes les périodes admises pour l'emploi de ce temps étant celle d'hier.

1673. — Guerre du Palatinat. Turenne, qui commandait, est présent partout; il s'oppose constamment à ce que l'électeur de Brande-

bourg et Montécuculli passent le Rhin afin de secourir les Hollandais. Maëstricht, dans les Pays-Bas, tombe au pouvoir du roi. Cependant, Louis XIV est obligé d'abandonner plusieurs places conquises en Hollande. La France et l'Espagne se déclarent la guerre. — Mort de Molière. Ce grand poète, en descendant au tombeau, aurait pu dire sans orgueil : *J'ai contribué* à la gloire de mon siècle; par *le Tartuffe j'ai stigmatisé* les faux dévots; *les Femmes savantes ont corrigé* les abus du bel esprit; dans *l'École des femmes* et *l'École des maris j'ai fait* voir tout ce qu'une société mal ordonnée peut présenter de ridicules; enfin, cette année même, dans une pièce, délassement de mon esprit, *j'ai peint* les bizarreries d'un homme dupe de lui-même et des médecins, qui entretiennent son erreur afin d'avoir l'occasion d'exercer leur profession.

Le PASSÉ INDÉFINI s'emploie pour exprimer un temps passé, bien qu'on ne soit plus dans la période, comme dans : J'ai contribué *à la gloire de mon siècle ;* j'ai stigmatisé *les faux dévots; les Femmes savantes* ont corrigé *les abus du bel esprit ; dans l'École des femmes et l'École des maris,* j'ai fait *voir tout ce qu'une société,* etc.; ou quand on est encore dans la période. Ex.: *Enfin, cette année, dans une pièce, délassement de mon esprit,* j'ai peint *les bizarreries d'un homme dupe de lui-même.*

Le *passé indéfini* s'emploie après la conjonction SI, au lieu du futur passé. Ex.: *Je vous récompenserai* si vous avez fini *dans ce mois,* c'est-à-dire, *si vous aurez fini.*

1674. — Conquête définitive de la Franche-Comté, dont Louis XIV s'empare pour la seconde fois, après avoir soumis Besançon, Vesoul, Dôle et Salins. Par là, l'Europe apprit qu'il n'*avait* point *eu* d'autre but, en attaquant cette province, que de la réunir à la couronne. — La guerre du Palatinat continue; Turenne y porte le fer et la flamme, en représailles des cruautés que nos ennemis *avaient exercées* sur quelques-uns de nos soldats. Tristes effets de la guerre, où la mort de peu d'hommes entraîne la perte de tant d'innocents. Une pareille action, certes, ne glorifie pas le nom du vainqueur. Toutefois, il faut rendre justice à Turenne, il eut honte plus tard des violences qu'il *avait commises* sur un peuple qui ne devait pas être passible tout entier de la faute de quelques coupables. — En Flandre, le prince de Condé remporte la victoire de Senef.

Le PLUS-QUE-PARFAIT DE L'INDICATIF s'emploie pour peindre une action doublement passée, soit à l'instant de la parole ou par rapport à une autre époque, comme dans : *Par là, l'Europe apprit*

que Louis XIV n'avait eu *d'autre but, en attaquant cette province, que de la réunir à la couronne,* où l'action *d'avoir eu* est antérieure à celle *d'apprendre.* Il en est de même dans : *Turenne y porte le fer et la flamme en représailles des cruautés que nos ennemis* avaient exercées*; il eut honte plus tard des violences qu'il* avait commises *sur ce peuple*, etc., où pareillement l'action de porter et d'avoir honte est postérieure à celle *d'avoir exercé* et *d'avoir commis.*

Ce serait donc une faute de dire : *Par là, l'Europe apprit que Louis XIV* n'eût *d'autre but*, etc.; *Turenne y porte le fer et la flamme en représailles des cruautés que les ennemis* exercèrent *sur quelques-uns de nos soldats; il eut honte plus tard des violences qu'*il exerça, etc.

Le *plus-que-parfait* s'emploie après la conjonction SI au lieu du conditionnel passé. Ex.: *J'aurais été heureux*, si *je vous* avais vu, c'est-à-dire, *si je vous aurais vu.*

1675. — La guerre continue toujours en Alsace et dans le Palatinat, où Turenne maintient nos avantages. A Turkeim, il bat les ennemis et les force à repasser le Rhin. Le 27 juillet, il est tué par un boulet de canon, près de Salsbach; il fut enterré à Saint-Denis. Condé lui succède dans le commandement de l'armée d'Alsace; mais, bientôt, tourmenté par la goutte, il se retire du service militaire. Ainsi se termine la carrière de ces deux illustres hommes de guerre. De son côté, Montécuculli, qui commandait les armées de l'empereur, se retire pareillement, ne voulant pas, disait-il, compromettre sa gloire, ayant eu l'honneur de combattre Mahomet-Caprioli, Condé et Turenne. Noble parole, qui *restera* comme un brillant témoignage de la haute considération qui entourait ces noms célèbres.

Le FUTUR, en général, n'offre aucune difficulté dans son emploi. On se sert quelquefois du *futur antérieur* au lieu d'un passé peu éloigné. Ex.: *Vous* aurez négligé *de remplir cette formalité,* pour : *Vous* avez négligé *de remplir cette formalité.*

Le *futur simple* s'emploie pour le *conditionnel présent*, s'il s'agit d'un temps à venir sans aucune idée de condition. Ainsi, l'on dira : *On m'a assuré que* vous voyagerez *bientôt,* au lieu de : *On m'a assuré que* vous voyageriez *bientôt.*

On se sert pareillement du *futur simple* ou du *futur antérieur* lorsque la conjonction SI exprime le doute et non une condition.

EMPLOI DE L'IMPÉRATIF.

L'impératif est le mode du commandement, de la volonté ou du désir, exprimés par un tiers, comme dans :

> Avant donc que d'écrire *apprenez* à penser.
> (Page 23.)

> **1676.** — L'amiral hollandais Ruyter, qui voulait secourir la flotte espagnole, est battu sur mer par Duquesne ; il est encore une fois vaincu et enfin tué dans un second combat que lui livra l'amiral français. Le maréchal de Vivonne achève de détruire la flotte espagnole et la flotte hollandaise. France ! *souviens-toi* qu'il te suffit de vouloir pour triompher de tous tes ennemis !

L'IMPÉRATIF s'emploie pour peindre l'action comme voulue par celui qui parle. Ex. : *France !* souviens-toi *qu'il te suffit de vouloir pour triompher de tous tes ennemis.*

Quelquefois, l'emploi de l'impératif ajoute une idée de supposition. Ex. : Otez *la force, la santé, le bon témoignage de soi, tous les biens de cette vie sont dans l'opinion,* c'est-à-dire, *supposez que vous* ôtiez, etc.

L'*impératif* exprimant un futur peu éloigné, peut être remplacé par un futur simple. Ainsi : *Adore un seul Dieu,* peut se rendre par : *Tu adoreras un seul Dieu. — Aie terminé quand nous reviendrons*, exprime un futur, mais antérieur à une autre époque à venir.

Nous avons vu (page 60) que la seconde personne du singulier de l'impératif des verbes en ER et des autres verbes où cette deuxième personne est terminée par un *e* ne prend pas un *s,* à moins qu'elle ne soit suivie immédiatement des pronoms *en* et *y.* Ainsi on dira sans *s :*

> *Va, vole,* Corasmin, *montre-lui* cet écrit.
> (VOLTAIRE.)

Et avec un *s* : *Vas-y, vas-en* chercher ; *voles-y,* prends cet écrit, *montres-en* la fausseté.

EMPLOI DU CONDITIONNEL.

Nous avons dit (page 23) que le *conditionnel* n'est plus une affir-

mation voulue, positive, indépendante, mais subordonnée, dépendante d'une supposition, enfin conditionnelle, comme dans :

Dit à ceux qui *voudraient* à cet art s'exercer.

Sous-entendu : *S'ils voulaient acquérir de la gloire.*

1677. — Valenciennes est emporté le 17 mars et Courtrai le 5 avril, après la bataille de Cassel, où le prince d'Orange est battu. Saint-Omer se rend le 11 du même mois. Le maréchal de Créqui triomphe partout en Alsace et couronne cette glorieuse campagne par la prise de Fribourg, le 14 novembre. Louis XIV, qui aurait pu dire avec Racine, en parlant des rois de l'Europe :

Je les *craindrais* bientôt, s'ils ne me craignaient plus,
(*Britannicus.*)

aurait bien, cependant, désiré la paix, *si* cela avait été en son pouvoir ; mais ses ennemis le contraignirent à continuer la guerre, au préjudice de tant de peuples qui seuls en étaient réellement victimes. Hélas ! les rois ne *devraient-ils* pas être plus avares du sang de leurs sujets ?

Le CONDITIONNEL s'emploie lorsqu'on veut exprimer une action dépendante d'une condition à l'exécution de laquelle on ne s'attend pas, comme dans :

Je les *craindrais* bientôt, s'ils ne me craignaient plus.

Comme l'idée exprimée par le conditionnel est vague et en peut supposer une autre, elle a besoin d'être déterminée par un second membre de phrase exprimé ou sous-entendu. Ce second membre commence toujours par un *si* ou par quelque terme équivalent, tels que *quand, pourvu que*, etc. Ex. : *Louis XIV* aurait *bien cependant désiré la paix,* si *cela avait été en son pouvoir,* où la condition est exprimée. — *Hélas ! les rois ne* devraient-ils *pas être plus avares du sang de leurs sujets !* où la condition est sous-entendue, car c'est comme s'il y avait : *Hélas ! les rois ne devraient-ils pas être plus avares du sang de leurs sujets,* s'*ils comprenaient mieux ce que vaut la vie des hommes.* Il en est de même dans cette phrase de madame de Sévigné : *Vos lettres me* plairaient *d'un inconnu,* pour : *Vos lettres me plairaient, même* si *elles venaient d'un inconnu.*

Autres exemples :

J'aimerais *qu'on travaillât à former le cœur* et *l'esprit de la jeu-*

nesse; ce devrait *être le but de l'éducation* (VAILLY); c'est-à-dire : Si j'avais *des vœux à former.*

Dans cette phrase de J.-J. Rousseau : *La faiblesse est le seul défaut qu'on ne* saurait *corriger,* sous-entendu : *Si même on faisait pour cela tous ses efforts.*

C'est donc contre les lois de la grammaire que Racine a fait dire à *l'Intimé,* dans *les Plaideurs,* où il se proposait d'imiter le style du palais :

> . . . . Un soufflet ! écrivons :
> Lequel Hiérome, après plusieurs rébellions,
> *Aurait* atteint, frappé, moi, sergent, à la joue, etc.

Attendu que le sens appelait le *passé indéfini* et qu'il eût fallu *a atteint, a frappé...*

La même faute existe dans cette phrase : *Jésus a promis qu'il* viendrait *juger les vivants et les morts,* il fallait : *Qu'il viendra.*

1678. — Louis XIV, qui pensait avec raison que ses ennemis ne *soupçonneraient* pas ses desseins, porte la guerre en Lorraine. Charlemont, Namur et Luxembourg sont investis; puis, passant tout-à-coup des bords de la Moselle à ceux de l'Escaut, il s'empare de Gand et d'Ypres. — Paix de Nimègue, qui donne lieu à trois traités. Par le premier, signé le 10 août, Maestricht fut rendue à la Hollande; par le deuxième, signé le 17 septembre, avec l'Espagne, il fut stipulé que la Franche-Comté, ainsi que les villes de Valenciennes, Condé, Bouchain, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Varvick, Varneton, Poperingue, Bailleul, Cassel, Menin, Bavai, Maubeuge et Charlemont *demeureraient à* la France, et par le troisième, signé le 5 février de l'année suivante, avec l'empereur, Philisbourg est cédé à celui-ci et Fribourg à Louis XIV.

Le CONDITIONNEL PRÉSENT, sous la dépendance d'un verbe au passé, exprime une idée de futur par rapport à ce verbe, comme dans : *Louis XIV, qui pensait avec raison que ses ennemis ne* soupçonneraient *pas ses desseins.* L'action de *soupçonner* a lieu dans un temps à venir à l'égard de l'action de *penser.* Il en est de même de : *Par le deuxième, signé le 17 septembre avec l'Espagne, il fut stipulé que la Franche-Comté,* etc., demeureraient *à la France,* où l'action de *demeurer* a lieu dans un temps pareillement à venir à l'égard de l'action d'*être stipulé.* Ce serait donc une faute, dans ce cas, de se servir du *conditionnel passé* et de dire : *Louis XIV, qui*

pensait avec raison que ses ennemis n'auraient *pas* soupçonné *ses desseins*, *se porte*, etc., ou : *Par le deuxième, signé le* 17 *septembre avec l'Espagne, il fut stipulé que la Franche-Comté*, etc., auraient demeuré *à la France.*

1679. — Louise, fille du duc d'Orléans, frère du roi, et d'Henriette d'Angleterre, épouse, à Bruges, Charles II, roi d'Espagne. Ainsi, la nièce de Louis XIV, qui *aurait été* si heureuse, si elle *avait été* libre de rester en France, alla s'ensevelir à l'Escurial, cette triste demeure des successeurs de Philippe II. Il est présumable *qu*'elle *eût* rajeuni le sang usé de Charles-Quint, supposé qu'elle *eût eu* des enfants; mais le sort en avait autrement ordonné. D'ailleurs, sans tendresse pour un mari qu'elle *n'aurait*, certes, pas *épousé*, bien *qu*'on l'y *eût forcée*, s'il *n'eût été* roi, et qu'elle *eût* plutôt *méprisé*, si la religion ne l'*avait* point *affermie* dans ses devoirs, elle cessa d'être reine par la mort de Charles II, arrivée en 1700.

Examinons les quatre constructions suivantes :

1° *Ainsi, la nièce de Louis XIV, qui* aurait été *si heureuse, si elle* avait été *libre de rester en France;*

2° *Il est présumable* qu'elle eût rajeuni *le sang usé de Charles-Quint, supposé* qu'elle eût eu *des enfants;*

3° *Sans tendresse pour son mari, qu'elle* n'aurait *certes pas* épousé, *bien* qu'*on l'y* eût forcée, *s'il n'eût été roi;*

4° *Qu'elle* eût méprisé *plutôt, si la religion ne* l'avait *point* affermie *dans son devoir.*

Les deux premières constructions : *Qui* aurait été *si heureuse si elle* avait été *libre de rester en France; il est présumable* qu'elle eût rajeuni *le sang usé de Charles-Quint, supposé* qu'elle eût eu *des enfants,* sont plus usitées que les deux dernières. Il semble plus régulier, dit Noël, d'employer le plus-que-parfait de l'indicatif avec le conditionnel passé, et le plus-que-parfait du subjonctif avec le plus-que-parfait du même mode.

EMPLOI DU SUBJONCTIF.

Le SUBJONCTIF suppose toujours un verbe antérieurement exprimé ou sous-entendu dans la phrase. Ce premier verbe doit exprimer le *désir*, la *crainte*, le *doute*, ou quelque affection de l'âme.

Quand on dit : Sans la langue, je ne crois pas que l'auteur le plus divln *fasse* un bon écrivain ; *fasse* est un subjonctif, parce qu'il est sous la dépendance de *je ne crois pas*, qui exprime le doute. (Page 23.)

1680. — Les Français s'établissent dans les Indes-Orientales, où ils possédaient déjà Pondichéry, qu'ils avaient acquis en 1674. — Louis XIV, qui venait de recevoir le titre de *grand*, de l'aveu même des étrangers, ordonne *qu'*on *construise* les forts de Sarrelouis et d'Huningue, afin de mettre la Lorraine et l'Alsace à l'abri d'un coup de main. Nous verrons que le dernier fut rasé en 1815, aux cris répétés de nos ennemis : *Que* la France *périsse* plutôt que de la craindre encore.

Le SUBJONCTIF exprime l'action voulue par la personne ; il est toujours précédé de *que* et il est sous la dépendance d'un verbe exprimé ou sous-entendu. Le verbe est exprimé dans : *Louis XIV* ordonne qu'*on* construise *les forts de Sarrelouis et d'Huningue.* Il est sous-entendu dans : *Que la France périsse,* c'est-à-dire : *Nous* voulons que *la France* périsse *plutôt que de la craindre encore.*

1681. — Strasbourg se rend à la France ; le roi y fait son entrée le 23 octobre. Le 6 mai de l'année suivante, Louis XIV, avec toute la cour, vient habiter le château de Versailles, qu'il *avait ordonné qu'*on *élevât* sur les dessins de Mansard. — Naissance du duc de Bourgogne le 6 août. Le roi, qui *désirait qu'*il *fût élevé* aussi dignement que l'avait été le dauphin, dont il était le fils, et qui *souhaitait* en outre *qu'*il *répondît* à son attente, lui donne Fénelon pour précepteur. — Alger, qui, dans son audace, ne *craignait* pas *que* la France *vînt* l'attaquer, est cependant bombardé, le 26 août, par Duquesne ; le 26 et le 27 juin de l'année 1683, l'amiral français lui fait subir le même sort.

Le SUBJONCTIF s'emploie après les verbes qui expriment une idée de volonté, de commandement, de désir, de souhait, de crainte, etc., comme dans :

*Louis XIV, avec toute la cour, vient habiter le château de Versailles, qu'*il avait ordonné qu'*on* élevât *sur les dessins de Mansard.*

Le roi, qui désirait qu'il fût élevé aussi dignement que l'avait été le dauphin, dont il était le fils, et qui souhaitait en outre qu'*il* répondlt *à son attente, lui donne Fénelon pour précepteur.*

Alger qui, dans son audace, ne craignait pas que *la France* vînt *l'attaquer.*

Le SUBJONCTIF s'emploie pareillement après les verbes qui expriment l'approbation, la douleur, l'improbation, la surprise. Ex.: *J'approuve, je blâme* que *vous* veniez; *je souffre que vous veniez; je m'étonne, je me réjouis* que *vous* veniez.

Le *subjonctif* s'emploie de même après certaines locutions qui expriment une idée de désir, de doute, de crainte, de douleur, de plaisir, de surprise. Ex.: *J'ai le désir, je suis plein du désir, je suis désireux* qu'il vienne; *dans la crainte, dans la peur* qu'il vienne; *je suis malheureux, je suis heureux* que vous veniez.

Mais lorsqu'au lieu d'éveiller une des idées précédentes, le verbe exprime, au contraire, l'affirmation, la certitude, l'assurance, on emploie l'*indicatif*. Ex.: *J'épouserai une femme qui me* plaise, c'est-à-dire : Voulant qu'elle me *plaise; j'épouserai une femme qui me* plaira, c'est-à-dire, il est probable, il est certain qu'elle me *plaît* ou qu'elle me *plaira.*

On remplace le *subjonctif* par l'*indicatif* dans les phrases où le substantif sujet est suivi d'un complément marqué par *de* et lorsque le relatif qui suit se rapporte à ce complément. Ex.: *La monarchie* de France *la plus ancienne, la plus noble de toutes celles qui* sont *au monde.* (BOSSUET.) — *C'est la moindre* des choses *que* je *lui* dois. (BOILEAU.) — *Nourri dans la plus absolue liberté, le plus grand* des maux *qu'il* conçoit est *la servitude.*

Si l'on supprimait le complément, on se servirait du *subjonctif. La France est la plus ancienne et la plus noble monarchie qui* soit *au monde.* — *La moindre chose* que *je lui* doive. — *Le plus grand mal qu'il* conçoive.

Les principes que nous venons de donner devraient suffire pour faire connaître dans quelles circonstances on doit se servir du subjonctif; toutefois, afin d'aplanir quelques difficultés que présente l'emploi de ce mode, nous allons exposer ceux des grammairiens.

1683. — Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, meurt le 30 juillet, à l'âge de quarante-cinq ans, en revenant de faire avec le roi un voyage en Bourgogne et en Alsace. Toute la cour *ne pouvait* penser, en la voyant encore dans toute la force de l'âge, *que* sa fin *fût* si prochaine. Louis XIV perd aussi Colbert, le 16 septembre. La France a

sans doute possédé de grands ministres, mais *nous ne pensons pas* qu'elle en *ait eu* qui *aient rendu* plus de services au pays. — Douze jours après cette mort, Sobieski, roi de Pologne, fait lever le siége de Vienne au grand-visir Cara-Mustapha, qui était venu attaquer la capitale de l'Autriche à la tête de deux cent mille hommes.

Le SUBJONCTIF s'emploie après un verbe accompagné d'une négation lorsqu'on veut exprimer le doute ou quelque chose qui n'a rien de positif, d'absolu, comme dans : *Toute la cour* ne pouvait *penser* que *sa fin* fût *si prochaine. Nous* ne pensons *pas qu'elle en ait eu qui* aient rendu, etc.

A la place du *subjonctif*, on emploie l'*indicatif*, si la phrase incidente exprime quelque chose de positif, d'évident, d'incontestable. Ex. :

L'insensé ! il *ne croit* pas qu'il y *a* un Dieu !

Dans ce cas, la proposition incidente peut être convertie en proposition principale. Ainsi, on peut dire parfaitement : *Il y a un Dieu, l'insensé ne le croit pas.*

1684. — Les Génois, au mépris de leur alliance avec la France, entretenaient des intelligences avec l'Espagne et avec les Algériens, dont ils favorisaient les pirateries. Sur leur refus d'une réparation légitime, l'ordre est donné de bombarder Gênes. *Pensaient-ils* donc *qu*'ils *fussent* en état de braver la puissance de Louis XIV ? De leur côté, les Algériens s'empressent d'envoyer au roi un ambassadeur. — Trêve de Ratisbonne, le 10 août, entre la France et l'Espagne, et, le 16, avec l'empire. — Le 27 septembre, les ambassadeurs du roi de Siam sont admis, dans la grande galerie de Versailles, à voir seulement passer Louis XIV se rendant à la messe. Bien que celui-ci ne les reçût point en audience particulière, *pense-t-on qu*'il *fût* insensible à cet hommage rendu à sa puissance par un prince de l'Asie ?

Le SUBJONCTIF s'emploie après les verbes marquant l'interrogation avec doute, incertitude, comme dans : *Pensaient-ils donc* qu'ils fussent *en état de braver la puissance de Louis XIV ? — Pense-t-on* que *Louis XIV* fût *insensible à cet hommage ?*

A la place du *subjonctif* on emploie l'*indicatif* lorsque l'interrogation, loin d'exprimer le doute, ne sert, au contraire, qu'à affirmer avec plus d'énergie.

. . . . Madame, oubliez-vous
Que Thésée est mon père et qu'il *est* votre époux.

(RACINE, *Phèdre.*)

Dans ce cas, la proposition incidente peut être convertie en proposition principale. Ainsi, on peut parfaitement dire : *Thésée est mon père et il est votre époux; Madame, l'oubliez-vous?*

1685. — Louis XIV, sur l'intercession du pape, consent à ne point s'emparer de Gênes, mais à la condition que le doge en personne viendra lui faire sa soumission. ***Il importait, il convenait, il était utile*** à ce roi ***que*** l'Europe ***s'habituât*** à s'incliner devant sa puissance. En effet, le doge, accompagné de quatre sénateurs, est reçu, le 15 mai, en grand appareil, par Louis XIV, en présence de toute la cour. — Le 22 octobre, eut lieu la révocation de l'édit de Nantes. ***Il est vrai, il est certain, il est constant*** que cette mesure impolitique et cruelle ***a été*** fatale à la France, puisqu'elle a forcé près de huit cent mille Français à s'expatrier et à transporter leur richesse et leur industrie dans d'autres contrées de l'Europe. — Cette même année fut témoin, au mois de février, de la mort de Charles II, roi d'Angleterre; Jacques II son fils lui succède.

Le SUBJONCTIF s'emploie après un verbe unipersonnel, ou employé unipersonnellement, toutes les fois que ces sortes de verbes expriment en général une idée de possibilité qui fait considérer comme douteux, incertain ce qui est exprimé par le verbe de la proposition incidente, comme dans : *Il importait, il convenait, il était utile à Louis XIV* que *l'Europe* s'habituât *à s'incliner devant sa puissance.*

Mais avec les verbes unipersonnels *il est vrai, il est certain, il est constant, il paraît, il résulte*, il faut se servir de l'indicatif, attendu qu'ils expriment quelque chose de positif.

Molière a dit, dans *le Malade imaginaire :*

Est-il possible que vous vouliez *être malade en dépit des gens et de la nature?* — Et : *Est-il possible que* vous serez *toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins?*

Dans le premier cas, Molière se sert du subjonctif parce qu'il ne veut exprimer qu'un doute sur la volonté d'Argan d'être malade. — Tandis que dans le deuxième, il se sert de l'indicatif parce qu'il veut affirmer quelque chose de positif, à savoir qu'Argan *sera* toujours embéguiné, etc.

1686. — La maison de Saint-Cyr est fondée; madame de Maintenon en est déclarée la supérieure; elle s'y tint enfermée après la mort de Louis XIV, et y mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le

25 avril 1719. *Il semble*, en voyant la haute fortune à laquelle cette femme est parvenue, que la nature se *soit* plu à la combler de tous ses dons. L'amour que le roi avait conçu pour elle fut l'origine de toutes ses grandeurs. Était-ce adresse de sa part, aimait-elle sincèrement Louis XIV pour lui-même? Pour nous, *il nous semble* que l'ambition *a été* la seule règle de toute sa conduite.

Le SUBJONCTIF s'emploie après le verbe unipersonnel *il semble*, attendu que celui-ci éveille une idée de supposition : *Il semble* que la nature se *soit* plu, pour, *on pourrait supposer* que la nature se *soit* plu.

Au lieu du *subjonctif* on se sert de l'*indicatif* après *il me semble*, pour exprimer quelque chose de plus positif; il équivaut à *il paraît certain*, comme dans : *Il nous semble que l'ambition* a été *la seule règle de sa conduite*, pour : *Il nous paraît certain que l'ambition*, etc. Il en est de même dans cette phrase de Voltaire : *Il me semble* que Corneille *a donné* des modèles de tous les genres.

Cependant, on trouve quelques exemples du subjonctif après *il me semble*, et de l'indicatif après *il semble*.

Dans le premier cas, c'est lorsque le verbe de la proposition incidente exprime quelque chose d'invraisemblable et d'impossible, comme dans cette phrase de madame de Sévigné : *Il me semble* que mon cœur *veuille* se fendre. Elle sent bien que son cœur ne se fendra pas et même qu'il ne peut se fendre.

Dans le deuxième cas, c'est lorsque le verbe de la proposition incidente exprime quelque chose de positif. Ex.: *Il semble* qu'une passion vive et tendre *est* morne et silencieuse (LABRUYÈRE.)

1688. — La guerre recommence. Plusieurs places tombent au pouvoir de Louis XIV, telles que Philisbourg, Manheim, Trèves, etc. Ainsi, *quelque* effort *que fissent* les ennemis du roi, la fortune continuait à lui être fidèle. — Jacques II, roi d'Angleterre, est détrôné, et *quelles qu'aient été* ses tentatives pour reconquérir ses États, il fut toujours vaincu. On peut conclure de ce fait que, le pouvoir une fois perdu, il est bien difficile de le ressaisir, *quoi qu'on fasse*. La couronne de Jacques II est déférée à Marie sa fille et au prince d'Orange son gendre.

Le SUBJONCTIF s'emploie après *quelque*, *quelque... que*, *quel que*, *quoi que*, attendu que ces mots, dit Noël, éveillant une idée de supposition, font considérer comme une chose positive l'action ou l'état exprimé par le verbe de la proposition incidente.

Ex.: Quelque *effort* que fissent *ses ennemis, la fortune continuait à lui être fidèle.*

Quelles qu'aient été *depuis ses tentatives pour reconquérir ses États, il fut toujours vaincu.*

Il est bien difficile de le ressaisir (le pouvoir), quoi qu'on fasse.

1690. — Bataille de Fleurus, remportée, le 1er juillet, par le maréchal de Luxembourg sur le prince de Valdeck; elle était la suite de la déclaration de guerre que firent à la France le prince d'Orange et la diète de Ratisbonne; d'abord, parce que le roi de France soutenait Jacques II; ensuite, parce que les princes d'Allemagne cherchaient toujours une occasion *qui pût* leur permettre de reprendre l'avantage sur Louis XIV. — Le 10 août, Tourville et Château-Renaud défont, dans un combat naval, les flottes anglaise et hollandaise, la veille où le prince d'Orange triomphait de Jacques II, à la bataille de la Boine. Après cet échec, le malheureux prince anglais, ne désirant plus qu'une retraite *où* il *pût* finir ses jours, se retire définitivement à Saint-Germain, où il mourut en 1701. — Le 18 août, Catinat défait le duc de Savoie à la bataille de la Stafarde.

Le SUBJONCTIF s'emploie après le pronom relatif et l'adverbe *où* lorsque le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d'incertain qui ne peut arriver, comme dans: *Les princes de l'Allemagne cherchaient une occasion* qui pût *leur permettre de reprendre l'avantage. — Le malheureux prince anglais ne désirait plus qu'une retraite* où il pût *finir ses jours.*

1691. — Catinat poursuit le cours de ses succès contre le duc de Savoie, et *avant que* celui-ci *puisse* opposer une résistance sérieuse, il soumet Villefranche, Nice et Carmagnole, que les ennemis lui reprennent bientôt, *soit que* Catinat n'*eût* pas assez *pris* de précaution, *soit que* les chances de la guerre en *eussent* autrement *décidé*. — Pendant ce temps, Louis XIV, ayant sous lui les maréchaux de La Feuillade et de Luxembourg, s'empare de Mons, le 9 avril; *de manière* qu'en voyant constamment une défaite se racheter par un succès, on *eût pu* dire que jamais des revers sérieux ne pourraient frapper ce prince.

Le SUBJONCTIF s'emploie après les locutions conjonctives *avant que, soit que, au cas que, afin que, à moins que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, non que, non pas que, pour que, pour peu que, pourvu que, sans que, supposé que,* qui expriment

une idée de doute, de crainte, de supposition, comme dans : *Avan que* celui-ci *pût* opposer une résistance sérieuse. — *Soit que* Catinat n'*eût* pas assez *pris* de précaution.

Le *subjonctif* s'emploie pareillement après la conjonction QUI ayant le sens d'une locution conjonctive ou le sens de SI. Ex.: Soit que *les chances de la guerre en* eussent *autrement décidé.*

On se sert aussi du *subjonctif* après les locutions conjonctives, *de manière que, de façon que, de sorte que,* lorsque le verbe de la proposition incidente exprime une idée de futurition, comme dans : De manière *qu'en voyant constamment une défaite se racheter par un succès, on* eût pu *dire que jamais des revers sérieux ne pourraient frapper ce prince.*

Toutefois, au lieu du *subjonctif,* on emploie l'*indicatif* lorsque le verbe de la proposition incidente a rapport au présent ou au passé et que l'action se faisant ou étant faite ne présente plus ni doute, ni incertitude. Ex.: *Il s'est conduit de manière qu'il* obtient *l'estime des honnêtes gens.*

1692. — Tourville, jusque-là *le plus* heureux des hommes de guerre qu'*ait eus* la France, ayant reçu l'ordre d'attaquer la flotte anglaise, forte de quatre-vingt-huit vaisseaux contre cinquante, afin de ménager à Jacques II une descente en Angleterre, est défait, le 29 mai, au combat de la Hogue, après des prodiges de valeur de part et d'autre. — Louis XIV prend sa revanche le 5 juin ; il s'empare, après six jours de tranchée ouverte, de Namur, *la seule* ville du nord qui *soit* en grande réputation pour sa coutellerie. — Le maréchal de Luxembourg bat le prince d'Orange, le 4 août suivant, à la bataille de Steinkerque.

Le SUBJONCTIF s'emploie après *le plus, le seul, l'unique, le dernier, le moins, le mieux que* et *peu* collectif, bien que l'idée exprimée par le verbe de la proposition incidente tienne plus de la certitude que du doute.

Mais si le verbe de la proposition incidente exprime une chose invraisemblable, on se sert de l'*indicatif.* Ex.: La seule *chose que nous ne* savons *point, c'est d'ignorer.* (J.-J. ROUSSEAU.)

. . . . Avez-vous conservé
Cet enfant malheureux, *le seul* que j'*ai sauvé?*
(RACINE, *Athalie.*)

1693. — Prise de Furnes, le 6 janvier, par le maréchal de Boufflers, qui y fait quatre mille Anglais prisonniers. Le 24 juillet, le maréchal de Luxembourg défait complétement le prince d Orange à la bataille de Nerwinde. De son côté, le maréchal de Catinat bat le duc de Savoie à la Marsaille. En voyant tant de succès, *on eût dit* que l'étoile de Louis XIV ne *dût* jamais pâlir. — La fin de cette année vit la création de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Le SUBJONCTIF s'emploie après quelques locutions vagues, telles que *on eût dit, on croirait, vous croyez, on dirait, vous diriez, vous eussiez dit, on eût cru, vous eussiez cru*, quand elles portent sur des choses sans vraisemblance, comme dans : On eût dit *que l'étoile de Louis XIV ne* dût *jamais pâlir.*

Mais s'il s'agit d'une chose vraisemblable, on se sert de l'indicatif. Ex : On dirait *que vous* êtes *son ennemi.*

1694. — Jean Bart, qui aurait pu dire dans son ardeur de combattre : *Tombe* sur moi le ciel pourvu que je triomphe ! n'ayant que six frégates, attaque, le 19 juin, à la hauteur de Texel, huit vaisseaux hollandais qui s'étaient emparés d'un convoi de blé que Louis XIV faisait venir de la Baltique pour parer à la disette du royaume; il en prit trois et mit les cinq autres en fuite. L'année suivante, Namur est reprise par le prince d'Orange; ce fut son plus beau fait d'armes.

Le SUBJONCTIF s'emploie quelquefois sans *que*, mais alors cette onjonction est facile à suppléer, comme dans :

Tombe sur moi le ciel pourvu que je me venge.
(CORNEILLE.)

C'est-à-dire : Je désire *que* le ciel *tombe* sur moi, pourvu que e me venge ou que je triomphe.

Des enfants étourdis deviennent des hommes vulgaires; je ne sache *oint d'observation plus générale et plus certaine que celle-là.* Cette hrase, dit Lemare, est unique; elle n'a lieu qu'à la première peronne, on ne dit pas même : *Tu ne saches pas.* Elle est presque iexplicable.

DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

1697. — Le maréchal de Catinat prend Ath, le 5 juin, et le duc de Vendôme Barcelonne, le 10 août. — On signe à Riswick les quatre

fameux traités qui donnèrent la paix à l'Europe. Par le premier, qui avait pour base ceux de Munster et de Nimègue, la Hollande consent à ce *que* Pondichéry *soit* rendue à la France; par le deuxième, signé le même jour avec l'Espagne, Louis XIV restitue toutes les places prises en Catalogne, ainsi que Luxembourg, le comté de Chanci, Mons, Ath, Courtrai, etc. *Croit-on que* Louis XIV *agisse* ainsi sans intention? La mort prochaine de Charles II d'Espagne, qu'il attend, est le seul motif de cette conduite; par le troisième, conclu avec l'Angleterre, le 21 septembre, Louis XIV reconnaît le prince d'Orange roi de la Grande-Bretagne; enfin, par le quatrième, signé le 30 octobre avec l'empereur, et qui ne faisait que confirmer les traités de Westphalie et de Nimègue, Fribourg est rendu au duc de Lorraine rétabli dans ses États. *Pense-t-on que* cette paix *ait* une longue durée? Non. La mort de Charles II va de nouveau embraser l'Europe.

Le PRÉSENT DU SUBJONCTIF s'emploie après le *présent de l'indicatif*, s'il correspond à un temps *présent*, comme dans :

La Hollande consent *à ce* que *Pondichéry* soit *rendue à la France*; croit-on que *Louis XIV* agisse *ainsi sans intention?*

Qu'il soit et *qu'il agisse* correspondent au présent de l'indicatif *est* et *agit;* c'est comme s'il y avait : *Pondichéry* est *rendue à la France, la Hollande y consent; Louis XIV* agit-il *ainsi sans intention? La mort prochaine de Charles II, qu'il attend, est le seul motif de cette conduite,* est une preuve du contraire.

Dans : Pense-*t-on* que *cette paix* ait *une longue durée? Qu'elle ait* est pour qu'elle *aura,* c'est comme s'il y avait : *Cette paix aura-t-elle une longue durée?* Non.

1700. — Mort de Charles II, roi d'Espagne. Par son testament, le duc d'Anjou, second fils du dauphin, est appelé à la couronne sous le nom de Philippe V. L'Angleterre et la Hollande reconnaissent le nouveau roi, ainsi que les ducs de Bavière et de Savoie; mais l'empereur proteste, et les autres puissances restent neutres. Nous verrons bientôt que Louis XIV *voudra* que tous les princes de l'Europe *reconnaissent* son petit-fils.

Le PRÉSENT DU SUBJONCTIF s'emploie après le *futur* s'il correspond à un temps futur, comme dans : *Louis XIV* voudra *que tous les princes de l'Europe* reconnaissent *son petit-fils. Qu'ils reconnaissent* correspond à *ils reconnaîtront.* Nous verrons bientôt que tous les princes de l'Europe *reconnaîtront* son petit-fils, Louis XIV le *voudra.*

1701. — Accepter la succession de Charles II, c'*était* de la part de Louis XIV l'une des plus habiles combinaisons politiques qu'on *puisse* voir; mais l'Europe, qui en redoutait les suites, s'arme contre la France. Celle-ci n'eut que le Portugal pour allié... — Frédéric, électeur du Brandebourg, est proclamé roi de Prusse, son petit-fils fut le grand Frédéric, qui *a été* l'un des plus grands rois que le dix-huitième siècle *signale.*

Le PRÉSENT DU SUBJONCTIF s'emploie après un temps passé, *imparfait* et *plus-que-parfait de l'indicatif, passé défini* et *indéfini,* s'il correspond à un temps présent ou futur.

Ainsi, dans : C'*était,* ou cela *avait été,* ou ce *fut,* ou cela *a été,* l'une des plus habiles combinaisons politiques qu'on *puisse* voir. Le verbe *pouvoir* correspond ici au présent. On *peut* voir des combinaisons politiques, mais celle-ci *était, avait été, fut* ou *a été* l'une des plus habiles.

Son petit-fils fut le grand Frédéric, qui, comme nous le verrons, a été *l'un des plus grands rois que le dix-huitième siècle* signale. Le verbe *signaler* correspond au futur, c'est pour : L'histoire *signalera* le grand Frédéric comme *ayant été* l'un des plus grands rois.

1702. — Guillaume III, roi d'Angleterre, meurt : Anne Stuart, sa belle-sœur, lui succède. L'Angleterre, la Hollande et l'empereur déclarent enfin la guerre à la France. Les alliés, en agissant ainsi, prétendent-ils que Louis XIV va renoncer à sa politique. On *ne saurait* même s'imaginer qu'ils en *conçoivent* l idée, car la volonté de celui-ci est trop bien arrêtée; mais ne *pourrait-on* pas penser *qu*'ils *conçoivent* l'espérance de le contraindre par la force. En effet, cette guerre, qui a été la plus longue et la plus funeste de toutes celles qui eurent lieu pendant le règne de Louis XIV, faillit mettre un moment en question la monarchie française. — Bataille de Fredelinghen, remportée par Catinat et où Villars fut fait maréchal.

Le PRÉSENT DU SUBJONCTIF s'emploie après les *conditionnels* des verbes *savoir* et *pouvoir,* lorsque ceux-ci peuvent se rendre l'un et l'autre par je *ne puis* ou je *ne peux,* comme dans : *On ne saurait même s'imaginer qu*'ils *en* conçoivent l'*idée, mais* ne pourrait-*on pas penser qu*'ils conçoivent *l'espérance de le contraindre par la force*, où : on *ne saurait* et *ne pourrait*-on pas, sont pour : On ne *peut* même s'imaginer *qu*'ils en *conçoivent* l'idée, *ne peut*-on pas penser *qu*'ils *conçoivent* l'espérance de le contraindre.

1704. — La France, qui avait combattu l'année précédente avec quelque succès en Allemagne et en Italie, voit de nouveau ses destinées pâlir; la Savoie et le Portugal l'ayant abandonnée, il *était* bien difficile *qu*'elle *pût* échapper à sa mauvaise fortune. L'Espagne, jusque-là tranquille, fut alors obligée de se défendre contre les Portugais, qui, d'abord battus, reprennent l'avantage. La reine Anne, qui *avait ordonné qu'*on *s'emparât* de Gibraltar, est obéie. Le 4 août, cette place tombe au pouvoir des Anglais, et, le 13 du même mois, l'armée française, commandée par les maréchaux de Tallard et de Marsin, est complétement battue par le duc de Marlborough et le prince Eugène de Savoie, à la bataille d'Hochestedt. Cette défaite nous *contraignit* à repasser le Rhin, quels que *fussent* nos efforts. — Les populations des Cévennes, qui s'étaient révoltées en 1703, parce qu'on ne leur permettait pas l'exercice de leur religion, sont, cette année, soumises par le maréchal de Villars, bien plus par la douceur que par les armes. Ainsi, Dieu *a permis* à celui qui sauva plus tard la France, *qu'il pût*, dans cette circonstance, se montrer digne de la difficile mission qu'on lui avait confiée. Il *serait* bien à désirer que tous ceux qui sont obligés d'exercer des ordres cruels se *comportassent* toujours de même.

L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF s'emploie après l'*imparfait* et le *plus-que-parfait* de l'*indicatif*, les *passés défini* et *indéfini*, et les *condiditionnels*, s'il exprime un temps passé ou futur. L'imparfait du subjonctif correspond à l'imparfait et au plus-que-parfait de l'indicatif, aux passés défini et indéfini, et au conditionnel présent, ainsi que nous allons le voir.

1° *Il* était *bien difficile* qu'elle pût *échapper à sa mauvaise fortune. Qu'elle pût* correspond à *elle pouvait.* Ex.: Elle *pouvait* échapper à sa mauvaise fortune, cela *était* bien difficile;

2° *La reine Anne, qui* avait ordonné *qu*'on s'emparât *de Gibraltar, est obéie. Qu'on s'emparât* correspond à : On *avait pris.* — Ex.: On *avait pris* Gibraltar, la reine Anne l'*avait* ainsi *ordonné*;

3° *Cette défaite nous* contraignit *à repasser le Rhin,* quels que fussent *nos efforts. Quels que fussent* correspond à *quels que furent.* Ex.: Cette défaite nous *contraignit* à repasser le Rhin, *quels que furent* nos efforts;

4° *Ainsi, Dieu* a permis *à celui qui, plus tard, sauva la France,* qu'il pût, *dans cette circonstance, se montrer digne de la difficile mission qu'on lui avait confiée. Qu'il pût* correspond à *il a pu.* Ex.: Villars *a pu* se montrer digne, dans cette circonstance, de la difficile mission qu'on lui avait confiée, Dieu l'*a permis;*

5° *Ne* serait-il *pas à désirer que tous ceux qui sont obligés d'exécuter des ordres cruels se* comportassent *toujours de même. Qu'ils se comportassent* correspond à ils se *comporteraient.* Ex.: S'ils comprenaient bien leurs devoirs, tous ceux qui sont obligés d'exécuter des ordres cruels se *comporteraient* toujours de même. Cela ne *serait*-il pas à désirer.

1706. — La victoire, qui, l'année précédente, avait semblé un moment nous sourire, puisque Villefranche, Nice, Mirandole, etc., en Italie, étaient tombées en notre pouvoir, et que dans le Nord le maréchal de Villars avait forcé les lignes de Luxembourg, nous abandonne tout à fait. En Espagne, Alcantara et Salamanque se soumettent à mylord Galowai, et en Flandre, le duc de Marlborough et le prince Eugène défont complétement, à la bataille de Ramillies, l'armée française, commandée par le maréchal de Villeroi et l'électeur de Bavière. Croit-on *que* ceux-ci *manquassent* d'habileté, ce serait être bien sévère ; d'autant plus que la faiblesse de notre aile droite, et surtout la panique qui s'empara de nos troupes, furent les seules causes de cette défaite, à la suite de laquelle nous perdîmes Anvers, Louvain, Malines, Ath, Oudenarde, etc. Toutefois, le maréchal de Villars et le duc de Vendôme soutinrent l'honneur de nos armes, le premier en Allemagne, et le second en Italie, où il battit le prince Eugène. — Les Espagnols découvrent les îles Philippines.

L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF s'emploie après le *présent de l'indicatif* s'il exprime un temps passé ou futur et s'il y a dans la phrase une expression conditionnelle exprimée ou sous-entendue suivie de l'*imparfait* ou du *plus-que-parfait de l'indicatif*, du *passé défini* ou du *passé indéfini*, comme dans :

Croit-on *que ceux-ci* manquassent *d'habileté? Qu'ils manquassent* correspond à ils *manquaient, avaient manqué, manquèrent, ont manqué* d'habileté ; *si* l'on *pouvait* le supposer, on aurait tort.

Il en est de même dans : Je ne *pense* pas *que* vous *lussiez* si vous *aviez* des livres. *Que vous lussiez* correspond au conditionnel présent, c'est pour : Vous *liriez si* vous *aviez* des livres, je ne le *pense* pas.

Quelquefois l'expression conditionnelle est sous-entendue, comme dans ces vers de Racine :

Hélas ! on ne craint pas qu'il venge un jour son père,
On craint qu'il n'*essuyât* les larmes de sa mère !

Sous-entendu : *S'il restait* avec elle. — *Qu'il essuyât* correspond à il *essuyerait* les larmes de sa mère, c'est ce qu'on *craint*.

1707. — Le maréchal de Berwick défait, le 25 août, les Anglais et les Portugais à la bataille d'Almanza ; les suites de cette victoire amenèrent la soumission de toute l'Espagne. — Neuchâtel, en Suisse, reconnaît le roi de Prusse pour son souverain. Qui *croira* un jour *qu'*un canton de la Suisse, *s'*il *avait* été digne de comprendre tous les avantages de la liberté, *consentît* à reconnaître un roi étranger pour maître!

L'imparfait du subjonctif s'emploie après le *futur* lorsqu'il exprime un temps présent ou futur, et s'il y a dans la phrase une expression conditionnelle exprimée ou sous-entendue suivie d'un *imparfait* ou *plus-que-parfait de l'indicatif*, comme dans :

Qui pourra *croire un jour qu'un canton de la Suisse, s'*il avait été *digne de comprendre la liberté,* consentît *à reconnaître un roi de Prusse pour maître.* Qu'*il consentît* correspond à qui *croirait* qu'un canton de la Suisse *consentît* à reconnaître un roi étranger pour maître, *s'*il avait bien compris la liberté.

1708. — Bataille de Malplaquet, livrée le 11 septembre par le duc de Marlborough et le prince Eugène. Le maréchal de Villars commandait l'armée française. Bien que le champ de bataille restât au pouvoir de l'ennemi, qui, le 20 du même mois, s'empara de Mons, la victoire fut disputée de part et d'autre avec une égale ardeur ; celle de nos troupes fut telle, que, manquant de pain depuis deux jours, nos soldats s'empressèrent de jeter gaîment celui qu'on venait de leur distribuer, afin de marcher plus librement au combat. Aussi, Villars aurait pu dire : Je ne *crois* pas *qu'*il y *eût* un plus beau trait dans les annales militaires d'aucun peuple. — Le 9 juillet précédent, Charles XII, roi de Suède, avait été complétement défait à Pultawa par Pierre le Grand.

L'imparfait du subjonctif s'emploie après le *présent de l'indicatif* et le *futur*, lorsque ceux-ci expriment quelque doute ou quelque souhait, bien qu'il n'y ait pas dans la phrase une expression conditionnelle, et que le subjonctif, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment où elle se fait, comme dans : *Je ne* crois *pas* qu'*il y* eût *un plus beau trait dans les annales d'aucun peuple.*

1711. — La guerre continue avec des succès divers cette année comme les années précédentes. — Le 14 avril, le dauphin meurt de la petite vérole à Meudon, dans sa cinquante-deuxième année; son fils, le duc de Bourgogne et père de Louis XV, prend ce titre et meurt pareillement, le 12 février 1712. On *regrette*, on *regrettera* toujours, que ces deux princes, élevés par des hommes tels que Bossuet et Fénelon, n'*aient pas succédé* à Louis XIV. Au moins, la France eût échappé à cette régence qui démoralisa la nation et prépara la chute de la monarchie des Capets.

Le PASSÉ DU SUBJONCTIF s'emploie après le *présent de l'indicatif* et le *futur,* s'il exprime un temps passé. Il correspond aux *passés défini* et *indéfini,* et au *futur antérieur.* Ex.: *On* regrette, *on* regrettera *toujours que ces deux princes* n'aient *pas* succédé *à Louis XIV.* N'*aient pas succédé* correspond à ne *succédèrent pas,* n'*ont* pas *succédé,* etc.

1712. — L'empereur ne *pensait* pas que les plénipotentiaires réunis à Utrecht *eussent* déjà *arrêté* les bases d'une paix générale; car, s'il *avait pu* soupçonner que cette paix *eût eu* plus de fondement, l'ordre qu'il *donna* d'attaquer nos troupes *eût été révoqué*, sans doute. Le 4 juillet, le prince Eugène s'empare du Quesnoy, et tandis qu'il s'avance sur Lille, il est complétement battu à Denain par le maréchal de Villars. La nouvelle de cette victoire mémorable, qui sauva la France, terrifie les princes de l'Europe, qui *n'ont* jusqu'à présent *retardé* de signer une paix qu'ils *eussent dû* se hâter de conclure, surtout après que l'Angleterre se fût retirée de la lutte, que dans l'espérance d'un triomphe certain qui *aurait*, s'ils l'*eussent pu*, amené le démembrement du royaume. Toutefois, bien que l'empereur ne voulût rien entendre, les traités d'Utrecht sont ratifiés dans les premiers mois de l'année suivante. Par eux, Philippe V est reconnu roi d'Espagne, à la condition de céder aux Anglais Gibraltar, Mahon et Minorque; le roi de Prusse reçoit le titre de majesté et la souveraineté de Neuchâtel et de Valengen, et Louis XIV s'engage à remettre à la maison d'Autriche ce qu'il possédait dans les Pays Bas, avec Luxembourg, Namur, Charlerci, etc.

Le PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF s'emploie après l'*imparfait* le *plus-que-parfait de l'indicatif,* les *passés défini* et *indéfini,* et s *conditionnels,* s'il exprime un temps passé et si le moment de la ırée qu'on veut exprimer correspond au *plus-que-parfait de l'in-catif* ou au *conditionnel passé,* comme dans:

1° *L'empereur ne* pensait *pas que les plénipotentiaires réunis* *Utrecht* eussent *déjà* arrêté *les bases de la paix générale. Qu'ils eussent arrêté* correspond à qu'ils *avaient arrêté;*

2° *S'il* avait pu *soupçonner que ces propositions* eussent eu *plus d fondement. Qu'elles eussent eu* correspond à qu'elles *avaient eu;*

3° *L'ordre qu'il* donna eût été révoqué. *Eût été révoqué* correspond à qu'il *aurait été révoqué;*

4° *La nouvelle de cette victoire terrifie les princes de l'Europe qui* n'ont retardé *de signer une paix qu'ils* eussent dû *se hâter d conclure. Qu'ils eussent dû* correspond à qu'ils *auraient dû* se hâte de conclure ;

5° *Que dans l'espérance d'un triomphe certain, qui* aurait, *s'il* l'eussent pu, amené le démembrement du royaume. S'*ils l'eussen pu* correspond à s'ils *l'avaient pu.*

1714. — L'Empereur consent enfin à traiter avec la France. L 6 mars, la paix de Rastadt est signée par le maréchal de Villars et l prince Eugène. — La reine Anne meurt, Georges, duc de Hanovre, monte sur le trône d'Angleterre. Il *est* certain que ce prince *n'eût* pas *succédé* si paisiblement à la fille de Jacques II, *s'*il ne se fût point appuyé sur le parti national en faisant alliance avec les whigs.

Le PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF s'emploie après le *présent de l'indicatif* s'il exprime un temps passé et s'il y a dans la phrase une expression conditionnelle, comme dans :

Il est *certain qu'il* n'eût *point* succédé *si paisiblement à la fille de Jacques II,* s'*il ne se* fût *point* appuyé *sur le parti national.*

1715. — Louis XIV reçoit l'ambassade de Perse, le 19 février, et, le 1er septembre, il meurt à Versailles, à l'âge de soixante-dix-sept ans moins quatre jours. — Le 12 du même mois, le testament qu'il avait fait est cassé et le duc d'Orléans est nommé régent. — Ce règne, l'un des plus glorieux de la monarchie, ne fut pas seulement grand par les armes, mais encore par les lettres et les arts, que Louis encouragea de tout son pouvoir. Mais la révocation de l'édit de Nantes *prouvera* toujours qu'il *eût* mieux *gouverné* l'État, *s'*il ne se fût pas abandonné aux caprices d'une femme dévote et à l'astuce d'un confesseur.

Le PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF s'emploie après le *futur* s'il exprime un temps passé et s'il y a dans la phrase une expression conditionnelle, comme dans :

La révocation de l'édit de Nantes prouvera *toujours* qu'il eût *mieux* gouverné *l'État, s'il ne se* fût *pas* abandonné, etc.

Terminons par quelques exemples tout ce que nous venons de dire sur l'emploi du subjonctif, afin de prouver que c'est surtout à l'idée qu'on veut exprimer qu'il faut s'attacher, et qu'alors on doit, dans certains cas, remplacer ce mode par le *présent de l'indicatif* ou le *futur.*

Vous ne croyez pas que je puisse *résister à cette douleur* (Madame de Sévigné.) — Ici, Madame de Sévigné exprime un doute, elle n'est point convaincue qu'elle *puisse* résister; mais si elle disait: *Vous ne croyez pas* que je pourrai *résister à cette douleur*, elle serait persuaduée qu'elle *pourra* résister.

> Crois-tu que dans son cœur il *ait* juré sa mort ?
> (RACINE, *Andromaque.*)

Andromaque, en interrogeant Céphise, a quelque doute que Pyrrhus *ait* juré la mort d'Astianax; tandis que, lorsqu'Ériphile dit à Doris :

> Dans un lâche sommeil crois-tu qu'enseveli
> Achille *aura* pour elle impunément pâli ?
> (RACINE. *Iphigénie.*)

La jalousie est certaine qu'Achille n'aura pas impunément pâli et qu'il défendra Iphigenie au péril de sa vie.

Que crois-tu, homme divin, que soient *les lois?* (Montesquieu, *Lettres persanes.*) Usbeck, en écrivant à Hussein, exprime quelque doute sur la réponse qu'il lui fera; mais lorsque Joad, interrogeant Abner, lui dit :

> Quel conseil, cher Abner, croyez-vous qu'on *doit* suivre?
> (RACINE, *Athalie.*)

Il sait bien qu'il n'y a qu'un seul conseil à suivre pour sauver Joas. Au contraire, s'il eût dit : *Quel conseil croyez-vous qu'on* doive *suivre?* il serait lui-même dans le doute, dans l'incertitude du conseil qu'on doit suivre.

Dans : *On peut dire que le chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve.* (Buffon.) — Buffon ne parle pas d'une manière absolue, car il se pourrait que parmi les animaux il s'en trouvât

quelques-uns qui fussent doués de cette qualité; au lieu que lorsque J.-J. Rousseau dit : *La seule chose que nous ne* savons *point, c'est d'ignorer ce que nous ne pouvons savoir,* il y a certitude pour lui que telle est notre nature.

Un temps, dit Domergue, ne dépend pas d'un autre; chaque temps doit être l'expression de l'époque qui est dans l'esprit. *Je ne* savais *pas que vous* fussiez *poète; je ne* savais *pas que vous* étiez *poète;* je *ne* savais *pas que vous* êtes *poète.*

Dans le premier exemple : J'apprends vaguement que vous faites des vers, le subjonctif rend bien ce vague qui est dans ma pensée; dans le deuxième : Vous me présentez un recueil de poésies; le doute pour moi disparaît et l'affirmatif se présente; mais dans un temps passé, concordant avec les époques où vous vous exerciez à faire des vers; enfin, dans le troisième : Je jette un regard sur vos vers, tous me paraissent beaux d'harmonie, d'images et de sentiments; vous *êtes* poète.

CHAPITRE VI.

SYNTAXE DU PARTICIPE.

Le PARTICIPE, comme nous l'avons vu (page 40), tient de la nature du verbe et de l'adjectif; du verbe, en ce qu'il en dérive, et de l'adjectif, en ce qu'il en subit la loi, c'est-à-dire qu'il s'accorde toujours avec un substantif exprimé ou sous-entendu dans la proposition. Nous diviserons ce chapitre en deux numéros; dans le premier, nous traiterons du PARTICIPE PRÉSENT, et dans le second, du PARTICIPE PASSÉ.

N° 1. — PARTICIPE PRÉSENT.

1716. — L'Écossais Law est autorisé, par un édit en date du 2 mai, à fonder une banque *représentant* un capital de 3,600,000 francs, au moyen de douze cents actions de 1,000 francs chacune. — Le 18 septembre, la France et les villes anséatiques signent un traité de commerce où les intérêts des parties *contractantes* sont parfaitement déterminés. — Cette même année, le thermomètre, *en descendant* à

15° 3/4 Réaumur, ou 18° 90 centigrades, sous zéro, accuse un des hivers les plus rigoureux qu'on ait vus à Paris.

Les mots terminés en *ant*, venant d'un verbe, sont, ou *participe* *rrésent*, comme dans : Une banque *représentant* un capital ; ou *adectif verbal*, comme dans : Les intérêts des parties *contractantes ;* ›u enfin gérondif, comme dans : Le thermomètre, *en descendant* à 5° 3/4 sous zéro. Nous allons étudier avec soin ces trois différents :as.

1717. — Le 4 janvier, on arrête les préliminaires du traité de la quadruple alliance, par lequel la France *abandonnant* le prétendant, fils de Jacques II, est encore obligée de consentir à la démolition des forteresses de Mardick et de Dunkerque, sous l'inspection d'un commissaire anglais *résidant* dans cette dernière ville. — Le czar Pierre, *voyageant* pour étudier les arts et la civilisation de l'Europe, vient cette année à Paris.

Le PARTICIPE PRÉSENT s'emploie à la manière des verbes qui ex›riment l'action pure et simple.

Il y a action lorsqu'il s'agit d'un acte accidentel, instantané, ou 'une durée courte et limitée. Alors le participe remplit les fonc:ons de ces verbes à un temps personnel précédé du relatif *qui* u d'une conjonction, telles que *comme*, *quand*, *puisque*, *parce que*. :e participe est toujours invariable et toujours suivi d'un régime, omme dans : *Par lequel* (traité) *la France*, abandonnant *le pré:ndant, fils de Jacques II, est encore obligée de consentir à la déıolition des forteresses de Mardick et de Dunkerque, sous l'inspection 'un commissaire anglais* résidant d*ans cette dernière ville ;* qu'on eut traduire ainsi : Par lequel traité la France, *qui abandonnait* le rétendant, fils de Jacques II, était encore obligée de consentir à ı démolition des forteresses de Mardick et de Dunkerque, sous inspection d'un commissaire anglais *qui résiderait* dans cette derière ville. Il en est de même dans : *Le czar Pierre*, voyageant *our étudier les arts et la civilisation de l'Europe, vient cette année Paris ;* qui peut se traduire par : Le czar Pierre, *qui voyageait* our étudier, etc.

Les participes présents *abandonnant*, *résidant* et *voyageant*, sont, ›mme on le voit, suivis d'un régime : pour le premier, c'est le

prétendant; pour le deuxième, *dans cette dernière ville*, et pour le troisième, *pour étudier.*

1718. — Le traité de la quadruple alliance, entre l'empereur, la France, l'Angleterre et la Hollande, qui n'y accéda que l'année suivante, est signé à Londres le 2 août. L'Autriche, par ce traité, en dehors des conditions stipulées par la France, ne renonce à ses droits sur l'Espagne qu'à la condition que celle-ci se départira des siens à l'égard de ses possessions sur les provinces d'Italie et de Belgique ayant appartenu à la monarchie de Charles-Quint. Le cabinet de Madrid, *ne voulant* pas se départir de ses prétentions, la France et l'Angleterre lui déclarent la guerre. — La conspiration du prince de Cellamare, qui avait pour but de donner la régence à Philippe V, est découverte. — Le diamant dit *le Régent*, est acheté par le duc d'Orléans. — Le 4 décembre, la banque de Law est intitulée Banque royale.

Le PARTICIPE PRÉSENT, suivi ou non d'un régime, ne cesse point d'être participe présent, bien qu'il soit précédé de la négation *ne.* Ainsi : *Le cabinet de Madrid,* ne voulant *pas se départir de ses prétentions,* est pour : Le cabinet de Madrid, *qui ne voulait* pas se départir de ses prétentions. De plus, le régime du participe est *se départir de ses prétentions.*

1719. — Les troupes françaises, sous le commandement du maréchal de Berwick, *franchissant* les Pyrénées, entrent tout à coup en Espagne, et s'emparent de Fontarabie et de Saint-Sébastien, ainsi que de la Seu d'Urgel. — Une nouvelle émission de cent millions de billets de Banque, *constituant* un crédit factice plutôt que réel, est ordonnée; et afin de donner à ces valeurs quelque créance, on fait circuler le bruit qu'on a trouvé des mines d'or dans la Louisiane.

Le PARTICIPE PRÉSENT exprimant l'action ou l'actualité exprimée par le verbe, reste invariable, comme dans :

Les troupes françaises, franchissant *les Pyrénées, entrent tout à coup en Espagne et s'emparent de Fontarabie. — Une nouvelle émission de cent millions de billets de banque,* constituant *un crédit plus factice que réel, est ordonnée. — Franchissant, constituant,* expriment des actions et des actes dont la durée ne peut être longue. L'action de *franchir* est, pour ainsi dire, instantanée, celle de *constituer* est dans le même cas.

Il en est de même dans ces vers de Racine :

Et n'est-ce pas, Madame, un spectacle assez doux
Que la veuve d'Hector *pleurant* à vos genoux.

Pleurante à vos genoux représenterait Andromaque dans un état d'une prolongation de douleur, tandis que Racine a voulu peindre seulement l'actualité, le moment.

On voyait des débris flottant *sur la côte*, c'est-à-dire, franchissant l'espace et tendant vers un but, action d'actualité.

La cour de Paris, séant *à Versailles,* idée d'actualité, attendu que ce n'est pas habituellement que la cour siége à Versailles.

De plus, dans tous les exemples précédents, le participe est toujours suivi d'un régime et peut s'exprimer par le même verbe à un temps personnel. Ex.: Les Français, *qui franchissent* tout à coup les Pyrénées. Une nouvelle émission de cent millions, *qui constituent* un crédit factice plutôt que réel; que la veuve d'Hector, *qui pleure* à vos genoux; on voyait des débris *qui flottaient* sur la côte; la cour de Paris, *qui siége* à Versailles.

1720. — Law est nommé contrôleur-général des finances; il est destitué six mois après par la chute des actions qu'il avait émises et qui ne furent jamais remboursées en écus *sonnants*, en espèces *sonnantes*. — Le roi d'Espagne adhère au traité de la quadruple alliance en ce qui concernait les prétentions de l'empereur. — Cette même année, éclate la terrible peste de Marseille, qui enleva plus de cinquante mille individus. L'évêque Belzunce se fit remarquer par son dévouement, portant des consolations aux *mourants* et des secours aux *vivants*.

Le PARTICIPE PRÉSENT prend le nom d'*adjectif verbal* lorsqu'il xprime l'état, la situation, il s'accorde en genre et en nombre; peut se combiner avec un temps du verbe *être*, comme dans :

En écus sonnants, *en espèces* sonnantes, pour : *Écus* qui sont *sonants*, en *espèces* qui sont *sonnantes*.

L'*adjectif verbal* s'emploie substantivement ainsi que les adjecfs qualificatifs, comme dans : *Portant des consolations aux* mounts *et des secours aux* vivants.

Bien que l'adjectif verbal n'ait jamais de régime, cependant, nsi que nous le verrons ci-après, lorsque c'est l'état et non l'acon qu'on veut exprimer, il est quelquefois suivi d'un régime inrect.

1721. — Méhémet-Effendi, ambassadeur ottoman, envoyé en France par Achmet III, pour féliciter Louis XV de son avénement au trône, fait son entrée publique à Paris, avec la pompe *éclatante* de tout le luxe oriental. — Au mois d'août, on fait à Londres la première expérience, si belle, si *concluante*, de l'inoculation de la petite vérole, qui ne fut préconisée en France que cinquante-trois ans après.

L'*adjectif verbal* exprime une idée d'état et de permanence soit physique, soit morale, comme dans : *Méhémet-Effendi fait son entrée publique à Paris, avec la pompe* éclatante *de tout le luxe oriental; au mois d'août, on fait à Londres la première expérience, si belle et si* concluante, *de l'inoculation de la petite vérole;* où *éclatante* et *concluante* marquent la permanence; car la pompe orientale est toujours *éclatante,* comme toute opération de la vaccine sera pareillement toujours *concluante.*

Il en est de même dans ces vers de Racine :

> *Pleurante* après son char vous voulez qu'on me voie,
> Mais, seigneur, en un jour ce serait trop de joie.

Car si le poète eût dit : *Pleurant* après son char, il n'eût peint que l'action d'un moment, tandis que l'humiliation d'Hermione, traînée après le char d'Andromaque, consistait dans la permanence ou la prolongation de l'action.

Calypso aperçut des cordages flottants *sur la côte.* Ici, *flottant* représenterait les cordages comme surnageant sans mouvement certain, sans direction, sans but.

Maman, toujours projetante *et* toujours agissante, *ne nous laissait guère oisifs ni l'un ni l'autre.* (J.-J. ROUSSEAU.)

C'est ainsi qu'il faut s'exprimer lorsque l'adjectif verbal est précédé d'un complément ou régime circonstantiel, adverbe ou locution adverbiale, comme, *encore, toujours, également, constamment, partout, sans cesse, longtemps, au loin,* etc.

On dit aussi : *C'est un homme qui fréquente la cour* séante *au Palais,* attendu que la cour a l'habitude de siéger au Palais, qu'elle y siége pour ainsi dire en permanence.

Appartenant, approchant, dépendant, descendant, existant, participant, prétendant, résidant, ressemblant, subsistant, tendant, varient dans le style usuel, familier et quelquefois dans des ouvrages élevés. Ainsi, VOLTAIRE a dit : *Une ville* appartenante *aux Hollandais;* BARTHÉLEMY : *Quelques officiers* appartenants *aux premières familles*

d'Athènes; BOSSUET : *Les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort* approchante *de la leur;* FÉNELON : *Des créatures immortelles,* participantes *de la divinité,* etc. Mais bien que l'autorité des noms que nous venons de citer ait beaucoup de valeur, cependant, il vaut mieux se conformer à la règle, attendu que *appartenant approchant, participant* se traduisent par : *Qui appartenaient, qui approchait, qui participaient.*

1723. — Louis XV, qui avait été sacré à Reims le 25 octobre de l'année précédente, est déclaré majeur, le 21 février, dans un lit de justice. Le 22 décembre, le duc d'Orléans meurt. On peut dire, *en parlant* de ce prince spirituel, débauché et voluptueux, qu'il fut une des causes de la désaffection du peuple pour ses rois *en introduisant* dans les mœurs cet esprit de corruption qui prépara la chute de la monarchie en France. Un prince *se livrant* ainsi à toutes ses passion ,comme fit le régent, est toujours pour une nation d'un funeste exemple.

Le PARTICIPE PRÉSENT, précédé de la préposition EN exprimée ou sous-entendue, prend le nom de *gérondif* (1). Ex.: *On peut dire,* en parlant *de ce prince,* en introduisant *dans nos mœurs un esprit de corruption; un prince* s'abandonnant *ainsi à toutes ses passions, comme fit le régent.* Dans le dernier exemple, la préposition est sous-entendue, c'est comme s'il y avait : Un prince, *en s'abandonnant* ainsi à toutes ses passions.

C'est le goût et l'oreille, dit Noël, qui indiquent dans quel cas il convient d'exprimer ou de sous-entendre la préposition EN. — Le gérondif est toujours invariable.

1725. — Le 4 septembre, Louis XV épouse Marie Leczinska, fille unique de Stanislas, roi détrôné de Pologne. Cette princesse, *en donnant* elle-même l'exemple de toutes les vertus, fit bien mieux ressortir les désordres de son royal époux, qui, cependant, n'avait pas laissé soupçonner dans les premières années de son règne, et surtout en *montant* sur le trône, la coupable conduite qu'il tint plus tard.

Le *gérondif* doit se rapporter sans équivoque au sujet du verbe ou à un substantif, exprimé ou sous-entendu, qui puisse être converti en sujet. Ainsi, dans :

(1) Nom qu'on donne abusivement au participe présent précédé de la préposition EN.

Cette princesse, en donnant *elle-même l'exemple de toutes les vertus; en donnant* se rapporte évidemment au sujet princesse. En effet, c'est cette princesse qui donne l'exemple de toutes les vertus.

Son royal époux, qui, cependant, n'avait pas laissé soupçonner dans les premières années de son règne, et surtout en montant *sur le trône, la conduite coupable qu'il tint plus tard; en montant* se rapporte au sujet son royal époux.

Il y a donc une faute dans ces vers de Boileau et de Racine :

Si son astre, *en naissant*, ne l'a formé poète.
(*Art poétique.*)

Cruelle! quand ma foi vous a-t-elle déçue ?
Songez-vous qu'*en naissant* mes bras vous ont reçue?
(*Phèdre.*)

Ici, dit Lemare, le rapport du gérondif se fait contre l'analogie avec un autre substantif que le sujet; de plus, il fait équivoque.

C'est l'astre qui fait le poète et c'est le poète qui naît. Et comment sait-on que c'est au poète plutôt qu'à son astre qu'il faut rapporter *en naissant?*

Pareillement, est-ce à Phèdre ou à Œnone que s'applique *en naissant?*

Ainsi, dans ces vers, l'emploi du gérondif est vicieux.

Le *gérondif* ne doit pas non plus se rapporter au régime du verbe; c'est une faute de dire : *Je* l'*ai rencontré* en *se* promenant; *il* m'*a vu* en *me* promenant. Il faut dire : Je l'ai rencontré se *promenant;* il m'a vu me *promenant,* parce que le rapport a lieu avec les régimes directs *le, me*, et non avec les sujets *je, il.*

On ne dirait pas non plus : *Je vous ai confié mon fils* en voulant *faire quelque chose de bon;* mais bien : *Voulant en* faire quelque chose de bon, je vous ai confié mon fils, parce que, dans ce cas, il faut que le pronom *en* précède l'infinitif et non le participe.

On ne dira pas non plus : *Le prince tempère la rigueur du pouvoir* en en partageant *les fonctions.* L'emploi de ces deux pronoms *en*, placés immédiatement l'un après l'autre, produisent, dit Noël, un effet désagréable. Alors on prend un autre tour, ajoute le même auteur. Ex.: *En partageant* les fonctions du pouvoir, le prince en tempère la rigueur.

N° 2. — PARTICIPE PASSÉ.

1726. — Cette année vit la valeur des monnaies *changée* : le louis d'or *porté* de 20 à 24 livres, l'écu de 5 à 6 livres, et le bail des fermes générales *donné* à une compagnie de financiers, au prix de quatre-vingts millions, au lieu de cinquante-cinq, comme il l'était précédemment.

Le PARTICIPE PASSÉ, non accompagné du verbe *être* ou *avoir*, c'est-à-dire sans l'un de ces deux auxiliaires, ou, en d'autres termes, construit immédiatement avec un substantif, est adjectif pur et simple, et s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il modifie. Tels que : *Cette année vit la valeur des monnaies* changée; *le louis d'or* porté *de 20 à 24 livres; le bail des fermes générales* donné *à une compagnie de financiers;* où *changé* s'accorde avec valeur, et *porté* et *donné* avec louis d'or et le bail.

1727. — *Honoré* du monde entier, Newton meurt à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. — *Illustrée* par le nom de son époux, Pierre le Grand, Catherine descend au tombeau en laissant la couronne des czars à son petit-fils, Pierre-Alexiowich, âgé de douze ans. — Georges Ier, roi d'Angleterre, meurt pareillement cette année; son fils Georges II lui succède. *Lassés* d'avoir prêté un concours trop constant à la couronne pendant le règne précédent, les *whigs* deviennent des *tories* et les tories se joignent en partie aux whigs consciencieux.

Le PARTICIPE PASSÉ, non accompagné des auxiliaires *être* ou *avoir*, quelle que soit la place qu'il occupe, s'accorde en genre et en nombre avec son substantif, comme dans :

Honoré *du monde entier, Newton meurt;* illustrée *par le nom de son époux, Catherine descend au tombeau;* lassés *d'avoir prêté un concours trop constant à la couronne pendant le règne précédent, les whigs,* etc.

Les participes suivants sont exceptés de la règle précédente : *Attendu, excepté, ouï, passé, supposé, vu, y compris* et *non compris.* Exemples :

Il a été exempté des charges publiques, attendu *son infirmité.* (ACAD.) — *J'aime tous les hommes,* excepté *les méchants.* — Ouï, *les conclusions du commissaire impérial, le tribunal ordonne.* — Passé

cette époque, les registres seront clos. (ACAD.) — Supposé *telle circonstance, notre traité est rompu ipso facto.* — Vu *par la cour la requête présentée par le régent.* — Y compris *et* non compris *cette somme.*

Ces participes sont invariables parce que le verbe *avoir* (ayant) est sous-entendu avant eux et le régime; c'est comme s'il y avait: Il a été exempté des charges publiques *ayant* cela, *attendu* son infirmité.

Ci-joint, ci-inclus ne varient que lorsque le substantif qui les suit est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif. Ex.: *Vous trouverez* ci-jointe, ci-incluse, la *lettre*, une *lettre*, la *copie que vous me demandez;* mais lorsque le substantif n'est pas précédé de l'article et qu'il n'est point déterminé, on écrit: *Vous trouverez* ci-joint, ci-inclus, *copie de ma lettre.*

Au commencement d'une phrase, *ci-joint, ci-inclus* restent invariables et sont considérés comme des locutions adverbiales.

1728. — Bombardement de Tripoli, le 19 juillet. Une partie de la ville *est brûlée*, les habitants au désespoir *sont contraints* d'implorer la clémence de Louis XV, qui leur pardonne. — Les maisons de Paris *sont numérotées* pour la première fois, et sur une pierre placée au coin de chaque rue *sont gravés* leurs noms.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe actif conjugué avec *être* s'accorde avec le sujet (substantif ou pronom) du verbe placé avant ou après lui. Ce sujet répond à la question *qui est-ce qui* faite sur le participe, comme dans:

Une partie de la ville est brûlée; *les habitants* sont contraints *d'implorer la clémence de Louis XV; les maisons de Paris* sont numérotées *pour la première fois, et sur une plaque placée au coin de chaque rue* sont gravés *leurs noms.*

Les verbes *brûler, contraindre, numéroter* et *graver* sont actifs, puisqu'on peut dire brûler, numéroter, graver quelque chose, et contraindre quelqu'un; ils s'accordent avec le sujet du verbe *être*, puisque la question *qui est-ce qui*, faite sur leurs participes, amène dans le premier cas, *la ville*, dans le deuxième, *les habitants*, dans le troisième, *les maisons*, et dans le quatrième, *leurs noms.*

1729. — Le 7 septembre, naissance du Dauphin, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Le premier et le dernier de ces trois

princes *sont venus* se heurter contre le peuple, ainsi que nous le verrons plus tard, et *sont tombés* du trône; le second, plus adroit, a évité l'écueil. — L'année suivante, le czar Pierre II meurt à l'âge de quinze ans; Anne Ivanowna, dernière fille d'Ivan, frère de Pierre le Grand, lui succède.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe neutre, conjugué avec *être* et que le sens ne permet pas de conjuguer avec *avoir*, s'accorde avec le sujet du verbe placé avant ou après le participe. Ce sujet répond pareillement à la question *qui est-ci qui*. Ainsi, dans : *Le premier et le dernier de ces trois princes* sont venus *se heurter contre le peuple et* sont tombés *du trône. Venir* et *tomber* sont neutres; on ne dit pas : *Venir, tomber* quelqu'un ou quelque chose. Le sens ne permet pas de les conjuguer avec *avoir*, car on ne peut pas dire : *J'ai venu, j'ai tombé,* mais bien : *Je suis venu, je suis tombé.* Dans le premier et le deuxième cas, la question *qui est-ce qui* amène : *Le premier et le dernier de ces trois princes.*

1733. — Auguste II meurt; Stanislas remonte un moment sur le trône de Pologne pour en descendre de nouveau. Ainsi, ce sceptre des Jagellons, objet de toute son ambition, il *l'a abandonné* une fois encore; cette couronne, si noblement portée par Sobieski, il *l'a perdue* sans retour, et ces braves Polonais, qui s'étaient empressés de le reconnaître pour roi, il *les a livrés* par sa fuite à la haine de tous ses ennemis. Point de milieu : qui veut gouverner un peuple doit savoir vaincre ou mourir! — La guerre se rallume au sujet de ce prince entre la France et la maison d'Autriche, *que* nous *avons vues* tant de fois aux prises. Dans cette circonstance, Louis XV aurait pu s'écrier : L'empereur et tous les princes de l'empire ne *m'auront* point *outragé* impunément, et toi, Stanislas, si je *t'ai poussé* à ressaisir une couronne qui t'appartenait, tu seras vengé; car, puisqu'on *nous a blessés* l'un et l'autre dans notre dignité, nous devons tout entreprendre pour que justice nous soit faite. L'avenir me répond du passé!... La France ne *vous a*-t-elle pas souvent *combattus* avec succès, ô vous, qui vous liguez contre nous! *Quels revers* n'*avez*-vous pas *subis* dans toutes les guerres précédentes! *Combien de* défaites n'*avez*-vous pas *essuyées* sous mon illustre aïeul! — Ces menaces, qu'il aurait pu faire, Louis les met à exécution; il ordonne à deux grandes armées d'entrer en campagne; l'une est destinée à agir sur le Rhin, l'autre en Italie. Nancy et Kehl tombent au pouvoir du maréchal de Berwick; Villeroi s'empare de Milan et de Pavie.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe actif, conjugué avec *avoir*, s'ac-

corde en genre et en nombre avec le régime direct, lorsque celui-ci précède le participe. Ce régime direct répond à la question *qui* pour les personnes, et *quoi* pour les choses; il est toujours exprimé par un des pronoms *le, la, les, que, me, te, se, nous, vous*, ou un substantif précédé du mot *quel*, ou un adverbe de quantité, tels que *combien de, autant de, que de, plus de, moins de, tant de.* — Appliquons ces règles aux exemples ci-dessus.

1° *Ainsi, ce sceptre des Jagellons, objet de toute son ambition*, il l'a abandonné *une fois encore. Abandonner* est un verbe actif. *Il a abandonné* QUOI? *le sceptre*, représenté par *l'* (le). Le régime direct précède le partipe, accord;

2° *Cette couronne, si noblement portée par Sobieski, il* l'a perdue *pour toujours. Perdre* est actif; *il a perdu* QUOI? *cette couronne*, re présentée par *l'* (la), et qui précède le participe; accord;

3° *Ces braves Polonais, qui s'étaient empressés de le reconnaître pour leur roi, il* les a livrés, *par sa fuite, à la haine de tous ses ennemis. Livrer* est actif; *il a livré* QUI? ces *braves Polonais*, représentés par *les* (eux); le régime direct *les* précède le participe, accord;

4° *La France et la maison d'Autriche*, que *nous* avons vues *tant de fois aux prises. Voir* est actif; nous avons *vu* QUOI? *la France et la maison d'Autriche*, représentées par *que* (lesquelles); *que*, régime direct, précède le participe, accord;

5° *L'empereur et tous les princes de l'empire ne m'auront point* outragé *impunément. Outrager* est actif. L'empereur et les princes de l'empire n'auront point *outragé* QUI? *moi*, représenté par *m'* (me). *Me*, régime direct, précède le participe, accord;

6° *Et toi, Stanislas, si je* t'ai poussé *à ressaisir une couronne qui t'appartenait. Pousser* est actif. *J'ai poussé* QUI? *toi*, représenté par *t'* (te). *Te*, régime direct, précède le participe, accord;

7° *Puisqu'on* nous a blessés *l'un et l'autre dans notre dignité. Blesser* est actif. *On a blessé* QUI? *toi, Stanislas, et moi* (Louis XV), représentés par *nous. Nous*, régime direct, précède le participe, accord;

8° *La France ne* vous a-t-*elle pas souvent* combattus *avec succès? Combattre* est actif. *La France n'a-t-elle pas combattu* QUI? *vous. Vous*, régime direct, précède le participe, accord;

9° Quels revers *n'*avez-*vous pas* subis *dans toutes les guerres précédentes! Subir* est actif. *N'avez-vous pas subi* QUOI? *quels revers,* régime direct, il précède le participe, accord;

10° Combien de défaites *n'avez-vous pas* essuyées *sous mon illustre aïeul! Essuyer* est actif. *N'avez-vous pas essuyé* QUOI? *combien de défaites. Combien de défaites* est le régime direct, il précède le participe, accord.

1734. — La diète de Ratisbonne déclare la guerre à la France. Le marquis de Maillebois, sous les ordres du maréchal de Villars, s'empare de Séravalle. Tortone, seule place du Milanais encore au pouvoir des impériaux, qui *ont* bien *mérité* leurs revers, subit le même sort le 28 janvier. Le 4 mai, l'armée française passe le Rhin, et le duc de Noailles, qui *avait pris* toutes ses mesures avec intelligence, se rend maître des lignes d'Ethlingen. — L'infant don Carlos, après *avoir achevé* la conquête de Naples, est reconnu roi par un diplôme de Philippe V. — Nous poursuivons le cours de nos succès dans le Nord. Philippsbourg et Traërbach, où le maréchal de Berwick fut tué d'un boulet de canon, tombent en notre pouvoir.. — En Italie, la victoire nous est pareillement fidèle. — Coigny et Broglie *ont vaincu* les impériaux à la bataille de Parme; Merci, qui commandait l'armée ennemie, est trouvé parmi les morts. Ces mêmes généraux qui, pour prix de ce beau fait d'armes, *ont reçu* de Louis XV le bâton de maréchal de France, triomphent pareillement à Guastalla et le maréchal de Maillebois à Modène. — Le canal de Picardie, l'un des plus beaux monuments de ce règne, et qui avait été commencé en 1728, est terminé cette année.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe actif, conjugué avec AVOIR, ne accorde pas, si le régime direct est placé après lui, comme dans:

1° *Tortone, seule place du Milanais encore au pouvoir des impé-aux, qui* ont *bien* mérité *leurs revers, subit le même sort. Mériter* st actif; *qui ont mérité* QUOI? *leurs revers; leurs revers* est régime rect, il est placé après le participe, point d'accord;

2° *Le duc de Noailles, qui* avait pris *toutes ses mesures avec intel-jence. Prendre* est actif; *qui avait pris* QUOI? *toutes ses mesures; utes ses mesures* est le régime direct, il est placé après le partipe, point d'accord;

3° *L'infant don Carlos, après* avoir achevé *la conquête de Naples,* reconnu roi. Achever *est actif; après avoir achevé* QUOI? *la conête de Naples; la conquête* est le régime direct, il est placé après participe, point d'accord;

4° *Coigny et Broglie* ont vaincu *les impériaux. Vaincu* est actif *ont vaincu* QUOI? *les impériaux; les impériaux* est régime direct, i est placé après le participe, point d'accord;

5° *Ces mêmes généraux* ont reçu *de Louis XV le bâton de maré-chal. Recevoir* est actif; *ont reçu* QUOI? *le bâton de maréchal; l bâton de maréchal* est régime direct, il est placé après le participe point d'accord.

1735. — Des préliminaires de paix sont entamés. A cet app toutes les parties intéressées *ont répondu*. On laisse à Stanislas Lec zinsky le titre de roi de Pologne, et on le met en possession des du chés de Bar et de Lorraine, avec la clause que ces deux principaut seront réunies à la France après sa mort. A ces conditions, l'électe de Saxe reste roi de Pologne sous le nom d'Auguste III. — Don Carl est solennellement reconnu roi de Naples et de Sicile; le Milana échoit au roi de Sardaigne, et toutes les conquêtes faites sur l'Autr che pendant la guerre lui sont restituées. Tel fut le résultat de cet guerre, commencée en 1733, et c'est ainsi qu'elle *a fini*.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe actif, conjugué avec *avoir*, n s'accorde pas lorsqu'il n'a pas de régime.

A cet appel toutes les parties intéressées ont répondu. *Répon* est actif; *ont répondu* QUOI? point de réponse, donc point de ré gime.

Tels furent les résultats de cette guerre, et c'est ainsi qu'elle fini. *Finir* est actif; *a fini* QUOI? point de réponse, donc point d régime.

1738. — Incendie du Palais-de-Justice à Paris. Cette ancienne de meure royale, où plusieurs de nos rois *ont résidé* jusqu'à saint Loui fut presque entièrement détruite. — Le traité de paix, dont les prél minaires avaient été arrêtés en 1735, est signé à Vienne entre France et l'empereur. Nous verrons bientôt que cette paix ne fut p de longue durée, ce qui nous ramène à ce vers de Lafontaine:

La discorde *a* toujours *régné* dans l'univers.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe neutre, conjugué avec *avoir*, n s'accorde pas, attendu qu'il n'a point de régime direct, comm dans:

1° *Cette antique demeure royale, dans laquelle plusieurs de n rois* ont résidé. *Résider* est neutre; on ne peut pas dire, résid

ɑelqu'un ou quelque chose, et d'ailleurs, la question *qui* ou *quoı* 'amènerait aucun régime, *ont résidé* QUOI?

2° *La discorde* a *toujours* régné *dans l'univers. Régner* est neutre; ı ne dit pas, régner quelqu'un ou quelque chose. *A régné* QUOI? ɛtte question n'amène aucun régime, comme dans l'exemple pré-ɛdent.

1740. — La première exposition des productions des sculpteurs et des peintres français a lieu au Louvre. Tous les artistes *ont applaudi* à cette mesure qui *leur a permis* de se faire connaître. — Anne Ivanowna de Russie meurt. Le temps *lui avait manqué* pour se repentir au moins de tous les crimes commis en son nom par le chancelier Biren. Ivan de Brunswick-Bevern, âgé de deux mois, lui succède, ayant la princesse Anne, sa mère, pour régente. — L'empereur Charles VI meurt, il laisse la couronne à sa fille Marie-Thérèse.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe actif, même conjugué avec *avoir*, s'accorde pas s'il se rapporte à un *régime indirect*, que celui-ci ıt placé avant ou après le participe, comme dans :

1° *Tous les artistes* ont applaudi *à cette mesure, qui* leur a per-ꞩ *de se faire connaître. Applaudir* et *permettre* sont actifs; mais question *qui* ou *quoi* n'amène qu'un régime indirect. En effet, *artistes ont applaudi* QUOI? *à cette mesure; qui* leur a permis ɔI? *de se faire connaître.* Dans le premier cas, la réponse est *à ·e mesure,* et dans le second, *à eux,* représenté par *leur,* régime irect placé avant le participe;

° *Le temps* lui avait manqué *pour se repentir. Manquer* est actif, s la question *quoi* n'amène pareillement qu'un régime indirect. *temps avait manqué à elle,* représenté par *lui.* Ici encore le ré-e indirect est placé avant le participe.

1741. — La guerre éclate de nouveau au sujet de la succession de l'empereur Charles VI, que l'électeur de Bavière, Charles-Albert, soutenu par le grand Frédéric, qui venait de monter sur le trône de Prusse après la mort de son père, disputait à Marie-Thérèse. Dès que les armées prussiennes *se furent emparées* de la Silésie, après la bataille de Molwitz, on vit la France, qui *s'était* d'abord *abstenue* de prendre part à cette guerre, envoyer par delà le Rhin six mille hommes sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, et une seconde armée en Westphalie, commandée par le maréchal de Maillebois. Bien qu'obligée de sortir de sa capitale, toutes les espérances de Marie-Thérèse

ne *se sont* pas *évanouies;* elle se rend à Presbourg, ou elle convoq[ue] les États de Hongrie et se met sous leur protection. La France, q[ui] ne *s'était* point encore *repentie* de suivre une politique si contraire [à] son intérêt, continue la guerre, et ses armées, sous les ordres [de] Charles-Albert, s'emparent de Prague, tandis que le roi de Prus[se] fait la conquête de la Moravie. — Élisabeth Petrowna, fille du cz[ar] Pierre, monte sur le trône de Russie à la suite d'une révolution q[ui] renverse Ivan de Brunswick.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe essentiellement pronominal s'ac-corde avec le second pronom, qui est un régime direct et qui pré-cède toujours le participe.

Rappelons ici que les verbes essentiellement pronominaux n[e] peuvent se conjuguer qu'avec deux pronoms. En effet, on ne d[it] pas : *J'empare, j'abstiens, j'évanouis, je repens,* mais bien, *je m'em-pare, je m'abstiens, je m'évanouis, je me repens.* Bien que le premi[er] pronom ne soit pas énoncé dans les phrases précédentes, c'es[t] comme s'il y avait, en parlant des armées prussiennes : *Elles s[e] furent emparées;* en parlant de la France : *Elle s'était abstenue;* en parlant des espérances de Marie-Thérèse : *Elles ne se sont pa[s] évanouies;* en parlant de la France : *Elle ne s'était point encore re-pentie,* où l'accord se fait avec le deuxième pronom, *se.* Il en se-rait de même dans : *nous nous sommes,* ou *vous* vous *êtes* emparé[s] *de la Silésie; nous nous sommes,* ou *vous* vous *êtes* abstenus *de pren-dre part à cette guerre;* elles (ses espérances) se *sont* évanouies[;] *nous* nous *sommes,* ou *vous* vous *êtes* repentis, où les participes *em-paré, abstenu, évanoui* et *repenti* ont pour régime direct le second pronom, *nous, vous* et *se.*

Un seul verbe fait exception à cette règle, c'est *s'arroger,* qui [a] pour régime un autre mot que le deuxième pronom, comme dans cet exemple : *Les droits qu'ils se sont arrogés,* ils se sont *arrogé* des droits. Dans le premier cas, *arrogé* s'accorde avec *droits,* qui pré-cède, et dans le deuxième, point d'accord, parce que *droits* est placé après le participe.

1742. — L'ambition de l'électeur de Bavière, qui *s'était nourrie* de l'espoir de succéder à Charles VI, est satisfaite. Charles-Albert, sous le nom de Charles VII, est proclamé empereur par la diète de Franc-fort et couronné le 12 février. Tout change, alors. Frédéric, Marie-Thérèse et le roi de Pologne *se sont entendus,* ils lancent leurs armées,

contre la France, qui *s'était vue* triomphante jusque-là. Combien d'ennemis ne nous *sommes-nous* pas *faits* par une politique souvent inhabile! Battus en Bohême, nous sommes contraints de nous retirer, non sans toutefois exécuter cette belle retraite de Prague, commandée par le maréchal de Belle-Isle.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe actif non essentiellement prononinal, conjugué avec deux pronoms à la même personne, et avec *tre* employé pour *avoir*, s'accorde avec le régime direct lorsque elui-ci précède le participe, comme dans :

1° *L'ambition de l'électeur de Bavière, qui* s'était nourrie *de l'esoir de succéder à Charles VI. Nourrir* est actif, il n'est point esentiellement pronominal, puisqu'on peut dire, *je nourris;* le verbe *voir* peut se substituer au verbe *être* et la question *quoi* amène n régime direct précédemment exprimé. Ex.: *L'ambition de l'élecur de Bavière avait nourri* QUOI? *elle,* représenté par *se;*

2° *Frédéric, Marie-Thérèse et le roi de Pologne* se sont entenıs. *Entendre* est actif, on dit *j'entends,* donc il n'est pas essenellement pronominal, le verbe *être* peut être remplacé par *avoir,* la question *quoi* amène un régime direct. Ex.: *Frédéric, Mariehérèse et le roi de Pologne ont entendu* QUOI? *eux,* représenté ır *se;*

3° *Ils lancent leurs armées contre la France, qui* s'était vue *triomante jusque-là. Voir* est actif, il n'est point essentiellement onominal puisqu'on peut dire *je vois.* Le verbe *être* peut se mplacer par *avoir* et la question *quoi* amène un régime direct écédemment exprimé. Ex.: *La France, qui avait vu* QUOI? *elle,* présenté par *se*;

4° *Combien d'ennemis ne* nous sommes-nous *pas* faits *par une litique souvent inhabile. Faire* est actif, *être* peut se remplacer r *avoir.* Le verbe n'est pas essentiellement pronominal puisqu'on ut dire *je fais,* et la question *quoi,* faite sur le participe, amène régime direct précédemment exprimé. Ex.: *Nous avons fait* oi? *combien d'ennemis à nous*, représenté par *nous.*

Quelques difficultés se présentent lorsque le verbe qui se conjue avec le participe est employé figurément et qu'il attribue au et une action qu'il est incapable d'exécuter, comme dans ces emples, empruntés à Noël et Chapsal : *De grands édifices* se sont

élevés; *une erreur* s'est glissée. On ne peut pas dire : *De gra s édifices ont élevé* QUOI? *eux*, représenté par *se*; ni *une erreu glissé* QUOI? *soi*, représenté par *se*. Dans ce cas, ajoutent ces gra mairiens, il faut considérer les verbes *s'élever, se glisser* dans l sens figuré, et faire la question comme si les substantifs *édifices* *erreur* agissaient réellement.

1743. — Le maréchal de Broglie, qui *s'était promis* la victoire, contraint de se retirer du Palatinat. Les Anglais, commandés Georges II, remportent sur le maréchal de Noailles la bataille de I tingue. A la suite de tant de défaites, nos troupes *s'étant avoué* impuissance de pouvoir résister au nombre, se décident à repa les frontières. Ces deux campagnes, entreprises avec plus de témé que de sagesse, ont coûté à la France plus de cent mille homr soit par les combats, soit par la misère et par le froid qu'ils eure subir, et près de trois cents millions de francs.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe actif, non essentiellement pro minal, conjugué avec *être*, qu'on peut remplacer par *avoir*, s'accorde pas si le régime est placé après le participe, com dans :

1° *Le maréchal de Broglie, qui* s'était promis *la victoire. mettre* est actif, le verbe *être* peut se remplacer par *avoir*, il n' pas essentiellement pronominal, puisqu'on peut dire *je prome*, et la question *quoi* amène un régime placé après le participe. *Le maréchal de Broglie, qui avait promis* QUOI? *la victoire à soi;*

2° *A la suite de tant de défaites, nos troupes* s'étant avoué *impuissance de pouvoir résister au nombre, se décident à repas les frontières. Avouer* est actif, le verbe *avoir* peut remplacer verbe *être*, il n'est pas essentiellement pronominal, on peut *j'avoue*, et la question *quoi* amène un régime placé après le pa cipe. Ex.: *A la suite de tant de défaites, nos troupes ont avoué* QU *leur impuissance à elles.*

1744. — Nous allons voir que cette année et les suivantes avantages nombreux *se sont succédé*, presque sans interruption, p la France, des bords du Rhin à ceux de l'Escaut. Louis XV, qui *tait* jusque-là *complu* dans l'oisiveté du séjour de Versailles, se à la tête de son armée de Flandre, forte de cent vingt mille homm ayant sous ses ordres les maréchaux de Noailles et de Saxe. Le réchal de Coigny, avec cinquante mille Français, se tient sur le Rh

et le maréchal de Belle-Isle sur la Moselle, afin de protéger le duché de Bar et les pays voisins. Quelquefois, les Français *se sont nui* par trop de précipitation, mais plus souvent leur ardeur a fait leurs succès. Charleroi, Menin, Ypres et Furnes tombent presque en même temps en leur puissance. Sur ces entrefaites, le prince Charles de Lorraine envahit l'Alsace et force Stanislas à quitter sa résidence de Lunéville. Louis XV vole à son secours ; il tombe dangereusement malade à Metz, où il s'était rendu pour entendre un *te Deum* chanté en l'honneur de la prise de Château-Dauphin, par les troupes combinées de France et d'Espagne. Désolation générale en France et surtout à Paris. A la nouvelle de sa guérison, des cris de joie *se sont répondu* d'une extrémité du royaume à l'autre, et d'un commun accord Louis XV reçoit le titre de *Bien aimé*. — L'amiral Anson revient en Angleterre, après avoir fait le premier le tour du monde.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe neutre, non essentiellement pro-
ominal, conjugué avec *être,* que le sens permet de remplacer
ar *avoir*, ne s'accorde pas, comme dans :

1° *Nous allons voir que des avantages nombreux* se sont succédé *resque sans interruption. Succéder* est un verbe neutre, le verbe *tre* peut se remplacer par *avoir*, il n'est pas essentiellement proominal puisqu'on peut dire *je succède;* mais il résiste à la quesion *quoi?* Ex.: *Nous allons voir que des avantages nombreux ont iccédé* QUOI? Pas de réponse, donc point de régime ;

2° *Quelquefois, les Français* se sont nui *par trop de précipitation. uire* est un verbe neutre, on dit *je nuis*, donc il n'est point essenellement pronominal, le verbe *être,* avec lequel il est conjugué, eut se remplacer par *avoir;* mais la question *quoi* n'amène point régime. Ex.: *Quelquefois, les Français ont nui* QUOI?

3° *Des cris de joie* se sont répondu *d'un bout du royaume à l'au-. Répondu* est neutre, il n'est point essentiellement pronominal, verbe *être,* avec lequel il est conjugué, peut se remplacer par *oir;* mais, comme dans les phrases précédentes, la question *quoi* amène point de régime. Ex.: *Des cris de joie ont répondu* QUOI?

4° *Louis XV, qui* s'était *jusque-là* complu *dans l'oisiveté du séir de Versailles,* etc. *Se complaire* est formé du verbe neutre *aire; être,* avec lequel celui-ci est conjugué, peut se remplacer *avoir*. On dit *il a plu, ils ont plu;* mais il n'a pas de régime di:t, d'où il résulte que le participe de *se complaire* ne s'accorde . Il en est ainsi de *se plaire, se déplaire, se rire, se sourire, se*

parler, se succéder, se nuire, se ressembler, se convenir, se suffire et *se survivre,* verbes qui, sous cette forme, sont accidentellement pronominaux, et dont le participe, pour cette raison, ne s'accorde pas.

1745. — *Il s'était* à peine *écoulé* trois années depuis son avénement à l'empire, que Charles VII meurt. Son fils signe un traité par lequel il renonce à la couronne impériale et donne sa voix à François, duc de Toscane et époux de Marie-Thérèse. — *Il était dit* que la victoire illustrerait encore nos armes, cette année. Le maréchal de Saxe, en présence de Louis XV, qui l'avait rejoint en Flandre, remporte, le 11 mai, la célèbre bataille de Fontenoy sur les Anglais, les Hanovriens, les Hollandais et les Autrichiens, commandés par le duc de Cumberland, le prince de Waldeck et le vieux général autrichien Kœnigsegg. A la suite de cette victoire, *il n'a pas fallu* plus de onze jours à l'armée française pour conquérir tout le comté de Flandre. Tournay, Gand, Oudenarde, Bruges, Ostende, Dendermonde tombent en notre pouvoir. En Italie, le maréchal de Maillebois bat les Piémontais et prend Montferrat, Novi, Plaisance et Pavie. Enfin, le 13 septembre, François est proclamé empereur à Francfort, sous le nom de François Ier. *Il a existé* peu de souverains de ce nom, car la France n'en compte que deux et l'Autriche pareil nombre.

Le PARTICIPE PASSÉ, employé unipersonnellement, est toujours invariable, attendu qu'il a pour sujet *il,* pronom indéfini masculin singulier, comme dans :

1° Il s'était *à peine* écoulé *trois années depuis son avénement à l'empire, que Charles VII meurt.* Le participe *écoulé*, conjugué unipersonnellement avec *être,* s'accorde avec son régime direct *se* placé avant *lui ;* mais comme ce régime est représenté par le pronom IL, masculin singulier, il est invariable ;

2° Il était dit *que la victoire illustrerait encore nos armes cette année.* Le participe *dit,* conjugué unipersonnellement avec *être,* s'accorde avec son sujet *il,* pronom indéfini, et reste invariable.

En sorte qu'on peut dire, d'après ces deux exemples, que lorsque le participe d'un verbe unipersonnel est conjugué avec *être,* pronominalement ou non, il est invariable ;

3° Il n'a *pas* fallu *plus de onze jours à l'armée française pour conquérir toute la Flandre ; il* a existé *peu de souverains de ce nom.*

Les participes *fallu* et *existé*, conjugués unipersonnellement avec *avoir*, n'ont point de régime direct, car les substantifs qui les suivent ne sont pas régimes mais sujets de ces verbes, attendu qu'ils font

l'action exprimée par ceux-ci, et qu'ils répondent à la question *qui est-ce qui* ou *qu'est-ce qui*?

Qu'est-ce qu'il n'a pas fallu? plus de onze jours. — Qui est-ce qui a existé? peu de souverains.

Cependant on dit : *Les chaleurs qu*'il a fait *ont été excessives; les mauvais temps qu*'il y a eu *m'ont contrarié; les mille francs qu*'il *m*'a fallu *m'ont été prêtés; ces sommes, il me les* a fallu.

Que et *les* ne sont point les régimes directs des participes *fait, eu* et *fallu,* ils sont ici des gallicismes. Les verbes *faire, avoir* et *falloir* n'ont pas, dans ce cas, leur signification active, ils sont l'équivalent de *qui ont été, qui ont existé,* et comme tels, disent Noël et Chapsal, ils ne peuvent avoir de complément ou régime direct, complément qui ne convient qu'à un verbe actif, et le *que* qui précède n'est véritablement le complément d'aucun verbe.

En effet, ajoutent les grammairiens cités plus haut, il suffit de remplacer les pronoms *que, les* par le substantif qu'ils représentent :

Il a fait des chaleurs (représentées par *que*), *ces chaleurs ont été excessives. Il y a eu des mauvais temps* (représentés par *que*), *ces mauvais temps m'ont contrarié. Il m'a fallu mille francs* (représentés par *que*), *ces mille francs m'ont été prêtés. Il m'a fallu ces sommes* (représentées par *les*). Ainsi, disent Noël et Chapsal, les substantifs *chaleurs, temps, mille francs, sommes,* figurent évidemment comme sujets réels des verbes unipersonnels ; *il a fait, il y a eu, il a fallu,* etc., et n'est-ce pas la preuve que les pronoms *que* et *les,* représentant ces substantifs dans les mêmes phrases, remplissent les fonctions de sujets réels du verbe unipersonnel.

1746. — Le 30 janvier, le maréchal de Saxe se porte devant Bruxelles. Cette ville, qui ne s'était pas *vue assiégée* sérieusement depuis 1706, est prise le 20 du mois suivant. Louis XV, à la tête de l'armée, prend successivement Louvain, Malines et Anvers, où il fait son entrée le 4 juin. Ces places, dont nous nous étions *rendus maîtres* en si peu de temps, vont nous faciliter de nouveaux succès. En effet, bien que le maréchal de Maillebois soit obligé de repasser dans les États de Gênes après la perte de la bataille de Plaisance, le prince de Conti s'empare de Mons le 10 juillet, le lendemain même de la mort de Philippe V d'Espagne, auquel son fils, Ferdinand VI, succède. — Charleroi, Huy et Saint-Guillain subissent le même sort.

Namur tombe, le 10 septembre, au pouvoir du maréchal de Saxe, qui, un mois après, gagne sur les Autrichiens la bataille de Rocoux, situé à quatre kilomètres de Liége. Toute la Flandre, entre la mer et l'Escaut, nous a *revus triomphants* encore une fois. Cette année glorieuse vit pareillement La Bourdonnais, gouverneur de l'île Bourbon, disperser l'escadre anglaise commandée par l'amiral Barnet, et s'emparer de Madras, sur la côte de Coromandel.

Le PARTICIPE PASSÉ, suivi d'un autre participe, d'un adjectif ou d'un substantif pris qualificativement, modifiant le régime direct, s'accorde en genre et en nombre, comme dans :

1° *Cette ville, qui ne* s'était *pas* vue assiégée *sérieusement depuis* 1706, *est prise ;* pour : *Cette ville, qui n'avait pas* soi *vue assiégée ;*

2° *Toutes ces places, dont nous nous sommes* rendus maîtres *en si peu de temps,* pour : *Toutes ces places, dont nous avons* nous *rendus maîtres ;*

3° *Toute la Flandre, entre la mer et l'Escaut,* nous a revus triomphants *encore une fois,* pour : *a revu* QUOI ? nous, *triomphants.*

1747. — Lowendhal et Contades achèvent la conquête de la Flandre hollandaise. *Cette foule* d'ennemis, qui semblait devoir nous écraser, *s'est dispersée,* pour ainsi dire, à notre approche. — Nous sommes moins heureux sur mer : une escadre anglaise, forte de seize vaisseaux de ligne et commandée par l'amiral Anson, disperse une escadre française composée de quatre vaisseaux de ligne et de cinq frégates, sous les ordres de La Jonquière. Parmi *le grand nombre* de combats maritimes que la France *a livré*, il en est peu qui lui ait été plus funeste. En compensation de cette défaite, le 2 juillet, le maréchal de Saxe, sous les yeux de Louis XV, remporte sur les Anglais, commandés par le duc de Cumberland, la bataille de Lawfelt, où dix mille de nos ennemis trouvèrent la mort. Mais tandis que le maréchal de Saxe est victorieux dans les Pays-Bas, le maréchal de Belle-Isle, qui voulait s'emparer du Milanais, est vaincu et tué au combat d'Exiles. En contemplant *la multitude* de succès et de revers que la plume de l'histoire *a enregistrée* depuis l'avénement de Louis XV au trône, qui ne comprend les tristes résultats de la guerre? Aujourd'hui triomphant, on est vaincu le lendemain. Berg-op-Zoom, réputée imprenable, est emportée d'assaut, le 16 septembre, par Lowendhal, qui mérita pour ce beau fait d'armes le bâton de maréchal, et neuf jours après, les Anglais, sous le commandement de l'amiral Hanke, s'emparent, à la hauteur du cap Finistère, de huit vaisseaux français sous les ordres de d'Étenduère ; cette nouvelle défaite achève la ruine de notre marine, si négligée sous la régence.

Le PARTICIPE PASSÉ s'accorde avec le *collectif général* et non avec le *substantif* qui le suit, attendu que ce collectif est le mot dominant. Ainsi, dans :

1° Cette foule d'*ennemis, qui semblait devoir nous écraser,* s'est dispersée, *pour ainsi dire, à notre approche.* — Ici, *foule* est le mot dominant et sur lequel s'attache plus particulièrement l'attention, parce que ce sont tous les ennemis qui se sont dispersés. Il en est de même dans cette phrase de Rulhière, citée par Noël : *Cette foule de nobles* se crut assurée *d'un appui ;*

2° *Parmi* le grand nombre *de combats maritimes que la France* a livré, *il n'en est point qui lui ait été si funeste.* — Pareillement ici, le *grand nombre* est le mot dominant, et c'est encore avec ce collectif général que l'accord se fait, comme dans cette autre phrase, citée par Noël : *Parmi le grand nombre de traductions que j'*ai examiné *est compris,* etc.;

3° *En comparant* la multitude *de succès et de revers que la plume de l'historien* a enregistrée. — C'est sur *la multitude* que se porte l'attention, et c'est avec ce collectif que le participe s'accorde.

1748. — Maestricht est emportée par le maréchal de Saxe; à cette nouvelle, les Hollandais sont consternés. *Une foule* de propositions *sont faites* pour arriver à la conclusion d'une paix qu'on signe enfin le 18 octobre à Aix-la-Chapelle, entre l'Angleterre, la France et la Hollande. *Un grand nombre* de villes *sont rendues* ou *ont été rendues* de part et d'autre. Les Anglais restituent Louisbourg aux Français. Madras est remise aux Anglais. — Louis XV, qui avait dit qu'il voulait faire la paix, non en marchand, mais en roi, restitue aux Hollandais et aux Autrichiens toutes les conquêtes qu'il avait faites en Allemagne et dans les Pays-Bas.

Le PARTICIPE PASSÉ ne s'accorde pas avec le *collectif partitif,* mais bien avec le *substantif* qui le suit, attendu que c'est ce dernier qui domine dans l'esprit, comme dans :

Une foule *de propositions* sont faites, où ce sont les propositions qui sont faites et non la *foule.*

Un grand nombre *de villes* sont rendues, ont été rendues, *de part et d'autre,* où pareillement ce sont les villes qui *ont été rendues* et non *un grand nombre.*

1750. — Louis XV, qui avait fondé l'année précédente la manufac-

ture de Sèvres, fait commencer dans la même année l'église de Sainte-Geneviève, *qu'il avait désiré qu'*on achevât sous son règne; cet édifice est aujourd'hui connu sous le nom de *Panthéon*.— Le 15 décembre, les Français battent en bataille rangée, dans l'Inde, l'usurpateur Awaverdikand-Nazerzingue, reconnu roi de Golconde et de Daccan par les Anglais, qui lui donnèrent tous les témoignages d'amitié *qu'il avait désiré.* — Cette année, les arts firent une admirable conquête par la découverte des ruines d'Herculanum et de Pompéia.

Le PARTICIPE PASSÉ, placé entre deux *que*, est invariable, attendu que le premier n'est pas le régime du participe, mais du verbe ou de la locution qui le suit, exprimée ou sous-entendue.

Louis XV fait commencer l'église de Sainte-Geneviève, qu'il avait désiré qu'*on achevât sous son règne. — Il avait désiré* QUOI? *qu'on achevât l'église de Sainte-Geneviève.*

Les Anglais lui donnèrent tous les témoignages d'amitié qu'il avait désiré. — *Il avait désiré* QUOI? sous-entendu, *qu'on lui donnât* tous les témoignages d'amitié.

Lorsque le *participe passé*, placé entre deux *que*, est précédé d'un régime direct, il y a accord.

Les visites qu'il nous avait prévenus qu'*il nous ferait. — Il a prévenu* QUI? *nous. Nous,* régime direct, est placé avant le participe, la proposition qui suit celui-ci en est le régime indirect, c'est comme s'il y avait, dit Noël : *Il nous a prévenus* de ceci, *qu'il nous ferait des visites,* ou plus simplement : Il *nous a prévenus* de ce qu'il nous ferait des visites. On dit : *Prévenir quelqu'un de quelque chose.*

1751. — Louis XV fonde l'École militaire; cette institution a rendu par la suite plus de services qu'on ne *l'avait imaginé* d'abord. Il en fut de même de l'établissement des ingénieurs des ponts et chaussées qui eut lieu à la même époque, et qui rendit pareillement à la France plus de services qu'on ne *l'avait supposé.* — La proposition de l'égale répartition de l'impôt et la création d'une imposition territoriale qui devait remplacer la taille, dont le recouvrement excitait les plus justes réclamations, sont rejetées par le clergé et une partie de la noblesse. Rejet fatal, et qui amena plus tard une révolution radicale, ainsi que tous les bons esprits *l'avaient prédit.* Cette sage mesure sauvait la noblesse et le clergé; *s'ils l'avaient adoptée*, ils n'auraient pas été contraints de faire le sacrifice de tous leurs priviléges en 89.

Le PARTICIPE PASSÉ, qui a pour régime direct le pronom L', si-

gnifiant *cela* ou un membre de phrase, est invariable, attendu que *cela* répond à un masculin singulier ou bien à un membre de phrase qui n'a ni genre ni nombre de sa nature. — Exemples :

1° *Cette institution rendit plus de services qu'on ne se* l'était imaginé *d'abord,* est pour : Qu'on ne s'était imaginé cela; ou bien : Qu'on ne s'était imaginé *qu'elle ne rendrait;*

2° *Cet établissement, qui rendit à la France plus de services qu'on ne* l'avait supposé, est pour ; Qu'on n'avait supposé *cela ;* ou bien : *Qu'il ne rendrait ;*

3° *Ainsi que les bons esprits* l'avaient prédit, est pour : Avaient prédit *cela ;* ou bien : Avaient prédit *qu'elle arriverait.*

Une preuve que L' ne se rapporte pas aux substantifs *institution, établissement* et *révolution,* c'est qu'on ne pourrait pas dire au pluriel :

Ces institutions rendirent plus de services qu'on ne se les était imaginé. — *Ces établissements, qui rendirent plus de services qu'on* les avait supposé. — Mais dans le troisième exemple, on pourrait dire : *Rejet fatal, et qui amena plus tard ces révolutions radicales, ainsi que les bons esprits* les avaient prédites. Ici, le sens est différent, car dans la phrase de l'exemple ce ne sont pas les révolutions que de bons esprits avaient prédites, mais ils avaient prédit que cela arriverait.

Dans : *Cette sage mesure sauvait la noblesse et le clergé; s'ils* l'avaient adoptée, etc. L' représente essentiellement le substantif *mesure,* donc le participe doit s'accorder. Ce qui le prouve, c'est qu'en employant le pluriel on dirait : *Ces sages mesures sauvaient la noblesse et le clergé s'ils* les avaient adoptées, etc.

Bien que dans ces deux derniers exemples la nuance soit très-délicate, si l'on se comprend bien toute erreur devient impossible.

Pour compléter cet article, citons Noël et Chapsal.

Dira-t-on : *Il épouse une femme riche comme il* l'a désiré, ou comme, il *l'a désirée.* On dira l'un et l'autre. *Il épouse une femme riche comme il l'a désiré* signifie : Il épouse une femme comme il a désiré *cela,* ou bien, comme il a désiré en épouser une, phrase dans laquelle le pronom L' représente le membre de phrase *en épouser une.* — *Il épouse une femme riche comme il l'a désirée,* peut se tourner aussi au pluriel : Ils épousent des femmes riches comme

ils *les ont désirées.* Ainsi, le pronom L', exprimé ici par *les*, prouve évidemment qu'il représente le substantif femme.

> 1752. — Le 10 mai, on place un paratonnerre sur la machine de Marly ; cette admirable découverte, due au génie de Franklin, se propage rapidement en France et dans toute l'Europe. Que de réputations nous avons *vues s'évanouir* devant ce simple ouvrier imprimeur, dont la haute intelligence fit faire à son siècle tant de progrès. Parti du rang le plus bas, il sut dominer deux mondes, non en les opprimant, mais en les éclairant. Que de poètes n'avons-nous pas *entendus chanter* de fausses gloires! Que de tyrans n'avons-nous pas *vus s'élever* au préjudice du véritable mérite! Mais aussi combien n'*en* avons-nous pas *vus tomber* du faîte où ils s'étaient placés. Hélas! pour être bien pénétré de ces alternatives de revers et de grandeur, il faut les avoir *vues s'accomplir.*

Le PARTICIPE PASSÉ suivi immédiatement d'un *infinitif*, s'accorde avec le régime direct qui le précède, si celui-ci lui appartient réellement; dans ce cas, l'infinitif peut se tourner par le *participe présent* ou par un temps de l'*indicatif* du même verbe. Exemples :

1° Que *de réputations nous avons* vues s'évanouir *devant ce simple ouvrier imprimeur.* Nous avons *vu* QUOI? *que de réputations. Que* est le régime direct, il précède le participe, accord. On peut dire aussi : Que de réputations nous avons vues *s'évanouissant* ou qui *s'évanouissaient ;*

2° Que *de poètes n'avons-nous pas* entendus chanter *de fausses gloires!* — N'avons-nous pas *entendus* QUI ? *que de poètes; que* est le régime direct, il précède le participe, accord. On peut dire aussi : Que de poètes n'avons-nous pas *entendus chantant,* ou qui *chantaient* de fausses gloires!

3° Que *de tyrans nous avons* vus s'élever *au préjudice du véritable mérite.* Nous avons *vu* QUI? *que de tyrans. Que*, régime direct, précède le participe, accord. On peut dire pareillement : Que de tyrans nous avons *vus s'élevant* ou *qui s'élevaient;*

4° Combien *n'en avons-nous pas* vus tomber, etc. N'avons-nous pas *vu* QUI? *combien de tyrans. Combien* est le régime direct, il précède le participe, accord. On peut dire : Combien de tyrans n'avons-nous pas *vus tombant* ou *qui tombaient ;*

5° *Hélas! pour être bien pénétré de ces alternatives de revers et de grandeur, il faut* les *avoir* vues s'accomplir. Il faut avoir vu QUOI?

les, représentant ces alternatives ; *les* est régime direct, il précède le participe, accord.

1754. — L'année précédente, le Parlement est transféré à Pontoise, et les conseillers des requêtes et des enquêtes sont exilés dans différentes villes du royaume. La sagesse de nos rois, que nous avons *entendu vanter* si souvent, n'a pas toujours respecté les arrêts de cette cour souveraine, qui, il est vrai, a résisté quelquefois systématiquement à ses princes. Mais ici le véritable motif de cette dissension fut le dépit que la cour éprouva de s'être *vu blâmer* par le Parlement au sujet de la bulle *Unigenitus*, qui proclamait l'infaillibilité du pape. Le Parlement tout entier, qui avait été exilé à Bourges, est rappelé à Paris, le 1er août, pour y reprendre ses fonctions. Plus tard, ses membres se sont *vu emprisonner* de nouveau.

Le PARTICIPE PASSÉ, suivi immédiatement d'un *infinitif*, ne s'accorde pas si le régime direct est sous la dépendance de cet infinitif, qui, dans ce cas, ne peut se tourner par le *participe présent* ou par l'un des temps de l'*indicatif*. Exemples :

1° *La sagesse de nos rois, que nous avons* entendu vanter *si souvent.* — Nous avons entendu QUOI ? *vanter la sagesse de nos rois. Sagesse* est le régime direct de *vanter* et l'on ne pourrait pas dire : Nous avons *entendu* la sagesse vanter, non plus que : La sagesse de nos rois que nous avons *entendu vantant* ou qui *vantait ;*

2° *La véritable cause de cette dissension fut le dépit que la conr éprouva de s'être* vu blâmer *par le Parlement.* — La cour a *vu* QUI? *blâmer elle*, représenté par *se*, régime direct, qui est sous la dépendance de l'infinitif. On ne pourrait pas dire : La cause véritable de cette dissension fut le dépit que la cour éprouva de s'être *vu blâmant* par le Parlement, ou qui *blâmait ;*

3° *Plus tard, ses membres se sont* vu emprisonner *de nouveau.* — Ont *vu* QUOI ? emprisonner *eux*, représenté par *se*, régime direct, et sous la dépendance de l'infinitif ; on ne pourrait pas dire : Plus tard, ses membres se sont vu s'*emprisonnant*, ou qui s'*emprisonnaient.*

1755. — Les Français battent les Anglais dans le Canada et les défont complétement sur les bords de l'Ohio, près le fort Duchesne. Les fautes *qu'*on *nous* a *vus commettre* en abandonnant cette colonie en 1763, ont eu les résultats les plus fâcheux pour notre commerce, et les efforts *qu'*on *nous* a *vus faire* plus tard pour la reconquérir ont

toujours été vains. Dans cette malheureuse cession de 1763, la France ne sut pas garder l'attitude *qu*'on *lui* avait *vu prendre* à différentes époques. — Le 1er novembre 1755, un tremblement de terre engloutit une partie de la ville de Lisbonne, plus de trente mille personnes périrent dans cette épouvantable catastrophe, qui s'étendit jusqu'en Afrique, où les villes de Fez et de Méquinez eurent encore plus à souffrir.

Le PARTICIPE PASSÉ, suivi immédiatement d'un *infinitif* et précédé de deux régimes directs, s'accorde avec le second régime, attendu que le premier est le régime de l'infinitif. Exemples :

1° *Les fautes* qu'*on* nous a vus commettre *en abandonnant cette colonie.* — On a vu QUI? *nous, commettre des fautes. Nous,* second pronom, est le régime direct de *vu,* il le précède, accord. *Que,* le premier pronom, qui représente les fautes, est le régime de l'infinitif;

2° *Les efforts* qu'*on* nous a vus faire? — On a vu QUI? *nous,* faire des efforts. Ici, comme dans l'exemple précédent, *nous,* second pronom, est le régime direct du participe, et *que,* qui représente les efforts, est le régime de l'infinitif.

Mais si le second régime peut se traduire par un régime indirect, l'usage permet de ne point faire accorder le participe. Exemples :

La France ne sut pas garder l'attitude qu'*on* lui avait vu prendre *à différentes époques.* On avait pas vu QUOI? prendre *à elle* ou *par elle,* représenté par *lui. Lui* est régime indirect de *vu,* comme *que* est le régime direct de l'infinitif.

Il faut employer *lui* pour *le*, *la*, et *leur* pour *les*, afin d'éviter la répétition des pronoms *le, la*, *les.* Ainsi, on dira : Il a dérobé mon livre, je *le lui* ai *vu* prendre, et non : Je *le l*'ai vu prendre.

1756. — La guerre, dite de *sept ans*, commence. La France est de nouveau aux prises avec l'Angleterre. Le duc de Richelieu, dont le courage dans cette circonstance fit tout ce qu'il avait *pu*, s'empare de Mahon le 22 avril, et du fort Philippe le 29 juin. Une escadre anglaise, commandée par l'amiral Bing, est battue par La Galissonnière, bien qu'inférieur en nombre. Si les princes de l'Europe eussent agi comme ils auraient *dû*, on n'aurait pas vu se former les alliances les plus étranges. En effet, tandis que Marie-Thérèse, qui ne fit pas dans cette occasion tout ce qu'elle aurait *voulu*, s'allie contre ses intérêts avec la France, tandis que la Prusse fait cause commune avec

l'Angleterre, Frédéric remporte sur les Autrichiens la bataille de Lowositz ; par compensation, les Russes entrent dans ses États pendant que trois corps de l'armée française s'avancent : le premier envahit le Hanovre, le second porte des secours aux impériaux, et le troisième observe les opérations de la guerre. — Dans le Canada, de Montcalm enlève aux Anglais les forts Ontario, Oswego et Saint-Georges. — Cassini et Camus construisent, par les ordres de Louis XV, la grande carte géographique de la France.

Les PARTICIPES PASSÉS *dû, pu* et *voulu,* ne s'accordent pas lorsque l'*infinitif* est sous-entendu après eux, attendu que celui-ci est le régime direct de *pu, dû* et *voulu.* Ex.: *Le duc de Richelieu, dont le courage fit dans cette circonstance tout ce qu'il avait pu;* sous-entendu *faire.* — *Si les princes de l'Europe eussent agi comme ils auraient* dû; sous-entendu *agir.* — *Marie-Thérèse ne fit pas dans cette occasion tout ce qu'elle aurait* voulu, sous-entendu *faire.*

Dû et *voulu* peuvent s'accorder avec un substantif exprimé précédemment, comme dans : *Elle a payé toutes les sommes qu'elle a* dues; qu'elle a *dû payer* présenterait un autre sens : *Il veut fortement les choses qu'il a une fois* voulues; il ne s'agit point ici des choses qu'on a voulu dire ou faire, mais de choses voulues. D'ailleurs, dans le premier cas, la question *quoi,* faite sur le participe, amène l'infinitif, et, dans le deuxième, un substantif précédemment exprimé.

1757. — Le 5 janvier, Damiens attente aux jours de Louis XV; il est exécuté le 28 du même mois. Les souffrances qu'on lui a *fait supporter* lors de son supplice, dépassent tout ce que la barbarie peut imaginer de plus cruel. — Le 6 mars, le roi de Prusse bat les Autrichiens sous les murs de Prague; mais il est forcé d'abandonner la Bohême, qu'un moment il avait *fait trembler,* et ses troupes sont elles-mêmes vaincues près de Landshut, en Silésie. Ce qui aggrave encore sa position, c'est que le maréchal d'Estrées remporte, le 20 juillet, une victoire signalée, à Hastembeck, sur les Anglais et les Hanovriens commandés par le duc de Cumberland. Frédéric ne se décourage pas; bien au contraire, les succès de ses ennemis l'enhardissent encore; aussi ses troupes, qu'il avait *fait entrer* en Saxe, gagnent le 7 septembre, sur les Autrichiens et les Français réunis, la fameuse bataille de Rosbach.

Le PARTICIPE PASSÉ *fait,* suivi immédiatement d'un *infinitif,* ne s'accorde pas, attendu que dans ce cas le verbe *faire* a un sens in-

divisible et ne forme avec l'infinitif, pour ainsi dire qu'un verbe actif, quand bien même cet infinitif serait neutre, comme : *Faire tomber, faire mourir*, qui sont pour, *abattre, tuer.* Les régimes directs qui précèdent le participe *fait,* ne dépendent ni de celui-ci, ni de l'infinitif, mais de tous les deux réunis.

Il est si vrai que le participe *fait* a un sens indivisible avec l'infinitif, qu'on ne pourrait pas dire : On lui a *fait* les souffrances *supporter,* il avait *fait* la Bohême *trembler,* il avait *fait* ses troupes *entrer.*

Disons ici un mot du participe *laissé,* suivi immédiatement d'un *infinitif.* Ex.: *Ils étaient punis pour les maux qu'ils avaient* laissé faire (FÉNELON) ; *pendant qu'on* les *a* laissés *gouverner la France, qu'est-elle devenue?* Dans le premier cas, la question *quoi* amène pour régime *faire.* Ils avaient laissé QUOI? *faire les maux;* dans le deuxième, la même question amène pour régime direct *les,* pronom. On a laissé QUI? *eux,* représenté par *les*, qui précède le participe, d'où accord.

Le participe *laissé*, suivi d'un verbe neutre, s'accorde toujours. Ex.: *Elle* s'*est* laissée *mourir; mon sujet s'écartant sous ma plume, je* l'*ai* laissée aller *sans contrainte.* (J.-J. ROUSSEAU.) Au surplus, la question *quoi* ou *qui* prouve qu'il faut faire varier *laissé.* Elle a laissé QUI? *elle mourir, elle* représentée par *s'; j'ai* laissé QUOI? *ma plume*, représentée par *l'* (*la*), aller sans contrainte.

1758. — Tandis que, dans l'Inde, le général Lally enlève, le 2 juin, aux Anglais, *qui* sont *contraints de* se *retirer*, le fort Saint-David, situé à quelques lieues de Pondichéry, le marquis de Montcalm bat complétement, dans le Canada, vingt mille Anglais, bien qu'il n'eût sous ses ordres que trois mille deux cent cinquante Français. On eût dit que ces deux hommes de guerre s'étaient *chargés de consoler* la France de ses défaites en Allemagne et dans le Hanovre, où nous venions de perdre la bataille de Crevelt. — Le maréchal de Broglie, qui avait succédé au prince de Clermont-Condé, triomphe des Hanovriens à Sonderhausen et s'empare de toute la Hesse. Ces derniers sont encore vaincus à la bataille de Lutzelberg par le prince de Soubise. Que d'alternatives de succès et de revers nous avons *eues à supporter* pendant cette fatale guerre de Sept-Ans!

Le PARTICIPE PASSÉ, suivi d'une *préposition* et d'un *infinitif,* s'accorde avec le pronom qui le précède. Exemples :

1° *Le général Lally enlève aux Anglais*, qui *sont* contraints de *se* retirer, *le fort Saint-David. Qui est-ce qui est* contraint de se retirer? les Anglais, représentés par *qui*, pronom relatif qui précède le participe. D'ailleurs, ici, point de difficultés, attendu que le participe est conjugué avec *être ;*

2° *On eût dit que ces deux hommes de guerre* s'*étaient* chargés de consoler *la France de ses défaites en Allemagne et dans le Hanovre*, pour : On eût dit qu'ils avaient chargé QUI? *eux*, représenté par *se*, de consoler la France. *Se* précède le participe, accord ;

3° Que d'alternatives *de succès et de revers nous avons* eues à supporter! pour : Nous avons eu QUOI? *que d'alternatives.* Le régime précède le participe, accord.

1759. — L'escadre anglaise, qui *s'était proposé de surprendre* la Martinique, ayant été repoussée, s'empare de la Guadeloupe et des petites îles qui en dépendent. Une descente en Angleterre est résolue. On arme à Brest, sous les ordres de M. de Conflans, vingt et un vaisseaux de ligne *qu*'on *avait résolu de joindre* à l'escadre de Toulon, commandée par de Laclue. L'amiral anglais bloque celui-ci dans ce dernier port, le force d'accepter le combat, ayant quatorze vaisseaux contre sept, et triomphe. Cette défaite, et celle qui eut lieu dans les parages de Quiberon, porte un nouveau coup à notre marine. — Pendant ce temps, le maréchal de Contades est vaincu à la bataille de Minden par le prince Ferdinand, et Québec est emporté par le général Wolf, qui fut tué dans ce combat, ainsi que Montcalm. Tout le Canada tombe alors au pouvoir des Anglais. Ainsi s'accomplit cette conquête que l'Angleterre *s'était promis de faire.*

Le PARTICIPE PASSÉ, suivi d'une *préposition* et d'un *infinitif*, ne accorde pas lorsqu'il a pour régime l'infinitif. Exemples :

1° *L'escadre anglaise, qui* s'*était* proposé de surprendre *la Martinique*; c'est-à-dire : L'escadre anglaise, qui avait proposé QUOI? *de surprendre la Martinique ;*

2° *On arme à Brest vingt et un vaisseaux, qu'on avait* résolu de joindre *à l'escadre de Toulon.* On avait résolu QUOI? *de joindre vingt et un vaisseaux à l'escadre de Toulon ;*

3° *Ainsi s'accomplit cette conquête que l'Angleterre* s'*était* proposé de faire. L'Angleterre avait proposé QUOI? *de faire cette conquête.*

Dans le premier et le troisième exemple, la question *quoi* amène pareillement le régime indirect *à soi*, représenté par *se*, raison de plus pour que l'accord ne se fasse point.

Une difficulté se présente dans l'accord des participes passés *eu* et *donné*, suivis de la préposition *à* et d'un *infinitif*. En effet, dans ces exemples, empruntés à Noël, on écrit également bien :

Les difficultés qu'il a *eues à surmonter.*	Les difficultés qu'il a *eu à surmonter.*
Les préjugés que j'ai *eus à détruire.*	Les préjugés que j'ai *eu à détruire.*
Les ennemis que j'ai *eus à vaincre.*	Les ennemis que j'ai *eu à vaincre.*
Les lettres que j'ai *données à copier.*	Les lettres que j'ai *donné à copier.*
Les leçons que j'ai *données à étudier.*	Les leçons que j'ai *donné à étudier.*

Dans la première colonne, la question *quoi* amène pour régime direct un substantif représenté par le pronom relatif *que*, il précède le participe, accord.

Il a eu QUOI? *des difficultés,* représentées par *que, à surmonter.*

J'ai eu QUOI? *des préjugés,* représentés par *que, à détruire.*

J'ai eu QUOI? *les ennemis,* représentés par *que, à vaincre.*

J'ai donné QUOI? *les lettres,* représentées par *que, à copier.*

J'ai donné QUOI? *les leçons,* représentées par *que, à étudier.*

Dans la seconde colonne, la question *quoi* amène pour régime l'infinitif, dans ce cas point d'accord.

Il a eu QUOI? *à surmonter* des difficultés. — J'ai eu QUOI? *à détruire* des préjugés, etc.

1760. — Lally est battu dans l'Inde, à Vandavachi, par le colonel Coale, Irlandais comme lui; sa sévérité, ou plutôt sa dureté envers les populations indigènes, fut une des principales causes de ses défaites, et cependant, cette sévérité venait moins d'un mauvais cœur que de l'habitude qu'il s'*en* était *faite.* — Une nouvelle descente en Angleterre est résolue, mais elle avorte comme la précédente. Ainsi que nous le verrons plus tard, des tentatives de cette nature ont été dirigées contre les Anglais à différentes époques; mais la position géographique de la Grande-Bretagne les *en* a jusqu'à ce jour *préservés.* — Nos succès et nos revers se balancent en Allemagne, où le maréchal de Broglie et le prince de Soubise commandent les armées françaises. — Au combat de Clostercamp, le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, ayant été surpris non loin de ses

soldats, meurt héroïquement, le 15 octobre. Combien de nobles courages ont illustré la France! Combien *en* a-t-elle *comptés!* — Georges II étant mort, le 28 octobre, son petit-fils lui succède sous le nom de Georges III.

Le PARTICIPE PASSÉ, précédé du pronom personnel EN, régime indirect, s'accorde, s'il y a dans la phrase un régime direct précédemment exprimé. Exemples :

1° *Sa dureté provenait moins d'un mauvais cœur que de l'habitude* qu'*il* s'en *était* faite.

Ici, le participe, ayant pour régime le relatif *que* qui précède, s'accorde et suit la règle générale.

2° *Des tentatives de cette nature ont été dirigées contre les Anglais, mais la position géographique de la Grande-Bretagne* les en *a toujours* préservés.

La position géographique de la Grande-Bretagne a toujours préservé QUI? *eux,* représenté par *les, de cela,* représenté par EN. *Les* précède le participe, accord.

Il en est de même dans ces exemples, empruntés à Noël : *Son règne ne réalisa pas les espérances qu'*on *en avait* conçues; *cette statue est fort supérieure à toutes les copies* qu'*on* en *a* faites.

On avait conçu QUOI? *les espérances,* représentées par *que,* qui précède le participe, *en* se traduit par *de cela.* — On a fait QUOI? *les copies,* représentées par *que, de cela,* représenté par *en*, régime indirect;

3° Lorsque le pronom personnel EN est lui-même précédé d'un adverbe de quantité, tels que *combien en, autant en,* etc., l'accord a lieu pareillement dans les phrases exclamatives. Ex.: *Combien de nobles courages ont illustré la France!* Combien en *a-t-elle* comptés! Ici, *combien* exprime une quantité, c'est comme s'il y avait : combien de courages.

C'est par la même raison qu'on écrira, comme Lafontaine :

Pendant ces derniers temps, ***combien en*** a-t-on ***vus***
Qui du soir au matin sont pauvres devenus
Pour vouloir être trop tôt riches!

Combien d'hommes a-t-on *vus.*

1761. — Le 15 janvier, Pondichéry, le seul établissement qui nous restait dans l'Inde, tombe au pouvoir des Anglais. Cette défaite

servit parfaitement bien la haine des ennemis de Lally, qui succomba plus tard sous les efforts de la calomnie. Lafontaine a eu bien raison de dire : « Le glaive a tué bien des hommes, la langue *en* a *tué bien plus.* » — Le 15 juillet, le prince Ferdinand remporte sur le maréchal de Broglie et le prince de Soubise, la bataille de Filings-Hausten. Encore une défaite à ajouter à toutes celles que la France eut à subir pendant cette longue guerre ! Sa considération et sa gloire *en* ont *reçu* une rude atteinte. Toutefois, le 15 septembre, le marquis de Conflans s'empare de la ville d'Embrun et fait prisonnière la garnison, toute composée d'Anglais. Le 30, le prince de Condé, à la tête d'un détachement de l'armée de Broglie et de Soubise, prend Meppen, et, le 11 du mois suivant, le comte de Lusach se rend maître de Wolfemboldt. — Une alliance, connue sous le nom de *pacte de famille*, est signée entre la France et l'Espagne, tant pour ces deux États que pour le royaume des Deux-Siciles et le duché de Parme. Elle fut loin d'être heureuse pour nous. Aussi, la postérité a-t-elle pu dire à la France de cette époque : Des fautes, hélas ! *combien* ne t'*en* a-t-on pas justement *reproché ?*

Le PARTICIPE PASSÉ, précédé du pronom EN, signifiant *de cela,* ne s'accorde pas s'il n'a point de régime direct précédemment énoncé ou suivi d'un adverbe de quantité. Exemples :

1° *Le glaive a tué bien des hommes, la langue* en a tué bien plus.

La langue a tué QUOI ? *de cela* représenté par *en ;*

2° *Sa considération et sa gloire* en ont reçu *une rude atteinte.*

Sa considération et sa gloire ont reçu QUOI ? une rude atteinte *de cela.* Le régime direct vient après le participe, point d'accord ;

3° Le participe peut être encore invariable accompagné du pronom EN et précédé d'un adverbe de quantité, comme dans : *Des fautes, hélas !* combien *ne t'*en *a-t-on pas justement* reproché !

Il en est de même dans ces exemples empruntés à Noël :

Vous possédez autant *de qualité que votre frère* en a montré. A montré QUOI ? *de cela,* le *que* qui précède n'est point ici régime, mais bien conjonction. — *Il a fait à lui seul plus d'exploits que les autres* n'en ont lu. Les autres ont lu QUOI ? *de cela.*

Tous les grammairiens, ajoute Noël, ne sont pas d'accord lorsque le participe est précédé d'un adverbe de quantité et du pronom *en.* Les uns font varier le participe, les autres sont d'un avis contraire.

Ceux qui le font varier considèrent le pronom *en* comme un mot

dont le sens est déterminé, et ils veulent qu'on écrive, en parlant de fleurs, combien j'*en* ai *cueillies*, comme s'il y avait : Combien de fleurs j'ai cueillies ? — Ceux qui sont pour l'invariabilité considèrent le pronom *en* comme un mot vague, qui signifie *de cela;* ainsi, en parlant de fleurs, ils écrivent : *Combien j'en ai cueilli ?* combien j'ai cueilli de *cela.*

Noël et Chapsal se prononcent pour l'invariabilité comme étant plus conforme à l'usage généralement suivi par les auteurs.

1762. — Le 16 février, les Anglais s'emparent de la Martinique. Ainsi, *le peu* de puissance qui nous restait encore dans les Antilles, les Anglais nous l'ont *enlevée.* — Par un arrêt du Parlement, en date du 6 août, les jésuites sont expulsés. Toutefois, cet arrêt ne fut mis à exécution que par un édit rendu le 26 novembre 1764. Nous verrons plus tard que *le peu* d'expérience que nous avons *acquise* sur les moyens que les jésuites employèrent pour arriver à leur but, n'a pas empêché cet ordre de rentrer en France. — Le 3 novembre, on signe à Fontainebleau les préliminaires de la paix entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Par ce traité, Louis XV cède à la Grande-Bretagne l'Acadie, le Canada, le cap Breton, ainsi que toutes les acquisitions qu'il avait faites, depuis 1747, sur la côte de Coromandel. On lui restitue la Guadeloupe, Marie-Galande, la Désirade, la Martinique, Belle-Isle et l'île de Gorée. Le Sénégal échoit à l'Angleterre et Cuba est rendu aux Espagnols. Enfin, les parties contractantes restituent toutes les places qu'elles occupaient dans la Westphalie, sur les bords du Rhin et dans l'empire. Cette paix, qui termine la guerre de Sept-Ans, fut définitivement conclue le 10 février 1763, et fut qualifiée de honteuse par la France tout entière. *Le peu* d'intelligence d'une politique habile que le gouvernement de Louis XV eût *montrée* dans cette circonstance aurait suffi pour sauver l'honneur du pays. — Le 5 janvier de cette même année 1762, Élisabeth Petrowna meurt, elle eut pour successeur son neveu, Pierre III, que sa femme, Catherine II, dite *la Grande*, détrôna, en posant sur sa propre tête la couronne des czars.

Le PARTICIPE PASSÉ, précédé de *le peu*, signifiant *une petite quantité*, s'accorde avec le substantif qui le suit. Exemples :

1° *Ainsi*, le peu *de puissance qui nous restait encore dans les Antilles, les Anglais nous* l'ont enlevée ;

2° Le peu *d'expérience que nous avons* acquise *sur les moyens que les jésuites employèrent pour arriver à leur but, n'a pas empêché*, etc.;

3° Le peu d'*intelligence d'une politique habile que le gouvernement de Louis XV* eût montrée, *aurait suffi*, etc.

Dans ces exemples, les substantifs *puissance, expérience, intelligence,* sont les mots dominants et qui frappent principalement l'esprit, et LE PEU n'est qu'accessoire. Cela est si vrai, que sans altérer le sens de la phrase, on peut facilement le supprimer. Car on peut dire :

La puissance qui nous restait encore dans les Antilles, les Anglais nous l'ont *enlevée.* — L'expérience que nous avions *acquise* sur les moyens que les jésuites employèrent pour arriver à leur but n'a pas empêché, etc. — L'intelligence d'une politique habile que le gouvernement de Louis XV *eût montrée* dans cette circonstance, aurait suffi pour sauver l'honneur du pays.

1765. — Un arrêt du Parlement défend d'enterrer à l'avenir dans les cimetières de l'intérieur des villes. Cette vieille et imprudente habitude n'avait été suivie si longtemps que par *le peu* d'expérience qu'on avait *eu* jusque-là des lois de l'hygiène. — *Le peu* de prévoyance que Louis XV avait *montré* en toute chose et son ignorance d'un avenir que tous les bons esprits prévoyaient déjà, lui fait donner l'ordre d'arrêter La Chalotais, qui avait eu le courage de se rendre l'organe du Parlement de Bretagne, en dénonçant les concussions tyranniques du gouverneur de cette province. — Le 10 décembre, le Dauphin meurt à l'âge de trente-sept ans, il est enterré à Sens, où l'on voit son tombeau, exécuté par Coustou. — Le 18 août de cette année, l'empereur François Ier meurt à Inspruck, son fils Joseph II lui succède.

Le PARTICIPE PASSÉ, précédé de *le peu*, signifiant *le manque*, reste invariable, ou plutôt s'accorde avec *le peu,* masculin singulier, par la raison qu'il est le mot dominant dans la phrase et que le substantif qui le suit n'est que secondaire. Exemples :

1° *Par* le peu *d'expérience qu'on* avait eu *jusque-là des lois de l'hygiène ;*

2° Le peu *de prévoyance que Louis XV* avait montré *en toute chose.*

Ici, *le peu* a la signification de *manque*, c'est le mot qui frappe principalement l'esprit. C'est comme s'il y avait : Le manque d'expérience qu'on avait *eu* jusque-là des lois de l'hygiène ; le manque de prévoyance que Louis XV *avait montré* en toute chose.

Dans ces phrases, à moins d'en altérer le sens, on ne pourrait pas dire : *L'expérience qu'on* avait eu *jusque-là des lois de l'hygiène ; la prévoyance que Louis XV* avait eu *en toute chose.*

1766. — Stanislas, roi titulaire de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, meurt à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Que de périls ce noble prince n'avait-il pas *courus ?* Que de pleurs n'avait-il pas *coûtés* à tous ceux qui avaient su apprécier ce véritable ami des lettres? On ne saurait méconnaître tous les avantages que son ardent amour pour le bien a *valus* à la Lorraine, dont il a été le souverain pendant si peu de temps. Cette belle province et le duché de Bar sont réunis à la France, aux termes du traité en date du 28 janvier 1735. — Lally est, par arrêt du Parlement, condamné à être décapité en place de Grève, le 9 mai. Ainsi, cet homme, qui avait versé son sang pour la France, succombe sous la haine de ses ennemis. Les heures qu'il avait *passées* à vouloir rendre sa nouvelle patrie plus puissante, n'ont sonné qu'une mort infamante.

Les PARTICIPES PASSÉS des verbes *courir, coûter, valoir* et *passer,* s'accordent avec les régimes qui les précèdent, lorsqu'ils sont employés activement. Exemples :

1° *Que de périls ce noble prince n'a-t-il pas* courus? — *Courir* est neutre, il est vrai, mais ici il est employé activement, car il est pour *rencontrer ;* c'est comme s'il y avait : *Que de périls ce noble prince n'a-t-il pas rencontrés !*

2° *Que de pleurs n'avait-il pas* coûtés *à tous ceux qui avaient su apprécier ce véritable ami des lettres !* — *Coûter* est actif lorsqu'il signifie *causer, occasionner.* Que de pleurs n'avait-il pas *causés* à tous ceux qui avaient su apprécier ce véritable ami des lettres!

3° *Tous les avantages que son ardent amour pour le bien a* valus *à la Lorraine.* — *Valoir* est actif lorsqu'il signifie *procurer,* c'est comme si l'on disait : *Tous les avantages que son ardent amour pour le bien a procurés à la Lorraine.*

1768. — La ville d'Avignon et tout le comtat Venaissin sont réunis à la couronne, *attendu* qu'il ne convenait pas qu'un prince étranger fût plus longtemps souverain indépendant de l'une de nos provinces. — Le 24 juin, Marie Leczinska, femme de Louis XV, meurt à l'âge de soixante-cinq ans. Cette princesse, pieuse et digne en tout du trône, eut toutes les qualités qui font la chrétienne, *excepté* l'énergie nécessaire pour ramener son royal époux dans la voie d'une bonne conduite. — Le 15 août, la Corse est réunie à la France. Un an après, à pareille

date, naît, dans cette nouvelle possession, Napoléon, dont le monde entier a *ouï* la gloire, et qui aurait pu dire, lorsqu'il était au faîte du pouvoir : *Pourvu* que rien ne m'arrête, la France sera la première nation du monde. *Supposé* que cet homme extraordinaire ne fût pas né, que serait-il arrivé, *vu* les circonstances dans lesquelles nos pères se sont trouvés après 93?

Les PARTICIPES PASSÉS *attendu, excepté, ouï, pourvu, supposé, vu,* etc., ne s'accordent pas, parce que cette manière d'énoncer ainsi l'adjectif, comme dit Lemare, avant d'avoir exprimé l'objet *attendu, excepté,* etc., forme une espèce de nœud. On apprend d'abord qu'il y a quelque chose d'*attendu,* d'*excepté,* de *ouï,* etc.; on découvre ensuite quel est l'objet *attendu, excepté, ouï,* etc.

1772. — Commencement du démembrement du royaume de Pologne; l'Autriche, la Russie et la Prusse s'en approprient une partie. Cette noble nation, pendant les huit siècles *qu*'elle a *duré* dans toute son intégrité, semblait être placée comme un boulevard providentiel qui devait défendre le Sud contre les envahissements du Nord. Certes, il eût été de la politique de la France surtout, de s'opposer à ce grand attentat. Mais Louis XV, pendant les dernières années *qu*'il a *vécu,* s'est bien moins occupé de remplir ses devoirs de monarque que de passer sa vie dans la débauche. — Cette même année, le pape Clément XIV lance un bref portant la suppression de la Compagnie de Jésus.

Les PARTICIPES PASSÉS *duré, vécu, dormi,* etc., sont invariables, parce que, de leur nature, ils ne peuvent jamais avoir de régime direct. Ainsi, le *que,* dit Lemare, que semble régir le verbe *avoir* dans les phrases citées, est le régime d'une préposition sous-entendue. Exemples :

1° *Cette noble nation, pendant les huit siècles* qu'*elle* a duré *dans toute son intégrité,* est pour : Pendant les huit siècles *pendant lesquels* (exprimé par *que*) *a duré* cette noble nation;

2° *Louis XV, pendant les dernières années* qu'*il* a vécu, est pareillement pour : Pendant les dernières années *pendant lesquelles* (représenté par *que*) Louis XV *a vécu.*

On ne pourrait pas dire, en parlant de la nation polonaise ou de Louis XV : elle a duré *quoi*? il a vécu *quoi*? mais bien : Elle a *duré* pendant lesquels siècles; il a *vécu* pendant lesquelles années.

Au surplus, nous avons vu que tout verbe neutre, conjugué avec

avoir, est invariable, et si nous avons cru devoir examiner ces participes, *duré* et *vécu*, c'est bien plutôt à cause du *que*, qui pourrait entraîner à quelque erreur.

1774. — Louis XV meurt de la petite vérole, à Versailles, le 10 mai, dans la soixante-quatrième année de son âge, après avoir régné cinquante-neuf ans. Ses dépouilles mortelles furent transportées sans faste à Saint-Denis ; et, dès que la tombe les *eut eu reçues*, le mépris pour ce roi s'est manifesté dans toute son énergie et n'a pas peu contribué à paralyser les efforts généreux de Louis XVI, son petit-fils et son successeur.

Le PARTICIPE PASSÉ *eu*, suivi d'un autre participe, est invariable, bien que ce soit une véritable violation de la règle ; c'est la seule exception qu'elle souffre, dit Lemare, et c'est probablement par euphonie qu'on a négligé l'accord. Au surplus, l'emploi du participe *eu*, suivi d'un autre participe, est fort rare.

Les chapitres VII, VIII, IX et X vont être consacrés à la syntaxe des mots dits INVARIABLES, tels que les *adverbes*, les *prépositions*, les *conjonctions* et les *interjections*.

CHAPITRE VII.

SYNTAXE DE L'ADVERBE.

1774. — Louis XVI, en montant sur le trône, fait remettre à ses sujets le droit de *joyeux avénement* (1). Ce prince, animé d'un *très-grand* amour pour le peuple et qui devait expier *cruellement* les fautes de son prédécesseur, publie un édit qu'il avait *longuement* médité, et par lequel il affranchit les serfs des terres domaniales et les agriculteurs de la corvée. Enfin, pour arriver *plus promptement* aux réformes qu'il se proposait d'introduire en France, il nomme, le 26 août, Turgot contrôleur général des finances.

L'ADVERBE, comme nous l'avons vu (page 41, première partie),

(1) On appelait ainsi un impôt que les rois de France levaient sur leurs sujets en montant sur le trône.

est un mot qui modifie l'adjectif, le verbe et même un autre adverbe. Il se place :

1° Toujours avant l'adjectif, qu'il modifie. Ex.: *Ce prince, animé d'un* très-grand *amour pour le peuple ;*

2° Après le verbe, qu'il modifie. Ex.: *Et qui devait expier* cruellement *les fautes de son prédécesseur.* A moins qu'il soit monosyllabique; dans ce cas, il précède ou suit le verbe, indifféremment: *Bien* chanter, chanter *bien; mal* chanter, chanter *mal*, etc.

Toutefois, les adverbes *combien, comment, où,* précèdent toujours le verbe. Ex.: *Combien* doit-il? *comment* vous portez-vous? *où* allez-vous, etc.;

3° Entre l'auxiliaire *avoir* ou *être* et le participe. Ex.: *Par un édit qu'il avait* longuement *médité.*

Cependant, les adverbes *aujourd'hui, demain, hier,* ne se placent jamais entre l'auxiliaire et le participe. Il faut donc dire: *Quand nous serions arrivés* aujourd'hui, et non : Quand nous serions *aujourd'hui* arrivés ;

4° Avant ou après les autres adverbes. Ex.: *Enfin, pour arriver* plus promptement *aux réformes qu'il se proposait d'introduire en France, il nomme Turgot contrôleur général des finances.*

1775. — La guerre éclate entre l'Angleterre et ses colonies de l'Amérique du Nord, qui, conformément aux lois de la justice, prirent *résolument* le parti d'opposer la résistance à l'arbitraire. Washington, simple planteur de cette partie du Nouveau-Monde, est nommé général en chef. Digne *à jamais* de l'admiration des hommes, on le vit s'occuper *sans relâche* à combattre les ennemis de son pays. Le 6 juin, les Anglais sont battus près de Charlestown par les Américains. Le 11 du même mois, Louis XVI est sacré à Rheims.

Les ADVERBES, ainsi que les *locutions adverbiales,* se placent toujours après le mot qu'ils modifient, comme dans :

Qui, conformément aux lois de la justice, prirent résolument *le parti d'opposer la résistance à l'arbitraire.* — *Washington, digne* à jamais *de l'admiration des hommes, on le vit s'occuper* sans relâche *à combattre les ennemis de son pays.*

1776. — Louis XVI se rend au Parlement le 12 mars ; il était placé sur son trône, et ses courtisans étaient *alentour*. Il fait enregistrer un édit par lequel il abolit la corvée. Le Parlement et la cour s'en irritent,

le roi est contraint de remplacer Turgot par M. de Clugny, et Malesherbes par Amelot, puis de rapporter l'édit. — Le congrès de Philadelphie proclame, le 4 juillet, l'indépendance des colonies anglo-américaines ; le 6 octobre, toutes les provinces signent cet acte et prennent le titre d'*États-Unis d'Amérique.* Plusieurs gentilshommes français, au nombre desquels figure le jeune Lafayette, prêtent leur concours à la guerre de l'Indépendance. — Jenner, médecin anglais, découvre la vaccine.

Alentour ne prend jamais de complément. Ainsi on dira : Louis XVI était placé sur son trône, et ses courtisans étaient *alentour,* et non étaient *alentour* de lui.

Lafontaine a donc commis une faute quand il a dit :

Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait résonner sa queue *alentour* de ses flancs.

Il fallait employer la préposition *autour de.* — Lorsque *autour* n'a pas de régime, il remplit les fonctions d'un adverbe. Ex.: *Il regardait tout* autour *si on le suivait.* (Académie.) *Autour* est ici employé adverbialement.

1777. — Établissement du Mont-de-piété. Bien que cette institution ne soit pas irréprochable, puisque les frais sont en disproportion avec les sommes prêtées, cependant l'usure ne s'exerça plus comme *auparavant.* — Le 6 janvier, Washington défait un corps d'Anglais à Princetown ; mais bientôt ceux-ci reprennent l'avantage au combat de Brandwine et rentrent dans Philadelphie. Le général anglais Burgoyne est battu dans le Canada par le général Gates. Lafayette, à la tête de quelques gentilshommes français, disperse un corps d'Anglais et de Hessois. En sorte que les Américains, à la fin de cette campagne, se trouvèrent, à l'égard de leurs ennemis, comme *auparavant.*

Auparavant rejette tout régime, tel que dans : *Cependant, l'usure ne s'exerça plus comme* auparavant.

On ne dirait donc pas : *Auparavant* la naissance du Christ. Dans ce cas, on doit employer la préposition *avant,* et dire : *Avant* la naissance du Christ.

Auparavant de, auparavant que ne se disent plus aujourd'hui. Ainsi, au lieu de : Réfléchissez *auparavant d*'agir, réfléchissez *auparavant que* vous agissiez, on se sert d'*avant :* Réfléchissez *avant d*'agir, réfléchissez *avant que* vous agissiez.

Ce serait encore une faute d'employer *devant* à la place d'*auparavant.* Ainsi, on ne dirait pas : Les Américains, à la fin de cette

campagne, se trouvèrent à l'égard de leurs ennemis comme *devant*, mais bien, comme *auparavant*.

Lafontaine n'est donc pas à imiter dans :

> Quelqu'accident fait-il que je rentre en moi-même,
> Je suis gros Jean comme *devant*.

Le sens exigeait, comme *auparavant*.

Lorsque *avant* n'a pas de régime, il est employé adverbialement; ainsi l'on dit : Le jour *avant;* n'allez pas plus *avant*.

1778. — Louis XVI signe, le 6 février, un traité d'alliance et de commerce avec les États de l'Union américaine. Ce traité fut *aussi* utile à la France *que* nuisible à l'Angleterre. La guerre éclate entre ces deux puissances : le comte d'Estaing sort du port de Toulon avec une escadre forte de douze vaisseaux de ligne et de quatre frégates ; il se rend en Amérique et débarque à l'embouchure de la Delaware. — Mort de Voltaire, le 30 mai, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de J.-J. Rousseau, le 2 juillet de la même année. Ces grands écrivains, dont l'un fut *aussi* grand poète *que* l'autre grand prosateur, et qui avaient eu *tant* d'action sur leur siècle, furent admirés *autant* de leur vivant *qu'*après leur mort ; car nous ne tenons pas compte ici de quelques esprits jaloux qui cherchent encore à les dénigrer. L'envie a beau s'acharner sur les grands hommes, la postérité n'est point *si* ingrate qu'on pense, et tôt ou tard justice est faite. — Le 17 juin, la frégate française *la Belle-Poule* fait mettre pavillon bas à la frégate anglaise *l'Aréthuse*, après un combat de quatre jours. Mais si nous remportons quelques avantages, nous éprouvons des pertes *aussi*, puisque, presqu'*aussitôt* après ce succès, Pondichéry tombe de nouveau au pouvoir des Anglais. Par compensation, si nous ne fûmes pas toujours heureux cette année, nos ennemis ne le furent pas *non plus*, car Lamotte-Piquet rentre dans Brest remorquant à sa suite dix navires anglais qu'il avait pris dans sa croisière.

Aussi, si, aussitot, autant, tant, sont des termes de comparaison ; dans ce cas, ils sont toujours suivis de *que*, exprimé ou sous-entendu. Exemples :

Ce traité fut aussi *utile à la France* que *nuisible à l'Angleterre.* — *Ces grands écrivains, dont l'un fut* aussi *grand poète* que *l'autre grand prosateur ; ils furent admirés* autant *de leur vivant* qu'*après leur mort.*

Dans ce cas, *aussi* et *autant* ne doivent pas être suivis de la conjonction *comme*. Ainsi on ne dira pas : Ce traité fut *aussi* utile à la France *comme* nuisible à l'Angleterre. — Ces deux écrivains, dont

l'un fut *aussi* grand poète *comme* l'autre grand prosateur, furent admirés *autant* de leur vivant *comme* après leur mort.

Aussi et *si* se joignent aux adjectifs et aux adverbes. Exemples : *Ce traité fut* aussi utile, etc.; *ces deux écrivains, dont l'un fut* aussi grand. — *La postérité n'est point* si ingrate. Comme on dirait de même : *Aussi utilement, aussi grandement, si ingratement*, dans des phrases où ces alliances de mots entreraient.

Cependant, *si* ne peut modifier des locutions adverbiales. Ainsi on ne dirait pas : Il était *si* en peine; il est venu *si* à propos.

Aussi s'emploie pour *pareillement* dans les propositions affirmatives, et se remplace par *non plus* dans les négatives. Exemples : *Mais si nous remportons quelques avantages, nous éprouvons des pertes* aussi, c'est-à-dire *pareillement.* — *Si nous ne fûmes pas toujours heureux, nos ennemis ne le furent pas* non plus.

Si s'emploie pour *aussi* dans les propositions négatives. Ex.: Il n'est pas *si* méchant *qu'*il en a l'air.

Si et *tant* expriment l'intention. Ex.: Il est *si* faible. — *Ces deux écrivains, qui avaient eu* tant *d'action sur leur siècle.*

Aussitôt rejette tout régime. Ex.: *Presque* aussitôt *après, Pondichéry tombe de nouveau au pouvoir des Anglais.* Ce serait donc une faute de dire : *Aussitôt* mon arrivée, mais bien, *aussitôt* après mon arrivée.

1779. — Le 16 juin, le comte d'Estaing s'empare de l'île de Saint-Vincent, et, le 2 juillet, de l'île de la Grenade. Cette expédition excite *beaucoup plus* d'enthousiasme en France qu'elle ne le comportait. — Au mois d'août, les flottes combinées de France et d'Espagne, qui étaient *moins* fortes *de beaucoup* qu'il aurait fallu qu'elles fussent pour une pareille tentative, s'approchent des côtes d'Angleterre, en vue de Plymouth. La terreur se répand dans la ville, elle dépasse *de beaucoup* le danger qui menaçait ses habitants, qui fuient épouvantés emportant leurs effets dans l'intérieur des terres. Tous ces préparatifs de descente devinrent inutiles; car à l'approche des vents équinoxiaux, ces deux flottes se retirèrent dans leurs ports respectifs. — Le 8 août, une irruption terrible du Vésuve éclate, il s'en faut *beaucoup* qu'elle ait produit autant de ravage que celle de 79 de l'ère chrétienne, bien que la ville tout entière d'Ottojano ait été réduite en cendres, nous dirons même qu'il *s'en faut de beaucoup* que le nombre des victimes ait été si considérable. — Le comte d'Estaing, qui était entré dans la Géorgie, échoue devant Savannah. *Beaucoup* de villes, dans cette guerre d'Amérique, opposèrent cette année la même résis-

tance, mais on *en* vit *beaucoup plus* qui tombèrent au pouvoir des soldats de l'indépendance.

Beaucoup, placé avant les adverbes *plus* ou *moins*, est ou n'est pas précédé de la préposition de. Exemples :

Cette expédition excite beaucoup plus *d'enthousiasme en France qu'elle ne le comportait.* Ici, on ne pourrait faire précéder *beaucoup plus* ou *moins* de la préposition *de*, il en est autrement dans ces phrases : Il est *de beaucoup plus* ou *moins* riche que lui ; il est *beaucoup plus* ou *moins* riche que lui. Bien que Noël dise que c'est le goût qui en décide, cependant, nous croyons que le sens est un peu différent dans ces deux emplois de *beaucoup*.

Beaucoup, placé après les adverbes *plus* ou *moins*, doit toujours être précédé de la préposition *de*. Exemples :

Les flottes combinées de France et d'Espagne, qui étaient moins *fortes* de beaucoup.

Il en est de même lorsque *beaucoup* est précédé d'un verbe qui indique la comparaison, comme dans : Elle dépasse *de beaucoup* le danger qui la menaçait.

Il s'en faut beaucoup exprime une différence. Ex. : Il s'en faut beaucoup *qu'elle ait produit autant de ravages que celle de l'année* 79 *de l'ère chrétienne.*

Il s'en faut de beaucoup exprime que la quantité qui aurait dû y être n'y est pas. Ex. : *Nous dirons même qu'*il s'en faut de beaucoup *que le nombre des victimes ait été si considérable.*

Beaucoup, exprimant un grand nombre, doit être toujours suivi d'un régime. Ex. : Beaucoup *de villes, dans cette guerre d'Amérique, opposèrent la même résistance,* à moins qu'il ne soit précédé du pronom relatif *en*, qui, dans ce cas, est son régime, comme dans : *Mais on* en (*de villes*) *vit* beaucoup *plus qui tombèrent au pouvoir des soldats de l'indépendance.*

Il en est de même de *peu*, qui suit la même loi. Ce serait donc une faute de dire : *Beaucoup* aiment l'étude, *peu* aiment l'étude. Ils sont *beaucoup*, ils sont *peu*.

Cependant, les poètes, mais par licence, ou bien gênés par les entraves de la versification, ne font point toujours suivre *beaucoup* d'un régime, comme dans ce vers de Voltaire :

Beaucoup en ont parlé, mais *peu* l'ont bien connue.

1780. — Louis XVI envoie en Amérique un renfort de douze mille hommes, sous le commandement de Rochambeau, afin de soutenir la guerre de l'Indépendance. Et voyez *comme* ce prince était bien intentionné : le 24 août suivant, il abolit, dans tous les tribunaux de son royaume, la question préparatoire. On verra plus tard *comment* il fut récompensé d'être entré le premier dans la voie du progrès. — Marie-Thérèse meurt; son fils, Joseph II, lui succède.

COMME et COMMENT. *Comme* signifie *à quel degré, de la manière que,*)u *de même ; comment* signifie toujours *de quelle manière.* Exemples :

Voyez comme *ce prince était bien intentionné,* c'est-à-dire, *à quel* *legré* il était bien intentionné.

On verra plus tard comment *il fut récompensé d'être entré le pre-nier dans la voie du progrès,* pour : On verra *de quelle manière* il ut récompensé, etc.

Comme s'emploie dans les propositions positives pour modifier n adjectif. Ex.: Voyez *comme* elle est bonne ; mais il se remplace ar *que* dans les propositions exclamatives. Ex.:

> *Que* vous êtes joli ! *que* vous me semblez beau !
>
> (LAFONTAINE.)

Comment est nécessaire dans les phrases interrogatives. Ex.: *'omment* faites-vous ?

1781. — Tout semble chaque jour nous favoriser *davantage.* Le 29 avril, l'amiral français de Grasse sort de Brest avec vingt et un vaisseaux de ligne et un nombreux convoi ; il arrive aux Antilles et force à la retraite le vice-amiral Hood, qui en avait dix-huit sous son commandement. Le 2 mai, un convoi anglais de trente-deux navires, chargés des dépouilles de Saint-Eustache, petite île des Antilles, escorté par quelques vaisseaux de ligne, est attaqué par Lamothe-Piquet, qui en prend vingt-six. — De Grasse s'empare de Tabago, le 2 juin ; Washington, Rochambeau, Lafayette, et une foule d'officiers français qui avaient suivi ce dernier, triomphent sur tous les points. Lord Cornwallis est forcé de se rendre avec six mille hommes d'infanterie et quinze cents matelots. Cette dernière victoire termine la guerre de l'Indépendance. — Necker donne sa démission de contrôleur général des finances ; regretté par le peuple, nous verrons plus tard celui-ci l'admirer encore *davantage.*

DAVANTAGE n'est jamais suivi d'un régime. Ex.: *Tout semble cha-e jour nous favoriser davantage ;* à moins que cet adverbe n'ait us sa dépendance le pronom *en,* comme dans : Aurait-on pu *en* pérer *davantage,* pour : Aurait-on pu espérer davantage de *cela.*

Noël et Chapsal légitiment ces phrases de Champfort et de Condillac : *Celui qui me venge* davantage des *sottises d'autrui;* — *On remarquera* davantage que *nos institutions ne sont pas en harmonie avec nos besoins;* par la raison que les mots *de* et *que* ne se rapportent pas à l'adverbe *davantage*, mais aux verbes qui précèdent, ce qui est démontré par la suppression de *davantage*. Ex.: Celui qui me venge des sottises d'autrui; on remarque que nos institutions ne sont pas en harmonie avec nos besoins.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que ces exemples ne sont pas à imiter, attendu que *davantage de* et *davantage que* sont considérés comme des solécismes. Dans ce cas, il vaut mieux employer *plus.*

Davantage peut remplacer *plus,* comme dans : *Le peuple l'admira encore* davantage; on dit fort bien aussi : Le peuple l'admira encore *plus.*

On ne doit pas se servir de *davantage* à la place de *le plus.* Ainsi, au lieu de dire : De toutes ces fleurs, la rose est celle qui me plaît *davantage;* il faut dire : Qui me plaît *le plus;* comme au lieu de *davantage* aimable, on dira *plus* aimable.

1782. — Cette année *ne* fut pas moins remplie de faits importants que les précédentes, ainsi que nous allons le voir. De Grasse, *ne doutant* pas qu'il *ne* pût faire sa jonction avec la flotte espagnole, part de la Martinique, rencontre l'escadre anglaise, qu'il maltraite, et se dirige sur la Guadeloupe. Pourrait-on *nier* qu'il *n*'eût bien calculé son projet? Cependant, le 12 avril, il est forcé d'accepter le combat à la hauteur de la Dominique et des Saintes, n'ayant que trente vaisseaux contre trente-huit, que commandait l'amiral anglais Rodney. Le temps lui ayant manqué pour mettre les siens en ligne, il *appréhenda* avec raison de *ne* pouvoir résister au nombre. En effet, son avant-garde, dont Bougainville était le chef, est bientôt séparée du gros de l'escadre, et malgré la vigoureuse résistance du *Sceptre*, que montait le brave et infortuné Lapeyrouse, il perd la bataille. Vaudreuil, qui avait succédé à de Grasse, fait prisonnier, ramène à Saint-Domingue dix-neuf vaisseaux, et Bougainville sa division, qui avait relâché à Saint-Eustache, tandis que les Espagnols regagnent leur port, *de crainte* qu'ils *ne* fussent pareillement attaqués. A la même époque, les deux escadres de Suffren et de l'amiral Hughe se trouvant dans les eaux de la mer des Indes, se livrent un combat dans lequel les pertes furent égales de part et d'autre; un autre combat ayant eu lieu entre ces deux amiraux, *il s'en fallut* peu que le premier *ne* fût vaincu; cependant il eut l'avantage. Enfin, le 25 avril, les

Français et les Espagnols échouent devant Gibraltar. Le gouvernement anglais, *mieux* inspiré qu'il *ne* l'avait été jusqu'alors, reconnaît solennellement, le 24 septembre, l'indépendance des États-Unis d'Amérique.

Ne (*ne pas, ne point*), se construit toujours avec un verbe, il a la propriété de changer en propositions contradictoires les propositions dans lesquelles il entre, comme dans :

Cette année ne fut pas *moins remplie de faits importants que les précédentes,* où *ne* est construit avec le verbe *être* (fut), et où la proposition est contradictoire à celle-ci : Cette année fut moins remplie de faits importants.

Ne s'emploie :

1° Après les verbes *désespérer, douter, nier,* quand ils sont accompagnés d'une négation ou employés interrogativement. Ex.: *L'amiral de Grasse,* ne doutant pas *qu'il* ne *pût faire sa jonction avec la flotte espagnole. — Pourrait-on* nier *qu'il* n'*eût bien calculé son projet?*

2° Après les verbes *appréhender, avoir peur, craindre, prendre garde,* signifiant *se garder* et *trembler.* Ex.: Il appréhenda *avec raison de* ne *pouvoir résister au nombre ;*

3° Après les locutions conjonctives, *de crainte que, à moins que, de peur que.* Ex.: *Tandis que les Espagnols regagnent leur port,* de crainte *qu'ils* ne fussent *pareillement attaqués ;*

4° Après *il s'en faut.* Ex.: Il s'en fallut *peu que le premier* ne fût *vaincu. Faillir* est l'équivalent de *manquer.* Il s'en manqua peu que le premier *ne* fût, etc.;

5° Après *mieux, autre, autrement, moins, plus.* Ex.: *Le gouvernement anglais,* mieux *inspiré qu'il* ne l'avait été *jusqu'alors, reconnaît solennellement l'indépendance des États-Unis d'Amérique.*

1783. — Pendant qu'on discute les préliminaires de la paix, la France, qui *ne craignait pas* que la fortune fût longtemps contre elle, continue avec ardeur ses préparatifs de guerre, afin de réparer l'échec de l'année précédente. Suffren, qui, dans cette circonstance, *n'*agit pas *autrement* que la prudence l'exigeait, force à la retraite les vaisseaux anglais, commandés par l'amiral Hughe. Sur ces entrefaites, la paix est signée entre les puissances belligérantes : 1° entre l'Angleterre et les États-Unis; 2° entre la France et l'Angleterre, qui prirent pour base le traité de 1763 ; 3° entre l'Espagne et l'Angleterre. Ce ne fut que l'année suivante que la Hollande y accéda. La France retire

pour elle-même peu de fruit de ses victoires. *Craignait-elle* que ses exigences, si elle en avait eu, eussent indisposé ses ennemis? Reconnaissons plutôt qu'elle fut encore cette fois dupe de sa générosité. — Cette année est signalée par l'invention des aérostats, dus à Montgolfier. Première ascension, le 20 novembre, au château de la Muette, par Pilatre des Rosiers et d'Arlande, qui craignirent *peu* qu'on blâmât leur témérité. Elle eut un plein succès. Deuxième ascension, le 1er décembre suivant, par Charles et Robert. — Nous ne pouvons jeter les yeux sur les résultats de la science *sans que* l'admiration s'empare de nous.

Ne ne s'emploie pas après *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *prendre garde* (se garder), *trembler*, *autrement*, *autre*, *mieux*, *moins* et *plus*, précédés d'une négation ou employés interrogativement. Exemples :

La France, qui ne craignait *pas que la fortune* fût *longtemps contre elle.* — *Suffren, qui, dans cette circonstance*, n'*agit pas* autrement *que la prudence* l'exigeait. — *La France* craignait-*elle que ses exigences* eussent *indisposé ses ennemis?* On ne dirait pas : La France, qui ne craignait pas que la fortune *ne fût* longtemps contre elle ; — Suffren n'agit pas dans cette circonstance autrement que la prudence *ne l'exigeait ;* — La France craignait-elle que ses exigences *n'eussent* indisposé ses ennemis?

Ne ne s'emploie pas lorsque la négative est remplacée par une expression équivalente, comme *peu.* Ex.: *Première ascension, par Pilatre des Rosiers et d'Arlande, qui craignirent* peu *qu'on* blâmât *leur témérité*, et non qu'on *ne blâmât.*

Ne ne s'emploie pas après les locutions conjonctives *sans que*, *avant que* et le verbe *défendre.* Ex.: *Nous ne pouvons jeter les yeux sur les résultats de la science*, sans que *l'admiration s'empare de nous.*

J'ai même *défendu*, par une loi expresse,
Qu'on *osât* prononcer votre nom devant moi.
(Racine, *Phèdre.*)

On ne dirait pas : *Sans que* l'admiration *ne s'empare* de nous. — Qu'on *n'osât* prononcer votre nom devant moi.

1786. — Un traité d'alliance avait été signé l'année précédente entre la France et la Hollande. — Louis XVI, qui *ne* voulait *pas* que la marine française restât plus longtemps inférieure à celle de l'Angleterre, et surtout qui *ne* voulait *point* imiter les fautes de son pré-

décesseur, rend plusieurs ordonnances à ce sujet. — *Pas* d'argent, *pas* de Suisses, dit un vieux proverbe, mais surtout *point* d'argent, *point* de marine, et l'état des finances de la France *ne* permettait *guère* de donner suite à cette bonne intention. — Le 17 août, le grand Frédéric meurt à Potsdam Son neveu, Frédéric-Guillaume II, lui succède. — Le 31 août, le Parlement rend son jugement dans le fameux procès du collier. On *ne* saurait bien apprécier la nature de cette triste affaire, qui discrédita la cour. — Un traité de commerce ayant pour objet les intérêts réciproques des deux pays, est signé le 22 septembre avec l'Angleterre. *Que n*'avons-nous eu en tout temps plus de tendances pour les choses véritablement utiles que pour ces vaines conquêtes qui nous ont été plus funestes que profitables ! — Les bâtiments qui entourent le jardin du Palais-Royal furent terminés cette année par le duc d'Orléans, dont on a dit avec juste raison : Qu'il *ne* savait en toutes choses ce qu'il faisait, parce qu'il *ne* savait *pas* apprécier la portée de ses actions. — *L'Astrolabe* et *la Boussole* sont mis à la disposition de Lapeyrouse, qui s'embarque pour faire le tour du monde. Ce hardi navigateur allait *non-seulement* tenter des mers inconnues, *mais encore* s'exposer à la férocité de peuples dont il fut plus tard la victime.

NE, NE PAS, NE POINT. *Ne* est la plus faible des négations, *ne pas* ient ensuite, et *ne point* est la plus forte. Ainsi dans :

1° *Louis XVI, qui* ne *voulait* pas *que la marine française restât lus longtemps inférieure à celle de l'Angleterre.* Le vœu que faisait : roi était subordonné à la possibilité de mettre à exécution ce rojet;

2° *Et surtout qui* ne *voulait* point *imiter les fautes de son prédé- esseur.* Ici, l'on comprend la résolution sans appel, absolue, de ouis XVI, qui ne voulait en aucune manière imiter la conduite de on prédécesseur.

Le *ne* qui précède *pas* et *point* peut se sous-entendre, comme ans : *Pas* d'argent *pas* de Suisses, *point* d'argent, *point* de ma- ne, qui peut se traduire par : Si l'on *n*'a *pas* d'argent, on *n*'a *pas* : Suisses, et si l'on *n*'a *point* d'argent, on *n*'a *point* de marine.

Remarquons que dans ces deux exemples *pas* est moins absolu ie *point*. En effet, le dévouement des Suisses pour tel ou tel ince pourrait faire penser que la question d'honneur est subor- onnée à celle de l'argent. — Mais, *point* d'argent, *point* de marine, ci est absolu.

Pas et *point* peuvent se supprimer :

1° Lorsque dans la phrase il y a une expression négative, comme *guère*, *aucun*, *jamais*, *ne... que*, signifiant *seulement*, *nulle*, *nullement*, *personne*, *plus rien*. Exemples :

L'état des finances de la France ne *permettait* guère, pour, *ne* permettait *pas* ; mais ici, l'emploi de *pas* n'exprimerait pas la même pensée ;

2° Lorsqu'ils viennent redondants dans la phrase. Exemple :

On ne *saurait bien apprécier le but de cette triste affaire*, pour, on *ne* saurait *pas* bien apprécier, etc. *Pas* ne rend pas la pensée ;

3° Lorsque la conjonction *que*, signifiant *pourquoi*, est placée au commencement de la phrase. Exemple :

Que n'*avons-nous eu, en tout temps, plus de tendances pour les choses véritablement utiles que pour ces vaines conquêtes*, etc.

Pas et *point* supprimés, donnent quelquefois un sens différent à la phrase. Exemple :

Ce prince ne *savait, en toutes choses, ce qu'il faisait, parce qu'il* ne *savait* pas *bien apprécier la portée de ses actes.*

Ce prince *ne* savait, en toutes choses, c'est-à-dire, il déraisonnait en toutes choses, parce qu'il *ne* savait *pas* bien apprécier la portée de ses actes, c'est-à-dire, parce qu'il ignorait la portée de ses actes.

Non-seulement et *mais encore* doivent se placer devant des membres de phrase de même nature, c'est-à-dire que si le premier est suivi d'un verbe, le second doit l'être aussi, ou si c'est un attribut qui suit l'un, l'autre doit être pareillement suivi d'un attribut. Exemple :

Ce hardi navigateur va non-seulement *tenter des mers inconnues*, mais encore *s'exposer à la férocité de peuples dont il fut plus tard victime.* Ce serait donc une faute de dire : Ce hardi navigateur va *non-seulement* tenter des mers inconnues, *mais encore* il va s'exposer à des dangers dont il fut plus tard la victime.

1787. — Le 22 février, une assemblée des notables, composée de trente-sept membres pris dans les différents ordres de l'État, se réunit afin d'aviser à réparer le désordre de nos finances, qui était pire que jamais. Rien ne s'y décide, et le ministre Calonne, qui l'avait provoquée, est obligé de fuir. Louis XVI fait enregistrer par le Parlement, dans un lit de justice qu'il tint à Versailles, le 6 août, l'impôt

sur le timbre et la subvention territoriale, ce que cette compagnie avait précédemment refusé de faire. Ce fut dans cette séance qu'on avança qu'aux *États généraux* seuls appartenait le droit de consentir l'impôt. Rien ne fut *pis* que la conduite du Parlement ; à peine de retour à Paris, il proteste contre ces nouveaux édits ; il est exilé à Troyes. A la suite des troubles qui éclatent dans Paris et dans la Franche-Comté, il est rappelé, le 20 septembre, pour enregistrer deux nouveaux édits, dont l'un portait création d'un emprunt graduel jusqu'à la concurrence de 420 millions, et l'autre accordait des droits civils aux protestants : le premier est rejeté ; le deuxième est accepté par une majorité de quatre-vingt-seize membres contre dix-sept. Toutes ces résistances annonçaient déjà l'orage qui allait éclater bientôt. Car tout allait de mal en *pis*. D'un côté, le Parlement résistait à tout, et, de l'autre, la cour n'était pas sans inquiétude sur l'avenir.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un *pire*,

a dit Boileau, et la suite va prouver *à priori* la vérité de cette assertion. — Cette même année 1787, un traité de commerce est signé entre la France et la Russie.

PIS et PIRE. Le premier se traduit par *plus mal* et s'oppose à *mieux ;* le second se traduit par *plus mauvais* et s'oppose à *meilleur*. Ainsi dans :

L'état de nos finances devenait pire *que jamais. — Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un* pire, où *pire* se traduit par *plus mauvais.*

Rien ne fut pis *que la conduite du Parlement. — Tout allait de mal en* pis. *Pis* se traduit ici par *plus mal :* Rien ne fut *plus mal* que la conduite du Parlement. — Tout allait de mal en *plus mal*.

On emploie *pis* comme substantif. Ex.: Le *pis* de l'affaire est que... (ACADÉMIE.) — C'est une faute de dire : Tant *pire ;* de mal en *pire.*

1788. — Le 3 mai, à la suite du plan de réforme surpris à la vigilance du ministre et communiqué au Parlement, deux membres de cette compagnie, Duval d'Épresménil et Goislard de Monsabert, sont arrêtés et conduits, le premier à l'île Sainte-Marguerite et le deuxième à Pierre-en-Scise, près de Lyon. Tout était préparé pour une grande révolution : ou *plus tôt*, ou *plus tard*, il fallait qu'elle éclatât. Le 8 mai, les édits sont enregistrés d'autorité dans un lit de justice. Le Parlement, qui était *plutôt* dirigé par son orgueil que par le bien du pays, proteste encore. — Le 6 août, les ambassadeurs de Tippoo-Saïb sont présentés à Versailles ; vingt et un jours

après, Necker rentre aux finances et fait enregistrer au Parlement un édit portant la convocation des États généraux pour le 1er mai 1789. — Charles III, roi d'Espagne, meurt le 14 décembre; son fils, Charles IV, lui succède.

PLUS TÔT, PLUTÔT, PLUS TARD. Le premier se rapporte au temps et s'oppose à *plus tard,* comme dans : *Tout présageait une grande révolution, ou* plus tôt *ou* plus tard, *il fallait qu'elle arrivât.*

Le second éveille une idée de préférence. Ex.: *Le Parlement, qui était* plutôt *dirigé par son orgueil que par le bien du pays, proteste encore.*

1789 (1). — Nous allons voir, à partir de cette année, qu'il ne se passera pas deux mois *de suite* dans notre histoire sans que de nouveaux roubles éclatent dans Paris et dans toute la France. En effet, le 28 avril, la maison de Réveillon, fabricant de papiers peints au faubourg Saint-Antoine, est pillée, et deux jours après la populace de Marseille s'empare de trois forts et massacre le chevalier de Beausset, l'un des commandants. — Le 5 mai, les États généraux se rassemblent à Versailles. — Pour qu'un roi soit fort, il faut que ses sujets obéissent *tout de suite* à ses ordres, car la moindre résistance de leur part compromet ou détruit son pouvoir, et c'est ce qui arriva le 20 juin. Les États généraux, ne tenant aucun compte de l'ordre que Louis XVI avait donné de faire fermer la salle des séances, se réunissent instantanément dans le local du Jeu de Paume et se déclarent Assemblée nationale. — Dans la séance royale du 23, Mirabeau répond au marquis de Dreux-Brézé, qui avait reçu l'ordre du roi de faire évacuer *tout de suite* la salle des séances. « Allez dire à votre maître que « nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sorti« rons que par la force des baïonnettes. » — Necker est renvoyé. Les barrières de Paris et le couvent des Lazaristes sont incendiés, et le 14 juillet voit tomber la Bastille sous les efforts du peuple. — *Tout à coup*, le comte d'Artois avec ses enfants, le prince de Condé, son fils le duc de Bourbon et son jeune fils le duc d'Enghien, émigrent. — Le 16, sont nommés, *tout d'un coup*, Bailly, maire de Paris, Lafayette, commandant de la milice parisienne, et la cocarde tricolore est adoptée par le peuple français et acceptée par

(1) A partir de 1789, nos exemples vont prendre nécessairement plus d'étendue; car si, dans cet ouvrage, notre but est d'enseigner les principes de la Grammaire, nous ne devons pas oublier qu'il s'agit aussi d'étudier la Chronologie de l'Histoire de France, surtout depuis cette époque, si fertile en événements qu'il ne nous est pas permis d'ignorer.

Louis XVI. — Le 22, Foulon et Berthier, son gendre, sont pendus à l'Hôtel-de-Ville et Necker est rappelé. — *Tout à coup*, un immense amour de réformes s'empare de l'Assemblée : dans la séance du 4 août, l'abolition des priviléges de la noblesse, l'égalité des impôts, la suppression des dîmes ecclésiastiques, le rachat des droits féodaux, la suppression du droit de chasse, des justices seigneuriales, sont décrétés, et la vénalité des offices abolie. — Dans celles du 23 et du 24, on proclame la liberté des opinions religieuses et celle de la presse. La constitution accorde au roi le *veto;* mais, comme nous le verrons, ce dernier refuge de la volonté royale fut bientôt brisé. — La révolution marche à pas de géant. Dans un repas donné à Versailles par les gardes-du-corps aux officiers du régiment de Flandre, des paroles imprudentes ayant été prononcées contre les événements du jour, la populace de Paris s'en émeut, elle se rend en foule à Versailles, viole le séjour de nos rois et ramène Louis XVI dans la capitale (5 et 6 octobre). — Le 2 novembre, les biens du clergé deviennent propriété nationale, et le 17, on décrète la création des assignats, dont la valeur est hypothéquée sur ces mêmes biens.

DE SUITE, TOUT DE SUITE, TOUT A COUP, TOUT D'UN COUP, locutions adverbiales.

La première signifie *l'un après l'autre, successivement.* Exemple :

Il ne se présentera pas deux mois de suite, c'est-à-dire, *l'un après l'autre, successivement.*

La deuxième signifie *sur-le-champ.* Exemple :

Pour qu'un roi soit fort, il faut que ses sujets obéissent tout de suite, *sans hésiter, à ses ordres. — Mirabeau répond au marquis de Dreux-Brézé, qui avait reçu l'ordre du roi de faire évacuer* tout de suite *la salle des séances,* c'est-à-dire *sur-le-champ.*

La troisième signifie *soudainement.* Exemple :

Tout à coup, *le comte d'Artois avec ses enfants, le prince de Condé, son fils le duc de Bourbon et son jeune fils, le duc d'Enghien, émigrent.* — Tout à coup, *un immense amour de réformes s'empare de l'Assemblée,* c'est-à-dire *soudainement.*

La quatrième, enfin, signifie, *tout en une fois.* Exemple :

Le 16, sont nommés tout d'un coup, *Bailly, maire de Paris, et Lafayette commandant de la milice parisienne,* c'est-à-dire *en une fois.*

1790. — L'Assemblée constituante, qui délibérait *sur tout* ce qui pouvait rendre la nation puissante, proclame, par un décret en date

du 15 janvier, la division de la France en quatre-vingt-trois (1) départements. Ce fut *surtout* cette mesure qui, en substituant aux anciennes provinces ce nouvel ordre de choses, contribua le plus à créer l'homogénéité du territoire. — Le 18, le marquis de Favras, dénoncé par le comité des recherches, est exécuté en place de Grève. — Le 4 février, le roi s'engage à reconnaître la constitution. — Le 13, les vœux monastiques sont supprimés. — Le 20, l'empereur Joseph II meurt et laisse la couronne à son frère Léopold II. — Presque en même temps, des troubles éclatent à Marseille, à Bordeaux et à Rouen. — Plus nous avançons, plus les réformes pénètrent au cœur de la nation, *surtout* en ce qui regarde l'égalité de ses droits. — Par un décret du 24 février, on supprime les substitutions et les droits des aînés; l'égalité des partages est ordonnée dans les successions, et les droits seigneuriaux sont abolis. — Le 6 mars, la municipalité de Paris est divisée en quarante-huit sections, et le 8, l'uniformité des poids et mesures est établie en France. — Le 22, on retire au roi le droit de faire la paix ou la guerre; ce droit est transporté à l'Assemblée, qui, d'une volonté ferme, fait main basse *sur tout*. — Le 19 juin, tous les titres de noblesse sont abolis, ainsi que les ordres militaires, les livrées, les armoiries, et toute espèce de distinction entre les Français. — Le 12 juillet, la constitution civile du clergé est décrétée, et, le 14, a lieu la première fédération, où la constitution est solennellement jurée. — Le 5 août, création des juges de paix et des tribunaux de conciliation. — Le 6, le droit d'aubaine est aboli. — Necker quitte définitivement la France, le 4 septembre. — Le 7 du même mois, les parlements et les cours de justice sont supprimés : on les remplace par une nouvelle organisation judiciaire, couronnée, le 10 septembre, par la création d'une cour de cassation, destinée à maintenir l'unité de la jurisprudence. — Pour acquitter la dette publique, une nouvelle émission de huit cents millions d'assignats est ordonnée le 29 septembre.

Sur tout, surtout. Le premier signifie *sur chaque chose.* Exemple :

L'Assemblée constituante, qui délibérait sur tout *ce qui pouvait rendre la nation puissante. — L'Assemblée, qui faisait main basse* sur tout, c'est-à-dire *sur chaque chose.*

Le deuxième signifie *principalement.* Exemple :

Ce fut surtout *en ce qui regarde l'égalité de ses droits. — Ce fut* surtout *cette mesure, qui, en substituant aux anciennes provinces ce*

(1) Aujourd'hui, la France est divisée en quatre-vingt-six départements.

nouvel ordre de choses, c'est-à-dire, ce fut *principalement* cette mesure; ce fut *principalement* en ce qui concerne l'égalité de ses droits.

1791. — Cette année ne fut pas moins fertile en réformes que les précédentes. Le 4 janvier, les tribunaux de commerce sont créés dans les principales villes de France, et les jurandes, les maîtrises et les corporations supprimées, ainsi que les droits d'entrée perçus aux barrières. — Mirabeau meurt le 2 août, il est enterré à Sainte-Geneviève, qui, aux termes d'un décret, prit le nom de *Panthéon*. Dans son enthousiasme, la France *tout* entière destine cet édifice à la sépulture des grands hommes. Cependant, *tout* éloquents que *sont* les discours de Mirabeau, on ne peut s'empêcher, en les lisant, de condamner quelquefois le génie, lorsqu'il ne puise pas ses inspirations dans la conscience et la vertu. — Le 11 juillet, les cendres de Voltaire reçoivent les honneurs du nouveau Panthéon. — Le 20 juin, vingt et un jours avant, Louis XVI, qui avait résolu de sortir du royaume, est arrêté à Varennes et ramené à Paris avec sa famille *tout* en larmes. — Bailly et Lafayette dispersent par la force un rassemblement qui avait eu lieu, le 17 juillet, au Champ-de-Mars. — Léopold II, le roi de Prusse, l'électeur de Saxe et le comte d'Artois se rassemblent, le 25 août, à Pilnitz, pour aviser au moyen de rétablir l'autorité royale en France. *Quelque* puissants, *quelque* mal intentionnés que fussent ces princes, ils ne pouvaient intimider une nation qui travaillait, nous dirons presque sous l'œil de Dieu, à la conquête de la liberté du monde. — Après avoir décrété que le mariage n'est qu'un contrat civil, l'Assemblée décrète pareillement que la ville d'Avignon, ainsi que le comtat Venaissin, sera réunie à la France. — La constitution ayant été signée le 14 septembre, l'Assemblée nationale fait place, le 1er octobre, à l'Assemblée législative, qui s'empresse de substituer au titre de roi de France celui de roi des Français. Elle décrète, un mois après, une nouvelle émission d'assignats, ce qui porta à dix-neuf millions la valeur en circulation de ce papier-monnaie. — Le 8, Louis XVI oppose son *veto* au décret qui met le séquestre sur tous les biens des princes français émigrés. — La guerre de la Vendée commence. — Rochambeau et Luckner sont nommés au commandement des armées du Nord et du Rhin; Pétion succède à Bailly en qualité de maire de Paris. — La même année, le télégraphe est inventé par Chappe.

TOUT et QUELQUE. *Tout*, adverbe, signifie *totalement*, *tout à fait*, *entièrement*. Il exprime aussi l'affirmation, et, dans ce cas, il est accompagné du mode indicatif. *Quelque* est toujours suivi d'un ad-

jectif ou d'un adverbe; il exprime le doute et veut le subjonctif. Exemple :

La France tout *entière avait destiné cet édifice à la sépulture des grands hommes. — Louis XVI est ramené à Paris avec sa famille* tout *en larmes,* c'est-à-dire, *tout à fait, entièrement* en larmes.

Tout *éloquents que* sont *les discours de Mirabeau, on ne peut s'empêcher,* etc. Dans cette phrase, *tout* exprime l'affirmation, car on ne peut douter que les discours de Mirabeau ne soient éloquents, aussi se sert-on de l'indicatif : *Tout* éloquents que *sont* les discours de Mirabeau.

Quelque *puissants,* quelque *mal intentionnés que* fussent *ces princes,* etc.; le premier adverbe *quelque* est suivi de l'adjectif *puissant ;* le deuxième, de l'adverbe *mal ;* tous deux expriment le doute, aussi sont-ils accompagnés du subjonctif.

1792. — Le 1er mars, Léopold II meurt, son fils François II lui succède; la France, *très*-impatiente d'en venir aux mains, déclare, le 20 avril, la guerre au nouvel empereur. Les hostilités commencent; les Français sont repoussés de Lille, bientôt ils rentrent dans cette place, mais ils sont battus à Quiévrain. — Le 11 juin, Lafayette obtient quelques avantages sur les Autrichiens, et Luckner s'empare de Menin et de Courtray. — Le 19, le roi refuse *très*-imprudemment sa sanction au décret qui ordonne la déportation des prêtres non assermentés, et à celui de la formation d'un camp dans Paris. Aussi, le 20, la populace envahit les Tuileries, où le roi et sa famille courent les plus grands périls. La patrie est déclarée en danger, et tandis qu'on célèbre au Champ-de-Mars l'anniversaire du 14 juillet, ou plutôt une nouvelle fédération, le manifeste du duc de Brunswick vient porter l'indignation de la France jusqu'au paroxysme. Les sections sont en permanence; tout, dès ce moment, devient si compliqué, que les plus habiles n'*y* comprennent plus rien, ou plutôt tous prévoient une grande catastrophe. — Les Prussiens bombardent Thionville; le 5 avril, Luckner bat les Autrichiens et leur fait cinq cents prisonniers. Lafayette est dénoncé à l'Assemblée par Collot-d'Herbois; cité à sa barre, il est renvoyé de la plainte. La cour s'inquiète et tremble. — Le 10 août, le palais des Tuileries est attaqué et pris par le peuple. Une convention nationale est décrétée. Louis XVI est transféré, le 13, au Temple. Les statues des rois sont renversées. Lafayette, La Tour-Maubourg, Bureau de Puzi et Alexandre Lameth, épouvantés, fuient à l'étranger; arrêtés près de Luxembourg, ils sont envoyés prisonniers à Olmutz. Kellermann remplace Luckner dans le commandement de l'armée, et le roi de Prusse, après avoir pris Longwy et Verdun, marche sur Pa-

ris. — La Terreur commence; les prisonniers sont massacrés dans les affreuses journées des 1er, 2, 3, 4 et 5 septembre. Comme pour racheter tant de crimes, l'armée ajoute un nouveau fleuron à notre couronne militaire en gagnant la bataille de Valmy. — Le 21 septembre, la Convention remplace la Législative, et l'ère républicaine commence.

Très ne modifie, selon Noël et Chapsal, que les adjectifs et les adverbes, comme dans : *La France,* très-*impatiente d'en venir aux mains ; — le roi, le 19 juin,* très-*imprudemment, refuse sa sanction au décret qui ordonne la déportation des prêtres non assermentés.* — Selon ces grammairiens, c'est donc une faute de dire : Il a *très*-faim, il a *très*-soif, il a *très*-peur; *très*, dans ce cas, doit se remplacer par *bien ;* mais comme *faim, soif, peur,* bien que substantifs, sont employés à la manière des adjectifs, nous pensons que ces expressions sont très-françaises, d'autant plus que *bien,* mis à la place de *très*, ne rend point la même idée.

L'adverbe Y doit se rapporter à ce qui précède. Ex.: *Tout, dès ce moment, devint si compliqué, que les plus habiles n'*y *comprenaient plus rien...* c'est-à-dire, ne comprenaient rien à *cela.* Donc, ce serait une faute de s'exprimer ainsi : Ayant les yeux fermés, je n'*y* vois goutte, attendu que *y* ne peut récapituler ce qui précède et ne signifie point à *cela,* et que cet adverbe est parfaitement inutile puisqu'on peut dire : Ayant les yeux fermés, je ne vois goutte.

Devant le futur simple et le conditionnel présent du verbe *aller,* on supprime l'adverbe *y* par loi d'euphonie, et l'on dit : *J'irai, j'irais,* au lieu de : J'*y* irai, j'*y* irais.

CHAPITRE VIII.

SYNTAXE DES PRÉPOSITIONS.

1792. — Convention. — La Convention nationale, qui s'apprêtait à s'armer *contre* tous les rois, décrète, le 25 septembre, que la République française est une et indivisible. Le général Montesquiou, deux jours avant, s'était emparé de la Savoie, et le général Anselin de Nice et du fort Montalban, en même temps que Custines prenait Spire et Worms. — Le 29, les Autrichiens attaquent et bombardent Lille

pendant plusieurs jours; mais, malgré leurs efforts, ils se voient forcés de lever le siége de cette ville, le 9 octobre suivant. Sur ces entrefaites, une lettre de Dumouriez annonce à la Convention que les Prussiens se sont retirés *de* la Champagne. — Par un décret, tout émigré pris les armes *à* la main est puni de mort; par un autre, les dénominations *de* monsieur et *de* madame sont supprimées et remplacées par celles *de* citoyen et *de* citoyenne. — Villefranche, près Nice, tombe au pouvoir de l'amiral Truguet. Le 16, Merlin de Thionville ayant demandé à la tribune de la Convention la mise en jugement de Louis XVI, un décret est rendu, à cet effet, le 3 décembre suivant. Pendant ce temps, nos armées, destinées *à* sauver l'honneur de la France, *à* la faire respecter par les étrangers, *à* la consoler de ce que la révolution avait de terrible et de cruel, s'emparent, sous le général Custines, de Mayence et de Francfort-sur-le-Mein, tandis que Kellermann reprend Verdun et Longwy, et que le 16 novembre, Dumouriez gagne sur le prince de Cobourg la bataille de Jemmapes. Nous verrons plus tard que cette bataille fut suivie de beaucoup d'autres non moins importantes ; car la France, toujours féconde *en* guerriers, *en* héros, n'a besoin que d'une occasion pour grandir *en* puissance et *en* gloire; illustre *dans* la paix comme *dans* la guerre, rien ne lui est plus antipathique que de demeurer *dans* la mollesse et l'oisiveté. Cette victoire, en nous rendant maîtres de Mons, nous ouvre l'entrée de la Belgique : Tournay, Gand, Charleroi se soumettent à Dumouriez, qui entre dans Bruxelles en vainqueur. — *A travers* tous les obstacles et les difficultés d'une marche rapide, Ostende, Menin, Ypres, Furnes, Bruges, Avesnes, subissent le même sort. Le 21 du même mois, la Savoie est réunie à la France, et, le 11 décembre, Louis XVI, mandé à la barre de la Convention, obtient pour conseils Tronchet et Malesherbes, auxquels on adjoint plus tard de Sèze.

Les PRÉPOSITIONS expriment le rapport que les mots ont entre eux; elles ont toujours un régime, exprimé ou sous-entendu. Exemples :

La Convention, qui s'apprêtait à s'armer contre *tous les rois.* — *Le* 29, *les Autrichiens attaquent et bombardent Lille* pendant *plusieurs jours.* — *La Convention est avertie, par une lettre* de *Dumouriez, que les Prussiens se sont retirés* de *la Champagne.* — *On décrète que tous les émigrés pris les armes* à *la main seront punis* de *mort.*

CONTRE exprime le rapport entre la Convention, qui s'apprêtait à s'armer, et le régime, *les rois.*

PENDANT exprime le rapport entre Lille et plusieurs jours.

DE exprime le rapport entre les Prussiens et la Champagne.

A exprime le rapport entre les émigrés et la main.

Même raisonnement pour toutes les prépositions employées dans l'exemple historique et que nous ne rappelons point ici.

Les prépositions suivies de leur régime se placent le plus ordinairement après le verbe ; toutefois, le goût, l'oreille et les lois de l'harmonie permettent qu'elles le précèdent ; ainsi, au lieu de : La ville fut bombardée *pendant* plusieurs jours, on peut dire : *Pendant* plusieurs jours la ville fut bombardée.

Les prépositions monosyllabiques *à, de, en,* se répètent devant chaque régime, substantif, pronom ou verbe. Exemples :

Par un décret, on supprime les dénominations de *monsieur et* de *madame, elles sont remplacées par celles* de *citoyen et* de *citoyenne.*

Nos armées, destinées à *sauver l'honneur de la France,* à *la faire respecter des étrangers,* à *nous consoler de ce que la révolution avait* de *cruel et* de *terrible, s'emparent,* etc.

Car la France, toujours féconde en *guerriers,* en *héros, n'a besoin que d'une occasion pour grandir* en *puissance et* en *gloire.*

Les autres prépositions monosyllabiques se répètent lorsque le sens des noms est différent ; dans le cas contraire, elles ne se répètent pas.

Illustre dans *la paix et* dans *la guerre, rien ne lui est plus antipathique que de rester* dans *la mollesse et l'oisiveté.*

Paix et *guerre* ne sont pas synonymes, tandis que le contraire existe dans *mollesse* et *oisiveté.*

Les prépositions qui ont plusieurs syllabes se sous-entendent, selon que le goût, l'oreille, l'harmonie, la concision et l'énergie du discours l'exigent. Ainsi, quoiqu'on puisse écrire également bien : *A travers* tous les obstacles et *à travers* toutes les difficultés d'une marche rapide, et : *A travers* tous les obstacles et toutes les difficultés d'une marche rapide, nous préférons, ou plutôt nous avons donné la préférence à la seconde phrase sur la première.

Quelles que soient les prépositions, dit Noël, il faut remarquer qu'on ne doit pas les répéter avec deux substantifs qui ne représentent qu'un seul et même objet. Ex. : Cette citation appartient *à* Paul

et Virginie. — Lafontaine, dans sa fable *de* l'Ane et le Chien. Si l'on disait : C'est *à* Paul et *à* Virginie que je donne la préférence; Lafontaine, dans sa fable *de* l'Ane et *du* Chien ; l'expression annoncerait deux romans, deux fables, tandis qu'elle est elliptique, c'est comme s'il y avait : A (le roman intitulé) *Paul et Virginie ;* dans la fable (ayant le titre *de*) *l'Ane et le Chien.* — Enfin, ajoute-t-il, une préposition ne doit pas, dans une même phrase, être répétée avec des sens différents. Ex.: Commencez *par* me convaincre *par* de bonnes raisons. On évite cette faute en donnant à la phrase un autre tour.

1793. — Le 17 janvier, Louis XVI est condamné à mort par une majorité de cinq voix. La demande d'un sursis est rejetée ; il est exécuté, le 21, sur la place de la Révolution (place de la Concorde). Monsieur, comte de Provence, et le comte d'Artois, reconnaissent le dauphin sous le nom de Louis XVII. La Convention, qui sentait après cet acte inouï qu'il fallait agir *suivant* les circonstances et conformément *à* ce qu'elles exigeaient, ordonne une levée de trois cent mille hommes et déclare la guerre à l'Angleterre et à la Hollande. Ces deux puissances, de concert avec l'Autriche, la Prusse, les Deux-Siciles, Rome, la Sardaigne, forment, le 1er février, une coalition contre la France. — Un tribunal est créé, le 11 mars, pour juger les crimes commis contre la patrie. La guerre civile répond à ce défi ; elle éclate en Vendée. — Irrité contre la Convention, Dumouriez, après avoir été battu à la bataille de Nerwinde, se dispose à marcher sur Paris, avec un corps composé de Français et d'Allemands ; mais bientôt, abandonné par son armée, il est obligé de chercher un refuge à l'étranger. Ainsi, comme Moreau, plus tard, il combattit *pour* et *contre* son pays. — Le 6 avril, un Comité de salut public est institué, et à la suite d'une insurrection qui éclate dans Paris, le 31 mai, vingt-deux députés de la Gironde sont arrêtés et quarante-quatre décrétés d'accusation. Une terreur générale pèse sur toute la France. Les départements de la Gironde et du Calvados se révoltent, ainsi que l'avaient déjà fait la Bretagne et la Vendée. Marseille et Lyon ne tardent pas à suivre cet exemple. La gloire de nos armes est même un moment éclipsée. Valenciennes, Condé, le Quesnoy, Landrecies, tombent au pouvoir des Autrichiens. Landau, Mayence, sont cernés et une partie du Roussillon est envahie par une armée espagnole. — Le 24 juin, une nouvelle constitution, dite de 93, est présentée au peuple et acceptée le 10 août suivant. — Le 14 juillet, Marat est assassiné par Charlotte Corday ; condamnée à mort, elle est exécutée le 17. Une levée en masse est ordonnée par la Convention. — Le 27 août, Toulon est livré aux Anglais par ses habitants.

Le 28, un emprunt forcé d'un milliard est décrété, et, le 27 septembre, une loi, dite du *maximum*, qui taxe toutes les denrées de première nécessité, est mise en vigueur. — Le 9 octobre, Lyon, après un siége de soixante-dix jours, tombe au pouvoir de l'armée révolutionnaire; ses habitants sont mitraillés *près* et *autour de* la ville; elle est occupée du 12 octobre jusqu'au 25. — Un décret de la Convention ordonne la profanation des tombeaux de Saint-Denis. — Le 14, les Prussiens et les Autrichiens s'emparent des lignes de Weissembourg et de Lauterbourg; mais, trois jours après, le général Jourdan gagne sur le prince de Cobourg la bataille de Wattignies. La veille, c'est-à-dire le 16 octobre, Marie-Antoinette, qui avait été condamnée à mort, est exécutée sur la place de la Révolution. Le 31, vingt et un membres de la Convention, du parti de la Gironde, subissent le même sort; le 6 novembre, le duc d'Orléans est conduit à l'échafaud, sur lequel monte, deux jours après, l'illustre madame Rolland. — Le 10, le culte de la Raison est décrété, Notre-Dame de Paris devient son temple, et le calendrier républicain, qui commence l'année le 27 septembre à partir de 1792, remplace le calendrier grégorien. *A cause de* tous ces changements, et *par rapport à* eux, on peut dire que notre révolution se proposait de refondre toute notre vieille société. — Dugommier reprend Toulon le 29 décembre. Napoléon Bonaparte, qui eut une très-grande part à la reddition de cette place, commandait l'artillerie.

Lorsque *deux prépositions* exigent un complément ou régime différent, il faut donner à chacune le régime ou complément qui lui convient. Exemple :

La Convention, qui sentait, après cet acte inouï, qu'il fallait agir suivant *les circonstances et* conformément *à ce qu'elles exigeaient, ordonne... Suivant* ne veut point de préposition, tandis que *conformément* exige la préposition *à*. Ce serait donc une faute d'écrire : *Suivant et conformément à ce que les circonstances exigeaient.*

Mais deux prépositions peuvent avoir un seul régime, comme dans : *Ainsi, comme Moreau, plus tard, il combattit* pour *et* contre *son pays,* attendu qu'on peut dire : Il combattit *pour* son pays et *contre* son pays. — Il en est de même dans : *Les habitants de Lyon sont mitraillés* près *et* autour *de la ville,* puisqu'on écrit : *Près* de la ville et *autour* de la ville.

Il n'en est point ainsi dans cette phrase : A cause de *tous ces changements et* par rapport à *eux on peut dire,* etc. Ici, *à cause*

exige la préposition *de*, et *par rapport* la préposition *à*. Ce fut *à cause* et *par rapport* à tous ces changements, serait une faute.

Après ces principes généraux sur l'emploi des prépositions, étudions quelques-unes de celles-ci en particulier.

1794. — La Terreur couvre la France d'un deuil immense. Carrier *à* Nantes, Tallien *à* Bordeaux, Barras et Fréron *à* Marseille et *à* Toulon, Lebon *à* Arras, Collot-d'Herbois *à* Lyon, Maignet dans le comtat Venaissin, Fouché partout, font couler des torrents de sang. — Le 4 février, la liberté des nègres dans les colonies est décrétée par la Convention. — Le 24 mars, Hébert, Ronsin, Anacharsis Cloots et Vincent, de la faction des Cordeliers, sont envoyés *à* l'échafaud; le 5 avril, Danton, Lacroix, Chabot, Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, subissent le même sort. Pendant ce temps, les Espagnols sont chassés du territoire; le général Hoche défait les Prussiens, et de concert avec Pichegru, il parvient *à* débloquer Landau et *à* délivrer l'Alsace, tandis que Jourdan fait lever le siége de Maubeuge *au* prince de Cobourg. — La guerre civile désole la France; en Vendée, en Bretagne, dans l'Anjou et dans une partie du Poitou, des atrocités sont commises de part et d'autre. Henri de Larochejaquelein, d'Elbée et Charette sont les principaux chefs du parti royaliste; mais, malgré leurs efforts et leur courage héroïque, l'avantage reste *aux* républicains.— Le 10 mai, Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, est envoyée *au* supplice par le tribunal révolutionnaire. — Le 26 juin, le général Jourdan est vainqueur à Fleurus. La Belgique est envahie une seconde fois, pendant que les Espagnols sont battus par Dugommier, qui fut tué au siége de Saint-Sébastien. — L'étoile de Robespierre pâlit. Le moment était arrivé où c'était *à* lui *à* payer de sa tête la dette cruelle qu'il avait imposée à la révolution. Dans la célèbre journée du 9 *thermidor* (29 juillet), de dix *à* onze heures du matin, il est dénoncé par Tallien dans le sein de la Convention même; décrété sur-le-champ d'accusation, il fuit; arrêté *à* l'Hôtel-de-Ville, où il s'était réfugié et où il s'était tiré un coup de pistolet qui ne fit que le défigurer, il est conduit *à* l'échafaud avec soixante et onze de ses partisans, parmi lesquels on peut citer Couthon, Saint-Just, Henriot, et Robespierre jeune. Sa mort mit fin *à* la Terreur. Celle-ci, indépendamment des victimes qu'elle dévora, coûta la vie *à* Malesherbes et *à* Bailly, qui périrent, le premier, le 12 avril, et le second, le 14 septembre 1793, ainsi qu'*à* Lavoisier, André Chénier et Roucher, exécutés, le premier, le 8 mai, et les deux autres, le 25 juillet 1794.

La *préposition* A exprime un rapport d'attribution, de tendance, de fin réelle ou idéale. Ainsi, dans : *Carrier* à *Nantes, Tallien* à

Bordeaux, Collot-d'Herbois à *Lyon,* etc., il y a un rapport d'attribution ; dans : *Je vais* à *Paris,* un rapport de tendance, et dans : *Sa mort mit fin* à *la terreur*, un rapport de fin réelle.

Bien que les prépositions et leurs régimes se placent le plus ordinairement après le mot dont ils complètent la signification, le goût et l'harmonie font souvent déroger à cette loi, mais principalement pour la préposition *à*, comme : *A* Lyon, Collot-d'Herbois, Tallien *à* Bordeaux, Carrier *à* Nantes, font couler, etc.

La préposition *à* peut avoir pour régime un *substantif,* un *pronom* ou un *infinitif.* Ex.: *Hébert, Ronsin, etc., sont envoyés* à *l'échafaud ; le moment était arrivé où c'était* à *lui* (Robespierre) à *payer de sa tête,* etc.

A exprime aussi une idée de tour. Ex.: *Le moment était arrivé où c'était à lui* à *payer de sa tête,* tandis que la préposition DE éveille une idée de droit ou de devoir. Ex.: *C'était* à *lui* de *payer*, etc. Ici, *de* serait mal employé dans le sens de la phrase ; mais dans : C'est à vous *à* jouer, où il s'agit de tour, et dans : C'est à vous *de* jouer, qui exprime une idée de droit, le sens est parfaitement établi.

A se place entre deux nombres suivis d'un substantif divisible. Ex.: *Dans la fameuse journée du* 9 *thermidor,* de dix à onze *heures du matin*, attendu que dans ce cas on peut compter depuis dix heures pour arriver à la onzième ; mais on s'exprimerait mal si l'on disait : Il y a de sept *à* huit hommes tués, parce que hommes est indivisible ; la grammaire exige : Sept ou huit hommes.

Quand la préposition *à* s'emploie après un verbe au lieu de la préposition *de,* le sens est différent. Nous verrons ci-après d'autres applications de la préposition *à.*

1795. — Une déclaration qui consomme le partage définitif de la Pologne, est signée, le 3 janvier, entre la Russie et l'Autriche. *A moins d'*être dépourvu de tout sentiment de droit, *à moins que* de faire abnégation de toute justice humaine, qui oserait approuver une semblable spoliation ? — Le 29 du même mois, Pichegru achève la conquête de la Hollande et s'empare d'Amsterdam. Le 9 février, a lieu la pacification de la Vendée, et le 5 avril, on décrète l'uniformité des poids et mesures en France. — Fouquier-Tinville, l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire, est condamné à mort. — Nouvelle insurrection dans Paris. *Avant d'*admirer les anciens, ***avant que***

de les mettre au-dessus des peuples modernes, reconnaissons que ceux-ci n'ont rien à envier aux premiers; car on vit, au milieu de cette innombrable populace qui s'était emparée de l'enceinte législative, le président de la Convention, Boissy d'Anglas, rester impassible sur son fauteuil et se découvrir avec respect lorsqu'on lui présenta, au bout d'une pique, la tête d'un de ses collègues, le représentant Féraud. — La guerre recommence en Vendée. — Le dauphin meurt au Temple, le 8 juin; le 21 juillet, cinq cents émigrés sont abandonnés sur la plage de Quiberon par le comte d'Artois et périssent tous. Pendant ce temps, une quatrième constitution, dite *de l'an III*, est présentée à la sanction du peuple. — Le 1er octobre, la Belgique, le pays de Liége et tous les Pays-Bas autrichiens sont réunis à la France. — Fameuse journée, dite *du* 13 *vendémiaire* (5 octobre). Les sections, qui voulaient maintenir la constitution de 93, s'arment, elles sont vaincues par le général de brigade Napoléon Bonaparte, auquel Barras avait confié le soin des dispositions militaires. — La Convention lève enfin, le 26, ses séances, à deux heures après midi, elle avait siégé trois ans un mois et quatorze jours. Le Directoire lui succède. Plusieurs traités de paix sont signés cette année : le 9 février, avec le grand-duc de Toscane; le 5 avril, avec la Prusse; le 16 mai, avec la Hollande, qui abandonne à la France toute la partie de la Flandre hollandaise; le 22 juin, avec l'Espagne, et le 23, avec le prince de Hesse-Cassel. — Le 25 octobre, l'Institut de France est créé. L'École polytechnique l'avait été le 1er septembre de la même année.

A MOINS DE, A MOINS QUE, AVANT DE, AVANT QUE DE. On fait plus généralement usage des deux premières locutions prépositives; toutefois, les deux dernières peignent la pensée qu'on veut exprimer avec plus d'énergie. Exemple :

Avant donc *que* d'écrire apprenez à penser.

1796. — DIRECTOIRE. — Le 26 octobre de l'année précédente, ce gouvernement, composé de cinq directeurs et de deux conseils, dont l'un, dit *des Anciens*, et l'autre *des Cinq-Cents*, décrète un emprunt de six cents millions. Le 22 février de la présente année, il nomme au commandement de l'armée d'Italie le général Bonaparte, qui épouse, le 26 mars, Joséphine de Beauharnais. C'est véritablement à partir de cette époque que nous allons voir cet homme extraordinaire marcher à grands pas vers le pouvoir suprême, *à travers les* événements qui vont se succéder avec la rapidité de l'éclair, et *au travers des* plus grands obstacles. — Pour faire face aux dépenses de l'État, il avait été encore créé deux milliards quatre cents millions de papier-monnaie en échange de quarante-quatre millions d'assignats, dont trente-deux avaient été mis en circulation. — Stofflet, fils d'un meu-

nier, qui commandait en Vendée, où la guerre s'était rallumée, est livré aux républicains et fusillé ; Charette, qui lui succède, subit le même sort. La mort de ces deux chefs amène la pacification de la Vendée par les soins de Hoche et de Travot. — Bonaparte, qui était entré en Italie *à travers* de villes étonnées, gagne, le 11 avril, sur le général Beaulieu, la bataille de Montenotte ; trois jours après il triomphe à Millesimo, et, le 22, les Piémontais sont vaincus à la bataille de Mondovi. Ces victoires amenèrent la cession de la Savoie et du comté de Nice à la France. Le 11 mai, le pont de Lodi est franchi par Napoléon, devant lequel s'ouvre tout le Milanais. Le 3 juin, Vérone est occupé par Masséna, ainsi que Bologne et Ferrare, le 19. — Le Tyrol tombe en notre pouvoir le 6 juillet ; le 18, Mantoue capitule, et, le 5 août, le général autrichien Wurmser est battu à Castiglione, où Eugène Beauharnais se distingue. — Après avoir perdu les batailles de Roveredo et de Bassano, Beaulieu fait place au général Mélas, commandant les troupes autrichiennes en Italie ; enfin, cette campagne se termine par le fameux passage du pont d'Arcole, qùi eut lieu le 19 novembre. — Nos succès sur le Rhin, bien que moins brillants, n'en sont pas moins importants : le 3 juin, Kléber et Lefèvre battent, à Altenkirchen, le prince Ferdinand de Wurtemberg. Moreau franchit le Rhin à Kehl, près Strasbourg, tandis que Jourdan le passe à Coblentz. L'archiduc Charles est battu à Neresheim, et, à son tour, défait Bernadotte à Neumarck. Moreau venge celui-ci, le 24 août, à la bataille de Fredberg. — Marceau est tué, le 19 septembre, à la seconde affaire d'Altenkirchen, et, le 2 octobre suivant, Moreau, après cette célèbre retraite qui a fait sa gloire, triomphe à Biberach. — Rapportons ici quelques événements qui s'accomplirent pendant le cours de cette année : le 10 mai, la conspiration de Babeuf contre la constitution de l'an III est découverte. — Le 5 août, un traité pour la délimitation du territoire est signé avec la Prusse ; le 7, les principautés de Montbéliard, les seigneuries d'Héricourt, de Passavant, sont cédées à la France, en vertu d'un traité signé avec le duc de Wurtemberg ; le 12, création des patentes et d'un droit perpétuel d'un dixième sur les loyers des maisons. Deux autres traités sont signés : le premier avec l'Espagne, et le second avec le margrave de Bade. Le 9 septembre, une conspiration, dite *de Grenelle*, est découverte : on punit de mort les conspirateurs. Naples fait la paix avec la France, le 10 octobre. Les villes de Modène, de Bologne, de Ferrare et de Reggio sont réunies sous le nom de *République Cisalpine*, et la Lombardie prend le nom de *République Transpadane*. — Catherine II, impératrice de Russie, meurt ; son fils, Paul Ier, lui succède.

A TRAVERS, AU TRAVERS. Le premier est suivi d'un régime direct

ou complément, le second est toujours suivi de la préposition DE. Exemples :

A travers les événements qui vont se succéder avec la rapidité de l'éclair. — *Au travers des* plus grands obstacles, Napoléon va marcher d'un pas de géant.

A travers est quelquefois suivi de *de*, mais alors le substantif qui accompagne cette préposition a un sens partitif. Exemple :

Bonaparte, qui était entré en Italie *à travers de* villes étonnées, c'est-à-dire, *à travers* quelques villes étonnées.

A travers est moins *précis* qu'*au travers.* Celui-ci exprime qu'il y a des obstacles, des difficultés à surmonter, comme dans : *Au travers* des plus grands obstacles.

1797. — Le 9 janvier, le fort de Kehl est repris par le prince Charles. Hoche commande l'armée de Sambre-et-Meuse, Beurnonville celle du Nord, Moreau l'armée de la Moselle. Le 26 du même mois, a lieu le partage définitif de la Pologne entre la Prusse, l'Autriche et la Russie. Depuis cette époque, cette brave nation tenta, à plusieurs reprises, de reconquérir son indépendance *au prix de* son sang le plus pur. Mais que pourront jamais quelques provinces divisées, sans lien véritable qui les unisse, *auprès de* la puissance moscovite !... Reprenons le cours des événements qui se passent en Italie. Les 14, 15 et 16 janvier, Bonaparte triomphe des Autrichiens à la bataille de Rivoli, à laquelle Masséna eut la plus grande part. Le 2 février, Mantoue capitule, et, le 19, le traité de Tolentino est signé entre la République française et le pape. Bologne, Ferrare et Ravenne sont détachés des États de l'Église, et Ancône reçoit nos soldats dans ses murs. Le 26 mars, bataille de Tagliamento, gagnée par Bonaparte sur le prince Charles. — A la suite d'une révolution populaire arrivée à Gênes, la République ligurienne est proclamée. Venise ayant fait massacrer des prisonniers français, est occupée par nos troupes, sous les ordres du général Baraguey-d'Hilliers. Le doge prend la fuite et la constitution de cette république est changée le 20 mai. — Fin de la campagne d'Italie, où le génie de Napoléon brilla d'un si vif éclat. On peut affirmer que dans l'histoire il n'est rien *auprès de* cette suite de batailles gagnées et de villes prises ; nous dirons même qu'excepté la conquête de l'Asie par Alexandre et de la Gaule par César, il n'en est aucune dans les temps anciens ni dans les temps modernes qui puisse émouvoir *au prix de* tant de merveilles que le général français accomplit en moins de deux années. — Les Autrichiens sont battus plusieurs fois par Hoche et Moreau, qui avaient repassé le Rhin. Le 18 avril, Bona-

parte signe à Léoben les préliminaires de la paix avec l'Autriche. — Une conspiration royaliste, dite *du* 18 *fructidor* (4 septembre), éclate contre le Directoire; un grand nombre de conspirateurs sont déportés à Cayenne. — Le 17 septembre, le traité de Campo-Formio est signé entre le Directoire et l'empereur d'Allemagne. La Belgique, la Lombardie autrichienne, la République cisalpine, sont cédés à la France, qui partage avec l'Autriche les États de Venise. La guerre recommence en Italie, à la suite d'une révolution qui éclate à Rome. — Le 9 décembre, les conférences de Rastadt sont ouvertes pour y traiter de la paix entre la France et l'empire germanique. Les Français prennent possession de Mayence et du fort de Cassel. Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, meurt : son fils, Frédéric-Guillaume III, lui succède.

AU PRIX DE, AUPRÈS DE s'emploient assez indifféremment par les bons écrivains, attendu que ces deux locutions prépositives signifient *en comparaison de.* Toutefois, nous croyons qu'il existe une nuance très-délicate entre ces deux expressions. Nous ajouterons même qu'il n'est point indifférent d'employer l'une pour l'autre. Ainsi, dans : *Depuis cette époque, cette brave nation tente, à plusieurs reprises, de reconquérir son indépendance* au prix de *son sang le plus pur; mais que pourront jamais quelques provinces, divisées, sans lien qui les unisse entre elles,* auprès de *la puissance moscovite.*

On voit ici que si l'on voulait substituer *auprès de* à la place d'*au prix de,* et réciproquement, la pensée de l'auteur ne serait pas rendue avec la même exactitude.

D'où l'on peut conclure qu'*au prix de* exprime la comparaison au point de vue de la valeur relative, et qu'*auprès de* compare deux objets, abstraction faite de leur valeur.

Bien que la nuance soit moins sensible dans l'exemple suivant : *On peut affirmer que dans l'histoire il n'est rien* auprès de *cette suite de batailles gagnées et de villes prises,* etc.; *il n'en est aucune* (de conquête), *dans les temps anciens ni dans les temps modernes, qui puisse émouvoir* au prix de *tant de merveilles que le général français accomplit en moins de deux années;* on sent qu'*auprès de* et *au prix de* rentrent dans la définition précédente.

Il en est ainsi dans :

« Que sont les peines du corps *auprès* des tourments de l'âme. » (CHATEAUBRIAND.)

La richesse n'est rien *au prix de* la vertu...
(BOILEAU.)

1798. — Le général Berthier entre à Rome, le 10 février, et occupe le fort Saint-Ange. Cinq jours après, une révolution éclate, la République romaine est proclamée et le pape transféré en Toscane, puis en France. Le Directoire, qui n'avait cessé de cabaler *auprès du* pays de Vaud, soumis au canton de Berne, afin qu'il se rendît indépendant, fait entrer une armée en Suisse pour soutenir les prétentions des révoltés. Après une bataille qui eut lieu *près de* la ville de Berne, celle-ci ouvre ses portes aux Français, qui, d'un autre côté, s'emparent de Genève et l'annexent à notre territoire. Déjà, au commencement de l'année, Mulhouse avait subi le même sort. — La campagne d'Égypte commence. Le 19 mai, Bonaparte s'embarque à Toulon, à la tête de cinquante mille hommes, ayant sous lui Berthier, Kléber, Desaix, Reynier, Lannes, Dumas, Murat, Andréossy, Belliard et Menou, ainsi que plusieurs savants. La flotte, commandée par l'amiral Bruys, ayant sous lui les contre-amiraux Villeneuve, Duchayla, Decrès et Gantheaume, aborde en Égypte, après avoir enlevé Malte, le 12 juin. Alexandrie et Rosette tombent en notre pouvoir, et, le 21 du même mois, Bonaparte est vainqueur à la bataille des Pyramides, *près du* Caire; mais en compensation de cette victoire, le 1er août, notre flotte, qui avait reçu l'ordre de se rendre au mouillage d'Aboukir, est écrasée par l'amiral anglais Nelson et Bruys tué sur son bord. — La conscription militaire avait été décrétée le 24 avril précédent. — Le roi de Naples, *auprès* duquel le gouvernement anglais employait toutes sortes de séductions, rompt la paix, marche sur Rome, dont il s'empare; mais, bientôt battu par Macdonald, il en est chassé. Championnet occupe la ville papale. Le Directoire déclare la guerre à Naples et à la Sardaigne et fait marcher nos troupes contre ces deux États. Charles-Emmanuel, surpris, le 4 décembre, dans Turin, est contraint de renoncer à la souveraineté du Piémont. — Bonaparte, après avoir réprimé une insurrection arrivée au Caire, le 1er octobre, se rend à Suez pour y faire une expédition militaire et scientifique.

AUPRÈS DE, PRÈS DE. Le premier marque l'assiduité, et le second la proximité. Ex.: *Le Directoire, qui n'avait cessé de cabaler* auprès du *pays de Vaud.* — *Le roi de Naples,* auprès duquel *le gouvernement anglais employait toutes sortes de séductions.* — *Après une bataille qui eut lieu* près de *la ville de Berne; Bonaparte remporte la bataille des Pyramides,* près du *Caire.*

On emploie, cependant, *auprès de* pour exprimer une proximité plus déterminée, comme dans ces vers de Racine et de Voltaire :

Que dis-je ! sur ce trône, assis *auprès de* vous,
Des astres ennemis j'en crains moins le courroux.

(RACINE.)

Le sceptre était placé *auprès du* diadème.

(VOLTAIRE.)

Dans *près de*, la proximité est moins déterminée, moins absolue. Exemple :

Quand on est si *près du* diadème, on est quelquefois tenté de le prendre plutôt que de l'attendre. (Cité par Lemare.)

Placé moins *près du* trône où siége l'Éternel,
Je n'eusse point formé ce complot criminel.

1799. — Championnet entre dans Naples, le 15 janvier. La République parthénopéenne est fondée. — En Égypte, le fort El-Arich se rend à Bonaparte; il occupe, le 7 mars, Gaza et Jaffa. Une peste terrible éclate dans cette dernière ville et décime l'armée française. De Jaffa, Napoléon se rend à Saint-Jean-d'Acre; il échoue *devant* cette place, dont il est obligé de lever le siége soixante-dix jours *après*, bien qu'il eût gagné, quatre jours *avant*, la célèbre bataille de Mont-Thabor, en Syrie. — A la suite de la déclaration de guerre faite à l'Autriche et à la Toscane par le Directoire, Jourdan est battu par le prince Charles, le 22 mars, à Feldkirch, en Souabe. Les Français sont encore battus, le 30, sur l'Adige, et le 5 avril, près de Vérone, par le général autrichien Kray. — L'Angleterre, une partie de l'Empire germanique, la Russie, les rois de Naples et de Portugal, la Turquie et les États barbaresques, se joignent à l'Autriche et à la Toscane contre la France. Cette coalition amène la rupture du congrès de Rastadt, où les plénipotentiaires français sont égorgés, Jean Debry échappe seul à ce massacre. L'Italie, témoin de nos succès des années précédentes, devient pour nos armées un champ de défaites. Milan ouvre ses portes au général russe Souvarow; nous sommes battus sur l'Adda; Macdonald est vaincu à Trébia; Turin capitule; Moreau évacue la Lombardie; Naples tombe au pouvoir du cardinal Ruffo; Mantoue est reprise par les alliés, et nous perdons la bataille de Novi, où le général Joubert est tué. Mêmes revers sur le Rhin. Mais pour nous consoler de tant de défaites, Masséna triomphe à Zurich, où l'armée austro-russe est complétement vaincue. Sur ces entrefaites, Bonaparte, qui avait laissé le commandement de l'armée d'Égypte à Kléber, arrive à Paris, le 16 octobre, avec Berthier, Lannes, Murat, Marmont et Andréossy. Deux jours *après*, Brune bat l'armée anglo-russe, qui est obligée d'évacuer la Hollande. Cependant, la nation irritée s'insurge contre le Directoire. Celui-ci, épouvanté, donne le commandement de la force armée à Bonaparte. Le Directoire,

ainsi que les deux conseils, sont transférés à Saint-Cloud. — *Journée du 18 brumaire.* Napoléon entre dans le conseil des Cinq cents, présidé par son frère Lucien ; il déclare que la constitution de l'an III a été violée. A ces mots, il est mis hors la loi et court les plus grands dangers, lorsqu'au même instant le général Lefèvre, à la tête d'un piquet de grenadiers, entre dans la salle des séances et disperse les représentants, qui fuient de toutes parts. *Après* avoir proclamé la chute du Directoire, le conseil des Anciens nomme Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos consuls ; ces deux derniers sont remplacés plus tard par Cambacérès et Lebrun.

Avant, devant, après s'emploient :

Le premier, pour exprimer une idée d'antériorité se rapportant au temps. Ex.: *Bien qu'il eût gagné quatre jours* avant *la célèbre bataille de Mont-Thabor, en Syrie.*

Le deuxième, pour exprimer une idée d'antériorité se rapportant au lieu, à la situation. Ex.: *Napoléon se rend à Saint-Jean-d'Acre, il échoue* devant *cette place.*

Le troisième, pour exprimer une idée de postériorité. Ex.: *Dont il est obligé de lever le siége soixante-dix jours* après. — *Deux jours* après, *Brune bat l'armée anglo-russe ; le conseil des Anciens,* après *avoir proclamé la chute du Directoire,* etc.

Après ne s'emploie jamais pour *à ;* c'est donc une faute de dire : La clef est *après* la porte ; il y a de la boue *après* vos vêtements. En effet, il n'y a pas dans ces phrases une idée de postériorité, mais bien de tendance, d'attribution. Il faut donc s'exprimer ainsi : La clef est *à* la porte ; il y a de la boue *à* vos vêtements.

1800. — Consulat. — Cette année ne fut pas moins fertile en événements que les précédentes. La pacification *de* la Vendée a lieu, le 20 janvier, par les soins du général Brune. Le 17 février, la France est divisée en préfectures et en sous-préfectures. La Banque *de* France est constituée le 1er mars, et Pie VII est élu pape le 21 du même mois. — La guerre continue : Moreau passe de nouveau le Rhin, pénètre en Souabe et bat les Autrichiens. — L'armée *d'*Égypte reprend le Caire, et Mourad-Bey, chef *des* mamelucks, fait sa soumission à la France. Sur ces entrefaites, le Premier Consul, qui aurait préféré, sans doute, *résilier* ses pouvoirs plutôt que *de renoncer* à cette Italie qu'il avait conquise si glorieusement, franchit, le 23 mai, le grand Saint-Bernard, à la tête de soixante mille hommes, tandis que Moncey s'avançait vers Bellinzona, après avoir franchi, *de* son côté, le Saint-Gothard, et que le général Béthencourt traversait le Simplon. Bonaparte entre,

le 2 juin, dans Milan; il gagne, le 9, la bataille *de* Montebello et triomphe enfin, le 14, à Marengo, n'ayant que vingt-deux mille hommes contre quarante mille que commandait le général autrichien Mélas. Desaix, qui contribua tant au succès *de* cette journée célèbre, perd la vie dans cette bataille, où, selon quelques historiens, il y eut quatorze mille hommes *de* tués, d'autres disent un moins grand nombre... Toutefois, on peut avancer que, sur les quarante mille combattants dont se composait l'armée de Mélas, il y *en* eut au moins huit mille *de* tués. — Le même jour, Kléber est assassiné au Caire; le général Menou le remplace dans le commandement de l'armée d'Égypte. L'Italie, après la bataille de Marengo, est de nouveau ouverte aux Français. Toutes les places fortes du Piémont, la Lombardie, Gênes, la Savoie et le duché d'Urbin, nous sont livrés. Il en est de même en Allemagne *des* villes *d'*Ingolstadt, *d'*Ulm et *de* Philisbourg, à la suite de la prorogation de l'armistice de Plasdorf. — Florence tombe pareillement en notre pouvoir; mais, d'un autre côté, nous perdons l'île de Malte, dont les Anglais s'emparent, le 5 septembre. — La campagne d'hiver est ouverte; le 3 décembre, Moreau remporte sur le prince Charles la bataille de Hohenlinden, six mille morts, onze mille prisonniers, cent pièces de canon, sont le résultat de cette victoire. Moreau bat encore les Autrichiens à Lintzen et à Hesteyer, et marche sur Vienne. L'empereur demande la paix. — Le 24 décembre (3 nivôse an VIII), a lieu l'explosion d'une machine infernale qui faillit coûter la vie au Premier Consul.

La préposition DE exprime un rapport de qualification, d'éloignement, de possession, etc. Exemples :

La pacification de *la Vendée a lieu le* 20 *janvier, par les soins du général Brune;*

La Banque de *France est instituée le 1er mars;*

L'armée d'*Égypte reprend le Caire, et Mourad-Bey, chef* des *mamelucks, fait sa soumission,* où *de* exprime un rapport de qualification.

Je viens *de* Paris, où *de* marque l'éloignement.

C'est le livre *de* Paul, où *de* marque la possession.

Il suit de ce qui précède qu'on doit dire : La maison *de* mon père, la femme *de* mon ami, et non : La maison *à* mon frère, la femme *à* mon ami, attendu qu'après un substantif la préposition *à* ne doit pas être employée pour exprimer une idée de possession.

De se met le plus ordinairement entre deux infinitifs, quand il y a comparaison entre eux, comme dans : *Le Premier Consul, qui*

aurait préféré, sans doute, résilier *ses pouvoirs plutôt que* de renoncer *à cette Italie qu'il avait si glorieusement conquise,* etc.

Cette préposition se met pareillement devant un infinitif lorsqu'elle est précédée d'un verbe qui a pour sujet *il* absolu. Ex.: Il est bon *de* se comporter en homme; excepté dans: *Il faut, il vaut mieux.* Ex.: *Il faut, il vaut mieux* se comporter en homme.

De s'exprime après un adjectif numéral ou un substantif collectif. Ex.: *Dans cette bataille où, selon quelques historiens, il y eut quatorze mille hommes* de *tués;* d'*autres disent un moins grand nombre,* sous-entendu *de* tués. — Nous verrons à l'exemple suivant qu'on peut omettre la préposition *de.*

De s'exprime toujours devant un participe ou un adjectif lorsque le substantif modifié est représenté par le pronom *en.* Ex.: *Toutefois, on peut avancer que sur les quarante mille combattants dont se composait l'armée de Mélas, il y* en *eut au moins huit mille* de *tués.*

La préposition *de* doit se répéter devant chaque régime, lorsqu'il y en a plusieurs. Ex.: *Il en fut de même* d'*Ingolstadt,* d'*Ulm et* de *Philisbourg, en Allemagne.*

1801. — Le traité de Lunéville, par lequel toute la rive gauche du Rhin nous est cédée, est signé, le 9 février, avec l'empereur d'Allemagne et l'Empire germanique. — Le 12 du même mois, Toussaint-Louverture s'empare de la partie espagnole de Saint-Domingue; le gouvernement français envoie contre lui une armée sous le commandement du général Leclerc. En Égypte, Menou est battu par une armée de dix-huit mille Anglais, sous les ordres d'Abercromby, qui y perdit la vie. *Vouloir* rester plus longtemps en Égypte, après cette défaite, aurait été une faute, aussi les Français l'abandonnèrent-ils, le 22 septembre. — Le 21 mars, un autre traité est signé avec l'Espagne, par lequel les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla nous sont acquis. Le 23 avril, Paul Ier, empereur de Russie, est assassiné; son fils Alexandre lui succède. Cette révolution de palais, où il n'y eut que deux hommes *tués*, le prince qui commandait à tant de millions de sujets et le soldat qui défendait la porte de son appartement, changea toute la politique de l'Europe. Ferdinand IV, roi de Naples, cède à la France la principauté de Piombino, Porto-Longone et l'île d'Elbe, par un traité signé à Florence. Le 15 juillet, le concordat est pareillement signé à Paris. Plusieurs autres traités sont encore conclus cette année, l'un avec le Portugal, le 29 septembre, un autre, le 1er octobre, avec l'Espagne, qui rend la Louisiane à la France. Le

même jour, des préliminaires de paix sont signés à Londres entre l'Angleterre et la France. Le 8 octobre, la paix est conclue avec la Russie. — Nous avons *cru* bien faire en rapportant toutes ces dates, afin que l'élève, lorsqu'il lira le développement de nos annales, puisse mieux jalonner dans sa mémoire tous les faits historiques.

La préposition DE ne s'exprime pas devant un infinitif qui commence une phrase. Ex.: Vouloir *rester plus longtemps en Égypte, après cette défaite, eût été une faute.* Ainsi, il ne serait pas correct d'écrire : *De vouloir* rester plus longtemps en Égypte, après cette défaite, eût été une faute.

Après un adjectif numéral, malgré ce qui a été dit à l'exemple précédent, on peut omettre la préposition *de*, et au lieu de : *Cette révolution de palais, où il n'y eut que deux hommes* de *tués;* on s'exprimera également bien en écrivant : Où il n'y eut que deux hommes *tués.*

Cette préposition est souvent sous-entendue devant un adjectif. Ex.: A peine trouve-t-on deux hommes capables pour remplir cet emploi, au lieu de : A peine trouve-t-on deux hommes *de* capables, etc.

Après les verbes *compter, croire, penser,* on omet toujours la préposition *de*. Ex.: Nous avons *cru*, nous avons *pensé* bien faire ; au lieu de : Nous avons *cru,* nous avons *pensé de* bien faire.

1802. — Bien que cette année 1802 ne se signale pas par de grands faits militaires, elle ne fut pas moins féconde en événements de la plus haute importance. D'abord, au *delà* les Alpes, le 26 janvier, Bonaparte est nommé président de la République italienne; puis, le 27 mars, la paix d'Amiens est signée avec l'Angleterre, et, le 18 du mois suivant, le concordat est solennellement proclamé. — La veille, un sénatus-consulte avait été rendu pour amnistier les émigrés qui rentreraient en France avant le 23 septembre. Le 7 mai, le général Richepanse occupe la Guadeloupe, et le lendemain Toussaint-Louverture se rend au général Leclerc, qui l'amène en France, où il mourut au fort de Joux en 1803. Enfin, le 10 mai, sur la proposition de Cambacérès et Lebrun, faite au Corps législatif, des registres sont ouverts dans toutes nos communes afin de savoir si Bonaparte sera nommé consul à vie. Le 19 du même mois, l'ordre de la Légion d'honneur est créé, et, le 2 août, Napoléon est proclamé, par le Sénat conservateur, à la haute dignité qu'il ambitionnait, après avoir été élu par trois millions cinq cent mille suffrages ; il obtint, en outre, l'autorisation de pouvoir

choisir et nommer son successeur. *De là* à la puissance impériale n'y avait plus qu'un pas.

Dela, préposition, ne doit pas être confondu avec **de la**. Le premier signifie *plus loin, d'un autre côté,* comme dans : *Au* delà *des Alpes, Bonaparte est nommé président de la République italienne;* et le deuxième signifie *de ce lieu-là, de cette cause-là.* Ex.: De là *à la puissance impériale il n'y avait plus qu'un pas.* — *De là* à la montagne, il y a deux lieues. — *De là* sont venues les guerres civiles.

1803. — Le 30 avril, la Louisiane est cédée par Bonaparte aux États-Unis, moyennant une indemnité. Le traité d'Amiens est rompu; la guerre éclate de nouveau entre l'Angleterre et la France, pour ne point finir *durant* tout le règne de Napoléon. Le 26 mai, le général Mortier envahit le Hanovre et fait mettre bas les armes à dix-huit mille hommes. Les ports de France, de Hollande et d'Espagne sont fermés aux Anglais, et toutes leurs marchandises sont prohibées. Une descente en Angleterre est résolue. A cet effet, des barques canonnières, des bateaux plats, des péniches et autres bâtiments de transport se rassemblent à Boulogne *pendant* les mois suivants. Une terreur panique s'empare des habitants de tout le littoral de la Grande-Bretagne; mais Williams Pitt, pour écarter les dangers qui menaçaient sa patrie, provoque une nouvelle coalition européenne contre la France. — Dessalines, qui avait succédé à Toussaint-Louverture, force, le 30 novembre, les Français à abandonner Saint-Domingue. Après leur départ, tous les blancs et les mulâtres sont massacrés. Au commencement de cette année, un acte de médiation avait été signé entre la France et la Suisse.

Durant, pendant. Le premier exprime une durée non interrompue, comme : *La guerre éclate entre l'Angleterre et la France pour ne point finir* durant *tout le règne de Napoléon.* — Le deuxième exprime une époque, un moment. Ex.: *A cet effet, des barques canonnières, des bateaux plats, des péniches et autres bâtiments de transport se rassemblent à Boulogne* pendant *les mois suivants.*

Durant, préposition, ne doit pas être confondu avec le participe *durant* du verbe *durer.* On ne dira donc pas : J'ai loué cette maison, je la garderai ma vie *durante*, mais bien ma vie *durant.*

1804. — Le général Moreau, impliqué *dans* une vaste conspiration, est arrêté le 15 février, ainsi que le général Pichegru et Georges Ca-

doudal. Une autre arrestation à lieu à Eltenheim, *dans* le grand-duché de Bade : le duc d'Enghien est transféré au château de Vincennes, où il est condamné à mort par une commission militaire, et fusillé le 21 mars. — Le 5 avril, on trouva Pichegru étranglé *dans* sa prison. A ce sujet des bruits calomnieux coururent ; la postérité en a fait bonne justice. En effet, quel souci pouvait donner au Premier Consul un général d'un grand mérite, il est vrai, mais dont la réputation s'éclipsait *en* présence de celui qui n'avait point d'égal... L'Empereur lui-même dit, dans les *Mémoires de Sainte-Hélène :* « Pichegru était d'un talent peu ordinaire et infiniment supérieur à Moreau. Quant à l'inculpation de l'avoir fait mourir, il serait honteux pour moi de m'en défendre... Son âme forte ne put envisager l'infamie du supplice, il désespéra de ma clémence et se donna la mort. » — Cette année, le Code Napoléon est proclamé et publié *en* deux mille deux cent quatre-vingt-un articles. Enfin, un sénatus-consulte, *en* date du 10 mai, confère à Bonaparte le titre d'empereur des Français, sous le nom de NAPOLÉON Ier.

DANS et EN marquent toujours une situation intérieure. Le premier ne se place jamais que devant les noms précédés d'un déterminatif (*le, la, les, mon, ma, mes, son, sa, ses, un, une,* etc.). Ex.: *Le général Moreau, impliqué* dans une *vaste conspiration, est arrêté; une autre arrestation a lieu* dans le *grand-duché de Bade. On trouva Pichegru étranglé* dans sa *prison.*

Le deuxième ne se place que devant les noms indéterminés. Ex.: *Quel souci pouvait donner au Premier Consul un général d'un grand mérite, il est vrai, mais dont la réputation s'éclipsait* en *présence de celui qui n'avait point d'égal. Le Code Napoléon est proclamé et publié* en *deux mille deux cent quatre-vingt-un articles; un sénatus-consulte,* en *date du* 18 *mai, confère à Bonaparte le titre d'empereur.*

On ne peut confondre *en* préposition avec *en* pronom relatif, attendu que le premier est toujours suivi d'un régime, tandis que le second ne l'est pas.

On emploie quelquefois, mais très-rarement, *en* pour *dans,* et réciproquement. Ainsi, on pourrait dire : *On trouva Pichegru étranglé* en *sa prison,* comme on pourrait dire également bien : *Il habite cette ville ou* dans *cette ville.*

Bien qu'on puisse employer *dans* et *en* en parlant du temps, le premier exprime l'action comme étant plus déterminée, le deuxième, au contraire, signifie une durée plus ou moins longue.

Ex. : *La mort nous enlèvera* dans un *moment ; la mort nous enlèvera* en un *moment*.

1804. — Empire français. — Une distribution solennelle de l'ordre de la Légion d'honneur a lieu, le 15 juillet, dans l'église des Invalides, et une autre au camp de Boulogne, le 18 août suivant. François II, empereur d'Allemagne, prend le titre d'empereur d'Autriche, sous le nom de François Ier. — Le résultat des votes donnés par le peuple à Napoléon et publié le 6 novembre, au sujet de l'hérédité de la couronne impériale dans sa famille, est de trois millions cinq cent soixante-douze mille trois cent vingt-neuf voix pour, et deux mille cinq cent neuf contre. Enfin, le 2 décembre, il est sacré par le pape Pie VII dans l'église de Notre-Dame de Paris. — *En* France, *en* Angleterre, *en* Allemagne, dans toute l'Europe, aussi bien qu'*à* Paris, *à* Londres, partout, cet événement, bien que prévu, produit une sensation immense. Deux mois avant, le nègre Dessalines s'était fait couronner roi d'Haïti.

En et a s'emploient devant les noms de pays. Toutefois, *en* généralise plus qu'*à*. *En* se place plutôt devant des noms de provinces, d'États, et *à* devant des noms de villes, comme dans : *En* France, *en* Allemagne, *en* Angleterre, *à* Paris, *à* Londres.

On ne saurait cependant critiquer ce vers de Racine, bien qu'Argos soit le nom d'une ville plutôt que la province d'Argolide elle-même :

J'écrivis *en* Argos pour hâter ce voyage.

Attendu qu'écrire en Argos est pris dans le même sens qu'écrire en France. Cependant, dit Lemare, l'idée de ville, qui se présente malgré nous lorsque nous entendons prononcer le nom d'Argos, fait paraître étrange cette expression.

1805. — Le 28 mars, Napoléon est reconnu roi d'Italie. Ainsi, le nouveau César tient *entre* ses mains deux sceptres, celui de la France agrandie et de l'Italie reconstituée, dont Eugène de Beauharnais est nommé vice-roi, le 4 juin, le même jour que Gênes est réunie à la France. — Le 11 avril, une nouvelle coalition se forme contre nous, *entre* la Russie, l'Angleterre et l'Autriche. En moins d'un mois, cent cinquante mille hommes sont transportés du camp de Boulogne sur les bords du Rhin, avec un matériel immense. Une si grande célérité jette l'étonnement, nous dirons même la stupeur, *parmi* les coalisés. Le 24 septembre, Napoléon prend le commandement de l'armée, qui, pour la première fois, reçoit le titre de *grande armée*. Après avoir triomphé à Wertingen le 8 octobre, le 9, à Guntzbourg, les Français

entrent, le 10, à Augsbourg, le 12, à Munich, et, le 13, le maréchal Soult s'empare de Meningen. L'Empereur, ayant forcé le pont d'Elchingen, passe le Danube et occupe Ulm, le 20, en faisant défiler devant lui trente mille prisonniers autrichiens, *parmi* lesquels était le général Mark. — Prassling, Lintz et Inspruck tombent en notre pouvoir. — Le maréchal Masséna n'est pas moins heureux en Italie contre le prince Charles. Mais *entre* un jour et l'autre, il est de cruelles déceptions! Tandis que nous nous couvrons de gloire en Allemagne et que le 20 octobre est témoin de la capitulation d'Ulm, le 21 voit notre marine éprouver à Trafalgar l'une de ses plus terribles défaites. L'amiral Villeneuve est vaincu par Nelson, qui couronne tous ses triomphes par une mort glorieuse. Napoléon entre dans Vienne, le 23 novembre. Augereau occupe Presbourg; Marmont, Gratz en Styrie, et Murat, Braün en Moravie. L'Empereur quitte Schœnbrunn et marche au devant des Russes, qui s'avancent en toute hâte pour renforcer l'armée des coalisés. Enfin, le 2 décembre, a lieu la mémorable bataille d'Austerlitz, où les empereurs de Russie et d'Autriche furent complétement vaincus; soixante-dix mille hommes, dont quarante mille tués ou noyés, cent quarante pièces de canon, quarante-deux drapeaux, tel fut le résultat de cette victoire, qui ne coûta à la France que deux mille hommes tués et cinq mille blessés. Le 26 du même mois, la paix est signée à Presbourg et l'électeur de Bavière reconnu roi.

Entre et parmi. Le premier s'emploie lorsqu'il ne s'agit que de leux objets. Ex.: *Ainsi, le nouveau César tient* entre *ses mains deux ceptres,* etc.; *mais* entre *un jour et l'autre, il est de cruelles décep- ions.* On se sert de *entre* encore au lieu de *parmi,* bien qu'il y ait lus de deux objets, comme dans : *Une nouvelle coalition se forme* ntre *la Russie, l'Angleterre et l'Autriche,* parce qu'il s'agit ici d'une ction, comme *coalition,* qui suppose la réciprocité.

Le deuxième exige toujours un pluriel ou un nom collectif. Ex.: *ne si grande célérité jette l'étonnement et la stupeur* parmi *les coa- sés; Napoléon occupe Ulm et fait défiler devant lui trente mille utrichiens,* parmi *lesquels était le général Mark.*

1806. — Le 14 janvier, le prince Eugène de Beauharnais est adopté par Napoléon, qui le déclare son successeur à la couronne d'Italie. Williams Pitt, qui, jusqu'à son dernier jour, avait été le constant ennemi de la France, meurt, le 23, à l'âge de quarante-sept ans. — Les Prussiens, aux termes d'une convention conclue à Vienne entre Napoléon et leur roi, occupent l'électorat de Hanovre. Ferdinand IV, qui avait poussé la dissimulation *jusques* à l'imprudence, en rompant

le traité de neutralité, se retire en Sicile devant une armée française. Le 30 mars, son trône est déféré à Joseph-Napoléon. — La principauté de Neuchâtel, cédée à la France par le roi de Prusse, est donnée au maréchal Berthier. — Le 5 juin, Louis-Napoléon est créé roi de Hollande; Talleyrand, prince de Bénévent, et Bernadotte, prince de Ponte-Corvo. La confédération du Rhin est instituée, Napoléon en est déclaré le protecteur, le 12 juillet, et, le 1er août, quatorze princes allemands y accèdent, aux termes de la célèbre diète de Ratisbonne. — Par le secours des subsides anglais, une quatrième coalition est organisée contre la France; celle-ci marche au-devant de l'armée prussienne, forte de cent cinquante mille hommes, qu'elle défit entièrement aux batailles d'Iéna et d'Auerstaedt, où vingt mille ennemis furent tués en laissant entre nos mains soixante drapeaux, trois cents pièces de canon et trente mille prisonniers. — A Erfurth, les coalisés sont encore battus par Murat, et à Hall par Bernadotte. Le 25 octobre, Berlin voit nos troupes entrer dans ses murs. Murat occupe Varsovie; la Prusse tout entière tombe en notre pouvoir; mais son peuple ne se décourage pas malgré tant de défaites, et s'écrie tout bas, en songeant à son oppresseur :

. . . . Libre ou chargé de fers,
Je prétends le haïr *jusque* dans les enfers.

Mais tels sont les caprices de la fortune, qu'il faut subir et qu'on ne peut empêcher, et, cependant, les hommes, hélas! s'inclinent devant elle.

Jusques à quand, trompeuse idole,
D'un culte honteux et frivole
Honorerons-nous tes autels!

Qu'il nous soit permis de rappeler ici une strophe d'une ode sur la bataille d'Iéna, due à Dorange, mort à la fleur de l'âge, et dans laquelle il dit, en s'adressant aux Prussiens vaincus dans ce funeste jour :

Suivez vos légions que la tombe dévore.
Leur essaim conjuré parut avec l'aurore;
Avec l'ombre du soir le trépas les atteint.
C'en est fait, et des nuits l'étoile avant-courrière
Voit devant sa lumière
Un empire qui tombe et le jour qui s'éteint.

JUSQUE et JUSQUES. Ces deux prépositions ont le même sens. L'*s* de la seconde est euphonique, afin d'éviter certaines rencontres; ainsi, lorsque *jusque* se trouve placé devant une voyelle, au lieu de *jusqu'à quand*, on écrit *jusques à quand.*

Jusques à quand, trompeuse idole.

De plus, *jusques* offre aux poètes une nouvelle mesure.

1807. — Les Russes s'avancent *pour* secourir la Prusse écrasée par sa dernière défaite, et, surtout, afin d'éviter le danger qui les menaçait. Napoléon, qui avait passé la Vistule, les bat à Mohrungen et gagne sur eux, le 8 février, la sanglante bataille d'Eylau. A la suite de ce succès, le maréchal Mortier s'empare de Stralsund, le 20 mars, et le maréchal Lefebvre entre dans Dantzig après l'avoir bombardée. Une seconde victoire, non moins célèbre que celle d'Eylau, est remportée, le 14 juin, par Napoléon à Friedland, contre les Russes et les Prussiens, qui laissèrent sur le champ de bataille quinze mille hommes, y compris vingt-cinq de leurs généraux tués ou blessés. Les Français se portent sur Kœnigsberg, dont ils s'emparent, et, le 19 juin, a lieu, entre Napoléon et Alexandre, l'entrevue de Tilsitt, dans laquelle les deux empereurs posèrent les bases du traité de paix qui porte le nom de cette ville et qui fut signé le 7 juillet. Par ce traité, Joseph-Napoléon est reconnu roi de Naples, Louis-Napoléon roi de Hollande, et Jérôme roi de Westphalie. La Finlande et la Moldavie sont réunies à l'empire russe. — *Pour* se venger du Danemark, qui s'était rangé du parti de la France, et *afin d'*intimider leurs ennemis, les Anglais bombardent et incendient, le 5 septembre, la ville de Copenhague. Cet attentat provoque une indignation générale en Europe. Le 10 octobre, la paix est signée à Fontainebleau entre la France et l'Autriche. — Le 14 et le 20, le Code de commerce est publié. Enfin, cette année se termine par l'occupation du Portugal, à la suite de laquelle le prince régent et sa famille s'embarquent pour le Brésil, le 29 novembre. Le lendemain, Junot occupe Lisbonne.

POUR, préposition, et AFIN DE, conjonction, ne doivent pas se ›nfondre. — *Pour* indique un effet qui doit être produit prochai-›ment, et *afin de...* un désir ou un but qui doit se réaliser dans un mps plus éloigné. Exemples :

Les Russes s'avancent pour *secourir la Prusse, écrasée par sa der-ère défaite, et surtout* afin d'*éviter le danger qui les menaçait.* — ›ur *se venger du Danemark, qui s'était rangé du côté de la France,* *s Anglais bombardent Copenhague,* etc.

Pour, suivi d'un adjectif, a vieilli. On ne dirait donc plus au-urd'hui :

> *Pour* grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.
> (CORNEILLE.)

1808. — Napoléon, *prêt à* tout entreprendre pour consolider son pouvoir et marcher sur les traces des rois ses prédécesseurs, crée, le

1er mars, une noblesse héréditaire. Le 17 du même mois, l'Universit[é] impériale est fondée et *prête à* seconder l'Empereur en ce qui concerne l'éducation de la jeunesse. — Une insurrection éclate à Madrid. Charles IV est forcé d'abdiquer, le 19, en faveur de son fils, qu[i] prend le nom de Ferdinand VII. Une armée française, sous le commandement de Murat, entre en Espagne. Ferdinand se résout à s[e] rendre à Bayonne, où l'appelait Napoléon. *Près de* franchir la frontière, il hésite un moment, enfin il se décide et arrive dans cette vill[e] le 20 avril. Il y trouve le vieux roi, Charles IV, qui y était depuis dix jours. Contraint bientôt de rendre la couronne à son père, celui-c[i] abdique en faveur de l'empereur des Français, qui fait conduire Ferdinand et don Carlos, son frère, à Valençay, sous la garde de Talleyrand. — L'empire s'agrandit encore des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane. — La conduite de Napoléon ayant indigné l[e] peuple espagnol, un grand mouvement insurrectionnel s'organise e[t] éclate dans la Péninsule. Toutes les autorités soupçonnées d'être favorables aux Français sont massacrées. La junte de Séville, *prête à* tout oser pour s'affranchir de l'oppression étrangère, ne dissimul[e] plus ses projets, surtout en apprenant la nomination de Joseph-Napoléon au trône d'Espagne et des Indes. On court aux armes. Saragosse est assiégée. Sur ces entrefaites a lieu la capitulation d[e] Baylen, par le général Dupont. A cette nouvelle, le siége de Saragosse est levé. Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington, débarqu[e] en Portugal à la tête de quatorze mille hommes, six mille Portugai[s] se joignent à lui. A la suite de la bataille de Vimieira, en Portugal où les avantages et les pertes se balancèrent de part et d'autre, Juno[t] capitule et va rejoindre l'armée d'Espagne. — Napoléon et Alexandr[e] ont une entrevue à Erfurth, les rois et tous les princes de la confédération du Rhin assistent à cette conférence, qui eut lieu le 27 septembre. Un mois après, l'Empereur se rend à son quartier général, e[n] Espagne, *prêt à* opposer des attaques nouvelles à tant de résistance. Burgos est repris et il y fait son entrée le 8 novembre. Les bataille[s] d'Espinosa et de Tudela sont gagnées; l'armée d'Estramadure es[t] défaite; enfin, par la présence de Napoléon, nous reprenons tou[s] nos avantages et Madrid tombe de nouveau en notre pouvoir, l[e] 4 décembre. — Le Code d'instruction criminelle est promulgué le 2[6] du même mois.

Prêt a, près de ne peuvent se confondre; le premier, qui est un adjectif, s'accorde avec son substantif et signifie *disposé à*, comme dans : *Napoléon*, prêt à *tout entreprendre pour consolider son pouvoir. — L'Université impériale est fondée et* prête à *seconder l'Empereur. — La junte de Séville,* prête à *tout oser pour s'affranchir de l'oppression étrangère. — L'Empereur se rend à son quar-*

ier général en Espagne, prêt à *opposer des attaques nouvelles à tant le résistance.*

Le deuxième est une locution prépositive et signifie *sur le point e,* il exprime la proximité, comme dans : *Ferdinand se résout à e rendre à Bayonne, où l'appelait Napoléon.* Près de *franchir la rontière, il hésite.*

1809. — Le 1er janvier, les Anglais débarqués en Espagne sont vaincus à la bataille de Villafranca. Le 16, ils le sont pareillement à la bataille de la Corogne. Après cette victoire, Napoléon revient à Paris. — Nouveau siége de Saragosse par trente-deux mille Français contre trente-cinq ou quarante mille hommes, non compris quinze mille paysans armés. La ville est contrainte de capituler, le 21 février, après cinquante-deux jours. Ce siége, qui ne fut *rien de moins* qu'un des plus mémorables dont l'histoire fasse mention, ne fut *rien moins* que concluant pour la soumission entière de l'Espagne, comme nous le verrons dans les années suivantes. — Sur ces entrefaites, la guerre éclate de nouveau en Allemagne. Napoléon, ayant appris que le prince Charles avait passé l'Inn, quitte Paris, le 13 mars, pour se mettre à la tête de son armée, que le prince Eugène rejoint le 22, après avoir battu l'archiduc Jean. — L'Empereur défait les Autrichiens à la bataille d'Abensberg, le 20 avril; Landshurt est occupée le 21, et le 22, Napoléon gagne la bataille d'Eckmuhl. Ratisbonne lui ouvre ses portes le lendemain. Le 11 mai, Vienne est bombardé, et l'Empereur y fait son entrée le 13. *Rien ne* résiste à nos armes : Inspruck est enlevé par le maréchal Lefebvre. Nous triomphons à Gross-Aspern et à Essling, où le maréchal Lannes perdit la vie. Enfin, le 6 juillet, Napoléon remporte la célèbre victoire de Wagram, où quatre cent mille hommes et douze cents pièces de canon se trouvèrent en présence sur ce vaste champ de bataille. — *Rien* de semblable *ne* s'était encore produit, tant la résistance avait été égale de part et d'autre. — Joseph, en Espagne, n'est pas moins heureux. Ayant sous ses ordres les maréchaux Soult et Victor, il défait, le 26 juillet, l'armée anglo-portugaise dans les plaines de Santo-Domingo, près Tolède, et, le 28, il triomphe, à Talaveyra-la-Reyna, de l'armée anglo-espagnole, commandée par Wellington. — Pendant ce temps, les Anglais débarquent à Walcheren, île des Pays-Bas, en Zélande, et menacent un moment toute la Hollande. — Napoléon, qui n'était *rien de moins* qu'inquiété de cette audacieuse entreprise, envoie contre eux Bernadotte et le maréchal Moncey. Le 15, la ville de Flessingue se rend aux Anglais, mais sans *rien* pouvoir contre le château d'Anvers. Une fièvre cruelle décime les Anglais, qui sont contraints d'abandonner l'île de Walcheren, le 13 octobre. — Un jeune Allemand, nommé Staps, tente d'assassiner Napoléon à Schœnbrunn, il est con-

damné à mort et exécuté. — La paix est signée à Vienne, le 19 du même mois. — En Espagne, Joseph bat encore Wellington à la bataille d'Ocana. Après cette victoire, les Anglais se retirent dans le Portugal. — Cette année est encore signalée par une révolution qui éclate en Suède, le 13 mars, et qui renverse du trône Gustave-Adolphe IV ; par la translation du pape de Rome à Savone, et surtout par le divorce de Napoléon et de Joséphine, prononcé le 16 décembre, aux termes d'un sénatus-consulte.

RIEN DE MOINS, RIEN MOINS, RIEN NE, RIEN non suivi d'une négation.

Rien de moins exprime l'affirmation, il signifie *il est.* Exemple :

Ce siége ne fut rien de moins *qu'un des plus mémorables dont l'histoire fasse mention.* — *Napoléon, qui n'était* rien de moins *qu'inquiété de cette audacieuse entreprise.*

C'est-à-dire : Ce siége est un des plus mémorables; Napoléon était inquiété.

Rien moins exprime la négation, il signifie *il n'est pas.* Exemple :

Ce siége, l'un des plus mémorables dont l'histoire fasse mention, ne fut rien moins *que concluant pour la soumission entière de l'Espagne.*

C'est-à-dire : Ce siége ne fut pas concluant pour la soumission de l'Espagne.

Rien ne signifie *aucune chose.* Exemple :

Napoléon remporte la célèbre victoire de Wagram, où quatre cent mille hommes se trouvent en présence sur ce vaste champ de bataille; rien *de semblable* ne *s'était encore produit.* C'est-à-dire : *Aucune chose* de semblable ne s'était point encore produite.

Rien, non suivi d'une négation, signifie *quelque chose.* Exemple :

Le 15, *les Anglais s'emparent de la ville de Flessingue, mais sans* rien *pouvoir contre le château d'Anvers.* C'est-à-dire : Sans pouvoir *quelque chose,* etc.

Compter pour rien signifie généralement *compter pour peu de chose.* Exemple :

Vous qui craignez les dieux et qui aimez votre devoir, *comptez-vous pour rien* de servir votre roi ? (FÉNELON.)

Ne compter pour rien signifie *ne faire aucun cas.* Exemple :

C'est un grand talent de tourner en émulation le sentiment de

'amour-propre, et de l'habituer, par des succès utiles, à *ne compter pour rien* ceux de la vanité. (MARMONTEL.)

Rien exige la préposition *de* devant l'adjectif qui suit. Exemple :

Il n'y a *rien de* si cruel que de perdre ceux qu'on aime. (SÉVIGNÉ.)

Il n'est rien, employé pour *il n'y a rien,* ne veut point après lui a préposition *de,* afin de donner plus de douceur au langage. Exemple :

Il n'est *rien tel* que d'être vivant ; et non point : Il n'est rien de el.

Rien, suivi de *que* ou de *comme,* veut *de* devant l'infinitif. Exemple :

Rien n'est si beau *que de* pardonner.

1810. — Le 6 janvier, un traité de paix est signé avec la Suède, à laquelle on cède la Poméranie suédoise et l'île de Rugen ; en échange, elle accède au système continental créé par Napoléon contre l'Angleterre et *sans* lequel il ne pensait pas pouvoir vaincre cette puissance. Le 24, les troupes françaises occupent Bréda et Berg-op-Zoom, afin de protéger cette grande mesure que condamnait Louis-Napoléon, roi de Hollande. — En Espagne, Cordoue et Jaen tombent en notre pouvoir; Grenade et Malaga se rendent à Sébastiani, et Séville à Joseph, le 1er février. Le 20, le général Souham gagne la bataille de Vich, en Catalogne. — Sénatus-consulte, en date du 17, qui réunit les États romains à l'Empire.—Le mariage de Marie-Louise a lieu à Vienne, le 11 mars, et le 1er avril à Saint-Cloud. L'Empereur et l'Impératrice font leur entrée le lendemain à Paris, où la bénédiction nuptiale leur est donnée dans le grand salon du Louvre, converti en chapelle. — Junot, duc d'Abrantès, prend presque *sans* effort la ville d'Astorga, le 13 juin, et, le même jour, le maréchal Suchet bat le général O'Donnel au combat de Lérida. — Le 3 juillet, Louis-Napoléon abdique la couronne en faveur de son fils; mais l'Empereur n'ayant pas ratifié cette cession, il réunit la Hollande à la France et déclare Amsterdam troisième ville de l'empire. — Le 10, la forteresse de Ciudad-Rodrigo se rend au maréchal Ney. Le 18 octobre, Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, est déclaré, par les États généraux de Suède, successeur du roi Charles XIII. — La garnison anglaise, commandée par le général Cox et enfermée dans la forteresse d'Alméida, est contrainte de se rendre. Le Portugal, par ce fait seul, est de nouveau ouvert à notre armée. — Napoléon, par un décret en date du 19 octobre, ordonne de brûler toutes les marchandises anglaises qui peuvent se trouver soit en France, soit en Hollande ou en Italie. Le 12 no-

vembre, le Valais est réuni à la France, et, le 13 décembre, les villes anséatiques de Brême, de Hambourg et de Lubeck subissent le même sort, *sans* que leurs différentes populations osent seulement se plaindre ou murmurer.

SANS, préposition exclusive, se place devant les *substantifs*, les *infinitifs* et devant *que*, qui appelle après soi un subjonctif. Exemple :

Junot, duc d'Abrantès, prend presque sans *effort la ville d'Astorga. — Elle accède* (la Suède) *au système continental créé par Napoléon contre l'Angleterre, et* sans *lequel il ne pensait pas pouvoir vaincre cette puissance. — Les villes anséatiques de Brême, de Hambourg et de Lubeck subissent le même sort* sans que *leurs différentes populations osent seulement se plaindre ou murmurer.*

Sans que n'est jamais suivi de *ne*. Ainsi, Racine n'est point à imiter lorsqu'il dit :

Sans que père *ni* mère ait daigné me sourire.
(*Iphigénie.*)

Il fallait : Sans que père et mère aient daigné me sourire.

1811. — Le 1er janvier, la ville de Tolosa se rend au maréchal Suchet, après un siége de dix-huit jours. On trouve dans cette place cent soixante-dix-sept bouches à feu, trente mille bombes et boulets, cent quarante mille cartouches, neuf mille fusils et neuf drapeaux. Le 20, Oporto, ville de Portugal, située sur le penchant d'une montagne et *vis-à-vis* de la rivière du Duero, tombe au pouvoir de notre armée. Le général espagnol Carera est vaincu, le 11 février, par le maréchal Soult, à l'importante bataille de la Gibora. Une des causes principales de la guerre qui éclate l'année suivante entre la Russie et la France, fut la prise de possession du duché d'Oldenbourg, qui eut lieu le 28, par l'ordre de Napoléon. — Six mille Anglais et de sept à huit mille Espagnols sont battus, le 5 mars, par le maréchal Victor, à Chiclana, près Cadix. Badajoz capitule le 10; le 20 du même mois, naît François-Joseph-Napoléon, fils de l'Empereur et de Marie-Louise, auquel on donne le titre de roi de Rome. — Une des batailles les plus meurtrières de la Péninsule, qui, cependant, n'eut aucun résultat, fut celle d'Albuféra, livrée par le maréchal Soult. Le 28 juin, le maréchal Suchet prend d'assaut Taragone. On trouve dans cette place trois cent quatre-vingt-quatre bouches à feu, vingt drapeaux, quarante mille bombes et boulets, et cinq cents milliers de poudre. Cette victoire enlève aux Anglais un point d'où ils alimentaient la

guerre de l'insurrection, et, le 25 octobre, Suchet s'empare de Sagonte, dans le royaume de Valence.

VIS-A-VIS exige la préposition DE à sa suite, ainsi que *près, hors, proche* et *en face*. Exemple :

Oporto, ville de Portugal, située sur le penchant d'une montagne, vis-à-vis de *la rivière du Duero.* — On dit pareillement, *en face* de la ville, *hors* de la ville, *près* de la ville, *proche* de la ville.

Cependant, dans le langage familier, on supprime *de. Vis-à-vis* la rivière du Duero ; *en face* la ville, *hors* la ville, *près* la ville, etc.

Il ne faut pas employer *vis-à-vis,* qui signifie toujours *en face de, à l'opposite de,* dans le sens d'*envers.* Ainsi, ce serait une faute de dire : Son ingratitude *vis-à-vis* de ses bienfaiteurs ; mais bien : Son ingratitude *envers* ses bienfaiteurs.

1812. — Valence se rend au maréchal Suchet, le 9 janvier ; mais les Anglais reprennent Ciudad-Rodrigo, le 19. Sur ces entrefaites, *voici* que la sourde mésintelligence qui couvait depuis quelque temps entre la Russie et la France, tant au sujet du système continental, mal suivi par Alexandre, que de l'occupation d'Oldenbourg, contre laquelle celui-ci avait protesté solennellement, éclate avec une grande énergie de part et d'autre et amène la fatale guerre de 1812. — Trop de préoccupation à l'égard de ce système, impossible à mettre en pratique, et surtout trop de précipitation de la part de Napoléon pour attaquer la Russie presque à l'entrée de la mauvaise saison, *voilà* les principales causes de la chute de l'Empire ! — Napoléon met sur pied une armée de cinq cent soixante-quinze mille hommes d'infanterie, soixante mille de cavalerie et onze cent quatre-vingts pièces de canon. L'Autriche, les États d'Italie, la Hollande, la Westphalie, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, toute la confédération et la Prusse prennent parti pour la France. — L'armée française passe le Niémen, le 23 juin ; Kowno est occupé le 24 et Wilna capitule le 28. Napoléon, avec deux cent mille hommes, s'avance sur la grande armée russe, commandée par Barclay de Tolly. Tandis que d'un côté le prince Schwarzemberg, avec trente mille Autrichiens et secondé par le général Régnier, s'oppose, sur les frontières de la Volhynie, au général russe Tormazoff, d'un autre côté, Macdonald, avec trente autres mille hommes, marche, sur la Courlande, contre un corps russe commandé par Wittgenstein. De plus, Jérôme-Napoléon, avec une réserve forte de quatre-vingt mille hommes, maintient le général Bagration, et le prince Eugène manœuvre entre les deux principales armées russes avec soixante-cinq mille hommes. *Voilà* dans quelle situation nous étions à l'égard de l'ennemi. Le 23 juillet, Bagration est battu

à Mohilow par le maréchal Davoust. Napoléon éprouve une vive résistance au combat d'Ostrowno, cependant le champ de bataille reste en notre pouvoir et nous occupons Witepsk. Après une sanglante bataille livrée sous les murs de Smolensk, nous entrons, le 17 août, dans cette ville, que les Russes incendièrent en se retirant, prélude menaçant de l'incendie de la ville de Moscou, sur laquelle l'Empereur se dirige après le combat de Polotsk et l'enlèvement de l'important plateau de Valentino. Enfin, le 7 septembre, a lieu la terrible et sanglante bataille de la Moscowa. Quatre-vingt-dix mille hommes, sous les ordres de Napoléon, attaquent l'armée russe, forte de cent trente mille hommes, commandée par Kutusof, qui avait remplacé Barclay. Cette victoire, comme l'a dit Napoléon lui-même, l'une de celles où l'on déploya le plus de talent militaire, fut sans résultat, bien que les Français fussent entrés à Moscou le 15 octobre, d'où ils furent obligés de sortir après l'épouvantable incendie de cette ville. *Voilà* donc comme on traite les peuples! Ce n'est point assez de les décimer par la guerre, il faut encore les ruiner en se jouant de leur fortune et de leur existence! — Le 15 octobre, Napoléon donne l'ordre de la retraite. Moscou en cendres est abandonné; après plusieurs combats où nos troupes conservent encore l'avantage, le prince Eugène, avec seize mille hommes, bat Kutusof, qui en avait quatre-vingt mille, à Malo-Jaroslawitz. Cette victoire fut la dernière de cette campagne, que les rigueurs d'un hiver sans exemple, même dans ces froides contrées, rendirent si désastreuse. Sur ces entrefaites, et tandis que la fortune abandonnait Napoléon, *voici* qu'une conspiration éclate dans Paris, le 23 octobre; le général Mallet en est le chef, mais elle avorte bientôt et les coupables sont condamnés à mort et fusillés. — Repliée sur Smolensk, l'armée française continue sa retraite et arrive à la Bérésina, qu'elle franchit, non sans perdre quelques milliers de braves qui périrent dans les flots et par le froid en traversant cette rivière sur un pont de bateaux. — L'Empereur arrive incognito à Paris dans la nuit du 18 au 19 décembre, vingt-quatre heures après la publication de ce vingt-neuvième bulletin de la Grande-Armée qui fit connaître à la France toute l'étendue de nos pertes. La défection du général d'York, à la tête de dix-huit mille Prussiens, bien que désapprouvée par le roi Guillaume, laisse entrevoir, dans un avenir prochain, la chute de Napoléon. — Le 20 mai de la présente année, le pape est transféré de Savone à Fontainebleau.

VOICI, VOILA. Le premier a rapport à ce qui suit, le deuxième à ce qui précède. Exemples :

Voici *que la sourde mésintelligence qui couvait depuis quelque temps entre la Russie et la France éclate. — Tandis que la fortune abandonnait Napoléon,* voici *qu'une conspiration éclate.*

Trop de préoccupation à l'égard de ce système, impossible à mettre en pratique, et surtout trop de précipitation de la part de Napoléon, qui attaqua la Russie presque à l'entrée de la mauvaise saison, voilà *les principales causes de la chute de l'Empire. — Napoléon arme deux cent mille hommes, s'avance sur la grande armée russe,* etc.; *tandis que d'un côté le prince de Schwarzemberg, avec trente mille Autrichiens,* etc., *s'oppose au général russe Tormazoff; d'un autre côté, Macdonald, avec trente autres mille hommes, marche sur la Courlande. De plus, Jérôme-Napoléon maintient le général Bagration, et le prince Eugène manœuvre entre les deux armées russes avec soixante mille hommes.* Voilà *dans quelle situation*, etc.

Il faut préférer *voilà* à *voici* lorsqu'il n'y a pas d'opposition, parce qu'on n'a point alors en vue la proximité. Exemple :

Voilà *donc comme on traite les peuples ! Ce n'est point assez de les décimer par la guerre, il faut encore les ruiner en se jouant de leur fortune et de leur existence.*

Voici et *voilà* peuvent être suivis du pronom *qui.* Ex.: Le *voici qui* vient, le *voilà qui* entre; *le voici qu'il vient, le voilà qu'il entre,* seraient une faute.

Cependant, si on supprimait avant *voici* et *voilà* le pronom personnel *le, la,* on dirait : *Voici qu'il vient, voilà qu'il entre.*

Voici sert aussi à désigner des objets proches, et *voilà* des objets éloignés. Ex.: *Voici* ma maison, elle est près de nous, et *voilà* la vôtre que j'aperçois plus loin.

1813. — Une levée de trois cent cinquante mille hommes est ordonnée et des préparatifs immenses sont faits pour recommencer la guerre à l'ouverture de la campagne. — Le 4 février, Napoléon ouvre en personne la session du Corps législatif, et, le 30 mars, il institue, par lettres-patentes, Marie-Louise régente ; car il devait tout prévoir, *en cas* de mort et *au cas* qu'il succomberait dans la lutte terrible qu'il allait entreprendre. — L'Empereur ayant rejoint son armée, gagne, le 2 mai, après avoir vaincu la veille au combat de Weissenfels, la bataille de Lutzen contre la Prusse, qui s'était détachée de l'alliance française. Cette victoire lui ouvre les portes de Dresde, où il réintègre le roi de Saxe. Un appel est fait à tous les princes de la confédération du Rhin; ils restent sourds à la voix de Napoléon; *au défaut* de ceux-ci, le roi de Wurtemberg seul y répond. Malgré cela, l'Empereur triomphe encore, le 19, à la bataille de Bautzen. Le 4 juin, un armistice est conclu entre Alexandre et Napoléon. Tout à coup,

l'Autriche imite la Prusse et se réunit aux ennemis de la France. *A son défaut*, Napoléon ne perd pas courage et les hostilités ayant recommencé, le 17 août, la fortune lui sourit encore à la bataille de Dresde, où l'ennemi perdit vingt-cinq mille hommes et quinze mille prisonniers. Ce succès n'empêche pas la Bavière de suivre l'exemple de la Prusse et de l'Autriche. Vainqueur du prince de Schwarzemberg à Wachau, Napoléon l'est encore jusqu'à trois heures de l'après-midi au champ de Leipsick, lorsque l'armée saxonne tout entière, qui, jusqu'à ce moment, avait été fidèle, ainsi que la cavalerie wurtembergeoise, passe tout à coup à l'ennemi et se bat contre nous. Cette trahison inattendue change le destin de la bataille, une retraite désordonnée en fut nécessairement la suite. Tous les malheurs de la Bérésina se renouvelèrent au passage de l'Elster; le pont de Lindenau s'étant rompu, notre matériel tout entier reste au pouvoir de l'ennemi. Au nombre des victimes de ce désastre, il faut compter le prince Poniatowski. Cette fatale journée, où cent trente mille hommes et quarante-huit généraux furent tués, blessés ou faits prisonniers de part et d'autre, marque, pour ainsi dire, le terme de la durée du règne de Napoléon, car la fin de cette campagne et celle de 1814 ne furent que les derniers efforts du génie de ce grand homme. Vainqueur une dernière fois au combat meurtrier d'Hanau, il repasse le Rhin, le 2 novembre, avec les débris de son armée, et rentre en France, où le suivirent bientôt les troupes alliées, qui franchirent la frontière le 21 du mois suivant.

AU CAS, EN CAS, A DÉFAUT, AU DÉFAUT. Il y a entre les deux premières locutions une différence qu'il est bon de connaître. La première est toujours suivie de la conjontion QUE, et la seconde de la préposition DE. Exemple :

Car Napoléon devait tout prévoir, en cas de *mort et* au cas qu'*il succomberait dans la lutte terrible qu'il allait entreprendre.*

A défaut ne s'emploie pas pour *au défaut.* On ne se sert de *à défaut* que lorsque le substantif *défaut* est précédé d'un pronom possessif, comme dans : *Tout à coup, l'Autriche imite la Prusse et se réunit aux ennemis de la France ;* à son défaut, *Napoléon ne perd pas courage.* — Ainsi, on ne dirait pas : *A défaut* de la force il faut user de ruse, mais bien, *au défaut* de la force il faut user de ruse. — *A défaut* de ceux-ci, le roi de Wurtemberg, etc., mais bien : Au défaut *de ceux-ci, le roi de Wurtemberg.*

1814. — Le Corps législatif, ayant voulu faire des remontrances à l'Empereur, est dissous, et la nouvelle campagne de 1814, où le génie

de Napoléon brilla d'un si vif éclat, commence. *A tout autre* que Napoléon il eût été difficile d'opposer une si vigoureuse défense à une attaque si disproportionnée, puisque son armée ne se composait que de soixante-cinq mille hommes, contre celle des alliés qui était de trois cent cinquante mille. Les Prussiens, sous les ordres de Blücher, franchissent le Rhin le 1er janvier. Dantzick nous est enlevé après onze mois de siége et la garnison est faite prisonnière, avec le général Rapp, qui la commandait. Le 11 janvier, Murat abandonne la cause de la France et accède à la coalition. *De tout autre* que lui, une pareille conduite aurait pu à la rigueur s'expliquer; mais que penser de ce soldat couronné qui devait tout à Napoléon! — Le 25, Alexandre, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche transportent leur quartier général de Vesoul à Langres. *Pour tout autre* que Napoléon, la lutte contre des forces si disproportionnées aux siennes aurait été impossible; mais tant de phénomènes s'étaient accomplis pendant le cours de sa glorieuse carrière, qu'il n'hésite pas; il quitte Paris le même jour et rejoint son armée à Vitry, après qu'il eut autorisé le pape à retourner à Rome. Le 27 janvier, l'Empereur fait évacuer la ville de Saint-Dizier aux Prussiens; il les bat le surlendemain à Brienne. Dans les journées des 10 et 11 février, il gagne sur les armées alliées la bataille de Champ-Aubert et celle de Montmirail, où vingt mille ennemis périrent. Il triomphe pareillement, à Vieux-Champ et à Nangis, des Russes et des Prussiens, commandés par Blücher, et, les 14 et 18 mars, à Montereau. Ces succès répétés amènent les conférences de Châtillon-sur-Seine. Napoléon repousse toutes les propositions de paix qui lui sont faites et la guerre continue. A Craonne, il bat de nouveau Blücher, qui se retire sur les hauteurs de Laon. Malgré les hauts-faits de nos soldats et le génie de celui qui les commandait, le nombre devait l'emporter sur la valeur! L'armée française est tournée; les alliés se dirigent sur Paris, et, bien qu'à la Fère-Champenoise nous résistions encore, le 27 l'Impératrice et son fils quittent la capitale, et, le 30, Paris attaqué est obligé de se rendre, malgré le courage de quelques braves, le dévouement de la garde nationale et l'héroïque défense des élèves de l'École polytechnique. Les alliés entrent dans ses murs le 1er avril. On s'empresse d'y établir un gouvernement provisoire, et, le 3, un décret du Sénat proclame la déchéance de Napoléon et appelle au trône Louis XVIII. — Napoléon, qui s'était avancé presque seul jusqu'à la Cour-de-France, à quelques lieues de Paris, retourne à Fontainebleau et y signe son abdication. — Le 10 avril, un dernier succès jette sur nos armes, écrasées plutôt que vaincues, un dernier rayon de gloire. Le maréchal Soult gagne sur l'armée anglo-espagnole, commandée par Wellington, la célèbre bataille de Toulouse, au moment peut-être où Napoléon partait de Fontainebleau pour se rendre à l'île d'Elbe, qu'on lui donne pour résidence avec un revenu de deux millions. — Le 12,

le comte d'Artois arrive à Paris, et, le 23, une convention, qui rétablit la France dans ses anciennes limites telles qu'elles étaient au 1er janvier 1792, est signée. Enfin, le 3 mai, Louis XVIII fait son entrée solennelle à Paris, précédé par la célèbre déclaration de Saint-Ouen, qu'il avait rendue la veille.

A TOUT AUTRE, DE TOUT AUTRE, POUR TOUT AUTRE.

A tout autre que Napoléon. — *De tout autre* que lui (Murat). — *Pour tout autre* que Napoléon. C'est-à-dire : Un homme *tout autre* que Napoléon. — *D'*un homme *tout autre* que lui (Murat). — *Pour tout autre* homme que Napoléon.

Ces locutions, autant conjonctives que prépositives, ne doivent pas être suivies de la préposition A ou DE. Ce serait donc une faute de dire : *A tout autre* qu'*à* Napoléon; *de tout autre* que *de* lui; *pour tout autre* que pour Napoléon.

CHAPITRE IX.

SYNTAXE DES CONJONCTIONS.

1814. — Restauration. — Le 12 mai, l'armée est réorganisée; elle se compose de cent quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-quinze hommes d'infanterie, de trente-six mille trente-sept de cavalerie, de quinze mille neuf cent quatre-vingt-treize d'artillerie *et* de quatre mille huit cent vingt-quatre du génie. — On rétablit, le 23, la maison militaire du roi : gardes du corps, mousquetaires, chevau-légers, gardes de la porte; *car* les Bourbons, en remontant sur le trône, avaient principalement en vue de réédifier l'ancien ordre de choses, *comme* nous le verrons plus tard. *Mais* les temps étaient changés, *et* tous leurs efforts ne servirent qu'à compromettre la durée de leur règne. — Charles-Emmanuel ayant renoncé à la couronne de Sardaigne, son frère Victor-Emmanuel lui succède le 14 mai, *et* le 29, l'impératrice Joséphine meurt à la Malmaison. — Le 30, le traité de Paris, entre la Prusse, la Russie, la Grande-Bretagne *et* la France, est signé. Cette dernière puissance rentre dans les limites qu'elle possédait avant 1792, avec l'addition de quelques cantons des départements des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin, de l'Ain *et* d'une partie de la Savoie. *Au reste*, cela devait paraître très-rationnel, *puisque* la révolution et le règne de Napoléon étaient considérés par la Restauration *comme* non avenus. — La Hollande est restituée à la maison d'Orange. Sainte-Lucie, l'Ile-de-France et Tabago, qui nous avaient appartenu avant la révolution, sont cédés à l'Angleterre, qui

garde, en outre, l'île de Malte en toute propriété. *Lorsque* l'on est puissant on fait la loi *et quand* on est faible on la subit. Quelle réclamation aurions-nous pu faire, *puisque* les puissances nous considéraient *comme* des vaincus. — Le 14 juin, la Charte constitutionnelle, dite de 1814, est promulguée. Une chambre des pairs, composée de cent cinquante-deux membres, dont quatre-vingt-six sénateurs de l'Empire, est instituée. — Les Anglais, au mépris du droit des gens, s'emparent de Washington en Amérique, *et* incendient cette ville, le 24 août; *mais* ils sont bientôt forcés de se rembarquer. — Une ordonnance, en date du 21 octobre, assure la liberté de la presse à la France. — Les puissances de l'Europe, voulant statuer sur quelques articles du traité de Paris, concernant les délimitations des États, se rassemblent à Vienne en congrès, le 1er novembre. Enfin, les Anglais rendent à la France la Martinique, dont ils s'étaient emparés pendant les guerres de l'Empire.

Les CONJONCTIONS sont des mots qui servent à joindre des phrases ou des membres de phrases ensemble, ainsi qu'on le voit par tous les mots en *italique*, tels que *et*, *car*, *mais*, *comme*, *lorsque*, *que*, *puisque*, *au reste*.

Les trois premières se placent ordinairement dans le corps d'une phrase, les cinq autres, soit au milieu, soit au commencement d'une phrase.

Les *conjonctions* sont simples ou composées : simples, elles s'expriment par un seul mot; composées, par plusieurs. Dans ce dernier cas, lorsqu'elles sont suivies de *que*, on les appelle locutions conjonctives, telles que : *Afin que*, *avant que*, *à moins que*, *de même que*, *pendant que*, *de peur que*, *tandis que*.

1815. — Le 21 janvier, les restes mortels de Louis XVI *et* de Marie-Antoinette sont transférés avec solennité à Saint-Denis. — Le 25 février, Napoléon, accompagné des généraux Bertrand, Drouot, Cambronne, Molet, Raoul, Germaneski, et environ onze cent quarante hommes, savoir : sept cents hommes de vieille garde, trois cents Corses et cent quarante Polonais, part de Porto-Ferrajo pour rentrer en France, où il débarque, le 1er mars, dans le golfe Juan, à trois heures de l'après-midi. *Ni* les plénipotentiaires réunis à Vienne, *ni* le gouvernement des Bourbons, *ni* enfin ses plus dévoués partisans, ne soupçonnèrent cet acte inouï, incroyable. Immédiatement, Napoléon se dirige sur Paris par Cannes, Grasse *et* Saint-Vallier. Il couche le 4 à Digne *et* le 5 à Gap. Il franchit Sisteron... La nouvelle de son débarquement *et* de sa course rapide arrivent à Paris le même jour...

Le 7, l'Empereur entre dans Grenoble, le 10 à Lyon, *et* le 13 Mâcon le reçoit dans ses murs. Le maréchal Ney, qui avait été envoyé par le roi à Lons-le-Saulnier, se range du côté de Napoléon ; son exemple entraîne le reste de l'armée. Après avoir couché le 15 à Autun, il arrive, le 20, à Fontainebleau, *et* le même jour, ayant appris que Louis XVIII avait quitté les Tuileries pour retourner dans l'exil, il entre dans Paris à neuf heures du soir.

Les Cent-Jours. — L'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse *et* la Russie signent, le 15 mars, un traité par lequel elles promettent de ne déposer les armes que lorsque Louis XVIII sera rétabli sur son trône, en jurant de maintenir toutes les dispositions du traité de Paris. — Murat, qui croyait encore à l'étoile de Napoléon et qui cherchait à se faire pardonner la faute qu'il avait commise en séparant sa cause de la sienne, appelle toute l'Italie à l'indépendance. Il attaque les Autrichiens : après quelques avantages remportés sur eux, il est bientôt battu sur tous les points ; vaincu à Tolentino, les 3 et 4 mai, *et* cerné de tous côtés par ses ennemis, il fuit *et* perd son trône pour toujours. Napoléon qui, en ressaisissant le pouvoir, n'avait point en vue de rentrer dans la voie de la liberté *ni* de donner satisfaction aux républicains, promulgue, le 22 avril, le fameux acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, *et*, par un décret en date du même jour, convoque une assemblée, dite du *Champ de mai*, pour l'acceptation de la nouvelle constitution. Cette réunion eut lieu, le 1er juin, à Paris, *et*, le 3, les Chambres des pairs et des représentants ouvrent leur session. L'Empereur quitte Paris, le 12, pour se mettre à la tête de son armée, composée seulement de cent cinquante mille hommes *et* trente-cinq mille chevaux. Ces cent cinquante mille hommes étaient répartis en quatre corps : le premier, sous les ordres du maréchal Suchet, était destiné à défendre nos frontières du côté de l'Italie ; le deuxième, confié au général Rapp, devait protéger celles du Rhin ; le troisième, sous les ordres du général Lamarque, devait surveiller la Vendée, qui s'était soulevée, *et*, enfin, le quatrième, s'élevant à cent mille hommes, était commandé par Napoléon en personne, qui allait combattre l'armée ennemie sous les ordres de Wellington et de Blücher. Les Autrichiens étaient en ligne en Italie, la Confédération s'apprêtait à franchir le Rhin, *et* les Russes s'avançaient à marche forcée. Le 15 juin, les hostilités commencent : les Prussiens sont battus à Fleurus, et, le 16, nous triomphons d'eux à Ligny, où ils laissèrent vingt-cinq mille hommes, tant tués que blessés, sur le champ de bataille. Cette victoire sépare l'armée de Blücher de celle de Wellington, tactique qui entrait dans le plan conçu par Napoléon. Mais tout était dit, *et* sa fortune touchait à sa fin. Le 18 a lieu la bataille de Waterloo : l'attaque commence à midi ; après que nous eûmes pris la position de la Haie-Sainte et surtout celle de Mont-Saint-Jean, si chaudement disputée, elle devint générale. Les Anglais sont re-

poussés, culbutés. — Napoléon allait saisir la victoire, *et* qui peut présumer ce qui serait advenu ; mais l'inaction du maréchal Grouchy permit à Bulow de nous prendre en flanc. L'armée de Blücher change le sort de cette journée fatale *et* la bataille est perdue sans retour. Vingt-cinq mille Français, tués ou blessés, en sont les tristes résultats, *et* cent trente-trois bouches à feu tombent au pouvoir de l'ennemi. L'Empereur revient à Paris le 20, il abdique en faveur de son fils *et* se retire à la Malmaison, qu'il quitte le 29 pour se rendre à Rochefort, d'où il avait l'intention de s'embarquer pour l'Amérique. Dans l'impossibilité d'accomplir son projet sans compromettre sa dignité, il se rend à bord d'un vaisseau anglais *le Bellérophon*, où il est fait prisonnier, au mépris du droit des gens. Au nom *et* du consentement de toutes les grandes puissances, il est transporté à Sainte-Hélène. Ainsi, cet homme immense, que *ni* la fortune *ni* le malheur n'avaient pu faire changer, est condamné à subir, jusqu'au dernier jour de sa vie, tout ce que le machiavélisme britannique eut de plus odieux... Hélas ! tel est le sort de cette triste humanité, le rang, le génie, rien n'est épargné, et quels que soient les destins qui sont réservés à l'homme, on peut répéter avec Voltaire :

Et le riche *et* le pauvre, *et* le faible *et* le fort,
Vont tous également des douleurs à la mort.

Restauration rétablie. — Louis XVIII rentre dans Paris le 8 juillet ; le 13, la Chambre des représentants est dissoute et les colléges électoraux sont convoqués pour élire une nouvelle chambre. Le 16, l'armée de la Loire, sous le commandement du maréchal Davoust, fait sa soumission au roi. La forteresse d'Huningue, où commandait le général Barbanègre, ayant bombardé la ville de Bâle, est attaquée par l'archiduc Jean, auquel elle se rend avec les honneurs de la guerre. — Le maréchal Brune est assassiné, le 21 août, à Avignon. Le maréchal Ney est arrêté, le 5 septembre, à Bessones, près Aurillac, *et* conduit à Paris : il y arrive le 19, le même jour où le colonel Labédoyère est fusillé... — Les 17, 20 *et* 21, terreur blanche à Nîmes. Le 27, les deux frères Faucher sont exécutés à Bordeaux. — Murat, qui était débarqué à Pizzo, pensant reconquérir ses États, est pris *et* fusillé, le 13 octobre, *et* le maréchal Ney, jugé *et* condamné par la cour des Pairs, subit le même sort le 7 décembre. Enfin, les cours prévôtales sont instituées le 27. Dans le midi, le sang coule à flots :

On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur *et* le frère,
Et la fille *et* la mère,
Le fils dans les bras de son père.

L'audace de Trestaillon *et* de Tuphémy, qui commandaient des bandes d'égorgeurs, était telle, que les assassins auraient pu dire sans vergogne :

Nous confesserons tout : exil, assassinats,
Poison, même ! . . . .

En contemplant tant d horreurs, disons avec Voltaire : « Comment se trouve-t-il tant d'hommes qui, pour si peu d'argent, se font les persécuteurs, les satelhites, les bourreaux des autres hommes. — Le traité, dit *de la Sainte-Alliance,* entre les empereurs de Russie *et* d'Autriche *et* le roi de Prusse, est signé le 26 septembre. Un autre traité, en date du 20 novembre, réduit la France à ses frontières telles qu'elles étaient en 1790, en stipulant que la forteresse d'Huninguo sera démolie, que nous aurons à payer sept cents millions d'indemnité de guerre, *et* que cent cinquante mille hommes de troupes alliées seront nourris *et* entretenus par la France *et* occuperont nos places fortes pendant cinq années consécutives. *Plus* une nation se laisse dépouiller, *plus* on exige d'elle ; *moins* les Bourbons auraient cédé, *moins* les puissances se seraient montrées exigeantes.

Et et ni servent à lier les phrases énumératives, ils sont essentiellement additionnels. On place *et* dans les phrases affirmatives et *ni* dans les phrases négatives.

On se sert de *et :*

Pour unir des substantifs à des substantifs, des adjectifs à des adjectifs, des verbes à des verbes, etc., dans ce cas, il est additionnel et se met devant le dernier mot. Exemple :

Les restes mortels de Louis XVI et *de Marie-Antoinette sont transférés à Saint-Denis. — Vaincu à Tolentino* et *cerné de tous côtés par ses ennemis, il* (Murat) *fuit* et *perd son trône pour toujours.*

A moins que les parties énumérées soient synonymes, telles que dans : *Ses partisans les plus dévoués ne soupçonnèrent pas cet acte inouï, incroyable ;* où l'on supprime *et* entre inouï et incroyable.

Il en serait de même s'il y avait gradation entre les parties. Ex.: *Comment se trouve-t-il tant d'hommes qui, pour si peu d'argent, se font les persécuteurs, les satellites, les bourreaux des autres hommes.*

Ou bien encore lorsque le dernier mot est récapitulant, comme dans ces vers de Racine :

Je confesserai tout : exil, assassinats,
Poison, même ! . . . .

(*Athalie.*)

Ou dans ce vers de Lafontaine :

Femmes, moines, vieillards, tout était descendu.

Et se répète lorsqu'il s'agit de grossir, de grandir les objets :

On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur *et* le frère.
Et le fils *et* la mère,
Le fils dans les bras de son père.
(RACINE, *Esther.*)

On se sert aussi de *et* pour unir des propositions séparées par des phrases incidentes. Ex.: Et (Napoléon) *par un décret en date du même jour, convoque une assemblée dite du Champ-de-Mai.*

Ou bien encore pour unir des membres de phrases. Ex.: *Napoléon allait saisir la victoire,* et *qui peut présumer ce qui serait advenu.*

Ni remplace *et* dans les phrases négatives. Exemples :

Ainsi, cet homme immense, que ni *la fortune* ni *le malheur n'avaient pu faire changer,* etc.

Ni *les plénipotentiaires réunis à Vienne,* ni *le gouvernement des Bourbons,* ni, *enfin, ses plus dévoués partisans, ne soupçonnèrent cet acte inouï, incroyable !*

Boileau a mal employé la conjonction *ni* dans les vers suivants :

Lui-même en mesura le nombre et la cadence,
Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât se remontrer.

Il fallait *et* qu'un mot, etc.

PLUS, MOINS, placés au commencement d'une phrase, rejettent la conjonction *et.* Ainsi, l'on dit : Plus *une nation se laisse opprimer,* plus *on exige d'elle;* moins *les Bourbons auraient cédé,* moins *les puissances ennemies se seraient montrées exigeantes.*

Il en est de même de *mieux, autant, tant.*

1816. — Une ordonnance est rendue, le 12 janvier, par laquelle une amnistie est accordée à ceux qui ont pris part aux événements des Cent-Jours, sauf quelques exceptions. *Au reste,* qu'avait à craindre à cette heure la Restauration, lorsque la France était courbée, avilie sous le joug de l'étranger. — Une cérémonie commémorative est instituée, le 21 janvier de chaque année, en mémoire de Louis XVI. — En vertu d'un traité en date du 13 mars, douze mille Suisses sont admis dans l'armée française. — L'Institut est reconstitué. — Le budget pour l'année 1816 est fixé à 839,052,520 francs. — Le 5 mai, un mouvement insurrectionnel éclate à Grenoble ; les conspirateurs, à la tête desquels se trouvait un nommé Didier, sont arrêtés, jugés et mis à mort. On rapporte à ce sujet que sept innocents se trouvèrent au nombre des victimes. *Du reste,* ils étaient soupçonnés : en fai-

lait-il davantage à cette époque. — Le titre VI du premier livre du Code civil, relatif au divorce, est supprimé. — Le 17 juin, cérémonie du mariage du duc de Berri, à Notre-Dame, avec Marie-Caroline-Thérèse, petite-fille du roi des Deux-Siciles. — Lord Exmouth bombarde Alger, le 17 août. — Le 5 septembre, la Chambre des députés est dissoute; en conséquence, une nouvelle chambre est convoquée, dans laquelle ne seront admis que des hommes âgés de quarante ans et payant 1,000 francs d'impôts, le nombre en est fixé à deux cent cinquante-huit.

Au reste, du reste. Le premier ajoute à ce qu'on dit, comme dans : Au reste, *qu'avait à craindre à cette heure la Restauration ;* il est l'équivalent de *et.* — Le deuxième restreint ce qui précède. Ex.: Du reste, *ils étaient soupçonnés, en fallait-il davantage ;* il est l'équivalent de *mais.*

1817. — La nouvelle loi électorale est promulguée le 5 février. Tout Français âgé de trente ans et payant 300 francs d'impôts est électeur. L'armée d'occupation est réduite de trente mille hommes. Cet abus de la victoire ne nous attaquait pas seulement dans nos finances, *mais* encore dans notre honneur. On consent, bien malgré soi, il est vrai, à subir de dures conditions, quand on ne peut faire autrement, *mais* on ne consent jamais à se laisser avilir. Aussi, cette occupation militaire, acceptée et voulue sans doute par la Restauration, fut une des principales causes de sa chute. — Le budget pour l'année 1817 est fixé à 1,069,261,826 francs. Le 11 juin, le concordat passé entre Léon X et François Ier est rétabli. — Le 16, madame de Staël, fille de Necker, meurt. — Enfin, le 8 novembre, la Guyane est remise à la France.

Mais. On sous-entend le verbe après cette conjonction lorsque le premier membre de la phrase qu'elle unit au second est négatif, comme dans :

Cet abus de la victoire ne nous attaquait pas seulement dans nos finances, mais *dans notre honneur même.*

Le verbe doit s'exprimer après cette conjonction lorsque le premier membre de la phrase est affirmatif et le second négatif. Exemple :

On consent, bien malgré soi, il est vrai, à subir de dures conditions quand on ne peut faire autrement, mais *on* ne consent *jamais à se laisser avilir.*

1818. — Charles XIII, roi de Suède, meurt, le 5 février; Bernadotte lui succède sous le nom de Charles-Jean XIV. Ce dernier eût-il

été moins grand dans l'histoire s'il ne fût pas monté sur le trône, lui qu'on peut compter comme un des plus illustres généraux auxquels la Révolution française donna naissance. La vertu, le courage, le génie sont tout, le rang *ou* la puissance sont peu de chose, et ainsi que l'a dit Thomas :

> Qu'importe, quand on est dans la nuit du tombeau,
> D'avoir porté le sceptre *ou* traîné le râteau?

Un tremblement de terre a lieu, le 20 mars, en Sicile; il détruit entièrement la ville de Catane, ainsi que plusieurs autres localités. La cause de ce désastre fut, *ou* que l'irruption ne put se faire régulièrement par le cratère de l'Etna, *ou* bien parce que la croûte terrestre était trop faible en cet endroit pour résister plus longtemps. — Le 25 août, la statue de Henri IV est réédifiée sur le Pont-Neuf, au moyen d'une souscription nationale. — Un congrès a lieu à Aix-la-Chapelle, le 28 du même mois; on y discute l'évacuation du territoire français, et, le 23 novembre suivant, la France est enfin affranchie de cette dure et outrageante occupation, que *ni* elle *ni* son roi n'auraient dû consentir.

Ou. Cette conjonction s'emploie au lieu de *et,* comme dans : *Le rang* ou *la puissance sont peu de chose.*

La conjonction *ou* est alternative et signifie *autrement.* Exemple :

> Qu'importe, quand on est dans la nuit du tombeau,
> D'avoir porté le sceptre *ou* traîné le râteau?

Elle ne doit pas se confondre avec l'adverbe *où.*

Ou peut se répéter devant chaque sujet, chaque régime, chaque proposition, c'est au goût à en décider. Exemple :

La cause de ce désastre fut, ou *que l'irruption ne put se faire régulièrement par le cratère de l'Etna;* ou *bien parce que la croûte terrestre était trop faible en cet endroit.*

On doit éviter de se servir de la conjonction *ou* pour joindre ensemble deux membres de phrases elliptiques, dont l'un est négatif et l'autre affirmatif, comme dans cette phrase de Barthélemy : Des pays qui ont été *ou* point *ou* mal décrits; il fallait dire : les pays qui n'ont point été décrits *ou* qui l'ont été mal.

On remplace *ou* par *ni* pour unir les sujets d'un verbe négatif à ses régimes. On ne dira donc pas : Que la France *ou* son roi n'auraient dû consentir, mais bien : *Que* ni *la France* ni *son roi n'auraient dû consentir.*

La conjonction soit remplace quelquefois ou; ainsi, dans : *Soit*

vertu, *soit* courage; *soit* qu'il vienne, *soit* qu'il ne vienne pas; on remplace alors le second *soit* par *ou*. Ex.: *Soit* vertu *ou* courage, *soit* qu'il vienne *ou* qu'il ne vienne pas. Ici il y a ellipse du *soit*, c'est comme s'il y avait: *Soit* vertu ou *soit* courage; *soit* qu'il vienne ou *soit* qu'il ne vienne pas.

1819. — Le 13 janvier, Louis XVIII rend une ordonnance portant qu'il y aura une exposition de l'industrie française tous les quatre ans, à partir de cette année. Mesure intelligente, *parce qu*'elle provoque les efforts du génie et du travail, et *par ce qu*'on voit à chaque exposition nouvelle on peut juger les progrès accomplis pendant la période écoulée. C'est à Napoléon qu'est dû le premier l'idée de ces fêtes nationales. — Le 28, la censure des journaux est levée, à la suite du rejet d'une proposition de loi relative aux élections, qu'on voulait encore modifier. — Les articles 726 et 912 du Code civil, concernant le droit d'aubaine, sont abrogés, *parce qu*'ils privaient les étrangers de la faculté de succéder, de recevoir et de disposer de leur fortune de la même manière que les Français eux-mêmes. Le feld-maréchal prince Blücher meurt, le 12 septembre : l'armée prussienne prend le deuil pour huit jours. Enfin, le 29 novembre, Louis XVIII ouvre la session en personne.

Parce que, par ce que. Le premier signifie *attendu que*, comme dans : *Mesure intelligente*, parce qu'*elle provoque les efforts du génie et du travail; les articles* 726 *et* 912 *du Code civil sont abrogés*, parce qu'*ils privaient les étrangers de la faculté de succéder*, etc., c'est-à-dire : *Attendu qu*'elle provoque, *attendu qu*'ils privaient, etc.

Le deuxième signifie *par la chose que*. Ex.: *Et* par ce qu'*on voit à chaque exposition nouvelle*, etc.; c'est-à-dire : Et *par les choses* qu'on voit à chaque exposition nouvelle, etc.

1820. — Une révolution, dont Quiroga et Riégo sont les chefs principaux, éclate en Espagne; elle a pour objet de faire accepter à Ferdinand VII la constitution votée par les cortès de 1812. — Le 29 janvier, Georges III, roi d'Angleterre, meurt; son fils, Frédéric-Auguste, prince de Galles, et régent depuis 1810, lui succède sous le nom de Georges IV. — Le duc de Berri est assassiné, le 13 février, par Louvel. Le prince sortait de l'Opéra, *quand* l'assassin lui porta le coup qui lui donna la mort. *Quant* au motif qui guida celui-ci, c'est un mystère qui n'a pas été encore parfaitement éclairci. A la suite de cet attentat, la censure est rétablie. Une loi tendant à modifier les élections est présentée aux chambres. A ce sujet, des rassemblements séditieux ont lieu dans Paris les 2 et 3 juin; ils continuent le 5 et le 6 du même mois; ils s'aggravent encore, le 9, par l'adoption de la

loi nouvelle. — La constitution des cortès d'Espagne est proclamée à Palerme, à la suite d'une émeute; il en est de même en Portugal, le 28 août. *Quand* une révolution se produit dans un pays, bientôt elle a des imitateurs ; aussi le Piémont suivit-il l'exemple donné par ces deux dernières nations. Sur ces entrefaites, naît à Paris, le 29 septembre, le duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berri. La fin de cette année est témoin de l'ouverture de la session, qui eut lieu le 19 décembre, et, le 28, un congrès se réunit à Laybach, ayant pour objet de faire rentrer dans le devoir l'Espagne, la Sicile, le Portugal et le Piémont.

Quand et quant. Il ne faut pas confondre le premier, qui est une conjonction, avec le second, qui est une préposition. *Quand* signifie *lorsque,* comme dans : *Le prince sortait de l'Opéra* quand *l'assassin lui porta le coup qui lui donna la mort;* quand *une révolution se produit dans un pays, bientôt elle a des imitateurs;* c'est-à-dire : Le prince sortait de l'Opéra, *lorsque* l'assassin ; *lorsqu'*une révolution se produit dans un pays, etc.

Quant signifie *à l'égard de ;* il est toujours suivi de la préposition *à.* Ex.: Quant *au motif qui guida celui-ci,* c'est-à-dire : *A l'égard* du motif, etc.

1821. — Le 23 mars, l'autorité du roi de Naples est rétablie dans ses États par le secours d'une armée autrichienne. Il en est de même dans le Piémont. On doit avouer *que* ces peuples n'étaient point en position de résister à une puissance de premier ordre comme l'Autriche; sans cela, il est douteux *qu'*ils eussent été sitôt vaincus. — Napoléon, cet homme immense, plus grand *que* les plus illustres conquérants qui l'avaient précédé, excepté César, qui l'égala peut-être, meurt à Sainte-Hélène, le 5 mai, à l'âge de cinquante et un ans huit mois et vingt jours. C'est peu que de mourir après avoir si bien rempli le monde entier de son nom, mais il est cruel d'expirer loin de sa patrie et en proie surtout à l'indignation que devait inspirer à l'auguste victime la conduite honteuse et barbare de l'Angleterre.

Que, conjonction, sert :

1° A unir deux verbes, comme dans : *On* doit *avouer* que *ces peuples* n'étaient *point en état de résister à une puissance telle que l'Autriche.* Ce *que* n'a aucune influence sur le verbe, il ne peut jamais se tourner par *lequel* ou *quelque chose ;*

2° A joindre les deux termes d'une comparaison. Ex.: *Napoléon, cet homme immense, plus grand* que *les plus illustres conquérants qui l'avaient précédé, excepté César, qui l'égala peut-être ;*

3° A former des gallicismes propres à notre langue à l'aide de la préposition DE. Ex.: *C'est peu* que *de mourir après avoir rempli le monde entier de son nom.* Cependant, on peut supprimer le *que* dans ce cas, bien que celui-ci rende la pensée avec plus d'énergie. En sorte qu'on peut dire également bien : *C'est peu de mourir après avoir rempli le monde entier de son nom.*

1822. — Le 24 janvier, une insurrection éclate à Thouars, département des Deux-Sèvres. Le général Berton en est l'âme. Celui-ci marche sur Saumur, dont il veut s'emparer ; repoussé de cette ville, il fuit, et bientôt il est arrêté. — Le 29 février, des désordres ont lieu dans Paris au sujet des missionnaires; le 5 mai, les élèves de l'École de droit se partagent en deux bandes, dans l'une on crie : *Vive le roi!* dans l'autre : *Vive la Charte!* On les disperse et tout rentre dans l'ordre. Quoi qu'il en soit, lorsque le peuple paraît céder, il *ne laisse pas* de se faire craindre, et déjà les hommes qui réfléchissaient pouvaient prévoir, à cette époque, une catastrophe qui ne se ferait pas longtemps attendre. Découverte de la conspiration dite *de La Rochelle*, dans laquelle vingt-cinq individus sont compromis. Les sergents Bories, Goubin, Pommié et Raoulx payent de leur tête, le 21 septembre, cette nouvelle protestation contre le règne des Bourbons. — Le colonel Caron, accusé du crime d'embauchage, est exécuté à Strasbourg. Le 5 octobre, Berton, Caffé, Jaugé et Jaglin subissent le même sort sur la place de Thouars. — L'École de médecine est supprimée, à la suite des dissensions politiques des élèves; plus tard, elle fut réorganisée sur un nouveau plan. *Ne laissons* pas *de* déplorer tous ces symptômes qui assombrissaient l'avenir. Toutefois, malgré nos troubles à l'intérieur, au congrès de Vérone, la guerre est résolue contre l'Espagne.

QUE peut se supprimer après *ne pas laisser,* comme dans : Il ne laisse pas *de se faire craindre;* ne laissons pas *de déplorer tous ces symptômes qui assombrissaient l'avenir.* Cependant, ce ne serait pas une faute de dire : *Ne laissons pas que* de déplorer; il *ne laisse pas que* de se faire craindre.

1823. — Le 28 janvier, Louis XVIII, à l'ouverture de la session, annonce la guerre avec l'Espagne. Le 3 mars, le député Manuel est expulsé de la Chambre pour avoir réveillé, dans un de ses discours, les idées de 89. Je ne sortirai de ma place *que* vous ne m'en ayez arraché, s'était dit sans doute le hardi et éloquent tribun. Le lendemain, tout était consommé. — Dumouriez meurt à Londres, le 14 mars, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. *Comme* l'ambition n'a pas

de frein, dit Bossuet, et *que* la soif des richesses nous consume tous, il en résulte que le bonheur fuit à mesure *que* nous le cherchons. Ce fut probablement là l'origine comme la cause de cette illustre carrière interrompue de si bonne heure. — Le duc d'Angoulême quitte Paris, le 15 mars, pour se mettre à la tête de l'armée expéditionnaire contre l'Espagne. A cette nouvelle de la marche de l'armée française, qui se composait de cinq corps : le premier, commandé par le maréchal Oudinot; le deuxième, par le général Molitor ; le troisième, par le prince de Hohenlohe; le quatrième, par le maréchal duc de Conégliano, et le cinquième, par le général Bordesoulle, en tout quatre-vingt-onze mille hommes, Ferdinand VII est conduit de Madrid à Séville par les constitutionnels espagnols. *Lorsqu'*on veut tout oser et *qu'*on a du courage, au moins faut-il savoir apprécier ses ressources, et, certes, Quiroga et Riégo ne devaient pas ignorer combien peu les populations partageaient leurs opinions. L'armée française passe la Bidassoa, le 7 avril. Toutes les places tombent, presque sans coup férir, en notre pouvoir : Bilbao, Saragosse se rendent ; Burgos, Valladolid suivent le même exemple ; et, le 24, nous entrons à Madrid. L'armée française se dirige immédiatement sur Séville. Partout les constitutionnels sont repoussés. *Puisqu'*ils étaient vaincus sur tous les points et *qu'*il leur était impossible d'opposer une résistance sérieuse à nos armes, pourquoi aggraver encore leur position en transférant Ferdinand de Séville à Cadix ? Le 31 août, le Trocadéro est enlevé. Le 13 et le 14 septembre, Riégo, complétement battu à Jaen et à Jodar, est fait prisonnier quelques jours après. Le 1er octobre, Cadix se rend, et Ferdinand, libre, est rétabli dans toute la plénitude de son pouvoir royal. Riégo est exécuté à Madrid, le 7 novembre. *Quand* on est vainqueur et *qu'*on n'a plus rien à craindre, ne devrait-on pas être généreux ? Riégo, en voulant la constitution de 1812, n'obéissait-il pas à ce sentiment qui mit, en 1808, les armes à la main du peuple espagnol et le fit combattre pour la délivrance de la patrie? *Quoiqu'*il fût convaincu de révolte contre son prince et *qu'*il fît tout pour faire triompher son parti, Riégo méritait-il un sort semblable ! A quoi sert donc le pouvoir de faire grâce, *si* vous n'en usez pas et *que* vous ne l'appliquez point dans de telles circonstances ! — Le 2 décembre, le duc d'Angoulême arrive à Paris, où il fait son entrée solennelle. — Le pape Léon XII succède, le 28 septembre, à Pie VII, mort le 29 août précédent.

Que s'emploie pour éviter la répétition de certaines conjonctions, comme : *Lorsque, comme, puisque, quand, quoique, si.* Exemples :

Comme *l'ambition n'a pas de frein, et* que *la soif des richesses nous consume tous, il en résulte que le bonheur fuit à mesure que*

nous le cherchons. Le premier *que* est pour *comme*, c'est-à-dire : Et *comme* la soif des richesses.

Lorsqu'on *veut tout oser et* qu'on *a du courage*, c'est-à-dire : Et *lorsqu'on* a du courage.

Puisqu'*ils étaient vaincus sur tous les points et* qu'*il leur était impossible,* etc., c'est-à-dire : Et *puisqu'*il leur était impossible.

Quand *on est vainqueur et* qu'on *n'a plus rien à craindre,* c'est-à-dire : Et *quand* on n'a plus rien à craindre.

Quoiqu'*il fût convaincu de révolte contre son prince et* qu'il *fît tout pour faire triompher son parti*, c'est-à-dire : Et *quoiqu'*il fît tout, etc.

A quoi sert donc le pouvoir de faire grâce, si *vous n'en usez pas et* que *vous ne l'appliquiez pas dans de telles circonstances.* c'est-à-dire : Et *si* vous ne l'appliquez pas dans de telles circonstances.

Que remplace quelques locutions conjonctives, telles que : *A moins que, après que, afin que, depuis que, lorsque,* etc.

Je ne sortirai de ma place que *vous ne m'en ayez arraché, s'était dit, sans doute, le hardi et éloquent tribun. Que* est ici pour *à moins que :* Je ne sortirai de ma place *à moins que* vous ne m'en ayez arraché, etc.

1824. — *Quoique* la mort de Louis XVIII fût prochaine, cependant, il ouvre encore cette fois la session de 1824 en personne, le 23 mars. — Lord Byron meurt à Missolonghi, en Grèce, le 29 avril, à l'âge de trente-sept ans. — Châteaubriand, ministre des relations extérieures, est révoqué de ses fonctions, à cause de son opposition dans la chambre des pairs, lors de la discussion de la conversion des rentes. *Quoi que* vous fassiez, si vous voulez rester au pouvoir, gardez-vous d'émettre un avis contraire à celui du gouvernement que vous servez. — Le 13 juillet, Lafayette s'embarque au Havre, à bord du *Cadmus*, pour se rendre en Amérique, où il est reçu avec enthousiasme. — — Enfin, le 16 septembre, à quatre heures du matin, Louis XVIII meurt; son frère, le comte d'Artois, lui succède sous le nom de Charles X.

Quoique, quoi que. Le premier signifie *bien que,* comme dans : Quoique *la mort de Louis XVIII fût prochaine,* c'est-à-dire : *Bien que* la mort de Louis XVIII fût prochaine, etc.

Le deuxième signifie *quelque chose que.* Ex.: Quoi que *vous fassiez, si vous voulez rester au pouvoir,* etc., c'est-à-dire : *Quelque chose que* vous fassiez, etc.

CHAPITRE X.

SYNTAXE DES INTERJECTIONS

1824. — Le 17 septembre, le nouveau roi reçoit les hommages de la famille royale et de toutes les autorités civiles et militaires. — Le duc d'Angoulême prend le titre de *Dauphin*. — *Hélas!* en rétablissant toutes les dénominations de l'ancien régime, il était facile de prévoir sur quelle pente allait glisser Charles X. *Oh!* qu'il est difficile aux vieilles souches royales de comprendre l'avenir et de marcher avec le siècle. — Le titre d'altesse royale est donné au duc d'Orléans ainsi qu'aux membres de sa famille. *Patience!* et nous verrons bientôt ce prince remplacer celui qui, à son insu, lui préparait la voie au trône. — Le 23, le corps de Louis XVIII est porté en grande pompe à Saint-Denis. Enfin, le nouveau roi ouvre, le 22 novembre, la session législative.

Les INTERJECTIONS sont des mots qui servent à peindre les di-erses affections de l'âme, comme : *Hélas! oh! patience!* etc. Dans es exemples suivants, nous allons examiner celles qui présentent plus de difficultés et dont on fait un plus constant usage.

1825. — Ferdinand Ier, roi de Naples, meurt le 3 janvier; le 12, l'indépendance des républiques du Mexique et de la Colombie est reconnue par le gouvernement anglais. — Par une ordonnance, en date du 17 avril, la partie française de Saint-Domingue est cédée par la France, moyennant cent cinquante millions, à la république d'Haïti, dont Boyer était président... Le 27 du même mois, une indemnité d'un milliard est accordée aux émigrés. *Ah!* pour tout homme éclairé, le doute n'était plus permis, il était facile de prévoir que le nouveau monarque préparait une réaction contre l'esprit de 89!... *Ha!* vous vous vouliez retourner en arrière, lorsque tout vous avertissait de marcher en avant! — Le 29 mai, Charles X est sacré à Reims, et le 6 juin il fait son entrée solennelle à Paris. — Le 16, la république du Pérou est proclamée par Bolivar, et, le 7 septembre, l'indépendance du Brésil est reconnue par le Portugal. — Mort du général Foy, le 28 novembre. *Ah!* il faut avoir été témoin des honneurs patriotiques rendus par le peuple à cet éloquent défenseur des droits de la nation, pour bien juger dans quelles voies funestes le gouvernement s'engageait. — Le 1er décembre, Alexandre, empereur de toutes les Russies, meurt; son second frère, Nicolas Ier, lui succède. — Cette

année, un recensement général porte la population de la France à trente et un millions six cent mille âmes.

Ah ! Ha ! Le premier exprime un sentiment profond, comme dans : Ah ! *pour tout homme éclairé, le doute n'était plus permis !...* Ah ! *il faut avoir été témoin des honneurs patriotiques rendus par le peuple à cet éloquent défenseur des droits de la nation !*

Il peint aussi la joie, la douleur, etc. Ex. : *Ah !* que je suis aise ! *Ah !* que je suis malheureux !

Le deuxième exprime un sentiment subit, il peint la surprise. Ex. : Ha ! *vous vouliez retourner en arrière, lorsque tout vous avertissait de marcher en avant !*

Il exprime aussi l'étonnement, la surprise, l'effroi, etc., Ex. : *Ha !* Monsieur est Persan ! comment peut-on être Persan ! (Montesquieu, *Lettres persanes.*) c'est-à-dire : *Ha !* je vous y prends !... *Ha !* quelle horreur !

1826. — Le 30 avril, une loi règle l'indemnité à accorder en faveur des anciens colons de Saint-Domingue. — Troubles à Rouen, le 18 mai, au sujet des prédications des missionnaires ; les mêmes désordres se manifestent à Brest ainsi qu'à Lyon. *Eh !* qui n'a pas gémi de voir la religion prêter si souvent son concours à la politique ! Pourquoi des missionnaires dans un pays catholique ? nos prêtres ne suffisaient-ils donc plus pour enseigner le peuple ? — Le 19 septembre, Talma, l'un des plus grands artistes qui aient brillé sur la scène tragique, meurt. — Trois mois après, le 12 décembre, a lieu l'ouverture de la session législative, dans laquelle, le 29 suivant, un projet de loi contre la liberté de la presse est présenté par le ministère... *Hé !* où prétendiez-vous aller en prenant de telles mesures, ministres, qui jugiez si mal la situation où se trouvait la France ?

Eh ! Hé ! Le premier exprime la plainte, la douleur, la surprise, l'admiration même. Dans notre exemple, il exprime la douleur : Eh ! *qui n'a pas gémi de voir la religion prêter trop souvent son concours à la politique ;* — Eh ! *pourquoi donc des missionnaires dans un pays catholique ?*

Le deuxième sert principalement pour appeler, il a un sens moins profond que *eh !* comme dans : Hé ! *où prétendiez-vous aller en prenant de telles mesures ?*

1827. — La loi contre la liberté de la presse est adoptée, le 12 mars,

par les deux chambres; mais le gouvernement, reculant devant l'opinion publique, s'empresse de la retirer un mois après. Le 29, Charles X passe au Champ-de-Mars une revue de la garde nationale. Des cris *à bas les ministres!* s'étant fait entendre en sa présence dans les rangs de la milice citoyenne, celle-ci est licenciée. *Hé bien!* ce qui aurait dû être un avertissement salutaire pour le roi, devint fatal à la Restauration, qui, trois ans après, paya si cher cette mesure impolitique. *Hé quoi!* tout était-il donc inutile pour éclairer la Restauration? — Une convention entre la France, la Russie et l'Angleterre, pour la pacification de la Grèce, est signée à Londres le 6 juillet, et, le 28 octobre, les escadres combinées de ces trois puissances détruisent la flotte turque au combat de Navarin. — Ce fut le 4 du même mois que commencèrent les hostilités entre la France et le dey d'Alger, au sujet d'une insulte faite par celui-ci à notre consul. — Le 5 novembre, la Chambre des députés est dissoute, les colléges électoraux sont immédiatement convoqués à l'effet d'en élire une nouvelle. A cette occasion, des troubles graves éclatent dans Paris. Des barricades s'élèvent dans les rues Saint-Denis et Grenetat, elles sont détruites par la force armée, mais non sans avoir eu à déplorer quelques malheurs.

HÉ BIEN! HÉ QUOI! doivent s'employer au lieu de *eh bien! eh quoi!* ainsi que nous l'avons fait. Toutefois, nous dirons que cette règle n'est pas absolue et qu'il convient de se servir de *eh bien!* et de *eh quoi!* lorsqu'on veut exprimer un sentiment plus intime, plus profond, Ex.:

Eh bien! manger moutons, canaille, sotte espèce,
Est-ce un péché? . . . .

(LAFONTAINE.)

1828. — Après le résultat des élections connu, le ministère Villèle dut se retirer, le 5 janvier. Charles X choisit de nouveaux ministres. *Hélas!* tous ces conflits entre la nation et le gouvernement étaient d'un bien mauvais augure, ainsi que nous le verrons bientôt. — Don Miguel, régent du Portugal pour dona Maria, fille de don Pedro, son frère aîné, après la mort de Jean VI, arrivée l'année précédente, est proclamé roi, le 26 avril. — Une armée française est envoyée en Morée pour affranchir la Grèce du joug de Constantinople. Nos troupes, commandées par le général Maisons, promu à la dignité de maréchal de France à la suite de cette expédition, s'emparent, presque sans coup férir, de Navarin, de Modon, de Coron, de Patras et du château de Morée. Enfin, les Turcs sont chassés du Péloponèse. — Le 31, le roi, accompagné du dauphin, quitte Paris pour parcourir les départements de l'Est; ils sont accueillis partout avec enthousiasme, ainsi que l'avait été précédemment la duchesse de Berri en Vendée. *Hélas!*

que signifient ces vaines démonstrations! Celles-ci n'ont point empêché que, deux années plus tard, Charles X et sa famille ne fussent obligés d'abandonner encore une fois le sol de la patrie et de retourner dans l'exil.

HÉLAS! composé de *hé* et de *las*, interjection plaintive (ACAD.), exprime un sentiment douloureux, comme dans : Hélas! *tous ces conflits étaient d'un bien mauvais augure*; hélas! *que signifient toutes ces vaines démonstrations!*

1829. — Le 27 janvier, à l'ouverture de la session de 1829, Charles X annonce qu'il n'a pas perdu tout espoir que le dey d'Alger accordera enfin à la France une juste réparation. — L'horizon politique s'assombrit de plus en plus. L'adresse au discours de la couronne est adoptée par deux cent treize membres de l'opposition sur deux cent vingt et un députés restés dans la salle des séances, le côté droit s'étant retiré au moment du vote. *O* rois! que la conduite de Charles X vous serve de haute leçon! — Le 10 février, le pape Léon XII meurt, Pie VIII lui succède. — Un projet de loi sur l'organisation départementale, présenté à la Chambre des députés, ayant donné lieu à une discussion sérieuse, après laquelle il fut retiré, le ministère est remanié encore une fois. — *Oh!* qu'il est pénible d'être obligé d'enregistrer tant de fautes! — Le 30 juillet, le vaisseau *la Provence*, qui s'était rendu devant Alger pour exiger du dey la réparation attendue depuis si longtemps, est repoussé à coups de canon. — Immédiatement après la clôture de la session, le ministère est changé : le prince de Polignac arrive aux affaires, il est même nommé président du conseil des ministres, malgré la publication, dans les journaux, de l'Association bretonne, ayant pour objet le refus de l'impôt. *Ho!* qui aurait pu croire à tant d'imprudence de la part d'hommes qui s'apprêtaient à jouer une si dangereuse partie!

O! OH! HO! Le premier sert à exprimer l'apostrophe oratoire, il est presque toujours suivi d'un substantif exprimé ou sous-entendu. Ex.: O rois! *que la conduite de Charles X vous serve de haute leçon.* — *O!* de quels vains projets cette vie est tissue, pour : *O mes amis!* de quels vains projets, etc.

Le deuxième exprime avec force le sentiment qu'on éprouve, ainsi que l'admiration, la surprise, l'exaltation, comme dans : Oh! *qu'il est pénible d'être obligé d'enregistrer tant de fautes!*

Le troisième, enfin, peint l'étonnement. Ex.: Ho! *qui aurait pu croire à tant d'imprudence?* — Il sert aussi pour appeler : *Ho!* venez ici.

Il est d'autres interjections qui sont d'un usage moins fréquent. Les unes expriment, ou la douleur, Ex.: *Aïe! ahi!* ou l'oppression, Ex.: *Ouf!* ou le dégoût, Ex.: *Fi! foin! pouah!* Les autres servent pour appeler, comme : *Hem! hom! holà!* etc.; ou pour imposer silence. Ex.: *Chut! paix!*

1830. — L'hiver de l'année 1829 à 1830 fut des plus rigoureux, ce qui aggrava la misère des classes nécessiteuses. Le roi et la famille royale firent tout ce qui était en leur pouvoir ponr venir au secours des malheureux. Une représentation et un bal, donnés à l'Opéra à leur profit, produisirent, avec les dons volontaires, une somme de 174,645 francs. — Le 2 mars, la dernière session sous la Restauration est ouverte. Au discours de la couronne, l'adresse, adoptée par deux cent vingt et un députés de l'opposition contre cent quatre-vingt-un, répondit par un blâme sévère à la politique et à la marche du gouvernement. Charles X, irrité, proroge les chambres au 1er septembre suivant. *Courage!* imprudents, puisque vous voulez, de gaîté de cœur, vous précipiter dans l'abîme! — Un banquet de six cents couverts est offert par les électeurs de Paris à ses députés; les départements suivent cet exemple. *Ma foi!* lorsqu'un gouvernement, devant de tels faits, ne change pas de conduite, il faut désespérer de sa durée. Bien loin de là, le 16 mai, la chambre est dissoute et les colléges convoqués de nouveau; le ministère est modifié, non pour donner satisfaction à l'opinion publique, mais pour entourer Polignac d'hommes plus dociles encore à la marche rétrograde du gouvernement de Charles X. — L'expédition contre Alger ayant été résolue, une flotte française, sous les ordres de l'amiral Duperré et portant une armée forte de trente-sept mille cinq cent sept hommes, sans y comprendre les corps de la marine, et ayant pour chef le général Bourmont, arrive en vue d'Alger le 13 juin. Le 14, nous mettons pied à terre et nos troupes s'emparent immédiatement de Torre-Chica. Le 19, nous triomphons à Staouëli, et les Arabes ayant voulu attaquer nos positions sont repoussés et vaincus complétement. Le fort de l'Empereur est pris le 4 juillet; le 5, le dey capitule; nous occupons Alger, et Blidah, Oran et Bône se soumettent. Cette conquête valut au général Bourmont le bâton de maréchal. — Revenons maintenant sur les événements antérieurs à cette époque : Georges IV meurt, laissant la couronne à son frère Guillaume IV. Le 23 juin et le 3 juillet, deux cent deux députés de l'opposition, ayant voté la fameuse adresse, sont réélus contre quatre-vingt dix-neuf nominations ministérielles; en sorte qu'en groupant les diverses nuances des partis, l'opposition pouvait compter sur deux cent soixante-dix voix contre cent quarante-cinq. Le ministère ne garde plus de bornes; le 25 juillet, il fait paraître ces ordonnances qui devaient coûter un trône à Charles X. La première suspendait la

liberté de la presse, la deuxième dissolvait la chambre des députés, et la troisième modifiait encore la loi électorale. Le lendemain, 26, les journaux de l'opposition protestent, et des rassemblements se forment sur plusieurs points, mais sans exercer aucune violence. Le mardi, 27, l'insurrection apparaît menaçante; des groupes nombreux parcourent les abords du Palais-Royal et font entendre les cris de *vive la Charte*. *à bas les ordonnances! à bas les ministres!* Des boutiques d'armuriers sont pillées, et la force armée, sous les ordres du maréchal Marmont, occupe les places du Carrousel et Louis XV, ainsi que le Palais-Royal. Trois bataillons de ligne stationnent sur les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin jusqu'à la Bastille. — Un coup de fusil parti de l'hôtel Royal, au coin de la rue des Pyramides, donne le signal du combat. Des barricades s'élèvent comme par enchantement rue Saint-Honoré; plusieurs postes de la gendarmerie sont désarmés. Le mercredi 28, à la pointe du jour, Paris est couvert de barricades et des milliers d'ouvriers combattent tout le jour après avoir fait disparaître les insignes de la royauté. L'avantage leur reste malgré la résistance des troupes qui, le jeudi 29, reçoivent l'ordre d'abandonner l'Hôtel-de-Ville et de se replier sur le Louvre, qu'elles sont bientôt obligées de quitter ainsi que Paris. Le 30, la garde nationale est rétablie, Lafayette en prend le commandement. Le 31, le duc d'Orléans est nommé lieutenant-général du royaume et, le 1er août, le même titre lui est conféré par Charles X, qui se retire à Rambouillet, où il abdique, le 2, en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux. Le 3, la session est ouverte par le duc d'Orléans en personne. Une armée parisienne s'étant portée sur Rambouillet, des commissaires sont donnés à Charles X afin de le conduire à Cherbourg, où il doit s'embarquer pour l'Angleterre avec toute sa famille. Le 7 août, la Chambre des députés appelle le duc d'Orléans au trône; cette élection est confirmée le même jour par la Chambre des pairs. Le 9, LOUIS-PHILIPPE prête serment à la nouvelle charte, et Charles X quitte le sol de la France le 16 du même mois.

COURAGE! MA FOI! PATIENCE! MIRACLE! MISÉRICORDE! etc., bien qu'employés à la manière des interjections, ne sont que des propositions elliptiques, c'est comme s'il y avait : Allons, *courage!* marchez toujours; — *Je vous donne* ma foi *que lorsqu'un gouvernement ne change pas de conduite en présence de tels faits, il faut désespérer de sa durée.*

LIVRE QUATRIÈME

TROPES

On appelle TROPE (1) un mot détourné de son sens propre et pris dans un sens figuré. *Voile*, au propre, ne signifie point un vaisseau, puisque ce n'est qu'une partie de ses agrès; c'est donc par *trope* qu'on dit *cent voiles* pour cent vaisseaux.

Le feu brûle; feu est pris ici au propre, mais dans ces vers :

A ce triste récit, tremblante, désolée,
Elle court, *l'œil en feu*, la tête échevelée.
(BOILEAU, *Lutrin.*)

Le mot *feu* est employé au figuré. Il en serait de même si l'on di ait : *Il y a cent feux dans ce village* (ACAD.), pour : Il y a cent ménages.

On dit : *La lumière nous éclaire*, au propre, et fort bien au figuré : *La lumière de l'esprit, la clarté d'un discours.* D'où l'on peut onclure qu'il n'y a peut-être pas dans un ouvrage une page qui e renferme un ou plusieurs tropes, tant l'esprit est porté à tout nager, afin de donner plus de pittoresque au style et plus d'éner ie à la pensée.

Dumarsais est le premier qui ait publié un Traité des tropes; stérac, Lévizac et quelques grammairiens ont pareillement écrit ır cette matière. Comme notre but n'est pas d'approfondir ce su t au point de vue des rhéteurs, mais seulement de compléter des udes grammaticales bien faites, nous ne parlerons dans ce livre, es-court, à dessein, ainsi que les deux suivants, que de *l'allégo*-e, de *l'allusion*, de *l'ironie*, de *l'ellipse*, du *pléonasme* et de *la llepse*, ensuite de *la métaphore*, de *la catachrèse*, de *l'hyperbole*,

---

1) Du grec, τρόπος, *tour*, dérivé de τρέπω, *je tourne.*

de *la métonymie*, de *la synecdoque*, de *l'euphémisme*, de *la litote*; et, comme transition au cinquième livre, qui a pour objet *la construction*, nous terminerons en disant un mot de *la périphrase* et de *l'inversion*.

1830. — Le 26 août, à l'exemple des Français, les Belges s'insurgent contre le roi des Pays-Bas. — A Brunswick, à Cassel, à Varsovie, des manifestations éclatent; presque partout un sourd murmure gronde et menace les trônes; mais bientôt les masses cèdent à la force; la Belgique seule a consommé sa révolution. — Mort mystérieuse du duc de Bourbon-Condé, qu'on trouve pendu, le 27 août, à l'espagnolette de sa chambre à coucher, dans son château de Saint-Leu. — A la suite d'une émeute à Paris, le ministère Laffitte remplace le ministère Guizot, et, le 15 décembre, la Chambre des pairs, constituée en cour de justice, condamne à la mort civile et à la prison perpétuelle les ministres de Charles X, qui s'étaient crus assez forts pour faire rétrograder, vers un passé impossible, une nation trempée et devenue d'acier en traversant le règne terrible de la Convention, et qui, sous le Consulat et sous l'Empire, ne craignit pas de combattre tous les rois coalisés contre elle. Tant d'aveuglement ne rappelle-t-il pas involontairement cette fable de Lafontaine intitulée: *Le Serpent et la Lime?*

Pauvre ignorant! eh! que prétends-tu faire?
Tu te prends à plus dur que toi,
Petit serpent à tête folle :
Plutôt que d'emporter de moi
Seulement le quart d'une obole,
Tu te romprais toutes les dents.

L'ALLÉGORIE (1) est une figure qui dit une chose en en faisant entendre une autre, et sert de comparaison, comme dans la fable du *Serpent et la Lime*, appliquée aux vains efforts du ministère Polignac.

Il est important que l'allégorie conserve dans toute son étendue l'image dont elle a emprunté les premières expressions, tel que: L'aveuglement du ministre, osant s'attaquer à une nation trempée et devenue d'acier; comme l'aveuglement du serpent faisant des efforts infructueux pour ronger la lime.

L'*allégorie*, dit Dumarsais, est fort en usage dans les proverbes.

---

(1) Du grec, ἀλληγορία, d'ἄλλος, *autre*, et d'ἀγορὰ, *discours*.

On dit familièrement : *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse*, c'est-à-dire, que lorsqu'on affronte trop souvent le danger, à la fin on succombe. Il en est de même des fables, qui ne sont, en général, que des allégories. Les *énigmes* sont aussi des espèces d'allégories ; car l'énigme est un discours qui ne fait point connaître l'objet à quoi il convient, et c'est cet objet qu'il faut deviner.

Qu'il nous soit permis d'insérer ici une belle allégorie, où toutes les images se rapportent à la vie humaine, à ses erreurs, à ses peines, à ses plaisirs, jusqu'au moment où la mort vient nous frapper :

Vous voyez ce faible rameau,
Qui, par les jeux du vague Éole,
Enlevé de quelque arbrisseau,
Quitte sa tige, tombe, vole
Sur la surface d'un ruisseau.
Là, par une invincible pente,
Forcé d'errer et de changer,
Il flotte au gré de l'onde errante
Et d'un mouvement étranger.
Souvent il paraît, il surnage ;
Souvent il est au fond des eaux ;
Il rencontre sur son passage
Tous les jours des pays nouveaux ;
Tantôt un fertile rivage,
Bordé de coteaux fortunés,
Tantôt une rive sauvage,
Et des déserts abandonnés.
Parmi ces erreurs contenues
Il fuit, il vogue jusqu'au jour
Qui l'ensevelit à son tour
Au sein de ces mers inconnues
Où tout s'abîme sans retour.

(Gresset, *la Chartreuse.*)

1831. — Dans le cours du mois de janvier, les chambres adoptent plusieurs projets de lois relatifs à la composition des cours d'assises, aux déclarations du jury et à la traite des nègres. — Malgré les efforts de l'opposition, le ministère déclare la France impuissante pour soutenir la Pologne dans sa lutte contre la Russie ; mais il affirme que le gouvernement maintiendra l'indépendance de la Belgique. — Le 13 février, une émeute grave éclate à Paris à l'occasion d'un service funèbre fait à Saint-Germain-l'Auxerrois en commémoration de la mort du duc de Berri ; l'Archevêché est envahi, dévasté et démoli ; le peuple, dans son irritation, arrache les fleurs-de-lis de tous les monuments, sans que le gouvernement intervienne. — La couronne de

Belgique est offerte au duc de Nemours, second fils du roi; elle est refusée par Louis-Philippe. — Le 13 mars, le ministère Jacques Laffitte est remplacé par celui de Casimir Périer; mais le nouveau ministère inspirant peu de confiance, une association, dite *nationale*, se forme dans le but de fermer tout retour aux Bourbons de la branche aînée. — La chambre de 1830 est dissoute; une autre est convoquée sous l'empire de la nouvelle loi sur les élections, votée précédemment; elle ouvre sa session le 23 juillet suivant. — Louis-Philippe, d'accord avec le roi d'Angleterre, Guillaume IV, qui avait succédé à Georges IV, envoie le maréchal Gérard, ayant sous ses ordres les ducs d'Orléans et de Nemours, au secours de la Belgique attaquée par la Hollande. — La nouvelle de la prise de Varsovie par les Russes excite des troubles à Paris, et la fin de l'année est témoin d'une formidable insurrection qui a lieu à Lyon; fomentée par les ouvriers en soie, qui demandaient une augmentation de salaire, elle est réprimée le 3 décembre, sans résultat pour la classe ouvrière, qu'un long chômage rendit encore plus malheureuse. Hélas! toujours la fable des grenouilles demandant un roi.

L'ALLUSION (1) a quelque rapport avec l'*allégorie*; comme elle, elle n'est souvent qu'une comparaison. Dans la fable des *Grenouilles demandant un roi*, il y a allusion entre celles-ci et les ouvriers lyonnais, qui furent plus malheureux après qu'avant l'insurrection.

Les allusions doivent être facilement aperçues, dit Dumarsais: aussi Voltaire, dans *la Henriade*, dit fort bien :

Ton roi, jeune Biron, te sauve enfin la vie;
Il t'arrache sanglant aux fureurs des soldats,
Dont les coups redoublés achevaient ton trépas :
Tu vis : songe du moins à lui rester fidèle.

Le dernier vers fait allusion à la malheureuse conspiration du maréchal de Biron; il en rappelle le souvenir.

1832. — A la nouvelle que les Autrichiens s'étaient emparés de Bologne, le ministère Périer répond par l'occupation d'Ancône. — La Pologne, soumise, reçoit du czar Nicolas Ier une constitution. — Le 28 mars, le choléra éclate à Paris et, pendant six mois, décime la population; cent mille personnes, au nombre desquelles il faut compter Casimir Périer, sont victimes de ce fléau. — Le 5 juin, à l'occasion

(1) Du latin, *alludere*, formé de *ad*, vers, et de *ludere*, jouer : *jouer avec.*

du convoi du général Lamarque, le parti républicain s'insurge et arbore le drapeau rouge; battus sur tous les points, quelques-uns des plus ardents se retranchent dans le cloître Saint-Merry; mais, le 7, ils sont vaincus. — Le 9 octobre, mort de Napoléon II, duc de Reichstadt, à Schœnbrunn, à l'âge de vingt et un ans. — La duchesse de Berri apparaît dans la Vendée et cherche à insurger cette ancienne province si royaliste autrefois; elle échoue et, le 19 novembre, elle est arrêtée à Nantes et conduite à la citadelle de Blaye. Cette princesse se figurait, sans doute, elle qui n'avait laissé en France que la réputation d'une femme très-ordinaire, qu'elle était appelée à jouer le rôle fabuleux de Napoléon Ier, qui, parti de l'île d'Elbe avec un bataillon de sa garde, vint en quelques jours se rasseoir sur son trône. — Siége et prise d'Anvers, le 23 décembre.

L'IRONIE (1) signifie *faire semblant, prétexte;* c'est une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit, comme : *Cette princesse se figurait, sans doute, être appelée à jouer le rôle fabuleux de Napoléon Ier.*

L'*ironie* est perfide et flatte en apparence ceux mêmes qu'elle insulte avec plus d'assurance; elle est fort bien caractérisée par ces vers de François de Neufchâteau, tirés de son poème des *Tropes* :

L'ironie est perfide et flatte en apparence
Ceux mêmes qu'elle insulte avec plus d'assurance;
Elle choisit les mots, tous semblent caressants,
Mais le ton qu'elle y met leur donne un autre sens.

Boileau a donné dans les vers suivants un bel exemple de l'*ironie :*

Je le déclare donc, Quinault est un Virgile;
Pradon, comme un soleil en nos ans a paru;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru;
Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire.
(Satire IX.)

Un trait d'ironie d'une douleur profonde a été donné par Racine dans son *Andromaque,* lorsqu'il fait dire à Oreste :

Oui, je te loue, ô ciel! de ta persévérance.
Appliqué sans relâche au soin de me punir,

(1) Du grec, εἰρωνεία, *dissimulation.*

Au comble du malheur tu m'as fait parvenir...
Eh bien! je meurs content. . .

1833. — Cette année, ainsi que les suivantes, est peu fertile en événements remarquables, car nous ne pouvons citer comme tels, ni l'abrogation par les Chambres de l'anniversaire du 21 janvier, en mémoire de la mort de Louis XVI, ni l'accouchement, à la citadelle de Blaye, de la duchesse de Berri, qui fut conduite à Naples après qu'elle eut déclaré son mariage secret avec le comte de Luchesi-Palli. Toutefois, nous ne pouvons passer sous silence le traité signé entre la France et l'Angleterre pour la répression de la traite des nègres, et surtout le commencement des hostilités avec Abd-el-Kader, qui, s'étant mis à la tête des tribus insoumises, aurait pu répondre à ses sectaires découragés : « Vous me demandez ce que nous pouvons entreprendre contre une nation aussi puissante que la France?... *Tout...* »

L'ELLIPSE (1) est la suppression de mots qui seraient nécessaires pour que la construction de la phrase fût pleine et entière. L'ellipse a pour objet de donner au discours plus de rapidité et d'énergie, comme dans : *Abd-el-Kader aurait pu répondre à ses sectaires découragés : « Vous me demandez ce que nous pouvons entreprendre contre une nation aussi puissante que la France?...* TOUT. » C'est-à-dire : Nous pouvons tout entreprendre, si vous avez confiance en Dieu.

Pour que l'ellipse soit légitime, il faut qu'on puisse suppléer facilement les mots qu'on juge à propos d'omettre. Ainsi, dans ce vers de Corneille, quand Médée répond à l'interrogation qu'on lui fait :

Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il?
Moi!

Moi est pour : *Moi, je me reste et c'est assez.*

Ou lorsque le vieil Horace répond à l'interrogation de Valère au sujet de son fils :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?
Qu'il mourût!

Qu'il mourût, pour : *J'aurais voulu* qu'il mourût.

Il peut y avoir ellipse du substantif, de l'article, de l'adjectif, du

(1) Du grec, ἔλλειψις, *défaut, manque.*

pronom, du verbe, du participe, de l'adverbe, de la préposition, de la conjonction et même du régime.

ELLIPSE DU SUBSTANTIF.

La plupart emportés d'une fougue insensée.
(BOILEAU, *Art poétique.*)

La plupart, pour : La plupart des *hommes.*

La pâle est au jasmin en blancheur comparable,
La noire à faire peur, une brune adorable.
(MOLIÈRE, *le Misanthrope.*)

La pâle, la noire, pour : La *femme* pâle, la *femme* noire.

ELLIPSE DE L'ARTICLE.

Français, Anglais, Lorrains, que la fureur rassemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble.
(VOLTAIRE, *Henriade.*)

Français, Anglais, Lorrains, pour : *Les* Français, *les* Anglais, *les* Lorrains.

ELLIPSE DE L'ADJECTIF.

On le fit prisonnier, lui, ses amis et la dame.
(VOLTAIRE.)

Pour : On fit ses amis *prisonniers,* on fit la dame *prisonnière.*

ELLIPSE DU PRONOM.

L'hypocrite ose-t-il affronter le trépas?
Il ment, trompe, séduit, mais, Sire, il ne meurt pas.
(RAYNOUARD, *les Templiers.*)

Trompe, séduit, pour : *Il* trompe, *il* séduit.

ELLIPSE DU VERBE.

Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il?
Moi !
(CORNEILLE, *Médée.*)

Moi, pour : Moi, *je me reste.*

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?
Qu'il mourût !
(CORNEILLE, *Horace.*)

Qu'il mourût, pour : *J'aurais voulu* qu'il mourût.

ELLIPSE DU PARTICIPE.

A toute heure, en tous lieux, on me donne audience,

Sa réponse est dictée, et même son silence.
(RACINE, *Britannicus*.)

Son silence, pour : Son silence *est dicté*.

ELLIPSE DE L'ADVERBE.

Il dit fort bien oui et non, à volonté.

Et non, pour : Et *fort bien* non.

ELLIPSE DE LA PRÉPOSITION.

Les armes à la main ils nous offrent la paix.
(FÉNELON, *Télémaque*.)

Pour : *Avec* les armes à la main, etc.

Les dix ans expirés, matière plus profonde,
Je mets sur le tapis.
(LAFONTAINE.)

Pour : *Après* les dix ans expirés.

ELLIPSE DE LA CONJONCTION.

Il avait votre port, vos yeux, votre langage.
(RACINE, *Phèdre*.)

Pour : *Et* vos yeux *et* votre langage.

ELLIPSE DU RÉGIME.

La torture interroge et la douleur répond.
(RAYNOUARD.)

Pour : La torture interroge l'*accusé*, la douleur répond au *juge*.
L'ellipse est vicieuse dans ces vers de Voltaire :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.

Zaïre eût été près du Gange esclave des faux dieux, elle eût été chrétienne dans Paris, si elle fût née sur les bords du Gange ou sur les rives de la Seine ; mais puisqu'elle est musulmane, elle ne peut plus dire : *J'eusse été,* mais bien : Comme je suis musulmane en ces lieux.

1834. — Le 9 avril, de nouveaux troubles éclatent à Lyon, toujours au sujet de l'augmentation des salaires, troubles entretenus par le parti républicain. Ils ont leur écho à Saint-Étienne, à Grenoble et même à Paris, où les séditieux les plus ardents périrent tous dans une maison de la rue Transnonain qu'ils avaient choisie pour refuge. — Le 26, a lieu le traité de la quadruple alliance, entre la France,

l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, ayant pour but de rétablir la paix dans la Péninsule ibérique. — Le 20 mai, mort de Lafayette. Bien qu'appartenant à la haute noblesse, jeune, on le vit combattre pour l'indépendance de l'Amérique, et lorsque la révolution de 1789 éclata, il fut *lui-même* un des premiers qui embrassèrent avec ardeur les opinions nouvelles. Dévoué à la cause populaire, animé d'un zèle pur pour le bien public, il vécut aussi loin des excès de 93 que des opinions rétrogrades de ceux qui rêvaient le retour du passé. Toutefois, on ne peut nier qu'il n'eut aucune de ces qualités des hommes qui font la destinée des empires, mais *nous*, nous dirons que c'est à juste titre qu'on lui a donné le nom de *citoyen des deux mondes*.

Le PLÉONASME (1) est le contraire de l'ellipse; c'est un mot surabondant qui, sans rien ajouter à la clarté de la phrase, lui donne plus de précision et de force, comme dans : *Il fut* lui-même *un des premiers*, ici, *lui-même* est surabondant, car on aurait pu se contenter de : *Il fut un des premiers.* Il en est de même dans : *Mais* nous, *nous dirons* que c'est à juste titre, etc., où *nous dirons* aurait suffi pour exprimer le même jugement. Il y a pareillement pléonasme, dans ce vers de Racine, quand Achille dit à Agamemnon :

Et que *m*'a fait *à moi* cette Troie où je cours.

M' est pour : *A moi*, en sorte que c'est comme s'il y avait : Et qu'a fait *à moi, à moi* cette Troie où je cours..., avec un seul *moi* on dirait : Et qu'a fait à moi cette Troie où je cours; ou : Que m'a fait cette Troie où je cours; mais quelle différence dans l'expression!

Il faut éviter avec soin les pléonasmes vicieux qui, tout en voulant donner plus de force au discours, ne font, au contraire, que l'affaiblir, tels :

Il en coûta la *tête* et la *vie* à Pompée.
(CORNEILLE, *la Mort de Pompée.*)

Où l'une des deux expressions aurait suffi, car lorsqu'on perd la *tête* on perd aussi la *vie;*

Peut-on plus dignement mériter la couronne.
(CORNEILLE.)

Mériter plus dignement signifie être *digne plus dignement.*

(1) Du grec, πλεόνασμὸς, *vie*, *abondance*.

Avoir une *hémorrhagie de sang, monter en haut, descendre en bas, reculer en arrière,* sont des pléonasmes vicieux; *hémorrhagie* signifie écoulement de sang. La langue exige qu'on dise : Avoir une hémorrhagie, monter, descendre, reculer.

1835. — La loterie, qui avait été créée en 1776, sous le nom de *Loterie royale*, est supprimée. — Le 28 juillet, au moment où le roi, accompagné de ses fils et d'un grand nombre d'officiers généraux, parmi lesquels se trouvait le maréchal Mortier, passait une revue des troupes sur toute la ligne des boulevards, un attentat inouï a lieu à la hauteur du boulevard du Temple, presque en face le Jardin-Turc. Une machine infernale éclate, tue onze personnes, y compris le maréchal, et en blesse vingt-neuf plus ou moins grièvement. La foule rassemblée sur ce point fuit épouvantée. *Ils poussent* des cris d'indignation contre les coupables... Fieschi, Pépin, Morey sont condamnés à mort par la Cour des pairs et exécutés le 29 février de l'année suivante. — Le 26 novembre, le maréchal Clauzel, gouverneur de l'Algérie, marche contre Abd-el-Kader et s'empare de Mascara, siége de la puissance de l'émir. *Ce sont* ces combats répétés pendant près de trente ans sur cette terre, où les Romains avaient eu tant de luttes à soutenir, qui entretinrent l'ardeur belliqueuse de nos soldats, vainqueurs des Russes en Crimée et des Autrichiens en Italie.

La SYLLEPSE (1) est une figure au moyen de laquelle on peut expliquer quelques phrases qui sont construites contre les règles de la grammaire; ainsi, dans : *La foule fuit épouvantée;* ils poussent *des cris d'indignation contre les coupables,* le verbe *ils poussent* ne s'accorde pas avec la foule, mais bien avec les hommes, les femmes, les enfants qui sont dans la pensée. Dans : Ce sont *ces combats répétés pendant près de trente ans,* etc., l'accord du verbe *sont* ne se fait point avec *ce,* qui est du singulier, mais bien avec *combats*, qui est au pluriel.

Donnons quelques exemples de la syllepse, empruntés aux auteurs.

Entre le pauvre et vous vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous le lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre et comme *eux* orphelin.

(RACINE, *Athalie.*)

---

(1) Du grec, σύλληψις, *l'action de comprendre, de saisir*, de συλλαμβάνω, *je conçois.*

Pauvre est au singulier dans le premier vers et dans le dernier, Racine au lieu de *lui* emploie le pluriel *eux*. En effet, dans l'esprit de Joad, il ne s'agit plus du pauvre pris dans un sens général, mais. bien des *pauvres*, avec lesquels il veut comparer l'existence modeste de Joas. Toutefois, nous pensons que cette syllepse est un peu hardie et qu'elle n'est point à imiter, attendu que la transition est trop brusque et que la loi grammaticale appelait *comme lui* au lieu de *comme eux*.

Il n'en est point ainsi dans les vers suivants, empruntés à la même tragédie :

> Le reste pour son Dieu montre un oubli fatal
> Et blasphème le nom qu'ont invoqué *leurs* pères

Ce n'est point le mot *reste* qui est dans l'esprit, mais bien *quelques hommes* qui blasphèment le nom qu'ont invoqué leurs pères.

> Tout ce qui reste encor de fidèles Hébreux
> Lui *viendront* aujourd'hui renouveler leurs vœux.

Ce n'est point non plus avec le mot *tout* que s'accorde le verbe *viendront*, mais bien avec *les Hébreux* qui sont restés fidèles.

La *syllepse* consiste encore à faire usage, dans la même phrase, du même mot au propre et au figuré. Ainsi, quand Racine fait dire à Pyrrhus, dans *Andromaque :*

> Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troie :
> Vaincu, chargé de fers, de revers consommé,
> *Brûlé* de plus *de feux* que je n'en allumai.

Brûlé est au propre par rapport à *feux* qui consumèrent Troie, et ces deux mots, *brûlé* et *feux*, sont au figuré par rapport à la passion violente de Pyrrhus pour la veuve d'Hector.

Jouer ainsi sur les mots est et sera toujours de mauvais goût, aussi, cette syllepse doit-elle être employée avec beaucoup de circonspection.

1836. — Le 27 janvier, le maréchal Clauzel, après s'être emparé de Tlemcen, bat Abd-el-Kader secondé par les Marocains. — Le 22 février, M. Thiers, qui était ministre de l'intérieur, forme un nouveau cabinet dont il a la présidence ; bientôt il donne sa démission, il est remplacé par le ministère Molé-Guizot. — Le 30 mars, les Kabyles sont battus aux environs de Médéah, et, deux mois après, l'émir est vaincu au combat sanglant de la Tafna. — Le 30 octobre, mouvement militaire à Strasbourg ; le prince Louis-Napoléon, neveu de

l'empereur, et fils de l'ex-roi de Hollande et de la reine Hortense de Beauharnais, est proclamé empereur par le colonel Vaudrey, à la tête de son régiment, le 4e d'artillerie ; le 46e de ligne n'ayant pas répondu à cette manifestation, ce mouvement, patroné d'un nom dont le seul souvenir *enivrait* le peuple, qui n'avait rien oublié de ces temps héroïques où la victoire semblait être *enchaînée* à nos drapeaux, n'eut cependant aucun résultat... On rapporte que le prince, sur le vaisseau qui le transportait aux États-Unis, ne perdant point de *vue* ce trône objet de son ambition, fut surpris à murmurer tout bas : « Quoi qu'on fasse, je serai un jour empereur des Français. » — Cette même année 1836 fut témoin de la mort de Charles X et de la mère de Napoléon Ier.

La MÉTAPHORE (1), dit Demarsais, est une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit. Exemples :

Ce mouvement, patroné d'un nom dont le seul souvenir enivrait *le peuple, qui n'avait rien oublié de ces temps héroïques où la victoire semblait être* enchaînée *à nos drapeaux; — On rapporte que le prince, sur le vaisseau qui le transportait aux États-Unis, ne perdant point de* vue *ce trône objet de son ambition.*

Les mots *enivrait*, *enchaîné*, *vue*, pris au propre, signifient : le premier, faire éprouver les effets du vin ou des liqueurs; le second, être chargé de chaînes, et le troisième, la faculté de voir ; mais dans les exemples cités, *enivrait* veut dire : Éblouissait, charmait; *enchaînée*, soumise, subjuguée; *enchaîner la victoire*, c'est triompher toujours; et *vue*, comme nous l'avons employé, cette faculté de l'esprit qui peint à la pensée l'objet désiré; c'est dans ce sens qu'on dit : *Avoir de grandes vues, perdre de vue une entreprise.*

Dans : *La Chronologie et la Géographie sont les deux* yeux *de l'Histoire*, *histoire* est ici personnifiée; la Chronologie et la Géographie sont, à l'égard de l'Histoire, dit Dumarsais, ce que les yeux sont à une personne vivante.

Ainsi, la *métaphore* consiste à mettre l'image à la place de la

(1) Du grec, μεταφορὰ, *transposition*, de μεταφέρω, *je transporte.*

réalité, ce que François de Neufchâteau exprime parfaitement bien dans son poème des *Tropes*.

Des figures sans nombre empruntant la lumière,
La métaphore brille et marche la première.
Admirez comme un mot, de son sens détourné,
Reçoit d'elle un éclat dont on est étonné ;
Elle compare entre eux deux termes qu'on embrasse,
Soudain, l'un traduit l'autre et vient prendre sa place.
Telle est la métaphore.

Il faut se garder de joindre ensemble des expressions qui sont contradictoires. Ainsi, on a justement reproché à Malherbe ce vers :

Prends ta *foudre*, Louis, et va comme un *lion*.

Où les mots *foudre* et *lion* sont contradictoires, puisque ce n'est point le lion qui s'arme de la foudre, mais bien Jupiter.

1837. — Le 30 mai, le général Bugeaud conclut avec Abd-el-Kader le traité de la Tafna. C'était réellement *fonder* avec l'émir une paix sur un sable mouvant ; car que pouvait-on espérer de ces peuples nomades qui, leurs tentes pliées, vont porter en d'autres lieux la résistance qu'ils préparent. — A la même date que la précédente, on célèbre à Fontainebleau le mariage du duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin. — Le 20 juin, Guillaume IV, roi d'Angleterre, meurt ; Victoria, sa nièce, lui succède. — Prise de Constantine, le 15 octobre, après un siége de cinq jours... Le général Damrémont, ayant sous ses ordres le duc de Nemours, est tué d'un boulet de canon ; le maréchal Vallée le remplace... Ce siége, la prise de cette ville, réputée imprenable par les Arabes, durent les *éclairer* sur l'impossibilité de soutenir encore une lutte avec la France.

La CATACHRÈSE (1), qui veut dire *abus*, est une figure qui prend un mot dans un sens détourné et qui n'a plus sa signification primitive. *Fonder* veut dire jeter les fondements d'un édifice, d'une citadelle, etc., et *éclairer*, jeter, répandre la clarté ; au figuré, le premier se traduit par *établir*, *créer*, *instituer*, et le second, *instruire*, comme dans : *C'était réellement* fonder *avec l'émir une paix sur un sable mouvant ; ce siége, la prise de cette ville, réputée imprenable par les Arabes, durent les* éclairer *sur l'impossibilité de*

(1) Du grec, κατάχρησις, *abus*.

soutenir encore une lutte avec la France, pour : C'était réellement *établir, créer, instituer* avec l'émir, une paix sur un sable mouvant ; le siége et la prise de cette ville, réputée imprenable par les Arabes, durent les *instruire* sur l'impossibilité de soutenir encore une lutte avec la France.

Ferrer un cheval, c'est appliquer sous son sabot un fer courbé ; cependant, si au lieu de fer on se servait d'un morceau d'argent, on dirait, par catachrèse : *Ferrer un cheval d'argent. Aller à cheval sur un bâton, aller à cheval sur un âne,* c'est se mettre sur un bâton, sur un âne, de la même manière qu'on se place sur un cheval. On dit pareillement : *Une feuille de papier, une feuille d'or,* etc., attendu la similitude qui existe entre la minceur d'une feuille de papier ou d'or et celle d'un arbre.

Le mot *glace,* dans le sens propre, est de l'eau congelée présentant une surface unie, et par abus, par catachrèse, on appelle *glace* un miroir, et *glace* une vitre de carrosse, comme aussi, par similitude, on donne le nom de *glace* à une sorte de liqueur congelée composée de sucre et de blancs d'œufs.

Comme on le voit, la catachrèse est une espèce de métaphore.

Ce trope, un peu forcé, n'est qu'une métaphore
Plus hardie, et surtout plus nécessaire encore ;
Car le mot figuré qu'elle met en avant
Fait l'office d'un autre qui nous manque souvent.
Sur des rapports nouveaux, ces images fondées,
Multipliant pour nous les signes des idées,
Enrichissent la langue et satisfont l'esprit.

(François de Neufchateau.)

1838. — Naissance du comte de Paris, le 24 août. — La France arme contre la Suisse au sujet de Louis-Napoléon, qui s'y était réfugié après son retour d'Amérique... Pour mettre fin à ces démonstrations hostiles, le prince se retire en Angleterre... Déjà, dans l'esprit du gouvernement français, la présence du neveu de l'Empereur était une *armée* qui menaçait le trône de Louis-Philippe. — Prise de Saint-Jean d'Ulloa par l'escadre de l'amiral Baudin, ayant sous ses ordres le prince de Joinville.

L'hyperbole (1) signifie *excès, exagération.* En effet, quand l'es-

---

(1) Du grec, ὑπερβολή, *excès, exagération.*

prit est fortement frappé, les termes qu'on emploie vont toujours au delà de la vérité, soit en plus soit en moins. Ex.: *Déjà, dans l'esprit du gouvernement français, la présence du neveu de l'Empereur était une* armée *qui menaçait le trône de Louis-Philippe.*

Loin des bornes qu'en tout la vérité prescrit,
L'hyperbole à l'excès augmente ou diminue
Ou ce qu'elle exagère ou ce qu'elle atténue.
(François de Neufchateau.)

1839. — La princesse Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg, fille de Louis-Philippe, meurt... Cette noble femme, qui aurait pu, comme artiste, *vivre de son travail*, si elle n'eût pas été la fille d'un roi, et que la *pâle* mort vint frapper à l'âge de vingt-cinq ans, non-seulement laissa des regrets cruels dans la famille royale, mais encore dans tous les rangs de la société en France; l'Europe même fut attendrie d'une perte si prématurée. — Le 12 mai, une émeute déplorable éclate à Paris; armés de *damas*, de *pistolets*, de fusils, les insurgés font plusieurs victimes; mais elle est bientôt réprimée, et Barbès, l'un des chefs, est condamné à mort par la Cour des pairs; sa peine est commuée en prison perpétuelle... Que rêvaient donc ces jeunes *barbes* pour oser s'attaquer ainsi à l'ordre public? Quelles étaient leurs espérances de réussir? Reconnaissons que la *tête* leur avait tourné, et, bien qu'ils ne manquassent pas de *cœur*, il faut avouer que lorsqu'un parti a recours à de pareils moyens pour arriver à un but quelconque, on peut dire qu'il a *vécu*.

La MÉTONYMIE (1) veut dire *changement de nom, un nom pour un autre.* Cette figure prend :

1° La cause pour l'effet. Ex.: *Cette noble femme, qui aurait pu, comme artiste,* vivre de son travail *si elle n'eût pas été la fille d'un roi,* c'est-à-dire, de ce qu'on gagne en travaillant;

2° L'effet pour la cause. Ex.: *Que la* pâle *mort vint frapper à l'âge de vingt-cinq ans.* La mort, la maladie ne sont pas pâles, mais elles produisent la pâleur;

3° Le contenant pour le contenu. Ex.: *Toute l'*Europe *même fut attendrie de cette mort si prématurée ;* c'est-à-dire, tous les peuples de l'Europe ;

4° Le nom du lieu pour la chose qui s'y fait. Ex.: *Armés de* damas, *de* pistolets, *de fusils, les insurgés,* etc. Damas, ville de Syrie,

---

(1) Du grec, μετωνυμία, *changement de nom.*

où l'on fabrique des lames de sabres d'un excellent acier, auxquelles on donne, par *métonymïe*, le nom de *damas*. — Pistoïe, ville de Toscane, où l'on a inventé une petite arquebuse à laquelle on a donné le nom de *pistolet;*

5° Le signe pour la chose signifiée. Ex.: *Que rêvaient donc ces jeunes* barbes *pour oser s'attaquer ainsi à l'ordre public?* c'est-à-dire, ces jeunes hommes qui n'avaient point d'expérience;

6° Le nom abstrait pour le nom concret. Ex.: *Mais la* tête *leur avait tourné*, c'est-à-dire, ils avaient perdu le sens. — *Et, bien qu'ils ne manquassent pas* de cœur, *il faut avouer*, etc., pour : Qu'ils ne manquassent pas de courage;

7° L'antécédent pour le conséquent (1). Ex.: *Il faut avouer que lorsqu'un parti a recours à de pareils moyens pour arriver à un but quelconque, on peut dire qu'il a* vécu, c'est-à-dire, qu'il n'est plus, qu'il est mort.

1840. — Le capitaine Lelièvre, à la tête de cent vingt-trois hommes, retranchés derrière de vieilles murailles, à Mazagran, oppose une vive résistance à douze mille Arabes. Tant de courage entre-t-il dans le cœur des *mortels?* L'*ennemi*, qui possédait encore Médéah et Milianah, est contraint de nous abandonner ces deux villes. Encore sept *étés*, et la puissance d'Abd-el-Kader sera pour jamais détruite. Le plus grand nombre de ceux qui l'auront secondé dans sa téméraire entreprise, périront presque tous par le *fer* et l'*airain*. — — Le prince Louis-Napoléon quitte l'Angleterre, s'embarque avec quelques amis dévoués et arrive à Boulogne, ville de vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-huit *âmes*. Était-ce un piége que lui avait tendu le gouvernement, n'était-il pas victime de quelque trahison? Arrêté et condamné à mort, on l'enferme au château de Ham. Plus tard, en arrivant au pouvoir, il aurait pu répondre, comme Louis XII, à ceux qui blâmèrent sa modération envers ses ennemis : « *Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.* » — Les restes de l'empereur Napoléon, ramenés de Sainte-Hélène par les soins du prince de Joinville, reçoivent, le 15 décembre, les honneurs d'une sépulture nationale, au milieu d'un concours immense de peuple et par un froid de 14° sous zéro.

La SYNECDOQUE (2) veut dire *compréhension*. En effet, par cette

(1) Qu'on appelle aussi *métalepse*, qui signifie *transmutation*.
(2) Du grec, συνεκδοχή, *compréhension, conception*.

figure, on fait concevoir à l'esprit plus ou moins que le mot dont on se sert ne signifie dans le sens propre. Il y a synecdoque dans :

1° Le genre pour l'espèce. Ex.: *Tant de courage entre-t-il dans le cœur des* mortels, c'est-à-dire, *dans le cœur des hommes mortels* (sujets à la mort) ;

2° Le nombre. Ex.: L'ennemi, *qui possédait encore Médéah et Milianah, est contraint de nous abandonner ces deux villes ;* pour : *Les ennemis,* qui possédaient encore, etc. ;

3° Le nom de la matière pour la chose qui en est faite. Ex.: *Le plus grand nombre de ceux qui l'ont secondé* (Abd-el-Kader) *dans sa téméraire entreprise, périront presque tous par le* fer *et l'*airain, c'est-à-dire, par l'*épée*, le *sabre* et le *canon;*

4° La partie pour le tout ou le tout pour la partie. Ex.: *Il arrive à Boulogne, ville de vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-huit* âmes, c'est-à-dire, vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-huit habitants : chaque habitant a un corps et une âme; c'est bien ici la partie pour le tout. — Il en est de même dans : *Encore sept* étés, *et la puissance d'Abd-el-Kader sera pour jamais détruite.* — On fait usage *du tout pour la partie* lorsque, dans un restaurant, on demande *un bœuf,* car ici il ne s'agit que d'une portion, d'une partie du bœuf;

5° Le sens divisé pour le sens composé. Ex.: *Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans,* pour : *Moi,* devenu le roi de France, je ne venge pas les injures qu'on m'a faites lorsque j'étais duc d'Orléans.

1841. — Après avoir fait partie de plusieurs combinaisons ministérielles, de 1830 à 1836, comme ministre de l'instruction publique, M. Guizot, qui était parvenu à former le cabinet du 9 octobre 1840, avec le portefeuille des affaires étrangères, devient tout-puissant. — Le maréchal Soult, ministre de la guerre, président nominal du conseil, présente aux chambres un projet de loi ayant pour but les fortifications de Paris. Ce projet est adopté par deux cent trente-sept voix contre cent trente-deux... Il faut féliciter sincèrement le gouvernement de Juillet d'avoir pris une pareille mesure pour la défense du pays. Dans nos temps difficiles, l'étranger aurait peut-être eu la velléité d'intervenir dans nos affaires; mais, en présence de l'enceinte continue et des forts détachés, qui, en protégeant la capitale contre un coup de main, permettraient à des armées nationales de voler à son secours, il y regarderait à deux fois avant de

rien tenter contre une nation qui a prouvé à l'Europe qu'elle sait se défendre.

L'EUPHÉMISME (1), dans le discours, est une figure qui se compose de mots qu'il ne faut pas prendre dans le sens littéral, et qui, sous une forme bienveillante, cachent un sens détourné. Ex.: *Les étrangers y regarderaient à deux fois avant de rien tenter contre une nation qui a prouvé à l'Europe qu'elle sait se défendre*, pour : *Qu'elle les a battus si souvent.*

L'*euphémisme* déguise des idées odieuses ou tristes sous des expressions adoucies et qui sont moins désagréables à entendre. Ainsi, c'est par euphémisme que le bourreau est appelé *l'exécuteur des hautes-œuvres.* Un ouvrier, dit Dumarsais, qui a fait la besogne pour laquelle on l'a fait venir et qui n'attend plus que son paiement pour se retirer, au lieu de : « *Payez-moi,* » dit, par euphémisme : « *N'avez-vous plus rien à m'ordonner?...* » Nous disons aussi : *Dieu vous assiste, Dieu vous bénisse,* au lieu de : *Je n'ai rien à vous donner.* Souvent, pour congédier quelqu'un, on lui dit *Voilà qui est bien, je vous remercie,* plutôt que : *Allez-vous en.*

1842. — Le 1er mai, le contre-amiral Dupetit-Thouars occupe, au nom de la France, les îles Marquises, dans l'océan Pacifique. — Le 8, un terrible accident a lieu sur le chemin de fer de Paris à Versailles (rive gauche) ; il coûte la vie à cinquante personnes, au nombre desquelles se trouvait le contre-amiral Dumont-d'Urville. — Le 13 juillet, le duc d'Orléans, en se rendant du palais des Tuileries à Neuilly pour y faire ses adieux à sa famille, avant son départ pour le camp de Saint-Omer, est tué en s'élançant de sa voiture dont les chevaux s'étaient emportés. Cette mort funeste couvre la France de deuil. Certes, ce n'était pas un prince qui devait laisser *peu* de regrets, que celui qui rêvait le bonheur et la gloire de la France.

La LITOTE (2) signifie *diminution, simplicité.* Cette figure se sert de mots qui, à la lettre, paraissent affaiblir une pensée dont on sait bien que les idées accessoires feront sentir toute la force. Ex. *Certes, ce n'était point un prince qui devait laisser* peu *de regret.*

---

(1) Du grec, εὐφημισμός, *discours de bon augure.*
(2) Du grec, λιτότης, *simplicité, diminution.*

que celui, etc., c'est-à-dire, qui devait laisser *beaucoup* de regrets.

Lorsque Chimène dit à Rodrigue, dans la tragédie du *Cid : Va, je ne te hais pas*, elle fait entendre bien plus, dit Dumarsais, que si elle disait : *Va, je t'aime.* Dans : *Il n'est point poltron, il n'est pas sot*, ces expressions sont pour : *Il a du courage, il a de l'esprit.*

Nous terminerons ce livre en renvoyant aux auteurs qui se sont étendus sur ce sujet, ceux qui voudraient approfondir cette matière. Toutefois, afin de servir de transition à la *construction*, qui va faire l'objet du livre suivant, nous allons dire un mot de la *périphrase* et de l'*inversion*.

1843. — Le 20 avril, la princesse Clémentine, troisième fille de Louis-Philippe, épouse le prince de Saxe-Cobourg, et le prince de Joinville, une sœur de l'empereur du Brésil. — Pendant le séjour de la famille royale au château d'Eu, la reine Victoria vient lui faire une visite, le 2 septembre. Le moment n'était point venu où elle pût visiter Paris, comme cela est arrivé plus tard. Trop de préventions nous animaient alors contre l'Angleterre, que nous avons appris depuis à estimer; il était donc essentiel de ne point exposer la souveraine d'une grande nation à des manifestations qui eussent pu aigrir deux peuples dont les bons rapports sont si nécessaires à l'émancipation définitive de l'Europe. — Abd-el-Kader, dont les excursions de Cherchell à Médéah, et même jusqu'aux portes d'Alger, commençaient à devenir par trop insultantes, est surpris par cinq cents cavaliers ayant à leur tête le duc d'Aumale. On s'empare de sa smalah et de tous ses troupeaux; ce ne fut que par miracle qu'il put échapper avec sa femme et sa mère. Peu s'en fallut même que, semblable *au vainqueur de Darius*, le prince ne les surprit dans la tente de l'émir. — Le général Bugeaud, gouverneur de l'Algérie, est nommé maréchal de France. — Le contre-amiral Dupetit-Thouars occupe l'île de Taïti, à la suite de mauvais conseils donnés à la reine Pomaré par le consul anglais Pritchard.

La PÉRIPHRASE (1) tient la place d'un mot, et même d'une phrase; d'un mot, comme dans : *Trop de préventions nous animaient alors contre l'Angleterre ; il était donc essentiel de ne point exposer la souveraine d'une grande nation à des manifestations qui eussent pu aigrir deux peuples*, etc., pour dire : Que la reine Victoria aurait été

(1) Du grec, περίφρασις, *circonlocution, détour de mots.*

peut-être *mal* reçue par la population parisienne. Ce passage peut se rapporter aussi à l'*euphémisme.* La périphrase tient aussi, comme nous l'avons dit plus haut, la place d'une phrase. Ex.: *Semblable* au vainqueur de Darius, *le prince,* pour : Semblable *à Alexandre le Grand, roi de Macédoine,* le prince, etc.

On se sert aussi de la *périphrase* pour éclairer ce qui est obscur. Les définitions, dit Dumarsais, sont autant de périphrases. — On se sert aussi des périphrases pour l'ornement du discours, et surtout en poésie. Au lieu de dire simplement : A la pointe du jour, Voltaire s'exprime ainsi dans *la Henriade :*

L'Aurore, cependant, au visage vermeil,
Ouvrait dans l'Orient le palais du Soleil ;
La Nuit en d'autres lieux portait ses voiles sombres ;
Les songes voltigeants fuyaient avec les ombres, etc.

1844. — Arrêté, puis chassé par les Français, malgré son titre de consul, Pritchard obtient une indemnité du gouvernement de Louis-Philippe. Robert Peel avait exigé cette réparation à peine de rompre avec la France. — Prêtant toujours son appui à l'émir Abd-el-Kader, l'empereur de Maroc, Muley-Abder-Rhaman, inquiétait l'ouest de l'Algérie... Le 6 août, le prince de Joinville bombarde Tanger, et, le 15, Mogador, tandis que le maréchal Bugeaud attaque les Marocains et remporte sur eux la victoire d'Isly, qui amène à sa suite la soumission, au moins apparente, des tribus kabyles. — Voulant rendre à la reine Victoria la visite qu'elle lui avait faite l'année précédente, Louis-Philippe part pour l'Angleterre.

L'INVERSION a pour objet le renversement de l'ordre des idées, sans que le sens de la phrase en soit altéré. Ainsi, il y a inversion dans : *Arrêté, puis chassé par les Français, malgré son titre de consul, Pritchard,* etc.; *prêtant toujours son concours à l'émir Abd-el-Kader, l'empereur du Maroc, Muley-Abder-Rhaman,* etc.; *voulant rendre à la reine Victoria la visite qu'elle lui avait faite l'année précédente, Louis-Philippe part pour l'Angleterre,* pour : *Pritchard est arrêté, puis chassé par les Français, malgré son titre de consul... Muley-Abder-Rhaman, empereur du Maroc, prêtant toujours son concours à l'émir Abd-el-Kader,* etc.; *Louis-Philippe, voulant rendre à la reine Victoria la visite qu'elle lui avait faite l'année précédente,* etc.

L'*inversion* ne doit rien ôter à la clarté de la phrase, ou alors elle est vicieuse. Ainsi, dans ce vers de Racine :

. . . . Ou lassés ou soumis,
Ma funeste amitié pèse *à tous mes amis.*

L'inversion est vicieuse, parce que *lassés* ou *soumis*, adjectifs d'amis, ne sont pas à leur place, et qu'ils sont séparés du substantif qu'ils modifient, non-seulement par le sujet et par le verbe, mais encore par la préposition *à*.

Il en est de même dans cette phrase, empruntée à Noël et Chapsal : Croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés *par la douceur ;* où *par la douceur* a un autre rapport que celui qui est dans la pensée, car il ne s'agit point d'esprits égarés par la douceur, mais bien de ramener par la douceur ces esprits égarés.

LIVRE CINQUIÈME

CONSTRUCTION

Dans le premier livre, nous avons étudié l'orthographe de prinipes, c'est-à-dire les changements que les mots subissent dans eurs finales; dans le deuxième, comment les mots s'écrivent, inépendamment du nombre, du genre, des modes, des temps et de personne ; dans le troisième, les règles de la syntaxe, en d'autres ermes, les lois selon lesquelles les mots se coordonnent entre eux our former des phrases; enfin, dans le quatrième, comment les ots peuvent être détournés de leur sens propre et employés dans n sens figuré, afin de rendre plus sensible une pensée qui souvent erait moins nette sans cet artifice de langage. Toutes ces connaisnces préalables ne sont, en réalité, que la charpente osseuse du and art d'écrire. Ce n'est point assez qu'on sache de quelle maère les mots s'orthographient, comment ils se lient entre eux ur parler correctement, il faut encore les ordonner de manière ce qu'ils forment un tout, un ensemble élégant, clair et harmo-

nieux, de là cette partie de la Grammaire qu'on appelle *construction.*

La construction est dite *simple* ou *figurée.*

Elle est simple ou idéologique lorsque les mots sont rangés dans l'ordre des idées, c'est-à-dire lorsque le sujet est d'abord exprimé suivi de tous les adjectifs qui le modifient et qui s'y rapportent, puis de l'attribut (verbe et phrases explicatives et déterminatives).

Elle est *figurée* quand les mots d'une phrase ne suivent pas l'ordre de la construction idéologique ou simple. Étudions ces deux constructions.

1845. — Un abus déplorable, inhumain, existait depuis plusieurs siècles; la traite des nègres : elle fut défendue définitivement cette année par une loi. — Les Kabyles, excités par Abd-el-Kader, harcèlent toujours nos troupes en Algérie; mais bientôt cinq cents d'entre eux périssent dans une grotte où ils s'étaient réfugiés, étouffés par la fumée d'un grand feu qu'on avait allumé à son entrée; enfin, cette tribu guerrière, dont les habitants descendent de ces anciens Numides qui donnèrent tant à faire aux Romains, est défaite complétement par le général Lamoricière, à la suite d'un massacre de quatre cent cinquante Français surpris dans une embuscade au marabout de Sidi-Ibrahim.

La CONSTRUCTION SIMPLE, ou idéologique, est celle où les mots sont rangés dans l'ordre où se développe la pensée, c'est-à-dire qu'il faut d'abord exprimer le sujet, qui peut être déterminé par *un*, *le*, *la*, *les*, etc., puis accompagné des adjectifs qualificatifs qui le modifient, ensuite de l'attribut, formé du verbe, des participes passés qui en dépendent, et de phrases explicatives et déterminatives en régimes et qui servent à compléter la pensée.

Appliquons ces principes à quelques phrases de l'exemple précédent.

Un abus déplorable, inhumain, existait depuis plusieurs siècles. — *Abus* est le sujet déterminé par *un*, il est accompagné des adjectifs qualificatifs *déplorable* et *inhumain*, qui le modifient; l'attribut vient ensuite, composé du verbe (*excitait*) et des mots explicatifs et déterminatifs en régime indirect, *depuis plusieurs siècles.*

La traite des nègres fut défendue définitivement cette année par une loi. — Le sujet est *traite*, déterminé par *la;* vient ensuite *des nègres*, qui est un rapport de qualification; puis l'attribut, *fut défendue définitivement par une loi*, formé du verbe (*fut*), du participe

passé *défendue*, de l'adverbe *définitivement*, qui modifie *fut défendue*, et de *par une loi*, régime indirect qui complète la phrase.

Les Kabyles, excités par Abd-el-Kader, harcèlent toujours nos troupes, en Algérie. — *Kabyles* est le sujet déterminé par *les*; *excités par Abd el-Kader*, phrase incidente explicative et en même temps qualificative; vient après l'attribut, *harcèlent toujours nos troupes en Algérie*, composé du verbe (*harcèlent*), de l'adverbe *toujours*, qui le modifie, du régime direct *nos troupes*, et enfin du régime indirect *en Algérie*.

Comme on le voit, dans ces trois phrases, ainsi que dans les autres du même exemple, les mots sont rangés dans l'ordre où naissent nos idées dans le génie de notre langue.

1846. — Déjà grandit en mauvais vouloir cette opposition qui devait plus tard amener la chute de la branche cadette des Bourbons; elle se manifeste surtout au sujet de la question sur l'incompatibilité des fonctions publiques et les devoirs de députés. L'instruction secondaire, la réduction de l'impôt sur le sel, la taxe des lettres, et, enfin, les crédits à accorder pour l'entretien de notre marine militaire et l'achèvement de nos lignes de chemins de fer, toujours à l'état de projet, sont pour l'opposition autant de prétextes de montrer son hostilité systématique. — Sur ces entrefaites, on apprend, le 25 mai, que le prince Louis-Napoléon s'est échappé du château de Ham, où il était enfermé depuis 1840. Cet événement, jugé de peu d'importance à cette époque, cachait cependant un de ces grands mystères que la Providence se réserve plus tard d'expliquer. Sans cette sortie presque miraculeuse, qui sait ce que plus tard le parti républicain eût fait subir à l'héritier d'un grand nom! — A la suite d'une crise financière et de la cherté des vivres, des troubles éclatent sur plusieurs points de la France; ils sont réprimés, il est vrai, mais l'opposition profite du malaise général pour aggraver encore la situation. — Le 10 octobre, le plus jeune des fils du roi, le duc de Montpensier, épouse l'infante dona Luisa, sœur de la reine d'Espagne.

La CONSTRUCTION FIGURÉE est celle où l'ordre des mots subit des déplacements qui, loin de nuire à la clarté de la phrase, la rendent souvent plus harmonieuse, comme le prouve ce bel exemple donné par Fléchier dans son oraison funèbre de Turenne.

Déjà prenait l'essor, pour se sauver vers les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces.

La *construction simple* serait celle-ci : *Cet aigle, dont le vol hardi*

avait d'abord effrayé nos provinces, prenait déjà l'essor pour se sauver vers les montagnes.

Dans les phrases de notre exemple, la construction simple serait : *Cette opposition, qui devait plus tard amener la chute de la branche cadette des Bourbons, déjà grandit en mauvais vouloir... — Qui sait ce que le parti républicain eût fait subir à l'héritier d'un grand nom, sans cette sortie presque miraculeuse. — Des troubles éclatent sur plusieurs points de la France, à la suite d'une crise financière et de la cherté des vivres. — Le duc de Montpensier, le plus jeune des fils du roi, épouse l'infante d'Espagne, dona Luisa.*

Toute construction, soit simple, soit figurée, est dite *pleine, surabondante* ou *elliptique*. Nous allons l'examiner à ces trois points de vue.

1847. — La crise financière continue, et la cherté des subsistances s'accroît encore ; elle est telle, qu'à cause du prix des céréales, des scènes déplorables ont lieu à Tours, à Laval, au Mans, à Mayenne, à Nevers, aggravées par l'affaire de Buzançais, où un homme honorable périt victime de séditieux qui payèrent de leur tête ce lâche et cruel attentat. — Au milieu de tant d'éléments de discorde, l'opposition marche à pas de géant... Elle provoque une loi pour la réforme électorale, tendant à ce que le cens soit abaissé et qu'on admette les capacités à la députation. Le rejet de ces propositions irrite les esprits, qui, bien loin de se calmer, entretiennent leur mécontentement dans des banquets qui ont lieu partout et qui sont présidés presque toujours par le chef de l'opposition, M. Odilon Barrot. — Tout à coup, au milieu de cette effervescence populaire, l'ancien ministre des travaux publics, M. Teste, le lieutenant général Despans-Cubières, ex-ministre de la guerre, et MM. Parmentier et Pellaprat, sont accusés de concussion et condamnés par la Cour des pairs ; enfin, pour rendre la situation plus pénible encore, le duc de Praslin, un grand seigneur, assassine sa femme avec des circonstances horribles... Tout concourt à discréditer le gouvernement ; et la mort de Madame Adélaïde, que le peuple considérait comme l'Égérie de son frère Louis-Philippe, lui porte le dernier coup. — Dans cet état de choses, M. Guizot, après la retraite du maréchal Soult, nommé maréchal-général, reste seul responsable des actes du ministère, tandis que le général Lamoricière termine la guerre en Algérie par la soumission d'Abd-el-Kader.

La CONSTRUCTION est dite *pleine* lorsqu'il n'y a point un mot omis dans la phrase et que tous sont nécessaires à sa clarté. Relisez attentivement l'exemple précédent.

Donnons ici un magnifique exemple d'une construction pleine empruntée à l'*Histoire universelle* de Bossuet :

« Tout cède à la fortune de César (Octave) : Alexandrie lui ouvre ses portes; l'Égypte devient une province romaine; Cléopâtre, qui désespère de la pouvoir conserver, se tue elle-même après Antoine; Rome tend les bras à César, qui demeure, sous le nom d'*Auguste* et sous le titre d'empereur, seul maître de tout l'empire. Il dompte, vers les Pyrénées, les Cantabres et les Asturiens révoltés; l'Éthiopie lui demande la paix; les Parthes, épouvantés, lui renvoient les étendards pris sur Crassus avec tous les prisonniers romains; les Indes recherchent son alliance; ses armes se font sentir aux Rhètes ou Grisons, que leurs montagnes ne peuvent défendre; la Pannonie le reconnaît, la Germanie le redoute et le Weser reçoit ses lois. Victorieux par mer et par terre, il ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit en paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde. »

1848. — Malgré la discussion qui s'était élevée au sein de l'assemblée législative au sujet du droit de réunion, le 14 février, les électeurs du 12e arrondissement de Paris organisent, sous le patronage de quatre-vingt-douze membres de l'opposition, à la tête desquels se trouve encore M. Odilon Barrot, un banquet réformiste... Le jour de la réunion, le commissaire *en personne* fait fermer la salle... Le 22, l'opposition *tout entière* propose de mettre le ministère en accusation. La garde nationale *elle-même* se réunit aux cris de *vive la réforme!* en même temps que des barricades s'élèvent et que la résistance s'organise... Le roi, un moment ébranlé, consent à remplacer le ministère Guizot par un cabinet ayant à sa tête M. Molé, puis par un autre ayant pour chefs MM. Thiers et Odilon Barrot. Tout échoue, et le roi abdique en faveur de son petit-fils, le comte de Paris, ayant sa mère, la duchesse d'Orléans, pour régente... Hélas! il était trop tard!... Louis-Philippe fuit. Les Tuileries sont envahies et livrées au pillage par la populace; le Palais-Royal, le château de Neuilly sont dévastés, et, le 24, la république est proclamée et un gouvernement provisoire établi. — A cet inconcevable tour de main, la France *entière* adhère; l'étranger, *l'étranger lui-même*, répond à cet écho : Vienne, Berlin, Milan, la Hongrie, la Bohême, Venise, Naples, Messine, Palerme et Rome s'insurgent; des manifestations ont lieu en Irlande et à Londres *même*; partout la tempête révolutionnaire gronde. — L'Assemblée constituante, composée de neuf cents membres, au nombre desquels était Louis-Napoléon, qui avait été élu représentant

par trois départements, ouvre ses séances le 4 mai. — Le gouvernement provisoire est remplacé par une commission exécutive dont Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin font partie, et, bien que cette représentation nationale ait été librement élue par le suffrage universel, elle est violée le 15 du même mois, c'est-à-dire onze jours après qu'elle eut acclamé la république d'une voix unanime... Un moment réprimée, la révolution démocratique s'apprêtait à prendre sa revanche; aussi, du 23 au 26 juin, à la suite de la suppression des ateliers nationaux, elle descend dans la rue, où, pendant trois jours, le sang coule à flots. L'archevêque de Paris, monseigneur Affre, et, entre autres, les généraux Duvivier, Négrier, Damesme, et Bréa sont frappés à mort; enfin, le général Cavaignac, qui avait été investi de la dictature, en triomphe, et l'Assemblée le nomme chef du pouvoir exécutif. — Le 12 novembre, une constitution est promulguée, en remettant au 10 décembre suivant la nomination d'un président de la république. Cinq millions six cent mille électeurs donnent leur voix au prince Louis-Napoléon, contre un million cinq cent mille qu'obtient le général Cavaignac, son plus redoutable compétiteur, et qui, comme chef du pouvoir exécutif, n'avait rien négligé pour obtenir la majorité... Tous ces faits, le plus grand nombre de nous en ont été témoins, nous les avons vus, *vus de nos propres yeux...* La France eût pu dire, à cette époque : *Pour moi, j'*ai voulu, en donnant ma voix au neveu de l'Empereur, fermer, au moins pour longtemps, toute issue à des ambitions qui ont failli compromettre mon passé et trop souvent mon avenir.

La CONSTRUCTION dite *surabondante*, est celle où quelques mots sont nécessaires pour donner à la phrase plus de force, et qu'on pourrait retrancher sans nuire à sa clarté. Ex.: *Le commissaire* en personne *fait fermer la salle du banquet; l'opposition* tout entière *propose de mettre en accusation le ministère; la garde nationale* elle-même *se réunit aux cris de vive la réforme! A cet inconcevable tour de main, la France* entière *adhère; l'étranger,* l'étranger lui-même, *répond à cet écho; des manifestations ont lieu en Irlande et à Londres* même; où *en personne, tout entière, elle-même, entière, l'étranger lui-même, même,* peuvent se retrancher sans inconvénient.

La *construction surabondante* prend aussi le nom de *pléonasme* quand on fait usage de mots qui, tout en donnant plus d'énergie à la pensée, pourraient pareillement s'omettre. Ainsi, dans : *Tous ces faits, le plus grand nombre de nous en ont été témoins, nous les avons vus,* vus *de nos* propres *yeux.*

1849. — La cour de Bourges juge Barbès, Blanqui, Raspail, Sobrier, ainsi que tous ceux qui avaient été impliqués dans l'attentat du 15 mai précédent, *et les condamne.* — Une expédition, commandée par le général Oudinot, est envoyée en Italie pour y réintégrer le pape dans Rome, au pouvoir d'un triumvirat républicain composé de Mazzini, Garibaldi et Avezzera. — Le 28 mai, la Constituante clôt ses séances, et une autre chambre, sous le nom de *législative*, lui succède. M. Dupin l'aîné en est élu président. — Mort du maréchal Bugeaud, victime du choléra, qui venait d'éclater à Paris. — Irritée contre l'envoi d'une armée à Rome pour y étouffer la révolution, une foule d'individus se porte vers l'Assemblée aux cris de *vive la constitution romaine!* Après que l'état de siége eut été décrété, elle est dispersée par le général Changarnier, commandant l'armée de Paris. Dix-sept accusés, au nombre desquels se trouvait Ledru-Rollin, sont jugés par la cour de Versailles *et condamnés* à la déportation. « Que la loi soit sévère, a dit J.-J. Rousseau, *et les hommes indulgents.* » Aussi, plus tard, par un décret rendu en 1859, une amnistie générale permettra à tous les condamnés pour délits politiques de rentrer dans leur patrie.

La CONSTRUCTION dite *elliptique* est celle où des mots sont omis, et même quelquefois une phrase entière, sans nuire à la clarté du discours et qu'il est toujours facile de rétablir. Ex.: *La cour de Bourges juge Barbès, Blanqui, Raspail, Sobrier, ainsi que tous ceux qui avaient été impliqués dans l'attentat du 15 mai précédent, et* les condamne, pour : La cour de Bourges *les condamne; Dix-sept accusés, au nombre desquels se trouvait Ledru-Rollin, sont jugés par la cour de Versailles* et condamnés, pour : Sont *condamnés* par la cour de Versailles.

Que la loi soit sévère et les hommes indulgents, pour : Et que les hommes *soient* indulgents.

Il y a pareillement ellipse dans les phrases suivantes :

La vertu d'un homme ne doit pas se mesurer par ses efforts, mais par ce qu'il fait d'ordinaire. (PASCAL, *Pensées.*)

Pour : Mais *se mesurer* par ce qu'il fait d'ordinaire.

Les discours d'humilité sont matière d'orgueil aux gens glorieux, et d'humilité aux humbles... Peu de gens parlent d'humilité humblement; *peu* de chasteté chastement; *peu* de doute en doutant. (*Ibid.*)

Pour : D'humilité *aux gens* humbles; peu *de gens parlent* d'humilité humblement; peu *de gens parlent* de chasteté chastement; peu *de gens parlent* du doute en doutant.

L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature; mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. *Une vapeur*, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. (*Ibid.*)

Pour : Une vapeur *suffit pour le tuer.*

1850. — Depuis l'occupation de Rome par nos troupes, depuis surtout la lettre que le prince président écrivit au colonel Edgar Ney, il n'était plus permis de se méprendre sur l'avenir... D'un côté, le parti républicain extrême ne cachait pas ses antipathies contre le chef du pouvoir exécutif, qu'il voulait renverser même avant l'époque fixée pour une élection nouvelle; de l'autre, Louis-Napoléon n'en marchait pas moins d'un pas ferme dans la voie qu'il s'était tracée. — Le prince Jérôme-Napoléon, le plus jeune des frères de l'Empereur, chargé du commandement de l'armée après le passage de la Bérésina et qui combattit à Waterloo, est nommé maréchal de France, et deux millions cent soixante mille francs sont accordés au président de la république malgré les efforts de l'opposition. Par une loi en date du 31 mai, le suffrage universel est restreint, et l'on affecte Belle-Ile-en-Mer et Nouka-Hiva aux condamnés à la déportation pour crimes politiques. — Le roi Louis-Philippe, âgé de soixante-dix-sept ans, meurt à Claremont, en Angleterre. Une tentative de fusion entre la branche aînée et la branche cadette des Bourbons est provoquée; elle avorte complétement, en présence de la légitimité toujours aveugle et de la jeune monarchie citoyenne qui avait relevé le drapeau tricolore en 1830.

Toute construction, pleine, surabondante ou elliptique, ne doit laisser aucune ambiguité, aucune amphibologie, aucune équivoque dans l'esprit, il faut surtout en écarter l'impropriété des termes.

Voyons comment les grands écrivains observent rigoureusement ces préceptes et quels effets ils produisent en y restant fidèles, au point de vue de la *clarté*, de l'*harmonie* et de l'*intérêt* du style :

« Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner quand il lui plaît de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique

sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse; il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même pour le bien du monde, et il leur fait voir, en la retirant, que toute majesté est empruntée, et que pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. » (BOSSUET, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*)

O mon fils! de ce nom j'ose encor vous nommer,
Souffrez cette tendresse, et pardonnez aux larmes
Que m'arrachent pour vous de trop justes alarmes.
Loin du trône nourri, de ce fatal honneur,
Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur;
De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.
Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois;
Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même;
Qu'il doit tout immoler à sa grandeur suprême;
Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné;
Que s'il n'est opprimé tôt ou tard il opprime:
Ainsi de piége en piége, et d'abîme en abîme,
Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,
Ils vous feront enfin haïr la vérité,
Vous peindront la vertu sous une fausse image.
Hélas! ils ont des rois égaré le plus sage.

(RACINE, *conseils du grand-prêtre au roi Joas enfant.*)

Que de clarté, que d'harmonie dans ces deux exemples admirables! Quelle différence avec ces passages où règne l'amphibologie et souvent l'impropriété des termes :

« Samuel offrit un holocauste à Dieu, et *il* lui fut si agréable, qu'au même moment *il* lança son tonnerre contre les Philistins. » (*Phrase blâmée par Wailly.*)

Le premier *il* se rapporte à holocauste, le second *il* à Dieu; logiquement il n'en est point ainsi, car le premier *il* semble se rapporter à Samuel ainsi que le second, il y a donc ici équivoque, tandis que dans la pensée de l'auteur la phrase est celle-ci : Samuel offrit un holocauste à Dieu, et cet holocauste fut si agréable à Dieu, qu'au même moment Dieu lança son tonnerre contre les Philistins... La phrase est claire cette fois, mais qu'elle est lourde

et sans harmonie ! De toute nécessité, il fallait employer une autre tournure.

> Tout l'empire n'est plus la *dépouille* d'un maître,
> Le peuple au champ de Mars nomme ses magistrats.
>
> (Racine, *Britannicus.*)

Dépouille, dit Lemare, réveille l'idée d'un maître dépouillé et non celle d'un maître qui dépouille ; il y a donc équivoque dans le premier vers, et partant défaut de clarté par impropriété du terme ; car, dans la pensée de Racine, le sens est celui-ci : Tout l'empire n'est plus la *proie* d'un maître.

Il en est de même dans ces vers de Corneille :

> Il se saisit du port, il se saisit des portes,
> Met des gardes partout et *des ordres secrets.*
>
> (*Pompée.*)

On met des gardes et on donne des ordres, dit Voltaire, mais *on ne met pas des ordres.*

Galimatias, dit l'Académie, est un discours embrouillé et confus qui semble dire quelque chose et ne dit rien.

Voici un bel exemple de galimatias, emprunté au *Médecin malgré lui* :

« Pour revenir donc à notre raisonnement, je tiens que cet empêchement de l'action de sa langue est causé par de certaines humeurs, qu'entre nous autres savants nous appelons humeurs peccantes ; peccantes, c'est-à-dire... humeurs peccantes ; d'autant plus que les vapeurs formées par les exhalaisons des influences qui s'élèvent dans la région des maladies, venant... pour ainsi dire... à. — Or, ces vapeurs, dont je vous parle, venant à passer, du côté gauche où est le foie, au côté droit où est le cœur, il se trouve que le poumon, que nous appelons en latin *armyan*, ayant communication avec le cerveau, que nous nommons en grec *nasmus*, par le moyen de la veine-cave, que nous appelons en hébreu *cubile*, rencontre en son chemin lesdites vapeurs, qui remplissent les ventricules de l'omoplate ; et parce que lesdites vapeurs... comprenez bien ce raisonnement, je vous prie, — et parce que lesdites vapeurs ont une certaine malignité... écoutez bien ceci, je vous conjure, — ont une certaine malignité qui est causée... soyez attentif, s'il vous plaît, — qui est causée par l'â-

creté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs *ossabandus, nequeis, nequer, potarinum quipsa milus.* Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette. »

1851. — Le président de la république fait présenter par son ministère un projet de loi ayant pour objet la révision de la constitution ; il est rejeté. — Des troubles ont lieu dans l'Ardèche, l'Allier, le Cher et la Nièvre... De nouveau, la France tout entière présage une tempête politique prête à éclater. On ne peut plus se le dissimuler, il faut que l'anarchie triomphe cette fois ou qu'elle soit vaincue; il faut consentir à rentrer dans la voie révolutionnaire ouverte par le 24 février 1848, ou qu'une volonté ferme domine une situation désespérée et nous sauve. — Dans la nuit du 1er au 2 décembre, lorsque Paris était plongé dans un profond sommeil, s'accomplissait une de ces résolutions énergiques qui font les destins des empires... Tout à coup, à son réveil, la capitale apprend, par un décret signé *Louis-Napoléon*, que l'Assemblée est dissoute, que les chefs de l'opposition sont arrêtés et que la nation est appelée à condamner ou à légitimer ce grand coup d'État. Sept millions quatre cent trente-neuf mille deux cent seize suffrages sortent de l'urne et donnent raison à Napoléon, qui est nommé président de la république pour dix ans... — L'aigle impériale apparaît sur nos drapeaux, la croix d'honneur reprend ses anciens emblèmes, et les puissances étrangères s'empressent d'accréditer des ambassadeurs près du nouveau gouvernement.

Nous n'avons plus à considérer la *construction* qu'au point de vue de l'intérêt. On lit dans Condillac : « Dans un tableau bien fait, il y a subordination sensible entre toutes les parties... D'abord, le principal objet se présente accompagné de ses circonstances; les autres se découvrent ensuite dans l'ordre des rapports qu'ils ont avec lui, et, par cet ordre, la vue se porte naturellement d'une partie à une autre et saisit sans effort tout le tableau. Cette subordination est marquée par la manière dont on distribue la lumière. Cet arrangement répond au clair-obscur. En général, ajoute-t-il, l'art de faire valoir une idée consiste à la mettre dans la place où elle doit frapper davantage. »

« Dans la phrase de Fléchier, tirée de l'oraison funèbre de Turenne, dit Condillac, *déjà prenait l'essor* est la principale action, c'est celle qu'il faut peindre sur le devant du tableau. *Pour se sauver vers les montagnes*, est une action subordonnée, et ce n'est pas sur elle que doit tomber le plus grand jour. Si Fléchier eût dit :

Pour se sauver vers les montagnes, déjà prenait l'essor, cet aigle, le coup de pinceau eût été manqué. Enfin : *Dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces,* est une action encore plus éloignée, aussi l'orateur la rejette-t-il à la fin, comme la partie fuyante; elle n'est là que pour contraster, que pour faire ressortir davantage l'action principale. »

La phrase suivante, empruntée à Bossuet, dans son *Discours sur l'Histoire universelle,* et citée par Lemare, donne un bel exemple de la construction ayant pour objet l'*intérêt :*

« Du côté de l'Asie était Vénus, c'est-à-dire les plaisirs, les folles amours et la mollesse; du côté des Grecs, Junon, c'est-à-dire la gravité avec l'amour conjugal, Mercure avec l'éloquence, Jupiter et la sagesse politique. Du côté de l'Asie était Mars, impétueux et brutal, c'est-à-dire la guerre avec sa fureur; du côté de la Grèce était Pallas, c'est-à-dire l'art militaire et la valeur conduite par esprit, etc. »

LIVRE SIXIÈME

PONCTUATION

Nous avons dit (page 6), que la ponctuation avait pour objet les règles qui enseignent à séparer, au moyen de signes convenus, les divers membres d'une phrase, pour que le sens de celle-ci soit facile à interpréter.

Non-seulement la ponctuation est nécessaire pour indiquer les diverses parties d'une phrase, mais encore pour en faciliter la lecture, à l'aide de repos qui permettent à l'organe de la voix de reprendre haleine. Elle est encore essentielle pour distinguer les propositions incidentes de la proposition principale, pour montrer l'interrogation et l'exclamation, enfin, pour indiquer que le sens de la phrase est suspendu, etc., etc.

Nous allons étudier l'emploi de ces divers signes.

1852. — Le 14 janvier, une nouvelle constitution est promulguée : elle est presque en tous points conforme à la constitution de l'an VIII. — Le Conseil d'État et la Cour des comptes sont réorganisés, et un ministère d'État créé. — Le 5 pour 100 est converti en 4 1/2. — Des décrets sont rendus pour l'achèvement du Louvre, l'établissement d'un réseau de télégraphes électriques qui doit s'étendre sur toute la France, et l'organisation du crédit foncier. Tout était prêt pour la résurrection de l'empire, que les populations rêvaient depuis le 2 décembre de l'année précédente. Aussi, le 21 novembre, après un voyage qu'il fit dans les départements du Midi, où l'esprit public s'était hautement prononcé, le président est élu empereur par sept millions huit cent trente-neuf mille cent cinquante-deux suffrages, et, le 2 décembre, il est proclamé sous le nom de NAPOLÉON III.

Le POINT (.) est un signe qui indique que le sens est fini ou mieux, que les mots employés suffisent pour interpréter la phrase sans accessoires ni développements subséquents. Exemples :

Le 14 janvier, une nouvelle constitution est promulguée. Ici, le sens paraît fini ; oui, si ce membre de phrase se trouvait à la fin, sans accessoires ni développements, mais il n'en est point ainsi dans la pensée de l'auteur, qui veut prouver l'identité de la constitution de 1852 avec la constitution de l'an VIII. La phrase ne sera véritablement complète que lorsque cette opinion sera émise, et cela a lieu par l'annexion du second membre de phrase, qui est : *Elle est presque en tous points conforme à la constitution de l'an VIII.* Après lequel, comme on le voit, on a mis un point.

Le Conseil d'État et la Cour des comptes sont réorganisés, et un ministère d'État créé. Cette phrase offre un sens complet, après lequel tout est dit.

Il en est de même de :

Le 5 pour 100 est converti en 4 1/2. — Des décrets sont rendus pour l'achèvement du Louvre, l'établissement d'un réseau de télégraphes électriques destiné à s'étendre sur toute la France, et l'organisation du crédit foncier. — Tout était prêt pour la résurrection de l'empire, que les populations rêvaient depuis le 2 décembre de l'année précédente.

La phrase suivante, bien qu'un peu plus longue que celles qui précèdent, n'admet le point qu'après que toutes les données accessoires et les développements ont été exposés :

Aussi, le 21 novembre, après un voyage qu'il fit dans les départements du Midi, où l'esprit public s'était hautement prononcé, le président est élu empereur par sept millions huit cent trente-neuf mille cent cinquante-deux suffrages, et, le 2 décembre, il est proclamé sous le nom de Napoléon III.

Dans cette phrase, étendue à dessein, le point ne peut se mettre nulle part, si ce n'est au dernier mot; cependant, supposons qu'après *sept millions huit cent trente-neuf mille cent cinquante-deux suffrages*, on se fût arrêté un moment et qu'on eût écrit : *Le 2 décembre, il est proclamé sous le nom de Napoléon III*, c'est-à-dire qu'on eût supprimé *et*, alors le sens eût été fini et l'on mettait un point; mais la conjonction qui relie ce qui suit à ce qui précède s'ajoute pour compléter la phrase.

Avant de passer aux autres signes de ponctuation, terminons l'emploi du point par ce principe remarquable, emprunté à Lemare.

« Le premier soin qu'on doit avoir lorsqu'on ponctue, c'est de reconnaître où il faut mettre le point. Ce n'est qu'après cette séparation d'une première phrase d'avec celle qui la suit, par le moyen du point, qu'on peut songer à employer tel ou tel autre signe : tout dépend de cette première délimitation. Tracez ces premières limites d'une manière franche; mettez le point partout où l'enchaînement des mots cesse; ne craignez pas de les trop multiplier. Une ponctuation un peu forte soulage l'esprit et ne nuit point au sens, car le point placé entre deux phrases n'est pas une si grande barrière qu'on ne puisse ensuite apercevoir l'espèce de relation qu'elles ont entre elles. »

1853. — Mariage civil de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, le 29 janvier; le lendemain, la cérémonie religieuse a lieu en l'église de Notre-Dame. — Le 14 février suivant, la session de 1853 est ouverte par l'Empereur. — La question des lieux saints, soulevée précédemment par la Russie, cachait encore les intentions secrètes du czar Nicolas; mais l'arrivée du prince Menchikoff à Constantinople, le 28 février, ne laissait plus de doute; l'indépendance de la Turquie était menacée... La France et l'Angleterre ne s'y méprirent point; aussi, des ordres furent donnés d'envoyer dans les eaux de Salamine une escadre française qui, conjointement avec une escadre anglaise, devait être prête à tout événement. — Le 3 juil-

let, les Russes franchissent le Pruth. — L'occupation des principautés moldo-valaques, l'attaque inopinée d'une flotte turque par l'amiral Nachimoff, qui vint l'incendier, le 30 novembre, dans le port de Sinope, sans épargner la ville même, dessillèrent tous les yeux ; la paix n'était plus possible ; et après quelques efforts de la diplomatie, restés sans résultats, nos escadres combinées entrèrent dans la mer Noire vers les premiers jours de janvier de l'année suivante. — Mentionnons ici, pour mémoire, un projet d'attentat contre la vie de l'Empereur, que la police sut déjouer et qui devait recevoir son exécution le 5 juillet 1853.

Le POINT-VIRGULE (;) sert à subdiviser une phrase principale, qui a une certaine étendue, en plusieurs membres. Exemples :

Mariage civil de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, le 29 *janvier ; — l'arrivée du prince Menchikoff à Constantinople ne laissait plus de doute ; — l'occupation des principautés moldo-valaques, l'attaque inopinée d'une flotte turque par l'amiral Nachimoff, qui vint l'incendier, le* 30 *novembre, dans le port de Sinope, sans épargner la ville même, dessillèrent tous les yeux ;*

Lemare blâme avec raison l'abus du *point-virgule* dans les phrases suivantes :

L'air bourgeois se perd quelquefois à l'armée ; mais il ne se perd jamais à la cour. (LAROCHEFOUCAULD, *Maximes.*)

Nous pouvons paraître grands dans un emploi au-dessous de notre mérite ; mais nous paraissons souvent petits dans un emploi plus grand que nous. (*Id.*)

Toutes les passions nous font faire des fautes ; mais l'amour nous en fait faire de plus ridicules. (*Id.*)

Dans ces phrases, la virgule suffisait.

1854. — Depuis *Pierre le Grand*, *Catherine Ire*, *Catherine II* et ses successeurs, *l'ambition*, *le désir* d'étendre sa puissance a toujours préoccupé la Russie ; *patiente*, *industrieuse* dans les moyens qu'elle emploie pour arriver à son but, à un moment donné, elle prend les armes, puis *marche*, *frappe*, quand l'Europe, à peine *avertie*, *édifiée*, voit enfin *clairement*, *nettement les dangers* qui la menacent, *les périls* qu'elle court. — Preuve évidente, cette fois encore, que la Russie ne voulait en aucune manière se départir de ses projets contre l'indépendance de la Turquie, c'est que son ambassadeur, M. de Kisseleff, demandait ses passeports le 4 février, cinq jours avant la réponse du czar à la lettre de l'Empereur, en date du 29 janvier, ten-

dant au maintien de la paix. — A l'ouverture de la session de 1854, Napoléon, après avoir, dans son discours, rassuré le pays sur le retour des disettes, par la création d'une caisse de la boulangerie, annonce que la paix avec la Russie n'est plus probable, et que, d'accord avec l'Angleterre, la guerre va commencer. — Un emprunt de 250 millions est voté à l'unanimité; une souscription nationale est ouverte du 11 au 25 mars; elle produit 468 millions. — Le 27, la déclaration de guerre est officiellement notifiée au Corps législatif, et, le 20 avril suivant, une escadre anglaise, sous le commandement de l'amiral Napier, entre dans la Baltique, où se rallie à elle, du 1er mai au 15, une escadre française ayant pour chef l'amiral Parceval-Deschênes. Le 8 juillet, le général Baraguay-d'Hilliers, le général du génie Niel et des troupes de débarquement rejoignent les flottes combinées. — Bomarsund, place fortifiée, située sur les côtes de la Finlande, est attaquée le 15 et tombe en notre pouvoir le 16; prélude glorieux des succès qui nous attendaient plus tard, soit dans la Baltique, soit en Crimée... Pendant ce temps, une armée de soixante-quinze mille hommes, dont cinquante mille Français, commandés par le maréchal de Saint-Arnaud, ayant sous ses ordres le prince Napoléon, les généraux Canrobert, Bosquet et Forey, et vingt-cinq mille Anglais, à la tête desquels était placé lord Raglan, ancien chef d'état-major du duc de Wellington, s'organisait... Une partie s'était mise en route pour l'Orient dans les premiers jours de mars, une autre dans le courant d'avril, en sorte qu'au 15 mai, l'armée tout entière se trouvait réunie à Gallipoli... A l'époque environ où les Russes assiégeaient vainement Silistrie, avait lieu à Varna, le 20 mai, une conférence des généraux, dans laquelle on décida qu'on porterait la guerre en Crimée; mais le choléra, qui faisait de grands et cruels ravages dans l'armée alliée, retarda cette expédition, et ce ne fut qu'au mois de septembre suivant qu'elle put avoir lieu... Enfin, tandis qu'une partie de nos flottes explorait les côtes d'Odessa et recevait l'ordre ensuite de se présenter devant le port de Sébastopol, le 13 septembre, l'amiral Hamelin jetait l'ancre à l'entrée de la baie d'Eupatoria et y débarquait nos troupes, qui se portèrent sans retard à la rencontre de quarante mille Russes commandés par le prince Menchikoff. Le 20 du même mois, nous les battons complétement à l'Alma, malgré la position formidable qu'ils occupaient; victoire qui eût été plus décisive et plus complète encore, si nous avions eu de la cavalerie. — Le 26, le maréchal de Saint-Arnaud meurt du choléra dont il avait été déjà atteint à Varna; le général Canrobert le remplace. — Du 9 au 11 octobre, les opérations du siége de Sébastopol commencent; on divise l'armée en deux corps : le premier, d'observation, commandé par le général Bosquet; le second, chargé des travaux du siége, sous les ordres du général Forey... Le 17, a lieu le premier bombardement, à la suite duquel le prince Menchikoff, afin de nous

surprendre, ordonne un mouvement sur Balaclava, où se trouvaient nos magasins d'approvisionnements : *ni* le nombre des ennemis, *ni* le danger qui menaçait une poignée d'hommes, n'intimidèrent nos alliés, dont le courage, dans cette circonstance, fut digne des plus grands éloges ; mais bientôt enveloppés, tous allaient périr sans les chasseurs d'Afrique qui volèrent à leur secours. Pareil fait se reproduisit à Inkermann dans la journée du 3 novembre, où six mille Anglais avaient été surpris par soixante mille Russes ; là, il fallait mettre bas les armes, *ou* mourir en se couvrant de gloire ! Grâce au général Bosquet, qui accourut avec quelques bataillons français, ils sont sauvés ; cette diversion donna le temps à des renforts d'arriver, et cette fois encore nous fûmes vainqueurs... Les victoires de Balaclava et d'Inkermann sont les deux faits brillants de la fin de la campagne de 1854. — Le 26 décembre, le Corps législatif est convoqué : il est appelé à voter un nouvel emprunt de 500 millions jugé nécessaire, les 250 millions précédents ayant été épuisés ; ouvert du 3 au 14 janvier de l'année suivante, il est plus que réalisé, puisque la souscription atteint le chiffre énorme de 2 milliards 198 millions.

La VIRGULE (,) sert à énumérer les diverses parties d'une phrase : *substantifs, adjectifs, verbes, participes, mots invariables, compléments de même nature,* etc. Exemples :

Depuis Pierre le Grand, Catherine Ire, Catherine II *et ses successeurs,* l'ambition, le désir *d'étendre sa puissance a toujours préoccupé la Russie ;* patiente, industrieuse *dans les moyens qu'elle emploie pour arriver à son but, à un moment donné, elle prend les armes, puis* marche, frappe, *quand l'Europe, à peine* avertie, édifiée, *voit enfin* clairement, nettement les dangers *qui la menacent,* les périls *qu'elle court.*

La *virgule* s'emploie encore :

1° Pour séparer les propositions incidentes, explicatives, qui ne sont qu'un développement de l'antécédent, sans qu'elles aient avec cet antécédent une liaison bien intime ; de telle sorte, qu'elles pourraient à la rigueur se supprimer sans altérer le sens de la phrase principale. Exemples :

Preuve évidente, cette fois encore, *que la Russie,* etc. ; — *le* 20 *avril suivant, une escadre anglaise,* sous les ordres de l'amiral Napier, *entre dans la Baltique ; — Bomarsund,* place fortifiée, située sur les côtes de la Finlande, *est attaquée le* 15 *et tombe en notre pouvoir ; — une armée de soixante-quinze mille hommes, dont cinquante mille*

Français, commandés par le maréchal de Saint-Arnaud, ayant sous ses ordres le prince Napoléon, les généraux Canrobert, Bosquet et Forey, *et vingt-cinq mille Anglais,* à la tête desquels était placé lord Raglan, ancien chef d'état-major du duc de Wellington, *s'organisait.*

Dans la dernière phrase citée, la proposition incidente, explicative, est fort longue : aussi, les parties qui la constituent sont-elles ponctuées, vu son étendue. On pourrait la retrancher sans nuire à la clarté de la phrase principale, car on peut dire : *Une armée de soixante-quinze mille hommes, dont cinquante mille Français et vingt-cinq mille Anglais, s'organisait;*

2° Devant un verbe séparé de son sujet par une proposition déterminative. Exemple :

Napoléon, *qui, dans son discours, rassura le pays sur le retour des disettes, par la création d'une caisse de la boulangerie,* annonce *que le maintien de la paix n'est plus probable;*

3° Pour tenir la place d'un verbe sous-entendu. Exemple :

Victoire qui eût été plus décisive et *plus complète encore, si nous avions eu de la cavalerie;* pour : Et *eût été* plus complète encore, etc.;

4° Devant la conjonction *et,* lorsque celle-ci n'est point destinée à additionner la phrase qui suit avec la précédente. Exemple :

Napoléon annonce que le maintien de la paix n'est plus probable, et *que, d'accord avec l'Angleterre, la guerre va commencer.*

Mais il en est autrement lorsque *et* est additionnel, comme dans : *Pierre le Grand, Catherine Ire, Catherine II* et *ses successeurs; le général Baraguay-d'Hilliers, le général du génie Niel* et *des troupes de débarquement, rejoignent les flottes combinées;* où *et ses successeurs, et des troupes de débarquement* sont additionnés à *Pierre le Grand, Catherine Ire, Catherine II,* au *général Baraguay-d'Hilliers,* au *général du génie Niel;*

5° Devant *ni* et *ou,* si les parties unies par ces conjonctions ont une certaine étendue. Exemple :

Ni *le nombre des ennemis,* ni *le danger qui menace une poignée d'hommes n'intimidèrent nos alliés,* etc.; *là il fallait mettre bas les armes,* ou *mourir en se couvrant de gloire.*

Mais on dirait sans ponctuer : *Ni* le nombre *ni* le danger n'intimidèrent nos alliés. Comme aussi : Là il fallait vaincre *ou* mourir.

1855. — Le Piémont accède à l'alliance de la France et de l'Angleterre, et, par une convention militaire, quinze mille Sardes sont envoyés à l'armée d'Orient, sous le commandement du général de la Marmora. — Malgré un froid de huit à dix degrés sous zéro, le siége de Sébastopol ne se ralentit pas. — Les Anglais étaient réduits à quinze mille hommes ; nous-mêmes, nous avions été rudement éprouvés par la guerre; force était donc d'envoyer de nouvelles troupes en Crimée : le général Niel et soixante-quinze mille hommes, non compris un contingent de la garde impériale, composé de grenadiers, de voltigeurs et de détachements pris dans divers corps sous les ordres du général Regnault de Saint-Jean-d'Angély, partent pour l'Orient. — Le 17 février, les Russes tentent une nouvelle attaque contre Eupatoria, ils sont repoussés. — Le 2 mars, l'empereur Nicolas meurt, son fils lui succède sous le nom d'Alexandre II. — Dans la nuit du 22 au 23 mars, une attaque générale est dirigée par les troupes alliées contre la tour de Malakoff; elle échoue. L'effectif des Russes était alors de cent cinquante mille hommes, échelonnés entre Pérécop et Sébastopol. Il fallait enfin porter un grand coup, à moins de traîner la guerre en longueur et d'user sans résultat toutes nos ressources... Le général Canrobert, qui avait si bien mérité de l'armée pendant un hiver rigoureux au milieu de fatigues de toute nature que nous avions supportées, envoie, le 16 mai, au ministre de la guerre, sa démission de commandant en chef; elle est acceptée et le général Pélissier lui succède. — Après plusieurs combats, dans lesquels nos troupes eurent toujours l'avantage, du 15 au 18 juin, l'ordre est donné de nouveau d'attaquer Malakoff... Les divisions Mayran, Brunet et d'Autemarre s'ébranlent, le combat est terrible, et malgré l'ardeur de nos soldats cette tentative n'amène aucun résultat et coûte la vie à Mayran et à Brunet. — Lord Raglan meurt du choléra, le 28. — Dans la nuit du 15 au 16 août, les Russes reprennent l'offensive, et, à la Tchernaïa, ils sont vaincus dans une bataille où les Sardes se montrèrent dignes de combattre à nos côtés. Le lendemain de cette victoire, un nouveau feu s'ouvre contre la tour de Malakoff, et, le 8 septembre, l'assaut est donné, cette fois avec un immense succès... Rien dans l'histoire ne peut être comparé à cet illustre fait d'armes : généraux, officiers, soldats déployèrent dans cette circonstance un courage héroïque : nous sommes sur tous les points vainqueurs et nous entrons dans Sébastopol, où nous trouvons quatre mille bouches à feu, cinquante mille boulets, cinq cents ancres et vingt-cinq mille kilogrammes de cuivre. — Au mois d'août précédent, un fait non moins important par ses conséquences et l'effet moral qu'il pro-

duisit sur le gouvernement russe, s'accomplissait dans la Baltique : l'amiral Dundas et le contre-amiral Penaud bombardèrent Sweaborg, réduisirent en cendres les magasins de cette place forte et détruisirent la ville. — Après la chute de Sébastopol, pendant que les Russes, qui s'étaient retirés dans la citadelle, lançaient des boulets sur nos troupes, une escadre est envoyée sur les côtes d'Odessa, elle s'avance vers Kinburn, situé à l'entrée du Dniéper, bombarde cette place, et, maîtresse du fleuve, menace la ville de Nicolaïeff, qui renfermait les dernières ressources des Russes en Orient. — A l'époque où toutes ces merveilles s'accomplissaient en Crimée, dans la mer Noire et dans la Baltique, que se passait-il en France?... Malgré la guerre, l'Exposition universelle des produits de l'industrie et des arts s'ouvrait, le 15 mai : toute la France, toute l'Europe, moins les Russes, s'étaient donné rendez-vous à Paris : des souverains mêmes y accoururent, et, le 18 août, la reine Victoria vint rendre à l'Empereur la visite que, le 15 avril précédent, il lui avait faite avec l'Impératrice : spectacle dont nous fûmes fiers à juste titre, et qui fut rehaussé encore par la confiance que le pays tout entier avait mise en son chef, en répondant à un troisième emprunt de 750 millions par 3 milliards 864 millions de souscriptions. — Enfin, pour clore dignement cette année 1855, la garde impériale et plusieurs régiments qui avaient si glorieusement combattu en Crimée, firent, le 29 décembre, leur entrée dans Paris... L'Empereur s'étant porté à leur rencontre, les accueillit par ces belles paroles : « Soldats, je viens au devant de vous, comme autrefois le sénat romain allait aux portes de Rome au devant de ses légions victorieuses : je viens vous dire que vous avez bien mérité de la patrie. »

Les DEUX-POINTS (:) servent à diviser une phrase en deux parties principales, indépendamment des autres signes de ponctuation dont il vient d'être question. On se sert des *deux-points :*

1° Devant la seconde proposition qui explique la première. Exemples :

Force était donc d'envoyer de nouvelles troupes en Crimée : le général Niel et soixante-quinze mille hommes, non compris un contingent de la garde impériale; — un fait non moins important, par ses conséquences et l'effet moral qu'il produisit sur le gouvernement russe, s'accomplissait dans la Baltique : l'amiral Dundas et le contre-amiral Penaud bombardèrent Sweaborg; — toute la France, toute l'Europe, moins les Russes, s'étaient donné rendez-vous à Paris : des souverains mêmes y accoururent; — et, *le* 18 *août, la reine Victoria vient rendre à l'Empereur la visite que, le* 15 *avril précédent,*

il lui avait faite avec l'Impératrice : spectacle dont nous devions être fiers à juste titre ;

2° Après une proposition générale suivie de détails. Exemples : *Rien dans l'histoire ne peut être comparé à cet illustre fait d'armes : généraux, officiers, soldats, déployèrent dans cette circonstance un courage héroïque ; — Nous entrons dans Sébastopol où nous trouvons : quatre mille bouches à feu, cinquante mille boulets, cinq cents ancres et vingt-cinq mille kilogrammes de cuivre ; — malgré la guerre, l'Exposition universelle des produits de l'industrie et des arts s'ouvrait, le 15 mai : toute la France, toute l'Europe s'étaient donné rendez-vous à Paris ;*

3° Après une proposition qui annonce une citation, un discours, les paroles de quelqu'un. Exemples :

L'Empereur s'étant porté à leur rencontre, les accueillit par ces belles paroles : « Soldats, je viens au devant de vous, comme autrefois le sénat romain allait aux portes de Rome, au devant de ses légions victorieuses : je viens vous dire que vous avez bien mérité de la patrie. »

1856. — Le 1er février, le gouvernement français adhère aux propositions de paix consenties par la Russie et posées par le cabinet de Vienne, qui s'était abstenu, de même que celui de Berlin, de participer à cette grande lutte à laquelle la France et l'Angleterre avaient pris part ainsi que le Piémont... Qui sait, si nous eussions été vaincus, quelle aurait été la conduite de la Prusse et de l'Autriche ?... — Le 3 mars, s'ouvre la session de 1856, et, le 16, naît le prince impérial Eugène-Louis-Jean-Joseph-Napoléon, qui fut baptisé avec pompe, le 14 juin, à Notre-Dame ; le pape Pie IX, représenté par son légat le cardinal Patrizi, évêque d'Albano, fut son parrain, et sa marraine la reine de Suède, représentée par la grande-duchesse de Bade. — Pendant qu'une crise financière et monétaire, résultat de spéculations exagérées, menaçait l'industrie et le commerce, et que le gouvernement résistait avec fermeté à toute mesure extrême, comme le cours forcé des billets de la Banque de France, une grande calamité frappait le pays : le Rhône, la Saône, l'Allier, la Loire, par des débordements inattendus, portèrent la désolation sur leurs rives envahies et causèrent des pertes incalculables : même des villages entiers furent emportés par les eaux ! L'Empereur s'empressa de se porter partout où le mal avait exercé ses ravages, et sa présence releva les courages abattus. 12 millions sont votés, et une souscription qui produisit 15 autres millions, vinrent au se-

cours des inondés. Signalons ici un fait digne de louanges : l'Angleterre se distingua par son empressement à réparer, pour sa part, tant de désastres : le lord-maire de Londres adressa au préfet de la Seine une somme considérable recueillie dans tous les rangs de la société anglaise ; touchant exemple, qui pourrait servir à prouver qu'en établissant une solidarité entre tous les peuples, dans des cas extrêmes, on réaliserait sur la terre cette belle parole du Christ : *Aidez-vous les uns les autres...* Pense-t-on que cela ne vaudrait pas mieux que de s'emparer de quelques lambeaux de ce vaste univers, quitte après, pour les conserver, à sacrifier des millions d'hommes?

Le POINT INTERROGATIF (?) se place après une phrase qui marque l'interrogation, soit que l'on veuille exprimer un doute réel, soit que l'on veuille faire entendre un doute simulé. Exemples :

Qui sait, si nous eussions été vaincus, quelle aurait été la conduite de la Prusse et de l'Autriche?

Pense-t-on que cela ne vaudrait pas mieux que de s'emparer de quelques lambeaux de ce vaste univers, quitte après, pour les conserver, à sacrifier des millions d'hommes?

Quelquefois, sous la forme interrogative, on exprime l'exclamation, comme dans :

. . . Quoi! Pyrrhus, je te rencontre encore!

(RACINE, *Andromaque.*)

Bien qu'une phrase ne soit pas formellement interrogative, l'interrogation peut être dans la pensée. Exemple :

S'il fallait condamner
Tous les ingrats qui sont au monde,
A qui faudrait-il pardonner?

(LAFONTAINE.)

1857. — Un déplorable événement vint attrister l'ouverture de la neuvaine de Sainte-Geneviève : le 3 janvier, un prêtre interdit, du nom de Verger, frappe à mort, dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont, Mgr Sibour, archevêque de Paris, qui avait succédé à Mgr Affre, ce martyr de nos dissensions civiles! — Le 16 février, l'Empereur ouvre la dernière session de la législative de 1852, et, les 21 et 22 juin, ont lieu les élections qui devaient appeler de nouveaux représentants au Corps législatif. A Paris, l'opposition fit tomber son choix sur MM. Carnot, Goudchaux, Émile Olivier, Darimon et le général Cavaignac; ils furent élus!... Toutefois, constatons que sur six millions cent trente-six mille six cent soixante-quatre votants appelés à se prononcer dans toute la France, le gouvernement obtint cinq

millions quatre cent soixante et onze mille huit cent quatre-vingt-huit suffrages, contre six cent soixante-quatre mille sept cent soixante-seize, en y comprenant quatre-vingt-douze mille neuf cent dix-sept voix perdues! — Le 5 août, l'Empereur et l'Impératrice se rendent à Osborne pour faire une visite à la reine Victoria; le 11, ils étaient de retour. — En septembre, Napoléon III se rend seul à Stuttgard, auprès du roi de Wurtemberg, où il eut une entrevue avec l'empereur Alexandre II. Que de soucis cette visite donna à quelques cabinets! — L'horizon politique était encore chargé de quelques nuages : les affaires des Principautés danubiennes, ainsi que celles de la principauté de Neuchâtel, inspirèrent un moment de l'inquiétude; mais, grâce à la sagesse du chef du gouvernement, elles n'amenèrent aucun résultat fâcheux. — De nouvelles visites princières sont faites cette année encore à l'Empereur. Notons, entre autres, celle du grand-duc Constantin, frère d'Alexandre II, qui fut accueilli à Paris et dans toutes les contrées qu'il parcourut en France, par les plus chaudes sympathies; celle du roi de Bavière et la présentation aux Tuileries de Ferrukh-Khan, envoyé en ambassade extraordinaire par le roi de Perse auprès de Napoléon III. — Cette année, moins remarquable que les précédentes en faits militaires, fut pourtant témoin d'une victoire complète remportée sur les tribus kabyles, jusqu'ici toujours prêtes à se soulever. Elles furent définitivement vaincues par le maréchal Randon, ayant sous ses ordres les généraux Regnault, Mac-Mahon et Jussuf.

Le POINT EXCLAMATIF (!) exprime un sentiment plus ou moins profond de l'âme, la surprise, la satisfaction, la joie, la peur, etc. Il se place, comme le point interrogatif, à la fin d'une phrase. Exemples :

Mgr Sibour, archevêque de Paris, qui avait succédé à Mgr Affre, ce martyr de nos dissensions civiles! — A Paris, l'opposition fit tomber son choix sur MM. Carnot, Goudchaux, Émile Olivier, Darimon et le général Cavaignac, ils furent élus! — Toutefois, constatons que sur six millions cent trente-six mille six cent soixante-quatre votants appelés à se prononcer dans toute la France, le gouvernement obtint cinq millions quatre cent soixante et onze mille huit cent quatre-vingt-huit suffrages, contre six cent soixante-quatre mille sept cent soixante-seize, en y comprenant quatre-vingt-douze mille neuf cent dix-sept voix perdues! — Que de soucis cette visite donna à quelques cabinets!

Dans l'exclamation le doute n'existe pas; celui qui parle est convaincu de ce qu'il dit, qu'il exprime une émotion quelcon-

que, la surprise, la satisfaction, ou toute autre affection de l'âme.

1858. — L'année précédente, trois Italiens : Tribadi, Bartholoni et Grilli, venant de Londres, avaient été condamnés à la déportation comme coupables d'une tentative contre les jours de l'Empereur... Le 14 janvier 1858, des Italiens encore, et nous sommes heureux de ne trouver aucun nom français parmi ces bandes d'assassins, mettaient à exécution un crime horrible !!! A l'arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice au théâtre de l'Opéra, des projectiles sont lancés sur leur voiture, ils éclatent... tuent quelques personnes et en blessent un grand nombre... Orsini, Pierri, Rudio et Gomès sont arrêtés... Les deux premiers subissent, le 13 mars, leur juste châtiment. A A la suite de cet attentat, toute l'armée, tous les corps constitués, toutes les classes de la société, s'empressèrent, dans des adresses votées par acclamations, d'assurer l'Empereur d'un dévouement sans bornes. — Le 28 février, les généraux Changarnier et Bedeau sont autorisés à rentrer en France. — Le tombeau de l'empereur Napoléon Ier, à Sainte-Hélène, était devenu l'objet d'une spéculation : une indifférence insultante pour la mémoire de ce grand homme avait converti même en une étable la chambre à coucher où il rendit le dernier soupir... Il était de l'honneur de la France de faire cesser un tel état de choses... aussi, le Corps législatif s'empressa-t-il de voter une somme de 180,000 francs pour faire l'acquisition de ces lieux rendus à jamais célèbres. — Nous clorons cette année en signalant ici l'inauguration du port et de la rade Cherbourg, qui eut lieu le 7 août, en présence de la reine d'Angleterre et d'une foule immense accourue de toutes les parties de la France et de toutes les contrées de l Europe.

Les POINTS SUSPENSIFS (...) s'emploient pour indiquer une interruption de phrase et révèlent la suppression de quelques mots qu'on peut suppléer par la pensée et selon l'interprétation que le lecteur veut lui donner. Dans ce cas, trois points suffisent, un plus grand nombre est un abus. Le point exclamatif peut même s'indiquer trois fois en cette sorte !!! Exemples :

A l'arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice au théâtre de l'Opéra, des projectiles sont lancés sur leur voiture ; ils éclatent... tuent quelques personnes et en blessent un grand nombre... Orsini, Pierri, Rudio et Gomès sont arrêtés... Les deux premiers subissent, le 13 mars, leur juste châtiment...

Une indifférence insultante pour la mémoire de ce grand homme

avait converti même en étable la chambre où il rendit le dernier soupir...

Il était de l'honneur de la France de faire cesser un tel état de choses...

Le 14 janvier, des Italiens encore, et nous sommes heureux de ne trouver aucun nom français parmi ces bandes d'assassins, mettent à exécution un crime horrible!!!

1859. — Le 30 janvier, mariage du prince Napoléon avec la princesse Marie-Clotilde, fille du roi de Piémont, Victor-Emmanuel II; ils font leur entrée à Paris le 3 février. — Le 7, ouverture de la session de 1859; l'Empereur espère que la paix ne sera pas troublée... et cependant les armements de l'Autriche continuent, comme aussi, le Piémont, de son côté, se met en mesure de pouvoir s'opposer à tout envahissement de la part de son redoutable voisin, qui déjà, depuis quelque temps, le menaçait... Tout à coup, un article inséré dans le *Moniteur* du 4 mars, fait entrevoir la guerre comme presque inévitable... L'Europe entière s'en émeut, et l'Angleterre provoque la réunion d'un congrès pour l'éviter; mais l'Autriche ne veut rien entendre, à moins que le Piémont ne désarme, tout en restant, elle, l'arme au bras. — Le 3 mai, l'Empereur, dans une adresse au peuple français, annonce que l'Autriche a violé le territoire du roi de Sardaigne, notre allié : « que la France s'arme et dise hautement : Je ne veux pas de con« quête, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale « et traditionnelle. — Français! je vais bientôt me mettre à la tête « de l'armée; je laisse en France l'Impératrice et mon fils : secondée « par l'expérience et les lumières du dernier frère de l'Empereur, elle « saura se mettre à la hauteur de sa mission... Courage donc et « union! Notre pays va encore montrer au monde qu'il n'a pas dé« généré... La Providence bénira nos efforts, car elle est sainte aux « yeux de Dieu, la cause qui s'appuie sur la justice, l'humanité, l'a« mour de la patrie et l'indépendance. » — Un emprunt, par souscription nationale, de 500 millions, est décrété; il est ouvert du 7 au 15 mai et s'élève à plus de 2 milliards. — Le 9, l'Impératrice est nommée régente et le lendemain l'Empereur, acclamé par tout un peuple, quitte Paris pour rejoindre l'armée, qui déjà s'était rendue en Piémont; le 11, il arrive à Marseille; le 12 à Gênes, et, le 14, il rejoint le roi Victor-Emmanuel à Alexandrie! — Le 21, après plusieurs jours de pluies torrentielles qui empêchèrent le commencement des hostilités, quinze mille Autrichiens attaquent les postes avancés du maréchal Baraguay-d'Hilliers; ils sont repoussés par la division Forey, dont la conduite est admirable au pont de Montebello; les Autrichiens sont en pleine déroute et font une perte qui s'élève à deux mille hommes. — Le 29 mai, François-Joseph part de Vienne pour

l'Italie, et deux jours après, c'est-à-dire le 1er juin, Victor-Emmanuel, secondé par les zouaves, ayant à leur tête le brave colonel Chabran, bat les ennemis à Palestro, et les chasse de Vinzaglio et de Casalino... Le 4 juin, l'Empereur annonce à l'Impératrice la victoire de Magenta, où vingt mille Autrichiens sont tués ou blessés. A la suite de cette bataille, le général Mac-Mahon est créé maréchal de France et duc de Magenta. — Par une autre dépêche, en date du 6, l'Empereur informe l'Impératrice du soulèvement de Milan et de la fuite précipitée des Autrichiens, qui ont laissé dans la ville tout leur matériel de guerre et les vivres de l'armée... Même fait à Plaisance, où nous trouvons dans la citadelle un grand nombre de canons et des magasins d'approvisionnements de toute nature... Cependant, l'ennemi occupait encore le village de Marignan, autrement dit Melignano (lieu témoin de la victoire connue sous le nom de Marignan, que François Ier remporta sur les Suisses en 1515); sur un ordre de l'Empereur, le maréchal Baraguay-d'Hilliers les en déloge et rend libre en cet endroit l'Adda, que nous franchissons sur deux ponts jetés sur cette rivière. — Depuis quelques jours, aucune nouvelle importante n'était arrivée à Paris, qui, dans l'attente d'une affaire décisive, s'impatientait déjà... Tout à coup, le canon des Invalides gronde et sur tous les murs de la capitale on lit l'affiche suivante :

L'Empereur a l'Impératrice. — *Cavriana, 24 juin.*

« Grande bataille et grande victoire !!! Toute l'armée autrichienne « a donné... La ligne de bataille avait cinq lieues d'étendue. Nous « avons enlevé toutes les positions, pris beaucoup de canons, des « drapeaux et fait des prisonniers... Les autres détails sont impossi- « bles pour le moment. La bataille a duré depuis quatre heures du « matin jusqu'à huit heures du soir. »

Deux jours après on lisait encore :

« Les Autrichiens, qui avaient passé le Mincio pour venir nous at- « taquer avec toute leur armée, ont été contraints d'abandonner leurs « positions et de se retirer sur la rive gauche de la rivière; ils ont « fait sauter le pont de Goeto. Les pertes de l'ennemi ont été consi- « dérables. Le général Niel et son corps d'armée se sont couverts de « gloire, ainsi que toute l'armée... L'armée sarde, qui était à l'extrême « gauche, a fait éprouver à l'ennemi des pertes sensibles après avoir « lutté avec acharnement contre des forces supérieures. »

Cette grande bataille, dans laquelle Napoléon III a payé constamment de sa personne et dont la présence redoublait encore l'ardeur de nos soldats, a pris dans l'histoire le nom de Solferino.

Il est encore quelques autres signes qu'on range assez commu-

nément à la suite d'un traité de ponctuation, tels que la *parenthèse*, les *guillemets*, etc.

La PARENTHÈSE consiste en deux crochets ( ) entre lesquels on met un ou plusieurs mots, et quelquefois une phrase entière. L'emploi de la parenthèse n'exclut pas la ponctuation ; c'est-à-dire qu'il faut ponctuer comme si l'on ne s'en servait pas. Donc, quand la phrase principale n'admet ni *point-virgule*, ni *virgule*, ni *deux-points*, ne ponctuez ni avant ni après la parenthèse, inutile de dire ici que la phrase enfermée entre les deux crochets doit être ponctuée d'après les principes exposés précédemment.

Ainsi, dans : *Les Autrichiens occupaient encore le village de Marignan, dit Melignano* (lieu témoin de la victoire connue sous le nom de Marignan, que François Ier remporta sur les Suisses en 1515) ; *sur un ordre de l'Empereur, le maréchal Baraguay-d'Hilliers les en déloge*, etc. Il faut nécessairement le *point-virgule* après le second crochet, car en retranchant la parenthèse, ce signe serait encore indispensable.

Il n'en est point ainsi dans l'exemple suivant :

Allez, je ne crois pas que la nature humaine
Sortît (je ne sais quand) des mains du créateur,
Pour insulter ainsi son éternel auteur.

(VOLTAIRE.)

La parenthèse supprimée, on écrirait : *Je ne crois pas que la nature humaine sortît des mains du créateur pour insulter ainsi son éternel auteur.*

Les GUILLEMETS. Le guillemet est un signe qui ressemble à une double virgule (»), il se place au commencement et à la fin d'une citation, ou même au commencement de chaque ligne, ainsi que nous l'avons fait en rapportant les paroles de l'Empereur dans l'exemple précédent.

Avant de terminer ce livre, disons avec Lemare : « En général, on ne s'est point encore douté de la difficulté de la ponctuation ; car, pour en connaître le génie, il faut savoir embrasser, diviser et subdiviser dans ses diverses parties l'immense tableau de la pa-

role, en apprécier toutes les combinaisons, toutes les complications. Aussi, est-ce une entreprise évidemment au-dessus des forces de l'homme que celle d'établir, sur cette partie, des règles qui soient toujours à l'abri de toute contradiction, et surtout qui puissent toujours être facilement appliquées. »

Nous ajouterons que c'est principalement dans l'emploi de la *virgule*, du *point-virgule* et des *deux-points* que l'on rencontre le plus de difficulté. Les meilleurs typographes : les Herhan, les Didot, etc., qui sont regardés à juste titre comme ayant le mieux ponctué les livres sortis de leurs presses, ne sont pas toujours d'accord... L'auteur, plus apte, sans doute, à ponctuer son ouvrage, n'est-il pas souvent sous telle ou telle impression de l'effet qu'il veut produire ?... Dans le cours de cette Grammaire, avons-nous été fidèles à nos principes ? Sans tenir compte ici des erreurs typographiques inévitables dans une première édition, nous craignons qu'on ne nous trouve souvent en contradiction avec nous-mêmes.

DICTIONNAIRE

DES

MOTS EXCEPTÉS DE L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

(VOIR PAGE 46 ET SUIVANTES)

Nous avons dit (page 58) que, dans le *Dictionnaire des Mots exceptés*, les noms propres historiques, mythologiques, ceux des villes et les noms des sciences ont été omis, afin de l'abréger le plus qu'il a été possible; toutefois, il en est quelques-uns dont l'usage est si fréquent qu'il ne nous a pas été permis de les passer sous silence. D'un autre côté, nous n'avons point donné les mots d'un emploi très-rare, en sorte que lorsqu'un de ceux-ci ne se trouvera pas dans notre Dictionnaire des exceptions, on devra avoir recours aux Dictionnaires ordinaires pour en connaître l'orthographe.

PREMIÈRE SECTION. — SONS VOYELLES.

1° SONS VOYELLES INITIALS.

Son **a** (*page* 46).

N° 1.

HA. Ha !
Habile.
Habit.
Habituer (s').
Hac (*ab hoc et ab hac*).
»Hache (1).
HA. »Hachis.
»Hagard.
»Haillon.
»Haïr,
Haleine.
»Hâler.
»Haler (*halage*)
»Haleter.
»Halle.
»Hallebarde.
»Hallier.
HA. Hallucination
Halo.
»Halte.
»Hamac.
»Hameau.
»Hameçon.
»Hanneton.
»Happer.
»Haquenée.
»Haquet.
»Harangue.
HA. »Haras.
»Harasser.
»Harceler.
»Hardes.
»Hardi.
»Harem.
»Hareng,
»Hargneux.
»Haricot.
»Haridelle.
Harmonie.

---

(1) Les guillemets indiquent que le *h* est aspiré.

HA. »Harnais.
»Haro.
»Harpagon.
»Harpe.
»Harpon.
»Hart (la).
»Hasard.
»Hâter.
»Hâve.
»Havre-sac.
HE. Hennir, pr. *ha-nir.*

Son **é** *fermé* (*page* 46).

N° 2.

HÉ. Hé! eh!
Hebdomadaire.
Héberger.
Hébéter.
Hébreu.
Hécatombe.
Hégire.
Hélas!
Héler.
Hélice.
Hélicon.
Hémisphère.
Hémistiche.
Hémorrhagie
Hémorrhoïdes
»Héraut.
Hérésie.
»Hérisser.
Héritier.
Héroïne.
»Héros.
Hésiter.
Hétérodoxe.
Hétérogène (1)
OE. Œcuménique
Œnologue.
Œsophage.

Son **è** *ouvert* (*page* 47).

N° 3.

HÈ. Hectolitre (2).
Helléniste.
»Hem!
Herbe.
»Hère.
Hermaphrodite.
Hermétique.
Hermine.
»Hernie.
»Herse.
»Hêtre.
Hexagone (3).
HAI. Haine.

Son **i** (*page* 47).

N° 4.

HI. Hi!
Hiatus.
Hibou.
Hic (c'est le).
»Hideux.
Hier.
Hiéroglyphe.
Hiérarchie.
Hilarité.
Hisser.
Histoire.
Histrion.
Hiver.

N° 5.

HI. Hippocentaure.
Hippocrène.
Hippodrome.
Hippogriffe.
Hippopotame
HY. Hybride.
Hygiène.
HY. Hymen.
Hymne.

Son **o** (*page* 47).

N° 6.

HO. Ho! oh!
Hobereau.
Hocher.
»Hochet.
Holà!
Holocauste.
Hom!
»Homard.
Homélie.
Homicide.
Homme.
Homogène.
Homologuer.
Homonyme.
Honnête.
Honneur.
»Honnir.
Honorer.
Hôpital.
»Hoquet.
»Hoqueton.
Horaire.
»Horde.
»Horion.
Horizon.
Horloge.
Hormis.
Horoscope.
Horreur.
»Hors.
Horticulteur.
Hospice.
Hospodar.
Hostie.
Hôtel.
»Hotte.
»Hottentot.
AU. Au (pour *à le*)
Aubade.
Aubaine.
Aubépine.
Auberge.
AU. Aubier.
Aucun.
Audace.
Audience.
Auditeur.
Auge.
Augmenter.
Augure.
Auguste.
Aulique.
Aujourd'hui.
Aumône.
Aumusse.
Aunaie.
Aune (*arbre ou mesure*)
Auparavant.
Auprès.
Auréole.
Auriculaire.
Aurifère.
Aurore.
Auscultation
Auspice.
Aussi.
Aussitôt.
Auster.
Austère.
Austral.
Autan.
Autant.
Autel.
Auteur.
Authentique
Autocrate.
Auto-da-fé.
Autographe.
Automate.
Automne.
Autopsie.
Autoriser.
Autour.
Autre.
Autrefois.
Autruche.
Autrui.
Auvent.
Auxiliaire.
EAU. Eau.

---

(1) Et autres mots en *hétéro.*
(2) Et autres mots de la nomenclature décimale.
(3) Et autres mots commençant par *hexa.*

AO. Aoriste (pr. *Oriste.*)
HAU. »Haubans.
»Haubert.
»Hausser *et composés.*
»Haut.
»Hautbois (1).
»Hautain.
»Hautesse.
»Hauteur.
HEAU. Heaume.
Heaumerie.

Son **u** (*page* 47).

N° 7.

HU.»Huche.
»Hucher.
»Huer.
»Huguenot.
Huile.
Huis.
Huissier.
»Huit.
Huître.
Humain.
Humérus.
Humecter.
»Humer.
Humeur.
Humide.
Humilier.
»Hune.
»Huppe.
»Hure.
»Hurler.
Hurluberlu.
»Hussard.
»Hutte.

Son **an** (*page* 47).

N° 8.

HAM.»Hampe.
HAN.»Hanche.
»Hangar ou angar.
»Hanter.
HEN. Henriade.
EM. Embargo.
Embaucher.
Emblée (d').
Emblématique.
Embrasure.
Emblaver.
Embryon.
Embusquer.
Empêcher.
Empeigne.
Empereur.
Empeser.
Empêtrer (s').
Emphatique.
Emphytéose.
Empire.
Empirique.
Emplâtre.
Emplette.
Emplir.
Emploi.
Empois.
Empreinte.
Emprunter.
Empyrée.
Empyreumatique.
EN. Encaster.
Encastrer.
Encaustique.
Encens.
Enchifrener.
Enclin.
Enclitique.
Enclume.
Encombrer.
Encorbellement.
Encore.
Encre.
Encrier.
EN. Encyclopédie
Endémique.
Endroit.
Enduire.
Enfant.
Enfer.
Enfin.
Enfler.
Enfoncer.
Engeance.
Engin.
Engoncer.
Engouer.
Enjôler.
Enjoué.
Enluminer.
Ennuyer (s').
Enquête.
Enrouer (s').
Enseigne.
Ensemble.
Ensevelir.
Ensuite.
Entamer.
Entendre.
Enter.
Enthousiasme
Enticher.
Entier.
Entour (à l').
Entrailles.
Entre.
Entrechat.
Entrer.
Envahir.
Envelopper.
Envers.
Envi (à l').
Envier.
Environner.
Envoyer.

Son **eu** (*page* 47).

N° 9.

HEU. Heu!
HEU. Heur.
Heure.
Heureux.
»Heurter.
OE. OEil.
OEillère.
OEillet.
OEuvre.

Son **in** (*page* 47).

Son **oi** (*page* 47).

Son **on** (*page* 47).

Son **ou** (*page* 47).

N° 10.

HOU. »Houblon.
»Houe.
»Houille.
»Houle.
»Houlette.
»Houleux.
»Houppe.
»Houppelande.
»Houra.
»Hourder.
»Houri.
»Houspiller.
»Housse.
»Houssine.
»Houx.
WOU. Wiski, pr. *Ouiski.*
Wisk, pr. *Ouisk.*

Son **un** (*page* 47).

(1) Et composés de *haut*.

2° SONS VOYELLES MÉDIALS.

Son **a** (*page* 47).

N° 11.

AE. Caennais, pr. *Ca-nais.*
AO. Laonnais, pr. *La-nais.*
AP. Baptême.
E. Femme.
Indemnité, pr *Indam.*
Nenni, p. *Na-ni.*
Poêle, pr. *Po-a-le.*
Rouannais, pr *Rou-a-nais*
Solennel, pr. *So-la-nel.*
I. Foisonner, pr. *Fo a soner* (1).
HA. Bacchanal.
Brouhaha.
Exhaler.
Hémorrhagie
Réhabiliter.

Son **é** *fermé* (*page* 47 *et* 48).

N° 12.

HÉ. Adhérer.
Cohésion.
Déshérence.
Exhédérer.
Véhément.
OE. Assa-fœtida.

Son **è** *ouvert* (*page* 48).

N° 13.

AI. Affaiblir.
AI. Alaise *ou* Alèze
Allaiter.
Apothicaire.
Apaiser.
Araignée.
Armillaire.
Assainir.
Assaisonner.
Auxiliaire.
Aubaine.
Baigner.
Baiser.
Baisser.
Baptistaire (registre).
Bedaine.
Bisaiguë.
Blaiser.
Blaireau.
Braire.
Bréviaire.
Caisse.
Calembredaine.
Calvaire.
Capitaine.
Capitulaire.
Cartulaire.
Chaîne.
Chair.
Chaire.
Chaise.
Châtaigne.
Clair.
Clairon.
Commentaire
Connaître.
Corsaire.
Cymaise.
Daigner.
Défaîte.
Domaine.
Douaire.
Dromadaire.
Éclair.
Entrefaites.
AI. Fadaise.
Faible.
Faîne.
Fainéant.
Faisan.
Faîte.
Falaise.
Fantaisie.
Feudataire.
Fiduciaire.
Flairer.
Fontaine.
Fournaise.
Fraîche.
Frairie *ou* Frèrie.
Fraise.
Fredaine.
Futaine.
Gaîne.
Gaîté *ou* Galeté
Glaire.
Glaise.
Glaive.
Graine.
Graisse.
Grammaire.
Honoraire.
Incendiaire.
Intermédiaire
Janissaire.
Judiciaire.
Laine.
Laisse.
Laisser.
Laite.
Laiton.
Laitue.
Libraire.
Maigre.
Maire.
Maison.
Métairie.
Maître.
Malaise.
Mammaire.
Marraine.
AI. Mésaise.
Migraine.
Misaine.
Mitaine.
Milliaire.
Molaire.
Mortaise.
Nobiliaire.
Numéraire.
Oculaire.
Ovaire.
Pair.
Paire.
Paître.
Paraître.
Patibulaire.
Pécuniaire.
Pédiculaire.
Pessaire.
Plagiaire.
Plaider.
Plaine (*champ*).
Plaire.
Plaisir.
Plénipotentiaire.
Porcelaine.
Prairie.
Préliminaire.
Punaise.
Quinquagénaire.
Raifort.
Rainette *ou* Reinette.
Rainure.
Raiponce.
Raisin.
Raison.
Récipiendaire
Réfractaire.
Repaire.
Retraite.
Sagittaire.
Saigner.
Saisir.
Salaire.

(1) Et autres mots où l'*i* se prononce *a*. (Voir le son **oi.**)

AI. Scapulaire.
Semaine.
Séminaire.
Sommaire.
Souhaiter.
Stipendiaire.
Suaire.
Traîner.
Traire.
Traite.
Traiter.
Traiteur.
Traître.
Vaisseau.
Vendémiaire.
Vestiaire.
Vicaire.
Vinaigre.
Vulnéraire.

AY. Brayette.
Frayeur.
Layette.
Rayon.

EI. Aveine *ou* Avoine.
Baleine.
Beignet.
Bienveillant.
Empeigne.
Enseigne.
Éteignoir.
Haleine.
Meilleur.
Neige.
Peigne.
Pleine, *adject. féminin.*
Reine.
Seigle.
Seigneur.
Seine.
Seize.
Teigne.
Treille.
Veine.

Son **i** (*page* 48).

N° 14.

HI. Annihiler.
Cahier.
Ébahir.
Envahir.
Exhiber.
Prohiber.
Trahir.
Véhicule.

Y. Acolyte.
Améthyste.
Amphitryon.
Amygdale.
Analyse.
Androgyne.
Anonyme.
Apocalypse.
Apocryphe.
Asphyxie.
Cacochyme.
Chrysalide.
Chrysocale.
Chyle.
Clepsydre.
Clystère
Collyre.
Coryphée.
Coryza.
Cotylédon.
Crypte.
Cycle.
Cygne.
Cylindre.
Cymaise.
Cynique.
Cyprès.
Cythère.
Dithyrambe.
Dynamique.
Dynastie.
Dyssenterie.
Élysée.
Embryon.
Emphythéose
Empyrée.
Encyclopédie
Érysipèle.
Étymologie.
Gymnase.
Gynécée.
Gypse.
Homonyme.
Idylle.
Icthyophage.
Labyrinthe.
Lacrymal.
Lycée.
Lyre.
Martyr.
Martyre.

Y. Métempsycose.
Myope.
Myriade.
Myrrhe.
Myrte.
Mystère.
Mystifier.
Mystique.
Mythologie.
Néophyte.
Oxymel.
Panégyrique.
Paralysie.
Parenchyme.
Physionomie.
Physique.
Polygame.
Polygone.
Polype.
Polytechnique.
Porphyre.
Prototype.
Prytanée.
Pseudonyme.
Psyché.
Pygmée.
Pylore.
Pyramide.
Pyrique.
Pythonisse.
Rhythme.
Satire.
Satyre.
Stygmate.
Style.
Stylite.
Styptique.
Sybarite.
Sybille.
Sycophante.
Syllabe.
Syllepse.
Syllogisme.
Sylphe.
Symétrie.
Synagogue.
Synallagmatique.
Synode.
Synonyme.
Synovie.
Système.
Syzygie.

Y. Thyrse.
Triglyphe.
Type.
Typographie.
Typhus.
Tyran.

Son **o** (*page* 48).

N° 15.

AU. Aéronaute.
Applaudir.
Baccalauréat.
Baguenaude.
Baudet.
Baudrier.
Baudruche.
Baume.
Cauchemar.
Cause.
Causticité.
Cautère.
Caution *et composés.*
Cauteleux.
Chaud.
Chaudière.
Chauffer.
Chaufournier
Chaume.
Chaumière.
Chausse *et composés.*
Chaussée.
Chaussée (rez-de-).
Chausser.
Chauve.
Chaux.
Chevaucher.
Chiquenaude
Clabaudage.
Claudication.
Clause.
Claustral.
Daube.
Dauphin.
Débauche.
Ébauche.
Éfaufiler.
Embauchage.
Émeraude.
Encaustique.
Epaule.

AU. Exaucer.
Faubourg.
Faucher.
Faucille.
Faufiler.
Faune.
Faussaire.
Faute.
Fauteuil.
Fauteur.
Fauve.
Fauvette.
Fraude.
Gauche.
Gauffrer.
Gaupe.
Gausser.
Glauque.
Guimauve.
Holocauste.
Hydraulique.
Jauge.
Jaune.
Justaucorps.
Laurier.
Maraude.
Maréchaussée
Maudire.
Maugréer.
Mausolée.
Maussade.
Mauvais.
Mauve.
Mauviette.
Miauler.
Mijaurée.
Minauder.
Naufrage.
Nausée.
Nautonnier.
Patauger.
Paume.
Paumelle.
Paumette.
Paupière.
Pause.
Pauvre.
Pétaudière.
Piauler.
Plausible.
Psaume.
Rauque.
Ravaudage.
Restaurer.
Royaume.

AU. Sauce.
Saucisse.
Sauf.
Sauge.
Saule.
Saugrenu.
Saumure.
Saunier.
Saupoudrer.
Saur (hareng)
Sauvage.
Sauver.
Sauvetage.
Sénéchaussée
Tarauder.
Taudis.
Taupe.
Taupins (les).
Thaumaturge
Thésauriser.
Vaudeville.
Vau-l'eau (à).
Vaurien.
Vautour.
Vautrer.
Vol-au-vent.

AO. Saône.

EAU. Beaucoup.

OI. Encoignure, *ou* Encognure.
Moignon.
Poignard.
Poignet.

ON. Monsieur.

UM. Te Deum *et autres mots en um venus du latin.*

Son **u** (*page* 48).

Son **an** (*page* 48).

N° 16.

ANG. Sangsue.

EM, EN. Agencer.
Amende.
Appentis.
Appréhender
Ascendant.
Ascension.
Assembler.

EN. Attente.
Audience.
Augmenter.
Authentique.
Aventure.
Bénéficence.
Cadence.
Calembour.
Calembredaine.
Calendrier.
Cendre.
Censure.
Centaurée.
Centenaire.
Centon.
Centre.
Centurie.
Cependant.
Circonférence
Commencer.
Commendataire.
Commende.
Commensal.
Commensurable.
Commentaire
Commenter.
Compensation
Compréhensible.
Conférence.
Connivence.
Contempler.
Contentieux.
Contention.
Évidence.
Décembre.
Défense.
Démence.
Denrée.
Dense.
Dépense.
Déshérence.
Désinence.
Détenteur.
Dimension.
Dispensateur.
Dispense.
Dissension.
Dividende.
Dyssenterie.
Effervescence.
Efflorescence.

EN. Ensemble.
Essence.
Essentiel.
Étendard.
Éventer.
Éventuel.
Exemple.
Exempter.
Existence.
Expérience.
Expérimenter
Extension.
Faïence.
Fente.
Fiente.
Fomenter.
Gencive.
Gendarme.
Gendre.
Genre.
Gentil.
Identifier.
Immense.
Incendie.
Intense.
Intention.
Inventer.
Jouvence.
Lamenter.
Légende.
Lendemain.
Lente.
Lentille.
Lentisque.
Licence.
Magnificence.
Malencontreux.
Membre.
Mendier.
Mensuel.
Mental.
Menthe.
Mention.
Mentir.
Menton.
Métempsycose.
Munificence.
Nomenclature
Novembre.
Occurrence.
Offense.
Ostensible.
Parenthèse.

EN. Passementier
Patente.
Pencher.
Pendeloque.
Pénitentiaire.
Penser.
Pension.
Pentagone *et autres mots en* penta.
Sustenter.
Tangente.
Tarentule.
Temple.
Tempérer.
Tempete.
Tendre (*adj.*)
Tension.
Tente (*d'armée*).
Tenter.
Térébenthine
Tourmente.
Transcendance.
Trembler.
Tremper.
Trente.
Ustensile.
Vendange.
Vendéen.

EN. Venger.
Ventail.
Ventre.
Vilipender.

Son **eu** (*page* 48).

N° 17.

HEU. Bonheur.
Malheur.
OE. Bœuf.
Chœur.
Cœur.
Mœurs.
Manœuvre.
Sœur.
UE. Cercueil.
Écueil.
Linceul.
Orgueil.

Son **in** (*page* 48).

N° 18.

AIN. Crainte.
Maintenant.
Maintes-fois.
Maintenir.
Plainte.

AIN. Sainfoin.
Vaincre.
EN. Agenda.
Appendice.
Bengale.
Benjoin.
Bientôt.
Mentor.
Pensum.
Placenta.
Sempiternel.
Spencer.
YN. Corymbe.
Cymbale.
Larynx.
Lymphe.
Lynx.
Nymphe.
Olympe.
Pharynx.
Symbole.
Sympathie.
Symphise.
Symptôme.
Syncope.
Syndic.
Syntaxe.
Synthèse.
Tympan.

Son **oi** (*page* 48).

Son **on** (*page* 48).

OM. ON. Comte.
Bonbon.
Embonpoint.
OMP. Compte.
Dompter (1).
Escompte.
UN. Junte.
Punch.
Rumb.

Son **ou** (*page* 48).

Mots omis après Aquatile.

U. Équateur.
Équation.
In-quarto.
Quadrature(2)
Quinquagénaire.
Quinquagésime.
Quaker.

Son **un** (*page* 48).

3° SONS VOYELLES FINALS.

Son **a** (*page* 49).

N° 19.

AC. Estomac.
Tabac.
ACH. Almanach.
AH. Ah!
Allah.
Bah!
Jéhovah.
Pouah!
AP. Drap.
Sparadrap.

AS. Ananas.
Appas.
Bas (un).
Brouas.
Cabas.
Canevas.
Cervelas.
Chasselas.
Coutelas.
Fatras.
Frimas.
Galetas.
Galimatias.
Hélas! *on fait aussi sonner l's.*
AS. Lilas.
Judas.
Matras.
Repas.
Taffetas.
Verglas
AT. Abat jour *et analogues.*
Achat.
Adéquat.
Apparat.
Appât.

AT. Carat.
Cérat.
Ducat.
Entrechat.
Exact, pr. *egza.*
Goujat.
Grabat.
Grenat.
Incarnat.
Intestat (ab).
Mat (échec et)
Muscat.
Péculat.

---

(1) Dans *indomptable* le *p* ne se prononce pas.
(2) *Quadrature* des horlogers se prononce *cadrature*.

AT. Pugilat.
Rachat.
Reliquat.
Sabbat.
Stellionat.
Tribunat.
Triennat.
Verrat.
HA. Brouhaha.
Cahin-caha.
Haha.
Ipécacuanha.

Son **é** *fermé* (*page* 49.)

N° 20.

É. Amitié.
Clé *ou* Clef.
Inimitié.
Moitié.
Pitié.
ÉE. Apogée.
Athée.
Caducée.
Camée.
Colysée.
Coryphée.
Élysée.
Emblée (d').
Empyrée.
Gynécée.
Hyménée.
Hyperborée.
Lycée.
Mausolée.
Morphée.
Musée.
Périgée.
Protée.
Prytanée.
Pyrénées.
Scarabée.
Spondée.
Trophée.
ER. Alger.
Clocher.
Plancher.
Rocher.
ERS. Volontiers.
ET. Guet.
EZ. Assez.
Chez.
Nez.
EZ. Rez-de-chaussée.

Son **è** *ouvert* (*page* 49).

N° 21.

AI. Bai (cheval).
Balai.
Caravanserai *ou* Sérail.
Déblai.
Défrai.
Délai.
Essai.
Étai.
Frai de poisson.
Geai.
Lai.
Mai.
Minerai.
Quai.
Remblai.
Virelai.
Vrai.
AID. Laid.
Plaid.
AIS. Ais.
Dadais.
Dais.
Désormais.
Frais.
Harnais.
Jais.
Jamais.
Laquais.
Liais (pierre de).
Mais.
Marais.
Ouais!
Palais.
Panais.
Relais
AIT. Abstrait.
Attrait.
Extrait.
Fait.
Forfait.
Lait.
Portrait.
Retrait.
Souhait.
AIT. Trait *et composés.*
AIX. Faix.
Paix.
ÈS. Abcès.
Agrès.
Auprès.
Congrès.
Cyprès.
Des.
Décès.
Échecs, pr. *échèque.*
Grès.
Legs, pron. *lè.*
Les,
Mes.
Mets.
Près.
Profès.
Rets.
Ses.
Tes.
Très.
ECT. Abject.
Aspect.
Circonspect.
Respect.
Suspect.
ÊT. Arrêt.
Benêt.
Conquêt.
Forêt.
Genêt.
Prêt, *subst. et adj.*
Protêt.
Sept, *suivi.*
Têt.
EY. Bey.
Dey.

Son **i** (*page* 49).

N° 22.

IC. Arsenic.
Cric.
ID. Muid.
Nid.
IE. Bain-Marie.
Génie.
Impie.
Incendie.
Messie.
IE. Sosie.
IL. Baril.
Chenil.
Coutil.
Fenil.
Fournil.
Fusil.
Gentil.
Nombril.
Outil.
Persil.
Sourcil.
IS. Appentis.
Brebis.
Buis.
Cambouis.
Chablis (vin).
Châssis (un).
Chenevis.
Cliquetis.
Depuis.
Dervis *ou* derviche.
Devis
Fils, *l's se fait aussi entendre.*
Grenetis.
Hormis.
Huis.
Maravédis.
Margouillis.
Paradis.
Parvis.
Pertuis.
Pis (le).
Pis (tant).
Puis.
Puits.
Radis,
Rubis.
Salmigondis.
Salmis.
Salsifis.
Souris *ou* Sourire.
Souris (animal).
Taudis.
Torticolis.
Treillis.
Vis-à-vis.
ICT. Amict.
IST. Ante-Christ.
Jésus-Christ.

IT. Acabit.
Bandit.
Châlit.
Conflit.
Délit.
Esprit.
Habit.
Huit *suivi.*
Minuit.
Pissenlit.
Répit.
Rescrit.
IX. Crucifix.
Dix *suivi.*
Perdrix.
Prix.
Six *suivi.*
IZ. Riz.
Y. Jury.

Son **o** (*page* 50).

N° 23.

AU. Aloyau.
Boyau.
Étau.
Fabliau.
Fléau.
Gluau.
Gruau.
Hoyau.
Joyau.
Noyau.
Préau.
Sarrau *ou* sarrot.
Tuyau.
AUD. Cabillaud.
Réchaud.
AUT. Artichaut
Assaut.
Boucaut.
Défaut.
Haut.
Héraut.
Levraut.
Quartaut.
Saut.
Soubresaut.
AUX. Aulx.
Bestiaux.
Chaux.
Faux (une)
Faux (*adj.*).
Matériaux.
Paraphernaux
Pénitentiaux.
Taux.
Vitraux.
EAUX. Ciseaux.
Gémeaux.
Houseaux.
Ouvreaux.
O. Bobo.
Cacao.
Crescendo.
Dodo.
Domino.
Écho.
Embargo.
Ergo.
Ex-abrupto.
Ex-professo.
Ex-voto.
Gogo.
Go (Tout de).
Halo.
Haro.
Hidalgo.
Imbroglio.
Incognito.
In-folio *et analogues.*
In petto.
Ipso facto.
Lavabo.
Loto.
Memento.
Mezzo-tinto.
Numéro.
Piano.
Presto.
Quasimodo.
Quiproquo.
Recto.
Solo.
Verso.
Vertigo.
Virago.
O. Zéro.
OC. Accroc.
Broc.
Croc.
Escroc.
Raccroc.
OP. Galop.
Trop.
Sirop.
OS. Campos (congé).
Chaos.
Héros.
OT. Aussitôt.
Berlingot.
Bientôt.
Brûlot.
Cachot.
Caillot.
Chariot.
Chicot.
Coquelicot.
Culot.
Dépôt.
Écot.
Entrepôt.
Escargot.
Falot.
Galipot.
Garrot.
Gigot.
Goulot.
Grelot.
Haricot.
Hochepot.
Ilot.
Impôt.
Javelot.
Larigot.
Loriot.
Magot.
Massicot.
Mélilot.
Minot.
Mulot.
Paquebot.
Pavot.
Perroquet.
Pied-bot.
Plus tôt.
OT. Plutôt.
Sarrot *ou* Sarrau.
Sot-l'y-laisse.
Subrécot.
Suppôt.
Tantôt.
Tôt.
Turbot.
OQ. Coq d'Inde.
OTH. Goth.

Son **u** (*page* 50).

Son **an** (*page* 59)

N° 24.

ANC. Banc.
Blanc.
Fer-blanc.
Flanc.
Franc.
AND. Quand.
ANG. Étang.
Orang-outang
Rang.
Sang.
AM. Dam.
Quidam.
AN. Ban.
Dolman.
Drogman.
Iman.
Maman.
Musulman.
Ottoman.
Roman.
Talisman.
AMP. Champ.
ANS. Brisans.
Céans.
Dans.
Dedans.
Haubans.
Sans.
ANT (1). Adjudant.
Auparavant.
Autant.
Avant.

---

(1) Le son **an** s'écrit aussi par **ant** dans les mots qui ont un *t* dans les dérivés, *amant*, amante, *ambulant*, ambulante, etc.

ANT. Cependant.
Chat-huant.
Clinquant.
Devant.
Diamant.
Dorénavant.
Instant (à l').
Manant.
Mordicant.
Moyennant.
Nonobstant.
Pourtant.
Prédicant.
Quant
Réfrigérant.
Tant.
AON. Faon.
Laon.
Paon.
EMPS. Longtemps.
Temps.
ENS. Cens.
Encens.
Gens.
Guet-apens.
Suspens.
ENT. Auvent.
Avent.
Chiendent.
Couvent.
Déponent.
Équivalent.
Escient.
Évent.
Gent.
Inconvénient.
Onguent.
Ponent *ou* Ponant.
Quotient.
Récipient.
Souvent.
Talent.
Torrent.
Trident.
Violent.

N° 25.

ENT. Adhérent.
Affluent.
Agent.
Convergent.
Différent.
Émergent.
ENT Excellent.
Expédient.
Négligent.
Précédent.
President.
Résident.

Son **eu** (*page* 50).

Son **in** (*page* 50).

N° 26.

AIM. Daim.
Essaim.
Étaim (laine-fine).
Faim.
Malefaim.
AIN. Airain.
Bain.
Châtain.
Couvain *ou* Couvein.
Dédain.
Demain.
Diocésain.
Douvain.
Écrivain.
Étain.
Fusain.
Gain.
Lendemain.
Levain.
Main *et composés.*
Merrain.
Nonnain.
Pain.
Parrain.
Plain.
Plantain.
Poulain.
Quatrain.
Refrain.
Regain.
Sacristain.
Sylvain.
Tain.
Vain (en).
AING. Parpaing.
AINT. Maint.
Saint.
Toussaint.
EIN. Dessein.
EIN. Frein.
Rein.
Sein.
Terrain *ou* Terrein.
EING. Seing.
EINT. Atteint.
Ceint.
Teint *et composés.*
EN. Examen.
Hymen.
Lycéen.
INCT. Distinct.
Instinct.
Succinct.
ING. Poing.
INQ. Cinq *suivi*
INS. Moins.
Taupins (les).
INT. Adjoint.
Appoint.
Joint.
Oint.
Point.
Quint.
Suint.
YM. Thym.
YN. Apocyn *ou* Apocin.

Son **oi** (*page* 51).

N° 27.

OID. Froid.
OIE. Foie (le)
OIS. Abois.
Anchois.
Autrefois.
Carquois.
Empois.
Fois (une).
Gravois.
Grégeois.
Guingois.
Hautbois.
Minois.
Mois.
Narquois.
Patois.
Poids.
Pois.
Quelquefois.
Tapinois.
OIS. Tournois.
Toutefois.
OIT. Accroît.
Adroit.
Doigt.
Droit.
Endroit.
Étroit.
Exploit.
Surcroît.
Toit.
OIX. Choix.
Croix.
Noix.
Poix.
Voix.

Son **on** (*page* 51).

Mots omis à la règle.

AON. Taon.
OM. Nom.
Prénom.
Pronom.
Renom.
Surnom
ONG. Long.
ONS. Bas-fonds.
Fonds.
Reculons (à).
Répons.
Tâtons (à).
ONT. Amont.
Dont.
Pont.

Son **ou** (*page* 51).

N° 28.

OU. Soû *ou* Soûl.
OUP. Beaucoup.
Coup.
Loup.
OUS. Absous.
Dessous.
Dissous.
Nous.
Pouls.
Remous.
Sous.
Tous, *suivi.*
Vous.

OUT. Août.
Atout.
Brou (de noix)
Coût.
Debout.
Marabout
Moût.

OUT. Partout.
Surtout.
Tout, *et composés.*

OUX. Courroux.
Doux, *et composés.*

OUX. Époux.
Houx.
Jaloux.
Poux.
Roux.
Toux.
Vertuchoux.

Son **un** (*page* 51)

Mots omis à la règle.

UM. Parfum.
EUN. Jeun (à).

DEUXIÈME SECTION. — SONS CONSONNES.

1° SONS CONSONNES INITIALS.

Sons **b, d, l, m, n, p, r, ch, gn** *et* **x** (*page* 51).

Mots omis à la règle.

Son **r** (*page* 51).

RH. Rhabiller.
Rhéteur.
Rhubarbe.
Rhum *ou* Rum
Rhumatisme.
Rhume.
Rhythme.

Son **ch** (*page* 51)

Schabraque.
Schako.
Schisme.
Schiste.
Schlague.
Schnapan.

Son **c** *dur* (*page* 51).

N° 29.

CH. Chaos.
Charybde.
Chlore.
Choléra.
Chœur.
Choriste.
Chorus.

CH. Chrême (saint)
Chrétien.
Chronique.
Chronologie.
Chronomètre.

K. Kan *ou* Khan
Kermesse.
Kilogramme.
Kiosque.
Kirielle.
Knout.

QU. Quai.
Quaker.
Qualifier.
Qualité.
Quand.
Quanquan *ou* cancan.
Quant.
Quantième.
Quantité.
Quarante
Quart.
Quartaut.
Quartier.
Quarto (in-).
Quartz.
Quasi.
Quasimodo.
Quaterne.
Quatorze.
Quatrain.
Quatre.
Quatriennal.
Quatuor.
Quoi.
Quolibet.
Quoique.
Quote-part.

QU. Quotidien.
Quotient.
Quotité.

Son **f** (*page* 51).

N° 30.

PH. Phaéton.
Phalange.
Phare.
Pharisien.
Pharmacien.
Phase.
Phénix.
Phénomène.
Philanthrope.
Philologue.
Philosophe.
Philtre
Phonique *et composés.*
Phosphore
Phrase.
Phrénologie.
Phthisie.
Physiologie.
Physionomie.
Physique.

Son **g** *dur* (*page* 51).

Son **j** (*page* 52).

N° 31.

J. Jéhovah.
Jérémiade.

J. Jésuite.
Jésus.
Jet.
Jeter.
Jeton.
Jeu.
Jeudi.
Jeun (à).
Jeûne.
Jeune.

Son **s** (*page* 52).

N° 32.

C. Ça.
Céans.
Ceci.
Cécité.
Céder.
Cédille.
Cédrat.
Cèdre.
Cédule.
Ceint.
Ceinture.
Cela.
Célèbre.
Céler.
Céleri.
Célérité.
Céleste.
Célibat.
Celle.
Cellerier.
Cellule.
Celtique.
Celui.
Cément.

C. Cénacle.
Cendre.
Cène.
Cénobite.
Cénotaphe.
Cens.
Censé.
Censeur.
Cent.
Centenaire.
Centime.
Centon.
Centre.
Centurie.
Cep.
Cependant.
Céramique.
Cérat.
Cerceau.
Cercle.
Cercueil.
Cérébral.
Cérémonie.
Cerf.
Cerfeuil.
Cerise.
Cerneau.
Cerner.
Certain.
Certes.
Céruse.
Cervelas.
Cervelle.
Cesser.
Cession.
Ceste.

C. Césure.
Cet.
Cætera (et).
Cette.
Cible.
Ciboire.
Cicatrice.
Cicérone.
Cidre.
Ciel.
Cierge.
Cigale.
Cigare.
Cigogne.
Ciguë.
Cil.
Cilice.
Cime.
Cimeterre.
Cimetière.
Cimier.
Cinabre.
Cinéraire.
Cingler.
Cinq.
Cinquante.
Cintre.
Cippe.
Cirage.
Circoncire.
Circonférence
Circonscrire.
Circonspect *et autres mots commenç. par* circon.

C. Circuit.
Circuler.
Cire *et composés.*
Ciron.
Cirque.
Cisailles.
Ciseau.
Ciseaux.
Ciseler.
Citadelle.
Cité.
Citer.
Citérieur.
Citerne.
Citoyen.
Citron
Citrouille.
Civette.
Civière.
Civil.
Cycle.
Cygne.
Cylindre.
Cymaise.
Cymbole.
Cynisme.
Cynoglosse.
Cyprès.

SC. Sceau.
Scélérat.
Sceller.
Scène.
Septique.
Sceptre.
Scie.

SC. Sciemment.
Science.
Scinder.
Scintiller.

SQ. Squale.
Squameux.
Squelette.
Squirrhe.

Son **t** (*page* 52).

N° 33.

TH. Thé.
Théâtre.
Théiste.
Thème.
Thémis.
Théocratie.
Théologie.
Théorbe.
Théorème.
Théorie.
Thérapeute.
Thermes.
Thermidor.
Thésauriser.
Thon.
Thorax.
Thym.
Thyroïde.

Son **v** (*page* 52).

2° SONS CONSONNES MÉDIALS.

Son **b** (*page* 52).

Son **c** *dur* (*page* 52).

N° 34

CC. Baccalauréat.
Bacchanal.
Buccale.
Ecclésiastique
Peccable.
Peccadille.
Saccade.

CC. Saccager.
Siccatif.

CH. Achromatique
Anachorète.
Anachronisme.
Archaïsme.
Archange.
Catachrèse.
Catéchumène
Cochléaria.
Drachme.
Écho.

CH. Eucharistie.
Ichtyophage.
Polytechnique.
Psychologie.
Pyrotechnique.
Scholiaste.
Scholie *ou* Scolie.
Technique.

K. Moka.
Schako.
Tokai.

Q. Aliquote.
Antiquaire.
Aquatique.
Attaquable.
Cinquante.
Clinquant.
Critiquable.
Équarrir.
Équation.
Immanquable
Laquais.
Liquidation.
Liquoreux.
Loquace.

Q. Narquois.
Reliquat.
Remarquable

N° 35.

CH. Archétype.
Archiépiscopal.
Brachial.
Bronchial.
Machiavélique.
Orchestre.
Orchis.
CQ. Acquérir.
Acquêt
Acquiescer.
Acquit.
Aquéduc.
Aqueux.
QU. Aquilin.
Aquilon.
Haquenée.
Haquet.
Hoquet.
Hoqueton.

N° 36.

CC. Siccité (1).
Vaccine (1).
CS. Tocsin (1).
XC. Excéder.
Excellent.
Exceller.
Excentrique.
Excepter.
Excès.
Excessif.
Exciper.
Exciter.
XS. Exsanguine.
Exsiccation.
Exsuder.

Son **d** (*page* 52).

Son **f** (*page* 52).

N° 37.

FF. Beffroi.
Biffer.
Bouffée.
Bouffette.
Bouffi.
Bouffon.
Buffet.
Chauffer.
Chiffon.
Chiffre
Coffre.
Ébouriffé.
Échauffourée
Étouffer.
Fieffé (coquin)
Gouffre.
Griffon.
Ineffable.
Joufflu.
Piffre.
Pouffer.
Raffiner.
Raffoler.
Rebuffade.
Siffler.
Taffetas.
Touffu.
PH. Alphabet.
Amphore.
Anthropophage.
Apostropher.
Asphalte.
Asphyxie.
Atmosphère.
Bibliophile.
Blasphème.
Cacophonie.
Camphre.
Colophane.
Coryphée.
Dauphin.
Diaphane.
Diaphragme.
Éléphant.
Emphatique.

PH. Épiphanie.
Euphémisme.
Euphonie.
Hémisphère.
Hermaphrodite.
Hydrophobe.
Icthyophage.
Métamorphose.
Métaphore.
Morphée.
Néophyte.
Œsophage.
Orphelin.
Pamphlet.
Phosphore.
Planisphère.
Porphyre.
Prophète.
Saphir.
Sarcophage.
Séraphin.
Siphon.
Sophisme.
Sphère.
Symphonie.
Trophée.
Typhus.
Zéphir.
Zéphire.
Zoophyte.

N° 38.

F. Afin
Afistoler.
Éfaufiler.
Soufre.
PH. Aphonie.
Aphthe.
Diphthongue.
Éphélides.
Éphémère.
Ophthalmie.
F. Enfiler.

Son **g** *dur* (*page* 52).

Son **j** (*page* 52).

N° 39.

J. Acajou.
Adjacent.
Adjudant.
Benjoin.
Bijou.
Bonjour.
Déjà.
Déjection.
Déjeuner.
Donjon.
Enjoler.
Goujat.
Goujon.
Joujou.
Jujube.
Majesté.
Majeur.
Major.
Majuscule.
Mijaurée.
Mijoter.
Sapajou.
Toujours.
Verjus.

Son **l** (*page* 53).

N° 40.

LL. Allah (2).
Allaiter.
Allanguir.
Allécher.
Allée.
Alléger (2).
Allégresse (2).
Allégorie (2).
Allégro (2).
Alléguer (2).
Alleluia (2).
Aller.
Alléser.
Alleu.
Alliacé.
Alliage.
Alliance.

(1) Prononcez *sic-cité, vac-cine, toc-sin.*
(2) Les deux *ll* se font entendre.

LL. Allobroge (1).
Allocation (1).
Allocution (1)
Allodial (1).
Allonger.
Allouer (1).
Alluchon.
Allumer.
Allure.
Allusion (1).
Alluvion (1).
Appellation(1)
Ballade.
Ballet.
Ballon.
Balloter.
Belladone (1).
Bellâtre.
Belliqueux (1)
Bellone (1).
Bellot.
Billevesée.
Bulletin.
Calleux (1).
Calligraphe(1)
Cellier.
Cellule.
Chambellan.
Chinchilla(1).
Collaborateur (1).
Collatéral (1)
Collateur (1)
Collation (1).
Collationner (1) (2).
Collecte (1).
Collection (1).
Collége.
Collégial (1).
Collègue (1).
Coller.
Collerette.
Collet.
Collier.
Colline.
Collision (1).
Collocation (1)

LL. Colloque (1).
Collusion (1)
Collyre.
Constellation (1).
Cristallin.
Déballer.
Décollation.
Distiller.
Duelliste.
Ellébore (1).
Ellipse (1).
Emmieller.
Épellation (1).
Équipollent (1).
Exceller.
Fallacieux (1).
Flageller (1)
Follet.
Follicule (1)
Gallican (1).
Gallicisme (1)
Gallique (1).
Hallage.
Hallebarde.
Hallier.
Hallucination (1).
Hellénisme (1)
Hôtellerie.
Installer.
Intelligence(1)
Interpeller.
Libelliste (1).
Lilliputien.
Malléable (1).
Métallique (1)
Miscellanées (1).
Mollet.
Molleton.
Nullité (1).
Osciller (1).
Palladium (1).
Pallier (1).
Parallèle (1).
Pelletée, *ou* Pellée, Pelterée.

LL. Pellicule (1).
Pollen (1).
Polluer (1)
Pusillanime(1)
Quereller.
Rallier.
Rébellion (1).
Rebeller (se).
Satellite (1).
Sceller.
Seller.
Sellier.
Solliciter (1)
Sollicitude (1)
Sorcellerie.
Stellionat (1).
Syllabe (1).
Syllepse (1).
Syllogisme (1)
Synallagmatique.
Tabellion (1).
Titiller (1).
Vaciller (1).
Vallée.
Velléité (1).
Village.

Son **l** *mouillée* (*page* 53).

Son **m** (*page* 53).

Mots exceptés omis à la règle.

MM. Grammaire.
Grommeler.
Hommage.
Mammaire (3)
Nommer *et composés.*
Sommaire.
Sommeiller.
Sommelier
Sommer.

MM. Sommet.
Sommier.
Sommité (3).

Son **n** (*page* 53).

N° 41.

NN. Abonner.
Annales (4).
Annate.
Anneau.
Année.
Annexer (4).
Annihiler (4).
Annoncer.
Annoter.
Annuel (4).
Assaisonner.
Baïonnette.
Banneret.
Bannière.
Bannir.
Biennal (4).
Bonnet.
Braconner.
Britannique (4).
Califourchonne.
Cannelle.
Cannelure.
Cannibale.
Connaître.
Connétable.
Connexe (4).
Connivence (4
Conniver (4).
Cordonnier.
Décennal (4).
Détonner.
Doyenné.
Empenné (4).
Ennemi.
Ennoblir, pr. *an-noblir*(4)
Ennui.
Environner.

(1) Les deux *ll* se font entendre.
(2) Dans *collationner*, faire un petit repas, les deux *ll* ne se font point entendre.
(3) Les deux *mm* se font entendre.
(4) Les deux *nn* se font entendre.

NN. Étonner.
Faonner, pr. *faner*.
Hanneton.
Hennir.
Honnête.
Honneur.
Honnir.
Inné (1).
Innocence.
Innombrable.
Innover (1).
Mâchonner.
Mannequin.
Mitonner.
Monnaie.
Moyennant.
Moyenner.
Nautonnier.
Nenni.
Nonnain.
Ordonner.
Palonnier.
Panneau.
Panneton.
Pannicule (1).
Penniforme (1).
Penne (1).
Pinnule.
Pionnier
Quatriennal (1).
Quinquagennium (1).
Rançonner.
Sansonnet.
Septennal (1).
Solennel.
Sonnet.
Suranner.
Tanner.
Tâtonner.
Tonner *et composés*.
Tonnerre.
Triennal (1).
Tyrannie (1).
Vanner.
Vannier.

NN. Vicennal (1).
MN. Condamner.
Damner.
GN. Signet, pr. *sinè*.

Son **p** (*page* 53).

N° 42.

PP. Applaudir.
Appliquer.
Appoint.
Appointer.
Apport.
Apporter.
Apposer.

N° 43.

P. Apaiser.
Apanage.
Aparté.
Apathie.
Apercevoir.
Aperçu.
Apéritif.
Apéritoire.
Apertise.
Apétale.
Apetisser.
Apre.
Après.

Mots non jugés par les deux règles des numéros précédents.

PP. Agripper.
Appauvrir.
Appendice.
Chopper.
Développer.
Échapper.
Éclopp é.
Égrapper.
Envelopper.
Frapper.
Grappin.

PP. Gripper.
Happelourde.
Hippocrène.
Hippodrome.
Hippogriffe.
Hippopotame
Houppelande
Houpper.
Japper.
Lippée.
Mappemonde
Nipper.
Opportun.
Opposer.
Oppresser.
Opprimer.
Opprobre.
Supprimer.
Suppurer.
Supputer.

Son **r** (*page* 53)

N° 44.

RR. Aberration (2)
Abhorrer (2).
Amarrer.
Arracher.
Arranger.
Arrenter.
Arrérager.
Arrestation.
Arrêt.
Arrête-bœuf, *arête* est régulier.
Arrêter.
Arrhes.
Arrière *et composés*.
Arriérer.
Arrimer.
Arriver.
Arrogance.
Arroger.
Arroi.
Arrondir.
Arroser.
Barrette.

RR. Barricade.
Barrière.
Barrique.
Bigarrer.
Bourrache.
Bourrasque.
Bourrer.
Bourriche.
Bourrique.
Bourru.
Carré
Carreler.
Carrer.
Carrière.
Chamarrer.
Charretée.
Charrette.
Charrier.
Charron.
Charrue.
Concurrent (2)
Correct (2).
Correctif (2).
Corrégent.
Corrélatif (2).
Correspondance.
Corridor.
Corriger.
Corroborer (2)
Corroder (2).
Corrompre.
Corrosif (2).
Corroyer.
Corrupteur (2)
Courrier.
Courroie.
Courroucer.
Courroux.
Derrière (2).
Désarroi.
Équarrir.
Errata (2).
Errer (2).
Erreur (2).
Erroné (2).
Ferrer.
Fourrage.
Fourrer.
Fourreur.

---

(1) Les deux *nn* se font entendre.
(2) Les deux *rr* se font entendre.

RR. Fourrier.
Garrot.
Garrotter.
Hémorrhagie
Hémorrhoïdes.
Horreur (1).
Interrègne (1)
Interroger.
Interrompre.
Jarret.
Jarretière.
Larron.
Marraine.
Marron.
Merrain.
Narrer (1).
Nourrir *et dérivés.*
Occurrence (1
Parrain.
Parricide.
Perron.
Perroquet.
Perruche.
Perruque.
Porreau.
Pot-pourri.
Quarré *ou* Carré.
Sarrau.
Serrer *et composés.*
Serrure.
Squarreux.
Terreur (1).
Terrine.
Terroir.
Torréfier (1).
Torrent (1).
Torride (1).
Verrat.
Verrou.
Verrue.
RRH. Catarrheux.
Diarrhée.
Pyrrhique (1).

Son **s** *(pages* 53 *et* 54).

N° 45.

Ç. Arçon.
Étançon.
Garçon.
Pinçon.
Poinçon.
Rançon.
Soupçon.
Tronçon.
C. Abcès.
Adolescent (2)
Agencer.
Amorcer.
Ancien.
Annoncer.
Apercevoir.
Arceau.
Bercer.
Calciner.
Cancer.
Cerceau.
Chancelier.
Chanceux.
Chincilla.
Coërcitif.
Coïncider.
Commencer.
Concert.
Concerter (se)
Concetti.
Concevoir.
Concierge.
Concile.
Concilier.
Concis.
Concupiscence (2).
Convalescence (2).
Crescendo (2)
Délitescence (2).
Devancer.
Dulcifier.
Effervescence (2).

C. Efflorescence (2).
Efourceau.
Émanciper.
Éminœr.
Encens.
Encéphale.
Enfoncer.
Engoncer.
Ensorceler.
Escarcelle.
Esquinancie.
Étincelle.
Évincer.
Excéder.
Exceller.
Excepter.
Excès.
Excessif.
Exciper.
Exciter.
Exercer.
Exorciser.
Extumescence (2).
Farceur.
Farcin.
Fermentescible (2).
Fiancer.
Foncier.
Forcer.
Froncer.
Garcette.
Gencive.
Gercer.
Grincer.
Harceler.
Immiscer (2).
Incandescent (2).
Incarcérer.
Incendie.
Incessant.
Inceste.
Incidence.
Incinération.
Incirconcision
Inciser.
Inciter.

C. Intercepter.
Intercesseur.
Intumescence (2)
Invincible.
Irascible (2).
Lancer.
Lancette.
Lascif (2).
Linceul.
Lionceau.
Manigancer.
Mercenaire.
Merci.
Mercier.
Monceau.
Morceau.
Morceler.
Noircir.
Nuancer.
Parcelle.
Pénitencier.
Percepteur.
Perceptible.
Percer.
Percevoir.
Pinceau.
Pincée.
Pincer.
Porcelaine.
Pourceau.
Principal.
Principe.
Prononcer.
Récalcitrant.
Réconcilier.
Ressusciter.
Rincer.
Rinceau.
Sarcelle.
Silencieux.
Sorcier.
Sourcil.
Susceptible (2)
Susciter (2).
Tancer.
Tenancier.
Tercet.
Transcendant (2).

(1) Les deux *rr* se font entendre.
(2) L'*s* se fait entendre.

C. Turgescence (1).
Ulcère.
Unciforme.
Violoncelle.
Viscères (1).
SC. Abscisse.
Obscène.
T. Captieux.
Confidentiel.
Différentiel.
Essentiel.
Inertie.
Martial.
Nuptial.
Partial.
Partiel.
Pénitentiaux.
Pénitentiel.
Pestilentiel.
Potentiel.
Providentiel.
Substantiel.
Ç. Caleçon.
Caparaçon.
Colimaçon.
Deçà.
Estramaçon.
Hameçon.
Leçon.
Maçon.
Suçon.
C. Abécédaire.
Acacia.
Acétate.
Acide.
Acier.
Adjacent.
Agacer.
Alliacée.
Anglicisme.
Anticiper.
Apprécier.
Artificiel.
Associer.
Atticisme.
Bracelet.

C. Cacis.
Caducée.
Capucin.
Catholicisme.
Ceci.
Cétacé.
Cicéro.
Cicérone.
Chiromancie (2)
Clavecin.
Codicille.
Couci-couci.
Courroucer.
Crécelle.
Crucifier.
Crustacé.
Décembre.
Décence.
Décennal.
Déception.
Décès.
Décevoir.
Décider.
Décimer.
Décimètre(3).
Décisif.
Déficit.
Déicide (4).
Dépecer.
Déprécier.
Difficile.
Diocésain.
Docile.
Domicile.
Douceur.
Effacer.
Efficient.
Épicer.
Épicier.
Exaucer.
Explicite.
Factieux.
Facile.
Fallacieux.
Faucille.
Fiduciaire.

C. Foliacé.
Gibecière.
Gracieux.
Gynécée.
Hallucination
Herbacé.
Ici.
Imbécile.
Implicite.
Indécision.
Indicible.
Innocent.
Insouciant.
Isocèle.
Judiciaire.
Judicieux.
Lacérer.
Lacer.
Licence.
Licite.
Lucide.
Lucifer.
Lycée.
Macérer.
Médecin.
Nécessité.
Négocier.
Océan.
Officier.
Pacifique.
Panacée.
Participer.
Pernicieux.
Pharmacie.
Placenta
Placer.
Placet
Placide.
Précédent.
Précepte.
Précepteur.
Précieux.
Précipice.
Précipiter.
Préciput.
Précis.
Prédécesseur.

C. Préjudicier.
Procès.
Procession.
Publicité.
Recéler.
Récent.
Récéper.
Récépissé.
Recevoir.
Récidive.
Récif.
Récipé.
Récipiendaire
Récipient.
Réciproque.
Récit.
Réticence.
Ricin.
Saucer.
Scepticisme.
Société.
Solécisme.
Solliciter.
Souci.
Soucier (se).
Soucieux.
Souricière.
Spacieux.
Spécial.
Stoïcisme.
Sucer.
Suicide.
Superficiel.
Taciturne.
Vaciller.
Vermicelle.
Vicissitude.
Voici.
SC. Acquiescer (5)
Ascendant
Ascension.
Ascétique.
Descendre.
Discerner.
Disciple.
Escient.
Faisceau.

---

(1) L'*s* se fait entendre.
(2) Tous les mots en *mancie* s'écrivent de même.
(3) Tous les mots de la nomenclature décimale en *déci* s'écrivent de même.
(4) Tous les mots terminés en *cide*, signifiant *meurtre*, s'écrivent de même.
(5) Dans ce mot et les suivants l'*s* ne se fait point entendre.

SC. Fascine.
Fasciner.
Lascif.
Miscellanées.
Obscénité.
Omniscience.
Osciller.
Plébiscite.
Prescience.
Ressusciter.

S. Contresigner.
Désuétude.
Entresol.
Monosyllabe.
Parasol.
Polysyllabe.
Préséance.
Présupposer.
Resacrer.
Resonner *de sonner*.
Soubresaut.
Tournesol.
Vraisemblable

T. Abbatial.
Argutie.
Aristocratie.
Balbutier.
Calvitie.
Démocratie.
Facétie.
Impéritie.
Initial.
Initier.
Insatiable.
Lilliputien.
Minutie.
Patient.
Péripétie.
Primatie.
Probation.
Prophétie.
Suprématie.
Théocratie.

X. Auxerre.
Auxonne.
Bruxelles.
Soixante.

N° 46.

CION. Alcyon.
Exsuccion.
Succion.
Suspicion.

SION. Appréhension.
Aspersion.
Ascension.
Aversion.
Contorsion.
Conversion.
Convulsion(1)
Dimension.
Dissension.
Émersion.
Émulsion.
Excursion.
Expansion.
Expulsion.
Extension.
Pension.
Propension.
Pulsion.
Suspension.
Tension.
Torsion.
Version.

SSION. Accession.
Agression.
Cession.
Concession.
Concussion.
Digression.
Discussion.
Excussion.
Fidéjussion.
Impression.
Jussion.
Mission.
Obsession.
Oppression.
Passion.
Percussion.
Possession.
Pression.
Procession.
Progression.
Scission.
Session.
Transgression

Son **t** (*page* 54).

N° 47.

TH. Anathème.
Anthère.
Anthropophage.
Antipathique.
Antithèse.
Apathie.
Apophthegme
Apothéose.
Apothicaire.
Arithmétique
Bibliothèque.
Cantharide.
Cathédrale.
Catholique.
Diphthongue.
Dithyrambe.
Enthousiasme
Épithalame.
Épithète.
Éther.
Éthique.
Gothique.
Hypothèque.
Hypothèse.
Léthargie.
Litharge.
Lithographie.
Logarithme.
Luthier.
Mathématique
Méthode.
Misanthrope.
Mythologie.
Ophthalmie.
Ornithologie.
Orthodoxe.
Orthographe.
Orthopédie.
Panthéiste.
Panthéon.
Panthère.
Parenthèse.
Pathétique.
Pathologie (2)
Pathos.
Philanthrope.
Phthisie.
Pléthore.
Posthume.
Pythonisse.
Rhythme.
Stathouder.
Sympathie.
Synthèse.
Térébenthine
Athée.
Athlète.

N° 48.

T. Atelier.
Atermoiement
Atermoyer.
Atlas.
Atmosphère.
Atome.
Atonie.
Atour.
Atout.
Atrabilaire.
Atre.
Atroce.
Atrophier.

TT. Acquitter.
Assujettir.
Ballotter.
Battre *et composés*.
Betterave.
Blottir (se).
Bottelage.
Brouetter.
Buvotter.
Cachotterie.
Concetti (3).
Cutter.
Flatter.
Fouetter.
Fricotter.

(1) Et analogues en *vulsion*.
(2) Et autres mots de médecine commençant par *patho*.
(3) Les deux *tt* se font entendre.

TT. Frotter.
Garrotter.
Gigotter.
Gratter.
Gobelotter.
Guetter.
Guttural (1).
Hottée.
Hottentot.
Hutter (se).
In petto (1).
Jabotter.
Layetterie.
Littéral (1).
Littérature (1)
Lettre.
Lutter.
Marcotter.
Mettre *et composés.*

TT. Nettoyer.
Ottoman.
Pittoresque.
Quitter *et composés.*
Regrettable.
Sagittaire (1).
Sottise.
Trotter.

Son **v** (*page* 54).

Son **z** (*page* 54).

N° 49.

Z. Alezan.
Alèze.
Amazone.
Azimut.
Azote.
Azur.
Azyme.
Bazar.
Béelzébuth.
Bizarre.
Colza.
Dizain.
Dizenier.
Donzelle.
Gazette.
Gazon.
Gazouiller.
Horizon.
Lazaret.
Lézard.
Luzerne.

Z. Mazette (*mauvais cheval*).
Onzième.
Suzerain.
Syzygie.
Zygzag.
Zizanie.

Son **ch** *mouillé.* (*page* 54).

Son **gn** *mouillé.* (*page* 54).

Son **x** (*page* 54).

3° SONS CONSONNES FINALS.

Son **b** (*page* 54).

B. Ab irato.
Ab ovo.
Club.
Jacob *et quelques noms.*
Rob.
Rumb.

Son **c** *dur* (*page* 54).

N° 50.

C. Agaric.
Alambic.
Ammoniac.
Aqueduc.
Arc.
Aspic.
Avec.
Bac.
Basilic.
Bec.
Bissac.

C. Bivac *ou* Bivouac.
Bloc.
Busc.
Choc.
Clac (*bruit du fouet*).
Cornac.
Crac.
Cric-crac.
Diagnostic.
Donc.
Duc.
Échec.
Estoc.
Fisc.
Froc.
Gaïac.
Grec.
Hamac.
Havre-sac.
Hic (c'est le).
Hoc (*ab hoc et ab hac*).
Lac.
Luc (saint).

C. Manioc.
Marc (saint).
Maroc.
Mastic.
Médoc.
Musc.
Ombilic.
Onc *ou* Oncques.
Parc.
Pec (hareng).
Pic.
Porc.
Pronostic.
Public.
Repic (*terme de jeu de piquet*).
Ric-à-rac.
Roc.
Sac.
Salamalec.
Sec.
Stuc.
Suc.
Sumac.

C. Syndic.
Talc *ou* Talque.
Tic.
Tic-tac.
Tillac.
Trafic.
Tric-trac.
Troc.
Turc.
Zinc.
CH. Roch (saint) *et quelques autres mots*
CQUE. Grecque.
Mecque.
Socque.
CT. Distinct, *pr. distinque.*
District, *pr. distrique.*
G. Bourg, *pr. bourque.*
Q. Cinq, *non suivi.*
Coq.

---

(1) Les deux *tt* se font entendre.

QUES. Jusques *ou* Jusque.
Pâques (des chrétiens).

Son **d** (*page* 55).

Son **f** (*page* 55).

Mots exceptés omis à la règle.

F. Agrafe.
Brife.
Carafe.
Calife.
Estafe.
Parafe *ou* Paraphe.
Pontife.
FFE. Bouffe.
Chiffe.
Coiffe.
Escogriffe.
Étoffe.
Greffe (un).
Greffe (une).
Griffe.
Hippogriffe.
Pataraffe.
Piaffe.
Tartuffe *ou* Tartufe.
Touffe.
Truffe.
PHE. Antistrophe.
Apocryphe.
Apostrophe.
Catastrophe.
Cénotaphe.
Hiéroglyphe.
Limitrophe.
Logogriphe.
Lymphe.
Nymphe.
Strophe.
Sylphe.
Triomphe.

Son **g** *dur* (*page* 55).

Son **j** (*page* 55).

Son **l** (*page* 55).

N° 51.

ALE, ALLE. Acéphale.
Astragale.
Balle.
Bengale.
Cannibale.
Dédale.
Hâle.
Hydrocéphale
Intervalle.
Mâle.
Ovale.
Pâle.
Pétale.
Râle.
Sale.
Scandale.
ÈEL. Érysipèle.
Fidèle.
Frêle.
Isocèle *ou* Isoscèle.
Modèle.
Parallèle.
Poêle.
ELLE. Libelle.
Moelle.
Rebelle.
Vermicelle.
Violoncelle.
LE. Aile.
Clientèle.
Grêle.
Hydrocèle (1).

N° 52.

L. Aïeul.
Alcool *ou* Alcohol.
L. Alguazil.
Bémol.
Bissextil.
Bol.
Calcul.
Capitoul.
Cil.
Civil.
Col.
Consul.
Dol.
Entresol.
Épagneul.
Espagnol.
Exil.
Fil.
Filleul.
Fol.
Glaïeul.
Grésil.
Il.
Licol *ou* Licou
Linceul.
Mil.
Mol.
Morfil.
Nil.
Nul.
Parasol.
Pistil.
Poil.
Profil.
Puéril.
Recul.
Rossignol.
Seul.
Sextil.
Sol (*terrain, note de musique*).
Stil de grain.
Subtil.
Tilleul.
Tournesol.
Vil.
Viol.
Viril.
Vitriol.
Vol.
Volatil.

LLE. Bulle.
Calville.
Codicille.
Colle.
Dalle.
Faim-valle.
Fibrille.
Folle.
Galle (*noix de*)
Gille.
Halle.
Idylle.
Malle.
Mille (*nombre*)
Mille (*un*).
Molle.
Pupille.
Salle.
Sibylle.
Stalle.
Tranquille.
Vaudeville.
Ville.

Son **l** *mouillée* (*page* 55).

Son **m** (*page* 55).

N° 53.

M. Album (2).
Critérium (2).
Harem.
Hem!
Hom!
Idem.
Item.
Maximum (2).
Médium (2).
Minimum (2).
Minium (2).
Muséum (2).
Opium (2).
Pensum (2).
Post-scriptum (2).
Rum *ou* Rhum
Te Deum (2).
Tu autem.

(1) Et autres mots de médecine terminés en *ocèle*.
(2) Et autres mots en *um* venus du latin.

M. Ultimatum.
Vade-mecum.
Variorum.
MME. Comme.
Dilemme.
Flamme.
Femme.
Gamme.
Gemme.
Gomme.
Homme (1).
Oriflamme.

Son **n** (*page* 55).

N° 54.

N. Abdomen.
Amen.
Éden.
Examen (2).
Gluten.
Gramen.
Hymen (2).
Lichen.
Pollen.
NNE. Antenne.
Banne.
Canne.
Couenne.
Étrenne.
Garenne.
Manne (*panier*).
Manne (*nourriture*).
Moyenne.
Panne.
Paysanne.
Penne (*grosse plume d'oiseau*).
Renne (un).
Vanne.

N° 55.

NE. Amazone.
Anémone.
Aumône.
Aune.
Automne, *pr. ôtone.*
Belladone.
Bellone.
Cône.
Faune.
Gorgone.
Hexagone.
Jaune.
Madone.
Matrone.
Monotone.
Nones (les).
Non plus ultra.
Octogone.
Pentagone.
Prône.
Rhône.
Saône.
Trombone.
Trône.
Zone.
Hyène.
Hygiène.

Son **p** (*page* 55).

Mots omis à la règle.

P. Cap (3).
Cep (4).
Croup.
Hanap.
Hep!
Jalap.
Julep.
Salep.

PPE. Chappe (*poignée du moule*).
Cippe.
Échoppe.
Enveloppe.
Frappe.
Grappe.
Grippe.
Houppe.
Huppe.
Lippe.
Nappe.
Nippe.

Son **r** (*pages* 55 *et* 56).

N° 56.

RE. Attrapoire.
Avaloire.
Baignoire.
Balançoire.
Bassinoire.
Bouilloire.
Brandilloire.
Branloire.
Compulsoire.
Consistoire.
Décrottoire.
Dilatoire.
Écumoire.
Exécutoire.
Glissoire.
Lardoire.
Mâchoire.
Mangeoire.
Méritoire.
Moire.
Nageoire.
Notoire.
Passoire.
Polissoire.
Ratissoire.

N° 57.

RRE. Bagarre.
Barre.
Bécarre.
Bizarre.
Équerre.
Fumeterre.
Guerre.
Jarre.
Lierre.
Pierre.
Serre.
Simarre.
Squirre.
Terre.
Tintamarre.
Tonnerre.
Verre.
RRHE. Arrhes.
Catarrhe.
Myrrhe.
R. Alger (5).
Air.
Amer.
Angar *ou* Hangar.
Auster (*vent*).
Avoir.
Azur.
Bazar.
Belvéder.
Bonsoir.
Butor.
Cancer.
Car.
Casimir.
Castor.
Cauchemar.
Caviar.
Chair.
Char.
Cher.
Clair.
Cor.
Corridor.

(1) *Homicide* est régulier.
(2) On prononce aussi ce mot sans faire sonner le *n*.
(3) On prononce aussi ce mot sans faire entendre le *p*.
(4) On prononce aussi *cè*.
(5) On prononce ordinairement *Algé*.

R. Cuiller *ou* Cuillère.
Cuir.
Déplaisir.
Désespoir.
Désir *ou* Desir
Dollar.
Dortoir.
Dur.
Éclair.
Élixir.
Émir.
Enfer.
Espoir.
Essor.
Éther.
Faquir *ou* Fakir.
Fémur.
Fer.
Fier.
Flair.
For.
Frater.
Fructidor.
Futur.
Gâter.
Haloir.
Hépar.
Hier.
Hiver.
Hoir.
Hospodar.
Houssoir.
Loisir.
Lucifer.
Magister.
Major.
Manoir.
Martyr.
Matador.
Mentor.
Mer.
Messidor.
Mur.
Mûr.
Nadir.
Nectar.
Nénuphar.
Noir.

R. Obscur.
Or (*métal*).
Or (*conjonction*).
Or-ça.
Ostensoir.
Outremer.
Pair.
Par.
Pater.
Plaisir.
Pur.
Quatuor.
Rementevoir.
Saphir.
Saur (hareng)
Sautoir.
Savoir (le).
Similor.
Soir.
Soupir.
Spencer.
Stentor.
Sur.
Sûr.
Ténor.
Terroir.
Thermidor.
Tir.
Trésor.
Tricoter.
Ver.
Visir *ou* Vizir.
Zéphir.

RC. Marc (un).
Clerc.
Mauclerc.
Porc (1).

RD. Milord.
Boulevard *ou* Boulevart.
Boïard *ou* Boyard.
Brancard.
Brocard.
Brouillard.
Colin-maillard.
Corbillard.
Cornard.

RD. Cuissard.
Égard.
Étendard.
Feuillard.
Foulard.
Frocard.
Hagard.
Nard.
Papelard.
Pétard.
Puisard.
Remords.
Rengard.
Sabord.
Soudard *ou* Soudart.
Soûlard.
Stribord.
Vieillard.

RF. Cerf.
Nerf (de bœuf)
Nerfs (2).

RS. Alors.
Convers (frère).
Corps.
Dehors.
Detors.
Devers.
Divers.
Envers.
Épars.
Fors.
Gars.
Hors.
Justaucorps.
Lors.
Mors.
Pervers.
Tiers (*subst. et adj*).
Tors.
Vers.

RT. Braquemart.
Brocart (*étoffe brochée*).
Concert.
Coquart.
Couvert.
Dessert.

RT. Disert.
Effort.
Hart (la).
Haubert.
Jaquemart.
Plupart (la).
Raifort.
Rempart.
Renfort.
Ressort.
Tort.

Son **s** *(page* 56).

N° 58.

ANSE. Anse.
Danse.
Ganse.
Hanse.
Panse.
Transe.

ENSE. Défense.
Dense.
Dépense.
Dispense.
Immense.
Intense.
Offense.
Récompense.

ISSE. Coulisse.
Cuisse.
Éclisse.
Écrevisse.
Esquisse.
Génisse.
Jaunisse.
Jocrisse.
Lisse.
Mélisse.
Pelisse.
Prémisses.
Pythonisse.
Réglisse.
Saucisse.
Suisse.

S. Bis.
Cacis.
Fils.
Gratis.

---

(1) On prononce *por* devant une consonne et *porque* devant une voyelle.
(2) Au singulier on fait entendre le *f*.

S. Iris.
Jadis.
Lis.
Maïs.
Myosotis.
Nolis.
Orchis.
Pubis.
Thémis.
Vis (une).
X. Coccix *ou* Coccyx.
Dix, *non suivi*
Hélix.
Six, *non suivi*
ONSE. Réponse.

N° 59.

CE (1). Alsace.
Astuce.
Atroce.
Audace.
Besace.
Bonace (*calme de mer*).
Carapace.
Contumace.
Coriace.
Dédicace.
Disgrâce.
Douce amère.
Efficace.
Espace.
Espèce.
Face.
Fallace.
Féroce.
Fugace.
Glace.
Grâce (la).
Grâces (les).
Grimace.
Limace.
Lovelace.
Luce (sainte).
Menace.

CE. Négoce.
Nièce.
Noce.
Pièce.
Place.
Ponce (pierre)
Populace.
Pouce.
Précoce.
Préface.
Puce.
Race.
Rapace.
Rosace.
Sacerdoce.
Sagace.
Sauce.
Surface.
Tenace.
Trace.
Véloce.
Villace.
Vivace.
Vorace.
CE (2). Amorce.
Commerce.
Divorce.
Écorce.
Farce.
Fasce (*terme d'architecture*).
Garce.
Gerce.
Perce (en).
Ressource.
Source.
Tierce.
Vesce.
S. Aloès.
Ananas.
As.
Aspergès.
Hélas!
Mars.
Mœurs.
Os.
Pathos.
Patres (ad).

S. Relaps.
Vasistas.

Son **t** (*page* 56).

N° 60.

TH. Beelzébuth.
Bismuth *ou* Bismut.
Luth.
Zénith.
THE. Absinthe.
Acanthe.
Agathe.
Labyrinthe.
Plinthe.
TTE. Ablette.
Amulette.
Baratte.
Batte.
Bellotte.
Botte.
Butte.
Cahutte.
Calotte.
Carotte.
Chatte.
Crotte.
Culotte.
Datte (*fruit*).
Flotte.
Gavotte.
Gélinotte.
Gibelotte.
Glotte.
Goulotte.
Goutte.
Griotte.
Grotte.
Gutte (gomme).
Hotte.
Hulotte.
Hutte.
Jatte.
Linotte.

TTE. Lutte.
Marcotte.
Marmotte.
Marotte.
Menotte.
Motte.
Natte.
Patte.
Quenotte.
Quitte (il est).
TES. Certes.
Entrefaites (3)
T. Abject.
Accessit.
Brut.
Caput-mortuum.
Christ.
Chut.
Compact.
Comput.
Contact.
Correct.
Déficit.
Direct.
Dot.
Est (l').
Et cætera.
Exact.
Fat.
Granit.
Huit (*non suivi*).
Infect.
Introït.
Lest (le).
Lut.
Mat.
Occiput.
Opiat.
Ouest.
Post-scriptum
Prétérit.
Prurit.
Rapt.
Rit.
Rut (en).
Sept (*non suivi*).

---

(1) Entre deux voyelles.
(2) Entre une consonne et une voyelle.
(3) Et tous les mots qui n'ont pas de singulier.

T. Subit. Tact. Toast, *pron. toste.* Transit. Ut.	**T.** Vivat. Zest. Zist (*entre le zist et le zest.*)	*Son* **v** (*page* 56). *Son* **z** (*page* 56). *Son* **ch** (*page* 56)	*Son* **gn** *mouillé* (*page* 56). *Son* **x** (*page* 56).

1° VERBES QUI VEULENT LA PRÉPOSITION *A*

AVANT L'INFINITIF QUI SUIT.

Abaisser (*s'*).
Abandonner (*s'*).
Aboutir.
Abuser (*s'*).
Accorder (*s'*).
Accoutumer.
Acharner (*s'*).
Admettre.
Adonner (*s'*).
Aguerrir (*s'*).
Aider.
Aimer (1).
Amuser (*s'*).
Animer.
Animer (*s'*).
Appliquer (*s'*).
Apprendre.
Apprêter.
Apprêter (*s'*).
Arrêter (*s'*).
Aspirer.
Assigner.
Assujettir.
Assujettir (*s'*).
Attacher (*s'*).
Attendre (*s'*).
Augmenter.
Autoriser.
Avilir (*s'*).
Avoir.
Balancer.
Borner.
Borner (*se*).
Chercher.
Citer (*à* ou *pour*).
Complaire (*se*).
Concourir.
Condamner.
Condamner (*se*).
Condescendre.
Conduire.
Connaître (*se*).
Consentir.
Consister.
Conspirer.
Consumer (*employer à*).
Contribuer.
Convier.
Décider.
Déplaire (*se*).
Désapprendre.
Destiner.
Dévouer.
Disposer.
Disposer (*se*).
Divertir (*se*).
Donner (*à penser*, etc.)
Dresser.
Échapper (*éviter*).
Employer (*à* ou *pour*).
Encourager
Engager.
Enhardir.
Enseigner.
Entendre (*s'*).
Étudier (*s'*).
Évertuer (*s'*).
Exceller.
Exciter (*s'*).
Exercer.
Exhorter.
Exposer.
Exposer (*s'*).
Fatiguer (*se*).
Former.
Gagner.
Habituer.
Habituer (*s'*).
Hazarder (*se*).
Hésiter.
Inciter.
Insister.
Instruire.
Intéresser.
Inviter.
Inviter (*s'*).
Jouer (*s'exposer à*).
Mettre.
Mettre (*se*).
Montrer.
Montrer (*se*).
Nécessiter.
Obstiner (*s'*).
Participer.
Parvenir.
Peiner.
Pencher.
Persévérer.
Persister.
Plier.
Plier (*se*).
Porter.
Pousser.
Prendre (*se*).
Préparer.
Préparer (*se*).
Prétendre (*aspirer à*).
Provoquer.
Réduire.
Renoncer.
Répugner.
Résigner.
Rester.
Réussir.
Songer.
Soumettre (*se*).
Tendre.
Tenir.
Tenir (*s'en*).
Travailler.
Trouver.
Veiller.
Viser.
Voir (*penser à*).
Vouer.

(1) *Aimer*, même sans préposition.

2° VERBES QUI VEULENT LA PRÉPOSITION *DE*

AVANT L'INFINITIF QUI SUIT.

Abstenir (*s'*).
Accepter.
Accuser.
Accuser (*s'*)
Achever.
Affecter.
Affliger (*s'*).
Agir (*s'*; — *il s'agit de*).
Ambitionner.
Appartenir.
Applaudir (*s'*).
Appréhender.
Avancer (*s'*).
Avertir.
Aviser (*s'*).
Blâmer.
Blâmer (*se*).
Blesser (*se*).
Bouillir.
Brûler.
Cesser.
Chagriner (*se*).
Charger.
Charger (*se*).
Choisir.
Commander.
Conjurer.
onseiller.
ontenter (*se*).
onvenir.
raindre.
écourager.
édaigner.
édire (*se*).
éfendre.
élibérer.
épêcher (*se*).
épiter.
ésabuser.
ésaccoutumer.
ésespérer.
Déshabituer.
Désirer (*avec ou sans préposition*).
Désister (*se*).
Détester.
Détourner.
Différer.
Dire.
Discontinuer.
Disconvenir.
Disculper (*se*).
Dispenser.
Dissuader.
Douter (*se*).
Écrire (*de* ou *pour*)
Édifier (*s'*).
Effrayer (*s'*).
Éluder.
Empêcher.
Engouer (*s'*).
Enjoindre
Ennuyer (*s'*).
Enorgueillir (*s'*).
Enrager.
Entreprendre.
Épargner.
Espérer.
Étonner (*s'*).
Éviter.
Éviter (*s'*).
Excéder.
Excuser (*s'*).
Exempter.
Fâcher (*se*).
Fatiguer.
Feindre.
Féliciter (*se*).
Flatter (*se*).
Frémir.
Garder (*se*).
Glorifier (*se*).
Grogner.
Hâter (*se*).
Impatienter.
Importe (*il*).
Importuner.
Imputer.
Indigner (*s'*).
Ingérer (*s'*).
Inquiéter (*s'*).
Inspirer.
Interdire.
Jouir.
Jurer.
Languir.
Lasser (*se*).
Maigrir.
Mander.
Méditer.
Mêler (*se*).
Menacer.
Mériter.
Murmurer.
Négliger.
Nier.
Notifier.
Obtenir.
Ordonner.
Pardonner.
Parler.
Permettre.
Permettre (*se*).
Persuader.
Persuader (*se*).
Pétiller.
Plaindre.
Plaindre (*se*).
Piquer (*se*).
Pleurer.
Préférer.
Prescrire.
Préserver.
Presser (*se*).
Priver.
Profiter.
Promettre.
Proposer.
Proposer (*se*).
Protester.
Punir.
Recommander.
Refuser.
Regretter.
Réjouir (*se*).
Remercier.
Repentir (*se*).
Reprendre.
Réprimander.
Reprocher.
Reprocher (*se*).
Résoudre.
Ressouvenir (*se*).
Retarder.
Rire.
Risquer (on dit aussi *risquer à*).
Rougir.
Scandaliser (*se*).
Sommer.
Sortir.
Soucier (*se*).
Souffrir.
Souhaiter.
Soupçonner.
Soupirer.
Souvenir (*se*).
Suggérer.
Supplier.
Tenter.
Tressaillir.
Triompher.
Vanter (*se*).

3° VERBES QUI VEULENT LA PRÉPOSITION *A* OU *DE*

AVANT L'INFINITIF QUI SUIT.

Arriver.
Commencer.
Consentir.
Continuer.
Contraindre.
Coûter.
Défier.
Demander.
Déterminer.
Différer.
Échapper.
Efforcer (*s'*).
Empresser (*s'*).
Engager.
Essayer.
Être.
Faillir.
Faire (*ne faire que de*).
Finir.
Finir (*ne point*).
Forcer.
Hasarder.
Laisser (*ne pas*).
Manquer.
Obliger.
Occuper (*s'*).
Offrir.
Oublier.
Passer (*se*).
Penser.
Perdre.
Perdre (*se*).
Plaire (*se*).
Prendre garde.
Prétendre.
Prier.
Rappeler (*se*).
Refuser.
Répugner.
Réserver (*se*).
Résoudre.
Résoudre (*se*).
Risquer.
Risquer (*se*).
Servir.
Solliciter.
Souffrir.
Soustraire (*se*).
Suffire.
Tâcher.
Tarder.
Taxer.
Trembler.
Tuer (*se*).
Venir.

TABLE

OU

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

DE

LA GRAMMAIRE

Nous avons substitué à une table alphabétique des matières ce Résumé, qui indique bien mieux et d'une manière plus complète tout ce que renferme notre Grammaire. Pour trouver à l'instant la solution cherchée, il suffit de savoir distinguer un substantif d'un adjectif, un adjectif d'un verbe, etc.

3° *Des fonctions du substantif*, 82.

ARTICLE, 12 et 87.

ADJECTIF, 13 et 94.

I. — ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

Du genre dans les adjectifs, 15.

Du nombre dans les adjectifs, 17.

II. — ADJECTIFS DÉTERMINATIFS, 18 et 103.

1° *Adjectifs possessifs*, 18 et 104.

L'ADJECTIF POSSESSIF doit toujours se rapporter à un substantif exprimé et le précéder; il s'accorde avec celui-ci en genre et en nombre, 104.
— se répète devant chaque substantif, 104.
— ne se répète pas quand les adjectifs sont à peu près synonymes, 105.
— doit être remplacé par l'article quand le sens indique clairement l'objet possesseur, 105.
— se joint à un substantif lorsqu'on parle d'un mal habituel; l'emploi de l'article annoncerait un mal accidentel, 105.
— *son, sa, ses, leur, leurs* ne peut être employé lorsqu'il s'agit de choses, qu'autant que le mot possesseur, substantif ou pronom, est exprimé dans la même proposition, 105.
— *son, sa, ses, leur, leurs* se remplace par *en* lorsque le substantif auquel il se rapporte n'est pas le sujet de la proposition et qu'il s'agit de choses inanimées, 106.
— *son, sa, ses, leur, leurs* s'emploie lorsque le substantif qui précède est le complément d'une proposition, 106.
— *notre, votre, leur* se met au singulier lorsque l'idée du singulier domine dans l'esprit, ou devant des substantifs qui n'ont point de pluriel, 107.
— *leur* reste au singulier si l'on peut y substituer *le, la*, 107.
— *notre, votre, leur, leurs* se met au pluriel lorsqu'il se rapporte à plusieurs unités prises collectivement et présentant une idée de pluralité, 107.
— *leurs*, au pluriel, peut se remplacer par *les*, 107.

2° *Adjectifs numéraux*, 18 et 107.

L'ADJECTIF NUMÉRAL *un, une, deux, trois..., cent..., mille* est dit cardinal, il exprime la quantité, 108.
— *le premier, le second, le troisième..., le centième, le millième* est dit ordinal, il représente l'ordre, le rang, 108.
— ne prend point la marque du pluriel, 108.
— *vingt* prend la marque du pluriel lorsqu'il est multiplié par un autre nombre et qu'il est suivi immédiatement d'un substantif, 108.
— *vingt* employé pour marquer l'ordre ne prend pas la marque du pluriel, 109.
— *cent* prend la marque du pluriel lorsqu'il est multiplié par un autre nombre et qu'il est suivi d'un substantif, 109.
— *un, une*, signifiant un seul, une seule, ne peut être confondu avec *un*, féminin *une*, numéral, 110.

L'ADJECTIF NUMÉRAL *un de*, *une de*, *un des*, *une des*, exprime l'espèce, **110.**
— *l'un de*, *l'un des*, *l'une de*, *l'une des* exprime le nombre; l'article ajoute à *un* et à *une*, une idée d'individualité, **110.**
— *mille*, dans la supputation des années depuis l'ère chrétienne, s'écrit par *mil*, et par *mille* lorsqu'il s'agit d'une année antérieure à cette époque, **111.**
— *mille*, indiquant l'espace entre deux distances, est substantif et prend la marque du pluriel, **111.**
— dit cardinal, s'emploie au lieu de l'ordinal en parlant des souverains, des princes, **111.**

3° *Adjectifs démonstratifs*, 18 et **111.**

L'ADJECTIF DÉMONSTRATIF *ce*, *cet*, *cette*, *ces;* le premier se met devant un substantif masculin commençant par une consonne; le deuxième, devant un substantif masculin commençant par une voyelle ou un *h* muet; le troisième, devant un substantif féminin, et le quatrième, devant tout substantif pluriel masculin ou féminin, **111.**

4° *Adjectifs indéfinis*, 19 et **112.**

L'ADJECTIF INDÉFINI *ce* ne doit pas se confondre avec le pronom démonstratif *ce :* le premier précède toujours le substantif, le deuxième est suivi du pronom relatif ou du verbe *être*, **112.**
— *aucun*, *aucune* ne prend pas la marque du pluriel et signifie *pas un*, *pas une;* il précède toujours le substantif, **112.**
— *nul*, *nulle* ne prend point la marque du pluriel et signifie *pas un*, *pas une*, il précède toujours le substantif, **112.**
— *nul*, *nulle* prend la marque du pluriel devant un substantif qui n'a pas de singulier, **112.**
— *autre* est des deux genres, il précède le substantif, **112.**
— *l'un et l'autre*, *l'une et l'autre* précède un substantif exprimé; il ne faut pas le confondre avec le pronom indéfini *l'un et l'autre*, 112.
— *chaque* est des deux genres et n'a que le singulier, il signifie une personne, une chose prise séparément et précède le substantif, il ne faut pas le confondre avec *chacun*, pronom indéfini, 113.
— *même* est des deux genres, il prend un *s* lorsqu'il précède un substantif pluriel auquel il se rapporte et lorsqu'il suit un pronom ou un substantif pluriel ou deux substantifs, **113.**
— *même* est invariable lorsqu'il qualifie un verbe, il signifie *aussi*, *de plus*, 113.
— *même* est invariable après deux ou plusieurs substantifs et signifie *mêmement*, *aussi*, *sans excepter*, **114.**
— *quel*, *quelle* s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel

27

L'ADJECTIF INDÉFINI *tout* se met au singulier masculin, bien que placé devant un nom de ville au féminin, parce qu'alors on le fait rapporter au mot *peuple*, qui est sous-entendu, **118.**
— *tout*, signifiant *tout à fait*, *entièrement*, *quelque*, ne varie pas, placé devant un adjectif féminin, **119.**
— *tout* ne varie pas devant un adjectif masculin commençant par une voyelle ou un *h* muet, **119.**
— *tout* ne varie pas quand il est suivi immédiatement d'un substantif employé sans déterminatif, et lorsque le sens est à peu près celui d'un adjectif, **119.**
— *tous les deux* signifie *l'un et l'autre*, **119.**
— *tous deux* signifie *l'un avec l'autre*, **120.**

PRONOM, 19 et 120.

Le PRONOM se rapporte toujours à un substantif précédemment exprimé, **120.**
— se rapportant à un substantif, celui-ci doit être déterminé, **121.**
— ne doit pas se répéter avec des rapports différents, **121.**
— ne doit jamais se construire d'une manière équivoque, **122.**

1° *Pronoms personnels*, 19 et 122.

Le PRONOM PERSONNEL est *sujet* ou *régime* : il est sujet lorsqu'il fait l'action; il est régime lorsqu'il la reçoit, **122.**
— *sujet* se place devant le verbe, il indique quelle personne fait l'action, **123.**
— se répète, si le verbe n'est pas au même temps, à moins que le pronom ne soit à la troisième personne, **123.**
— sujet se répète dans les propositions unies par tout autre conjonction que *et, ou, ni* et *moins*, **123.**
— sujet se répète lorsqu'on passe d'une proposition négative à une proposition affirmative, **124.**
— *régime* se place devant le verbe et devant l'infinitif, lorsque celui-ci est sous la dépendance du verbe, **124.**
— régime se répète toujours devant chaque verbe à un temps simple, **124.**
— régime s'omet à volonté devant un verbe à un temps composé, **124.**
— régime direct et le pronom personnel régime indirect d'un impératif, celui qui est direct s'énonce le premier, **125.**
— ne se met jamais devant un verbe suivi de deux infinitifs joints par les conjonctions *et*, *ni*, *ou ;* dans ce cas on le place devant le premier infinitif, **125.**
— *je*, pluriel *nous*, est toujours sujet et des deux genres, **125.**

Le PRONOM PERSONNEL *en* rappelle quelquefois une phrase entière, 131.
— *y* signifie *à cette chose, à ces choses;* il est régime indirect et ne se rapporte qu'à des choses, 131.
— *en, y,* se dit quelquefois des personnes; mais il les désigne plus vaguement que les autres pronoms personnels, 131.

2° *Pronoms relatifs,* 20 et 132.

Le PRONOM RELATIF révèle l'idée du substantif auquel il se rapporte, 132.
— ne peut se répéter lorsque le substantif ne reçoit qu'une seule et même acception, 132.
— *qui,* sujet, est des deux genres et des deux nombres; il se rapporte toujours à un substantif déterminé et précédemment exprimé, 132.
— *qui* doit être placé près du substantif auquel il se rapporte, ou, dans le cas contraire, il ne doit pas faire équivoque, 133.
— *qui* peut être séparé du substantif auquel il se rapporte, si ce substantif est représenté par un pronom personnel en régime direct, 133.
— *qui,* régime, ne se rapporte qu'aux personnes et aux choses personnifiées; dans ce cas il est précédé de la préposition, 133.
— *qui,* régime, ne se rapportant pas aux personnes et aux choses personnifiées, se remplace par *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles,* 133.
— *qui* ne souffre pas une préposition avec son complément entre lui et le substantif auquel il se rapporte, 133.
— *qui* ne saurait se rapporter à un substantif suivi de la phrase qu'il régit, 134.
— *qui* est employé quelquefois comme relatif des antécédents sous-entendus, *ce, celui, celle, ceux* et *celles,* 134.
— *qui* ne peut avoir pour cause un adjectif, il faut qu'il se rapporte au sujet du verbe précédemment exprimé et que le verbe qui suit prenne la personne du verbe précédent, 134.
— *qui,* absolu, peut se tourner par *quelle personne,* ou *quel est celui qui;* il n'a pas d'antécédent exprimé et n'offre à l'esprit qu'une idée vague et indéterminée, 135.
— *qui,* ayant pour antécédent le pronom indéfini *tel,* doit être séparé de cet antécédent et placé au commencement de la seconde proposition, 135.
— *que* est des deux genres et des deux nombres; il se rapporte aux personnes et aux choses précédemment exprimées; il peut se tourner par *lequel, laquelle* ou *quelle chose,* la conjonction *que* ne le peut jamais, 136.
— *que* s'emploie pour *à quoi,* 136.
— *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles* ne s'emploie que pour éviter une équivoque; dans le cas contraire, il faut préférer *qui, que* et *dont;* il se dit des personnes et des choses, 136.

Le PRONOM RELATIF *auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles, duquel, par lequel*, etc., remplace *qui* précédé d'une préposition, 137.

— *duquel* suit le substantif dont il est le complément, lorsque ce substantif est précédé d'une préposition. 137.

— *qui, que, lequel*, ne peut se rapporter qu'à un substantif et jamais à un verbe ou à un membre de phrase, 137.

— *qui, que*, interrogatif; *qui* peut se tourner par *qui est-ce qui*, et *que* par *qu'est-ce qui*, 137.

— *dont* est des deux genres et des deux nombres; il peut se tourner par *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles*, et se rapporte aux personnes et aux choses, 138.

— *dont* doit être préféré à *de qui*, si un pronom est sujet du verbe qui suit, 138.

— *dont* s'emploie pour *d'où*, après les verbes qui expriment l'idée d'*être issu*, d'*être né*, 138.

— *dont* marque la relation, 138.

— *dont* ne peut se confondre avec *d'où;* celui-ci exprime une idée d'extraction, de sortie, 138.

— *quoi* est des deux genres et des deux nombres ; il est pour *lequel, laquelle*, etc., 138.

— *quoi*, précédé d'une préposition, est toujours régime indirect et ne se dit que des choses, 139.

— *où* est des deux genres et des deux nombres ; il ne se dit que des choses, 139.

3° *Pronoms possessifs*, 21 et 139.

Le PRONOM POSSESSIF *le mien, la mienne, les miens, les miennes, le nôtre, la nôtre, les nôtres*, est pour la première personne, 140.

— *le tien, la tienne, les tiens, les tiennes, le vôtre, la vôtre, les vôtres*, est pour la seconde personne, 140.

— *le sien, la sienne, les siens, les siennes, le leur, la leur, les leurs*, est pour la troisième personne, 140.

— doit toujours se rapporter à un substantif déterminé et exprimé précédemment, 140.

— se remplace par le pronom personnel quand les noms de choses sont employés pour les noms de personnes, 140.

4° *Pronoms démonstratifs*, 21 et 140.

Le PRONOM DÉMONSTRATIF *ce* est toujours joint à un verbe (*être* est le plus souvent employé), ou il est suivi des pronoms relatifs *qui, que quoi, dont.* Il se dit des personnes et des choses, 141.

— *c'* devant un verbe commençant par une voyelle, 141.

— *ce* est suivi d'un verbe, tantôt au singulier, tantôt au pluriel, 141.

Le **pronom démonstratif** *ce*, au commencement d'une phrase, se répète dans le second membre de la phrase commençant par un temps du verbe *être*, **141**.

— *ce*, au commencement d'une phrase, s'omet dans le second membre de cette phrase si le verbe *être* est suivi d'un substantif au singulier, **141**.

— *ce*, joint à un pronom relatif, est toujours au singulier masculin et ne se dit jamais que des choses, **142**.

— *ce* doit précéder le verbe *être*, bien qu'il ne se trouve pas au commencement de la phrase, si ce qui précède peut se construire après lui, **142**.

— *ce* doit précéder le verbe *être* lorsque ce dernier est suivi d'un infinitif, **142**.

— *ce* dans les phrases interrogatives, **142**.

— *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, se rapporte toujours à un substantif pris dans un sens indéterminé, **142**.

— *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, ne peut être modifié par un adjectif ni un participe, **143**.

— *celui-ci*, *celle-ci*, *ceux-ci*, *celles-ci*, désigne des objets proches, **143**.

— *celui-là*, *celle-là*, *ceux-là*, *celles-là*, désigne des objets éloignés, **143**.

— *ci*, *là*, signifie *dans ce lieu-ci*, *dans ce lieu-là*; le premier désigne des objets proches; le deuxième, des objets éloignés, **143**.

— *ceci*, *cela*, le premier désigne des objets proches; le deuxième, des objets éloignés, **143**.

5° *Pronoms indéfinis*, 24 et 143.

Le **pronom indéfini** désigne d'une manière vague et indéterminée les personnes et les choses auxquelles il se rapporte, **144**.

— *autrui* ne se dit que des personnes et signifie *les autres*; il est toujours précédé d'une préposition, **144**.

— *autrui* ayant un sens trop vague, on le remplace quelquefois par *autre*, **145**.

— *chacun*, *chacune*, se dit des personnes et des choses; il est toujours du singulier, **145**.

— *chacun* prend *son*, *sa*, *ses*, lorsqu'il est l'objet possesseur et qu'il est sujet d'un verbe exprimé ou sous-entendu, **145**.

— *chacun* prend *son*, *sa*, *ses*, quand il est après le complément direct, **145**.

— *chacun* prend *leur* et *leurs*, au lieu de *son*, *sa*, *ses*, lorsque le verbe est neutre et qu'il ne forme par un sens complet indépendant de ce qui suit, **146**.

— *chacun* prend *leur* et *leurs*, lorsqu'il précède le complément direct, **146**.

— *l'un et l'autre*, *l'une et l'autre*, *les uns et les autres*, *les unes et les autres*, éveille l'idée de pluralité sans réciprocité, **146**.

3° EMPLOI DES AUXILIAIRES AVOIR ET ÊTRE, 169.

Liste des verbes dont le participe se conjugue tantôt avec AVOIR, *tantôt avec* ÊTRE, 171 et suivantes.

4° EMPLOI DE L'INFINITIF, 182.

L'INFINITIF doit toujours se rapporter à un substantif exprimé ou sous-entendu qui lui soit identique, 182.
— est un mode essentiellement complémentaire; il suppose toujours comme antécédent un mode personnel exprimé ou sous-entendu, 182.
— doit être identique avec le sujet du verbe, si, dans ce même sujet, deux actions sont compatibles, 183.
— doit être identique avec un substantif, régime d'une préposition exprimée ou sous-entendue, lorsque les deux actions sont incompatibles, 184.
— est sujet ou régime, 185.
— employé comme régime doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase, 185.
— qui suit un autre infinitif est régime du premier, s'il n'y en a que deux dans la phrase; il faut éviter l'emploi de plus de deux infinitifs, 186.
— après un temps personnel peut s'employer sans préposition, 186.
— régit sans préposition les verbes *aller*, *aimer mieux*, *compter*, *croire*, *daigner*, *devoir*, *entendre*, etc., 186.
— placé après un temps personnel peut être précédé de la préposition *à*, 187 et 408.
— placé après un temps personnel peut être précédé de la préposition *de*, 187 et 409.

Liste d'un grand nombre de verbes qui prennent la préposition A *ou* DE *devant l'infinitif, selon le sens et l'acception qu'ils ont.*

Arriver, 202.
Commencer, 187.
Consentir, 202.
Continuer, 188.
Contraindre, 188.
Coûter, 189.
Défier, 189.
Demander, 190.
Déterminer.
Différer, 190.
Échapper, 190.
Efforcer (s'), 191.
Empresser (s'), 191
Engager, 191.
Être, 192.
Faillir, 202.
Faire (*ne faire que de*), 202.
Finir (*ne point*), 192.
Forcer, 192.
Hasarder, 193.
Laisser, 193.
Manquer, 194.
Obliger, 194.
Occuper (s'), 195.
Offrir, 202.
Oublier, 195.
Passer, 195.
Penser, 202.
Plaire (se), 196.
Prendre garde, 196.
Prétendre, 202.
Rappeler (se), 203.
Refuser (se), 197.
Répugner, 197.
Résoudre (se), 197.
Risquer (se), 198.
Servir, 198.
Solliciter, 203.
Souffrir, 199.
Soustraire(se), 203
Suffire, 199.
Tâcher, 199.
Tarder, 200.
Taxer, 200.
Trembler, 201.
Tuer (se), 203.
Venir, 201.

5° DES MODES ET DES TEMPS, 204.

Emploi de l'indicatif, 204.

Emploi de l'impératif, 210.

L'IMPÉRATIF s'emploie pour peindre l'action comme voulue par celui qui parle, 210.

— ajoute quelquefois une idée de supposition, 210.

— exprimant un futur peu éloigné, peut être remplacé par un *futur simple*, 210.

Emploi du conditionnel, 210.

Le CONDITIONNEL s'emploie lorsqu'on veut exprimer une action dépendant d'une condition à l'exécution de laquelle on ne s'attend pas, 211.

— doit être déterminé par un second membre de phrase, exprimé ou sous-entendu, commençant toujours par *si*, *quand*, *pourvu que*, etc., 211.

Le CONDITIONNEL PRÉSENT est sous la dépendance d'un verbe au passé; il exprime une idée de futur par rapport à ce verbe, 212.

Emploi du subjonctif, 213.

Le SUBJONCTIF suppose toujours un verbe antérieurement exprimé ou sous-entendu dans la phrase; ce premier verbe doit exprimer le désir, la crainte, le doute ou quelque affection de l'âme, 213.

— exprime l'action voulue par la personne; il est précédé de *que* et sous la dépendance d'un verbe exprimé ou sous-entendu, 214.

— s'emploie après les verbes qui expriment une idée de volonté, de commandement, de désir, de souhait, de crainte, etc., 214.

— s'emploie après les verbes qui expriment l'approbation, la douleur l'improbation, la surprise, 215.

— s'emploie de même après certaines locutions qui expriment une idée de désir, de doute, de crainte, de douleur, de plaisir, de surprise, 215.

— se remplace par l'*indicatif* lorsqu'il exprime l'affirmation, la certitude, l'assurance, 215.

— se remplace par l'*indicatif* dans les phrases où le substantif sujet est suivi d'un complément marqué par *de* et lorsque le relatif qui suit se rapporte à ce complément, 215.

— s'exprime si l'on supprime le complément, 215.

— s'emploie après un verbe accompagné d'une négation lorsqu'on veut exprimer le doute ou quelque chose qui n'a rien de positif, d'absolu, 216.

— se remplace par l'*indicatif* si la phrase incidente exprime quelque chose de positif, d'évident, d'incontestable, 216.

— s'emploie après les verbes marquant l'interrogation avec doute, incertitude, 216.

Des temps du subjonctif, 221.

ceux-ci peuvent se rendre l'un et l'autre par *je ne puis* ou *je ne peux*, 223.

L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF s'emploie après l'*imparfait* et le *plus-que-parfait de l'indicatif*, les *passés défini* et *indéfini*, s'il exprime un temps passé ou futur; il correspond à l'imparfait et au plus-que-parfait de l'indicatif, aux passés défini et indéfini, et au conditionnel présent, 224.

— s'emploie après le *présent indicatif* s'il exprime un temps passé ou futur, et s'il y a dans la phrase une expression conditionnelle, exprimée ou sous-entendue, suivie de l'imparfait ou du plus-que-parfait de l'indicatif, du passé défini ou du passé indéfini, 225.

— s'emploie après le *futur* lorsqu'il exprime un temps présent ou futur, et s'il y a dans la phrase une expression conditionnelle exprimée ou sous-entendue, suivie d'un imparfait ou plus-que-parfait de l'indicatif, 226.

— s'emploie après le *présent de l'indicatif* et le *futur* lorsque ceux-ci expriment quelque doute ou quelque souhait, bien qu'il n'y ait pas dans la phrase une expression conditionnelle, 226.

Le PASSÉ DU SUBJONCTIF s'emploie après le *présent de l'indicatif* et le *futur*, s'il exprime un temps passé; il correspond aux passés défini et indéfini et au futur antérieur, 227.

Le PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF s'emploie après l'*imparfait* et le *plus-que-parfait de l'indicatif*, les *passés défini et indéfini*, et les *conditionnels*, s'il exprime un temps passé et s'il correspond au plus-que-parfait de l'indicatif ou au conditionnel passé, 227.

— s'emploie après le *présent de l'indicatif* s'il exprime un temps passé et s'il y a dans la phrase une expression conditionnelle, 228.

— s'emploie après le *futur* s'il exprime un temps passé et s'il y a dans la phrase une expression conditionnelle, 228.

PARTICIPE, 41, 230 et 231.

1° *Participe présent*, 231.

Le PARTICIPE PRÉSENT s'emploie à la manière des verbes qui expriment l'action pure et simple, 231.

— suivi ou non d'un régime, ne cesse point d'être participe présent, bien qu'il soit précédé de la négation *ne*, 232.

— exprimant l'action ou l'actualité exprimée par le verbe, reste invariable, 232.

— prend le nom d'*adjectif verbal* lorsqu'il exprime l'état, la situation; il s'accorde en genre et en nombre; il peut se combiner avec un temps du verbe *être*, 233.

— adjectif verbal s'emploie substantivement comme les adjectifs qualificatifs, 233.

2° *Participe passé*, 237.

ADVERBE, 41 et 267.

après ne s'emploie jamais pour *à*, 298.

La PRÉPOSITION DE exprime un rapport de qualification, d'éloignement, de possession, 299.

de se met le plus ordinairement entre deux infinitifs; quand il y a comparaison entre eux, 299.

de se met devant un infinitif lorsqu'il est précédé d'un verbe qui a pour sujet *il* absolu, 300.

de s'exprime après un adjectif numéral ou un substantif collectif, 300.

de s'exprime toujours devant un participe ou un adjectif, lorsque le substantif modifié est représenté par le pronom *en*, 300.

de doit se répéter devant chaque régime lorsqu'il y en a plusieurs, 300.

de ne s'exprime pas devant un infinitif qui commence une phrase, 301.

de peut s'omettre après un adjectif numéral, 301.

de sous-entendu devant un adjectif, 301.

de s'omet toujours après les verbes *compter*, *croire*, *penser*, 301.

— DELA, DE LA; la première signifie *plus loin*, *d'un autre côté*; la deuxième, *de ce lieu-ci*, *de cette cause là*, 302.

— DURANT, PENDANT; la première exprime une idée non interrompue, la deuxième exprime une époque, un moment, 302.

durant ne doit pas être confondu avec le participe *durant*, 302.

— DANS, EN, marque toujours une situation intérieure; la première ne se place jamais que devant les noms précédés d'un déterminatif, la deuxième ne se place que devant les noms indéterminés, 303.

en ne doit pas se confondre avec le pronom relatif *en*, 303.

en s'emploie, mais très-rarement, pour *dans* et réciproquement, 303.

dans, *en*, en parlant du temps; le premier exprime l'action comme étant plus déterminée, le deuxième signifie une durée plus ou moins longue, 303.

— EN, A, s'emploie devant les noms de pays; toutefois, *en* généralise plus que *à*; la première se place plutôt devant des noms de provinces, d'états, la deuxième devant les noms de villes, 304.

— ENTRE, PARMI; la première s'emploie lorsqu'il ne s'agit que de deux objets, la deuxième exige toujours un pluriel ou un nom collectif, 305.

— JUSQUE, JUSQUES, 306.

— POUR ne doit pas se confondre avec la conjonction *afin que*, 307.

pour, suivi d'un adjectif, a vieilli, 307.

— PRÈS DE ne peut se confondre avec *prêt à*; *près de* est une locution prépositive et signifie *sur le point de*, il exprime la priorité; *prêt à* est un adjectif et s'accorde avec son substantif, il signifie *disposé à*, 308.

— RIEN DE MOINS, RIEN MOINS, RIEN NE, non suivie d'une négation, 310.

rien de moins exprime l'affirmation, et signifie *il est*, 310.

rien moins exprime la négation, et signifie *il n'est pas*, 310.

rien ne signifie *aucune chose*, 310.

CONJONCTION, 44 et 319.

INTERJECTION, 45 et 331.

ORTHOGRAPHE D'USAGE, 46.

DES TROPES, 337.

DE LA CONSTRUCTION, 357.

DE LA PONCTUATION, 368.

Ce Résumé, qui tient lieu d'une Table alphabétique, présente plusieurs avantages qu'il est bon de signaler ici. — Non-seulement il indique la page où se trouve le développement logique de la

difficulté cherchée; mais encore on peut le considérer dans son ensemble comme un Abrégé de notre Grammaire au point de vue de la syntaxe.

Nous le recommandons aux maîtres, qui pourront s'en servir avec succès pour interroger les élèves, et à ces derniers, surtout comme un moyen facile, en le consultant et le relisant souvent, d'acquérir, presque sans efforts, une connaissance parfaite de leur laugue.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

SOUVERAINS DE LA FRANCE

RACE MÉROVINGIENNE.

Pharamond. . . règne de	420 à 428
Clodion.	428 à 448
Mérovée	448 à 458
Childéric Ier.	458 à 481
Clovis Ier.	481 à 511
Childebert Ier.	511 à 558
Clotaire Ier.	558 à 561
Charibert.	561 à 566
Chilpéric Ier	566 à 584
Clotaire II	584 à 628
Dagobert Ier	628 à 638
Clovis II	638 à 660
Clotaire III.	660 à 668
Childéric II.	668 à 673
Thierri III (1).	673 à 692
Clovis III.	692 à 711
Childebert III (2).	711 à 714
Dagobert III (3).	714 à 716
Chilpéric II.	716 à 732
Thierri IV (1)	732 à 736
Childéric III	736 à 752

RACE CARLOVINGIENNE.

Pepin *le Bref*.	752 à 768
Charlemagne.	768 à 814
Louis *le Débonnaire* . . .	814 à 840
Charles II, dit *le Chauve*.	840 à 877
Louis II, dit *le Bègue*. . .	877 à 879
Louis et Carloman	879 à 882
Carloman seul. . . .	882 à 884
Charles III, dit *le Gros*. .	884 à 884
Eudes	884 à 898
Charles IV, dit *le Simple*.	898 à 922
Raoul.	922 à 936
Louis IV, dit *d'Outremer*.	936 à 954
Lothaire	954 à 986
Louis V, dit *le Fainéant*.	986 à 987

RACE CAPÉTIENNE.

BRANCHE DES CAPETS.

Hugues Capet, règne de	987 à 996
Robert.	996 à 1031
Henri Ier.	1031 à 1060
Philippe Ier	1060 à 1108
Louis VI, dit *le Gros*. .	1108 à 1137
Louis VII, dit *le Jeune*.	1137 à 1180
Philippe II, dit *Auguste*.	1180 à 1223
Louis VIII, dit *Cœur-de-lion*.	1223 à 1226
Louis IX (saint Louis). .	1226 à 1270
Philippe III, dit *le Hardi*	1270 à 1285
Philippe IV, dit *le Bel*. .	1285 à 1314
Louis X, dit *le Hutin* . .	1314 à 1316
Philippe V, dit *le Long*.	1316 à 1322
Charles IV, dit *le Bel*. .	1322 à 1328

Ire BRANCHE DES VALOIS.

Philippe VI, dit *le Valois*	1328 à 1350
Jean, dit *le Bon*	1350 à 1364
Charles V, dit *le Sage*. .	1364 à 1380
Charles VI, dit *le Bien-aimé*.	1380 à 1422
Charles VII, dit *le Victorieux*	1422 à 1461
Louis XI.	1461 à 1483
Charles VIII	1483 à 1498

BRANCHE D'ORLÉANS.

Louis XII, dit *le Père du peuple*.	1498 à 1515

[illegible]NCHE DES VALOIS.

François Ier, dit *le Père des lettres*.	1515 à 1547

---

(1) Thierri Ier, fils de Clovis Ier, fut roi d'Austrasie; Thierri II fut roi de Bourgogne.
(2) Childebert II, fils de Sigebert Ier et petit-fils de Clotaire Ier, fut roi d'Austrasie.
(3) Dagobert II fut roi d'Austrasie.

Henri II.. . . règne de 1547 à 1559
François II. . . . . 1559 à 1560
Charles IX. . . . . 1560 à 1574
Henri III. . . . . 1574 à 1589

BRANCHE DES BOURBONS.

Henri IV, dit *le Grand*. 1589 à 1610
Louis XIII, dit *le Juste*. 1610 à 1645
Louis XIV, dit *le Grand* 1645 à 1715
Louis XV. . . . . 1715 à 1774
Louis XVI . . . . 1774 à 1792
Convention, de 1792 à 1795.
Directoire, de 1795 à 1799.
Napoléon Bonaparte, consul, de 1799 à 1804.

EMPIRE FRANÇAIS.

Napoléon Ier, règne de 1804 à 1814

RESTAURATION DES BOURBONS.

Louis XVIII (1). . . . . 1814 à 1824
Les Cent-Jours
Charles X . . . . 1824 à 1830
Louis-Philippe. . . . . 1830 à 1848
Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, de 1848 à 1852.

EMPIRE RÉTABLI.

Napoléon III (2) . . . . 1852 à ....

---

(1) Louis XVII mourut prisonnier au Temple.
(2) Napoléon II mourut à Vienne en Autriche.

FIN.

